

**Robert Fossaert**  
**(1980)**

# La société

**Tome 4**  
**Les classes**

**(sans les annexes)**

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole  
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec  
et collaboratrice bénévole  
Courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"  
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web : [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)  
Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web : <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole,  
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec,  
courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

À partir de :

Robert Fossaert (1980)

**La société : Les classes. Tome 4.**

Paris : Éditions du Seuil, 1980, 493 pages.

(Sans les annexes)

[Autorisation de l'auteur accordée le 20 juillet 2003 de diffuser cette œuvre sur ce site].



Courriel : [robert.fossaert@wanadoo.fr](mailto:robert.fossaert@wanadoo.fr)

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte : Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

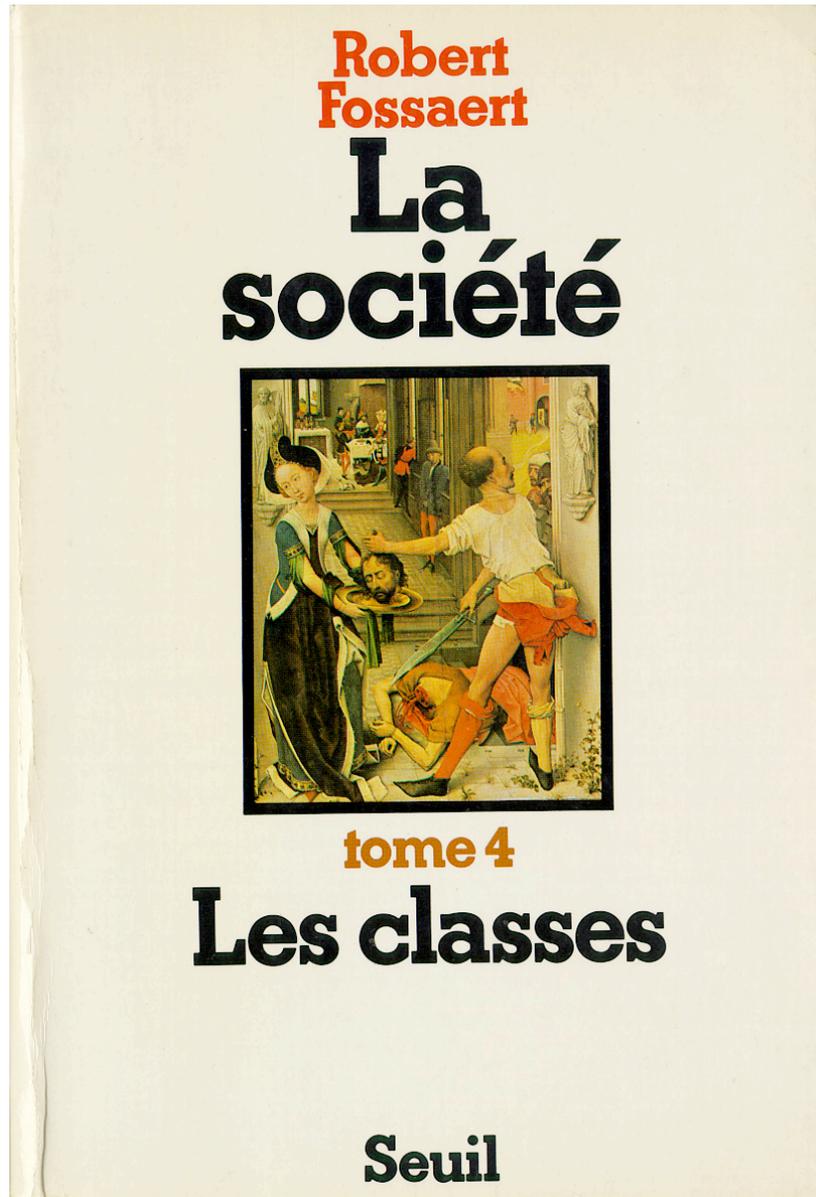
Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft  
Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 4 juillet 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay,  
province de Québec, Canada.



Robert Fossaert  
(1980)



*En couverture* : La Décollation de saint Jean-Baptiste.  
Retable de l'autel Saint Jean, aile droite du triptyque  
(détail). Bildarchiv Preussischer Kulturbesitz, Berlin.

## DU MEME AUTEUR

### AUX MEMES EDITIONS

L'avenir du capitalisme, *1961*

Le contrat socialiste, *1969*

La société, tome 1 — Une théorie générale, *1977*.

La société, tome 2 — Les structures économiques, *1977*.

La société, tome 3 — Les appareils, *1978*.

La société, tome 4 — Les classes, *1980*.

### À PARAÎTRE

La société, tome 5 — Les États, *1981*.

La société, tome 6 — Les structures idéologiques.

La société, tome 7 — Les systèmes mondiaux.

La société, tome 8 — Sociétés et socialisme

## En couverture



### Robert Fossaert

#### La société 4 Les classes

alliance de classes  
 artisans  
 cadres  
 capitalistes  
 classe-identité  
 classe-statut  
 coopérateurs  
 déportés  
 domestiques  
 esclaves  
 étudiants  
 idéologues marchands  
 ingénieurs  
 luttes de classes  
 marchands  
 ouvriers  
 paysans  
 permanents  
 propriétaires fonciers  
 régnants  
 retraités  
 serfs  
 tenants  
 tributaires

Née à l'époque romantique, la théorie des classes sociales se pare volontiers de couleurs flamboyantes. De la grève à la révolution, elle exalte les formes éclatantes des luttes de classes, au risque d'ignorer la pulsation incessante du « moteur de l'histoire ». Souvent aussi, elle mêle indistinctement les deux réalités qu'elle doit observer et relier : les classements objectifs que la structure sociale impose aux hommes et les « consciences de classe », plus ou moins pertinentes, que les hommes ainsi classés tirent de leur situation sociale. Souvent enfin, cette théorie se laisse obséder par la « base » économique, jusqu'à oublier l'immense population qui est classée dans les appareils étatiques ou idéologiques.

Les résultats acquis par l'étude des Structures économiques et des Appareils, permettent d'échapper à ces travers, et de produire une analyse systématique des structures de classes observables dans les divers types de société, de l'Égypte ancienne à l'URSS contemporaine. Analyse systématique, mais délibérément unilatérale. Elle laisse à une prochaine étude des Structures idéologiques le soin de rendre intelligibles les « consciences de classe », pour s'en tenir à cette réalité première : le classement objectif des hommes par la société et le potentiel de luttes de classes qui en résulte.

#### Tomes précédents

**La société** 1 — Une théorie générale  
 2 — Les structures économiques  
 3 — Les appareils

# Table des matières

[Table des abréviations](#)

[Table des figures et tableaux](#)

[Présentation](#)

## PROBLEMATIQUE

1. [La société classe les hommes](#)
  1. [Les classes comme enjeu.](#) — 2. [Classe-statut et classe-identité.](#) — 3. [Luttes de classes.](#) — 4. [La taille des classes ; leur abstraction réelle ; effets d'échelle.](#) — 5. [Classes et individus.](#)
2. [Classes et Appareils](#)
  6. [Selon Marx, Engels et Gramsci.](#) — 7. [Selon Poulantzas.](#) — 8. [Le cas de l'appareil d'État...](#) — 9. [... et celui de l'AI.](#) — 10. [Conclusions.](#)
3. [La société comme système de classes](#)
  11. [La dynamique des classes.](#) — 12. [Le système des classes statut ; l'élément domestique.](#) — 13. [Point d'orgue : retour sur l'objet du présent volume.](#) — 14. [Les alliances de classes.](#) — 15. [Terminologie.](#)

## LES SYSTEMES DE CLASSES

4. [Les sociétés tributaires, antiques et esclavagistes](#)
  16. [Présentation.](#) — 17. [Sociétés tributaires.](#) — 18. [Sociétés tributaires-marchandes.](#) — 19. [Sociétés dites antiques.](#) — 20. [Sociétés esclavagistes.](#)
5. [Les sociétés servagistes et marchandes](#)
  21. [Dénivellation.](#) — 22. [Sociétés servagistes.](#) — 23. [Sociétés servagistes-marchandes.](#) — 24. [Sociétés capitalistes-marchandes.](#) — 25. [Sociétés domaniales-marchandes.](#)
6. [Les premières sociétés capitalistes](#)
  26. [Sur la transition d'une société à l'autre.](#) — 27. [Sociétés domaniales-capitalistes : leurs classes...](#) — 28. [et leurs luttes de classes.](#) — 29. [Sociétés capitalistes les classes du MP 10-capitaliste.](#) — 30. [Extension de la classe ouvrière.](#) — 31. [Les classes hors le MP 10.](#) — 32. [Schéma des luttes et résumé.](#)

7. [Les secondes sociétés capitalistes](#)  
 33. [Pourquoi les secondes ?](#) — 34. [Sociétés capitalistes-monopolistes : inventaire des classes.](#) — 35. [Classes massives et mêlées ; leurs luttes et leurs alliances.](#) — 36. [Sociétés étatiques-monopolistes : description.](#) — 37. [Leur capitalisme.](#) — 38. [Luttes et alliances.](#) — 39. [Les sociétés étatiques-monopolistes, comme tremplin ?](#) — 40. [Résumé.](#)
8. [Les sociétés périphériques du capitalisme](#)  
 41. [Pourquoi périphériques ?](#) — 42. [Sociétés marchandes simples.](#) — 43. [Sociétés « coloniales ».](#) — 44. [Sociétés domaniales-étatiques-capitalistes : inventaire...](#) — 45. [... et luttes de classes.](#)
9. [Les sociétés étatiques-socialistes](#)  
 46. [Présentation.](#) — 47. [Exploitation supprimée ou étatisée ?](#) — 48. [Sociétés étatiques-socialistes : inventaire...](#) — 49. [... et luttes de classes.](#) — 50. [Sociétés de transition étatique-socialiste.](#)

## DISCUSSION

10. [La signification des classes-statut](#)  
 51. [Présentation.](#) — 52. [Classes-statut et déterminisme économique.](#) — 53. [Luttes de classes : alliances, appuis, affrontements.](#) — 54. [Classes et luttes de classes, comme réalités sociales de substance variable.](#)
11. [Critique des résultats](#)  
 55. [Présentation.](#) — 56. [Régnants et tenants.](#) — 57. [Capitalistes et bourgeoisie ; prolétariat et ouvriers.](#) — 58. [Sur les « classes moyennes ».](#) — 59. [Les classes des sociétés étatiques-socialistes.](#) — 60. [Conclusion.](#)
12. [Les sociétés sans classes](#)  
 61. [Présentation.](#) — 62. [Les sociétés primitives.](#) — 63. [La formation des classes.](#) — 64. [La future société sans classes.](#) — 65. [Sa discussion.](#)
13. [Les classes en France](#)  
 66. [Présentation.](#) — 67. [La Révolution française.](#) — 68. [Le Nouveau Régime.](#) — 69. [Les classes-statut après la Seconde Guerre mondiale.](#)

ANNEXES (voir le fichier Annexes, tome 4)

1. *Repérage des classes*
2. *Les classes sociales en France, 1954-1975*

## Table des abréviations

[Retour à la table des matières](#)

|   | <u>Se reporter à</u>   |
|---|--|
| A relation de propriété   | tome 2, chapitre 5.  |
| AE appareil d'État  | ensemble du volume 3.  |
| AI appareil idéologique   |  |
| B relation de production  | tome 2, chap. 6.   |
| FE formation économique   | tome 2, troisième partie ;   |
| H l'homme, comme ordre du réel, par<br>opposition à la nature et à la société | évoqué en divers endroits du<br>tome 1 ; à étudié aux tomes 6 et<br>8. |
| I/D réseau impôt/dépense  | tome 2, chap. 12 et tome 3<br>chap. 4.                                 |
| M/C réseau monnaie/crédit   | tome 2, chap. 12 et tome 3<br>chap. 4.                                 |
| MP mode de production   | tome 2, première partie.   |
| MT moyen de travail   | tome 2, chapitre 4.  |
| N la nature, comme ordre du réel  | tome 1, fiche 1. et tome 2 chap.<br>10.                                |
| P propriétaires des moyens de production                                      | tome 2, chapitre 3.  |
| SC société civile   | tome 1, fiche 9.   |
| S la société, comme ordre du réel, par<br>opposition à l'homme et à la nature | voir tome 1 et tome 2 ; chap. 1<br>et 10.                              |
| T travailleurs  | tome 2, chapitre 2.  |
| VD valeur de développement  | tome 2, chapitre 11.   |
| VE valeur d'échange   | tome 2, chapitre 10.   |
| VU valeur d'usage   | Tome 2, chapitre 10  |
| W forme de la coopération des travailleurs                                    | Tome 2, chapitre 10.   |

## Table des figures et tableaux

[Retour à la table des matières](#)

- [Figure 1](#) Schéma des luttes de classes dans les sociétés domaniales-capitalistes.
- [Tableau 2](#) La paradigme du prolétariat.
- [Figure 3](#) Schéma des luttes de classes dans les sociétés capitalistes (non monopolistes).
- [Figure 4](#) Schéma des luttes de classes dans les sociétés capitalistes-monopolistes.
- [Figure 5](#) Schéma des luttes de classes dans les sociétés étatiques-monopolistes.
- [Figure 6](#) Schéma des luttes de classes dans les sociétés domaniales-étatiques-capitalistes.
- [Figure 7](#) Schéma des luttes de classes dans les sociétés étatiques-socialistes.
- [Tableau 8](#) Les classes en France selon la vulgate.
- [Tableau 9](#) L'évolution des classes-statut en France.
- [Tableau 10](#) Les couches « sédimentaires » de la classe ouvrière.

## Présentation

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'ici, les hommes qui donnent vie et forme à toute société sont demeurés à l'arrière-plan de ma recherche. Au tome 2, l'exploration des structures économiques a permis de les apercevoir, comme propriétaires ou comme travailleurs. Au tome 3, l'inventaire des appareils étatiques et idéologiques a fait entrevoir les rôles, déjà plus divers, que l'organisation sociale assigne à ceux qui s'activent hors la production : prêtres ou percepteurs, soldats ou artistes, enseignants ou juges, etc. Aussi bien, l'objectif n'était-il pas de rendre intelligibles, par priorité, les actes et les pensées des hommes saisis dans toute leur complexité. Il était, à l'inverse, d'éclairer progressivement l'immense réseau des relations sociales établies entre les hommes. Au centre de la recherche figuraient non point les hommes-en-société, mais bien la société-reliant-les-hommes.

L'optique va-t-elle changer, maintenant que les classes sociales viennent à l'ordre du jour ? Les classes et leurs luttes projeteront-elles au premier plan les hommes qui, par ces luttes, font l'histoire ?

Si l'on pouvait, dès à présent, prendre une vue complète des luttes de classes qui entraînent tous les hommes dans leur incessante pulsation, l'optique changerait assurément. On concevrait, alors, *l'activité* sociale comme un entrelacs *d'actions* individuelles et collectives, tandis que les hommes et les groupes concrets où ils sont assemblés apparaîtraient, à bon droit, comme les acteurs de l'aventure sociale. Mais une telle vue d'ensemble ne pourra pas être prise de sitôt. Les rapports de production, déjà analysés au tome 2, sont aussi des rapports d'exploitation et, en

poussant plus avant leur analyse, on peut discerner les classes sociales qu'ils déterminent et les luttes de classes qu'ils sous-tendent. Les rapports de classes qui s'établissent, d'autre manière, dans la population des appareils étatiques et idéologiques peuvent être examinés de même. Ainsi, le présent volume pourra mettre en lumière toutes les déterminations des classes sociales qui sont enracinées dans l'infrastructure matérielle de l'économie, du pouvoir et de l'idéologie. Mais il ne pourra rien dire encore des nombreuses déterminations additionnelles que les classes sociales reçoivent des structures politiques et idéologiques où elles se manifestent en toute société.

Un bref exemple suffit à illustrer cette distinction essentielle. L'analyse du MP<sup>1</sup> capitaliste permet de repérer notamment une classe ouvrière, dotée de propriétés bien définies, de par les rapports de production où elle est inscrite. Mais les ouvriers, ainsi définis, sont-ils syndiqués ? Sont-ils organisés dans — ou représentés par — un ou plusieurs partis politiques ? Forment-ils, dans une société donnée, un ensemble cliniquement et culturellement homogène ? Plus généralement encore : ont-ils, de leur commune appartenance à la classe ouvrière, une « conscience » commune et claire ? Et sinon, comment se représentent-ils leur position sociale ? Rien ne garantit que leur situation essentiellement identique, au sein du MP capitaliste, se manifeste par des positions identiques en termes de syndicalisation, de politisation, de nationalité ou de « conscience de classe ». Pour en juger, il faut se livrer à un examen détaillé de la structure politique qui s'établit, dans une société donnée, sur la base d'une structure économique où le MP capitaliste occupe une position prépondérante. Il faut se livrer également à une analyse détaillée des structures idéologiques au sein desquelles les hommes s'identifient collectivement comme membres de nations, de classes et de bien d'autres collectivités, réelles ou imaginaires, communes à toute la population d'une société donnée ou différenciant celle-ci en éléments inégalement valorisés. Or de telles recherches — auxquelles seront consacrés les prochains volumes — ne pourront être entreprises avec fruit qu'à partir du moment où nous aurons déjà acquis une première idée de ce que sont les classes sociales et les luttes de classes. En effet, comment concevoir les divers types de domination politique qui peuvent s'établir en société, sans les rapporter aux luttes de classes qui les rendent indispensables ? Et comment pénétrer dans l'univers fluide des représentations idéologiques sans disposer déjà de repères solides quant à l'agencement économique et politique de la société ?

Ainsi, le présent volume a une ambition limitée mais essentielle. Il n'entend pas produire une théorie complète des classes sociales, mais il vise à construire, en toute rigueur, une représentation première des classes et de leurs luttes. Il va traiter des classes sociales comme le tome 2 a traité des rapports de production, en ignorant provisoirement les déterminations encore inaccessibles. Les *besoins* à

---

<sup>1</sup> Les sigles — comme MP — qui ont été définis par les volumes précédents sont explicités pages 487-488, et leur signification est rappelée sur les rabats de couverture. [Édition numérique, voir table des abréviations (MB)]

satisfaisante, qui orientent toute production, ont été ignorés (tome 2, n° 29), sans que cette omission provisoire entrave la recherche. Les « consciences » ou identités différentielles, en quoi se résume l'ensemble des déterminations politiques et idéologiques des classes sociales et qui sont inaccessibles à partir de la seule infrastructure sociale, seront ignorées de même. Ce faisant, le présent volume n'en marquera pas moins une étape capitale de la recherche. Il prépare l'étude ultérieure des États et des structures idéologiques, grâce à laquelle la théorie des classes, développée ici de façon unilatérale, pourra s'enrichir jusqu'à saisir, dans toute leur complexité, les manifestations effectives des luttes de classes. La présente recherche est unilatérale, précisément parce qu'elle réduit les classes sociales à leurs déterminations infrastructurelles, sans pouvoir prêter attention aux déterminations politiques et idéologiques qui enrichissent, déforment et transforment ces dimensions premières. En d'autres termes, le présent volume va étudier un nouvel aspect des relations sociales objectives reliant entre eux les hommes-en-société. Il va montrer comment ces hommes sont nécessairement répartis en classes distinctes et affrontées, de par la situation qu'ils occupent dans l'infrastructure matérielle de la société. Comment ces hommes sont *ainsi classés*, qu'ils le veuillent ou non, qu'ils le sachent *ou non*.

L'infrastructure matérielle de la société est la matrice des classes sociales. Elle assigne une position à tous les hommes-en-société, elle dit de quelles classes chaque société est porteuse. Mais elle ne nous apprend rien sur la façon dont les hommes, ainsi classés, vivent leur condition ; rien sur les formes et les résultats des actions qu'ils mènent, sinon sur leurs enjeux objectifs, rien sur les idées qu'ils se font de leurs actions et de leur condition. Or, ces idées et ces actions ne sont pas des phénomènes inessentiels ou subsidiaires et ce ne sont pas, non plus, des phénomènes prédéterminés, en tous leurs aspects, par l'infrastructure existante. Prises dans leur réalité dialectique, les classes sociales expriment l'unité, toujours contradictoire, des lourdes déterminations inscrites dans l'infrastructure sociale, et d'autres déterminations inscrites dans les structures politiques et idéologiques : celles qui conditionnent les actions et les conceptions dans lesquelles et par lesquelles les hommes vivent. Le présent volume ne suffira pas à maîtriser toute cette dialectique. Il s'en tiendra exclusivement à l'étude des *potentiels de classes*, déterminés par les divers types d'infrastructure sociale. Ou, pour le dire en d'autres termes, il s'en tiendra à *la dimension inhumaine des classes sociales*.

Une telle coupure est possible parce que *les classes sociales préexistent à l'idée que les hommes s'en font et aux actions qu'ils accomplissent*. Un tout prochain chapitre établira ce point. Il montrera que le système des classes sociales, déterminé, en chaque société, par l'infrastructure existante, n'est pas un système virtuel — dont la réalisation dépendrait finalement des actions et des conceptions, politiques et idéologiques, des hommes —, mais qu'il est, au contraire, un système réel, effectivement opérant, quelles que soient les actions et les conceptions des hommes ainsi classés. Quand je dis que l'infrastructure matérielle d'une société détermine le potentiel de classes dont cette société est porteuse, il ne faut pas

entendre ce potentiel comme synonyme d'une possibilité ou d'une virtualité ; il faut l'entendre à la façon des électriciens qui désignent, par ce mot, la charge d'énergie dont un réseau est porteur. *Le potentiel de classes sociales est effectivement un système sous tension, un champ de luttes permanentes.* En délaissant provisoirement les actions et les conceptions des hommes, pris dans ce champ, on se prive de la possibilité de comprendre comment les tensions sociales — les luttes de classes — se manifestent concrètement, comment l'énergie du système des classes est utilisée, amplifiée ou diluée, concentrée ou déviée, etc. Mais on se réserve, du même coup, la possibilité d'analyser, *à sa source*, l'énergie dont la société est chargée.

Deux périls guettent ceux qui étudient les classes sociales. Le premier peut être dit *de droite*, parce qu'il gomme l'affrontement primaire des classes. Il tient à l'extrême variété des caractéristiques apparentes des classes sociales dans les sociétés modernes. Tout repérage des classes qui est construit à partir d'une quelconque collection de traits empiriquement constatés — profession, statut juridique ou hiérarchique, forme et niveau du revenu, niveau d'instruction, niveau ou genre de vie, opinions et affiliations religieuses, politiques, syndicales, etc. — conduit inévitablement à des résultats incertains et aléatoires parce qu'il prend pour une cause première ce qui n'est qu'une gamme, plus ou moins complète, d'effets indirects. Les classifications descriptives diluent arbitrairement la réalité des classes sociales. On se prémunira contre ce premier péril en repérant, dans le présent volume, les racines mêmes des classes sociales. Leurs racines, autrement dit les positions que l'infrastructure sociale leur impose d'occuper, faute de quoi cette infrastructure disparaîtrait — en même temps que la société qu'elle porte. Ayant repéré ces racines et ayant ensuite mis en lumière les effets de domination et d'hégémonie que les classes, ainsi enracinées, produisent nécessairement, on se trouvera bien armé, dans les prochains volumes, pour concevoir, à l'endroit, les caractéristiques apparentes des classes sociales. À l'endroit, c'est-à-dire en reconnaissant, dans ces caractéristiques apparentes, des phénomènes secondaires, des effets *indirects* qui se rattachent — par une chaîne de médiations bien repérables — à l'affrontement primaire des classes enracinées dans le sous-sol de la société.

Le second péril peut être dit *de gauche*. Il se manifeste par l'usage de schémas dangereusement simplistes : la réduction de toute société à deux classes, de toute politique à « deux lignes », de toute identification de classe à deux figures (la « conscience de classe » et l'aliénation), de tout État moderne à deux archétypes (dictature de la bourgeoisie ou dictature du prolétariat), etc. Ces schémas viendront en discussion dans les prochains volumes, sauf à ruiner ici même le premier d'entre eux, en prêtant la plus grande attention au « réseau des rapports sociaux et des degrés transitoires d'une classe à l'autre » dont Lénine souligne « combien il est

compliqué » (219, 18)<sup>1</sup>. Il nous faudra également prendre garde, dans les prochains volumes, à *desserrer* correctement les liens souvent trop rigides que Marx établit entre les déterminations économiques des classes sociales et les phénomènes qu'il range sous la rubrique de la « conscience de classe ». À les desserrer, afin de faire aux structures politiques et idéologiques toute la place qu'elles requièrent et que Marx leur a trop chichement mesurée.

Telles sont les orientations directrices du présent volume : refuser toute vision kaléidoscopique des classes qui ensevelirait leurs ressorts essentiels sous une poussière de détails secondaires ; refuser toute vision schématique des classes qui réduirait leurs ressorts complexes à l'affrontement de deux classes métaphysiques ; repérer les racines mêmes des classes dans l'infrastructure sociale (économique ou non) ; concevoir, pour chaque type de société, le système des classes, ainsi enracinées, comme un potentiel de luttes intarissables.

En visant à spécifier cette recherche, *pour chaque type de société*, on demeurera tributaire des axiomes par lesquels il nous a fallu, jusqu'à présent, définir l'objet même de notre recherche, à savoir :

— **LA société** désigne les relations de toute sorte qui existent *entre les hommes, partout où il y a des hommes* ;

— **UNE société** désigne l'ensemble des relations sociales observables dans le domaine régi par un État donné.

Toutefois le second de ces axiomes a pris une certaine consistance dans les volumes précédents. Nous ne savons pas encore dire ce qu'est un État, ni définir le domaine qu'il régit, ni, par conséquent, justifier le privilège qui ferait de chaque « domaine étatique » le siège d'une société, à singulariser comme telle. Mais le tome 2 nous a appris à reconnaître, en chaque société, l'existence d'une structure économique dite FE, et le tome 3 nous a permis d'identifier le système des appareils étatiques et idéologiques qui se forme en chaque société. Mieux, le tome 3 a défini les ensembles FE + Appareil, formés d'éléments compatibles entre eux. Dès lors, le second axiome peut être enrichi et il commence à prendre valeur de théorème :

— **UNE société** désigne l'ensemble des relations sociales observables dans le domaine régi par un État donné ; elle comprend nécessairement une infrastructure économique, politique et idéologique, constituée par un système FE + Appareil d'un type donné.

---

<sup>1</sup> Les références données entre parenthèses, dans le texte, ont des significations diverses qui sont explicitées par l'annexe bibliographique, p. 481 sq. [Édition numérique voir le fichier *Annexes (MB)*]

L'objet du présent volume se résume finalement en ceci : expliciter le système des classes sociales qui correspond à chacun des systèmes FE + Appareil déjà définis. Il sera atteint en trois temps. Il s'agit d'abord de présenter et de résoudre la problématique des classes sociales, ce qui reviendra à justifier plusieurs des affirmations qui viennent d'être avancées et à préciser les méthodes d'analyse des classes. Il sera possible, ensuite, d'analyser, un par un, les dix-sept systèmes FE + Appareil définis au tome 3 (n° 51). Il restera, enfin, à ressaisir et à vérifier les résultats ainsi obtenus, notamment en testant leur pertinence, sur l'exemple de la société française contemporaine.

# Problématique

## Chapitre 1

### La société classe les hommes

*« Beau monde des mesures  
De la mine et des champs. »*  
ELUARD.

[Retour à la table des matières](#)

**1.** Les classes sociales sont l'enjeu d'une bataille idéologique qui fait rage depuis bientôt trois siècles, qui n'est pas près de s'éteindre, et qui se livre, dans la plus extrême confusion, sur tous les fronts à la fois.

Premier front : les classes seraient un phénomène, une invention ou un accident, caractéristiques des sociétés modernes. Elles se seraient formées par l'effet de la Révolution française, destructrice des hiérarchies traditionnelles. Ou par l'effet de la révolution industrielle, accoucheuse du prolétariat usinier. Ou par l'effet de la propagande socialiste qui, en galvanisant une classe ouvrière, aurait forcé d'autres groupes sociaux à se prendre, eux aussi, pour des classes. Ainsi auraient été détruites les sociétés traditionnelles qui, auparavant, vivaient paisiblement dans le respect de leurs hiérarchies naturelles : la distinction « éternelle » des guerriers, des prêtres et des paysans, la distinction « purement naturelle » des sexes et des âges, la distinction des états ou des ordres définissant la place et le rôle de tous les membres et de tous les organes du corps social. La lutte des classes ne serait pas le moteur de l'histoire, elle en serait le fruit tardif.

Deuxième front : il n'y aurait plus de classes sociales. Le tiers état les aurait abolies en supprimant les ordres privilégiés de l'Ancien Régime et en établissant le règne de l'égalité. L'école laïque et obligatoire et le suffrage universel les auraient effacées, en réalisant les promesses de 1789. La Révolution soviétique aurait bâti la première société sans classes, après avoir détruit la propriété privée des moyens de production. La Révolution culturelle prolétarienne de la Chine maoïste aurait réussi à extirper les différences de classes, en éliminant les stimulants matériels. La croissance des sociétés industrielles avancées — ou des sociétés post-industrielles — diffuserait la richesse, bouleverserait les anciens genres de vie et effacerait les distinctions de classes.

Troisième front : en toute société, les classes sociales seraient une notion vague, relative, fluctuante, imprécise ; ou une vue de l'esprit, que les classificateurs plaqueraient sur le réel ; ou une mentalité que les propagandistes réussiraient à répandre. Si bien que l'on pourrait parler à bon droit de classes industrielles ou paysannes, urbaines ou rurales, de classes moyennes, inférieures, supérieures ou upper-upper, de classes populaires ou dirigeantes, etc. ; mais aussi de classes bureaucratiques, technocratiques, politiques, monopolistes, salariées, marchandes, etc. Tous les adjectifs du dictionnaire se tiendraient à la disposition de qui veut classer les hommes, et chacun des classements envisageables aurait quelque valeur s'il saisissait correctement des données observables, nous disent les sociologues empiristes. Les historiens des institutions et des mentalités disent à peu près la même chose, tout en privilégiant les mots que les groupes humains emploient pour se qualifier eux-mêmes et les idées qu'ils se font de leurs conditions respectives.

Il serait vain d'entrer dans cette bataille confuse avant de s'être équipé d'un suffisant arsenal théorique. Chaque thèse peut trouver, dans l'infini miroitement des événements sociaux, de quoi se donner une apparence de raison, et l'on ne gagnerait rien à lui opposer des contre-exemples de même qualité : il faut d'abord se donner les moyens de concevoir les classes sociales dans leur principe même. Chaque thèse est sous-tendue par des intérêts sociaux (t. 3, n° 20) qu'il faudrait pouvoir débusquer, mais cela supposerait que l'on sache déjà reconnaître les structures de classes qui donnent naissance aux intérêts affrontés : car, à n'en point douter, les refus et les diversions si fréquentes dans le débat sur les classes ne sont pas des idées gratuites ; faire reconnaître l'existence des classes et de leurs luttes est un enjeu majeur des luttes de classes elles-mêmes ; mais comment prouver ceci avant de disposer d'une claire et solide théorie des classes sociales ?

La seule attitude raisonnable, à ce stade de la recherche, est de prendre le débat sur les classes pour un bruit de fond qui parasite l'information utile. Il faut filtrer ce bruit, s'y rendre méthodologiquement sourd, et reprendre à zéro l'enquête théorique sur les classes.

À zéro, mais non sans aide : Marx nous sera du plus grand secours, si nous entendons bien ses thèses, fondatrices mais incomplètes et parfois erronées. Des thèses *incomplètes* ? Assurément. Faut-il rappeler que Marx est mort en 1883 et qu'on ne trouvera, chez lui, ni une théorie des classes sociales de l'URSS ou de la Chine contemporaines, ni même, nécessairement, une théorie apte à rendre intelligibles, en tous leurs aspects, les classes des sociétés capitalistes qui ont continué de se développer après 1883 ? Faut-il rappeler, aussi, que le dernier chapitre du *Capital*, qu'il consacre aux classes sociales, est un brouillon inachevé, si bien que le Marx de la maturité n'a, nulle part, synthétisé ses propres recherches sur les classes ? Des thèses incomplètes, soit, mais des thèses erronées ? Le cas n'est pas douteux. Voici, par exemple, une erreur de jeunesse, dont Marx partage la responsabilité avec Engels, lorsqu'ils essaient de caractériser, dans *l'Idéologie allemande*, la situation des bourgeois allemands, aux XVIIe et XVIIIe siècles : « on ne peut parler ni d'ordres ni de classes, mais tout au plus d'ordres disparus et de classes non encore nées » (186, 221). Marx cessera vite d'opposer les classes aux ordres pour reconnaître en ceux-ci une forme transposée de celles-là. Autre erreur, et qui n'est point de jeunesse : le chapitre ultime du *Capital*, déjà évoqué, n'hésite pas à ranger la classe des grands propriétaires fonciers parmi les classes fondamentales du *MP capitaliste*, aux côtés de la bourgeoisie et de la classe ouvrière ; or c'est là une conception tout à fait erronée, comme l'ont bien vu Poulantzas (121) et Rey (126) dont les analyses nous ont déjà permis de définir le rôle de la rente foncière en tant qu'articulation entre plusieurs MP (t. 2, n° 81). Mais si Marx présente autant de lacunes et d'erreurs, en quoi ses thèses sont-elles fondatrices ? Ne risque-t-on pas de prêter une valeur fondatrice aux citations que l'on choisira, dans son œuvre, parce qu'elles soutiennent opportunément telle position dont on se fera l'avocat ?

Que l'on se rassure ! Nous ne sommes pas, ici, dans un domaine où les méthodes de l'exégèse et de l'apologétique pourraient s'infiltrer sournoisement. La théorie des classes ne peut souffrir l'approximation ou l'incohérence. Si Rey et d'autres ont pu redresser les conclusions de Marx sur la rente foncière, c'est en s'aidant de sa propre logique et en montrant comment et pourquoi il avait été inconséquent en la matière. Les thèses de Marx ont valeur fondatrice parce qu'elles donnent une représentation pertinente du réel social et parce qu'elles assurent la cohérence de cette représentation et son adaptabilité au mouvement du réel. Leur adéquation au réel doit évidemment être vérifiée sans cesse et l'on ne manquera pas d'y revenir. Mais tenons-nous-en, pour le moment, à leur cohérence interne et à leur capacité de développement, non point pour en présenter un exposé didactique, mais bien pour cerner la problématique des classes. À cette fin, je fais choix d'un cheminement qu'il est bon de présenter d'entrée de jeu, parce qu'il pourra sembler sinueux et réitératif, alors qu'en fait il vise à maîtriser graduellement des difficultés nombreuses, sans laisser aucun point délicat dans l'ombre :

— pourquoi les classes sont-elles apparues tardivement sur la scène de l'histoire, alors que leur existence, réelle mais voilée, a précédé, de plusieurs millénaires, leur évidente révélation ?

— qu'est-ce qui fonde leur existence réelle ?

— qu'est-ce qui autorise à tenir les expressions : « luttes de classes » et « sociétés divisées en classes » pour deux formules exactement identiques, pour deux expressions de la même réalité ?

— pourquoi et comment les classes peuvent-elles être dites à la fois réelles et voilées, tant qu'aucune manifestation évidente ne révèle leur existence ?

— en quoi la conception des classes est-elle dépendante des modalités choisies pour les représenter et, spécialement, de l'échelle de représentation du réel social ?

— comment concevoir les rapports entre les classes sociales et les individus qu'elles sont censées classer ?

— existe-t-il des classes, fondées ou enracinées hors l'infrastructure économique, dans l'infrastructure matérielle du pouvoir et de l'idéologie, c'est-à-dire dans les Appareils (le chapitre 2 sera intégralement consacré à cette vaste et délicate question) ?

— comment faut-il se représenter la dynamique des classes, c'est-à-dire le mouvement des contradictions qui entretiennent leurs luttes pérennes et qui, de ce fait, les divisent et les déforment ?

— comment peut-on, dès lors, faire usage du vocabulaire traditionnel où les classes voisinent avec les couches sociales, les fractions de classe, etc. ?

Ces deux dernières séries de questions dépendent évidemment des précédentes. Elles explicitent plusieurs des conséquences à tirer des réponses antérieurement données. Aussi trouveront-elles place dans un chapitre 3, dont l'objet principal sera d'appliquer et de concrétiser les analyses précédentes. Le chapitre 3 et l'annexe qui en détaillera certains résultats devront fournir l'ensemble des éléments requis pour l'analyse, en termes de classes, des divers systèmes FE + Appareil qui nous sont déjà connus (t. 3, n° 51).

[Retour à la table des matières](#)

**2.** Les classes sont, d'abord, une rumeur qui vient de France et d'Angleterre et qui se répand, au XIX<sup>e</sup> siècle, dans toute l'Europe et dans maints Nouveaux Mondes.

La rumeur de Paris est politique. Elle exalte la « classe moyenne », chère à Guizot et à Thierry (210), c'est-à-dire la classe qui s'est affirmée contre les privilèges et l'aristocratie et contre les turbulences du bas peuple ouvrier et paysan. Guizot retrace la généalogie de cette « classe moyenne » jusqu'aux bourgeoisies des communes médiévales. Tocqueville observe son cousinage américain. Les codes, la Charte, le Parlement, le suffrage censitaire, la Garde nationale servent d'emblèmes à cette « classe moyenne ». Elle est l'héritière assagie de la Révolution française, elle exemplifie le Nouveau Régime, fondé sur l'égalité des propriétaires devant le pouvoir.

La rumeur anglaise est industrielle. Elle exalte la manufacture, le machinisme, le commerce, le libre-échange. Elle prête plus d'attention aux lois douanières qu'aux constitutions et se méfie des grands systèmes — et des croisades, de style napoléonien, qu'ils peuvent provoquer. La « classe moyenne », dont elle vante les vertus, n'est pas un amalgame indistinct de propriétaires. C'est une bourgeoisie industrielle et marchande qui affronte deux autres classes puissantes et actives, celle des propriétaires fonciers, hostiles au libre-échange, et celle des ouvriers, déjà nombreux et dont le mouvement chartiste fait vite sentir la force.

Ainsi, les classes sociales apparaissent peu à peu comme ce *qui donne un sens aux bouleversements révolutionnaires* dont l'Europe est le siège. L'incompréhensible tumulte de la Révolution française se résout en une nouvelle division du travail politique, où des procédures convenables doivent associer tous les propriétaires à l'exercice du pouvoir. Le sacrilège révolutionnaire est conjuré : on sait que l'ordre peut régner dans une société où la « classe moyenne » participe au pouvoir. D'autant que la montée de l'industrie précise les contours de cette classe, en élargissant et en renforçant sa puissance intrinsèque qui est celle de l'argent, et non plus celle du sang, du rang ou du mérite. Le sens de la Révolution française chemine tortueusement dans les divers régimes politiques, au gré des péripéties qui les agitent, et l'on peut dire, par exemple, que les révolutions de 1848 font beaucoup pour sa propagation. Mais le sens de la révolution industrielle est plus facile à percevoir, dès que l'industrie s'installe et manifeste, sans délai, ses effets évidents : agglomération d'une immense population ouvrière, accumulation ostentatoire de la richesse bourgeoise. Engels ne s'y est pas trompé : « c'est précisément [la] révolution industrielle qui, la première, a partout fait la lumière dans les rapports de classes » (99, 15).

Mais la clarté peut être dangereuse. On comprend pourquoi divers éléments de la bourgeoisie en viennent à se concevoir comme une classe : ils s'affirment comme un groupe social d'un *genre nouveau*, par opposition aux ordres, aux états, aux rangs, par lesquels les sociétés d'Ancien Régime identifiaient leurs différentes composantes. Un groupe d'un genre nouveau, qui n'est plus héréditaire (on en sort par faillite ou par prodigalité), et n'est pas clos (la propriété est censée récompenser le travail et l'épargne). Donc un groupe qui, pour se définir, choisit

des références objectives. Il se conçoit comme une classe, parce que la société, comme la nature, est une collection d'êtres (ou d'objets) distincts que l'on doit ranger selon leurs propriétés distinctives. La nouvelle « classe moyenne » se reconnaît à une qualité tout à fait distinctive qui est, précisément, sa propriété, sa fortune. À ce titre, elle se distingue « tout naturellement » des classes inférieures qui possèdent peu ou n'ont rien, comme elle se distingue des classes supérieures qui sont les séquelles prétentieuses des anciennes hiérarchies sociales, avec lesquelles il a fallu composer. Bref, c'est une classe *moyenne*. Mais il se trouve que l'industrie, en confortant la « classe moyenne », rend turbulentes les classes inférieures et enfle démesurément l'une d'entre elles, qui bientôt va se dire classe ouvrière et reprendre, à frais nouveaux, la lutte contre les nouveaux privilèges dont jouit la « classe moyenne » : la grève, la défense des travailleurs, le relèvement des salaires, l'extension universelle du suffrage et même l'abolition de la propriété vont devenir les mots d'ordre favoris des organisations qui agitent les classes populaires, qui prétendent représenter la classe ouvrière, et qui veulent susciter une guerre civile permanente, une incessante lutte des classes. C'en est trop : la « classe moyenne », à peine née, se suicide comme classe. Entendez simplement qu'elle abandonne l'idée nouvelle qu'elle se faisait d'elle-même : elle ne se dit plus « classe moyenne », parce qu'il n'y a pas de classes sociales, pas de distinctions tranchées entre les hommes qui peuplent la société, il n'y a qu'un infini dégradé de conditions qui naissent du mérite, du risque, du travail et, peut-être aussi, du hasard (ou de la divine providence). En France, ce mouvement est saisissant. La bourgeoisie, qui se voulait « classe moyenne » jusqu'en 1848, découvre cette année-là combien la conception des classes est sacrilège : le mot est de Guizot (210) et il est prononcé presque au moment où Marx et Engels publient leur *Manifeste. La classe, comme mode d'identification sociale, change de camp*. Le premier chapitre des débats sur l'existence et la nature des classes sociales est clos. Et l'on se dispensera de suivre, en leurs détails, les chapitres suivants de cette histoire, car une première conclusion essentielle est désormais à notre portée : *c'est que les classes sociales peuvent désigner deux réalités tout à fait différentes, sinon étrangères l'une à l'autre.*

Première réalité : un mode d'identification sociale. Non sans bavures, approximations et repentirs, des éléments de la société se définissent eux-mêmes, puis s'identifient réciproquement, en termes de classes. Les classes deviennent, de la sorte, une formule identificatrice des différences sociales, de l'hétérogénéité sociale, formule qui entre en compétition avec celles qui étaient pratiquées par les sociétés antérieures : ordres, états, etc. La première réalité sociale, que l'on désigne ainsi en termes fort vagues, fait évidemment problème : pour la rendre intelligible, il faudra se donner les moyens d'analyser, dans toute leur généralité, les processus sociaux d'identification collective et différentielle (t. 1, n° 83), il faudra comprendre pourquoi et comment les hommes qui sont rassemblés dans une société donnée se reconnaissent comme membres de celle-ci et il faudra comprendre pourquoi et comment cette commune appartenance sociale s'accompagne de la reconnaissance, au sein de la société commune, de différences qui spécifient, les

uns vis-à-vis des autres, divers éléments de cette société qui se tiennent pour distincts.

Seconde réalité : un mode d'enracinement dans l'infrastructure sociale. Les identifications différentielles que peuvent former les divers éléments d'une même société ne sont pas des manifestations arbitraires ou aléatoires, mais des expressions plus ou moins transformées de leur situation effective. L'idée que les hommes-en-société se font des différences les plus essentielles et les plus massives qui les séparent n'est jamais sans rapport avec les différences qui existent pratiquement entre eux. Des coutumes, des traditions, des lois, des inégalités immédiatement perceptibles (de richesse, de pouvoir, etc.), bref des pratiques sociales multiples sous-tendent cette idée. Ainsi, par exemple, le nouveau rôle politique et le nouveau statut juridique, conquis par les propriétaires de toute origine, grâce à la Révolution française, ou, plus encore, les nouveaux modes d'activité et d'enrichissement que l'industrie offre aux possesseurs de capitaux, donnent évidemment une certaine consistance à l'idée qu'il existe désormais une « classe moyenne ». La situation faite aux travailleurs de l'industrie et le rapide gonflement de leurs effectifs donnent, de même, une signification évidente à l'idée qu'il existe une classe ouvrière. Marx pousse plus avant l'analyse des différences effectives entre les divers éléments de la société. Il ne se contente pas de constater les inégalités apparentes, en termes de revenus, de richesse, de travail, de statut juridique et politique, de modes de vie, etc. Inspiré, comme il le souligne lui-même, par les recherches des historiens français et des économistes anglais (106, 119), il affirme qu'en dernière analyse, les sociétés sont composées de classes distinctes et opposées, définies par leurs places respectives dans l'infrastructure économique de la société.

Si l'on veut résumer d'un mot chacune des deux réalités distinguées ci-dessus, on dira que la première est la *classe-identité*, et la seconde la *classe-statut*. Toutes deux font leur apparition, sur la scène sociale, durant le premier XIXe siècle. La *classe-identité* est mise en lumière par la révolution industrielle et devient, dès lors, l'une des formes de la conscience sociale, l'une des formes de l'idéologie en vigueur dans les sociétés que la révolution industrielle transforme. La *classe-statut*, de son côté, fait, au même moment, l'objet des recherches d'historiens, d'économistes ou de doctrinaires socialistes, mais c'est chez Marx qu'elle trouve son expression théorique la plus accomplie.

La *classe-identité* et la *classe-statut* sont, si l'on peut dire, deux réalités aussi réelles l'une que l'autre. La *classe-identité* s'épanouit dans le discours social (t. 1, n° 81), c'est-à-dire dans le débat des idées : elle y prend la relève des états et des ordres, qui sont des formes d'identification différentielle propres à l'Ancien Régime. La *classe-statut* (si, du moins, l'on suit les analyses de Marx) est une réalité d'un autre ordre, un effet nécessaire de l'agencement social. Ces deux réalités ne doivent pas seulement être distinguées, pour les besoins de l'analyse, ce sont des réalités toujours distinctes, en toute société. *L'identité d'une classe n'est*

*pas un reflet mécanique de son statut.* Marx et surtout Engels ont parfois des formulations malheureuses ou trop rapides, à cet égard, mais pour qui les lit attentivement, comme Lénine, Gramsci et bien d'autres ont su le faire, le cas n'est pas douteux. Le statut de chaque classe est déterminé par son rapport au moyen de production ou par son rôle fondamental dans l'agencement infrastructurel du pouvoir et de l'idéologie. Quant à l'identité d'une classe, c'est-à-dire la façon dont les membres d'une classe donnée conçoivent leur situation dans la société et leur propre condition, c'est une tout autre affaire : les formes politiques et juridiques suivant lesquelles cette société est organisée et les idéologies qui ont cours en son sein pèsent de tout leur poids sur l'identification de chaque classe. Autrement dit, on ne peut comprendre l'identification des classes sociales que si l'on sait analyser les structures politiques et idéologiques de la société, donc, démonter le système des médiations extraordinairement complexes qui relie le statut d'une classe à l'identification qu'elle manifeste. Ou qu'elle ne manifeste pas : car il est, on le verra, de nombreuses classes qui ne réussissent pas à exprimer une identité qui leur soit propre et qui se trouvent fragmentées ou amalgamées sous des identités qui, non seulement, déforment la réalité de leur statut de classe, mais même l'oblitérent complètement. Il suffit, à cet égard, de songer à l'étonnant amalgame de bourgeois, de paysans, d'ouvriers, d'artisans et de marchands qui s'identifiaient, plus ou moins, comme tiers état, lorsque la préparation des états généraux de 1789 a donné à cette identité commune un regain transitoire d'efficacité.

L'apparition tardive des classes sociales sur la scène de l'histoire perd ainsi son mystère. Les diverses formes de *classe-identité* commencent à se manifester à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Auparavant, les classes sociales — c'est-à-dire les *classes-statut* — se manifestaient sous d'autres identités, plus diffuses, plus imprécises, mais tout aussi prégnantes. Car ces *classes-statut* existaient bel et bien depuis des millénaires. Quand on analyse l'infrastructure matérielle des sociétés précapitalistes où les hommes s'identifient en termes de castes, d'ordres, d'états, etc., on découvre la structure de classes de ces sociétés : le montrer sera l'affaire du présent volume.

Encore faut-il prévenir une objection que ne manqueront pas de formuler les historiens attentifs aux mentalités et aux formes concrètes dans lesquelles les hommes vivent leur propre histoire : comment peut-on dissocier l'identité effective des groupes sociaux de leur statut « objectif » ou « théorique » ? comment peut-on dire que la lutte des classes est le moteur de l'histoire, et réduire ces classes à d'abstraites ou à d'imaginaires *classes-statut* ? L'objection, à vrai dire, est double : elle porte sur la réalité des classes-statut et sur leur rôle dans les luttes qui font l'histoire.

La réalité des *classes-statut* pose un problème théorique décisif qui n'est pas sans rappeler une discussion antérieure sur l'existence ou non de structures économiques, analysables comme telles, dans les sociétés encore indemnes du capitalisme, ou même du marché (t. 2, n<sup>o</sup> 3). On abordera fructueusement ce

problème, si l'on veut bien réfléchir à ceci : l'air que l'on respirait à Sumer était-il composé, comme le nôtre, d'azote et d'oxygène ? l'eau que buvaient les Anciens Grecs était-elle formée, comme la nôtre, d'hydrogène et d'oxygène ? Ce sont les chimistes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles qui ont reconnu l'existence de l'oxygène, de l'hydrogène ou de l'azote, et nul ne doute que leurs découvertes sur la composition de l'air ou de l'eau aient une valeur « rétrospective ». La théorie marxiste des classes sociales a même valeur : elle permet de repérer, dans l'énorme *objet* social, des éléments plus simples, tels le mode de production ou la classe sociale. Que cette découverte date, elle aussi, du XIX<sup>e</sup> siècle doit-il empêcher de l'appliquer aux sociétés mortes, fût-ce depuis plusieurs millénaires ? L'argument, il est vrai, est analogique : il peut suggérer, mais ne démontre rien, car les objets sociaux sont tout à fait différents des objets naturels. J'en conviens volontiers (t. 1, n° 1), mais persévère néanmoins. Toute société est un système matériel de relations sociales établies *entre* les hommes. Tout concept théorique, proposé en vue de construire une représentation qui rende intelligible cet objet social, saisit une partie de ces relations sociales et s'efforce d'en synthétiser les propriétés essentielles. Les classes sociales sont un concept de ce genre : si les relations sociales, que ce concept saisit et rend intelligibles, existaient effectivement dans une société donnée, aussi ancienne soit-elle, cette société est justiciable de ce concept. Or, on verra que la théorie des classes sociales explicite *les propriétés des systèmes FE + Appareil*, dont on a déjà reconnu l'existence, dans les sociétés les plus diverses et les plus anciennes, et l'on doit donc s'attendre que l'on trouve, en ces sociétés, de réels systèmes de classes.

Doit-on penser, pour autant, que c'est la *lutte des classes-statut* qui fait l'histoire ? Cela reviendrait à dire que l'histoire est le produit de systèmes de relations sociales qui s'affronteraient, on ne sait trop comment, en entraînant les hommes, pris dans ces relations sociales, comme la marée entraîne le sable des plages ; à dire que l'histoire se joue sans les hommes, ou à travers eux... Telle n'est évidemment pas la position que j'entends soutenir — ni non plus la position que soutient Marx. Les classes sociales dont les luttes font l'histoire sont non pas ce que j'appelle les *classes-statut*, mais bien la totalité vivante (l'unité dialectique) des classes-statut et de leurs identifications effectives. Les luttes de classes sont des luttes de classes déguisées en castes, maquillées en états ; ou, tardivement, des luttes de classes ayant acquis une identité de classe qui, d'ailleurs, ne correspond jamais parfaitement à la réalité de leur statut (t. 1, n° 122). Bref les luttes de classes sont des affrontements d'hommes-en-société, saisis dans la plénitude de leur être social. Mais l'on ne saurait représenter clairement cette plénitude, si l'on ne s'obligeait à progresser par étapes. En brûlant ces étapes, on obtient, au mieux, une quelconque variante de la théorie du reflet, par laquelle le Marx des mauvais jours court-circuite une dialectique très complexe, ou, au pis, une quelconque variante des théories idéalistes de l'histoire, gommant les lourdes déterminations des classes-statut, pour prêter une attention exclusive aux humeurs des princes, aux opinions des foules et aux mentalités de groupes découpés par l'historien au gré de sa fantaisie ou de sa documentation...

[Retour à la table des matières](#)

3. Si ce n'est pas *la lutte des classes-statut* qui fait l'histoire, et si le présent volume est exclusivement consacré à l'étude de ces classes-statut, faut-il en déduire que les luttes de classes y seront ignorées ? Assurément pas.

Qu'elles soient réduites à leur dimension « statutaire » ou à leur dimension « identitaire », ou qu'elles soient saisies dans la plénitude de leurs déterminations, *les classes sociales sont toujours inintelligibles comme objets isolés*. Elles se définissent nécessairement comme un système de classes en lutte. Une analyse, provisoirement cantonnée dans l'étude des classes-statut, ne peut rendre compte des luttes de classes effectives, mais elle peut montrer de *quel potentiel de luttes chaque système de classes est porteur*.

Si l'on veut bien suspendre, jusqu'au prochain chapitre, toute référence aux classes sociales enracinées dans l'infrastructure matérielle du pouvoir et de l'idéologie, c'est-à-dire dans les Appareils, on peut constater, avec Engels, que les « classes sociales en lutte l'une contre l'autre sont toujours des produits des rapports de production et d'échange » (43, 57). L'étude de ces rapports de production et d'échange nous a permis de reconnaître, en chaque société, l'existence d'une FE où s'articulent plusieurs modes de production. Chacun de ces MP, à son tour, nous est apparu comme un système de relations de propriété et de production qui règle l'usage des moyens de travail *par* les travailleurs et *pour* les propriétaires (t. 2, n° 25). Les places et les rôles assignés aux propriétaires et aux travailleurs, par les divers MP, fondent l'existence des classes sociales, définissent leur nature, règlent leur antagonisme. Les classes, enracinées dans un même MP, se définissent réciproquement par le type d'exploitation qui les relie et qui les oppose. Les luttes de classes ont, pour moteur premier, l'exploitation économique, réglée par les rapports de production eux-mêmes.

Le rôle tout à fait fondamental que jouent les divers types d'exploitation oblige à les concevoir avec la plus grande précision. À cette fin, il faut d'abord repérer ce qui, pour chaque MP, constitue l'essence même de l'exploitation, par-delà les accidents divers qui épaississent cette détermination essentielle. Soit, par exemple, le MP capitaliste, à l'analyse duquel Marx a consacré tous ses soins (t. 2, n° 50). Les différences multiples qui séparent et opposent les propriétaires et les travailleurs de ce MP ont été à tel point soulignées, depuis un ou deux siècles, par les organisations qui se sont employées à rendre l'exploitation plus dure encore en y ajoutant la conscience de l'exploitation (comme le conseillait Marx), que le concept d'exploitation s'est lourdement chargé de connotations plus ou moins pertinentes. Marx lui-même a dû inviter les socialistes allemands à rectifier le tir, lorsque, dans sa *Critique du programme de Gotha*, il leur a rappelé qu'il était impossible de promettre aux ouvriers le « produit intégral de leur travail », car

l'amortissement du capital fixe, l'investissement additionnel, les « besoins de la communauté (écoles, installations sanitaires, etc.) », l'entretien de ceux qui sont incapables de travailler et les frais généraux d'administration de la société elle-même seraient nécessairement à prélever sur le produit de leur travail (105, 22). Ainsi, l'exploitation capitaliste ne se reconnaît ni au détail des différences, multiples mais secondaires, qui séparent les genres de vie et les niveaux de vie des capitalistes et des ouvriers, ni non plus à une définition sommaire qui ferait du quantum de la plus-value son repère unique ou essentiel. On verra plus loin ce qu'il en est exactement, mais l'exemple suffit à marquer ce premier point : chaque type d'exploitation est à définir attentivement si l'on veut repérer correctement les classes qu'il oppose et relie.

Une telle analyse est d'autant plus nécessaire que deux complications majeures viennent généralement en déplacer les résultats. Première complication : les MP n'existent jamais à l'état pur, dans un parfait isolement, ils coexistent en FE complexes où ils se compénètrent et se déforment sous la prédominance de l'un d'entre eux (t. 2, n° 84). De ce fait, les types d'exploitation, propres aux divers MP coexistants, sont eux aussi déformés et il faut comprendre, cas par cas, de quelle façon ils le sont, afin de rendre intelligibles les rapports effectifs des classes sociales, enracinées en divers MP, qui coexistent de la sorte. Seconde complication : on pourrait croire que chaque MP détermine deux classes sociales, celle des propriétaires, au pôle actif de l'exploitation, et celle des travailleurs, à son pôle passif. Mais tel n'est pas toujours le cas, loin s'en faut. Il nous faudra comprendre ce que sont les formes d'exploitation et les types de classes propres aux MP qui, comme le MP artisanal, se caractérisent par une certaine confusion ou « soudure » (t. 2, n° 26) des propriétaires et des travailleurs. Et surtout, il nous faudra comprendre ce que sont les éventuelles classes moyennes qui se forment dans le « travailleur collectif » (t. 2, n° 64) qu'engendrent le MP capitaliste et plusieurs de ses successeurs.

L'analyse peut réduire de telles complications, en les isolant et en les démontant pièce à pièce, mais elle n'atteint à un résultat satisfaisant que si elle permet, finalement, de recomposer, dans son intégralité, le système complet des classes sociales, effectivement affrontées en une même société, c'est-à-dire sur la base d'une même FE. Les luttes de classes, fondées sur les divers types d'exploitation économique, ne sont pas des luttes sectorielles qui se laisseraient enfermer dans le champ clos de chaque MP. Ce sont des luttes qui s'inscrivent dans la société tout entière, qui mettent en jeu simultanément toutes les classes et qui, comme celles-ci, ne sont intelligibles que comme système total. Mieux : il faut savoir que, pour une société donnée, le système des classes sociales et le système des luttes de classes sont des expressions identiques, des formulations équivalentes désignant une même réalité.

Si cette dernière affirmation peut surprendre, c'est assurément parce que l'on se fait, trop souvent, une idée inexacte des luttes de classes. Une révolution, une

guerre civile, une grève dure et longue, une puissante manifestation de rue, si possible violemment chargée par la police : voilà les images, dramatiques et romantiques, que les luttes de classes évoquent tout d'abord. La longue patience dont doivent faire preuve les militants responsables des organisations de classe, c'est-à-dire des organisations qui se veulent au service d'une classe (ou à sa tête...), les rend sensibles à d'autres aspects, déjà moins flamboyants, de ces mêmes luttes : le permanent syndical sait qu'il faut expliquer, convaincre, recruter, organiser ; le militant politique pratique sans cesse l'agitation et la propagande ; le fonctionnaire d'une organisation patronale sait être vigilant pour atténuer la loi sociale qui renforcerait par trop la force des syndicats ou pour soutenir le contentieux qui fournira la bonne jurisprudence, etc. Mais les manifestations éclatantes, comme les travaux spécialisés, ne révèlent que les formes paroxystiques ou professionnelles des luttes de classes. S'en tenir là, c'est ignorer l'essentiel, c'est-à-dire les formes latentes de ces luttes, omniprésentes et quotidiennes. C'est comme si l'on réduisait l'examen des phénomènes électriques à l'observation des orages et à l'étude de l'activité déployée par les travailleurs de l'EDF, en oubliant tous les emplois industriels, scientifiques, radiophoniques et domestiques de l'électricité ! Les formes latentes des luttes de classes ne sont pourtant pas difficiles à déceler, en certains cas au moins. Le fonctionnement de l'usine ou du marché du travail peut en fournir d'innombrables exemples : négociation ou imposition des rémunérations, réglage du volume et des conditions de l'embauche ou du licenciement, organisation du travail, pratique (et répression) du syndicalisme dans l'entreprise, etc. En fait, les luttes latentes demeurent perceptibles *au voisinage des racines des classes*, c'est-à-dire dans les diverses formes de la vie quotidienne qui sont directement liées à l'exercice de l'exploitation. À ce niveau, les tensions, qui éclatent parfois en luttes ouvertes, se font sentir même en l'absence de telles luttes. Par contre, les tensions plus lointaines, qui dérivent de l'exploitation, mais sont transformées par d'autres rapports sociaux, comme la domination ou l'hégémonie (t. 1, n° 93), occultent les rapports de classes qui sont pourtant à leur principe. Une élection législative peut encore laisser entrevoir les luttes de classes dont elle est indirectement chargée, mais le schisme d'une Église ou la vie littéraire masquent totalement leur lointain contenu de classes. Et pourtant les tensions inhérentes à toute structure sociale, tensions dont la racine première (mais non la cause unique) est l'exploitation économique, sont présentes et actives dans tous les aspects de la vie sociale et ces tensions ont pour nom la lutte des classes : c'est en cela qu'elle est le moteur de l'histoire, la dynamo de la société.

Sans doute faut-il, à ce point, revenir aux principes les plus fondamentaux de la théorie sociale, évoqués dès le début de la présente recherche (t. 2, n° 2) mais dont la justification ne pourra être acquise qu'en fin de parcours (t. 1, n° 117). Chaque société est à concevoir comme une totalité, que l'analyse peut décomposer, pour en permettre une claire représentation, mais qui, dans sa réalité, ne se laisse pas fragmenter en parties distinctes. Dans sa réalité, chaque société est *un système de classes* sous tension, un système de classes en lutte. L'analyse instancielle révèle

progressivement divers aspects de ce système et divers aspects de sa tension motrice.

L'instance économique éclaire la totalité sociale sous un angle qui permet de faire apparaître sa structure économique, de la caractériser comme un certain type de FE. En prolongeant cette instance, le présent volume va mettre en lumière les classes enracinées dans cette structure économique et va rendre manifeste le rôle de l'exploitation comme générateur des luttes de classes. Comme le montrera de façon plus détaillée le prochain chapitre, l'étude des appareils politiques et idéologiques nous a permis de compléter l'instance économique et de mettre en chantier les instances politiques et idéologiques. Le complément apporté à l'instance économique tient à ceci : les relations économiques, selon lesquelles les hommes employés loin de la production se procurent leur subsistance, ont été définies (t. 2, n° 115 et t. 3, n° 46). Dès lors, nous sommes en mesure de comprendre comment tous les hommes-en-société, actifs dans la production ou dans les appareils, assurent leur subsistance matérielle et pourvoient à l'entretien des inactifs qui dépendent d'eux. Nous disposons d'une représentation complète de l'infrastructure matérielle de la société, si bien que nous pouvons concevoir l'ensemble des classes sociales enracinées dans cette infrastructure et la situation de toutes ces classes au regard de l'exploitation économique. La notion, toute provisoire, de *classe-statut* n'a pas d'autre sens : elle désigne ce premier niveau d'analyse.

Mais nous n'en aurons pas fini pour autant avec les classes sociales. Les instances politique et idéologique, déjà amorcées par l'étude des appareils, nous permettront de poursuivre, dans les prochains volumes, l'analyse des classes. La première de ces instances mettra en lumière la nature des États et montrera comment le pouvoir qu'ils exercent exprime la domination d'une ou de plusieurs classes sur les autres. La seconde montrera comment les hommes, qui vivent en une société divisée en classes, se représentent le monde où ils vivent et comment une subtile hégémonie idéologique vient redoubler la domination politique. C'est à ce moment que la notion, toute provisoire, de *classe-identité* prendra une signification précise et qu'il sera possible de se représenter les classes sociales dans la plénitude de leurs déterminations.

Mais, il faut y insister, ces trois instances auront éclairé, sous des jours divers et complémentaires, une même réalité, une même totalité sociale. Elles auront, peu à peu, mis en lumière les trois aspects, non identiques mais intimement liés, de la tension qui règne nécessairement entre les classes, aspects que l'on aura saisis, analytiquement, sous les rubriques de l'exploitation, de la domination et de l'hégémonie. À s'en tenir à la seule exploitation, comme on devra s'y résoudre dans le présent volume, on ne découvrira qu'une seule dimension du *système de classes sous tension* qu'est une société et c'est précisément pour cela que l'on sera dans l'impossibilité de rendre pleinement compte des luttes de classes. On apercevra un potentiel énorme de luttes, mais il faudra attendre que l'on sache clairement ce que

domination et hégémonie veulent dire pour comprendre comment ce potentiel se réalise et avec quels effets.

J'admets bien volontiers, avec Touraine, que « c'est la conscience de classe qui définit la classe comme acteur réel » (229, 47), encore que je préfère parler d'identité, plutôt que de conscience, pour des raisons qui seront discutées en temps voulu. Mais je crois aussi, comme lui, que les luttes de classes ont une « base » objective (228, 51) et tout le propos du présent volume est d'analyser cette « base », c'est-à-dire de comprendre ce que « chaque classe sociale doit au fait qu'elle occupe une position dans une structure sociale, historiquement définie », et de comprendre comment « elle est affectée par les relations qui l'unissent aux autres parties constitutives de [cette] structure », comme le dit fort bien Bourdieu (205, 201).

Comme tout découpage dans une matière vivante, la distinction de la *classe-statut* et de la *classe-identité*, par laquelle se résume pratiquement la discussion précédente, sera parfois d'un maniement délicat. Quand, par exemple, Aglietta observe que « la superposition du racisme et du statut des femmes fournit la permanence de la hiérarchie des salaires observée aux États-unis dans la période du fordisme — travailleur masculin blanc/travailleur masculin noir/travailleur féminin blanc/travailleur féminin noir » (1, 149) —, fait-il usage de critères qui nous seront accessibles ou non, dès le présent volume, si le besoin s'en fait sentir ? L'infrastructure matérielle de la société ne nous explique pas, par elle-même, ce qu'est le racisme ou ce qui fonde les différences de statut social entre les sexes. Ces deux facteurs renvoient, finalement, aux structures politiques et, surtout, idéologiques de la société, donc à des domaines dont l'étude viendra ultérieurement. Ladite étude aura pour objet de faire comprendre, par exemple, comment le racisme se forme, comment il fonctionne, de quoi il se soutient. Point n'est besoin d'en posséder déjà les résultats pour constater empiriquement, comme le fait Aglietta, que le racisme a tel ou tel effet. Plus généralement, nous n'hésiterons pas à faire usage, dès à présent, de multiples références empiriques, relatives à l'âge, au sexe, à la race ou à la nationalité, aux branches, aux régions, etc., toutes les fois que ces références pourront préciser ou enrichir la représentation que nous voulons construire : celle des classes-statut et de leur potentiel de luttes fondées sur l'exploitation économique. En revanche, ce qui doit être rigoureusement exclu, c'est la définition ou la désignation de classes qui n'occuperaient pas une position bien précise et bien distincte dans l'infrastructure matérielle de la société, même si des données empiriques nombreuses peuvent être invoquées à l'appui d'une telle désignation. Pas plus qu'Aglietta, je ne crois à l'existence d'une classe ouvrière blanche et d'une classe ouvrière noire aux États-unis. Dans la FE américaine, il n'y a place que pour une seule classe ouvrière, même si de multiples différences, étrangères à l'infrastructure sociale, sont, par ailleurs, valorisées pour empêcher cette classe unique de s'identifier comme telle.

[Retour à la table des matières](#)

4. On sait que Marx n'a jamais donné une définition formelle des classes sociales, et l'on comprend pourquoi : rassembler en quelques lignes la liste des caractéristiques essentielles d'un système de relations sociales qui embrasse virtuellement toute la réalité sociale serait un vain exercice ; Marx n'a jamais « défini » les classes, pas plus qu'il n'a « défini » le capital : il a fait mieux, il a longtemps analysé le capital, comme les classes, sur des exemples multiples et souvent très complexes. On ne peut opposer à cette remarque l'exemple de Lénine qui aurait, dit-on, formulé une définition classique des classes sociales. En effet, ce texte souvent cité est tiré d'une brève brochure, publiée en juillet 1919, et dont l'objet principal est de saluer l'héroïsme des ouvriers de l'arrière, tandis que la guerre civile bat son plein. Ce n'est pas une définition, c'est plutôt une digression. Relisons-la quand même : « On appelle classes de vastes groupes d'hommes qui se distinguent par la place qu'ils tiennent dans un système historiquement défini de la production sociale, par leur rapport (la plupart du temps fixé et consacré par la loi) aux moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail et, donc, par les moyens d'obtention et la grandeur de la part des richesses publiques dont ils disposent. Les classes sont des groupes d'hommes dont l'un peut s'approprier le travail de l'autre, par suite de la différence de la place qu'ils tiennent dans un régime déterminé de l'économie sociale » (**81-II**, 589).

La médiocrité de la traduction ne doit pas cacher l'essentiel : Lénine définit bien les classes par leur position structurelle et par l'exploitation qui en résulte. En revanche, il ne dit mot de la conscience ou de l'identité de classe, alors qu'en maintes occasions, il sait être attentif à cette autre détermination. Sa « définition » s'applique seulement aux classes-statut et se révèle lourdement répétitive. Elle exprime quatre fois la même idée, car « la place dans un système historiquement défini de la production sociale », « le rapport aux moyens de production », le « rôle dans l'organisation sociale du travail » et l'appropriation du travail d'autrui (ou, plus généralement, de son produit) sont quatre concepts qui se superposent plus ou moins complètement et qui, toujours, s'impliquent réciproquement dans un MP donné. Ainsi, il n'est point de définition utile, ni d'une classe singulière ni des classes en général, autre que la référence au système des places, distinctes et opposées, que détermine l'infrastructure matérielle de la société.

Il y a toutefois, dans la « définition » de Lénine, une indication incidente qui mérite examen : les classes sont-elles de « vastes groupes d'hommes » ?

La taille des classes, c'est-à-dire la part de chacune d'elles dans la population sociale totale, peut varier considérablement d'un type de FE à l'autre (et, j'y reviendrai, d'un type d'Appareil à l'autre). La paysannerie tributaire peut sans

doute atteindre, voire dépasser, les 90 %. La classe ouvrière des FE capitalistes est d'ampleur plus modeste : je doute qu'elle ait jamais atteint les 70 %, même dans les sociétés capitalistes les plus développées. La classe artisanale paraît apte à rassembler, dans sa pleine maturité, une fraction de la population bien supérieure à celle que regroupe la bourgeoisie capitaliste la plus épanouie : on en jugera en comparant la société florentine du XIV<sup>e</sup> siècle à celle des sociétés capitalistes que l'on estimera la plus typique. Ainsi, les diverses classes, exploiteuses ou exploitées, qui se succèdent au fil de l'histoire, découpent chaque société en masses relatives fort inégales et très variables. En outre, la taille d'une classe donnée n'est jamais concevable comme une sorte de constante. Toute classe naît et meurt, non sans prendre, au cours de son existence historique, des dimensions qui pourront être très différentes d'une société à l'autre. Par exemple, la bourgeoisie capitaliste, aujourd'hui présente dans les trois quarts, au moins, des sociétés contemporaines, s'y est formée à des époques et dans des contextes très dissemblables, et y coexiste avec une gamme d'autres classes qui, d'un pays à l'autre, est fort diversement composée : elle y absorbe donc des fractions très variables de la population locale.

Les grandes variations dont la taille des classes fait preuve se heurtent-elles néanmoins à une certaine limite, en dessous de laquelle aucun groupe social ne saurait être considéré comme une classe ? On peut en douter, si l'on considère que, dans un pays comme la France actuelle, la classe capitaliste rassemble environ 2 % de la population (n° 69) et si l'on estime qu'en certaines sociétés la classe des propriétaires esclavagistes ou tributaires et, plus encore, la classe des capitalistes marchands (annexe 1 n° 10) peuvent rassembler moins de 1 % de la population. À supposer que ces estimations soient validables, on pourrait donc être enclin à rejeter la suggestion de Lénine sur les vastes groupes d'hommes. On aurait tort, cependant, car cette indication — dont Lénine n'explique pas la portée — me paraît de nature à révéler l'un des caractères essentiels de toute classe sociale et de toute société divisée en classes : *son abstraction réelle*.

Une classe sociale existe comme telle — c'est-à-dire comme classe-statut, comme objet social, sinon comme sujet social — si son effectif est suffisant pour la rendre impersonnelle, abstraite et, en quelque sorte, automatique et indépendante des particularités individuelles de ceux qui la composent, c'est-à-dire de ceux à qui l'agencement social assigne une certaine place, une certaine position et un certain rôle. Si la division sociale du travail esquisse déjà une telle spécialisation, mais si les individus qu'elle spécialise demeurent si peu nombreux que, dans leurs rapports entre eux et avec les autres membres de la société (les membres des autres classes, formées ou en formation), les rapports personnels l'emportent sur *la logique des relations sociales impersonnelles*, la classe qu'ils annoncent ne se spécifie pas encore. Quelques rarissimes marchands, qui délaissent l'artisanat, se spécialisent dans le commerce et se font même un peu banquiers, ne suffisent pas à former une classe capitaliste marchande, dans les jeunes cités italiennes : il faut, en outre, que leur nombre s'accroisse, que leur fonction se stabilise, que les liens se multiplient entre eux et leurs homologues des

cités voisines ou leurs agents des foires lointaines, pour que les singularités de leurs positions et de leurs liens personnels s'effacent derrière une loi commune qui devient la loi de leur fonction, de leur classe, et qui devient aussi l'aune à laquelle leurs comportements singuliers se mesurent comme écarts. Cette loi commune ne s'édicte pas, elle n'émane d'aucun pouvoir, elle a la force automatique d'une règle du jeu social, elle s'expérimente et se modèle dans la pratique, même si elle reçoit éventuellement une consécration politique. Si l'on joue selon cette règle, on est marchand-banquier, bientôt on ne peut l'être qu'en jouant pleinement son jeu ; si l'on s'en écarte, à moins d'innover génialement, on court grand risque d'être déclassé, on perd la confiance de ses pairs, le crédit de ses clients, etc. La règle, qui est faite d'usages plus ou moins formalisés, est devenue souveraine. Elle atteste qu'une position nouvelle s'est incrustée dans la structure sociale, elle marque l'existence effective d'une nouvelle classe. Combien de temps aura-t-il fallu pour que cette classe se forme ? Quel effectif cette classe aura-t-elle dû rassembler pour que sa fonction et sa position propres s'affirment dans le jeu social et deviennent indépendantes des individus qui occupent cette position et remplissent cette fonction ? Il n'est aucune réponse passe-partout à de telles questions. Mais il est légitime de les poser et de les résoudre, cas par cas, en chaque situation historique concrète.

D'autres exemples auraient évidemment pu remplacer celui des capitalistes-marchands. Il ne suffit pas que quelques rares esclaves soient casés sur des lopins privatifs pour que le colonat s'instaure. Il ne suffit pas que quelques manœuvriers n'aient à vendre que leurs bras, à des maîtres-artisans qui les emploient rarement, pour qu'une classe ouvrière s'établisse ! Il ne suffit pas que quelques rares manufacturiers déjouent les contraintes corporatives pour que la bourgeoisie industrielle prenne forme. Encore faut-il que *le changement fasse système*, qu'il s'étende et se régularise, bref qu'il devienne non plus un accident local ou temporaire, mais bien l'un des traits durables et répétitifs de la structure sociale, fût-ce en une position encore mineure.

Si l'on suit cette analyse, il en résulte qu'une classe sociale ne peut jamais être confondue avec un groupe social empiriquement donné. L'un est un ensemble concret, d'effectif réduit, et où l'analyse peut déceler le jeu subtil et masqué de multiples déterminations lointaines (celles qui conditionnent le *connubium*, l'habitat, le métier, etc.). L'autre est, au regard de chacun des groupes concrets, une abstraction qui semble transcender ces groupes et valoriser presque arbitrairement certaines des différences qui, dans le quotidien de la vie sociale, demeurent parfois assoupies. Mais c'est une abstraction réelle dans la mesure où les déterminations et les oppositions de classes sont effectivement opérantes dans la société et se font sentir, finalement, jusqu'en chacun des groupes concrets qui y sont enchevêtrés. Au demeurant, les rapports entre les classes-statut et les groupes sociaux concrets ne se réduisent pas à l'opposition un peu schématique qui vient d'être présentée : on aura mainte occasion d'y revenir.

L'hypothèse qui vient d'être esquissée se présente ainsi : une classe-statut enveloppe l'ensemble des détenteurs d'une position donnée dans l'infrastructure sociale ; son existence implique que cette position soit occupée par un nombre d'individus suffisamment grand, pour que l'exercice des relations sociales qui découlent de cette position devienne indépendant des particularités personnelles des individus qui l'occupent. Naturellement, la position à laquelle on se réfère ne doit pas être entendue de façon unilatérale : elle ne définit jamais une classe isolée, mais toujours une classe prise dans son rapport d'opposition à une ou plusieurs autres classes. Quant au nombre des individus concernés, dire quand il devient suffisamment grand est une donnée historique concrète : elle dépend du type de MP ou de FE, de l'aire économique où ils se déploient (t. 2, n° 111), du *quantum* de la population sociale et de l'état des vecteurs disponibles pour supporter les communications au sein de cette population (t. 3, n° 47) ; c'est donc une limite relative et historiquement déterminable.

— En deçà de cette limite, une classe donnée n'existe pas encore. Cela signifie que ses éléments virtuels, qui commencent à occuper une nouvelle position dans l'infrastructure sociale, demeurent pris dans les formes et la logique d'une position antérieure ; par exemple, ils sont déjà en passe de devenir marchands-banquiers, mais fonctionnent encore à la manière des maîtres-artisans. Cela peut également signifier que ses éléments virtuels deviennent provisoirement *inclassables* : j'y reviens à l'instant. L'hypothèse que j'avance me paraît s'appliquer également aux sociétés primitives. Elle permet de faire l'économie du « communisme primitif », cher à Engels (44). Il paraît vraisemblable, en effet, que, dans l'infiniment longue histoire qui a conduit l'espèce animale-humaine à former des sociétés, divisées en classes et soumises à un État, les bandes humaines en tous leurs avatars, puis les communautés pré-étatiques en toutes leurs formes, ont toujours été le siège de différenciations internes qui, à partir des données éthologiques propres à l'espèce animale-humaine, ont abouti aux diverses formes embryonnaires, de la division sociale du travail, dont les archéologues et les ethnologues portent témoignage. Mais cette division du travail ne paraît pas pouvoir se cristalliser en classes, tant que les communautés demeurent d'une dimension réduite. Quelques dizaines, quelques centaines d'individus constituent, me semble-t-il, une masse sociale trop légère pour que les relations sociales puissent devenir *réellement abstraites*, quels que soient le degré et la pérennité de la division du travail. Par contre, l'hypothèse centrale de *l'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* me paraît toujours valide. C'est dans le processus par lequel les communautés se sont enflées, par croissance démographique ou par annexions guerrières, que s'opèrent, d'un même mouvement, deux transformations décisives : l'État, comme repli de la société sur elle-même, devient indispensable, cependant que la population dépasse le seuil critique au-delà duquel la division sociale du travail commence à se réifier en classes.

L'hypothèse que je soutiens aide également à l'intelligibilité de phénomènes contradictoires qui se révèlent dans le détail des grandes sociétés. Pour en juger, il

faut se souvenir que la représentation que l'on donne du réel social est dépendante de l'échelle choisie. L'étude des systèmes de classes n'échappe pas à cette remarque. Dans son principe, cette étude prend pour objet une société totale réelle, c'est-à-dire, en première approximation, l'ensemble du domaine soumis à un État donné. Au sein d'une telle société, le système des classes n'est pas homogène. La répartition territoriale des classes est inégale : des localités, des régions, des secteurs peuvent présenter des condensations de classes (et donc des rapports de forces entre elles) qui s'éloignent considérablement de la moyenne nationale, seule perceptible dans une étude globale. Ces écarts à la moyenne ont d'ailleurs des significations distinctes, selon le degré d'intégration économique (t. 2, n° 89) que procure la FE en vigueur, et même, selon que la structure économique de la société, soumise à un État donné, se laisse *ou non* représenter par une seule FE (t. 2, n° 111). Si plusieurs FE coexistent, enchevêtrées ou juxtaposées dans une société comme l'Empire romain ou les États-unis du premier XIXe siècle, l'étude des classes sociales devra évidemment tenir compte de cette hétérogénéité : là, une « moyenne nationale » n'aurait encore aucun sens. Si une seule FE occupe l'aire d'un État donné, les capacités d'intégration économique dont elle est porteuse seront néanmoins à considérer, car c'est d'elles que dépend *l'effet de classe à distance*, c'est-à-dire l'intensité des phénomènes de résonance ou de liaison entre les éléments d'une même classe, épars en des localités et en des régions diverses. Derechef, il s'agit là d'éléments qu'aucune théorie générale ne peut préfixer : il faut en juger par une étude historique ou sociologique concrète. Ceci posé, il reste que toute étude des classes, menée à grande échelle, c'est-à-dire *sur une partie d'une société donnée* (une ville, une région, une industrie, une entreprise, etc.), fait toujours apparaître des nuances et des écarts que l'examen global de la même société ne pouvait rendre perceptibles. Des classes qui naissent ou meurent et qui n'ont pas encore ou n'ont déjà plus de poids à l'échelle globale peuvent être localement actives, voire décisives. Le poids relatif des classes bien formées dans toute la société peut s'écarter considérablement de la moyenne nationale. Et surtout, le changement d'échelle de la représentation fait apparaître un nouvel aspect du réel social : *c'est qu'à grande échelle, le degré d'abstraction réelle des classes n'est jamais le même qu'en moyenne nationale*. La vigueur des déterminations objectives, dont les classes sont porteuses, parce que tel est l'effet de leur position dans l'infrastructure sociale, se manifeste localement sous des formes aggravées ou atténuées. La classe capitaliste française, le patronat lyonnais, la direction du groupe Rhône-Poulenc, les « patrons » de telle usine singulière de ce groupe, sont, à quatre niveaux différents, des manifestations distinctes d'un même phénomène de classe. On aurait tort de les tenir pour identiques, de négliger les écarts qui peuvent se dessiner d'un niveau à l'autre. On aurait tort également de penser que seul le niveau le plus élémentaire est réel et que les niveaux « supérieurs » ou plus « agrégés » sont des abstractions formelles, des vues de l'esprit. Les classes ne sont pas des agrégats statistiques de groupes concrets, leur réalité renvoie à la société totale, dès lors que cette société est apte à fonctionner comme totalité. Les luttes de classes qui prennent un tour aigu ou violent à l'échelle nationale « traversent » le patronat lyonnais ou la direction de Rhône-

Poulenc comme elles « traversent » la classe ouvrière du Lyonnais ou de ce groupe. Les luttes qui s'enveniment à l'échelon lyonnais retentissent, de même, sur la structure nationale. Néanmoins, le changement d'échelle fait apparaître un aspect nouveau, dont il faudra tenir compte dans l'étude des identifications de classes : c'est que, dans le quotidien des luttes de classes latentes, ces classes s'incarnent en groupes et en individus qui vivent au contact les uns des autres, si bien que la force abstraite et impersonnelle des rapports fondamentaux entre les classes-statut est perçue par les intéressés à travers des rapports, plus ou moins personnels, qui l'obscurcissent d'illusions ou de haines adventices.

[Retour à la table des matières](#)

5. « Pour éviter des malentendus possibles, encore un mot. Je n'ai pas peint en rose le capitaliste et le propriétaire foncier. Mais il ne s'agit ici des personnes qu'autant qu'elles sont *la personnification de catégories économiques, les supports d'intérêts et de rapports de classes déterminés*. Mon point de vue, d'après lequel le développement de la formation économique de la société est assimilable à la marche de la nature et à son histoire, peut moins que tout autre rendre l'individu responsable de rapports dont il reste socialement la créature, quoi qu'il puisse faire pour s'en dégager » (103-I, 20).

Cet avertissement que Marx formule en tête du *Capital* s'achève moins bien qu'il ne commence. En effet, l'assimilation du développement économique (ou social ?) « à la marche de la nature et à son histoire » peut laisser rêveur. L'histoire de la nature — à supposer que la nature ait *une histoire* — est-elle assimilable — et de quelle façon ? — à l'histoire de la société ou à l'un de ses aspects ? Ces questions qui resteront en suspens jusqu'au terme de la recherche (t. 1, n° 1) ne doivent pas nous empêcher d'adhérer à l'orientation méthodologique que définit Marx : il s'agit de considérer la société comme un objet, comme une chose et non comme un être, ni *a fortiori* comme une collection d'êtres humains. Marx le dit d'ailleurs expressément : « la société ne se compose pas d'individus ; elle exprime la somme des rapports et des conditions dans lesquels se trouvent ces individus les uns vis-à-vis des autres » (102-I, 212). Mon premier axiome ne dit pas autre chose.

L'avertissement liminaire du *Capital* n'est pas non plus très heureux dans l'expression du rôle assigné aux individus par la société. Dire qu'ils restent socialement la créature des rapports sociaux (ou des rapports infrastructures) dont ils sont les porteurs et souligner que tel est bien le cas, quoi qu'ils puissent faire pour s'en dégager, c'est, à proprement parler, tenir les hommes pour de purs objets passifs. Le jeune Marx ou le jeune Engels de l'*Idéologie allemande* n'hésitaient pas à le dire expressément : « la classe devient à son tour indépendante à l'égard des individus, de sorte que ces derniers trouvent leurs conditions de vie établies d'avance, reçoivent de leur classe, toute tracée, leur position dans la vie et du même coup leur développement personnel » (186, 93). Il y a dans cette position

*toute tracée* une prédétermination auprès de laquelle les rudesses du jansénisme semblent bénignes et laxistes. Il est vrai que, quelques pages plus loin, les jeunes Marx et Engels nuancent ou contredisent leur formule excessive, puisque la « communauté » de classe y est présentée comme englobant les individus « uniquement en tant qu'individus moyens, dans la mesure où ils [vivent] dans les conditions d'existence de leur classe » (186, 96). Dans les œuvres de la maturité, bien d'autres nuances et rectifications viendront enrichir ce tableau, mais il n'est pas encore temps de s'y arrêter, car, seule, l'étude des structures idéologiques nous permettra d'en juger, en appréciant les modes de conformité et les marges d'autonomie que l'objet social laisse ou octroie aux hommes qu'il inscrit dans son réseau immense de relations inertes. En attendant, gardons-nous d'ironiser sur les formules brutales et sur les repentirs apparents de Marx et d'Engels : ils touchent au plus difficile de tous les problèmes auxquels la théorie sociale est confrontée et, même s'ils ne le résolvent pas de façon pleinement convaincante, ils ont au moins le mérite de le poser en termes rigoureux : les hommes, tous les hommes, ont jusqu'ici vécu piégés dans le réseau social, et c'est du fond de ce piège objectif qu'ils doivent concevoir leur situation et construire leur libération, bref, bâtir leur humanité...

Reste la distinction tout à fait pertinente par laquelle s'ouvre l'avertissement liminaire : personne/personnification. L'hypothèse que j'ai présentée au n° 4 peut être reformulée à la lumière de cette distinction : elle revient à dire qu'une classe se forme, quand les individus qui occupent une position infrastructurelle donnée sont assez nombreux, dans les conditions historiques données, pour que leur personne soit nécessairement subordonnée à la personnification abstraite d'un rôle social qu'impose l'agencement social existant. En d'autres endroits, Marx exprime mieux encore ce qu'il entend par cette personnification, par exemple, lorsqu'il écrit : « Nous considérons ici l'ouvrier en tant que tel, c'est-à-dire le sujet pérenne, présumé par le capital et lui faisant face. Ce sujet se distingue de l'individu périssable de l'espèce ouvrière » (102-I, 271). Les systèmes de classes que nous allons étudier et les potentiels de luttes dont nous les découvrirons porteurs nous apparaîtront, en effet, comme le champ où s'affrontent l'esclave et le maître esclavagiste, l'ouvrier et le bourgeois capitaliste, etc., *tous sujets pris dans l'abstraite pérennité où les fixent les classes-statut* dont ils relèvent. Leurs comportements effectifs et l'idée que se font les sujets concrets de ces classes-statut seront réservés pour plus tard.

Est-ce à dire que tous les individus qui peuplent une société donnée entrent nécessairement dans l'une des classes actives en cette société ? Certainement pas ! Il importe, au contraire, de bien comprendre comment et pourquoi toute société divisée en classes comporte nécessairement un volant, parfois substantiel, d'individus inclassables parce que déclassés ou en voie de reclassement.

Les « individus périssables de l'espèce ouvrière » n'entrent pas tous dans cette espèce par la naissance, pour en sortir par la mort. Beaucoup d'entre eux y sont

portés ou en sont exclus, par un brassage social qui est une autre façon de nommer le mouvement des classes en lutte. Des paysans sont chassés de la terre ou l'abandonnent pour se faire ouvriers, des artisans ou des boutiquiers font faillite et se « reconvertissent » en usine ; mais, à l'inverse, des ouvriers « se mettent à leur compte » pour tenter l'aventure artisanale ou commerciale, tandis que les enfants des familles ouvrières émigrent, s'ils le peuvent, vers d'autres activités et d'autres classes. Ainsi, les individus qui, *à un moment donné*, occupent effectivement la position de « l'ouvrier pérenne » ne constituent pas pour autant une masse homogène et indifférenciée, même si l'on fait abstraction des déterminations politiques et idéologiques provisoirement tenues en suspens. Dans sa composition, à un moment donné, la classe ouvrière est la résultante de milliers ou de millions de trajectoires individuelles dont beaucoup la traversent. À des degrés variables selon les sociétés, il en va de même pour toutes les classes-statut, lesquelles ne peuvent être conçues comme l'histoire propre de cohortes individuelles, mais sont toujours des classes en opposition structurelle, dans lesquelles les trajectoires individuelles viennent s'inscrire avec une inégale stabilité. Les sociétés développées, qui procèdent périodiquement au recensement général de leur population, ne sont jamais enclines à faire usage de cette procédure pour évaluer leur structure de classes, car la mise en évidence de celle-ci dérangerait la domination établie et l'idéologie en vigueur (t. 1, n° 123). Mais, à supposer qu'il puisse se trouver une société où ce blocage fondamental serait levé, il reste que la technique du recensement réussirait mal à saisir la réalité des classes, car celles-ci sont toujours en opposition et, donc, en mouvement. Le jour du recensement, l'État dit à la population : « ne bougez plus », puis il prend une photographie et la développe à loisir. Nul ne peut dire aux classes sociales : « ne bougez plus ». Cela n'a aucun sens. La structure des classes est toujours en mouvement lent ou rapide et, même dans les sociétés où sa transformation est particulièrement lente, des individus, en quantité non négligeable, sont en mutation. Pour qu'un recensement des classes sociales devienne significatif, il devrait s'employer non pas à *photographier* la situation instantanée des individus dans la structure des classes, mais à *filmer* — à intervalles suffisamment rapprochés — leur position et leur mouvement dans cette structure. Alors seulement l'espèce ouvrière, mais aussi l'espèce capitaliste, l'espèce paysanne et toutes les autres espèces entre lesquelles la société classe les hommes deviendraient évaluables, cependant que les individus en transit d'une espèce à l'autre pourraient également être dénombrés.

Toute société est porteuse d'individus inclassables, parce que les classes naissent, s'étendent, périssent et meurent, avec les positions infrastructurales qui les déterminent et qui ne peuvent jamais se figer. Des individus y entrent, d'autres en sortent, sans pour autant entrer nécessairement dans une autre classe. Le *Lumpenproletariat* où Marx range les vagabonds, les bandits, les prostituées, etc., n'est qu'un exemple voyant, mais non le seul ni le plus massif, de ces résidus de la société de classes : aux confins des bourgeoisies et des aristocraties terriennes de tous types, des « mondes » et des « demi-mondes », des « clientèles » et des « suites » en fournissent maints autres exemples. Parfois même, les éléments

déclassés, c'est-à-dire arrachés à toutes les appartenances de classe en vigueur dans la société considérée, prennent temporairement des proportions énormes. Marx analyse en détail le cas de l'Angleterre, en phase d'accumulation primitive (**103-III**, 157 sq.). La Russie des années 1920-1925 est un autre exemple non moins manifeste. Toute révolution, toute guerre civile et beaucoup de guerres ou d'invasions ont, à cet égard, un même effet transitoire : elles secouent brutalement les structures sociales et en font tomber une partie de la population qui, pour un temps, est proprement déclassée et souvent aussi déplacée.

L'existence de résidus inclassables ne signifie pas que l'analyse en termes de classes soit fautive ou incomplète : elle exprime une propriété de toute société divisée en classes. Une autre de ces propriétés peut être vérifiée à l'échelon de nombreux individus qui, sans être déclassés, ni inclassables, n'en sont pas moins difficiles à classer. Quand on remonte la filière hiérarchique d'une grande entreprise capitaliste, en s'interrogeant sur l'appartenance de classe de chacun des individus que l'on rencontre dans l'organigramme, il vient inévitablement un moment où l'observateur (pour ne rien dire des intéressés eux-mêmes) ne sait plus que penser : on comprendra mieux son incertitude lorsque l'on verra par quelle contradiction spécifique la classe d'encadrement capitaliste est constituée (annexe 1, n°, 14). Quand on explore les confins de la classe ouvrière, de l'artisanat et de la boutique, on observe de même des situations *qui sont indécidables à l'échelle individuelle*. Constatons donc, avec Lénine, « combien est compliqué le réseau des rapports sociaux et des degrés transitoires d'une classe à l'autre » (**219**, 17), mais n'en tirons pas argument pour nier ou affadir la théorie des classes. « La conception empiriste des classes sociales » qui présente celles-ci « comme la somme des individus-agents qui les composent » est dénoncée à bon droit par Poulantzas (**122**, 217). La société ne se compose pas d'individus, disait Marx, les classes ne se composent pas d'individus, précise Poulantzas et tous deux ont raison, si l'on veut bien prêter attention au mot décisif qui est : composer.

La société n'est pas une création d'hommes qui se seraient associés à cette fin, elle n'est pas davantage l'addition hasardeuse d'une population là présente. Elle est un objet, de forme variable, mais toujours-déjà-donné dans l'une de ses formes et qui, comme tel, s'impose aux hommes éphémères qui la peuplent. Les classes sociales ne sont pas des collections d'individus, définissables par les particularités distinctives qu'ils présenteraient à l'observation. Ce sont des formes d'existence de l'objet social, des effets de sa structure, des systèmes de relations conflictuelles où les hommes, vivant en société, se trouvent rangés *volens nolens*. Bref, la société classe les hommes.

## Chapitre 2

### Classes et Appareils

« ... un capitaliste n'est pas un général, un ministre  
ou un évêque... un capitaliste n'est pas un  
mathématicien, un scientifique ou un philosophe... »

CASTORADIS.

[Retour à la table des matières](#)

6. Quelle contribution les appareils apportent-ils à la structure des classes ?  
Déterminent-ils l'existence de classes *distinctes* de celles qui sont enracinées dans  
la FE ?

Marx et Engels ne répondent pas à ces questions de façon précise et détaillée, car elles se situent en marge de leur préoccupation centrale : l'analyse du système économique capitaliste capte le meilleur de leur attention et ils ne traitent des structures politiques et idéologiques que par ricochet ou incidemment. Néanmoins, leur opinion n'est pas douteuse. Dans l'ultime chapitre du *Capital*, où le problème des classes est posé, sinon résolu, Marx refuse de considérer les fonctionnaires ou les médecins comme des classes distinctes. On ne force nullement sa position en l'étendant à toute la population des appareils. Son argument est simple : « l'infinie diversité d'intérêts et de situations que provoque la division sociale du travail » ne constitue pas en classes chacun des groupes sociaux qu'elle forme, parce que « l'identité des revenus et des sources de revenus », par quoi chaque groupe social se distingue, ne peut être tenue pour le repère des classes sociales (103-VIII 259-260). Cet argument se présente comme une incidente mineure, dans un chapitre à peine esquissé, mais il soutient une conclusion à laquelle Marx est arrivé de longue date. Ainsi, dès 1852, l'énorme « bureaucratie chamarrée de galons et bien nourrie » que le second Bonaparte « se voit contraint de créer, à côté des véritables

classes de la société », lui apparaît comme « une caste artificielle », où la bourgeoisie française « case sa population superflue et complète, sous forme d'appointements, ce qu'elle ne peut encaisser sous forme de profits, d'intérêts, de rentes et d'honoraires » (100, 42). Le contraste entre les *classes véritables* et la *caste artificielle* paraît sans appel. Il suggère que l'appareil d'État est tenu par une fraction spécialisée de la bourgeoisie. Tel est également le point de vue d'Engels, qui oppose à la grande majorité « exclusivement vouée à la corvée du travail », la classe « libérée du travail directement productif, qui se charge des affaires communes de la société : direction du travail, affaires politiques, justice, science, beaux-arts, etc. » (43, 320). C'est dire que les patrons qui dirigent le travail, les princes, les élus et les fonctionnaires qui règlent les affaires politiques, les magistrats qui rendent la justice, les intellectuels qui s'occupent de sciences ou de beaux-arts, et les, etc. qui s'activent dans les autres appareils étatiques ou idéologiques sont les diverses fractions d'une même classe exploiteuse et dominante, laquelle est, selon les époques, esclavagiste, féodale ou capitaliste. Toutefois, pour ne pas tomber dans la caricature, ajoutons cette nuance que Marx et Engels expriment en diverses occasions : pour l'exercice de leurs activités spécifiques, les diverses fractions de la classe exploiteuse et dominante se font assister d'auxiliaires dont le statut est une variante de celui qui caractérise les travailleurs productifs, dans la société considérée ; il y aura, de la sorte, des fonctionnaires, serviles ou salariés, pour expédier les tâches subalternes de l'administration, tout comme il y a des employés pour aider à l'accomplissement du travail de direction qui revient aux patrons.

Faut-il vraiment considérer les « groupes sociaux » qui peuplent les appareils comme des fractions spécialisées de *classes véritables*, enracinées dans la FE ? Comme des fractions qui peuvent être enflées ou « chamarrées de galons », jusqu'à prendre *l'allure* de « castes artificielles », mais qui sont inaptes à former elles-mêmes de véritables classes ? La cause est-elle entendue ?

On a maintes raisons d'en douter. À supposer que les indications de Marx et Engels soient valables pour les sociétés où les appareils mobilisent quelques rares centièmes de la population (t. 3, n° 64), ne devrait-on pas s'interroger derechef quand les appareils emploient plus de 10 % de la population active, comme dans l'Europe occidentale du second XIX<sup>e</sup> siècle, ou plus de 20-25 %, comme en divers pays contemporains ? La quantité ne fait rien à l'affaire, dira-t-on. Peut-être, mais jusqu'à quand ? Faudra-t-il que la moitié de la population s'active dans les appareils, pour que l'on s'interroge sur l'éventuelle formation de classes distinctes, en ce domaine ? Que penser également de la frontière suggérée par Engels ? Il y aurait, d'un côté, l'économie où s'accomplit le travail productif et où se constituent les classes véritables et, d'un autre côté, le travail improductif des appareils où s'étendent les excroissances des classes véritables. Mais cette conception qui pouvait avoir un sens sous le règne de VE, n'est-elle pas dépassée, depuis que diverses sociétés tendent vers VD ? (t. 2, n° 67). Et, enfin, comment pourrait-on

rendre intelligible la structure des classes, en URSS ou en Chine, si l'on tenait les appareils pour des lieux toujours secondaires ? La police, l'armée et les autres administrations — notamment celles qui désignent et contrôlent les dirigeants des entreprises ou qui animent et contrôlent la vie idéologique — sont-elles, en ces pays, dirigées par des fractions spécialisées d'une classe exploiteuse et dominante qui serait *enracinée* dans la structure économique — plutôt que dans l'État ? L'enflure des appareils dans les sociétés contemporaines n'est qu'un indice, mais la transformation de la logique de la production et la formation des systèmes étatiques-socialistes lui donnent une portée considérable : il faut poursuivre l'enquête sur la structure de classes des appareils.

Lénine ne semble pas fournir une contribution originale en la matière, encore que les dernières années de sa vie le montrent de plus en plus angoissé, devant ces deux réalités en fusion qui résistent à son action et, peut-être, à son analyse : la machine bureaucratique héritée du tsarisme et la nouvelle machine bureaucratique, en quoi le parti bolchevik se convertit. Gramsci qui explore les voies de la révolution, dans une société plus développée que la Russie, et qui est le témoin navré du naufrage du socialisme en URSS, peut nous être d'un plus grand secours. Son premier mérite est d'aider à centrer le problème. On peut dire de Marx qu'il regarde de travers l'activité bureaucratique et idéologique, de travers ou, plutôt, *d'en bas*, c'est-à-dire du point de vue de l'instance économique. Gramsci la regarde *de face*. Il tient les analyses économiques de Marx pour acquises et il se pose de nouveaux problèmes, de civilisation, d'hégémonie et de « guerre de position » (c'est-à-dire de luttes de classes à dénouement politique lent). Il adopte, donc, des points de vue qui sont ceux de l'instance politique et de l'instance idéologique (t. 1, n° 3). Son analyse ne s'applique pas, pour autant, à ce que j'appelle la population des appareils, mais à une catégorie un peu différente, celle des intellectuels. La définition qu'il donne de ceux-ci est très large : « Par intellectuels, il faut entendre non seulement ces couches sociales qu'on appelle traditionnellement intellectuels, mais en général toute la masse sociale qui exerce des fonctions d'organisation au sens large : que ce soit dans le domaine de la production, de la culture ou de l'administration publique » (29, 43). Ainsi, par exemple, le « technicien d'usine, qui sert de lien entre la masse ouvrière et la classe capitaliste » (*ibid.*), est rangé, par Gramsci, parmi les intellectuels. Entre ceux-ci et la population des appareils, il y a donc deux écarts : ladite population n'inclut pas les intellectuels de la production, mais incorpore, en revanche, divers éléments, militaires ou autres, que l'on ne peut tenir pour intellectuels (t. 1, n° 90). Néanmoins, ces écarts peuvent être négligés ici. La plupart des intellectuels s'activent dans les appareils et la majeure partie des appareils est formée d'intellectuels, hormis l'armée où leur proportion est sensiblement plus faible.

Puisqu'on en est aux précisions de vocabulaire, ouvrons une brève parenthèse à propos des « groupes sociaux », expression dont Gramsci fait un fréquent usage. Chez lui, un « groupe social » désigne tout bonnement une classe sociale, de même

que la « philosophie de la praxis » désigne le marxisme : la prison où il remplit ses *Cahiers* l'oblige à ce vocabulaire de contrebande. Par contre, dans la citation de Marx qui inaugure le présent chapitre, un groupe social dénote une catégorie qui n'est pas une classe, mais un segment de la société défini par un critère plus superficiel, telle « l'identité des sources de revenus ». Quant aux groupes sociaux concrets qui ont été évoqués au chapitre précédent, ils relèvent, pour leur part, d'une troisième acception : il s'agit de groupes, empiriquement observables, qui se définissent par le fait de vivre ensemble, en famille, à l'usine, au bureau, au village ou dans le quartier, etc. À ceux que l'exemple de telles expressions équivoques pourrait irriter, je répondrai qu'ils ont bien raison. Surtout, si leur vigilance critique s'applique à lever les ambiguïtés sémantiques de tous les textes qui leur passent sous les yeux. Mais revenons à Gramsci : que dit-il de l'appartenance de classe des intellectuels ?

Beaucoup de choses, en vérité, mais qu'une lecture réductrice n'aurait aucune peine à transformer en une paraphrase des thèses sommaires de Marx et d'Engels. Ainsi, les intellectuels peuvent apparaître comme des fractions spécialisées des *classes véritables* enracinées dans l'économie, puisque « chaque groupe social [entendez : chaque classe] possède sa propre couche d'intellectuels ou tend à la former » (224, 99). De même, la distinction des intellectuels modernes ou organiques et des intellectuels traditionnels, dont Gramsci fait grand usage, pourrait être mise en rapport mécanique avec la distinction des anciennes et des nouvelles classes dominantes qui se succèdent, à la tête d'une société donnée. « Tout nouvel organisme historique [« type de société »] crée une nouvelle superstructure, dont les représentants spécialisés, les porte-drapeaux [les intellectuels] ne peuvent pas ne pas être conçus comme nouveaux intellectuels, nés de la nouvelle situation, et non de la continuation du groupe antérieur. Si les nouveaux intellectuels se posent comme continueurs directs de la précédente intelligentsia, ils ne sont pas liés au nouveau groupe social qui représente la nouvelle situation historique : ils sont un résidu conservateur d'un groupe social dépassé » (29, 245). Nouveaux ou traditionnels, les intellectuels ne seraient finalement que « les commis du groupe dominant pour l'exercice des fonctions subalternes de l'hégémonie sociale et du gouvernement politique » (215, 209).

Pourtant, quelque chose de nouveau pointe déjà dans ces textes choisis pour leur apparente fidélité à Marx. En particulier ceci : pourquoi les nouveaux intellectuels peuvent-ils, le cas échéant, échapper à leur potentielle nouveauté et se comporter en continueurs directs de la précédente intelligentsia ? La classe dont ils seraient une fraction spécialisée n'est-elle pas le facteur qui détermine leur comportement collectif ? D'où vient leur relative indétermination, leur marge d'autonomie ?

La première réponse que suggère Gramsci s'apparente directement à la distinction de la classe-statut et de la classe-identité (n° 2). C'est que les intellectuels, même s'ils ne forment pas une classe véritable, une classe-statut,

peuvent néanmoins s'identifier comme un groupe social distinct, comme une classe ou une « caste » autonome. Ainsi, « la bureaucratie, c'est-à-dire la cristallisation du personnel dirigeant, exerce le pouvoir coercitif et, à un certain point, devient caste » (29, 125). La même remarque vaut pour l'ensemble des intellectuels traditionnels (215, 135). Cela revient à dire que la détermination des classes par la base économique n'est pas seule opérante et que d'autres déterminations — dont l'instance idéologique devra rendre compte — contrebalancent la première.

Mais la dialectique de Gramsci va plus loin. Pour lui, « les intellectuels se détachent de la classe dominante pour s'unir à elle plus intimement » (*id.*, 210). Ce détachement n'a pas, chez Gramsci, un sens sociologique : il ne signifie pas qu'une classe nouvelle se forme par scissiparité. Sa signification est idéologique, il indique que les intellectuels sont d'autant plus utiles à la classe dont ils sont les représentants organiques, qu'ils fonctionnent comme « auto-conscience culturelle », comme « autocritique de la classe dominante » (*ibid.*). Autrement dit, il y a place pour un affrontement entre une classe et « ses » intellectuels.

Arrivé à ce point, on pourrait être tenté de solliciter divers textes de Gramsci pour leur faire dire plus que l'auteur n'a voulu y mettre. On montrerait alors qu'il y a chez Gramsci une sorte de contradiction interne. D'un côté, la tradition marxiste-léniniste, dont il se veut un héritier fidèle, l'inciterait à rappeler, autant que de besoin, que « les intellectuels ne forment pas une classe indépendante, mais [que] chaque classe a ses intellectuels » (29, 65). D'un autre côté, le comportement historique des intellectuels (de la culture et de l'administration) l'inciterait à souligner les décalages et les discordances — bref, les luttes — qui peuvent séparer ceux-ci des classes dominantes, et à assouplir le lien entre les classes et leurs intellectuels : lien qui serait non plus d'appartenance, mais d'une autre nature que Gramsci dit organique. Mais il faut résister à cette tentation. Gramsci innove, il revalorise les structures idéologiques, mais il ne va pas jusqu'à concevoir les appareils où les intellectuels sont employés comme un potentiel de classes distinctes de celles que détermine la FE. Pourtant, il donne un conseil fort judicieux et que l'on suivra, dût-il nous conduire à des conclusions plus « révisionnistes » que les siennes : « quand on analyse les diverses forces sociales qui ont agi dans l'histoire et qui agissent dans l'activité politique d'un État, *il faut accorder une juste place à l'élément militaire et à l'élément bureaucratique*. Mais il ne faut pas oublier que, par armée et bureaucratie, on n'entend pas seulement les éléments militaires et bureaucratiques effectifs, mais aussi les couches sociales dans lesquelles ces éléments de l'appareil d'État sont traditionnellement recrutés » (*id.*, 124). Le même conseil vaut, évidemment, pour les éléments des appareils idéologiques, s'ils ne sont pas d'État (t. 3, n° 2). Quant au lien organique entre intellectuels et classes, on en réservera l'examen jusqu'au moment où les structures idéologiques de la société nous deviendront accessibles.

[Retour à la table des matières](#)

7. La *juste place* à accorder aux éléments militaires, bureaucratiques et idéologiques n'a jamais été une préoccupation théorique de Staline et de ses successeurs. Leur politique a favorisé la promotion et la consolidation des éléments logés dans les appareils et leur discours a masqué la nature et le rôle de ces éléments sous d'in vraisemblables références au pouvoir de la classe ouvrière, à la dictature du prolétariat ou à l'extinction des classes sociales. On pourrait en dire autant de Mao Tsé-toung, n'étaient ses dénonciations répétées du bureaucratisme et ses « assauts » contre le Parti. En pratique, il a plusieurs fois secoué les appareils ; mais l'expression « théorique » de cette pratique a été un invraisemblable discours sur la récurrence de « la bourgeoisie dans le Parti ». Bettelheim, dont l'histoire des *Luttes de classes en URSS (22)* nous permet de suivre, pas à pas, la genèse de la ou des nouvelles classes étatiques, dans la première formation étatique-socialiste, devrait, en abordant prochainement la décennie cruciale — celle des années 1930 — nous permettre de mieux comprendre comment le grand tournant, opéré par la dékoulakisation et par l'industrialisation à marches forcées, a donné à la structure sociale et à l'État soviétique ses caractères, hélas ! nouveaux. Il faut souhaiter qu'une recherche aussi attentive et aussi informée puisse être appliquée, avec un égal esprit critique, au mouvement réel des luttes de classes en Chine, depuis 1949, afin que les particularités de cette société et, plus encore, les traits communs aux deux principales formations étatiques-socialistes soient clairement dégagés.

Parmi les marxistes français contemporains, une place particulière doit être faite à Poulantzas, qui a consacré une très riche étude aux *Classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*. Comment analyse-t-il les rapports entre classes et appareils ?

*En fait*, Poulantzas accorde une assez *juste place* à la population des appareils. Par exemple, il distingue les « sommets » des appareils d'État qui relèvent « en général » de la bourgeoisie et les « échelons intermédiaires et subalternes » qu'il rattache à la « petite bourgeoisie ». S'agissant des « sommets », Poulantzas se libère tout à fait des indications de Marx. Il ne les présente pas comme une fraction spécialisée de la bourgeoisie capitaliste, mais précise : « Ces “sommets” sont en général d'appartenance de classe bourgeoise, non pas en raison de leurs relations interpersonnelles avec les membres du capital, mais principalement parce que, dans un État capitaliste, ils remplissent la direction des fonctions de l'État au service du capital » (122, 202). Et il ne manque pas de distinguer, de ce cas général, le cas « tout particulier » de la bourgeoisie d'État, dont il dit qu'elle « peut en fait constituer [...] une classe ou une fraction de classe distincte » (id., 203). Une telle bourgeoisie d'État se forme, selon lui, « dans le cas où l'on assiste à une

radicale nationalisation et étatisation du secteur économique sans que, pour autant, les travailleurs aient eux-mêmes le contrôle réel de la production, l'État restant une institution distincte et « séparée » des masses populaires » (*ibid.*). On voit, par ces exemples, que Poulantzas est attentif à la réalité des appareils et qu'il *fait travailler la théorie* pour qu'elle demeure en prise sur le réel. Mais son travail théorique laisse néanmoins insatisfait : regardons-y de plus près.

La question centrale est celle-ci : est-ce que les classes véritables (les classes-statut, n° 2) sont enracinées dans la seule FE ou y a-t-il également des classes distinctes des précédentes et qui sont enracinées, *hors la FE*, dans l'infrastructure du pouvoir et de l'idéologie, c'est-à-dire dans les appareils ?

La « bourgeoisie d'État », qui vient d'être évoquée, pourrait faire croire que Poulantzas n'enferme pas les classes véritables dans la seule FE. Mais il souligne lui-même qu'il s'agit là d'un « cas particulier » et l'on voit bien pourquoi : c'est le pouvoir qui rend cette classe propriétaire, certes, mais elle n'en est pas moins propriétaire de moyens de production. Dans la symbolique que j'ai utilisée au tome 2, on dira quelle incarne l'une des formes de P4 (t. 2, n° 8). Par ailleurs, Poulantzas insiste volontiers sur le point suivant : « On ne répétera jamais assez que la distinction entre détermination structurelle de classe et position de classe ne recoupe pas une distinction entre l'économique (détermination) et le politico-idéologique (position) » (*id.*, 223). C'est une autre façon de dire qu'il ne faut pas confondre classe-statut (détermination) et classe-identité (position). Ce pourrait être aussi une façon d'annoncer que les classes-statut ne se déterminent pas seulement dans l'économique, mais Poulantzas refuse d'aller jusque-là. Pour lui, « les appareils ne sont jamais que la matérialisation et condensation des rapports de classe » (*id.*, 29). D'une vérité première, Poulantzas tire une conclusion fautive, parce qu'il saute un maillon du raisonnement. Vérité première : les appareils n'existent que parce qu'il y a des classes en lutte ; les appareils sont les outils matériels de la domination politique et de l'hégémonie idéologique (ajoutons, pour être complet : et de leur contestation). Conclusion fautive : donc, les appareils ne sont ni le fondement ni l'indice de classes sociales distinctes de celles que la FE détermine. Le maillon sauté est celui-ci : *les appareils, dès lors qu'ils existent et qu'ils mobilisent une part croissante de la population, ne sont-ils pas, indépendamment de leur prédétermination par les luttes de classes, porteurs eux-mêmes d'une ou plusieurs nouvelles classes ? la population des appareils ne participe-t-elle pas, pour son propre compte, aux luttes de classes qui animent la société et rendent nécessaire l'existence d'appareils étatiques et idéologiques ?*

Poulantzas est trop sensible aux réalités sociales pour omettre une telle question. Le maillon sauté affecte ses conclusions, mais non sa problématique. Il voit bien que la population des appareils fait problème et il s'en tire en enrichissant la théorie des classes d'un concept nouveau : celui de catégorie sociale. Concept qui prend naissance en un passage où Poulantzas vient d'expliquer ce que sont les *couches* et les *fractions* que l'on peut distinguer au sein des classes où à leurs côtés

(on y reviendra plus loin, n°15). Les catégories sociales sont d'une autre espèce. Elles « sont délimitées principalement par leur place dans les rapports politiques et idéologiques : c'est le cas pour la bureaucratie d'État, délimitée par son rapport aux appareils d'État, et pour les intellectuels, définis par leur rôle d'élaboration et de mise en œuvre de l'idéologie ». Mais, souligne-t-il, « les catégories sociales [...] ont une appartenance de classe : leurs agents relèvent en général de plusieurs classes sociales » (*id.*, 27).

Que penser du concept nouveau auquel Poulantzas donne le jour, sinon qu'il est l'indice d'un malaise théorique ? « Les rapports politiques et idéologiques » déterminent des « catégories sociales » dont l'existence n'est pas douteuse et dont l'importance va croissant, catégories qui occupent dans la structure sociale ou, plus exactement, dans l'infrastructure sociale, des places qui les spécifient, qui les rendent bien distinctes des autres classes spécifiées par leur place dans la FE. Poulantzas n'en disconvient pas, il repère ces « catégories sociales » et il s'efforce de représenter distinctement leur rôle, dans son tableau général des classes sociales. Mais il ne va pas jusqu'à leur reconnaître le statut de classes sociales de plein exercice. Pourquoi s'arrête-t-il en si bon chemin ? Ce n'est ni par timidité ni par fidélité excessive à la lettre de Marx, car il a donné en plusieurs ouvrages, y compris dans celui qui est ici en discussion, maintes preuves de courage et d'infidélité créatrice à l'endroit de Marx. Le blocage est ailleurs et il est de nature *théorique*.

On le découvrira, si l'on veut bien se souvenir que, pour Poulantzas, « une classe ne peut être considérée comme classe distincte et autonome — comme force sociale —, au sein d'une formation sociale, que lorsque sa relation aux rapports de production, son existence économique, se réfléchit sur les autres niveaux par une présence spécifique » (121, 81). Quels autres niveaux ? et quelle est cette « réflexion » ? Ces petits mystères ont une clé : Poulantzas considère qu'un mode de production *inclut* les trois niveaux — ou instances — économique, politique et idéologique. Le lecteur qui voudra bien se reporter au chapitre 1 du tome 2, où j'ai longuement discuté cette conception erronée du MP (et de la structure sociale tout entière), verra qu'une telle conception rend *impensables* la spécificité et l'autonomie (même relative) des structures politiques et idéologiques de la société. Poulantzas dont les recherches visent spécialement ces structures ne réussit à produire des résultats nouveaux et intéressants qu'en se dégageant par des contorsions du piège théorique où sa conception du MP l'enferme et où d'autres, moins agiles que lui, sont irrémédiablement enfermés. L'invention des « catégories sociales » est l'une de ces contorsions.

[Retour à la table des matières](#)

**8.** Les appareils étatiques se développent lentement, les appareils idéologiques plus lentement encore. Longtemps, les uns et les autres n'occupent qu'une fraction minimale de la population. On pourrait donc être tenté de valider l'hypothèse de

Marx, sous réserve de vérifications historiques concrètes. Hypothèse suivant laquelle les appareils spécialisent *tout d'abord* une fraction de la ou des classes dominantes, éventuellement assistée par des auxiliaires ou par des familiers, détournés à cette fin de la ou des classes dominées, et qui en gardent plus ou moins le statut.

Mais, même dans les sociétés les plus anciennes, cette hypothèse se heurte à des objections dont certaines sont, il est vrai, négligeables ou minimales. On objectera, par exemple, que les princes ne sont jamais tout à fait des propriétaires comme les autres, mais l'objection est négligeable car on s'intéresse, ici, aux classes, c'est-à-dire à un phénomène social massif, et non pas aux groupes observables au cœur de tout pouvoir d'État (t. 3, n°39). Moins négligeable est, en revanche, l'objection que l'on peut tirer de l'étude du statut effectif des auxiliaires du pouvoir. Il est difficile de prendre les esclaves ou les affranchis qui peuplent la chancellerie impériale romaine pour des esclaves comme les autres, et la remarque vaut, *mutatis mutandis*, pour la plupart des sociétés. Néanmoins, on peut voir, dans les particularités de ce genre, l'indice d'une couche sociale différenciée et non le repère d'une classe sociale distincte, sauf à justifier la valeur relative de ces deux termes (n° 15). Il reste que, dans certaines sociétés tout au moins, deux « catégories sociales » résistent parfois plus que d'autres à une telle réduction : l'armée et l'Église. Mais, si l'on s'accroche obstinément à l'hypothèse de Marx, on dira qu'aucune conclusion générale ne peut être tirée de quelques situations aberrantes, nées de particularités locales des luttes de classes internes et « internationales » (installation de colons-soldats, d'armées mercenaires « importées », formes du recrutement des prêtres et de leur éventuelle « exportation », etc.).

Tant que la société dispose d'un AE embryonnaire ou militaire, et d'un AI embryonnaire ou religieux (t. 3, n° 50), l'analyse de la population de ces appareils, *en termes de couches sociales apparentées aux classes fondamentales, enracinées dans la FE*, peut être maintenue, cahin-caha. Mais, à mesure que l'AE devient bureaucratique ou financier, puis éventuellement, planificateur, cependant que l'AI devient scolaire, puis éventuellement, « gouverné » (t. 3, n° 50), une telle hypothèse est de moins en moins soutenable.

Toutefois, les raisons qui rendent cette hypothèse insoutenable saisissent le problème *comme de l'extérieur*. Souvent, elles ont une valeur purement symptomatique : croissance des effectifs, pérennité des fonctions sociales à remplir, participation active et autonome aux luttes de classes, etc. Parfois, leur portée peut être jugée hypothétique : rôle de la formation, de la recherche et de la régulation — et des appareils correspondants — dans la transition de VE à VD (t. 2, n° 68). Enfin, certaines de ces raisons peuvent être tenues pour tardives, sinon pour circonstancielles : nationalisations, étatisation de l'économie, etc. Prises toutes ensemble, elles conduisent à douter qu'en toute société, la population des

appareils soit formée de couches sociales dérivées des classes fondamentales, mais elles ne permettent pas de résoudre le problème qu'elles aident à poser.

Pour résoudre ce problème, il faut revenir aux principes mêmes de la théorie sociale. Chaque société, prise dans sa totalité, est un système de classes en lutte, même si ce système *produit* une certaine frange d'individus inclassables (n° 5). Pour représenter la société comme système de classes, il faut donc la soumettre tout entière à examen, et sous tous ses aspects : c'est précisément à quoi tend la procédure instancielle (t. 2, n° 2), dont nous allons maintenant vérifier la portée, instance par instance.

L'instance économique, développée pour l'essentiel au tome 2, nous a permis d'observer la société *sous un premier angle*. L'exploration des structures économiques qu'elle a accomplie nous met en mesure de repérer les classes sociales qui sont *l'effet* de ces structures. Mais rien ne nous autorise à considérer ces classes comme seules *véritables*, comme exclusives d'autres classes tout aussi véritables qu'elles. Elles le sont peut-être, mais cela reste à établir, *hors* l'instance économique, puisque celle-ci ne donne pas une vue complète de tout ce qu'est la société. Néanmoins, l'instance économique nous est, d'ores et déjà, apparue déterminante sur un point très précis et lourd de conséquences : une logique de la production impose ses contraintes à toute l'activité sociale (t. 2, n° 68). Cela autorise, si l'on veut, à considérer les classes sociales qui assurent la production comme des classes *fondamentales*, encore qu'il reste à voir si d'autres contraintes, que révéleraient éventuellement les autres instances, ne s'imposent pas, de même, à toute l'activité sociale, auquel cas d'autres classes pourraient apparaître tout aussi fondamentales, quoique d'une autre façon : comme on ne pourra en juger qu'au moment où la théorie *globale* de la société deviendra accessible (t. 1, n° 115), on se gardera d'en préjuger et on ne qualifiera aucune classe de *fondamentale*. Par ailleurs, l'instance économique nous a également permis d'apercevoir, mais *de biais* et partiellement, certaines relations sociales qu'elle est incapable d'éclairer complètement, par exemple les propriétaires étatiques (t. 2, n° 14), les circuits fiscaux qui approvisionnent partiellement le reste de la société (t. 2, n° 71), les formes économiques dans lesquelles se moulent certains AI (t. 3, n° 46), etc. Il en résulte que les catégories et les concepts, formés pour les besoins de l'instance économique, pourront nous aider à comprendre ces relations sociales, mais non qu'elles pourront y suffire. Ainsi, par exemple, on ne pourra jamais prendre les agents qui exercent la propriété de moyens de production nationalisés ou étatisés pour des propriétaires comme les autres : l'instance économique a beaucoup à nous apprendre à leur sujet, mais il faudrait être aveugle pour ignorer qu'ils relèvent aussi (subsidièrement ? principalement ?) *de l'État sur lequel l'instance économique ne peut rien nous apprendre par elle-même*.

L'instance politique, amorcée au tome 3 et qui se logera, principalement, dans le prochain volume, doit nous permettre d'observer derechef toute la société, mais

sous un second angle : elle ne considère pas la société comme un système productif, mais bien comme un système organisé, comme un réseau de pouvoirs dont le principal est, de très loin, l'État. Tenons-nous en à ce dernier. L'État est un pouvoir assisté d'un appareil. En tant qu'appareil, il nous est connu, par l'enquête menée au tome 3. En tant que pouvoir, il reste à étudier, mais nous savons déjà que ce pouvoir est essentiellement une domination de classe (t. 1, n° 41). Cela veut dire que le système de classes en lutte, qui constitue la société, est régulé (géré, administré, réprimé, contenu, etc.) par un ensemble d'institutions (l'appareil d'État) dont l'action et l'orientation sont déterminées non pas comme la résultante *aléatoire* des luttes de classes en cours, mais comme le *cadre imposé* à ces luttes elles-mêmes, pour servir une ou plusieurs classes et, donc, pour maintenir les autres classes en position dominée. Pourquoi est-ce ainsi ? Qu'est au juste ce « cadre imposé » ? Que se passe-t-il quand ce « cadre » vole en éclats, sous la pression de luttes qu'il ne réussit plus à « encadrer » ? Il nous faut laisser en suspens ces questions dont le prochain volume pourra connaître, parce que nous aurons repéré les systèmes de classes *où elles se jouent*. Mais il est bien évident que les luttes de classes où l'État intervient comme régulateur suprême, pour les contenir dans le « cadre imposé » et, donc, pour exprimer une certaine domination de classe, *sont des luttes qui impliquent toutes les classes de la société*. Toutes les classes, c'est-à-dire celles qui sont fondées dans la structure économique et que révèle l'instance économique, mais aussi celles qui sont éventuellement fondées dans la structure politique ou idéologique de la société et que les instances politique ou idéologique ont à mettre au jour.

Une telle façon de raisonner choquera ceux qui récitent pieusement quelques formules extraites de Marx, telles celles qui figurent en tête du présent chapitre. Mais elle ne surprendra pas ceux qui ont réfléchi à la logique profonde du marxisme et, notamment, à la discussion par laquelle la présente recherche a été inaugurée (t. 2, chap. 1). Et, s'il fallait conforter cette réflexion, voici une question à méditer : quelle est l'origine de l'État ? Quelles que soient les nuances apportées à la thèse classique d'Engels (44), la réponse marquera l'unité dialectique de deux termes : la cristallisation de classes opposées et la formation de l'État. D'où un piège auquel les schémas simplistes qui prétendent résumer Marx n'échappent jamais : il y a d'un côté des classes qui se forment ; où se forment-elles ? dans l'économie, bien sûr, puisque celle-ci a préséance sur l'État ; et puis il y a, d'un autre côté, l'État qui se forme ; comment se forme-t-il ? *sur la base* des classes qui, *de leur côté*, se sont formées dans l'économie. Le piège est évidemment d'aplatir la dialectique des rapports classes/État, jusqu'à en faire une causalité formelle : classes → État, comme si les classes préexistaient à l'État qui viendrait, en somme, les couronner. Mieux vaut ne pas penser l'État comme conséquence des classes et songer à ce que peut signifier cette autre formule classique de Marx : *l'État est un repli de la société sur et contre elle-même*. Un repli, c'est-à-dire une excroissance, un développement qui pointe *dans une autre direction* que celle de la production, une nouvelle dimension qui s'ouvre au développement d'une structure sociale désormais plus complexe. Un repli, c'est-à-dire, aussi, un ensemble d'hommes

spécialisés dans de nouvelles fonctions sociales, loin de l'économie — même si c'est pour en servir les maîtres. Un repli, c'est-à-dire, enfin, *un potentiel de nouvelles classes sociales*.

Car l'État n'est jamais une abstraction, un mot ou une chose matérielle-naturelle (comme le sont les palais où il siège, etc.). Toujours, l'État mobilise des hommes, de plus en plus nombreux, qu'il emploie à toute une gamme de travaux, de plus en plus spécialisés. L'activité que ces hommes déploient n'est pas arbitraire, aléatoire ou improvisée (si ce n'est à la marge). Comme toute activité sociale, elle se fixe en relations sociales bien définissables (guerroyer, prélever l'impôt, etc.) et elle se structure en systèmes de relations qui prennent la force et l'évidence répétitives de toutes les structures sociales. L'État est une structure sociale qui devient immense, à mesure qu'elle se ramifie. Structure que l'on présente, au moins dans l'un de ses aspects, lorsqu'on décrit et caractérise l'appareil d'État. *Le potentiel de classes sociales dont l'État* et, plus généralement, la structure politique enrichissent *la société est logé, là, dans l'appareil d'État*. Ceci est d'autant plus vrai, qu'en inventoriant les appareils élémentaires, on a pris soin d'y inclure le « noyau », c'est-à-dire l'appareil le plus central où s'incarne le pouvoir d'État (t. 3, n° 40).

Pour éviter tout malentendu, précisons bien que l'appareil d'État n'est pas le tout de l'État : il en est l'outil, *l'infrastructure matérielle*. Dans l'État, il est *ce qui fait*, alors que le pouvoir d'État est *ce qui fait faire*, ce qui « cadre » l'activité de l'appareil. Mais il suffit que nous ayons reconnu, en ses diverses formes, ce qu'est l'appareil d'État, pour être en mesure d'apercevoir les classes sociales enracinées dans l'infrastructure matérielle de l'État, comme classes distinctes de celles qui sont enracinées dans l'infrastructure économique. Cela suffit, à condition que l'on sache expliciter les deux questions qui viennent d'être suggérées : comment discerner lesdites classes ? et en quoi sont-elles *distinctes* de celles que l'instance économique peut nous montrer par ailleurs ?

Pour discerner les classes enracinées dans la structure *économique*, on sait déjà de quel critère il faudra faire usage : c'est le type *d'exploitation*, caractéristique de chaque MP qui, sous les formes plus ou moins modifiées où il se concrétise dans les FE où ledit MP entre en composition, nous fournira le discriminant requis. Il est bien évident qu'un tel critère ne nous sera d'aucun secours dans l'instance *politique*. En effet, on peut dire que toute la population des appareils vit, indirectement, de l'exploitation économique, En d'autres termes, l'appareil d'État vit d'une part du surplus extrait de la production. Cela suffit-il à en faire « une catégorie sociale » à ranger au sein ou aux côtés de la ou des classes exploiteuses ? Répondre oui serait faire de la répartition du « produit national » le seul ou le principal critère de l'appartenance de classe — et l'on sait que tel n'est pas le point de vue de Marx, pour qui « l'identité des sources de revenus » n'est pas constitutive des classes (n° 6). Répondre non reviendrait à passer sous silence un trait commun à tout l'appareil d'État — à tout appareil d'État... Mais il reste que l'exploitation ne peut, par elle-même, discriminer les classes enracinées dans la structure étatique.

Pour discerner celles-ci, il faut faire usage d'un critère spécifique, directement issu de la structure étatique, et qui puisse exprimer son essence même. Or un tel critère existe, de toute évidence. L'appareil d'État, en tant qu'outil d'un pouvoir destiné à « cadrer » les luttes de classes, est nécessairement commandé, dirigé, hiérarchisé par des agents qui, en certains types d'État, incarnent le pouvoir d'État lui-même ou qui, en d'autres types d'État plus abstraits et plus complexes, sont collectivement porteurs de ce pouvoir. La distinction qui vient d'être suggérée (entre États personnifiés et États abstraits) ne pourra être explicitée qu'au prochain volume, aussi peut-on, provisoirement, l'oublier pour ne retenir que ce premier trait : l'appareil d'État est *commandé*. Mais il est aussi *servi* par des groupes, de plus en plus nombreux, d'hommes *qui ne détiennent pas le pouvoir et cependant l'exercent*, dans une organisation donnée, sous un contrôle hiérarchique donné. Pour simplifier, appelons les premiers *régnants* et les seconds *tenants*. Les tenants sont les serviteurs de l'État, les régnants sont les dirigeants de l'appareil d'État. Écartons, au passage, un malentendu. Je ne dis pas que les régnants et les tenants seraient les deux classes intemporelles de tout appareil d'État. Je dis simplement que tout appareil d'État fait, en principe, apparaître une polarité entre régnants et tenants, comme tout MP fait apparaître, de même, une polarité entre exploités et exploités. Pour le reste, il faut examiner de près chaque type d'AE pour reconnaître ce que sont effectivement les régnants et les tenants, de même qu'il faut examiner de près chaque type de MP pour reconnaître les formes précises que prennent les exploités et les exploités. Dans cet examen concret, il importe notamment d'apprécier la nature éminemment variable des liens par lesquels les tenants sont liés aux régnants. C'est, en effet, par ces liens que s'expriment les rapports des tenants au pouvoir d'État et il n'est pas besoin d'insister longuement sur le fait que, par exemple, une armée vassalique et une armée de conscription n'entretiennent pas du tout le même rapport avec le pouvoir (t. 3, n° 6). Au reste, cet examen trouvera place dans les prochains chapitres.

Si l'on accepte l'analyse précédente, il apparaît que la structure étatique *fait place* à des classes spécifiques, à repérer par leur rôle dans la domination politique — et non dans l'exploitation économique. Mais ces classes sont-elles réellement distinctes de celles dont *la place* est déterminée par le FE ?

La réponse ne peut être catégorique : elle dépend du degré de différenciation des *niveaux* économique et politique que les instances du même nom examinent distinctement, quelle que soit leur différenciation réelle (t. 2, n° 3). Ou, pour le dire en d'autres termes, elle dépend du degré de spécialisation — ou de division sociale du travail — observable dans la société. Ainsi, par exemple, les armées non permanentes ne peuvent être conçues comme les éléments d'une classe distincte de tenants. De même, dans les FE tributaires les plus pures, il est impossible de considérer les collecteurs du tribut et, plus généralement, les régnants, comme une classe distincte de celle des propriétaires fonciers et il serait d'ailleurs plus juste, en ce cas, de raisonner en sens inverse : ils sont propriétaires fonciers parce que régnants et non l'inverse. De même, dans les FE étatiques-socialistes, il est

impossible de séparer la classe des agents qui exercent, dans les entreprises, les fonctions du propriétaire étatique, de la classe des agents qui exercent, dans l'AE, le rôle des régnants. Mais les exemples contraires, c'est-à-dire ceux où les régnants et les tenants sont indubitablement spécialisés, sont plus nombreux encore. On en jugera par l'examen détaillé des divers types d'AE. Quand la spécialisation est bien établie, l'existence de classes distinctes est acquise, *mais elle peut demeurer virtuelle*. C'est rarement le cas du côté des tenants. Beaucoup de postières ou de CRS peuvent provenir de la paysannerie, cela ne fait pas d'eux... des paysans. De ce côté, l'exception la plus notoire concerne les armées permanentes, lorsque la levée ou la conscription fournissent, pour des durées assez courtes, l'essentiel du recrutement. Par contre, la situation est souvent beaucoup plus complexe du côté des régnants. On peut en juger en raisonnant à la limite. Si une classe donnée, définie par sa place dans la FE, dispose, en outre, du monopole d'approvisionnement des régnants et si, par surcroît, les éléments qu'elle délègue dans ces fonctions les exercent sans perdre le contact avec leur classe d'origine, soit qu'ils y retournent après un certain temps ou périodiquement, soit qu'ils en demeurent, par ailleurs, des membres actifs (par leurs propriétés, leurs portefeuilles, etc.), alors, toutes les conditions sont remplies pour que la classe des régnants demeure une pure virtualité : sa *place* est bien inscrite dans la structure sociale, mais elle est, *de fait*, accaparée par une autre classe ; tout se passe comme si la spécialisation visée plus haut n'avait pas eu lieu, puisque ses effets potentiels sont annulés. Mais ce cas-limite est souvent démenti, de maintes façons : plusieurs classes se disputent l'approvisionnement en régnants, l'entrée dans la classe régnaute s'ouvre à des filières autres que la naissance, le rang ou la fortune ; l'activité en cette classe se professionnalise et rend difficiles ou impossibles des navettes entre elle et telle classe d'origine ; les régnants eux-mêmes tendent à privilégier leur progéniture ou leur parentèle, pour ce qui est de leur succéder ; des procédures électives ou mandarinales président à leur sélection, à leur promotion, voire à leur maintien, etc. Par tous ces canaux une réelle différence s'établit. De virtuelle, la classe des régnants devient plus ou moins réelle. Elle le devient d'autant plus que les classes exploiteuses sont nombreuses et éventuellement divisées entre elles ou que les classes exploitées prennent un certain poids politique et imposent le recours à des types d'État et à des formes de régime (t. 1, n° 48) où l'État doit manœuvrer entre les classes en lutte. Car, ne l'oublions pas, les régnants eux-mêmes sont inscrits dans le champ des luttes de classes, dès lors que leur propre classe n'est pas réduite à l'état de pure virtualité. Qui en douterait s'interrogera sur le colbertisme ou sur le rôle de la « technocratie », en France, depuis la Libération jusqu'au regain de la bourgeoisie industrielle et financière, à la fin des années 1960 ; et l'on verra, en reprenant ultérieurement l'analyse du bonapartisme, que ces exemples sont loin d'être isolés.

Il importe, enfin, de ne pas confondre la *forme économique* que peut prendre l'activité des régnants ou des tenants avec leur statut de classe. Que les fonctionnaires soient salariés ne suffit pas à les faire entrer dans la classe ouvrière. Que les régnants soient détenteurs d'offices vénaux n'autorise pas à les assimiler

purement et simplement aux capitalistes-marchands. Encore une fois, le problème essentiel est, en chaque cas, d'apprécier le degré de spécialisation ou de différenciation du niveau politique et de vérifier si les *places de classes* effectivement inscrites dans la structure étatique ne sont pas annexées, en tant que telles, par d'autres classes, définies par leurs places dans la structure économique.

[Retour à la table des matières](#)

9. L'instance idéologique permet-elle d'apercevoir de nouvelles classes sociales à distinguer des précédentes ? Son objet est d'observer la totalité sociale sous un troisième angle : non plus comme un système productif ni comme un réseau de pouvoirs, mais comme un système de communication, ou, si l'on préfère, comme l'ensemble des activités par lesquelles les hommes-en-société se représentent le monde réel et imaginaire où ils vivent. La recherche en cours ne nous a encore rien appris sur ces activités, si ce n'est qu'elles ont pour supports *spécialisés* les appareils idéologiques, étudiés au tome 3. C'est pourquoi l'examen des *classes-identité* — ou, plus généralement, des identifications différentielles qui se forment dans les sociétés divisées en classes — doit être différé, puisqu'elles sont l'un des principaux résultats de l'activité idéologique déployée dans chacune des sociétés.

Mais la question qui se pose, ici, est relative aux seules classes-statut. Il s'agit de savoir si, dans chaque société, le corps des AI (t. 3, n° 49) qui constitue l'infrastructure matérielle de l'idéologie *fait place* à des classes spécifiques. On pourrait être tenté d'y répondre par un raisonnement analogue à celui du n° 8 : repérage du lien entre la structure idéologique et le système des classes (l'hégémonie prenant, ici, la place de la domination — t. 1, n° 84) ; examen des places structurelles spécifiques entre lesquelles l'hégémonie polarise éventuellement les agents spécialisés des AI ; repérage des conditions sous lesquelles le *niveau* idéologique se différencie réellement dans la société ; par conséquent, étude des conditions dans lesquelles les classes, occupant les places définies par la structure idéologique, *se spécialisent* effectivement par rapport aux exploités et aux régnants, comme à l'égard des exploités et des tenants ; examen des adhérences « sociologiques » diverses qui peuvent annuler les effets de cette spécialisation, en la rendant plus ou moins virtuelle ; et, enfin, reconnaissance des éventuelles classes distinctement enracinées dans l'infrastructure idéologique. Mais on peut et on doit faire l'économie d'une telle analyse, parce que les AI présentent, dès l'abord, certaines particularités qui rendent inutile une exploration aussi méthodique.

Ces particularités sont les suivantes : **1.** beaucoup d'AI sont *en même temps* des AE (t. 3, n° 2), et, comme tels, ils participent pleinement à la structure étatique ; **2.** beaucoup d'AI, *qui ne sont pas des AE*, sont, en même temps, des entreprises économiques de forme industrielle, artisanale, etc., et, comme tels, ils participent pleinement à la structure économique ; **3.** rares sont ceux des AI qui ne sont ni des

AE ni des éléments de la structure économique. La troisième catégorie est vide en de nombreuses sociétés. Elle atteint son ampleur maximale dans les pays où la liberté d'association est effective et où les Églises vivent séparées de l'État (t. 3, n° 61). Mais, même en ce dernier cas, la troisième catégorie ne rassemble qu'une part minime de la population des AI.

Ces particularités expliquent pourquoi l'infrastructure idéologique n'est guère apte à déterminer *des places de classes originales*. La grande majorité de ceux qui peuplent les AI sont *déjà* déterminés par les rapports de classes que leur impriment les infrastructures, économique ou étatique, où ils sont *placés* : ils sont *déjà* définis — sous une forme donnée — comme exploités ou régnants, comme exploités ou tenants. Il est vrai que le *déjà*, deux fois souligné dans la phrase précédente, peut faire problème. Il semble impliquer que les déterminations dues à l'infrastructure idéologique viennent nécessairement au troisième rang, *après* les déterminations émanées des infrastructures économique et politique. Est-ce bien le cas ? Oui et non.

Oui, l'infrastructure idéologique vient en troisième ligne. Ce n'est point par l'effet d'une pieuse révérence à l'endroit des vulgates marxistes qui interprètent la détermination en dernière instance par les rapports de production, comme si elle signifiait que les facteurs économiques décident de tout, que les facteurs politiques deviennent, à leur tour, décisifs, s'il reste encore une marge d'indétermination, et que les facteurs idéologiques décident... du reste. Si l'infrastructure idéologique vient en troisième ligne, c'est parce que *tel est le rang que l'histoire lui assigne*. On sait que la spécialisation des classes qui se forment dans l'AE et le plein épanouissement des *virtualités* ainsi ouvertes est un mouvement lent et difficile (n° 8), dont on trouvera d'ailleurs maints exemples dans les chapitres suivants. C'est ce mouvement qui justifie l'inscription au second rang des déterminations dues à l'infrastructure étatique : historiquement leur affirmation est plus tardive ; elle affecte, on le verra, des systèmes FE + Appareils dont les deux termes sont déjà de types relativement développés. Or, on sait également que la spécialisation du travail idéologique s'opère d'abord au sein de l'Appareil d'État (t. 3, n° 2) ; en d'autres termes, les AI spécialisés sont longtemps rarissimes, hors le domaine étatique, et ils ne prennent une certaine ampleur, hors ce domaine, que dans les sociétés capitalistes les plus développées. Ainsi, *de fait*, la plupart des AI s'affirment longtemps *en tant qu'AE* ; et quand ils sortent de ce domaine, c'est pour se manifester sous une forme modestement artisanale ou commerciale ou modérément industrielle. Leur éventuelle aptitude à spécifier des classes originales demeure, *de ce fait*, inhibée ; elle opère en troisième ligne.

Mais si l'on prête attention au résultat et non au processus historique qui le conditionne, on peut tout aussi bien nier que l'infrastructure idéologique soit condamnée à n'opérer qu'en troisième ligne. Car, dès lors que cette structure existe, les déterminations qui lui sont propres sont pleinement actives, sans qu'aucune préséance puisse régler *a priori* leur force relative. Entendons-nous bien : il ne

s'agit, ici, comme dans tout le présent volume, que des classes-statut et non pas des identités différentielles qui peuvent caractériser les diverses classes sociales et qui, bien évidemment, ne peuvent être rendues intelligibles que par l'instance idéologique (t. 1, n° 64). S'agissant, donc, de la détermination des classes-statut, le refus de préséance signifie ceci : *les déterminations structurelles qui sont surclassées par d'autres déterminations structurelles, pour ce qui est de la spécification des classes sociales, ne disparaissent pas pour autant ; elles opèrent en surdétermination, elles particularisent certaines couches sociales au sein des classes déterminées ailleurs.*

Soit, par exemple, l'ensemble des industries idéologiques (t. 3, n° 46) organisées dans le MP capitaliste. Dira-t-on des patrons de la presse, du cinéma, etc., que ce sont des patrons comme les autres ? Dira-t-on que les industries du livre, de la presse, du cinéma, etc., sont des branches industrielles parmi d'autres et que les particularités que l'on peut observer, dans la classe capitaliste ou dans la classe ouvrière de ces branches, sont de même ordre que celles que l'on peut observer en n'importe quelle autre branche ? Si l'on adopte une telle attitude, on passera à côté d'un phénomène majeur : on ne verra pas que ces industries idéologiques participent d'une double détermination structurelle, qu'elles sont soumises à la logique d'une forme d'exploitation, qui leur est commune avec tout le MP capitaliste considéré, mais aussi à une autre logique qui leur vient de la structure idéologique. Ne pas voir cette autre logique, prendre les journalistes ou les cadres de l'édition pour l'équivalent des ingénieurs et cadres de la chimie ou de l'automobile, prendre les vedettes de la scène ou de l'écran pour des travailleurs comme les autres, c'est ne rien comprendre au fonctionnement des structures sociales et à leur efficacité *multidimensionnelle*. De même, on s'interdira de prendre les enseignants pour des fonctionnaires comme les autres, ou les dirigeants des entreprises soviétiques pour des patrons comme les autres, etc. Chacun de ces exemples correspond, en effet, à un cas de surdétermination structurelle : dans une classe donnée, une fraction donnée est particularisée, parce qu'elle relève, par ailleurs, d'une autre détermination structurelle, venue d'un autre niveau, mais tout aussi prégnante que la première. Sous cet angle, donc, il n'y a pas de déterminations de troisième ou de premier rang : il y a cumul de déterminations éventuellement contradictoires, il y a surdétermination. Ce qui n'exclut pas, bien sûr, que d'autres déterminations — internationales, par exemple — viennent surdéterminer plus encore le système des classes en lutte : mais, j'y insiste, je n'ai en vue, ici, que les *classes-statut*, c'est-à-dire les effets massifs et le plus souvent « inconscients » de l'infrastructure sociale elle-même.

Dans le jeu de déterminations et de surdéterminations qui vient d'être esquissé et qui sera explicité, pour les divers systèmes FE + Appareil, par les chapitres suivants, on voit clairement ce que l'on peut attendre des infrastructures économique et politique : la première déploie une certaine forme de l'exploitation, la seconde rend manifestes les effets d'un certain type de domination. Mais qu'en est-il de l'infrastructure idéologique, matérialisée par les AI : quelles

déterminations fait-elle sentir, au juste, que ce soit pour surdéterminer les classes ancrées dans la FE et dans l'AE et qui occupent les places de classes qu'elle forme, ou que ce soit pour déterminer, tout bonnement, les classes originales qui occupent ces places, si celles-ci ne sont pas annexées par d'autres classes ?

Une telle question ne peut pas recevoir une réponse générale, même sous une forme très abstraite. L'exploitation et la domination sont certes des concepts très abstraits, qui se concrétisent sous des formes extrêmement diversifiées, d'une FE à l'autre ou d'un type d'État à l'autre. Néanmoins, toutes ces formes ont pour réel dénominateur commun, soit l'exploitation, soit la domination. En toute société, il s'agit toujours de partager le produit du travail, d'en extraire un surplus, hors et contre l'avis des producteurs eux-mêmes : c'est cela l'exploitation. Et, de même, il s'agit toujours, en toute société, de faire tenir le « cadre imposé » aux luttes de classes (n° 8) : la domination consiste en cela. Mais l'hégémonie, par quoi l'on désigne l'effet suprême de la structure idéologique et qui en synthétise effectivement toute l'activité (t. 1, n° 84), n'est pas analogue à l'exploitation ni à la domination. Elle est un principe d'unité de toute la société, de communion dans un discours social commun (t. 1, n° 80), *mais elle n'est pas un principe d'unité de la structure ou de l'infrastructure idéologiques*. Mieux, elle se nourrit de la diversité spécialisée des idéologies que véhiculent les AI, elle tire sa force de l'affrontement des AI élémentaires, c'est-à-dire du jeu de leurs stratégies contradictoires. Quand cet affrontement est minoré par la vigilance orthodoxe d'une Église ou par l'action d'un AI « gouverné » (t. 3, n° 50), cela signifie que la domination l'emporte sur l'hégémonie, jusqu'à faire disparaître celle-ci, à la limite : à l'extrême des régimes autoritaires, la coercition tend à se passer totalement du consentement. Mais cette limite n'est jamais atteinte, et la plus extrême orthodoxie ne peut jamais empêcher qu'une société véhicule des conceptions du monde non réductibles à l'unité.

Une analogie simpliste pourrait alors venir à l'esprit. On pourrait se dire qu'après tout les entreprises se livrent à une concurrence incessante, au sein du MP capitaliste, et que cela n'empêche pas une loi commune de naître de leur concurrence : celle de l'exploitation capitaliste (plus-value, accumulation, etc.). Et que, de même, *l'espèce de concurrence* à laquelle se livrent les AI ne doit pas empêcher de trouver la loi commune à leurs activités, loi qui pourrait donc expliquer comment les activités idéologiques se structurent et quelles *places de classes* se dessinent, actuellement ou potentiellement, dans leur structure. Mais cette analogie n'a aucune signification. Les activités des AI se déploient dans les directions les plus diverses et se recoupent toujours mal, partiellement et de biais. Quoi de commun entre un hôpital et une église, dès lors que l'hôpital n'est plus une charité ecclésiale, mais est devenu un élément distinct et spécialisé ? Rien, sinon des ricochets lointains qui, d'ailleurs, peuvent emplir la société de bruits furieux (la « pseudo-science » des médecins respecte-t-elle les « Saintes Écritures » ? les préjugés religieux des prêtres vont-ils empêcher les praticiens de disséquer un cadavre, ou d'avorter une femme ? etc., à l'infini). Les stratégies contradictoires des AI élémentaires n'ont pas pour objectif d'occuper un terrain commun : elles

visent à faire entendre le discours *singulier* de chacun d'eux, malgré les autres, contre les autres et, s'il se peut, plus fort que les autres, jusqu'à les faire taire ; mais elles ne visent pas à dire la même chose, ni à parler des mêmes choses. Si les contenus de l'activité idéologique sont rebelles à toute unité, les formes où elle se déploie ne le sont pas moins. La plus formaliste des sociologies ne réussirait pas à découvrir un principe d'organisation qui soit commun aux divers AI. La plus subtile des sémiologies ne réussirait pas à réduire les formes des discours singuliers, véhiculés par les divers AI, à une loi commune.

Il faut donc se résigner à l'évidence. Ni l'infrastructure idéologique ni la structure idéologique ne peuvent être réduites à un principe structurant *qui leur soit propre*. L'unité de la structure idéologique qu'exprime l'hégémonie n'est pas son effet propre : elle se définit, *de l'extérieur*, par l'effet des luttes de classes sur l'activité idéologique ; montrer comment et avec quelles conséquences sera l'un des principaux objets de l'instance idéologique (t. 1, n° 64). Mais ce qui est vrai de l'ensemble des AI n'est pas vrai de chacun d'eux : chacun des appareils idéologiques élémentaires ou, plus exactement, chacune des institutions à vocation idéologique (t. 3, n°4), dispose, pour sa part, d'un principe structurant qui lui est propre. Seulement, ce principe est en général de faible portée : il intéresse quelques centaines ou quelques milliers d'hommes, il ne pèse pas d'un grand poids dans la structure sociale, *il est négligeable*, c'est-à-dire n'a d'intérêt que du point de vue des recherches très spécialisées, réglées à une *échelle* convenable pour que cet effet infime devienne, localement, visible et significatif. Il est négligeable, sauf lorsqu'il devient suffisamment massif pour faire sentir ses effets dans la société tout entière. La structure de classes dont une institution comme le PC français est virtuellement porteuse, *en son sein*, n'affecte guère la société française, mais on ne peut en dire autant du PC soviétique ou chinois. La structure de classes dont l'Église catholique est virtuellement porteuse, dans sa forme séculière comme dans ses formes régulières, n'a plus qu'une importance anecdotique, mais il n'en allait pas de même dans l'Europe médiévale. La structure de classes dont le système scolaire français est porteur, en son sein, aurait, elle aussi, une grande importance, si elle n'était recouverte et presque totalement effacée par l'action uniformisatrice du modèle administratif : mais il y aurait beaucoup à dire sur les tendances virtuelles qui apparaissent dès que l'uniformisation imposée par l'AE scolaire s'élimine ou s'assouplit et que la structure potentielle de l'AI scolaire se laisse deviner.

[Retour à la table des matières](#)

**10.** L'analyse précédente peut sembler complexe, d'autant que ses nuances semblent parfois gommer les principes, d'apparence plus claire, qui paraissent la guider. Aussi convient-il de la résumer, tout en la soudant aux principaux résultats acquis au chapitre précédent. Le tout nous servira de guide pratique pour la suite du présent volume.

1. Les classes ne peuvent se concevoir isolément, en vertu d'une quelconque définition *a priori*. Toute société est un système de classes en lutte, système à concevoir dans sa totalité.

2. L'objectif, provisoirement visé, est le système des *classes-statut*, ainsi que le *potentiel de lutttes* dont leurs statuts rendent ces classes porteuses. Il est donc fait abstraction, provisoirement, des identifications différentielles dans lesquelles et par lesquelles les hommes relevant des diverses classes-statut sont conduits à reconnaître/méconnaître leurs statuts de classe.

3. Les classes-statut sont déterminées par l'infrastructure matérielle de la société, considérée en tous ses aspects : économiques, politiques et idéologiques. Cette infrastructure établit des *places de classes*, places qui ne peuvent pas ne pas être occupées, dès lors qu'une telle infrastructure existe. Les systèmes FE + Appareil donnent une première représentation des divers types d'infrastructure sociale. Il s'agit, désormais, d'explicitier leur portée, en tant que systèmes de classes-statut et en tant que potentiels de lutttes de classes.

4. Les classes spécifiées par l'infrastructure économique sont déterminées par les divers types d'exploitation, caractéristiques des MP qui composent cette infrastructure (sous la prédominance d'un ou plusieurs de ces MP et, donc, sous une forme plus ou moins déformée).

5. En tant qu'elle spécifie des classes distinctes des précédentes (ou qu'elle surdétermine certaines de celles-ci), l'infrastructure politique se confond avec l'infrastructure étatique, c'est-à-dire avec le corps des AE. Cette confusion n'a pas été entièrement justifiée par le tome 3 et devra l'être plus complètement par le prochain volume, consacré aux États.

6. Les classes spécifiées par l'infrastructure étatique sont déterminées par leur rapport au pouvoir d'État. Ce pouvoir exprime les diverses formes de la domination politique qui résulte nécessairement de la division de la société en classes affrontées. Le pouvoir d'État polarise la population de l'AE en régnants et en tenants, dont les divers types varient selon l'agencement de l'AE et selon la nature de la domination politique en vigueur.

7. L'épanouissement autonome des classes spécifiées par l'infrastructure étatique demeure inhibé, tant que les places de classes dessinées par cette infrastructure sont insuffisamment spécialisées ; il demeure virtuel lorsque, cette spécialisation étant acquise, d'autres classes préexistantes détiennent, de façon organique, régulière et continue, la capacité d'occuper ces places. Cette capacité est un effet du type de FE et du type d'État existant dans la société considérée.

8. Lorsqu'une classe donnée occupe, de la sorte, une place de classe déjà spécialisée dans l'infrastructure étatique, la fraction de cette classe qui occupe ladite place constitue une couche sociale particulière. Cette couche sociale est surdéterminée, c'est-à-dire porteuse à la fois des déterminations de sa classe d'appartenance et des déterminations qui spécifient la place de classe qu'elle occupe dans l'AE.

9. De par sa diversité réelle, l'infrastructure idéologique est inapte à déterminer des places de classes qui, à l'instar de l'infrastructure étatique, intéresseraient toute la population de l'AI. Les places de classes qu'elle établit intéressent distinctement les institutions singulières qui la composent. Elles n'ont donc qu'une influence minimale sur le système général des classes-statut, sauf exceptions relativement massives.

10. Dans toutes les sociétés, la totalité ou la plupart des éléments de l'AI sont, simultanément, des éléments de l'infrastructure étatique ou de l'infrastructure économique. À ce titre, ils sont pris dans les déterminations de classes visées par les nos 4 et 6 ci-dessus. Réciproquement, les places de classes visées au n° 9 surdéterminent les éléments de l'AE ou de la FE qui sont, simultanément, inclus dans l'AI.

## Chapitre 3

### La société comme système de classes

*« L'imprévisibilité des mouvements des molécules individuelles n'a pas empêché la théorie cinétique des gaz d'être une des branches les plus rigoureuses de la physique, c'est même cette imprévisibilité individuelle qui fonde la puissance extraordinaire de la théorie. »*

CASTORIADIS.

[Retour à la table des matières](#)

**11.** Les classes sociales sont rebelles à la logique formelle. On ne peut les définir isolément, on ne peut fixer leurs délimitations comme si elles étaient séparées par une muraille de Chine. On peut dire : ceci est la classe 1947, la classe de 3° C, la classe des mammifères ou la classe des AE bureaucratiques. En chaque cas, on désigne une *collection* d'êtres ou d'objets, qui est délimitée, relativement stable, et définie par une ou plusieurs propriétés communes à ceux qu'elle rassemble. Nul n'hésitera à comprendre que les classes prises pour exemples sont respectivement formées de conscrits, de lycéens, d'animaux ou d'institutions, tous éléments empiriquement repérables et dont le classement est opéré au vu de caractéristiques apparentes, sélectionnées de façon plus ou moins arbitraire, par qui opère le classement. Les classes sociales sont d'une autre nature. Réduites à leur dimension statutaire (c'est-à-dire, abstraction faite de leur dimension identitaire, que l'on tient en suspens, voir n° 2), elles s'imposent, aux-hommes-en-société, avec la force aveugle d'une loi de la nature sociale. Elles ne désignent pas des *collections* d'individus qui présenteraient d'apparentes propriétés communes, mais elles marquent l'effet sur les individus, sur les familles et sur les groupes sociaux concrets d'une infrastructure sociale qui établit nécessairement des *places* de classes que des masses d'individus doivent occuper, faute de quoi il n'y aurait ni société ni individus. Ou pour être plus exact : faute de quoi, il n'y aurait qu'une

société sans classes, c'est-à-dire une forme quelconque de communauté primitive (t. 2, n° 41). D'où ce paradoxe : plus on s'interroge sur la portée des classes à l'échelle de chaque individu, plus on s'expose à un double dérapage, soit que des individus apparaissent inclassables (n° 5), soit que les limites précises des classes deviennent insaisissables. Mais il faudrait n'avoir rien compris à ce qu'est la société — cet objet inhumain, formé par l'immense réseau des relations *entre* les hommes — pour se laisser arrêter par ce paradoxe. Je souhaite au lecteur de réfléchir à ceci, au bord d'une belle plage, et de s'interroger sur la limite exacte de l'océan et du continent, ou sur l'appartenance de tel grain de sable ou de tel galet à l'espace de l'un ou de l'autre : doutera-t-il, finalement, de l'existence de la mer et de la terre ferme... ou de l'existence de classes sociales distinctes ? Mais, dira-t-il, le flux et le reflux...

Justement : c'est dans le flux et le reflux incessants des luttes de classes qu'il faut chercher ce qui interdit de *fixer* la représentation des classes ou d'*isoler* la définition de chacune d'elles. Balibar a bien vu ce point : « Définir les classes, et notamment le prolétariat, d'une façon historique, ce n'est pas poser une définition sociologique, un cadre de classification des individus — même en additionnant les critères “économiques”, “politiques”, “idéologiques” — et appliquer cette définition à des “données historiques” successives. C'est tout autre chose : étudier leur procès de constitution tendancielle en classes, son rapport avec la lutte historique pour le pouvoir d'État » (13, 72). Ajoutons, pour faire bon poids : et son rapport avec toutes les autres formes historiques des luttes de classes, y compris celles dont les enjeux sont beaucoup plus modestes que le pouvoir d'État.

Le « procès de constitution tendancielle en classes » est une dynamique et une dialectique des plus complexes. On peut certes dire, de chaque classe, qu'elle naît, se développe et meurt avec l'infrastructure qui lui fait place, c'est-à-dire avec le MP ou l'appareil qui détermine son existence. Mais il faut se garder de fixer ce développement en un schéma simpliste et qui prétendrait à une validité générale, comme si les classes étaient analogues aux espèces végétales ou animales : la société a d'autres lois que la nature. La naissance d'une classe n'est pas un événement, mais un long processus. Ce n'est pas un processus isolé, mais un processus *lié*. Généralement, cette liaison résulte de la nature du MP ou de l'appareil intéressés. La classe ouvrière du MP 10-capitaliste naît et se développe, comme telle, dans la mesure où, en face d'elle, la classe capitaliste, propre à ce même MP, prend, elle aussi, forme et consistance. Des hommes libres, déjà privés de tous moyens de production et qui survivent grâce aux salaires que leur procurent diverses activités, occasionnelles ou durables, peuvent être observés, en diverses sociétés (102-I, 471), bien avant que s'organise la production capitaliste : ils sont journaliers en divers MP ruraux ; ils forment l'appoint occasionnel d'un MP 5-artisanal, sans jouir du statut propre aux compagnons permanents ; ils coexistent avec des esclaves, aux confins d'un MP 7-esclavagiste, comme marins, mineurs, etc. Mais, en ces divers cas, ils ne constituent pas une classe ouvrière et c'est seulement la sagesse rétrospective que donne le développement ultérieur du

MP 10-capitaliste qui permet de voir en eux les *embryons* d'une classe à venir. Beaucoup de sociétés sont riches d'embryons de classes qui ne verront jamais le jour... De même, l'existence de capitalistes, c'est-à-dire d'agents économiques qui valorisent leur capital (marchandises et argent) par des échanges systématiquement orientés vers le profit et l'accumulation, peut être observée en maintes sociétés où, néanmoins, la production capitaliste fait défaut (t. 2, n° 80). Ce ne sont pas encore des éléments d'une classe capitaliste, au sens du MP 10 ; ce ne sont que des capitalistes-marchands, agents d'un MP 5 ou d'un MP 6 (annexe 1, n° 10). Voir en eux l'embryon de la future bourgeoisie capitaliste relève de la même sagesse rétrospective : l'histoire est pleine de capitalistes-marchands dont ne sortit aucune lignée de capitalistes industriels. La classe ouvrière et la classe capitaliste proprement dites naissent l'une et l'autre, naissent *l'une par l'autre*, avec le MP 10.

À proprement parler, les véritables *embryons* de classes sont des éléments déjà formés, mais dont l'agencement social inhibe le développement. La classe ouvrière et la classe capitaliste, inscrites dans les manufactures françaises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ont ce caractère : ce sont des embryons de classes, portés par un MP 10 encore faible et entravé. De même la classe coopérative dont le MP 11 est porteur demeure embryonnaire, dans toutes les sociétés où ce MP n'a pu faire qu'une timide percée.

Quand les obstacles de toute nature (économiques, politiques et idéologiques) qui entravent le développement d'un MP donné sont enfin franchis ou contournés, les classes déterminées par ce MP peuvent se développer pleinement. Mais cela ne signifie pas que toutes les classes de tous les MP auxquels une telle possibilité est ouverte vont, en toute société, arriver à une même maturité. Deux exemples suffiront à montrer combien la *maturation* des classes peut être dissemblable. Le premier exemple est donné par Marx : il concerne les États-Unis du XIX<sup>e</sup> siècle, « où les classes déjà constituées, mais non encore fixées, modifient et remplacent constamment [...] leurs éléments constitutifs [...] » (100, 14). L'une des particularités du système mondial dans lequel s'opère l'industrialisation capitaliste des États-Unis est, en effet, l'énorme flux migratoire qui, venu d'Europe, *traverse* le MP capitaliste de la Nouvelle-Angleterre et se répand, plus loin, vers l'Ouest, en y formant une sorte de FE marchande-simple (t. 2, n° 111) que le capitalisme finit par subvertir. Dans cette situation, les classes sociales sont de véritables passoires : leurs *places* existent et sont toujours *occupées*, mais par des individus qui n'y sont *pas fixés*. Cette mobilité des individus dans les classes n'a guère d'importance, pour qui s'en tient à l'observation des classes-statut, mais elle a un effet tout à fait décisif sur les identifications de classe, on y reviendra. Dès 1852, c'est-à-dire dès le moment où Marx formule l'observation qui vient d'être rapportée, les classes ouvrière ou capitaliste sont au moins aussi développées aux États-Unis qu'en Allemagne, mais leur maturation n'est cependant pas de même qualité. Les différences de qualité sont plus grandes encore, si l'on considère des classes dissemblables, c'est-à-dire relevant de MP différents. Soit par exemple la classe des esclaves et celle des ouvriers, considérées toutes deux dans des sociétés où les

MP qui les portent sont largement et librement développés : à Rome, au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., et en Angleterre, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Comment ne pas voir les énormes différences qui séparent ces deux classes, du point de vue de leur *condensation* : l'une est fragmentée, éparse, faite d'éléments qui s'ignorent et sont tenus dans l'isolement, même si de grands domaines rassemblent des brigades nombreuses et si une minorité d'esclaves urbains échappe à la dispersion ; l'autre classe est, au contraire, organisée en travailleurs collectifs, concentrée en de vastes usines, elles-mêmes rassemblées en zones industrielles et urbaines très denses. L'une est, par nature, une classe pulvérulente, mais présente dans toute l'aire économique que contrôle le MP qui la porte ; l'autre est, par nature, une classe massive, mais concentrée en quelques points de l'aire immense que le MP capitaliste est apte à contrôler (n° 54).

Dans la maturation des classes, Marx attache une importance toute particulière à ce qu'il appelle leur *constitution en classe*, ou plus exactement, leur constitution en classe-*pour-soi*. Il observe ainsi que, pour la masse des travailleurs drainés vers la classe ouvrière, « la domination du capital a créé à cette masse une situation commune, des intérêts communs. Ainsi, cette masse est déjà une classe vis-à-vis du capital, mais pas encore pour elle-même. Dans la lutte... elle se constitue en classe pour elle-même » (222, 134). Cette constitution en classe-pour-soi est évidemment liée à ce que j'ai appelé la dimension identitaire des classes (n° 2) et devra être étudiée avec celle-ci. Mais je crois utile de souligner, dès à présent, l'une des conclusions que cet examen ultérieur établira : rien ne serait plus faux que de solliciter certains textes de Marx, pour leur faire dire que les classes sociales existent si — et seulement si — elles réussissent à se constituer en classe-pour-soi, c'est-à-dire si elles réussissent à s'organiser en tant que classe et à prendre conscience de leur situation de classe. On verra que l'organisation et la « conscience » de classe ne recouvrent *jamais* de façon congruente la situation de classe (t. 1, n° 123). Quoi qu'il en soit, nous poursuivrons, ici, l'étude des classes, en faisant abstraction de ce que Marx appelle leur constitution en classe.

La maturation des classes ne garantit ni leur pérennité ni leur invariance. Les classes se modifient. La disparition des MP qui leur donnaient forme et place les fait disparaître, c'est-à-dire les transforme en d'autres classes, dans d'autres MP : ainsi, les paysans serfs deviennent, peu à peu ou par mutations brusques, des métayers ou des paysans propriétaires-exploitants, à mesure qu'en Europe occidentale le MP 8-servagiste doit céder la place au MP 9-latifondiaire ou au MP 4-paysan (t. 2, chap. 8). La subordination du MP (qui lui donne forme et place) à quelque autre MP dominant la FE peut réduire une classe, jadis mûre et majeure, à l'état de *séquelle*, jusqu'à la rendre méconnaissable : on peut en juger, par exemple, en observant la dérive de la classe artisanale, des cités médiévales aux sociétés capitalistes contemporaines. Les séquelles ainsi formées pourront d'ailleurs apparaître, par la suite, lorsque de nouveaux MP se seront cristallisés, comme les embryons des nouvelles classes, formées par ces derniers : ainsi, la plèbe *assistée* des riches cités antiques, qui est une séquelle de la classe plébienne

propre au MP 3-antique (annexe 1, n° 7), pourra apparaître, en certains de ses éléments du moins, comme le lointain ancêtre des prolétariats capitalistes modernes (ainsi de la plèbe athénienne où la marine recrute ses rameurs, libres et salariés). Même le plein épanouissement d'un MP peut, lui aussi, provoquer une certaine modification des classes qu'il porte : il est clair, par exemple, que le prolétariat et la bourgeoisie, déterminés par le MP 10, ne peuvent être considérés comme des classes invariantes pendant toute la période historique où, de la manufacture à la grande industrie, et de l'industrie au capitalisme financier, ce MP parcourt sa trajectoire (annexe 1, n° 14). Le perpétuel mouvement des classes sociales peut troubler ceux pour qui le principe d'identité est à la base de toute connaissance claire. Il faut pourtant s'y faire : *une classe est toujours un devenir*. Mais ce mouvement n'implique pas que la théorie des classes se réduise à un catalogue hasardeux d'observations arbitraires ou aléatoires, comme on en jugera par les prochains chapitres.

Il y a des classes embryonnaires et des classes réduites à l'état de séquelles ; il y a des classes pleinement développées, mais qui peuvent être fort inégalement fixées ou condensées. Mais il y a aussi des classes, voire des systèmes de classes (c'est-à-dire des sociétés tout entières), qui peuvent être prises dans le tourbillon des luttes de classes, de façon telle que leur être propre en devienne méconnaissable. Soit, par exemple, la classe intermédiaire qui se forme, dans tout MP 10-capitaliste, pour « encadrer » le travail au nom du capital : on verra, par l'analyse du faisceau de contradictions (indépassables dans les limites du MP 10) où cette classe est prise, que ses limites propres sont *par nature indéfinies* (annexe 1, n° 14). Voici donc une classe qui existe bel et bien, qui occupe une place indispensable au MP 10, et dont l'être propre ne peut être cerné qu'au prix d'approximations grossières. C'est qu'il s'agit là, non pas d'une classe occupant l'un des pôles de la contradiction constitutive du MP 10 (capital/travail), mais bien d'une classe qui *incarne certains aspects de cette contradiction*. Son être propre, c'est la contradiction capital/travail : l'organisation *dans* le travailleur collectif (t. 2, n° 54), donc l'efficacité de ce collectif, mais aussi son exploitation efficace... Autre exemple et qui, lui, intéresse des sociétés tout entières. Lorsqu'une société est soumise à une très forte dépendance internationale — de forme coloniale ou autre — toute sa structure de classes en est bouleversée : la classe capitaliste marchande qui pouvait exister localement devient une bourgeoisie de *compradores*, associée au capital étranger dominant ; une classe ouvrière peut être formée, en court-circuitant le développement local par des implantations industrielles tournées vers le marché mondial et cette classe ouvrière peut se trouver, le cas échéant, placée dans une position *très privilégiée*, au regard des autres classes locales, ce qui ne l'empêche pas de produire simultanément de substantiels surprofits, etc. L'examen des systèmes mondiaux nous permettra d'inventorier méthodiquement les situations de ce genre, mais on doit, sans plus tarder, en anticiper une conséquence : *d'un pays à l'autre, deux classes homologues ne sont pas nécessairement deux classes identiques*. Les grands propriétaires fonciers du Yémen ou du Congo peuvent être infiniment plus pauvres que les

paysans propriétaires-exploitants de France, mais ce n'est pas leur richesse relative qui est décisive : c'est le rôle qu'ils jouent dans la structure de classes *de leur propre pays*. La classe ouvrière du Sénégal ou de Côte-d'Ivoire peut sembler misérable, par comparaison avec la classe ouvrière française, mais la question décisive est d'apprécier sa position relative, dans le pays où elle s'active : est-elle la classe la plus misérable et la plus exploitée, ou jouit-elle, pour un temps et sous des conditions à définir, d'une position qui la privilégie relativement aux paysans ? On voit bien que de telles questions prendront une grande importance, lorsqu'il s'agira d'analyser les rapports internationaux et, par exemple, l'internationalisme prolétarien. Retenons-en, pour le moment, ceci : d'une société à l'autre, les formules du genre : « une classe ouvrière = une classe ouvrière » ou « une bourgeoisie = une bourgeoisie » doivent toujours être acceptées *sous bénéfice d'inventaire*.

Bien qu'elles soient illustrées par des exemples pris dans les classes que déterminent les MP, toutes les remarques précédentes valent également pour les classes auxquelles les appareils donnent forme et place. Il y a, du côté des appareils, des classes embryonnaires, notamment dans les AE non ou peu bureaucratiques ou dans les éléments de l'AI qui ne ressortissent ni à l'appareil d'État ni à la structure économique (annexe 1, n<sup>os</sup> 26, 29 et 30). Il y a, de même, des classes réduites à l'état de séquelles (par exemple celle des idéologues marchands dans l'Appareil K : annexe 1, n<sup>o</sup> 31). Quant aux classes atteignant leur pleine maturité, on ne peut manquer d'observer que leur condensation est fort inégale, selon qu'elles maillent tout le territoire comme le font la plupart des classes de tenants ou qu'elles sont rassemblées, pour l'essentiel, au siège du pouvoir central, ce qui est souvent le propre des classes de régnants.

[Retour à la table des matières](#)

**12.** La principale leçon à tirer des remarques précédentes est que les classes sociales ne peuvent être analysées isolément et abstraitement : en toute société, elles font système et c'est en tant que système qu'il faut les étudier. Pour comprendre ce qu'elles sont, ce qu'elles font et ce qu'elles deviennent, pour concevoir leur nature et leurs luttes, il faut embrasser d'un même regard l'ensemble des classes qui coexistent conflictuellement, dans une société donnée.

Les matériaux requis à cette fin sont disponibles. Le tome 2 a permis de repérer les divers types de FE, c'est-à-dire d'infrastructure économique, observables dans les sociétés dont l'histoire porte trace. Le tome 3 s'est efforcé de recenser et d'analyser les divers types d'Appareils qui constituent l'infrastructure politique et idéologique des sociétés. Enfin, l'annexe 4 du tome 3 a rendu ces données compatibles entre elles, en repérant *les systèmes FE + Appareil* dont les deux termes sont aptes à coexister. Le problème est donc *d'explicitier le contenu de*

*classes de chacun des systèmes FE + Appareil* : les prochains chapitres s'y emploieront.

Pour préparer ce travail, une analyse préliminaire est utile. Chaque système FE + Appareil condense, en une formule très brève, des éléments que l'on sait reconnaître distinctement et que l'on peut étudier séparément. La FE est un ensemble de MP articulés les uns sur les autres, sous la prédominance d'un ou plusieurs d'entre eux. L'Appareil regroupe un AE et un AI, plus ou moins distincts, mais que l'on sait identifier. On peut repérer les classes auxquelles chaque MP, chaque AE et chaque AI *tendent à faire place*. Lorsqu'un MP, un AE ou un AI sont inclus dans un système donné (FE + Appareil), les classes auxquelles *ils tendent à faire place* se déploient plus ou moins complètement : cela dépend de la nature et du rôle du ou des MP prédominants, des articulations qu'ils projettent (t. 2, n° 83), du degré de spécialisation des classes dans l'Appareil (n° 10) et des liaisons qui s'établissent entre la FE et cet Appareil. Ainsi les résultats de l'analyse préliminaire demeureront conditionnels ou potentiels : les chapitres suivants montreront, cas par cas, ce qu'ils deviennent, dans chaque système FE + Appareil. Mais l'analyse préliminaire aura allégé cette recherche tout en évitant les multiples redites que provoquerait la présence fréquente des mêmes MP ou des mêmes AE (ou AI) en divers systèmes.

L'analyse préliminaire est détaillée par l'annexe 1 au présent volume. Elle s'applique, tout d'abord, à quatorze des quinze modes de production. En effet, les MP 1-communautaires ont été négligés, non seulement en raison des incertitudes qui pèsent sur leur conception même (t. 2, n° 38), mais aussi parce que ce sont des MP sans classes (n° 61). L'analyse des classes que tend à former chaque MP revient à repérer le type d'exploitation que les propriétaires appliquent aux travailleurs et à observer les effets qui en résultent au sein de ces *éléments organiques* que sont les éléments P et T (t. 2, n°s 7, 9 et 16). Pour chaque Appareil, cette même analyse conduit à une démarche un peu plus complexe. Il s'agit, d'abord, de reconnaître, dans chaque AE, les stratifications qui s'opèrent nécessairement, par rapport au pouvoir d'État. De reconnaître, ensuite, les effets qui résultent du fait que maints éléments de l'AI appartiennent simultanément à l'appareil d'État ou à l'infrastructure économique. Il s'agit, en outre, d'analyser la situation des éléments de l'AI qui échappent à cette double appartenance. Il s'agit, enfin, d'observer, pour l'ensemble de l'AE et de l'AI, si les conditions d'une spécialisation effective des classes dont ils sont porteurs sont effectivement remplies.

En abordant l'étude de chacun des systèmes FE + Appareil, les chapitres suivants disposeront, ainsi, de données analytiques sur les classes par MP, par AE ou par AI, données dont on a déjà marqué la valeur conditionnelle ou potentielle et auxquelles viendront s'adjoindre des résultats repris des volumes précédents, à savoir :

— pour chaque FE : la liste des MP qu'elle peut inclure, en position dominante ou dominée, et le rappel des articulations économiques par lesquelles ces MP sont liés (t. 2, n° 85) ; le rappel de la logique de production dont elles dépendent (t. 2, n° 89) et des aires économiques qu'elles peuvent constituer (t. 2, n° 111) ; le rappel, enfin, des « projections » internationales dans lesquelles elles peuvent se trouver prises, en position dépendante (t. 2, n° 112) ;

— Pour chaque Appareil : la liste des AE et des AI qui peuvent entrer dans sa composition (t. 3, annexe 3) ; le rappel des « projections » internationales dans lesquelles ils peuvent se trouver placés, en position dépendante (t. 3, annexe 2) ; le rappel, enfin, de la part prise par l'Appareil dans la population active totale (t. 3, n° 64).

Cette dernière indication est de valeur très hypothétique. Pourtant, quelles que soient les énormes marges d'erreur qui entachent mes évaluations, il n'en reste pas moins que le poids relatif des divers types d'Appareils est tout à fait inégal et qu'il tend vraisemblablement à s'accroître, à mesure que l'on parcourt la série de A à K. Lorsqu'un Appareil absorbe 10 %, 20 % ou 30 % de la population active, on ne peut négliger sa contribution au système des classes et peu importe, à cet égard, que la mesure exacte de sa part réelle soit plutôt de 10 % ou plutôt de 30 %. À l'inverse, lorsqu'un Appareil mobilise quelques rares millièmes ou centièmes de la force de travail et que, simultanément, les classes qu'il dessine demeurent, le plus souvent, non ou peu spécialisées (n° 10), on ne risque pas de déformer gravement la représentation des *classes-statut*, en lui prêtant moins d'attention. Ainsi, les prochains chapitres consacreront d'autant plus de soins aux Appareils que ceux-ci se présenteront sous une forme plus développée et — probablement — plus massive.

La volonté de prêter attention à toutes les grandes masses sociales ne remet pas en cause ce qui a été dit plus haut : l'existence ou non d'une classe sociale n'est pas liée à son effectif (n° 4) ; les individus ne peuvent être tous rangés dans une classe quelconque (n° 5). La préoccupation est autre : il s'agit de vérifier que l'analyse du système des classes sociales s'applique bien à l'ensemble de la population que cette société rassemble, sinon individu par individu, du moins de façon telle qu'aucune partie de l'édifice social ne lui échappe. De ce point de vue, on pourrait adresser à toutes les analyses des chapitres 1 et 2 une commune critique : ne s'appliquent-elles pas exclusivement à la population active de l'économie ou des appareils ? Une telle critique est certes justifiée, mais elle n'implique pas que la population inactive doive demeurer étrangère au système des classes. À vrai dire, il convient de se libérer des conventions statistiques modernes dont la notion de population inactive est dépendante, pour s'interroger sur l'appartenance de classe de ce qu'il vaut mieux désigner comme *l'élément domestique* (t. 2, n° 115), quitte à demeurer attentif aux évolutions, voire aux métamorphoses, dont cet élément est le siège, au fil de l'histoire.

En toute société, l'élément domestique comprend, au minimum, les individus dont la subsistance dépend de l'activité des « soutiens de famille » : les jeunes enfants ; parfois, les femmes ; souvent, les vieillards, les malades et les invalides. Ces individus constituent évidemment l'appendice des classes sociales dont relèvent les « soutiens de famille ». Presque toutes les classes sociales sont prolongées par un tel appendice. Les seules exceptions intéressent, parfois, la classe esclave du MP 7 (amère 1, n° 11), certaines classes ou couches de tenants militaires ou ecclésiastiques et, toujours, la classe des déportés, propre au MP 14-esclavagiste-concentrationnaire (annexe 1, n° 18). L'importance relative des charges familiales qui pèsent, de la sorte, sur les actifs est extrêmement variable d'un type de société à l'autre. Dans de nombreuses sociétés, l'élément domestique associé aux classes de propriétaires et de régnants inclut également des domestiques proprement dits. En certaines sociétés, le recours à une main-d'œuvre domestique s'étend même dans diverses classes inférieures aux précédentes. D'une façon générale, les domestiques constituent une couche sociale particularisée, au sein d'une ou de plusieurs des classes de travailleurs, présentes dans la société considérée. D'une façon plus précise, seule une analyse *in concreto* permet d'apprécier leur situation exacte, tant les degrés transitoires sont nombreux en l'espèce. Il suffit, pour en juger, de réfléchir à ce qu'impliquent les termes suivants : domestiques de ferme, précepteurs domestiques, suites princières, clientèles, etc. ; esclaves, affranchis et autres domestiques, employés par les régnants « au service de l'État », etc. Une analyse détaillée peut également révéler l'existence de décalages manifestes, au sein de cette couche sociale : ainsi, par exemple, l'esclavage y survit plus longtemps que dans la production (32-I, 336). La distance entre la couche sociale des domestiques et la classe de travailleurs dont elle relève se raccourcit considérablement, dans les sociétés capitalistes, à mesure que le marché du travail se généralise : les femmes de ménage relaient les domestiques proprement dits, avant d'être elles-mêmes relayées par les entreprises de services domestiques... ou par le travail des maîtresses de maison, assistées par les esclaves mécaniques que l'appareillage domestique procure.

Sous des conditions que les prochains chapitres auront à étudier, l'élément domestique subit, parfois depuis plus d'un siècle, une métamorphose qui, sans être pleinement achevée, n'en approche pas moins de son terme. Ce mouvement tend à le scinder en trois nouveaux éléments distincts et dissociés, dont l'un est le nouvel élément domestique de plus en plus réduit à la petite famille mononucléaire et dont les deux autres sont l'élément « retraités » et l'élément « étudiants ».

L'essor du MP 10-capitaliste, et de plusieurs des MP auxquels il a frayé la voie, a rompu les formes patriarcales et polynucléaires de la famille. La rupture s'est opérée à la faveur de l'urbanisation qui était, partout, le corollaire de l'industrialisation ; mais elle a fini par s'étendre également aux campagnes. Parallèlement, l'allongement de la durée de la vie humaine a multiplié l'effectif des vieilles personnes, cependant que l'établissement d'un âge légal de retraite et de systèmes sociaux d'assurance-retraite leur donnait les moyens de vivre, hors la

dépendance de leur descendance. Il s'est ainsi formé, dans le prolongement de la plupart des classes sociales, des couches sociales de retraités qui, malgré leurs quelques intérêts objectifs communs, ne peuvent cependant devenir une classe sociale distincte et autonome. Ils ne le peuvent pas parce que les *habitus*, formés tout au long de leur vie (t. 1, n° 76), les soudent aux classes dont ils furent des éléments actifs et, surtout, parce que la structure sociale ne leur assigne pas d'antagonistes auxquels pourrait les opposer une lutte unificatrice. Les retraités sont collectivement créanciers de la population active, mais ils sont porteurs de créances inégales qui les singularisent et, surtout, ils ont pour débiteur un système de classes en lutte auquel leurs *habitus* et leur appartenance de classe antérieure les lient diversement. Il y a des retraités ouvriers, paysans, fonctionnaires, cadres, etc., il n'y a pas de classe de retraités. C'est seulement sous l'angle très particulier des classes d'âge que la constitution des couches sociales de retraités vient renforcer l'un des clivages fondamentaux de toute société. Mais la division des âges est, comme celle des sexes, *en deçà* du système des classes sociales : le rôle qu'elle joue ne se laisse nullement comparer à celui des luttes de classes, même s'il est parfois plus important (n° 62).

L'élément « étudiants » n'est pas sans analogie avec l'élément « retraités ». Tous deux naissent d'une métamorphose de l'élément domestique. Tous deux surchargent une division des classes d'âge sur laquelle on reviendra (n° 62). Tous deux, enfin, spécifient plusieurs couches sociales au sein de diverses classes. Mais cette spécification résulte de facteurs très différents et produit des effets dissemblables. L'âge mis à part, ce qui caractérise les retraités... c'est la retraite. Non pas la cessation d'activité, mais le processus social où elle s'inscrit : droit (et parfois obligation) de cesser l'activité, sans y être nécessairement devenu inapte ; droit corrélatif à un revenu non dépendant de la solidarité familiale ou de l'épargne individuelle volontaire, mais déterminé par des mécanismes sociaux d'assurance, c'est-à-dire produits par des luttes de classes antérieures. Réduite à sa dimension essentielle, la retraite spécifie les retraités, en leur assignant des intérêts économiques apparentés, sinon communs : leur créance sociale, déjà notée. La spécification des étudiants est d'une tout autre nature : elle est idéologique et non pas politique.

Les écoliers et les étudiants constituent le *public* de l'AI scolaire. On verra, par l'étude ultérieure des *publics* (t. 1, n° 76), que la limite est nécessairement imprécise entre les agents de l'AI scolaire et leur public d'élèves. Ceci ne tient pas seulement aux chevauchements que l'on peut observer entre enseignants et étudiants, en divers rouages des AI scolaires contemporains, mais aussi aux formes et aux rôles variables que ces AI peuvent jouer dans les divers types de sociétés, présentes ou passées. Néanmoins la différence demeure toujours valable, dans son principe : il y a, d'un côté, ceux qui forment l'AI scolaire et font profession de le faire durablement fonctionner et, d'un autre côté, ceux à qui s'applique le fonctionnement de cet appareil. Les étudiants sont une partie de ce public. Dire à quel moment l'écolier devient étudiant n'est une question simple que pour qui

prend les règlements scolaires pour une représentation limpide et adéquate du réel social. Le vrai critère est à chercher dans l'équilibre relatif des familles et de l'AI scolaire. Les écoliers (ou, plus généralement, le public de l'AI scolaire qui n'est pas encore *socialement placé* dans la position des étudiants) demeurent fondamentalement sous la dépendance idéologique de leurs familles ; les étudiants sont, à l'inverse, sous la dépendance idéologique de l'AI scolaire, plus que de leurs familles. Il va de soi qu'une telle distinction ne peut être justifiée que par une étude précise de ce qui est ici désigné comme dépendance idéologique : on y reviendra (t. 1, n° 76). Mais il n'est pas indispensable d'avoir maîtrisé cette distinction pour constater que ses effets se déplacent, en fonction des transformations sociales. Ainsi, par exemple, on peut voir, dans les diverses crises de « ras-le-bol » lycéen, dont la France et divers autres pays ont offert le spectacle, depuis dix ans au moins, le signe que certaines catégories de lycéens basculent du côté « écoliers » au côté « étudiants » de la distinction qui est ici présentée... La position idéologique particulière des étudiants est souvent renforcée par leur relative autonomie matérielle : habitat séparé, bourses éventuelles, subventions familiales plus ou moins automatiques, travaux salariés complémentaires des études, etc., tous facteurs qui détendent ou annulent la tutelle familiale. L'abaissement de l'âge légal de la majorité, en de nombreux pays, consacre une telle évolution qui, d'ailleurs, concerne, sous des formes diverses, toute la population juvénile. Elle n'aboutit cependant pas à la constitution d'une quelconque classe juvénile, ni à celle d'une classe d'étudiants. S'agissant de l'ensemble de la jeune génération, on discutera ce point, en étudiant les classes d'âge (n° 62). S'agissant plus spécialement des étudiants, le cas n'est pas douteux. Pris dans leur masse, les étudiants sont porteurs d'une très forte détermination sociale, qui leur est commune. Leur relative indépendance idéologique vis-à-vis de leurs familles et leur commune dépendance idéologique vis-à-vis de l'AI scolaire font d'eux les récepteurs privilégiés et les résonateurs des débats idéologiques dont toute société est nécessairement le siège (t. 1, n° 81). À quoi s'ajoute le fait que, par la nature même de leurs activités d'étudiants, ils sont souvent *en transit social*, en mouvement, de leur classe d'origine vers telle autre classe dûment valorisée. Ce transit n'est pas vécu en termes de classes, mais sous d'autres identifications différentielles (métier, statut, rang, etc.). Ce transit n'est même pas nécessairement une possibilité effectivement ouverte. Mais toute société donne nécessairement à ses étudiants le sentiment ou l'illusion qu'un tel transit leur est ouvert : c'est là une composante quasi automatique de l'idéologie dominante (t. 1, n° 84). Réceptivité et transit : la détermination sociale qui s'exprime par ces deux termes est de nature idéologique. Elle nous deviendra mieux intelligible, lorsque les structures idéologiques des sociétés auront, à leur tour, été analysées. C'est cette détermination idéologique très particulière qui spécifie, au sein des diverses classes sociales où les étudiants se recrutent, les couches sociales particulières que forment ceux-ci. Les diverses couches sociales d'étudiants ne sont pas soudées en une *classe-statut* distincte et autonome, parce que cette détermination idéologique transitoire, même si elle est redoublée par les formes (d'ailleurs diverses et contradictoires) de leur éventuelle autonomie matérielle, ne peut y suffire. Une

classe-*statut* se définit par son opposition structurelle à une ou plusieurs autres classes. Les étudiants, comme les retraités, ne remplissent jamais une telle condition. Soit dit en passant, on pourrait objecter, au vu des résultats produits par l'annexe 1, qu'il est au moins une classe sociale apte à mûrir, de façon distincte et autonome, sans être nécessairement opposée à une autre classe : celle des paysans propriétaires-exploitants du MP 4-paysan (annexe 1, n° 8). Il est vrai que, dans les rares sociétés où le MP 4 coexiste avec un MP 5-artisanal, sans que le capital marchand ou industriel le domine et sans qu'il subisse la pression d'une classe de propriétaires fonciers, la petite paysannerie libre peut, en effet, connaître provisoirement un tel épanouissement (n° 42). Mais on observera qu'à la différence des étudiants ou des retraités, une telle classe est *autosuffisante* : elle vit de son propre produit. Pour être tout à fait complet, il faut donc préciser que les retraités, comme les étudiants, ne peuvent pas constituer des classes sociales autonomes et distinctes, parce qu'ils ne sont ni en position de pourvoir par eux-mêmes à leur propre subsistance, ni inscrits dans une structure sociale qui les mettrait en position d'extraire cette subsistance d'une autre classe par un mécanisme social qui leur soit commun (exploitation économique, prélèvement fiscal, etc.). Encore une fois, les retraités sont desservis par des mécanismes disparates, liés à leurs anciennes activités, et les étudiants tirent leur éventuelle indépendance matérielle de ressources plus disparates encore et qui, tout bien considéré, se ramènent à trois figures principales : des subventions familiales qui relativisent leur indépendance ; des salaires ou autres revenus tirés d'activités économiques qui tendent à les intégrer, fût-ce provisoirement, en diverses classes déterminées de la FE ou de l'Appareil ; ou, enfin, des bourses. Il faudrait imaginer une société où les bourses seraient d'une quotité suffisante pour garantir une vie normale et indépendante à la totalité ou à une fraction non marginale des étudiants, pour que ceux-ci deviennent une classe distincte : entrer dans cette classe, y demeurer et défendre le nombre et la quotité des bourses deviendraient alors les enjeux d'une lutte de classe. Une telle société n'existe pas, mais il n'est pas exclu qu'elle puisse voir le jour... non sans luttes de classes.

Les étudiants ne constituent nulle part encore une classe-*statut*. Mais cela n'empêche pas qu'en diverses sociétés, ils puissent tendre à *s'identifier* comme une classe et à agir comme s'ils formaient une classe, notamment dans les conjonctures de crise hégémonique (t. 1, n° 84). On aura, en effet, maintes occasions de vérifier que classe-*statut* et classe-*identité* ne sont pas liées l'une à l'autre par des liens mécaniques.

[Retour à la table des matières](#)

**13.** Concevoir chaque société comme un système de classes sociales en lutte est une entreprise très délicate, non point parce qu'il s'agirait d'une représentation artificielle obligeant à forcer le réel pour lui imposer un schéma préétabli, mais bien parce que la réalité même des classes sociales menace à tout moment de

biaiser la représentation. De la biaiser pourquoi ? Pour trois raisons, au moins. D'abord, les classes n'ont pas la placidité d'une noce de campagne qui attend que le photographe ait fixé son image. Elles sont, dans la réalité de leurs luttes, en perpétuel mouvement, et qui veut les représenter ne peut les figer. D'où les multiples nuances et distinctions qu'il a fallu présenter jusqu'ici : chacune d'elles correspondait à un nouveau réglage destiné à supprimer le flou qu'un réglage précédent pouvait avoir laissé subsister. Ensuite, il faut bien comprendre que le photographe et tous ceux qui regarderont ensuite ses photos sont eux-mêmes impliqués dans l'image qu'il s'agit de fixer. Autrement dit, ni l'auteur ni le lecteur ne peuvent être tenus pour innocents des luttes de classes : qu'ils en aient conscience ou non, ils sont dedans, du seul fait de vivre en société. Aussi faut-il multiplier les précautions, pour prévenir les préjugés de classe que l'auteur prête aux lecteurs et pour corriger ceux qu'il a pu reconnaître chez lui-même (sans caresser l'illusion de pouvoir les déloger tous, loin s'en faut : l'idéologie résiste autant que l'inconscient, sinon de la même façon...). Enfin, il faut se garder de réduire toutes les différences observables en société à la seule opposition des classes sociales, car celle-ci ne peut prétendre à l'universalité, sans perdre toute signification. D'où les remarques sur les différences d'âge et de sexe, formulées incidemment et qu'il faudra reprendre (n° 62).

Il peut donc être utile de marquer, ici, un temps d'arrêt. Oublions les détails, les nuances et les distinctions, pour mieux apercevoir le chemin parcouru et celui qui est à parcourir.

La recherche en cours entend montrer ce qu'est la société, ce qu'est *l'objet social dans lequel* les hommes vivent. De cet objet, nous savons désormais reconnaître certains aspects. Nous savons dire : ceci est la structure économique et elle est de tel type (tome 2). Ou bien : ceci est l'Appareil étatique et idéologique et il est de telle forme (tome 3). L'étape qui nous retient présentement est consacrée à une nouvelle exploration *du même objet social*. Il s'agit de montrer que cette structure économique et cet Appareil (ainsi que leurs prolongements « domestiques ») constituent, *en eux-mêmes*, un système de classes en lutte.

Donc, ne nous y trompons pas, c'est toujours *l'objet social et lui seul* qui est en vue. Les classes sociales que nous voulons étudier *ne sont pas faites d'hommes*, même si elles en contiennent. Comme tous les autres aspects de l'objet social, elles sont faites de relations *entre* les hommes. Les classes sociales et leurs luttes sont *une propriété de l'objet social*. Une propriété que l'objet social acquiert, dans des conditions qui restent à définir et, à l'examen desquelles on viendra, plus loin, lorsqu'on saura clairement ce que les classes signifient (n° 61). Une propriété que l'objet social *peut perdre* : tel est du moins l'espoir (le projet) de ceux qui s'emploient à maîtriser l'objet social ou, comme ils disent, à construire le socialisme. Dire l'ensemble des conditions qu'il faudra remplir à cette fin est l'objectif essentiel de la présente recherche.

Pour découvrir cette propriété de l'objet social, qui est de *classer* les hommes dans ses rets, plusieurs précautions sont indispensables. La première est de continuer d'oublier les hommes eux-mêmes, de mettre entre parenthèses leur action sociale, pour mieux voir l'objet social qui les contient et les contraint. Certes, un tel oubli n'est pas vraiment possible : mais on peut y tendre, comme dans les volumes précédents, de façon telle que l'objet social se laisse abstraire. La seconde précaution est d'ignorer provisoirement tout ce qui atteste que, de façon souvent indirecte ou voilée, les différences de classe se traduisent en évaluations sociales différentielles : ordres, états, rangs, castes, etc. Ces évaluations — ou identifications — sont elles-mêmes une autre propriété de l'objet social, mais dont l'examen est renvoyé à l'étude des structures idéologiques. Sur le terrain ainsi déblayé, il reste donc, pour le moment, une seule question : quelles *places* la structure économique et l'Appareil assignent-ils aux hommes-en-société ? On a convenu d'appeler classes-*statut* les places différenciées et opposées que l'on saura reconnaître, en réponse à cette question. Mais pour fournir cette réponse, une troisième précaution s'impose : c'est de progresser avec méthode, afin d'explorer l'objet social en tous ses replis et de ne laisser échapper aucune des déterminations de classe qu'il projette vers les hommes-en-société.

L'investigation conduite successivement d'une instance à l'autre (t. 2, n° 4) nous donne le moyen de progresser méthodiquement. L'instance économique nous permet de visiter une nouvelle fois l'ensemble des MP fédérés en une FE, de découvrir les formes d'exploitation qui caractérisent chaque MP et de reconnaître les classes exploiteuses, exploitées ou intermédiaires auxquelles chaque forme d'exploitation peut conduire. Elle nous permet également d'analyser la situation économique des éléments domestiques par lesquels les classes actives dans les MP sont prolongées. Mais l'instance économique ne nous dit pas tout sur le statut de toutes les classes sociales. Elle montre bien comment des ressources substantielles sont collectées, par voie fiscale ou d'autre manière, vers une bonne partie de la population qui s'active dans l'Appareil, mais elle ne nous apprend rien de très précis sur le statut de cette population. Elle montre aussi, en certains MP, des « propriétaires étatiques » dont elle est incapable de définir pleinement le statut.

L'instance politique nous fournit d'autres éclaircissements. À vrai dire, cette instance n'a pas encore été menée très avant, si bien que la nature des États et le pouvoir qu'ils exercent nous demeurent provisoirement inconnus : de ce fait, il nous est impossible de reconnaître, déjà, des classes dominantes ou dominées. Par contre, l'instance politique nous a fait reconnaître cette partie de l'Appareil qui constitue l'appareil d'État. Un nouvel examen de ce dernier permet d'identifier les classes régnautes, les classes tenantes et les éventuelles classes intermédiaires qui, sous des formes diverses selon les types d'AE, sont les agents du pouvoir d'État. Parmi ces agents, certaines classes de régnautes apparaissent aptes à jouer le rôle des « propriétaires étatiques » dont l'instance économique avait indiqué la présence. À l'inverse, le réexamen des AE montre que certaines des classes qu'ils dessinent sont d'une spécialisation encore incertaine (n° 8), ce qui donne à penser

que leur place est occupée par d'autres classes, déjà déterminées par ailleurs : dire lesquelles est une question à étudier cas par cas (c'est-à-dire dans chacun des systèmes FE + Appareil).

L'instance idéologique, à son tour, vient compléter la recherche. Elle nous a fait connaître cette autre partie de l'Appareil qui constitue l'appareil idéologique. Un nouvel examen de l'AI conduit à en faire trois parts, dont l'importance relative varie considérablement d'un type d'AI à l'autre. La première part est celle des appareils idéologiques incorporés dans l'AE. Ceux-ci participent évidemment des classes propres à l'AE, mais leur vocation idéologique ajoute à cette première détermination une détermination supplémentaire qui spécifie des couches sociales particulières au sein des classes « étatiques ». La deuxième part est celle des appareils idéologiques dont l'activité s'inscrit dans une forme artisanale, commerciale ou industrielle. Les critères de classe, propres à la structure économique, s'appliquent donc en l'espèce, mais, comme dans le cas précédent, ils sont surdéterminés par la vocation idéologique desdits appareils : derechef, des couches sociales particulières sont ainsi spécifiées au sein de diverses classes « économiques ». La troisième part, enfin, est celle des appareils idéologiques étrangers à l'État et à l'économie. Ceux-là ont vocation à définir, par eux-mêmes, des classes distinctes de toutes les précédentes. Mais comme ces appareils forment un ensemble hétérogène d'associations et d'Églises non étatiques, les classes qu'ils tendent à former sont disparates et d'effectif très réduit. Ce sont des micro-classes, aux statuts parfois originaux et parfois homologues de ceux d'autres classes ; leur échelle est trop réduite pour que la présente recherche puisse en tenir grand compte.

On le voit, c'est en rapprochant les résultats obtenus par les diverses instances que l'on peut prendre une vue complète des classes sociales. Un tel rapprochement est tout à fait légitime, parce que les trois instances ne sont, en définitive, que trois investigations conduites sous des angles différents, mais portant sur le même objet social. Souvent, l'un de ces éclairages suffit à révéler pleinement le *statut* d'une classe donnée ; parfois, il faut combiner plusieurs éclairages pour le mettre en relief ; parfois, enfin, un éclairage complémentaire révèle, dans une classe déjà connue, des particularités (ou surdéterminations) qu'une première mise en lumière n'avait pu montrer, parce que le projecteur était orienté différemment.

Nous en somme à ce point : les premiers coups de projecteurs, donnés dans l'annexe 1, ont permis de repérer dans chaque MP, dans chaque AE et dans chaque AI, divers potentiels de classes — et de luttes de classes. Mais les informations ainsi acquises demeurent abstraites et intemporelles, parce que MP, AE et AI ne sont pas des pièces distinctes qui seraient comme juxtaposées dans les sociétés réelles. Ce sont, en fait, des modèles théoriques, construits pour rendre le réel intelligible. Dans toute société, les MP s'emboîtent et se déforment, en un système plus complexe qui est la FE. Dans toute société l'AE et l'AI s'interpénètrent et se mêlent plus ou moins à divers MP. Dans toute société, il se forme de la sorte un

certain système FE + Appareil que nous savons identifier (t. 3, annexe 4) et qui est la seule véritable *matrice des classes sociales* : celle qui détermine leurs *statuts* respectifs, leurs luttes potentielles et, donc, leurs alliances partielles.

[Retour à la table des matières](#)

**14.** *Statuts* de classes, *luttés* de classes : ces concepts nous deviennent familiers. Mais que sont les *alliances* de classes qui viennent d'être évoquées ? Comment peut-on parler d'alliances de classes — même sous forme potentielle — alors qu'on est en train de concevoir les classes sociales comme une propriété (ou comme un effet) de l'infrastructure sociale ? Les alliances de classes ne sont-elles pas l'une des manifestations de la vie politique, l'une des formes de l'action sociale qui se déploie, « loin de l'infrastructure », sous sa contrainte sans doute, mais loin d'elle, c'est-à-dire par le détour de maintes médiations ?

En effet, le débat politique et le récit historique nous ont accoutumés à une telle conception : les alliances, les blocs, les fronts, les coalitions semblent ressortir à la conjoncture politique et n'avoir pas de rapport très direct avec l'infrastructure sociale. Pourtant, ce rapport existe et il est fondamental. Les luttes de classes et les alliances de classes sont deux aspects d'une même dialectique sociale. Elles sont déterminées, les unes comme les autres, par les mêmes facteurs, au premier rang desquels figure toujours l'état de l'infrastructure sociale. On va en juger par deux exemples.

Le premier exemple est tiré du *Capital*. La citation est un peu longue, mais on verra qu'elle est riche d'enseignements : « La classe salariée, qui surgit dans la dernière moitié du X<sup>IV</sup>e siècle, ne formait alors, ainsi que dans le siècle suivant, qu'une très faible portion de la population. Sa position était fortement protégée, à la campagne par les paysans indépendants, à la ville par le régime corporatif des métiers ; à la campagne comme à la ville, maître et ouvriers étaient socialement rapprochés. Le mode de production technique ne possédant encore aucun caractère spécifiquement capitaliste, la subordination du travail au capital n'était que dans la forme. L'élément variable du capital l'emportait de beaucoup sur son élément constant. La demande de travail salarié grandissait donc rapidement avec chaque nouvelle accumulation du capital, tandis que l'offre de travailleurs ne suivait que lentement. Une grande partie du produit national, transformée plus tard en fonds d'accumulation capitaliste, entrait alors encore dans le fonds de consommation du travailleur » (103-III, 179). La structure économique que Marx évoque en cet endroit est la FE 9-domaniale-marchande (t. 2, n° 99). S'il n'est pas fait allusion, en ce passage, au MP 9-latifondiaire, toutes les autres composantes de la FE 9 sont présentes en revanche : le MP 4-paysan, le MP 5-artisanal et le MP 6-capitaliste-marchand (caractérisé notamment par la soumission formelle, voir t. 2, n° 80). La classe à laquelle Marx prête le plus attention, ici, est la « classe salariée », ancêtre de la classe ouvrière que le MP 10-capitaliste commencera bientôt à développer.

Ladite « classe salariée » est examinée dans ses rapports avec un capital qui demeure encore « marchand », au sens précis que prend ce terme, dans les limites du MP 6. La « classe salariée » est faite de travailleurs dispersés dans les campagnes ou groupés en ateliers urbains. Formellement, ils peuvent encore avoir le statut de compagnons, voire d'artisans, à moins qu'ils ne soient déjà les travailleurs à domicile d'une « manufacture dispersée ». Fondamentalement, ils sont déjà soumis au capital, mais non organisés par lui (ce qui fait toute la différence entre les MP 6 et 10). Or quelle est la position de cette « classe salariée » ? Eh bien elle est *protégée* par les paysans indépendants et par le régime corporatif des métiers. Autrement dit, la classe ouvrière, en formation dans cette FE 9, est protégée par la classe artisanale et par la classe paysanne. Il n'y a évidemment aucun programme commun qui vienne formuler cet « ouvriers, paysans, artisans — même combat ! », ni aucune alliance *politique* qui vienne exprimer la convergence d'intérêts de trois classes, au sein desquelles on a sans doute fort peu conscience qu'une telle convergence d'intérêts existe en fait. Et pourtant, ces trois classes sont objectivement alliées. L'existence d'une classe paysanne apte à l'autosuffisance freine le transfert de main-d'œuvre vers le salariat. L'existence d'une classe artisanale dotée d'une forte organisation corporative freine la dépréciation des prix et des salaires et oblige le capital marchand à des ruses et à des détours qui modèrent sa pression : il développe la production à la campagne, pour tenter d'échapper aux protections corporatives, ou il est contraint de composer avec l'artisanat qu'il place sous sa tutelle. Enfin, l'existence même d'une classe salariée dont les salaires ne sont pas trop dépréciables, par suite du déséquilibre de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, freine la progression du capital marchand et, donc, la pression qu'il exerce sur l'artisanat et la paysannerie.

C'est, on le voit, la nature même de la FE qui détermine cette convergence d'intérêts entre trois classes distinctes. L'infrastructure économique met ces classes en position de lutte *et* en position d'alliance. En position de lutte, car une divergence d'intérêts sépare nécessairement les artisans de leurs compagnons (annexe 1, n° 9), tandis que les rapports marchands entre artisans et paysans peuvent également se tendre. En position d'alliance, car les trois classes ont un intérêt commun à modérer la progression d'une quatrième classe, celle des capitalistes-marchands.

Le second exemple sera plus bref, car il a déjà été analysé (t. 2, n° 81). Il s'agit de la rente foncière capitaliste, c'est-à-dire de l'articulation économique qui s'établit entre le MP 9-latifondiaire et le MP 10-capitaliste ou parfois aussi entre ce dernier et le MP 4-paysan. Articulation entre divers MP, cette rente est, plus encore, une articulation entre des classes distinctes : elle intéresse la classe des propriétaires fonciers, la classe capitaliste et, éventuellement, la classe paysanne. Sa signification varie avec le temps. Pendant toute la phase de l'accumulation primitive, une rente suffisamment élevée sert les intérêts des propriétaires fonciers, mais sert aussi ceux des capitalistes, en précipitant l'exode rural. Quand ce premier rôle historique est accompli, la rente continue d'être utile aux capitalistes dans la

mesure où elle conforte une classe suffisamment vaste et puissante de petits ou de grands propriétaires fonciers. Dans sa première destination, la rente est en somme le prix à payer pour bien approvisionner le marché du travail ; dans sa seconde destination, elle devient une prime d'assurance contre tous les expropriateurs éventuels. Ainsi la rente atteste l'alliance de classes ayant des intérêts convergents, ce qui n'exclut pas que ces classes puissent être, simultanément, en lutte : notamment pour la détermination de la rente (t. 2, n° 81). Mais, pas plus que dans l'exemple précédent, l'alliance, qui est inscrite dans l'infrastructure sociale, ne requiert une traduction politique (ou idéologique) expresse. Avec ou sans une telle traduction, elle existe de toute façon, tant que l'infrastructure *fait place* aux classes sociales qu'elle concerne.

Ces deux exemples sont loin d'être isolés. Ils se multiplient dans les systèmes FE + Appareil les plus complexes. Or ceux-ci sont également les plus récents ; ils se sont formés dans la transition vers le capitalisme ou à sa suite. Sans négliger tout à fait les alliances potentielles qui pourront être décelées dans les systèmes FE + Appareil les plus anciens, on s'emploiera donc à les rechercher méthodiquement, dans les systèmes modernes ou contemporains, tant pour prendre une vue plus complète des classes sociales et de leurs luttes, que pour mieux préparer l'étude ultérieure des États et des systèmes mondiaux. Car il va de soi que les alliances politiques effectives, qui se nouent dans le fonctionnement des États, sont rarement étrangères — et jamais contraires — aux alliances objectives que l'infrastructure sociale établit entre les classes qu'elle forme.

[Retour à la table des matières](#)

**15.** Il reste à fixer la terminologie dont on fera usage. Dans les divers courants marxistes, les classes sociales ont été mises à toutes les sauces. On y voit paraître des classes et des couches sociales, des fractions de classes et des catégories sociales de diverses natures. Ces classes, ces couches, ces fractions et ces catégories s'opposent ou se marient en constellations multiples, en blocs, en alliances, en groupes, en grappes, en systèmes, en appuis, etc. Parfois aussi, elles se mêlent à des notions plus empiriques ou importées d'autres écoles : groupes sociaux, catégories socio-professionnelles, strates, etc. La diversité n'est pas moins grande, lorsqu'il s'agit de qualifier les classes et leurs démembrements ou leurs regroupements. On fait référence, comme il se doit, à l'exploitation, à la domination et à la direction, mais on ajoute à cela les adjectifs les plus divers. Il apparaît ainsi, au gré des auteurs, des classes industrielles, rurales, bureaucratiques, technocratiques, financières, économiques, politiques, etc., *ad infinitum*. Les notations valorisantes ne font pas non plus défaut : les classes sont supérieures ou inférieures, à moins qu'elles ne soient moyennes ; elles sont pauvres ou riches et peuvent devenir dangereuses, à moins qu'elles ne soient révolutionnaires ou conservatrices, si pas fascistes ou staliniennes. Et ainsi de

suite : une analyse lexicale un tant soit peu exhaustive occuperait de longues pages (et ne serait d'ailleurs pas sans profit).

Une telle prolifération sémantique est compréhensible. Comme l'existence, la nature et le rôle des classes sont devenus un enjeu idéologique des luttes de classes elles-mêmes, il est inévitable que les mots destinés à les dire s'enflent par mille effets de brouillage, de connaissance ou d'investissement affectif. Pour s'en tenir aux seuls effets de connaissance, il est normal également que toute recherche nouvelle enrichisse plus ou moins le vocabulaire commun. La chose est tout à fait méritoire, si l'introduction d'un vocabulaire complexe s'accompagne — comme chez Poulantzas, par exemple — d'un permanent effort d'élucidation et de définition des concepts rangés sous les mots. Mais que de contre-exemples on pourrait citer... Passons.

J'essaierai, pour ma part, de contenir le vocabulaire dans des emplois et dans des limites bien définis. Les *classes* seront rarement dites *sociales*, puisqu'elles le sont, par nature. La seule subdivision dont il sera fait usage, au sein des classes, sera désignée, suivant une tradition qui remonte à Marx, par l'expression : couche sociale. L'important n'est d'ailleurs pas de nommer une *couche sociale*, mais de rappeler, autant que de besoin, ce qui la spécifie et de bien voir, le cas échéant, qu'une classe sociale peut, tendanciellement, être différenciée en couches sociales distinctes, par l'effet de déterminations multiples *et contradictoires*. Comme le présent volume s'en tiendra exclusivement aux classes-*statut*, les rapports entre les classes ou les couches sociales seront saisis, sous les formes liées que sont les luttes et les alliances, étant rappelé, une fois de plus, que l'infrastructure sociale permet seulement d'apercevoir des *potentiels* de luttes ou d'alliances ; si un tel potentiel n'est pas explicitement nommé, il sera toujours sous-entendu.

Pour qualifier, de *façon générale*, les classes et les couches sociales, les seuls termes qui me paraissent licites, au stade présent de la recherche, sont ceux qui se réfèrent à la propriété, à l'exploitation, au travail et à la polarisation de l'AE. D'où la possibilité de spécifier des classes (ou des couches) comme propriétaires non propriétaires, exploiteuses exploitées, travailleuses non travailleuses, régnautes tenantes. Les couches sociales qui relèvent de l'élément domestique (n° 12) et que l'on pourrait être tenté de dire inactives, par opposition aux classes actives dans la FE ou dans l'Appareil, ne recevront cependant pas ce qualificatif aux connotations équivoques : toutes les classes et toutes les couches sociales sont actives, dans le système des luttes sociales.

Pour qualifier, de *façon plus précise*, les diverses classes et couches sociales, je ferai usage du vocabulaire, traditionnel ou non, qui a été employé par l'annexe 1 pour chaque MP et pour chaque Appareil. On aura remarqué que certains termes traditionnels, tels que prolétariat ou bourgeoisie, n'y ont pas été utilisés. Ils sont, en effet, réservés pour d'autres usages (n° 57). Toutes les fois où cela sera nécessaire, on s'efforcera en outre de marquer que ni les classes ni les couches sociales ne sont

des objets fixes (n° 11). Tout ce qu'il y a de tendanciel, de dynamique et de contradictoire dans leur statut, comme dans leur mouvement, sera souvent souligné.

Discipliner le vocabulaire est de bonne méthode. Il faut assujettir les mots à la logique des choses qu'on veut leur faire représenter. Mais, au bout du compte, il faudra parfois tordre le vocabulaire pour demeurer fidèle à l'ondoiement des classes. À qui soupçonnerait cette dernière remarque d'annuler ce qui vient d'être dit, on rappellera une nouvelle fois, avec Lénine, « combien est compliqué le réseau des rapports sociaux et des degrés transitoires d'une classe à l'autre, du passé au futur » (219, 17).

# Les systèmes de classes

## Chapitre 4

### Les sociétés tributaires, antiques et esclavagistes

*« Donc pour continuer mon propos, y a-t-il Roy ni seigneur sur terre, qui ait pouvoir, outre son domaine, de mettre un denier sur ses sujets, sans octroie et consentement de ceux qui le doivent payer, sinon par tyrannie ou violence ? »*

COMMYNES.

[Retour à la table des matières](#)

**16.** Le titre exact du présent chapitre aurait dû être : les systèmes de classes-*statut* dans les sociétés dont la FE est de type tributaire, tributaire-marchand, antique ou esclavagiste. C'est, en effet, par le groupe des FE 2 à 5 (et des Appareils associés à celles-ci) que l'on va commencer l'examen des systèmes de classes. Mais comment désigner, de façon brève et pertinente, ce premier groupe ? On aurait pu flatter les faiseurs de programmes scolaires en évoquant les classes dans l'Antiquité, pour faire place ensuite aux classes du Moyen Âge, avant que les Temps modernes et le Monde contemporain reçoivent leur dû. Mais c'eût été stupide. L'agonie de la dernière FE tributaire-marchande a occupé, en Chine, tout le XIX<sup>e</sup> siècle et le premier XX<sup>e</sup> siècle. La plus célèbre, sinon la dernière, des FE esclavagistes survivant au XIX<sup>e</sup> siècle était enkystée, au Sud des États-Unis, dans un ensemble plus complexe qui l'a assimilée au prix d'une longue guerre, après qu'elle eut tenté de faire sécession (t. 2, n° 111). N'insistons pas : les périodisations de nos pédagogues, vaguement valables pour l'espace jadis conquis par les Romains, sont

lourdes des rêves de la Belle Époque impérialiste. La solution finalement retenue est moins concise, mais plus exacte, surtout si l'on veut bien ne jamais perdre de vue ce qu'elle implique, pour le présent chapitre comme pour les suivants : on se propose d'y examiner exclusivement les classes-*statut* et de le faire, en partant des seules données disponibles à ce stade, c'est-à-dire des systèmes FE + Appareil ; on est donc loin de pouvoir traiter des sociétés, en tous leurs aspects, ni même de pouvoir justifier leurs dénominations qui font référence aux FE, comme si c'était là, toujours et partout, la caractéristique décisive de toute société.

Pour faciliter la présentation de chaque système de classes, on rappellera, à propos de chacune des FE prises en considération, les principales données déjà inventoriées au n° 12. Ces données seront groupées en tableaux où les MP aptes à entrer dans la composition d'une FE seront affectés des mêmes symboles qu'au tome 2 (n° 91 sq.). Le signe ■ repérera le ou les MP dominants. Le ou les MP aptes à partager la domination seront marqués ○. Les autres MP qui peuvent figurer en position dominée dans la FE seront notés ☆ si leur présence est probable et ★ si elle est plus occasionnelle. Quant aux Appareils, associés à la FE considérée, on rappellera de quels AE et de quels AI ils peuvent effectivement être formés, en chaque cas, mais on se dispensera de citer toutes les variantes, souvent très nombreuses, qui peuvent se former en position dépendante, c'est-à-dire par l'effet de « projections » internationales : ces variantes sont d'ailleurs détaillées par l'annexe 4 du tome 3 et rappelées dans l'annexe du présent volume.

Parmi les données qui seront présentées derechef, il en est une qui appelle une précision plus fondamentale. Il s'agit des *aires économiques* déterminées par les principaux MP de chaque FE (t. 2, n° 88). On sait que, jusqu'à présent, il ne nous a pas encore été possible de préciser ce que sont les *aires politiques*, car les États qui les déterminent nous sont encore inconnus (t. 3, n° 16). De ce fait, les données disponibles présentent une dissymétrie : on a toutes raisons de penser que les États ne sont nullement contraints de s'enfermer dans des aires économiques qui, le plus souvent, doivent peu à leur action, mais on ne peut, pour autant, dire positivement, ce qu'est l'espace — souvent plus vaste, sinon plus cohérent — qu'ils tiennent ou qu'ils construisent. Faute de pouvoir réduire prématurément cette dissymétrie, on gardera présent à l'esprit cet avertissement de Gramsci, déjà cité, mais qu'il est nécessaire de renouveler : « Dans l'État antique et médiéval, la centralisation tant politico-territoriale que sociale (l'une étant fonction de l'autre) était minimale. En un certain sens, l'État était un bloc mécanique de groupes sociaux, souvent de races différentes : sous la pression politique qui pouvait prendre une forme aiguë à certains moments, les groupes subalternes conservaient une vie propre, des institutions spécifiques » (94, 316). On pardonnera à Gramsci de s'être laissé prendre aux classifications scolaires et on retiendra, pour toute la recherche qui va suivre, qu'une FE, un AE et un État ne sont pas dotés, de toute éternité, d'une parfaite congruence.

[Retour à la table des matières](#)

## 17. Sociétés tributaires

| <b>FE 2 – tributaire associée à un Appareil</b> |  |  |  |
|---|--|--|--|
| ■   | MP 2-tributaire  |  | A  |
| ○   |  |  | B  |
| ☆   | MP 7-esclavagiste<br>MP 8-servagiste   |  | AE-AI  |
| ★   | MP 3- antique<br>MP 4- paysan<br>MP 5-artisanal<br>MP 6-capitaliste-marchand | Poids<br>hypothétique<br>(t. 3, n° 64) | AE-AI  |
|   | Logique de Vu  |  | 1-1  |
|   | Articulation tributaire  |  | 1-2  |
|   | Aire économique : tributaire   |  | 0 à<br>0,5 %   |
|   | Pas de projections   |  | 0,5 à<br>1 %   |
|   |  |  | % probablement<br>dépassés par l'ef-<br>fet propre aux FE<br>tributaires |

Voir également t. 2, n° 92 et annexe 1.

Au cœur de toute société tributaire, une seule et même classe tend à rassembler entre ses mains la propriété et le pouvoir. Elle est à la fois la classe des propriétaires tributaires auxquels le MP 2 fait place et la classe régnante dans l'appareil d'État. On comprend, dès lors, que Samir Amin n'hésite pas à la désigner comme « classe-État » (6, 14), même si l'on doit se refuser à suivre son exemple, car on ne gagnerait rien à télescoper le concept de classe avec celui d'État (t. 1, n° 133). En fait, on se trouve en présence d'une *classe régnante tributaire*, à laquelle divers autres adjectifs peuvent souvent être appliqués à bon droit : parfois, c'est en même temps une classe de prêtres, parce que l'Église et l'État sont confondus ; ailleurs, c'est avant tout une caste militaire ; ailleurs, encore, une ethnie particulière tend à se confondre avec cette classe. Toutes les particularités de ce genre doivent être analysées attentivement, lorsqu'on étudie la situation ou l'histoire d'une société donnée. Mais elles ne doivent pas cacher les traits généraux, communs à toutes les sociétés tributaires, lesquels se réduisent à ceci : au centre du système figure toujours une classe régnante tributaire. Celle-ci exploite une classe, souvent très vaste, de *communautés ou de paysans soumis*. L'alternative communautés *ou* paysans marque un espace de variation. Nombreuses sont, en effet, les sociétés tributaires où la paysannerie productive demeure coagulée en

communautés villageoises, fortement soudées, et au sein desquelles une modeste division locale du travail peut spécialiser des activités artisanales et marchandes, sans que le MP 5-artisanal mûrisse pleinement (t. 2, n° 45). Mais cette fréquente forme primitive n'est pas exclusive d'autres configurations où la force des communautés villageoises se distend plus ou moins, jusqu'à faire place éventuellement à une possession individuelle et héréditaire de la terre et à une maturation effective de l'artisanat et du commerce. Le système n'en demeure pas moins tributaire, tant que la classe régnante est en mesure de percevoir son entier tribut, sans qu'une classe de propriétaires fonciers vienne faire écran entre elle et les paysans et s'approprier au passage une rente qui réduirait le tribut à un simple impôt (t. 2, n° 80). D'où la présence nécessaire, en toute société tributaire, d'une importante classe de tenants, dont la fonction principale est de collecter le tribut après avoir veillé à sa production, ce qui, suivant les cas, inclut la surveillance ou l'orientation des récoltes, le contrôle des travaux requis des communautés pour l'entretien ou l'extension des équipements hydrauliques, voire l'organisation et la direction effectives de la production, du stockage, de la répartition et des transports. Dans les sociétés tributaires les plus courtes, où l'Appareil peut être de type A, la classe des tenants tributaires est souvent peu différenciée : elle peut se confondre avec la basse prêtrise, elle peut être chargée de l'encadrement des occasionnelles levées militaires et tenir aussi les tablettes ou les *quipous* qui enregistrent les comptes et parfois les annales. Mais la différenciation de ces diverses fonctions n'est pas exclue, et elle s'affirme très généralement quand la permanence de l'armée fait accéder l'Appareil au type B, auquel cas les prêtres, les soldats, les scribes et les éventuels « cadres tributaires locaux » sont disposés en organisations et en hiérarchies variables. Une telle spécialisation, dans la classe des tenants tributaires, a souvent une correspondance dans la classe des régnants où les prêtres de haut rang, les chefs des armées, les gardes personnels du prince et les détenteurs d'autres grands offices de la Cour peuvent s'affronter de diverses manières (voir, par exemple, **156-I**, 191). Toutefois, il faut se garder de privilégier prématurément les clivages fonctionnels. Chez les régnants et parfois même chez les tenants, ils peuvent être durablement surclassés par d'autres divisions qui surdéterminent la différenciation des classes ou des couches sociales : attaches lignagères, différences ethniques (valorisées par les effets de conquêtes ou d'annexions), liens personnels résultant de l'extension des suites familiales ou familières des princes et des puissants, etc.

Parmi les trois classes qui viennent d'être distinguées, deux sont, en fait, difficiles à séparer : les régnants et les tenants. En effet, aucun critère objectif, simple et univoque, ne permet de les départager, d'autant qu'elles constituent souvent un ensemble formellement hiérarchisé qui, dans les régimes politiques les plus somptueux, prend toutes les apparences d'une pyramide homogène et parfaite. Pourtant, l'extension de l'emprise territoriale des États, l'éventuelle diversité des régions qu'ils annexent, la multiplication et la spécialisation des tâches dévolues à l'AE, ont pour effet inéluctable de séparer ces classes. On peut estimer que cette séparation est chose faite, lorsque des tendances objectives dissemblables se

manifestent dans l'AE en cas de crise. Les régnants se reconnaissent, alors, au fait que la lutte pour le pouvoir oriente leurs conflits d'influence, leurs révoltes de palais ou leur participation au règlement des successions princières, alors que, de leur côté, les tenants, peu impliqués par ces luttes autour ou au sein du pouvoir central, se reconnaissent à deux autres traits : les crises les incitent à s'ériger, pour leur propre compte, en quasi-proprétaires fonciers, tandis que, dans le courant des périodes calmes, leur préoccupation principale est de se faire oublier du centre et de jouir au mieux de leur position locale ou sectorielle. On voit, dès lors, quel est le principe général des luttes de classes : la production du surplus tributaire coalise régnants et tenants contre la classe des communautés ou des paysans soumis, tandis que le partage effectif du tribut stimule finalement l'opposition (secondaire) des tenants aux régnants. Une telle analyse serait toutefois réduite à un schéma caricatural et presque vide de sens, si l'on ne comprenait que le potentiel de luttes, dont le tribut est l'enjeu *final*, se manifeste sous une grande richesse de formes, en termes de rangs, d'honneurs, de pouvoirs, de devoirs, de contrôles, de fraudes, etc. Il faut observer, en outre, une dissymétrie permanente entre les deux classes exploiteuses, régnants et tenants d'une part et, d'autre part, la classe exploitée. Les premières, en effet, sont liées en un système cohérent, qui est précisément l'appareil d'État, tandis que la dernière est, par nature, éparse en ses villages. Rares sont les circonstances où les révoltes ponctuelles et spasmodiques qui rompent sa résignation peuvent converger en un mouvement de quelque ampleur. Les catastrophes naturelles, les guerres majeures, les grandes prédications religieuses et quelques autres événements de même poids semblent seuls aptes à coaliser, pour un temps, de larges fractions de la classe exploitée.

Dès que le tribut permet d'entretenir une armée permanente, les sociétés tributaires tendent à s'agrandir et se font plus complexes. Les régions qu'elles annexent peuvent être dotées d'organisations sociales encore primitives, mais elles peuvent aussi présenter, déjà, des formes de propriété nettement différenciées, c'est-à-dire esclavagistes ou servagistes. Dans les régions conquises, l'extension du MP tributaire ne s'opère jamais sans délai. Souvent même, elle est impossible, si les conditions écologiques lui sont défavorables, ou si la politique adoptée s'abstient de bousculer les usages locaux et se contente de prélever un tribut qui devient une sorte de butin réglé ou d'impôt, au lieu d'être la forme primaire de l'exploitation économique. En de tels cas, des MP 7-esclavagiste ou 8-servagiste peuvent se trouver durablement enclavés sous la dépendance d'un État qui, par ses racines premières, demeure tributaire. Le même sort peut arriver à des MP 3-antiques. Ainsi, on trouvera parfois des cités grecques d'Asie mineure inféodées à des empires tributaires : les Grecs inclus dans les armées de Darius n'avaient pas d'autre origine.

Ces enclaves, parfois vastes et rarement fidèles, peuvent fragiliser les États. Aussi, toutes les armes de la répression et de la séduction sont-elles déployées pour acquérir ou imposer leur active soumission. Dès lors, les classes propres à ces MP hétéroclites ne sont pas seulement présentes dans le système général de classes que

l'État tributaire doit régir ; elles finissent par contaminer, de diverses façons, les classes propres au MP tributaire lui-même. Dire comment et avec quels effets ces mélanges ou ces contagions s'opèrent ne peut être que l'affaire d'historiens attentifs aux particularités de chaque développement local : les alliances de classes exploiteuses qui peuvent se former, la spécialisation administrative et militaire accrue de la classe régnante tributaire, les modifications du statut des classes exploitées ne peuvent être enfermées dans un schéma *a priori* (voir, par exemple, 227).

La poussée éventuelle de l'artisanat et du commerce pose un problème d'une autre nature, même s'il est historiquement mêlé au précédent. En effet, *lorsqu'elles réussissent à mûrir*, ces activités se laissent difficilement enclaver, elles pénètrent en toutes régions et, plutôt que de *juxtaposer* des systèmes de classes distincts, elles se mêlent aux systèmes préexistants qu'elles déforment. Mais, pour en arriver là, il faut que l'État tributaire accepte de leur faire place. On sait, en effet, que l'artisanat peut demeurer involué, dans les communautés villageoises, les palais et les temples, auquel cas il forme tout au plus une nouvelle couche de domestiques dans la suite des régnants. C'est l'échange marchand qui libère l'artisanat, mais les sociétés tributaires sont bien armées pour inhiber ou contrarier cet échange. Les mécanismes « administratifs » de collecte et de stockage dont elles disposent, pour la circulation du tribut, peuvent être prolongés par diverses formes de « commerce administratif » (t. 2, n° 80), grâce auxquelles les produits venus de loin peuvent être acquis, sans qu'il faille nécessairement faire place aux marchands. L'admission de ceux-ci peut être cantonnée en de rares points d'échange. Enfin les marchands étrangers ou autochtones demeurent longtemps exposés à des reflux brutaux (voir, par exemple, 52, 130), si bien que la diffusion, à peu près libre, de l'échange marchand est le fait d'une partie seulement des sociétés tributaires ; elle conduit à la formation de FE 3-tributaires-marchandes.

En résumé, le système de classes qui caractérise les FE 2-tributaires peut être schématisé ainsi :

- |  |   |
|--|---|
| — Luites de classes commandées par la production et le partage du tribut ; complexités diverses dues à la persistance de MP esclavagistes ou servagistes, en des régions annexées et soumises à une forme dérivée du tribut. |   |
| — Classe régnante tributaire   | — éventuellement alliée à (ou contaminée par) des classes esclavagistes ou servagistes de MP enclavés.  |
| — Classe tenante tributaire  | — dont les différenciations fonctionnelles sont souvent encore surchargées et surclassées par d'autres différenciations (ethniques, lignagères, etc.) |
| — Classe des communautés ou des paysans soumis   | — à laquelle s'adjoignent éventuellement des classes exploitées annexes, dans l'aire des MP enclavés.   |

[Retour à la table des matières](#)

## 18. Sociétés tributaires-marchandes

Les trois classes principales, repérées au cœur de la FE 2, demeurent actives au sein de la FE 3, où la classe rurale soumise constitue, de très loin, la masse prépondérante, et où les classes régnaute et tenante continuent de tirer d'elle l'essentiel de leur puissance. Ces trois classes sont toutefois transformées par le jeu des classes nouvelles dont l'échange marchand suscite le développement : à vrai dire ce levain travaille lentement l'immense pâte rurale, mais il provoque une fermentation plus rapide des classes supérieures.

| FE 3 — tributaire-priarchande associée à un Appareil |  |                                 |   |                |              |              |
|--|--|---------------------------------|---|----------------|--------------|--------------|
| ■  | MP 2-tributaire  |                                 | <b>B</b>  | <b>C</b>       | <b>D</b>     | <b>E</b>     |
| ○  | MP 6-capitaliste marchand  |                                 | AE-AI<br>4-3  | AE-AI<br>4-5   | AE-AI<br>5-4 | AE-AI<br>5-5 |
| ☆  | MP 5-artisanal   | Poids hypothétique (t. 3, n°64) | 0,5 à<br>1 %  | 0,5 à<br>1,5 % | 1 à<br>3%    | 1,5 à<br>4%  |
| ★  | MP 7-esclavagiste<br>MP 8-servagiste<br>MP 3- antique<br>MP 4- paysan<br>MP 9-latifondiaire                              |                                 | % probablement dépassés par l'effet propre aux FE tributaires |                |              |              |
|  | Logique VU-VE<br>Articulations : tributaire et capitaliste-marchande<br>Aire économique : tributaire et réseau de villes | Projections                     | 3/2   | 3/2            | 3/2          | 3/2          |
|  | Projections : 3/2  |                                 |   |                |              |              |

Voir également t. 2, n° 93 et annexe 1.

Trois classes nouvelles sont liées à l'échange marchand : *la classe artisanale* qui, souvent, s'organise en corporations ; *la classe des compagnons* qui assiste la précédente et subit son exploitation ; et, enfin, *la classe des marchands* qui se détache progressivement de l'artisanat (annexe 1, n° 10) et se mêle éventuellement aux marchands étrangers, agents du commerce lointain. La classe des marchands ne s'enferme pas dans la marchandise. Le commerce de l'argent l'occupe également. Elle tend à se faire banquière, fermière d'impôts, usurière des campagnes et du petit peuple urbain. Elle tend également à s'assujettir l'artisanat, voire à former des sortes de manufactures où un quasi-salariat peut s'esquisser.

Les trois classes nouvelles mobilisent quelques centièmes de la population, mais leur capacité transformatrice ne dépend pas de leur poids brut. En effet, ce sont des classes relativement riches et urbaines. La richesse artisanale et marchande conforte l'État l'impôt et de produits nouveaux et lui permet d'étendre son emprise territoriale — autant que le système mondial le permet (t. 1, n° 105) — et d'étoffer son appareil. L'AE bureaucratique, de type D ou E, est un luxe désormais accessible. La richesse nouvelle et les courants d'échange qu'elle entretient favorisent également une certaine extension de l'AI. Aussi limitée soit-elle, la classe des idéologues marchands (annexe 1, n<sup>os</sup> 23 et 25) n'en joue pas moins un rôle important : c'est, en somme, une variante de la classe artisanale, mais une variante remuante. Souvent, elle est renforcée par l'extension, plus ou moins tolérée, des églises non étatiques. Artisans, compagnons, marchands, prêtres et autres idéologues se mêlent aux tenants, en des villes diversifiées et turbulentes. Aux marges des empires, sur les routes du commerce lointain, il arrive que ces villes s'émancipent et constituent de petits mais puissants États semi-indépendants, assis sur une FE plus marchande que tributaire. Au cœur des royaumes et des empires, l'émancipation est impossible, mais les villes n'en posent pas moins de délicats problèmes politiques : l'AE doit apprendre à les bien tenir.

L'extension des États et, donc, la probabilité accrue d'y trouver, enclavés, des éléments non tributaires ; le renforcement et la diversification de l'AE, y compris de l'armée où les troupes mercenaires se mêlent souvent aux levées autochtones ; la formation d'un réseau de villes souvent turbulentes ; la richesse nouvelle des marchands ; les idées nouvelles diffusées par des églises parfois rivales et par des lettrés souvent plus nombreux ; tels sont les principaux facteurs qui, en se mêlant avec une force variable, transforment, parfois profondément, le statut de la classe régnante tributaire. En schématisant lourdement, je dirai que celle-ci est distraite de la propriété par le pouvoir. L'exercice du pouvoir l'accapare. Sa propriété ne disparaît pas pour autant, mais elle devient plus éminente et, donc, plus fiscale que tributaire. Cette propriété devient aussi plus lacunaire : les zones où il faut composer avec d'autres types de propriété foncière s'étendent ; les occasions où régnants et tenants s'érigent en propriétaires privés se multiplient avec le temps ; les dons de terres comme prébendes ou comme gages de fidélité à des hôtes divers (mercenaires, colons, etc.) se multiplient également. Ce mouvement est évidemment d'allure variable, il est toujours fragmentaire et souvent coupé de reflux majeurs. Mais il n'en aboutit pas moins à l'établissement d'une classe de propriétaires fonciers, à dominante servagiste ou latifondiaire, selon le cas. Cette classe demeure subordonnée et liée à la classe tributaire régnante, qui reste très généralement la principale propriétaire du sol, mais son extension a néanmoins deux effets : le tribut tend à éclater en rente et en impôt ; la paysannerie productive voit son statut dériver, selon le cas, vers des formes proches du servage ou de la possession (et de l'exploitation) libre. Il faut naturellement concevoir tous ces mouvements comme des tendances lentes et partiellement réversibles par l'effet de réformes politiques ; les concevoir aussi comme des tendances qui se manifestent avec une force inégale et selon des rythmes très divers, d'une région à l'autre, dans

des États souvent très vastes. Leur effet global est parfois la transformation générale de la FE, qui devient servagiste ou domaniale, sous la houlette d'États nouveaux généralement plus exigus. Mais souvent aussi, la résultante est moins radicale : l'État survit ou se restaure, de crise en crise, et maintient son pouvoir sur une FE à dominante tributaire marchande, mais riche de variantes. Dans une telle situation, la classe des tenants est elle aussi transformée. Elle perd le rang privilégié qui était le sien dans les FE 2, non qu'elle soit réduite à une position misérable, mais simplement parce qu'elle supporte la comparaison, voire la concurrence, d'autres classes. Les lettrés ne sont plus le monopole de l'État et de son église. Le service de l'État n'est plus le monopole des tenants : les marchands s'en mêlent comme fournisseurs, banquiers et fermiers d'impôts ; les artisans s'efforcent de battre en brèche les ateliers et les manufactures étatiques. Souvent aussi, l'ethnie jadis dominante dans l'AE doit composer avec de nouveaux apports : ceux des envahisseurs éventuels, ceux des mercenaires parfois privilégiés dans l'armée, ceux des peuples-hôtes ou des populations annexées que le pouvoir central veut assimiler, etc. Enfin, la modeste bureaucratisation des AE modifie plus ou moins le recrutement des tenants non militaires : les domestiques et les familiers des régnants ou les prêtres y jouent un rôle plus limité. La différenciation de cette classe devient plus nettement fonctionnelle et ses comportements, en temps de crise, se font plus aléatoires.

Lorsque le système mondial les place en position dépendante, les sociétés assises sur une FE 3-tributaire-marchande subissent de nouvelles transformations. En règle générale, elles n'offrent prise au capital marchand étranger que si leur décomposition interne est déjà très avancée : tel est, notamment, le cas des Indes dont l'Europe marchande s'empare peu à peu, aux xv<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, avant que l'Angleterre rafle toutes les mises. La colonisation s'applique, en ce cas, à des FE diverses où peuvent subsister des éléments tributaires-marchands : la puissance coloniale se substitue à la classe tributaire régnaute ou la prend en tutelle, tout en s'assurant le contrôle direct de la classe des tenants. Quand la décomposition est moins avancée, le capital marchand, aussi puissant soit-il, est néanmoins tenu en respect : Venise en fait l'expérience à Byzance, aux xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles, et maintes nations européennes renouvellent cette expérience, en Chine, au xviii<sup>e</sup> et au xix<sup>e</sup> siècle. C'est seulement vers la fin du xix<sup>e</sup> siècle que le capital, devenu industriel, réussit à agripper fermement la dernière grande FE à dominante tributaire-marchande, c'est-à-dire la Chine. Alors commence, en ce pays, une période qui durera près d'un siècle et dont l'analyse, en termes de classes, ne peut être réduite à aucun schéma, tant se multiplient les déterminations contradictoires : inégal degré de décomposition politique et de dérive de la FE selon les provinces ; compétition multiforme des puissances capitalistes industrielles ; maturation accélérée d'une nation chinoise (t. 1, n° 83) et tentative de révolution démocratique bourgeoise ; interférences de deux guerres mondiales, de la révolution russe et de la maturation impérialiste du Japon ; et, finalement, triomphe d'une révolution communiste paysanne. Dire qu'en ce siècle la structure des classes en Chine ne peut être réduite à aucun schéma doit être bien compris : certes, cette histoire est une énorme lutte

de classes ; mais les classes qui sont alors en lutte n'ont plus que des rapports lointains et très déformés avec le système tributaire-marchand qui nous retient ici ; et, plus généralement, les périodes où l'histoire bouleverse la structure des classes sont fort peu propices aux schématisations par lesquelles cette structure se laisse d'autant mieux décrire qu'elle est relativement stable.

|  |   |
|--|---|
| — Luites de classes dont l'enjeu principal continue d'être le tribut et son partage ; mais c'est un tribut qui dérive vers la scission rente/impôt. En outre, des enjeux complémentaires se mêlent au précédent du fait de l'exploitation marchande simple (artisans/compagnons) et de l'exploitation capitaliste-marchande (marchands/artisans, marchands/paysans, marchands/régnants et tenants) ; du fait, aussi, des contradictions secondaires du système (régnants/propriétaires, artisans/tenants, etc. |   |
| — Classe régnante tributaire et éléments de classes propriétaires servagiste ou latifondiaire  | — éléments plus ou moins différenciés et alliés.  |
| — Classe tenante tributaire  | — ses différenciations fonctionnelles s'affirment   |
| — Classe des paysans soumis  | — dérive, plus ou moins, vers la position du serf ou de l'exploitant libre (possesseur plus que propriétaire)   |
| — Classe des marchands   | — fortement différenciée ; ses couches supérieures peuvent s'allier aux deux premières classes ; ses couches inférieures sont proches de la classe suivante |
| — Classe artisanale  | — et sa variante autonome : les idéologues marchands  |
| — Classe des compagnons  |   |
| — Eléments épars ou déclassés  | — prêtres hors IAE, travailleurs quasi salariés, mendiants, etc. Leur poids est parfois grand, en ville ou en crise.  |

[Retour à la table des matières](#)

## 19. Sociétés dites antiques

Le dosage des classes peut varier considérablement d'une société antique à l'autre, ou d'une période à l'autre, mais, partout, la FE 4, présente, à cet égard, certains traits communs. Une classe supérieure que la tradition dit patricienne peut y perdurer, comme séquelle d'anciennes organisations tributaires ou servagistes, ou par l'effet de conquêtes ; elle tend de toute façon à se reformer, à partir d'éléments nouveaux, plus fortunés par leur travail ou par le sort et à qui la déconfiture des

familles infortunées profite nécessairement ; elle tend surtout à s'enrichir par le travail d'esclaves de plus en plus nombreux. À cette classe patricienne qui tend à devenir esclavagiste, s'oppose une classe plus nombreuse de paysans-citoyens libres, dont les guerres et les infortunes diverses menacent la pérennité, classe qui tend sans cesse à se déliter en paysans sans terre, en *hectémores* rachetant leurs dettes, voire en esclaves pour dettes ou en plèbe urbaine, mais classe qui, de crise en révolution, est souvent ragaillardie par des réformes politiques, octroyées par des tyrans démagogues ou conquises par le jeu d'institutions plus démocratiques. Une classe esclave s'oppose aux deux précédentes, car l'esclavage domestique n'est pas le monopole de la classe patricienne. En outre, beaucoup de cités finissent par disposer d'esclaves publics et certaines d'entre elles (comme Sparte) jouissent d'une sorte de classe esclave collective (les hilotes), laquelle est seule productive, ce qui freine la différenciation des hommes libres en classes opposées. Mais c'est là une situation assez exceptionnelle. Enfin, les sociétés antiques s'étoffent progressivement de deux classes supplémentaires : celle des artisans — dont la main-d'œuvre, en se développant, sera généralement esclave, quand les artisans ne le sont pas eux-mêmes — et celle des marchands et navigateurs que l'essor du commerce lointain rendra riches, sinon influents. En effet, les marchands et les artisans, métèques ou non, ne sont pas des citoyens à part entière : c'est la propriété de la terre qui définit la citoyenneté.

| <b>FE 4-antique associée à un Appareil</b>  |                                 |              |              |
|---|---------------------------------|--------------|--------------|
| ■ MP 3 - antique<br>○<br>☆ MP 5-artisanal<br>MP 6-capitaliste-marchand<br>MP 7-esclavagiste<br>MP 8-servagiste<br><br>★ MP 2-tributaire<br>MP 4- paysan |                                 | A            | B            |
|   |                                 | AE-AI<br>1-2 | AE-AI<br>2-2 |
|   | Poids hypothétique (t. 3 n° 64) | 0 à 0,5 %    | 0,5 à 1%     |
|   | Projections                     | —            | 2/1          |
| Logique de Vu<br>Articulation économique : —<br>Aire économique : voisinage rural (autour de pôle que constitue la cité)                                |                                 |              |              |
| Projections : 2/1   |                                 |              |              |

Voir également t. 2, n° 94 et annexe 1.

Dans ce système, il n'est pas question de régnants ni de tenants. En effet, les sociétés antiques ont un AE des plus rudimentaires. L'armée permanente y est rare et tardive (à moins de tenir pour telle la communauté des *homoioi* spartiates, ce qui

serait un contresens) et les autres fonctions publiques, même dans les régimes non ou peu démocratiques, spécialisent peu d'hommes. De même, il y a peu d'AI spécialisés, hormis les temples et quelques rares institutions pédagogiques. Les prêtrises se confondent souvent avec les magistratures, les pédagogues sont des domestiques ou des « marchands ». Pour l'essentiel, les activités politiques et intellectuelles sont l'affaire des citoyens eux-mêmes et l'épanouissement culturel et démocratique d'Athènes et d'autres cités au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. est un luxe superbe que favorisent l'esclavage et l'hégémonie politique sur d'autres cités (47, 99). On pourrait en dire autant de la Rome républicaine.

Le schéma qui vient d'être esquissé doit évidemment être enrichi de notations nombreuses pour exprimer les multiples variantes locales. Il faut se garder, en effet, de confondre les hilotes spartiates avec les esclaves-marchandises dont le trafic va croissant. Il faut tenir compte aussi des formules diverses employées pour l'exploitation des mines ou l'armement des navires. Il faut se garder de confondre l'organisation des cités et celle des ethnies plus sauvages qui, aux confins de la Grèce, s'hellénisent plus ou moins, non sans conserver maintes particularités jusques et y compris la maturation rapide d'une armée permanente, qui fera des Macédoniens les fédérateurs de la Grèce. Il faut surtout être attentif à la maturation des FE 5-esclavagistes qui s'opère, à Rome comme à Athènes et en d'autres cités, sous le couvert de formes politiques provisoirement inchangées : à cet égard, le point de non-retour est atteint lorsque la contribution des paysans-citoyens, à la subsistance (et non pas à la défense) de la société, devient secondaire, puis marginale.

S'agissant, donc, des FE proprement antiques, on résumera comme suit leur structure de classes.

- |  |   |
|--|---|
| — Lutte de classes contradictoirement commandées par l'esclavage : comment le maintenir, voire le développer, sans qu'il contamine la majorité des paysans libres et pauvres ? Contradictions secondaires liées à l'exploitation capitaliste marchande |   |
| — Classe patricienne à tendance esclavagiste   |   |
| — Classe plébéienne, éventuellement esclavagiste, mais attachée à sa propriété indépendante (et à sa liberté politique corrélative)  |   |
| — Classe artisanale  | } — peuvent être mêlées à des degrés divers ;<br>peuvent être plus ou moins réservées à des étrangers, de statut politique inférieur (métèques) |
| — Classe de marchands  |   |
| — Classe esclave   | — ses variantes nombreuses, domestiques, collectives (hilotes, etc.), publiques ( <i>ager publicus</i> , mines, etc.)                           |
| — Rares éléments spécialisés de (futures) classes ou couches de tenants ou d'intellectuels.  |   |

[Retour à la table des matières](#)

## 20. Sociétés esclavagistes

Les sociétés esclavagistes sont nombreuses et d'inégal développement : toutes sont poreuses au capital marchand, mais il arrive que les maigres richesses locales ou l'état du système mondial les confinent ou ne permettent pas une pleine maturation de leur structure de classes. En revanche, la dérive esclavagiste de formations d'abord « antiques » (Grèce, Rome) ou tributaires (royaumes hellénistiques, divers éléments de l'Empire arabe, etc.) favorise cette maturation, qui s'opère également, sous d'autres formes, dans les régions et les époques où le capital marchand devient l'agent principal du système mondial lui-même (t. 1, n° 107).

| FE 5 — esclavagiste associée à un Appareil   |                                 |           |                   |             |           |           |
|--|---------------------------------|-----------|-------------------|-------------|-----------|-----------|
| ■ MP 7 – esclavagiste<br>○ MP 6 – capitaliste-marchand<br>☆ MP 2 – tributaire<br>MP 3 – antique<br>MP 5 – artisanal<br>★ MP 8 – servagiste<br>MP 4 – paysan<br>MP 9 – latifondiaire<br>Logique de Vu ou VE<br>Articulation : capitaliste-marchande (éventuellement, tributaire)<br>Aire économique : voisinage rural et réseau de villes |                                 | <b>A</b>  | <b>B</b>          | <b>C</b>    | <b>D</b>  | <b>E</b>  |
|  |                                 | AE-AI     | AE-AI             | AE-AI       | AE-AI     | AE-AI     |
|  |                                 | 1-1       | 2-1               | 4-5         | 5-4       | 5-5       |
|  |                                 | 1-2       | 2-2               |             |           |           |
|  |                                 | 3-3       | 4-3               |             |           |           |
|  |                                 | 3-4       | 4-4               |             |           |           |
|  | Poids hypothétique (t. 3 n° 64) | 0 à 0,5 % | 0,5 à 1 %         | 0,5 à 1,5 % | 1 % à 3 % | 1,5 à 4 % |
|  | Projections                     | —         | 2/1<br>3/1<br>3/2 | 3/2         | 3/2       | 3/2       |
|  | Projections : 2/1 3/1 3/2       |           |                   |             |           |           |

Voir également t. 2, n° 95 et annexe 1.

Il y a place, dans la société esclavagiste, pour plusieurs classes exploiteuses. La principale est celle des esclavagistes eux-mêmes, qui sont généralement propriétaires du sol, en même temps que des esclaves, mais qui peuvent aussi exercer d'autres activités (mines, ateliers, manufactures, etc.). Cette classe esclavagiste détient souvent elle-même le pouvoir, auquel cas la classe des régnants n'est qu'une couche sociale spécialisée en son sein (par exemple, par tradition lignagère). Mais dans toutes les sociétés où l'État prend une extension et une complexité très grandes, la classe régnaute se spécialise tout à fait. Ainsi, par

exemple, à Rome, il devient impossible de confondre l'aristocratie sénatoriale et impériale qui monopolise le pouvoir avec le tout-venant de la classe esclavagiste, même si la classe régnante demeure elle-même richement dotée d'esclaves. La séparation de la classe régnante est plus manifeste encore, au Bas-Empire, lorsque Rome dérive, comme on le verra, vers des formes tributaires. Une autre classe exploiteuse est celle des marchands qui se déploie vers toutes celles des activités commerciales que la société peut supporter : trafic d'esclaves, assurément, mais aussi commerce lointain, banque, ferme d'impôts, usure, fournitures aux armées, etc. Enfin, à échelle plus modeste, la classe artisanale et son prolongement marchand s'affirment plus ou moins : artisans et boutiquiers peuvent être esclaves, ou aidés d'esclaves ou, parfois même, assistés de compagnons quasi salariés.

Sous la houlette de ces diverses classes exploiteuses, la classe esclave est partout présente : elle fournit les travailleurs de la terre, des mines et des ateliers, elle procure les domestiques et, parfois, les artisans ou les boutiquiers, elle garnit le stock des marchands, mais fournit aussi leurs employés et il arrive même qu'elle peuple l'appareil d'État. Entre ces esclaves et les classes supérieures, enfin, deux classes intermédiaires bien distinctes se forment. L'une est celle des régisseurs, concessionnaires, conducteurs de travaux et autres gardiens d'esclaves et elle prend de l'extension dans les sociétés où, comme à Rome et en divers califats islamiques, la vie urbaine rend abstentionnistes les propriétaires fonciers. L'autre est celle des tenants militaires et civils qui, même assistés par des esclaves ou partiellement suppléés par eux, ne se multiplient pas moins à mesure que l'État s'étend et s'équipe. Parallèlement à cette éventuelle croissance de l'AE, divers éléments autonomes de l'AI peuvent également se manifester : idéologues marchands (pédagogues, médecins, juristes, etc.) et prêtres des éventuelles églises non étatiques.

Dans cette structure de classes, le principal ressort des luttes est l'esclavage, mais c'est souvent un ressort caché. En effet, la classe esclave, éparpillée en domaines distants et autosuffisants, est rarement en mesure de se livrer à des révoltes collectives, d'autant qu'elle perd périodiquement des éléments que la faveur des maîtres destine au service domestique ou à quelque fonction publique, ce qui prive probablement cette classe de beaucoup de ses *leaders* naturels. Néanmoins toute la société est orientée par cet esclavage : ses guerres et son commerce, son droit et toute sa vie sociale en portent la marque ; la rupture des courants d'approvisionnement en esclaves additionnels donne toujours le signal d'une crise majeure. Mais il reste que, comme en toute société, les antagonismes secondaires des classes supérieures emplissent la scène politique, tant que la contradiction principale est suffisamment réprimée : ainsi l'histoire romaine est pleine de conflits entre l'ordre sénatorial et l'ordre équestre, ou entre ceux-ci et les affranchis de l'empereur, conflits où se laissent apercevoir les oppositions de la classe esclavagiste et de celle des marchands et l'autonomisation d'une classe de régnants distincte des précédentes (70). Souvent aussi, les conflits de classes se transposent ici en de sourdes oppositions entre villes et campagnes, car le surplus

extrait des immenses populations rurales se concentre en des villes parfois somptueuses où un petit peuple remuant est souvent pacifié par les générosités du pouvoir ou des puissants. La plèbe romaine « du pain et des jeux », conditionnée par le lointain héritage d'une FE antique (t. 2, n° 95), n'est que l'exemple extrême de ce privilège urbain.

Le couple esclavage/commerce est moins puissant que le couple tribut/commerce pour entretenir un État. En effet, la propriété qui s'épanouit hors l'État prive celui-ci d'une partie importante du surplus ; en outre, l'esclavage qui tend à constituer des domaines autosuffisants n'est pas, comme le MP tributaire, une école de coopération pour la classe supérieure. Néanmoins, le couple esclavage/commerce peut supporter un État assez substantiel. Si celui-ci conquiert de nouvelles régions, l'esclavage s'étend, certes, mais souvent aussi la structure de classes s'enrichit d'éléments nouveaux, propres aux MP qui survivent enclavés, tandis que des alliances et des conflits nouveaux se dessinent, avec les classes des régions dominées. Lorsque ces conquêtes aboutissent à la soumission de sociétés dotées d'une FE tributaire, l'État, qui était d'abord assis sur une base esclavagiste-marchande, connaît de ce fait un énorme regain de puissance : les Macédoniens, les Romains, les Arabes et, de façon différente, les Espagnols (conquérant le Nouveau Monde) en feront, tour à tour l'expérience. Pour apprécier ce que devient alors le système des classes sociales dans le « bloc mécanique » ainsi aggloméré, une étude détaillée de chaque cas particulier est requise (par exemple : **134**, 305 sq.). L'un des effets d'une telle extension peut être un certain renversement du système économique-politique. Ainsi, par exemple, l'Empire romain, après la crise du III<sup>e</sup> siècle, s'aligne de plus en plus sur le modèle tributaire-marchand, non seulement dans les formes que prennent les classes régnautes et tenantes ou dans l'agencement politique, religieux, etc., mais aussi dans les formes mêmes de la FE. La pression exercée par la classe régnaute sur celle des propriétaires fonciers esclavagistes, pour garantir les rentrées fiscales, l'entretien des armées et le fonctionnement des villes et, d'autre part, la multiplication des initiatives économiques de l'État (ravitaillement, manufactures, contraintes imposées aux artisans et aux marchands, etc.) sont les signes les plus manifestes d'une transformation que couronne la conversion de l'esclavage rural en colonat : la classe esclavagiste est prise en tenaille entre une paysannerie nouvelle et une classe régnaute qui s'est désolidarisée d'elle et se bat pour sa propre survie.

Les FE 5, qui se forment plus tardivement, après la conquête de l'Amérique, présentent des traits un peu différents. Ici, le mariage de l'esclavage et du capital marchand s'opère moins dans chacune des sociétés, que dans le système mondial. Le capital marchand maîtrise la traite : il fournit des esclaves et il emporte leurs productions exotiques vers le marché européen. Les FE 5, elles-mêmes, sont donc des sociétés insulaires, non seulement parce que certaines d'entre elles sont effectivement logées dans les îles Caraïbes, mais bien parce que toutes vivent isolées, en noyaux de peuplement épars sur un continent dont la conquête a ruiné la démographie et, donc, en des sortes d'isolats souvent dépendants du commerce

lointain. Tant que l'état du marché mondial et l'évolution des FE d'autres types, qui leur deviendront jointives, permettent leur survie, ces FE 5 du Nouveau Monde présentent une structure de classes très rudimentaire où maîtres, esclaves et chiourme intermédiaire forment l'essentiel du système, sans que des classes régnautes ou tenantes aient à être spécialisées sur cette base.

|  |  |
|--|--|
| — Luites de classes déterminées par l'esclavage (réprimer et surtout inhiber les révoltes d'esclaves, garantir l'approvisionnement en esclaves) ; contradictions secondaires nées de l'affrontement multiforme du capital marchand et de la propriété esclavagiste ; nées aussi des facteurs déterminant, le cas échéant, une plus grande différenciation de classes |  |
| — Classe esclavagiste  | — dispense parfois de toute classe régnaute  |
| — Classe régnaute-esclavagiste   | — se réduit souvent à une couche sociale spécialisée dans la classe précédente ; s'autonomisme dans les grandes FE 5 dotées d'États puissants ; son éventuelle dérive quasi tributaire   |
| — Classe de tenants  | — en l'absence d'une classe régnaute, se confond avec la classe suivante ; son poids et sa différenciation interne sont liés à l'ampleur de l'État ; son éventuelle pénétration partielle par des éléments extraits de la classe esclave |
| — Éléments d'une classe d'encadrement esclavagiste   |  |
| — Classe esclave   | — sa différenciation de portée variable, selon les modes de son emploi ; formes dégradées ou dérivées (affranchissement, colonat, etc.)  |
| — Classe des marchands   | — parfois étrangère pour l'essentiel ; souvent développée et puissante ; mêlée et affrontée, selon les cas, aux régnautes, à certaines couches de tenants et à la classe esclavagiste elle-même  |
| — Classe artisanale  | — plus ou moins développée ; parfois involuée dans la classe esclave ; parfois assistée d'esclaves, voire de quasi-salariés  |
| — Éléments divers ou déclassés   | — éléments plus au moins massifs d'autres classes, propres à divers MP enclavés ; éléments idéologiques épars (marchands ou ecclésiastiques) ; éléments déclassés formant éventuellement une plèbe urbaine parfois substantielle.        |

En d'autres régions, africaines ou asiatiques, où la colonisation s'applique à de petites FE 5 localement établies, la situation est différente. La première vague coloniale, celle du capital marchand, se manifeste par l'installation éventuelle de ports de traite ou/et de « Compagnies des Indes », c'est-à-dire d'enclaves capitalistes-marchandes. Ces marchands et les classes esclavagistes locales nouent, le plus souvent, des alliances conflictuelles, c'est-à-dire se combattent

(expulsion/pillage) et s'entretiennent (échanges). La seconde vague de colonisation, celle du capitalisme arrivé à maturité, poursuit parfois sur cette lancée, même si les orientations politiques ou stratégiques qui lui sont propres contredisent ou modèrent les orientations commerciales antérieures. Mais quand le capitalisme est, à son tour, exporté par les puissances coloniales, ne serait-ce que pour exploiter les mines et les forêts ou multiplier les plantations, le système esclavagiste atteint sa limite : sa destruction devient un objectif politique des colonisateurs (sauf à réinventer un système dérivé de l'esclavage pour casser la résistance des sociétés les plus primitives : voir n° 43).

En résumant les résultats de l'analyse précédente, il importe donc d'être attentif à ceci : les sociétés esclavagistes couvrent un vaste spectre de possibilités ; il faut, tout à la fois, reconnaître leur tronc commun et faire place à leurs variantes les plus différenciées.

## Chapitre 5

### Les sociétés servagistes et marchandes

*« ... Dieu leur a donné pour opposites les villes de communauté, qui sont audit païs d'Italie, comme Venise, Florence, Gennes, quelquefois Boulongne, Sienne, Pise, Lucques el autres, lesquelles en plusieurs choses sont opposites aux seigneurs et les seigneurs à elles ; et chacun a l'œil que son compagnon ne s'accroisse. »*

COMMYNES.

[Retour à la table des matières](#)

**21.** Une certaine *dénivellation* est apparue entre les quatre types de sociétés observés au chapitre précédent. Les grandes sociétés tributaires ou esclavagistes n'ont pas été examinées d'aussi près que les petites sociétés antiques. La différence est, à la fois, d'échelle et de spécificité ; autrement dit, elle résulte, pour partie, des propriétés du réel et, pour une autre partie, des modalités de la représentation. Les grandes sociétés, rassemblées par des États puissants, sont, comme dit Gramsci, des « blocs mécaniques » (n° 16). Elles incluent, ou plutôt elles enclavent des MP distincts de celui ou de ceux qui composent la FE dominante, laquelle donne à l'État son assise principale. Leurs articulations ne sont pas assez puissantes pour lier fermement des MP disparates ni assez corrosives pour désorganiser rapidement les MP enclavés et favoriser leur réorganisation sur le modèle du MP dominant ou sous sa tutelle. La société tire sa relative cohérence non pas des propriétés de sa structure économique, mais des liens politiques (c'est-à-dire militaires, bureaucratiques, religieux, etc.) que l'État peut imposer. Dès lors, un examen détaillé de *toute* la structure des classes enveloppée par un tel État aurait imposé une analyse précise des classes formées par les MP enclavés, des rapports que ces classes entretiennent avec celles de la FE dominante et des modifications que subissent, de ce fait, les classes régnautes et tenantes. On a fait l'économie d'une

telle analyse, non qu'on la juge superfétatoire (elle est indispensable, pour qui veut rendre intelligible l'histoire singulière d'une société donnée), mais parce que son extrême détail n'aurait guère enrichi le résultat principal que l'on s'efforce d'obtenir : *reconnaître la base de classes* sur laquelle s'édifie un type d'État donné. La structure des classes de l'Égypte romaine ne figure pas parmi les déterminants principaux de l'État qui a régi l'Empire romain, même si son influence a été grande quant à l'évolution des formes du régime (t. 1, n°48). Par contre, les petites sociétés antiques, qui forment toujours une FE unique, ont pu, de ce fait, être examinées sans qu'il faille laisser dans la pénombre certaines de leurs parties. Ainsi, une différence réelle — l'inégale homogénéité de la structure économique — a entraîné une certaine différence de traitement entre grandes et petites sociétés. À cela s'est ajouté un autre facteur qui tient plus au mode de représentation adopté. Le souci de faire apparaître distinctement les déterminations de classe, étrangères à la FE, a entraîné une surestimation relative des éléments liés à l'AE ou à l'AI dans les sociétés antiques. Il eût été licite d'ignorer totalement ces éléments, puisque aussi bien leur spécialisation est nulle ou imparfaite, ce qui les empêche de se constituer en classes ou en couches sociales distinctes ou, *a fortiori*, autonomes. Ils ont néanmoins été évoqués, parce qu'il est de bonne méthode d'examiner, *en toute société*, ce qu'il advient des classes dont l'Appareil est potentiellement porteur. Mais si l'on avait eu le souci d'observer toutes les sociétés à la même échelle, il eût fallu prêter une plus grande attention aux éléments, encore virtuels, qui se dessinent, en bien plus grand nombre, dans les sociétés où l'État est plus puissant et où l'AE et l'AI sont donc plus complexes. On s'en est abstenu, afin de ne pas surcharger l'analyse.

L'inégale hétérogénéité des sociétés et le réglage différent de l'analyse vont entraîner, de même, une certaine *dénivellation* dans l'examen des quatre types de sociétés auxquels le présent chapitre est consacré. La FE 6-servagiste et la FE 8-capitaliste-marchande forment, en effet, la base de sociétés plus homogènes et plus exiguës que celles qui ont pour assise principale une FE 7-servagiste-marchande ou, surtout, une FE 9-domaniale-marchande. Néanmoins, la dénivellation sera moins sensible que précédemment, parce que ces structures économiques n'ont jamais pu nourrir et porter un État assez puissant pour amalgamer, en un même Empire, des éléments nombreux et très disparates. Les Empires de Charlemagne ou de Charles Quint semblent démentir cette assertion, mais il ne faut pas s'y tromper. Le premier est une résurgence éphémère du modèle politique romain et sa vulnérabilité même atteste que, sur une base économique changée, l'ancien État ne pouvait reprendre vie. Quant à l'Empire lacunaire et hétéroclite dont Charles Quint hérite, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est une construction à peine moins vulnérable, bien qu'elle soit soutenue par la plus dense et la plus riche des FE domaniales-marchandes de l'époque : l'ensemble des pays bourguignons et flamands. Cet Empire survivra pourtant, en devenant de plus en plus exclusivement espagnol, grâce à l'immense richesse qu'il tirera du Nouveau Monde, c'est-à-dire des nouvelles et immenses FE esclavagistes (et parfois tributaires) créées dans le continent américain.

[Retour à la table des matières](#)

## 22. Sociétés servagistes

La société servagiste se réduit pratiquement à deux classes. La classe des serfs rassemble l'immense majorité de la population. La classe servagiste, très minoritaire, possède néanmoins l'essentiel du sol cultivable. L'exploitation servagiste, qui relie et oppose ces deux classes, se manifeste par une gamme variable de rentes et de corvées, dues par les serfs — libres de leur personne et de leurs maigres possessions, mais attachés à la terre — à des propriétaires du sol qui sont, en même temps, propriétaires du pouvoir. En effet, dans les pures sociétés servagistes, la classe régnante et la classe propriétaire sont parfaitement confondues, ce qui n'exclut évidemment pas les différenciations internes (lignagères, hiérarchiques, etc.) : la classe servagiste n'est pas une classe d'égaux. Quant aux tenants, ils se réduisent pratiquement aux suites domestiques des propriétaires servagistes : de rares hommes d'armes, des prêtres, de rares officiers, c'est-à-dire des teneurs d'offices divers (collecte des rentes ou des péages et autres impôts mineurs, gestion de fours ou de moulins banaux, etc.).

| <b>FE 6 — servagiste associée à un Appareil</b>                                 |   |              |                      |
|---|---|--------------|----------------------|
| ■ MP 8-servagiste<br>○<br>☆ MP 4- paysan<br>MP 5-artisanal<br>MP 7-esclavagiste |   | <b>A</b>     | <b>B<sup>1</sup></b> |
|   |   | AE-AI<br>1-2 | AE-AI<br>2-1<br>2-2  |
| ★ MP 2-tributaire<br>MP 3 - antique<br>MP 6-capitaliste-marchand                | Poids hypothétique<br>(t. 3 n° 64)  | 0 à<br>0,5 % | 0,5 à<br>1%          |
| Logique de VU<br>Articulation : —<br>Aire économique : voisinage rural          |   |              | 2/1<br>3/1<br>4/1    |
| Projections : 2/1 3/1 4/1   | 1. L'Appareil B est rare dans les sociétés où la FE 6 se développe sans être épendante d'une puissance extérieure. À l'inverse, en situation dépendante, les formes de l'Appareil B se diversifient davantage encore — voir t. 3, annexe 4. |              |                      |

Voir également t. 2, n° 96 et annexe 1.

Dans ce système, les éléments qui constituent, en d'autres sociétés, des classes non négligeables, demeurent ici tout à fait secondaires. Le travail artisanal est

rarement spécialisé. S'il l'est, il demeure enfermé dans l'étroit horizon du village, à moins qu'un château, un couvent ou un temple ne l'incluent dans leur propre organisation. Les paysans autonomes peuvent coexister avec les serfs, mais en position précaire, du moins tant que la maturation de la FE n'autorise pas une évolution générale du servage vers le MP latifondiaire. Les marchands sont sinon inconnus, du moins rarement établis à demeure. Ce sont des gens venus de rares villes lointaines et leurs pérégrinations sont des plus aléatoires.

Par contre, des variantes non négligeables peuvent s'observer entre les FE 6 de régions et d'époques différentes, Ici, dans le colonat par exemple, le servage se distingue encore mal de l'esclavage ; ailleurs le servage définit collectivement le statut d'une population vaincue, condamnée aux basses besognes dans une tribu parfois encore nomade (218, 17) ; ailleurs, enfin, le servage peut être adapté aux exigences d'une exploitation minière (147, 152) ou à l'exploitation de grands domaines, etc.

|   |  |
|---|--|
| — Luites de classes déterminées par l'exploitation servagiste (rente, corvée, dîme, etc.) |  |
| — Classe servagiste   | — à la fois propriétaire et régnante ; inclut généralement le haut appareil ecclésial                                      |
| — Eléments d'une classe de tenants  | — très limités ; se réduit pratiquement aux suites domestiques des propriétaires et au tout venant de l'appareil ecclésial |
| — Classe des serfs  |  |
| — Rares éléments artisanaux et marchands.   |  |

Les Églises, qui, dans les sociétés servagistes, sont souvent le seul élément nettement spécialisé de l'AI, y occupent une position complexe. Les dignitaires ecclésiaux, pris individuellement, et certaines institutions ecclésiastiques, prises collectivement, figurent généralement parmi les propriétaires servagistes. Evêques et abbés, monastères et temples participent, de la sorte, à la classe servagiste, dans l'aire chrétienne, comme dans les aires islamique ou bouddhique (dès lors que la structure économique locale est de forme servagiste, évidemment). Leurs propriétés sont généralement exploitées par des serfs de statut banal, mais parfois des formes plus originales y voient le jour : frères convers (qui sont des moines quasi serfs), grands monastères-villages de l'Irlande médiévale, etc. La grande formation servagiste tibétaine est, à cet égard, l'exemple le plus accompli, encore qu'il faille sans doute prêter attention à l'héritage tributaire de cette société où la prêtrise, la propriété et le pouvoir sont exercés par une seule et même classe. Propriétaires presque toujours (à l'exception, souvent temporaire, des ordres mendiants), travailleurs quasi serfs parfois, les gens d'Église sont aussi l'un des principaux éléments de la maigre classe des tenants. La dîme qui leur est servie dans l'Occident chrétien — et ses divers substituts en d'autres aires religieuses —

atteste que leur rôle n'a rien d'accidentel : ils sont, de loin, le principal appareil des sociétés servagistes.

On notera que les sociétés servagistes, placées en situation de dépendance coloniale, perdent rapidement leur « pureté », pour être, à tout le moins, converties en FE servagistes-marchandes, tandis que, par ailleurs, leur appareil est également modifié.

[Retour à la table des matières](#)

### 23. Sociétés servagistes-marchandes

| <b>FE 7 — servagiste-marchande associée à un Appareil</b>  |  |              |                     |              |                       |                       |
|--|--|--------------|---------------------|--------------|-----------------------|-----------------------|
| ■ MP 8 – servagiste<br>MP 6 – capitaliste-marchand<br>○ MP 5 – artisanal<br>☆ MP 4 – paysan                            |  | <b>A</b>     | <b>B</b>            | <b>C</b>     | <b>D</b> <sup>1</sup> | <b>E</b> <sup>1</sup> |
|  |  | AE-AI<br>3-4 | AE-AI<br>4-3<br>4-4 | AE-AI<br>4-5 | AE-AI<br>5-4          | AE-AI<br>5-5          |
| ★ MP 7 – esclavagiste<br>MP 9 – latifondiaire  | Poids hypothétique (t. 3 n° 64)  | 0 à 0,5 %    | 0,5 à 1 %           | 0,5 à 1,5 %  | 1 % à 3 %             | 1,5 à 4 %             |
| Logique de Vu ou VE<br>Articulation : capitaliste-marchande<br>Aire économique : voisinage rural plus réseau de villes | Projections  | —            | 3/2                 | 3/2<br>4/2   | 3/2                   | 3/2<br>4/2            |
| Projections : 3/2 4/2  | 1. Les Appareils D et E sont rares dans les sociétés où la FE 7 se développe, sans être dépendante d'une puissance extérieure. À l'inverse, en situation dépendante, les formes des Appareils C et E se diversifient davantage encore — voir t. 3, annexe 4. |              |                     |              |                       |                       |

Voir également t. 2, n° 97 et annexe 1.

En apparence, les sociétés servagistes-marchandes diffèrent peu des précédentes, d'autant que les États dont elles peuvent se doter sont trop faibles pour faire barrage au capital marchand et que, de ce fait, la transition s'opère souvent par des gradations peu sensibles. Huit ou neuf dixièmes de la population, sinon plus, demeurent durablement rangés dans les classes (servagiste et serve) que détermine le MP 8 et les éléments nouveaux qui cristallisent peu à peu sont généralement groupés dans des villes et ne semblent donc pas déranger l'ordre des campagnes. Mais, en réalité, tout change : toute la structure des classes sociales est modifiée, tout le potentiel des luttes de classes est transformé.

L'élément nouveau le plus massif est constitué par la classe des artisans et par celle des compagnons qui lui fait cortège. Ces deux classes dérangent l'ordre établi. Autant il était facile de tenir les serfs attachés à la terre, quand aucune autre issue ne s'offrait à eux, autant « l'air de la ville qui rend libre » ébranle, de proche en proche, le servage. Le rapport des forces, qui se modifie peu à peu, entre les artisans groupés dans les villes et les propriétaires servagistes, se mesure, en Occident, par la lente multiplication des communes jurées qui conquièrent ou achètent leurs chartes, leurs franchises. Sur l'assise artisanale et urbaine, la classe marchande s'édifie à son tour. Les marchands pérégrins se font moins rares ou s'installent à demeure, amenant avec eux les produits et les usages des places commerçantes, tandis que l'artisanat local produit, par spécialisation progressive, d'autres marchands qui se mêlent aux premiers ou les font chasser. Le temps et la protection urbaine aidant, la classe marchande se diversifie, s'enrichit et s'enhardit. Le capital marchand déploie alors toute sa capacité de corrosion ou d'articulation des autres MP (t. 2, n° 80). Il réussit parfois à se soumettre formellement l'artisanat, mais la puissance des — corporations, retranchées dans les institutions communales, l'en empêche souvent. Il réussit mieux dans ses classiques activités commerciales, bancaires et usurières. Il se fraie ainsi un chemin vers le pouvoir. Pouvoir dans les villes où un patriciat se dégage peu à peu des corporations. Pouvoir dans l'État, où la ferme des impôts et le prêt aux puissants et au souverain lui permettent, non sans risques, de se faufiler parmi les tenants ou, même, les régnants : il y en a pour toutes les bourses. Ainsi se forme ce que Porchnev appelle, après Engels, la bourgeoisie féodale (193, 373). Féodale, c'est trop dire, car on la retrouve dans toutes les FE 7, quelle que soit la forme des États qu'elles supportent (t. 1, n° 46). Mais bourgeoisie assurément et au sens le plus fort du terme celui des bourgs opposés aux campagnes serves.

En règle générale, la pénétration des marchands et des grandes corporations artisanales, dans la classe régnaute, demeure très limitée, sitôt qu'on s'éloigne des institutions locales. Au cœur de l'État, les régnants demeurent, pour l'essentiel, les propriétaires servagistes. Toutefois la variété et l'opposition des classes à régir favorisent une plus nette spécialisation des régnants : la couche supérieure des propriétaires servagistes monopolise ce rôle, non sans de sévères conflits. De son côté, la classe des tenants prend, lentement et difficilement, un peu plus de consistance. Tout l'effort des régnants est de rendre l'armée permanente, pour arrondir l'État, tenir les villes et pacifier le tout-venant des propriétaires servagistes. Mais les moyens requis à cette fin sont difficiles à obtenir : le surplus affecté à l'État sous forme d'impôt est à conquérir contre la propriété servagiste rentière et contre les classes artisanales et marchandes qui se contenteraient volontiers des institutions urbaines. L'armée demeure donc courte (ou vassalique — t. 3, n° 9) et, à ses côtés, les autres éléments de l'AE se développent très lentement, d'autant qu'en Occident, l'Église, bien assise sur d'amples propriétés, offre une réserve de clercs où l'État ne manque pas de puiser pour satisfaire à ses besoins. Quant aux éléments non étatiques de l'AI, ils demeurent, eux aussi, des

plus modestes : quelques idéologues marchands (médecins, jongleurs, etc.) et, parfois, quelques enseignants, organisés en corporation ou soutenus par le mécénat des puissants. Une part essentielle de l'AE et de l'AI demeure encore involuée dans les suites domestiques des propriétaires régnants ou des riches marchands.

Servagistes et serfs subissent de diverses façons le contrecoup de ces changements. Les échanges et les impôts entraînent une certaine monétarisation de l'économie (t. 2, n° 75) qui incite à la monétarisation, au moins partielle, des rentes et des dîmes et qui concourt, indirectement, à la dépréciation des rentes. Même diffuse et lointaine, l'influence des villes impose, elle aussi, une modération des exigences servagistes : les révoltes urbaines sont parfois contagieuses et l'attrait des villes draine un peu de main-d'œuvre. Ces incitations ne font d'ailleurs que renforcer la tendance inhérente à tout MP servagiste : la possession s'affermir, la rente se fixe, la tradition crée des droits (t. 2, n° 14). Selon les circonstances, la propriété servagiste fait place très lentement à une propriété latifondiaire ou même à une recrudescence de la petite propriété libre. Autrement dit, la classe servagiste dérive peu à peu vers une position rentière et la classe serf s'achemine vers le métayage ou vers la propriété.

On le voit, les luttes de classes ont des ressorts multiples, dans les sociétés servagistes-marchandes. L'exploitation servagiste détermine la contradiction principale : non pas celle qui aboutit aux luttes les plus voyantes, car l'éparpillement rural est moins propice que la ville aux « émotions populaires » (et a moins de témoins qui fassent office de notaires, pour la commodité des historiens à venir...), mais bien celle vers laquelle convergent toutes les contradictions secondaires. Contradictions secondaires, mais éclatantes, entre artisans et compagnons, entre marchands et artisans, entre marchands usuriers et paysans, entre marchands influents et grands propriétaires, dans les allées du pouvoir. Contradictions secondaires, encore, entre l'État qui cherche à assurer ses moyens et d'abord ses impôts, et les villes marchandes, les campagnes servagistes et l'Église décimatrice. Toutes luttes qui ont deux traits communs : elles sont lentes et dures. Lentes, parce que la société est fragmentée, diverse et, donc, soumise à des transformations aux rythmes très divers. Dures, parce que le surplus total qui peut se former dans une telle société est moins substantiel que dans les formations tributaires (peu de grands travaux coopératifs) ou dans les formations esclavagistes (le serf défend mieux que l'esclave *son produit nécessaire*) : c'est pourquoi l'État — cet intrus qui veut tardivement tailler sa part dans le surplus — *apparaît* au centre de la plupart des conflits.

Quoiqu'on veuille s'en défendre, l'analyse précédente est marquée par l'exemple de l'Occident médiéval, dont la caractéristique principale est la lente et difficile reconstruction de villes et d'États un peu substantiels qui s'opère, plus ou moins vite, à partir du X<sup>e</sup> siècle. Or il est maintes autres sociétés servagistes-marchandes qui s'établissent sur les ruines, mieux conservées, d'empires tributaires ou esclavagistes, ou qui prennent forme par la greffe d'un commerce lointain — plus

ou moins colonialiste sur une structure locale servagiste : une relecture critique des recherches extra-européennes sur le prétendu MP féodal en fournirait, je crois, de nombreux exemples (230, 269). Dans ces sociétés, la dynamique des luttes de classes est *orientée* autrement qu'en Europe, dans la mesure où il n'est pas autant besoin de révolutions communales pour asseoir les villes, et où l'État, loin d'avoir à se construire presque *ex nihilo*, est souvent l'habit trop large hérité d'un empire antérieur (arabe, ottoman, mongol, perse, etc.). Mais ces luttes demeurent nécessairement de même nature, car la structure de classes qui les sous-tend est la même, à quelques variantes près (poids relatif de l'artisanat urbain, forme exacte des variantes servagistes, etc.).

Il n'en va plus tout à fait de même dans les sociétés servagistes-marchandes qui sont soumises à une tutelle coloniale. Là, l'appareil d'État prend généralement plus de consistance par la formation d'une armée permanente importée ou mercenaire et par la greffe des services propres à la puissance coloniale. De même, l'AI s'enrichit souvent d'églises missionnaires (concurrentes ou monopolistiques). Enfin et surtout, le capital marchand émané de la puissance coloniale devient prépondérant, cependant que la propriété foncière indigène est plus ou moins refoulée, au bénéfice de colons qui poursuivent l'exploitation servagiste, la durcissent parfois jusqu'à des formes quasi esclavagistes ou, plus souvent encore, la font ou la laissent dériver vers des formes latifondayaires ou semi-capitalistes, lorsque le marché métropolitain ou mondial offre un débouché substantiel au système des plantations. Chaque variante coloniale est donc à étudier dans ses particularités concrètes.

Ainsi, en s'efforçant de débarrasser l'analyse de ce qu'elle doit trop exclusivement à l'exemple européen, et en sachant que des variantes multiples peuvent enrichir et compliquer la structure des classes, on résumera la situation des sociétés servagistes-marchandes en notant :

|   |  |
|---|--|
| — Luites de classes commandées par les effets conjugués de l'exploitation servagiste et de l'exploitation marchande   |  |
| — Classe servagiste   | — généralement propriétaire <i>et</i> régnante, sauf en situation coloniale ; la couche sociale des régnants tend à se spécifier |
| — Classe capitaliste-marchande  | — peut être très différenciée selon sa fortune et, parfois, selon son origine (indigène ou non)                                  |
| — Classe artisanale   | } — leur développement est d'ampleur variable ; s'il est fort, il peut être associé à un statut particulier des villes           |
| — Classe des compagnons   |  |
| — Classe des serfs  | — ses variantes multiples ; sa dérive tendancielle vers des formes diverses de paysannerie libre                                 |
| — Eléments souvent moins développés d'une classe de tenants (militaires, prêtres) ; traces éventuelles de salariat ; rares éléments idéologiques marchands ; divers éléments déclassés. |  |

[Retour à la table des matières](#)

## 24. Société capitalistes-marchandes

Plusieurs des sociétés capitalistes-marchandes qui se forment, en Europe, du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, présentent une structure de classes qui peut sembler analogue à celle des sociétés servagistes-marchandes : les mêmes classes y figurent, le plus souvent. Mais pas dans les mêmes proportions, ni dans les mêmes rapports. En outre, les sociétés capitalistes-marchandes qui se forment en d'autres périodes et en d'autres régions présentent, pour leur part, des différences tout à fait significatives : leur arrière-plan paysan peut être de type antique ou esclavagiste, comme à Rhodes, de type tributaire, comme en Asie centrale ou méridionale, ou encore de type latifondiaire ou paysan libre, comme dans l'*hinterland* de diverses cités hanséatiques. Cela n'a finalement qu'une importance mineure, car ces sociétés tirent leur caractéristique principale du système capitaliste-marchand qui y joue un rôle prédominant.

| <b>FE 8 — capitaliste-marchande associée à un Appareil</b>   |                                 |              |                     |                |              |              |
|--|---------------------------------|--------------|---------------------|----------------|--------------|--------------|
| ■ MP 6 – capitaliste-marchand<br>○ MP 5 – artisanal<br>☆ MP 4 – paysan<br>MP 8 – servagiste<br>★ MP 7 – esclavagiste<br>MP 9 – latifondiaire |                                 | <b>A</b>     | <b>B</b>            | <b>C</b>       | <b>D</b>     | <b>E</b>     |
|  |                                 | AE-AI<br>3-4 | AE-AI<br>4-3<br>4-4 | AE-AI<br>4-5   | AE-AI<br>5-4 | AE-AI<br>5-5 |
| Logique de Vu ou VE<br>Articulation : capitaliste-marchande<br>Aire économique : <i>contado</i> et réseau de villes                          | Poids hypothétique (t. 3 n° 64) | 0 à<br>0,5 % | 0,5 à<br>1 %        | 0,5 à<br>1,5 % | 1 % à<br>3 % | 1,5 à<br>4 % |
|  | Projections                     | —            | 3/2                 | 3/2            | 3/2          | 3/2          |
| Projections : 3/2  |                                 |              |                     |                |              |              |

Voir également t. 2, n°98 et annexe 1.

J'ai parlé à dessein de système — et non de MP — capitaliste-marchand. Il faut se souvenir, en effet, que le capital marchand désigne, à la fois, une articulation économique et un MP (t. 2, n° 80). Or, selon les sociétés considérées, il peut être inégalement développé sous ces deux aspects. À Venise, l'articulation — attestée par l'essor du commerce lointain — l'emporte sur le MP ; à Florence, les proportions sont inverses ; à Gênes, la balance est plus égale entre les deux. Exprimées en termes de classes, ces différences se traduisent par des nuances sensibles, sans que l'unité profonde de ces sociétés soit à mettre en question pour autant.

Dans toutes les sociétés capitalistes-marchandes, la principale classe exploiteuse est celle des marchands. Elle tire ses profits du commerce lointain, lequel ne se distingue pas toujours très clairement du pillage, de la piraterie et de la guerre : cela dépend de l'état du système mondial où le capital marchand est actif. L'établissement de points d'appui marchands ou la soumission quasi coloniale de sociétés lointaines et, donc, l'exploitation, *au second degré*, des classes localement établies sont d'autres formes d'action du capital marchand : les Vénitiens constitueront ainsi une sorte d'empire colonial, découpé dans les lambeaux de l'Empire byzantin. La classe marchande qui se forme et s'enrichit par de tels trafics a besoin de bases de départ, de places fortes. Elle les trouve en de petites et faibles sociétés dont elle subvertit finalement les structures économique et politique. Le transport et l'échange de marchandises, d'une région à l'autre, s'accompagnent souvent du développement d'une production locale qui est l'affaire d'artisans et de

compagnons. Parfois même, la classe marchande prend naissance, non plus par la conversion de propriétaires, de guerriers ou de navigateurs en commerçants, mais par une spécialisation progressivement opérée à partir de l'artisanat. Quand l'artisanat naît d'initiatives marchandes, il lui est souvent soumis, mais quand, à l'inverse, le patriciat marchand s'extrait peu à peu de l'artisanat, il vient toujours un moment où ce dernier tend également à être soumis par les marchands. Ainsi progresse, par deux voies distinctes, la soumission formelle de la production au capital (t. 2, n° 15). Dire jusqu'à quel point elle s'opère est l'un des principaux enjeux des luttes de classes dans les sociétés marchandes.

Un autre enjeu est l'établissement d'un certain équilibre entre le capital marchand et la propriété foncière. Celle-ci est, on l'a dit, de formes diverses et elle évolue plus ou moins au contact du capital qui la pénètre souvent, notamment dans les régions et dans les périodes où l'achat de terres est socialement valorisant. L'équilibre peut être trouvé de diverses façons : la composition de la classe régnante (propriétaires fonciers ? patriciat marchand ? et même : corporations artisanales ?) en est l'indicateur le plus sûr, car, en tout état de cause, la classe régnante n'acquiert pas d'existence autonome. Celle des tenants est à peine plus substantielle : un peu d'armée, mais il est souvent plus facile d'acheter une armée quand on en a besoin, plutôt que de l'entretenir en permanence (t. 3, n° 9) ; une flotte, parfois, car celle-ci est trop vitale pour être abandonnée aux seules initiatives des marchands ; une église, souvent, et dont la position est aussi complexe que dans les FE 7 (n° 23) ; enfin, quelques officiers aux tâches diverses. Ces éléments ne forment ni une classe nombreuse ni une classe homogène, d'autant que la frontière demeure toujours incertaine entre le service de l'État et celui des riches ou des puissants, titulaires durables ou temporaires des fonctions publiques. Mais ces éléments se mêlent, dans une ville rarement très étendue, à tout un petit peuple de valets, de prêtres, d'idéologues marchands (musiciens, artistes, enseignants, médecins, etc.), ce qui, au total, forme une masse relativement importante d'éléments disparates : la richesse tirée du commerce lointain permet d'entretenir ce monde remuant et parfois oisif. De son côté la classe marchande suscite également la formation d'une petite classe de commis, facteurs et autres préposés qu'elle délègue souvent au loin. Parfois aussi, les marins sont nombreux, mais de l'esclavage au salariat leur statut (civil ou militaire) est très variable.

La campagne pèse souvent peu dans les sociétés capitalistes-marchandes : on attend d'elle des vivres, mais non toute la subsistance ; on en attend peu de soldats ; on en tire des rentes, mais qui sont loin d'être la principale source de richesse. Propriétaires et producteurs y peuvent être de statut variable, selon l'air du temps, sans que cela fasse grande différence pour la classe marchande. Toutefois la tendance générale est à la monétarisation des rentes. La classe propriétaire dérive donc vers une position latifondiaire et la classe paysanne tend à sortir du statut servile.

La richesse accumulée, la diversité des héritages historiques et le dynamisme propre au système capitaliste-marchand font, des sociétés qu'il domine, des microcosmes très complexes où bon nombre des classes que le capitalisme fera mûrir ultérieurement germent déjà, et se trouvent mêlées à d'autres classes que le capitalisme résorbera. Néanmoins, les sociétés marchandes ne sont pas le véritable terrain du capitalisme industriel. Elles sont trop extraverties et trop courtes pour que l'accumulation primitive du capital puisse s'y opérer en ses deux aspects : l'accumulation du capital-argent s'y effectue, certes, mais la formation d'une vaste main-d'œuvre, arrachée à la terre et destinée au salariat, ne s'y opère qu'à trop modeste échelle. Beaucoup de cités marchandes finissent par être annexées par des États voisins, devenus puissants, sans être sorties du stade de la production artisanale. D'autres périssent, parce que le réagencement des systèmes mondiaux, par l'effet du capitalisme industriel apparu en Europe, ruine leur commerce lointain. Certaines, enfin, deviennent, comme Aden ou Singapour, de simples relais dans de nouveaux empires coloniaux.

En définitive, la structure essentielle des sociétés marchandes semble pouvoir être caractérisée ainsi :

|   |   |
|---|---|
| — Lutttes de classes déterminées par — ou subordonnées à — l'exploitation marchande   |   |
| — Classe capitaliste-marchande  | — alliée ou mêlée à celle des propriétaires fonciers et occupant plus ou moins complètement la place des régnants |
| — Classe des propriétaires fonciers   | — son statut précis peut être variable (esclavagiste, servagiste, latifondiaire)                                  |
| — Classe paysanne   | — dont le statut varie corrélativement à celui de la classe précédente  |
| — Classe artisanale   | — prolongée par une mince couche d'idéologues marchands   |
| — Classe des compagnons   | — traces éventuelles d'esclavage ; prolongements occasionnels par des éléments quasi salariés                     |
| — Eléments divers, assez nombreux : diverses couches de tenants (soldats, marins, agents civils divers) ; prêtres ; domestiques, oisifs, etc. |   |

[Retour à la table des matières](#)

## 25. Sociétés domaniales-marchandes

La propriété foncière et le capital marchand se combinent et s'équilibrent, ici, d'autre façon et à un autre niveau que dans les FE 7. Là, il s'agissait d'une juxtaposition plus que d'une interaction, ici, l'interaction est telle que les deux principaux antagonistes en sont transformés : la propriété se fait rentière, la bourgeoisie commerciale se mêle à la propriété et à l'État.

| FE 9 — domaniale-marchande associée à un Appareil  |  |                     |              |              |              |                      |                      |
|--|--|---------------------|--------------|--------------|--------------|----------------------|----------------------|
| ■ MP 6 – capitaliste-marchand<br>MP 9 – latifondiaire<br>○<br>☆ MP 4 – paysan<br>MP 5 – artisanal<br>MP 8 – servagiste<br>MP 10 – capitaliste<br>★ MP 7 – esclavagiste |  | <b>B</b>            | <b>C</b>     | <b>D</b>     | <b>E</b>     | <b>F<sup>1</sup></b> | <b>G<sup>1</sup></b> |
|  |  | AE-AI<br>4-3<br>4-4 | AE-AI<br>4-5 | AE-AI<br>5-4 | AE-AI<br>5-5 | AE-AI                | AE-AI                |
| Logique de Vu ou VE<br>Articulation : capitaliste-marchande (et bâti de l'articulation rentière)<br>Aire économique : voisinage rural et réseau de villes              | Poids hypothétique (t. 3 n° 64)  | 0,5 à 1 %           | 0,5 à 1,5 %  | 1 % à 3 %    | 1,5 à 4 %    | 4 à 12 %             | 4 à 12 %             |
|  | Projections  | 3/2                 | 3/2<br>4/2   | 3/2          | 3/2<br>4/2   | 3/2<br>4/2           | 4/2                  |
| Projections : 3/2 4/2  | 1. Les Appareils F et G ne sont associables à une FE 9 qu'en situation de dépendance. Il est rappelé que le détail des AE et AI compatibles avec une telle situation est donné t. 3, annexe 4. |                     |              |              |              |                      |                      |

Voir également t. 2, n° 99 et annexe 1.

La classe des propriétaires latifondiaires n'est pas moins puissante que celle des propriétaires servagistes, mais elle l'est autrement. La rente qu'elle tire des paysans doit moins à leur servitude et plus à des usages qui deviennent marchands. Si l'on excepte les séquelles des corvées et autres prestations servagistes et les traces de dépendance personnelle qui peuvent certes demeurer importantes, mais qui appartiennent néanmoins au passé, la rente est désormais bien fixée et elle devient de plus en plus monétaire : elle correspond, en somme, au loyer d'un sol donné à

ferme ou à la quote-part, bien définie, d'une récolte dont le paysan garde, de plus en plus souvent, une part substantielle. Les écarts d'une région à l'autre peuvent être très grands, mais la tendance générale est nette : le paysan devient moins étroitement dépendant et, souvent, moins miséreux (si, du moins, le climat et la conjoncture le permettent). La classe des paysans-exploitants, qui sont fermiers ou métayers, se prolonge, par des dégradés souvent insensibles, en une petite paysannerie libre et propriétaire. Ici et là, les journaliers et les travailleurs saisonniers sont moins rares, et ce sont, déjà, des salariés, des paysans souvent sans terre. À quoi s'ajoutent les éléments d'une classe intermédiaire entre les principaux propriétaires et leurs paysans, ces « intendants, fermiers, sous-fermiers, receveurs et percepteurs de tout poil » dont Goubert s'étonne, bien à tort, d'observer les rapides et « surprenantes ascensions » (57-I, 114) : ces intermédiaires qui s'enrichissent, au passage de la rente, sont en bonne position pour devenir, à leur tour, capitalistes-marchands ou propriétaires. S'ils se font propriétaires-exploitants, ils préfigurent, avec savoir-faire, la future paysannerie capitaliste.

La classe des marchands qui s'étale de la Marchandise à la Finance, mais ne dédaigne ni les offices vénaux ni la propriété foncière, n'est pas aussi puissante que dans les sociétés capitalistes-marchandes, car elle doit composer avec une grande et riche classe de propriétaires fonciers, bien ancrée dans l'État. Mais sa richesse et son influence sont néanmoins considérables : c'est une classe de marchands-aventuriers, de banquiers, de traitants, de négociants. Quand les circonstances économiques et politiques lui sont favorables, elle se soumet des pans entiers de l'artisanat et réussit parfois à contourner les obstacles corporatifs, pour créer des manufactures, par quoi elle débouche timidement vers le capitalisme industriel. La résistance que lui opposent la classe artisanale et celle des compagnons n'est ni le seul ni même le principal des obstacles qui l'empêchent de pousser plus avant dans cette voie. Les deux obstacles principaux (si l'on excepte ceux qui sont de caractère idéologique et qui, malgré leur grande vigueur, ne peuvent être examinés déjà), les deux obstacles principaux, donc, viennent du capital marchand lui-même et du rapport qu'il entretient avec la propriété foncière. Le capital marchand n'est pas industriel, Marx ne cesse de le répéter en toute occasion. Il n'est pas industriel, parce que le mode d'accumulation dont il est porteur, dont il a l'expérience et qui lui a si régulièrement profité, est tout entier défini *par et dans la circulation des produits*. C'est un capital qui sait jouer des différences de valeur, entre régions et entre pays : son profit est d'essence commerciale ; c'est aussi un capital qui sait jouer des décalages temporels : l'intérêt n'a pas de secrets pour lui et il pratique superbement l'art de prêter, à l'État, l'argent de l'État (t. 2, n° 72). Mais la plus-value primaire, le profit créé dans la production même, n'est pas vraiment de son ressort : on le vérifie, en particulier, dans les circonstances où le capital marchand se soumet l'artisanat. Cette soumission demeure formelle parce que les artisans et leurs corporations résistent, mais aussi parce que la pression du capital marchand demeure prudente : le marchand monopolise la production de l'artisan en pesant plus ou moins sur son prix ; il la commandite rarement ; il est, moins encore,

enclin à en prendre directement et pleinement le risque et le profit. Acheter et revendre de bonne marchandise, prêter de bon argent sur gages ou sur hypothèque, c'est-à-dire garder toujours une richesse réelle et marchande, voilà sa logique ; avancer du capital pour acheter et employer de la force de travail, c'est une autre affaire. D'autant que la force de travail n'est pas disponible en quantités massives. Il y a certes toute une marge de pauvres hères ou de journaliers, mais on les trouve plus souvent dans les villes où les contraintes corporatives demeurent fortes, que dans les campagnes où leur emploi serait plus libre. Il suffit souvent d'accroître un peu l'embauche pour que les salaires se haussent sensiblement (**103-III**, 178). La fréquente rareté de la main-d'œuvre salariale tient à l'agencement des campagnes où la propriété foncière, rentière et peu productive, fixe l'immense majorité de la population (**103-VIII**, 164 sq.).

Le capital ne fait pas défaut, mais il se dilue en achats de terres et de titres et en somptuosités qui, *pendant des siècles*, en absorberont une part bien plus grande que celle qui est consacrée à ce que nous appelons, aujourd'hui, l'investissement productif. Le travail, lui, fait souvent défaut, même si ce que nous appelons, aujourd'hui, le chômage, se manifeste, déjà, par le sous-emploi latent des campagnes et par leur faible productivité, génératrice des blocages multiples que rencontrent la plupart des innovations. Pourtant, les sociétés domaniales-marchandes préparent, de très loin et très lentement, le déblocage de cette situation. Quand je dis préparent, il faut évidemment décharger ce mot de tout finalisme : cette préparation ne dénote pas un projet ou un objectif, elle est l'effet, tout à fait involontaire et longtemps inaperçu, de la nouvelle articulation économique qui prend forme, l'articulation rentière. Bâti lent et délicat d'une articulation déjà étudiée (t. 2, n° 81) et sur laquelle on reviendra dès le prochain chapitre.

La puissance respective des deux principales classes exploiteuses — les propriétaires fonciers et les marchands — a pour effet une relative spécialisation de la classe régnante qui se recrute, à doses variables, dans chacune d'elles, mais qui commence d'acquérir cette « indépendance anormale » dont Marx et Engels pensent, à tort, qu'elle est propre « à l'époque de la monarchie absolue » (**186**, 221). En fait, cette « indépendance » — c'est-à-dire la spécialisation effective de la classe régnante — s'accusera, de plus en plus, dans la plupart des formations sociales qui s'épanouiront par la suite. La classe régnante qui commence à s'affirmer, ici, porte encore la marque de ses origines, par exemple dans ses différenciations internes : l'aristocratie terrienne mobilise les hauts emplois militaires, diplomatiques et décoratifs, alors que la bourgeoisie marchande s'illustre dans la magistrature ou la finance. Le changement est plus net encore pour la classe des tenants, où l'armée permanente est renforcée par des appareils bureaucratiques un peu substantiels et qui tendent à se spécialiser. Cette spécialisation entraîne un certain recul de l'église qui n'en demeure pas moins un élément majeur de l'AE et le pivot de l'AI. Dans ce dernier, les idéologues marchands se font un peu plus nombreux (juristes, médecins, bateleurs, etc.) et,

parfois, divers groupes de prêtres prolifèrent, hors l'Église étatique. Même si le volume total de l'Appareil demeure encore modeste, sa consistance n'est pas douteuse : on peut en juger par le net recul des rôles dévolus aux suites domestiques, jusques et y compris dans la maison des princes où le service personnel et le service public se distinguent de plus en plus nettement.

Un historien espagnol, cité et discuté par Chaunu (**32-I**, 266), donne un tableau des classes dans l'Espagne des années 1500 qui, malgré ses imprécisions et ses inévitables approximations, permet néanmoins de pondérer l'analyse précédente. Celle-ci, en effet, pourrait conduire à surestimer les classes urbaines, qu'il faut bien détailler, mais qui demeurent immergées dans un océan paysan. Dans l'Espagne du premier XVI<sup>e</sup> siècle qui est une FE 9 encore peu développée, il est vrai, la classe paysanne, y compris les travailleurs journaliers et saisonniers qui s'emploient aussi, occasionnellement, dans les villes, rassemble encore 82 à 83 % de la population. La classe artisanale et celle des compagnons sont évaluées, ensemble, à quelque 12 %. Propriétaires fonciers, marchands, régnants et tenants doivent se partager le reste, c'est-à-dire 5 à 6 % de la population (dont 1 % pour les seuls ecclésiastiques). Fournir des chiffres plus précis n'aurait aucun sens, d'autant que la source utilisée repose sur un classement un peu différent de celui que je propose, mais il n'importe : 8 paysans et 1 artisan ou 1 compagnon sur 10 personnes, voilà qui suffit à donner des FE 9 une image grossière, mais dont les proportions sont significatives.

Les sociétés les plus développées qui passent, au XIX<sup>e</sup> siècle, sous la tutelle coloniale des puissances européennes sont souvent de type domanial-marchand ou le deviennent lorsque la colonisation s'attaque, vertueusement, au servage. Tant que l'industrialisation n'est pas à l'ordre du jour, ces sociétés offrent au colonisateur des prises commodes. Il n'a guère besoin de les réagencer. Il peut en dégager aisément les quelques contingents de main-d'œuvre nécessaires aux nouvelles exploitations coloniales. Il peut surtout contrôler une telle structure à peu de frais, en encadrant l'armée locale, en plaçant l'État sous son protectorat, en substituant ou en adjoignant à l'Église locale de bonnes missions évangélisatrices, etc. Il lui suffit, pour cela, de trouver un terrain d'entente avec l'une ou l'autre des classes exploiteuses locales, sinon avec les deux : la bourgeoisie marchande peut devenir *compradore*, c'est-à-dire liée aux intérêts du capital étranger ; la couche supérieure des propriétaires fonciers (qui s'identifie souvent comme aristocratie ou comme noblesse) peut être renforcée dans la structure étatique locale, ou convertie aux affaires, ou garantie dans sa position et ses privilèges. Il n'est pas de bonne recette *a priori* : c'est affaire de circonstances et de diplomatie coloniale (laquelle est toujours, on le sait, une diplomatie de la canonnière).

Les traits principaux du système des classes dans les sociétés domaniales-marchandes peuvent finalement se résumer ainsi :

- |   |   |
|---|---|
| — Luites de classes commandées par les effets conjugués de l'exploitation rentière latifondiaire et de l'exploitation capitaliste-marchande                                     |   |
| — Classe de propriétaires fonciers (latifondiaires)   |   |
| — Classe capitaliste-marchande  |   |
| — Classe artisanale   | — prolongée par une couche d'idéologues marchands   |
| — Classe des compagnons   | — prolongements fréquents : éléments salariés, y compris en d'éventuelles manufactures  |
| — Classe de paysans-exploitants   | — couches différenciées selon le statut (fermiers, métayers, etc.) ; prolongée par une éventuelle petite paysannerie propriétaire |
| — Classe de régnants  | — encore très légère, mais en voie de spécialisation  |
| — Classe de tenants   | — un peu plus substantielle ; sa différenciation en couches spécialisées se dessine, hors l'élément militaire déjà particularisé  |
| — Eléments divers : d'une classe intermédiaire de collecteurs de rentes ; prêtres d'éventuelles Églises non étatiques ; domestiques, etc.                                       |   |
| — Eventuels greffons coloniaux sur les classes régnaute et tenante (indépendamment de la formation éventuelle de classes ou de couches sociales apportées par la colonisation). |   |

## Chapitre 6

### Les premières sociétés capitalistes

*« ... moi je sondai les caves où fermenta la Flandre,  
ces masses de mystiques et vaillants ouvriers. »*

MICHELET.

[Retour à la table des matières](#)

**26.** Le passage d'un type de société à l'autre — qui fera, en temps utile, l'objet d'une réflexion d'ensemble (t. 1, n° 136) — peut sembler arbitraire. Les constellations successives où se mêlent le servage, le capital marchand, la propriété foncière et, bientôt, le capital industriel sont certes bien discernables, pour qui observe attentivement les propriétés et les particularités des articulations et des MP distingués au tome 2. Mais leur succession fait problème, pour qui se réfère à l'histoire d'une société singulière ou d'un ensemble de sociétés. Quand et comment les sociétés servagistes du haut Moyen Âge occidental deviennent-elles servagistes-marchandes ou capitalistes-marchandes ? Et pourquoi prennent-elles tantôt l'une, tantôt l'autre de ces voies ? Quand et comment les sociétés domaniales-marchandes succèdent-elles à la plupart des formations relevant des deux types précédents ? Quand et comment se transforment-elles, ensuite, en sociétés domaniales-capitalistes, du type de celles que le présent chapitre va étudier, avant d'en venir aux sociétés capitalistes proprement dites ?

De telles questions, il faut le souligner, ont une signification équivoque. D'abord, elles portent la marque d'une confusion que j'ai (provisoirement) provoquée en faisant, ici, un usage laxiste du mot *société*. Ce que les chapitres 4 et suivants désignent sous le nom de société, ce sont, en fait, des systèmes de classes-statut déterminés par les divers types d'infrastructure sociale (FE + Appareil) et rien de plus. La convention de vocabulaire a bien été précisée, au n° 16 ci-dessus, mais il suffit de la perdre de vue pour se poser de faux problèmes. Jamais une

infrastructure sociale n'engendre une autre infrastructure sociale, jamais un système de classes-statut n'engendre un autre système de classes-statut. Toutes les indications données par les chapitres précédents, sur les dynamismes et les tendances que l'on peut repérer dans la structure des classes-statut, doivent être reçues avec circonspection. Elles dénotent des *potentiels* de luttes, des *potentiels* d'évolution ou de rupture, elles désignent des *virtualités*. Tout ce qui est analysable, à *ce niveau*, comme potentialité ou comme virtualité, n'acquiert de réalité et d'efficacité qu'à un autre niveau : celui de la société totale, de la société comprise dans la totalité de ses déterminations (t. 1, n° 126). Ce n'est pas une FE 9-domaniale-marchande, associée à un certain Appareil, qui succède à une FE 7-servagiste-marchande, associée à un autre Appareil. C'est, en réalité, une société dotée de cette FE 9, et d'un certain État et d'une certaine structure idéologique, qui succède, par glissements lents ou saccadés, par évolution ou par révolution, à une société auparavant dotée d'une FE 7 et d'un autre État et d'une autre structure idéologique. Le tout s'effectuant, d'ailleurs, dans un certain système mondial qui hâte, freine ou dérive les dynamismes intrinsèques de la société considérée. Et le tout devant être conçu comme un processus qui n'est jamais évolutif ou révolutionnaire en tous ses aspects à la fois, mais qui participe, à des degrés divers, de l'un et de l'autre ; comme un processus qui enveloppe un faisceau complexe de continuités et de discontinuités, de décalages et de dispersions. Il serait absurde de ne pas prêter attention aux potentiels de luttes et de transformations dont est porteuse l'infrastructure sociale (ou la structure des classes-statut — c'est la même chose), mais il serait plus absurde encore de croire que ces potentialités vont se réaliser, hors le jeu politique qui culmine vers et dans l'État, hors le jeu idéologique qui s'inscrit dans les formes complexes d'une superstructure immense et omniprésente, hors le jeu international des sociétés entremêlées et des États affrontés, c'est-à-dire, en définitive, hors l'action, complexe et confuse, répétitive et novatrice, des hommes-en-société.

Donc, le passage d'un type de société à l'autre ne peut être dit arbitraire, puisque, faute de pouvoir le rendre intelligible dans l'unité réelle de ses divers aspects, on s'est contenté de repérer les tendances et les indices potentiels qui se laissent apercevoir dans le fonctionnement même de l'infrastructure sociale. Sous cet angle très particulier, on pourrait d'ailleurs pousser l'observation plus loin. Soit, par exemple, la société française dite d'Ancien Régime, à la veille de la Révolution. On l'a déjà caractérisée comme une FE 9-domaniale-marchande, dont la transformation en FE 10-domaniale-capitaliste est amorcée (t. 2, n° 117), mais qu'est-ce que cela veut dire au juste, notamment en termes de classes ? Cela signifie, en premier lieu, une grande diversité des structures de classes, d'une province à l'autre, diversité qui s'accroît plus encore à mesure que l'on descend vers de plus petits pays ruraux. C'est, en effet, une propriété des FE 9, comme de toutes les FE dont l'espace économique est une mosaïque d'aires de voisinage rural, liées par un réseau de villes point trop dense (t. 2, n° 111), que d'offrir une grande diversité de variantes locales. En l'espèce, la Vendée, l'Île-de-France et la Flandre, par exemple, offrent des spectacles bien différents. L'Île-de-France présente tout à

fait les caractéristiques moyennes d'une FE 9, alors que la Vendée y mêle une dose importante de petite propriété libre (25) et que la Flandre, qui en fait autant, comporte, en outre, un artisanat important et des mines et manufactures point négligeables.

Si ces trois provinces relevaient de sociétés distinctes, on dirait de la première qu'elle est une FE 9, de la seconde qu'elle présente certaines caractéristiques, au moins, d'une FE 14 (t. 2, n° 104) et de la troisième qu'elle tend nettement à se convertir en une FE 10. Mais ces trois provinces sont, avec bien d'autres, incluses dans une même société, sous la houlette d'un même État. Cela entraîne de multiples conséquences, dont beaucoup excèdent nos présentes capacités d'analyse. Toutefois, on voit, dès à présent, que certaines classes échappent plus que d'autres à l'émiettement des aires de voisinage rural : les tenants et les autres éléments de l'AI, les marchands, les régnants (venus du capital marchand comme de la propriété foncière) et toute cette part des propriétaires fonciers qui est sensible à la vie du pouvoir, de la Cour, de la capitale et des villes, sont des classes qui *existent* non seulement à l'échelle locale ou provinciale, mais aussi à l'échelle de la société tout entière, des classes dont on peut dire, en certains cas, que l'État est leur organisateur (on y reviendra au prochain volume). Ainsi, on voit l'axiome qui nous a jusqu'à présent servi à définir UNE société prendre une certaine validité empirique : dans l'aire d'action d'un État, des classes omniprésentes concrétisent la puissance, la présence et l'influence d'un pouvoir qui, sinon, serait une pure abstraction. On fera, au prochain volume, un pas de plus, en comprenant comment la nature et l'action de l'État expriment les exigences de la FE existante et facilitent ou inhibent les transformations dont elle est potentiellement porteuse. On verra comment et pourquoi l'État anglais rendit, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la FE 9 poreuse aux transformations qui allaient la conduire assez vite à la forme FE 10 et très vite à la forme FE 11. On verra, de même, comment et pourquoi le mouvement FE 9 → FE 10 a dû et a pu être précipité par la secousse révolutionnaire de 1789, en France et en diverses autres sociétés européennes (sans que, d'ailleurs, la Révolution française puisse être réduite aux seuls dynamismes de l'infrastructure économique). Ceci étant admis, il reste que la FE 10, où se bâtit le marché, mais où celui-ci est, de ce fait, encore loin d'être généralisé (t. 2, n° 81), est encore une formation très disparate. Ainsi, pour en rester à l'exemple français, les déblocages opérés par la Révolution ont des effets locaux très variables : la Flandre qui avait de l'avance devient un bastion du MP capitaliste, l'Île-de-France suit avec un retard bientôt rattrapé, tant le marché parisien (de consommation et de main-d'œuvre) devient stimulant, et la Vendée persévère dans son équilibre propre, plus que jamais proche de celui d'une FE marchande-simple, en se laissant à peine effleurer par le capitalisme.

L'exemple français est parfaitement significatif : les coups d'accélérateur donnés par la Révolution ne suffisent pas à établir une coupure franche entre deux types d'infrastructure économique. À plus forte raison en va-t-il de même dans les sociétés dont l'histoire n'est pas coupée par des convulsions de même ampleur : le

passage d'un type de société à l'autre et, en tout cas, le passage d'une infrastructure sociale (FE + Appareil) à une autre est toujours *un processus qui requiert du temps*. Mais l'existence d'un tel processus n'interdit aucunement d'examiner la structure des classes-statut et le potentiel des luttes de classes dont chaque type d'infrastructure sociale est porteur, en éclairant, par priorité, les formes que prend cette infrastructure au moment où elle atteint sa pleine maturité. Cela permet de mieux marquer ce qui la distingue, sans nuire pour autant à l'intelligibilité des transitions. L'opposition structure/histoire ou synchronie/diachronie est une aporie fabriquée par les tendances les plus formalistes de l'école structuraliste (204). Toute structure sociale *est* une histoire, comme elle est aussi, on l'oublie trop souvent, un déploiement spatial. Mais il n'est pas interdit d'arrêter le film pour étudier attentivement l'une de ses images, pas plus qu'il n'est interdit de régler diversement le projecteur (ou le « microscope social ») pour agrandir ou réduire l'image observée (t. 2, n° 33). La seule erreur à ne pas commettre est de se perdre dans la contemplation de l'image, jusqu'à oublier le film, l'histoire qui se poursuit. Ou, plus profondément encore, jusqu'à oublier que le film lui-même est une représentation d'une histoire réelle où les spectateurs — et le projectionniste lui-même — sont impliqués au même titre que les acteurs de la scène historique.

[Retour à la table des matières](#)

## 27. Sociétés domaniales-capitalistes

À très grands traits, les sociétés domaniales-capitalistes se caractérisent par la prédominance d'une propriété foncière rentière, par la formation d'un capitalisme industriel encore vagissant (ou encore inhibé par l'agencement social en vigueur) et par la persistance, enfin, d'un capital marchand souvent plus lié à la propriété foncière qu'à la jeune industrie. Comme ces sociétés comprennent, en outre, les diverses classes exploitées par les précédentes, ainsi qu'un artisanat substantiel et des classes liées à l'Appareil déjà plus consistantes, il convient de détailler leur examen, par grands secteurs, avant de ressaisir leur structure de classes au grand complet.

Le jeune secteur capitaliste s'étend avec l'industrie *qu'il crée*. Il s'annexe les mines et les transports. Ses autres débordements sont souvent plus lents, on y reviendra. C'est donc un capitalisme industriel, même s'il faut ranger, sous ce concept, sa phase manufacturière comme sa phase machiniste (t. 2, n° 29). La classe capitaliste est principalement formée d'entrepreneurs individuels. Leur association est rare et prend plus souvent la forme de la commandite que celle de la société (où, d'ailleurs, l'anonymat et la responsabilité limitée seront tardivement introduits). Les capitalistes peuvent déjà être de puissants personnages, mais un dégradé continu les relie à l'artisanat, surtout dans celles des sociétés où les limitations corporatives sont abrogées ou deviennent désuètes. La classe d'encadrement capitaliste demeure embryonnaire : les directeurs salariés sont très

rare, les ingénieurs peu nombreux, la maîtrise un peu plus importante déjà. De même, les bureaux et les services commerciaux sont le plus souvent squelettiques et leurs employés sont traités comme ceux du capital marchand : on est loin encore des « ouvriers de bureau » (231, 89). La classe ouvrière est donc formée exclusivement des « simples manouvriers » (103-II 40) que la manufacture substitue aux compagnons des métiers artisanaux, puis des ouvriers que les ateliers de l'industrie grandissante occupent en nombre croissant.

| <b>FE 10 — domniale-capitaliste associée à un Appareil</b>   |   |             |             |                      |
|--|---|-------------|-------------|----------------------|
| ■ MP 9 – latifondiaire<br>MP 10 – capitaliste<br><br>○<br>☆ MP 4 – paysan<br>MP 5 – artisanal<br>MP 6 – capitaliste-<br>marchand<br><br>★ MP 7 – esclavagiste<br>MP 8 – servagiste |   | <b>E</b>    | <b>F</b>    | <b>G<sup>1</sup></b> |
|  |   | AE-AI       | AE-AI       | AE-AI                |
|  |   | 5-5         | 6-7         | 6-8                  |
|  |   | 6-6         | 7-7         | 7-8                  |
|  |   | 7-6         |             |                      |
|  | Poids hypothétique<br>(t. 3 n° 64)  | 1,5 à<br>4% | 4 à<br>12 % | 4 à<br>12 %          |
| Logique de Vu ou VE  | Projections   | 4/2<br>4/3  | 4/2<br>4/3  | 4/2<br>4/3           |
| Articulation : capitaliste-<br>marchande ; rentière ; bâti<br>du marché généralisé   | 1. L'Appareil G est <i>rare</i> dans les sociétés où la FE 10 se développe, sans être dépendante d'une puissance extérieure. À l'inverse, en situation dépendante, les Appareils E, F et G présentent des formes plus diversifiées qu'il n'est indiqué ici — voir t. 3, annexe 4. |             |             |                      |
| Aires économiques : voisinage<br>rural enveloppées dans<br>l'aire du marché de<br>construction   |   |             |             |                      |
| Projections : 4/2 4/3  |   |             |             |                      |

Voir également t. 2, n° 100 et annexe 1.

La manufacture et l'industrie capitalistes vendent certes leurs produits, mais le capitalisme commercial tarde à naître. En effet, la manufacture et l'usine demeurent, pour un temps, prisonnières des réseaux et des usages commerciaux *et financiers* que le capital marchand a établis, souvent depuis des siècles. La banque, le commerce international, la vente au détail et, à un degré moindre, le commerce de gros demeurent des retranchements dont le grand et le petit capital marchands devront être expulsés, non sans délais ni difficultés. Expulsés n'est d'ailleurs pas toujours le mot juste : parfois le capital industriel se soumettra les réseaux commerciaux et financiers préexistants, parfois il en créera de nouveaux qui évinceront les premiers. Mais l'expulsion comme la capture dépendront finalement de l'accumulation du capital : c'est la conquête de débouchés pour une production

toujours croissante et de crédits pour accélérer et lisser l'accumulation du capital qui commandera la ruine ou la soumission du capital marchand, après des batailles parfois rudes. L'histoire de la banque, en France, pendant les trois premiers quarts du XIX<sup>e</sup> siècle, ou celle de la boutique, du Bon Marché à Carrefour, est riche de telles batailles qui ne s'achèvent jamais avant l'épanouissement d'une FE 12-capitaliste-monopoliste (t. 2, n° 102). Si bien que l'un des premiers effets du jeune capitalisme est de renforcer le secteur capitaliste-marchand qui survit à ses côtés et à ses dépens : comme banquier, il gagne de jouer sur une richesse monétaire en croissance rapide ; comme négociant, il se trouve en position de commercialiser une production beaucoup plus élastique que celles de l'artisanat et de l'agriculture.

La classe des marchands, dans tout son dégradé jusqu'aux confins de l'artisanat, se renforce, donc, dans ce premier âge du capitalisme, tout en demeurant une classe distincte de celles des manufacturiers et autres industriels : la fusion de ces deux classes, qui deviendront des couches sociales plus ou moins distinctes, dans une même classe capitaliste, est une autre façon de désigner la subordination du capital marchand par le capital industriel, c'est-à-dire sa conversion en un capital commercial, enrichi d'apports nouveaux. En attendant que ce processus s'accomplisse, la classe des marchands accroît les concours semi-salariés nécessaires à son activité. De tels concours n'étaient pas inconnus des sociétés précédentes, mais ils y demeuraient d'ampleur modeste, dépassant rarement la parentèle ou la suite domestique. Maintenant, ils s'étendent davantage, mais rarement par un salariat banal. Les qualifications parfois requises (en des sociétés où la scolarisation demeure minoritaire) et les usages traditionnels du capital marchand se conjuguent pour faire de ses employés un salariat supérieur dont les gueltes ne camouflent pas encore un raffinement de l'exploitation.

Provisoirement renforcé, le capital marchand doit cependant rompre assez vite ses attaches avec la petite production marchande. Il peut, pour un temps, demeurer l'usurier des campagnes (comme du petit peuple urbain), mais nombreuses sont les branches, où il n'est plus en état de soumettre formellement l'artisanat (t. 2, n° 80), parce qu'une telle soumission formelle est désormais relayée par la soumission réelle, c'est-à-dire par la conversion de l'artisanat en industrie. Le marchand qui ne se fait pas industriel est alors évincé. Les survivances du travail en chambre et autres formes de la manufacture dispersée dessinent, négativement, la carte des progrès de l'industrie. Pour sa part, la classe artisanale survit, mais au prix d'une permanente mobilité : l'industrie la chasse, la tutelle des marchands la ronge, mais l'essor de la production et de la richesse capitalistes lui ouvre sans cesse de nouvelles opportunités temporaires, de plus en plus tournées vers l'entretien des produits industriels ou la vente de services aux particuliers ; donc, de plus en plus intimement mêlées aux échelons inférieurs du commerce. En outre, la classe artisanale survit mal. Privée des protections corporatives, elle subit la concurrence des produits industriels et aussi, via le marché du travail, celle des salaires industriels. Elle est donc amenée à aligner son taux d'exploitation sur celui du capital industriel : d'abord en traitant ses compagnons comme des ouvriers, tant

qu'elle en trouve ; puis en s'auto-exploitant, c'est-à-dire en se contentant finalement d'un quasi-salaire (t. 2, n° 45). Un tel mouvement est loin de s'accomplir tout entier dans les limites d'une FE 10, mais c'est là qu'il s'amorce. La formation de coopératives ouvrières de production apparaît souvent comme une tentative d'artisans ou/et de compagnons pour échapper aux contraintes nouvelles, sans s'abandonner à la prolétarianisation usinière.

Le capitalisme pénètre inégalement dans les campagnes, au-delà des zones minières et de celles où une forte et ancienne spécialisation artisanale favorise la formation rapide d'industries. Parfois les propriétaires fonciers deviennent, directement ou par régisseurs interposés, des exploitants, assistés d'une main-d'œuvre salariée importante. Parfois aussi, ces propriétaires donnent en fermage de grands domaines dont l'exploitant est une autre variante de capitaliste agraire, le fermier capitaliste. Parfois, encore, la grande propriété est louée à de multiples fermiers qui exploitent chacun quelques parcelles, sans grands renforts salariés. Parfois, enfin, la grande propriété pratique des modes d'exploitation plus archaïques, en demeurant partie prenante aux récoltes de ses métayers, etc. On voit par ces exemples, d'ailleurs simplifiés, que la propriété foncière est en transit : elle participe encore du MP 9-latifondiaire (métayage, surcharge rentière des petits et des grands fermiers), mais elle participe aussi du MP 10-capitaliste, soit par l'exploitation directe qu'elle réalise, soit par l'exploitation capitaliste qu'elle autorise. À quoi s'ajoute la place plus ou moins importante occupée par le MP 4-paysan, c'est-à-dire par la petite propriété foncière associée à l'exploitation directe, voire à la location du sol. Brochant sur le tout, de multiples formes mixtes viennent mêler les figures précédentes en de subtils dégradés. De là à douter de l'existence des classes à la campagne, ou à les réduire à une classe moyenne unique, sinon homogène, il n'y a souvent qu'un pas. Il serait sot de le franchir : on verra, au contraire, combien les deux éléments principaux du monde paysan, la grande propriété foncière d'une part et d'autre part la petite propriété-petite exploitation (en ses diverses variantes), pèsent d'un poids décisif dans la structure des classes et dans le devenir de toute la société. Car, ne l'oublions pas, les classes paysannes demeurent, de très loin, les plus nombreuses dans toutes les sociétés domaniales-capitalistes : il n'est pas rare qu'elles absorbent encore 50 % à 70 % de la population totale. Mais, pour revenir utilement à ce point, mieux vaut achever l'inventaire des classes.

La classe des tenants est assez considérable dans toutes les sociétés domaniales-capitalistes, car toutes disposent d'un AE bureaucratique et beaucoup atteignent le stade de l'AI scolaire. Cette classe se différencie en couches nettement distinctes : aux militaires et aux prêtres — généralement cantonnés dans des affaires ecclésiastiques plus étroitement définies — s'ajoutent des corps, de mieux en mieux spécialisés, de magistrats et de fonctionnaires, et bientôt, aussi, d'enseignants. En outre, l'utilisation des familiers et des domestiques des régents est désormais exclue et le salariat se généralise rapidement, même s'il est rehaussé de faveurs, de gratifications, de prestations en nature et d'avantages divers (la

pension, sinon la retraite, etc.). La contrepartie est un effort certain, mais pas toujours efficace, pour organiser le travail, régler les statuts, discipliner les horaires, éliminer les épices et autres menus profits. La révolution bureaucratique, telle que l'entend Weber, se met en marche.

Hors l'AE, les éléments idéologiques commencent à proliférer. Les prêtres des églises non ou peu étatiques se font moins rares (ou moins clandestins). Les idéologues marchands se multiplient et leur activité prend parfois des formes moins artisanales : les entreprises de théâtre, de concert, de cirque, de presse, etc. apparaissent, cependant que les professions dites libérales s'étoffent et que le petit monde des bateleurs, jongleurs et autres conteurs poursuit, sous des noms variables, ses activités séculaires. Même les associations se font moins rares, fût-ce dans la semi-clandestinité où le mouvement ouvrier balbutie. La richesse et les contradictions du capitalisme sont évidemment au principe de ces transformations encore timides. La même richesse donne du corps à trois couches sociales qui recourent, de diverses façons, les classes déjà recensées : celle des domestiques, plus nombreux que jamais, car leur usage se répand dans des classes en expansion (capitalistes, marchands, tenants) et se maintient dans les classes où cet usage est déjà bien ancré (régnants, propriétaires fonciers) ; celle des étudiants, venus de toutes les classes riches et désormais rassemblés en des villes universitaires où les idées nouvelles circulent plus vite qu'ailleurs ; celle, enfin, des rentiers, qui peuvent mêler en de savants dosages des rentes foncières, des rentes sur l'État et le produit de commandites ou d'autres placements (les subtilités de la gérance et de la gérance-vente naissent dans ces sociétés où la Bourse est encore inconnue ou méconnue et où la société anonyme est, provisoirement, impensable).

On le voit, la société domaniale-capitaliste ressemblerait en tout point à l'univers de Balzac, si celui-ci n'était aveugle au monde ouvrier, car, de ce côté, son regard ne porte pas au-delà de l'artisanat parisien.

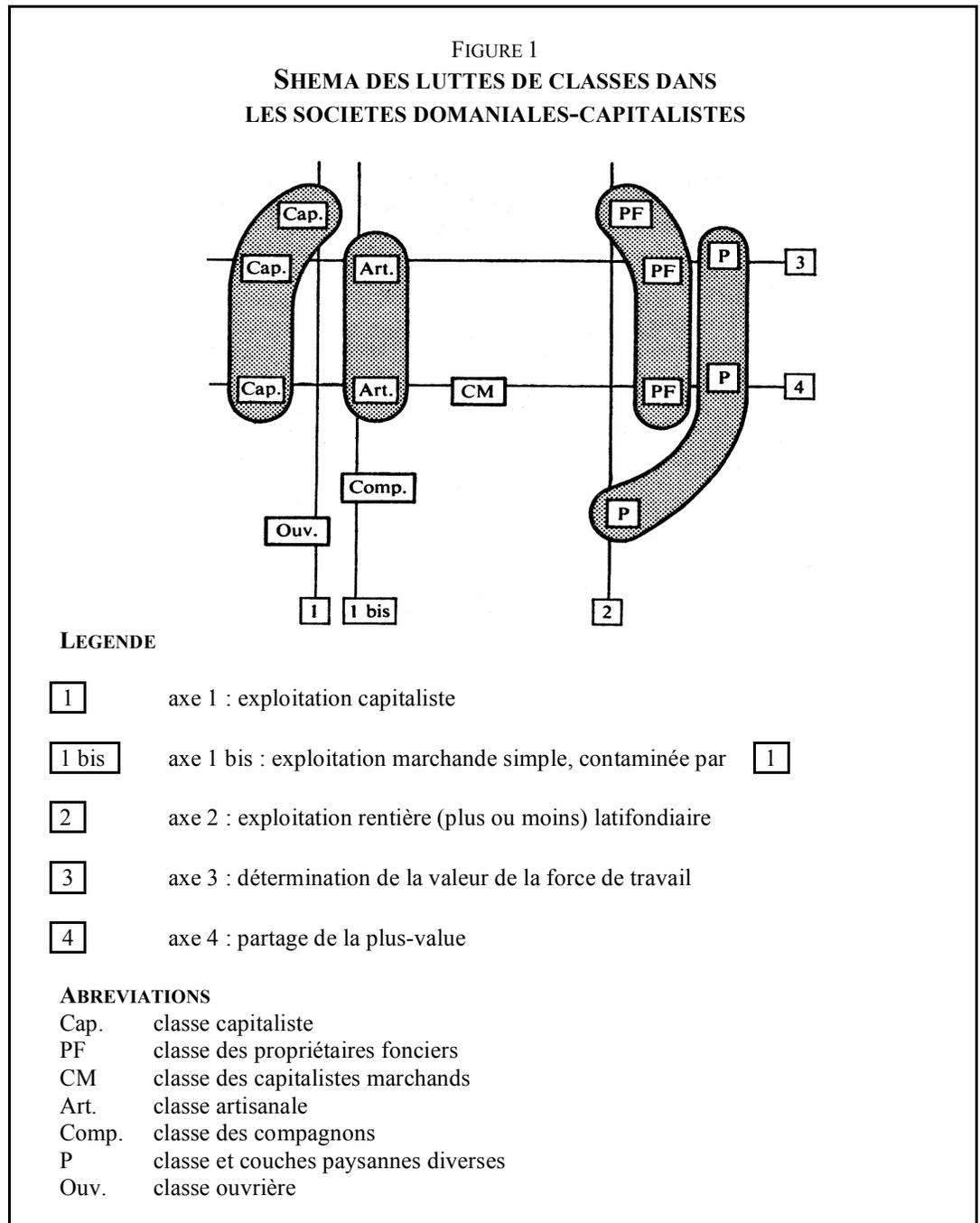
[Retour à la table des matières](#)

**28.** Aussi détaillé soit-il, l'inventaire précédent n'en reste pas moins incomplet : il ne dit mot de la classe régnante. Mais, pour traiter utilement de celle-ci, il faut observer de plus près le système des *luttés* de classes.

Ces luttes semblent avoir deux enjeux principaux : elles prolongent, sous des formes sans doute modifiées, le vieil antagonisme des propriétaires fonciers et des paysans travailleurs et elles manifestent, sous de premières formes, le nouvel antagonisme des capitalistes et des ouvriers. Néanmoins, un examen plus attentif va nous montrer qu'en fait, les potentiels de luttes de classes, propres aux sociétés domaniales-capitalistes, s'inscrivent sur quatre axes entrecroisés et non pas sur les deux axes parallèles qui viennent d'être esquissés. La figure 1 — qui est assez

complexe, bien qu'elle schématise l'analyse qui va suivre — va nous aider à résumer les résultats de cette analyse et à en dégager d'importantes conclusions.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)



Le premier axe de luttes est assurément celui le long duquel s'organise l'exploitation capitaliste. La nouvelle classe des capitalistes industriels, assistée par les premiers éléments de la classe d'encadrement capitaliste, s'y oppose à la classe ouvrière : la production de la plus-value est, ici, l'enjeu réel, mais c'est un enjeu qui se concrétise en termes de salaires et de profits industriels.

Comme la concurrence de la manufacture, puis de l'industrie, contraint l'artisanat déprotégé à s'aligner autant qu'il le peut sur les modes d'exploitation en vigueur dans l'industrie, on peut ranger la classe artisanale et celle des compagnons sur un axe 1 bis, parallèle au précédent.

Un second axe de luttes oppose la classe des propriétaires fonciers à la paysannerie. Telle est du moins l'image simplifiée que retient la figure 1. En fait, cette opposition est d'intensité variable selon les diverses classes paysannes, c'est-à-dire selon la pression rentière qu'elles subissent : celle-ci est à son maximum pour les métayers, elle est forte pour les petits exploitants locataires du sol, sensible mais moins forte pour les fermiers capitalistes, locataires de plus grands domaines, et elle se limite à la dure compétition pour l'achat de terres (et le rachat des parts d'héritage) pour les petits propriétaires exploitants, eux aussi affrontés, de la sorte, à la classe des propriétaires fonciers. Mais le mixage éventuel des formes de tenure et la grande variété des conditions régionales (notamment, sous l'angle des rentes différentielles — t. 2, n° 81) obligent à interpréter, avec prudence, la hiérarchie beaucoup trop schématique qui vient d'être tracée. Sa portée réelle ne peut être appréciée que par des études concrètes. Néanmoins, la validité générale du second axe de luttes n'est pas douteuse.

Le troisième axe permet de représenter les luttes de classes qui ont pour enjeu la détermination de la valeur de la force de travail. On pourrait croire que cette détermination se joue tout entière entre capitalistes et ouvriers dans l'usine et sur le marché du travail. Ce serait oublier ceci qui est particulièrement vrai dans les premiers temps du capitalisme : la valeur de la force de travail dépend principalement de celle des produits alimentaires. Autrement dit, les conditions dans lesquelles l'agriculture approvisionne les marchés de consommation ont une influence décisive sur le niveau des salaires et, donc, toutes choses égales par ailleurs, sur le niveau des profits industriels. De ce point de vue, une lutte de classes peut opposer les capitalistes industriels d'une part et, d'autre part, l'ensemble des propriétaires fonciers et des diverses classes paysannes, y compris les éventuelles couches de fermiers capitalistes ou de propriétaires-exploitants capitalistes. Sur ce troisième axe de luttes, l'enjeu est le niveau global de la rente foncière, sous toutes ses formes, alors que, sur le deuxième axe de luttes, l'enjeu était à la fois l'extraction de cette rente et son partage entre les diverses classes foncières et paysannes. Il faut bien voir, en effet, que le *Capital* de Marx analyse la formation et le partage de la plus-value sociale totale, en ayant en vue, à titre principal, une structure économique où le capital a déjà pris les commandes de l'économie et où il en contrôle ou en subordonne tous les secteurs, ce qui

correspond à une FE 11. Ici, dans une FE 10, nous sommes encore dans une situation où la première percée du capitalisme industriel s'opère dans un environnement économique caractérisé par la prépondérance de la propriété foncière. Les formes d'exploitation en vigueur dans l'agriculture doivent encore peu à la nouvelle logique capitaliste.

Le quatrième axe, enfin, est celui où se rangent et s'opposent, en une lutte aux fronts multiples, toutes les classes qui participent au partage de la plus-value ou, plus exactement, au partage de la totalité du surplus social, que celui-ci ait ou non acquis déjà le caractère d'une plus-value. Sur cet axe, on retrouve donc la classe capitaliste et la classe artisanale affrontées en une concurrence mortelle pour la seconde. On y trouve également la classe des marchands qui tire ses profits commerciaux et financiers des produits de toutes les activités industrielles, artisanales et agricoles. On y retrouve, enfin, les propriétaires et les diverses paysanneries : leur position, sur le troisième axe, marquait leur rôle dans la fixation du prix de revient de cette marchandise nouvelle qu'est la force de travail ; leur présence sur le quatrième axe atteste leur participation aux luttes concurrentielles qui les opposent au capital industriel, acheteur bientôt massif de produits agricoles (textiles, industries de transformation diverses, etc.) et au capital marchand, intermédiaire de beaucoup de leurs ventes. Les classes foncières et paysannes occupent, sur ce quatrième axe, une position encore mineure, parce que le marché est loin d'absorber la majeure partie des productions agricoles et que la logique de VE est loin de régner dans les campagnes.

Comme le montre la figure 1, quatre classes (ou groupes de classes) figurent sur plusieurs des axes de lutte. Les contradictions où elles sont prises vont déterminer le dynamisme propre des FE 10. À vrai dire, l'une des quatre, la classe artisanale, va rapidement perdre de son importance stratégique, sinon numérique : elle va s'effondrer par pans entiers, sous la concurrence du capital, pour renaître en de nouveaux secteurs où sa position sera souvent précaire et toujours subordonnée. C'est donc entre les trois autres classes que va se jouer le dynamisme du jeune capital. Quand il aura pris suffisamment de forces, il pourra engager la lutte contre la rente foncière et pour l'abaissement corrélatif de la valeur de la force de travail. Mais auparavant, il lui faut prendre des forces, c'est-à-dire s'accumuler. Il lui faut, donc, mobiliser une main-d'œuvre sans cesse accrue, laquelle ne peut provenir que de la ruine progressive de l'artisanat et du transfert de la population des campagnes vers les usines. À ce dernier titre, l'articulation rentière est indispensable à toute FE 10 (t. 2, n° 100). Elle peut prendre deux formes principales. Dans la première, la rente soude une alliance profonde entre la classe capitaliste et celle des propriétaires fonciers, lesquels se convertissent en exploitants capitalistes ou favorisent la formation d'une couche de fermiers capitalistes : c'est le modèle anglais. Dans l'autre forme, l'articulation rentière intéresse à la fois la grande propriété foncière et une petite propriété qui demeure ou devient nombreuse : la France est un bon exemple des jeux de bascule auxquels cette situation conduit, tantôt au bénéfice et tantôt à l'encontre de la grande propriété ; un bon exemple

aussi du retard avec lequel l'exode rural s'opère et du retard qui en résulte pour le développement capitaliste (t. 2, n° 118). Pour une analyse plus détaillée de ces deux formes, on se reportera à l'excellent livre de P.-Ph. Rey, *les Alliances de classes* (126).

Bien qu'elle ait été délibérément simplifiée, l'analyse précédente suffit néanmoins à montrer que la FE 10 inaugure la série des sociétés modernes où la structure des classes devient très complexe et leurs luttes très intriquées. Aussi n'est-il pas surprenant de constater que la classe des régnants affirme de plus en plus nettement sa spécificité. On pourrait relever tous les textes de Marx et d'Engels où « l'indépendance anormale » de la bureaucratie moderne caractérise aussi bien les régnants que les tenants et où, à des titres divers, les situations exceptionnelles de quasi-équilibre entre les classes en lutte semblent se multiplier — du premier au second Napoléon ou à Bismarck — et provoquent une particulière autonomie du pouvoir d'État. On y reviendra en étudiant les types d'États, pour vérifier ce que, déjà, l'étude des classes nous donne à penser : ce ne sont pas des exceptions, ce sont des exemples particulièrement éclatants d'une situation qui devient normale, à savoir *la spécialisation effective de la classe des régnants*.

Petite classe assurément et qui demeure liée par bien des attaches à la classe des propriétaires fonciers ou à celle des marchands et qui, bientôt, se lie également à la nouvelle bourgeoisie usinière. Mais, aussi, classe que les procédures électives commencent à enrichir d'apports nouveaux et relativement variés. Souverains, cours, ministres, parlementaires, officiers généraux, hauts fonctionnaires, préfets forment ainsi, de plus en plus, une classe-statut, certes exiguë et hétérogène dans ses fonctions, mais néanmoins une classe-statut distincte : l'infrastructure sociale lui assigne une place et un rôle spécifiques, quelle que soit, par ailleurs, l'idée que ses membres se font de leur identité sociale et de leur rôle.

Dans les sociétés que l'expansion coloniale du capitalisme place en situation dépendante, le stade domanial-capitaliste est le résultat fréquent des transformations que la colonisation opère à partir de structures diverses. Tel sera, par exemple, l'effet de la colonisation française dans les trois pays du Maghreb (230, 145 sq.). L'étude des systèmes mondiaux (t. 1, n° 96) nous montrera comment ce résultat est obtenu. À très grands traits, il apparaît comme le produit de deux facteurs principaux. D'une part, la puissance coloniale, même lorsqu'elle favorise l'installation de colons assez nombreux et de grandes plantations, n'en soutient pas moins, jusqu'à un certain point, la classe des propriétaires fonciers locaux, ne serait-ce que pour mieux asseoir son pouvoir ou son protectorat. En outre, l'ordre qu'elle fait régner comprime les luttes de classes et fonctionne, objectivement, comme garant de la propriété établie. Celle-ci a moins à craindre de ses paysans que des colons ou des planteurs. D'autre part, le capitalisme importé qui s'installe dans les plantations, les mines, les ports et, plus modestement ou plus

tardivement, dans diverses industries de première transformation ou de consommation, a lui aussi besoin de main-d'œuvre. Au prix de quelques adaptations, l'articulation rentière peut donc fonctionner ici : elle se manifeste par une alliance entre la classe locale des propriétaires fonciers et la classe capitaliste qui prolonge, localement, celle de la métropole, alliance à laquelle peut se joindre la bourgeoisie *compradore*, déjà rencontrée (n° 25), et que Poulantzas définit très précisément comme « la fraction bourgeoise qui n'a pas de base propre d'accumulation du capital » et « qui agit en quelque sorte comme simple "intermédiaire" du capital impérialiste étranger » (122, 79). L'articulation rentière ainsi établie fonctionne souvent si bien qu'elle fait des pays où elle s'applique de véritables réservoirs de main-d'œuvre pour les métropoles capitalistes. Il faut bien voir, en effet, que la tutelle coloniale et les autres formes de dépendance impérialiste n'entraînent jamais qu'un développement capitaliste très limité des pays auxquels elles s'appliquent : un développement étroitement subordonné aux intérêts du capital métropolitain. Ainsi, la greffe capitaliste n'est pas stimulante, mais stérilisante. Cependant, les mécanismes qu'elle met en place, et tout particulièrement l'articulation rentière, n'en produisent pas moins leurs effets : la monétarisation et la valorisation de la rente provoquent toujours un fort courant d'exode rural. Les travailleurs qui émigrent par millions vers l'Europe industrielle, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, attestent la puissance de ce mécanisme, tout comme les millions de travailleurs émigrés d'Europe vers les Amériques, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'avaient attestée, à mesure que l'articulation rentière s'étendait de l'Atlantique à l'Oural.

Plus que jamais, le résumé ci-après doit être considéré comme un pense-bête tout à fait schématique :

|   |  |
|---|--|
| — Luites de classes déterminées par les effets combinés de l'exploitation rentière (latifondiaire) et de l'exploitation capitaliste (voir figure 1) |  |
| — Classe de régnants  | — exiguë, mais tend à être nettement spécialisée   |
| — Classe de tenants   | — tend vers le salariat et s'étoffe  |
| — Classe des propriétaires fonciers   | — généralement autonome, sauf conversion hâtive à l'exploitation capitaliste directe du sol  |
| — Classe de paysans-exploitants (locataires, métayers, etc.)  | } leurs formes mixtes, leurs éventuels prolongements capitalistes  |
| — Classe de petits propriétaires exploitants  |  |
| — Classe capitaliste  | — essentiellement industrielle ; éventuellement prolongée par une couche de fermiers capitalistes, ou/et de propriétaires exploitants capitalistes ; son dégradé jusqu'à l'artisanat |
| — Eléments d'une classe d'encadrement capitaliste   | — encore très peu développés   |
| — Classe ouvrière   | — à dominante industrielle ; éventuellement prolongée par une couche d'ouvriers agricoles  |
| — Classe capitaliste-marchande  | — ses couches diversifiées, de la haute finance à la petite boutique quasi artisanale  |
| — Eléments d'une classe d'employés du capital marchand  | — classe semi-salariée à statut relativement privilégié  |
| — Classe artisanale   | — son déclin commence  |
| — Classe des compagnons   | — sa prolétarianisation est en cours   |
| — Eléments divers assez nombreux (prêtrises hors l'AE, idéologues marchands, etc.)  |  |
| — Formation de couches sociales distinctes recoupant diverses classes (domestiques, étudiants, rentiers)  |  |
| — Apparition d'entreprises à surdétermination idéologique (presse, spectacles, etc.).   |  |

[Retour à la table des matières](#)

## 29. Sociétés capitalistes

| <b>FE 11 — capitaliste associée à un Appareil</b>  |                  |  |              |                      |                      |            |              |
|--|------------------|--|--------------|----------------------|----------------------|------------|--------------|
| ■ MP 10 – capitaliste<br>○<br>☆ MP 4 – paysan<br>MP 5 – artisanal<br>MP 6 – capitaliste-<br>marchand<br>MP 9 – latifondiaire<br>MP 11 – coopératif<br>★ MP 7 – esclavagiste<br>MP 8 – servagiste<br>MP 14 – esclavagiste-<br>concentra-<br>tionnaire |                  | <b>E</b>   | <b>F</b>     | <b>G<sup>1</sup></b> | <b>H<sup>1</sup></b> | <b>I</b>   | <b>J</b>     |
|  |                  | AE-<br>AI  | AE-<br>AI    | AE-<br>AI            | AE<br>AI             | AE-<br>AI  | AE-<br>AI    |
|  |                  | 6-6<br>7-6   | 6-7<br>7-7   | 6-8<br>7-8           | 8-6<br>9-6           | 8-7<br>9-7 | 8-8<br>9-8   |
|  |                  | Poids<br>hypothé-<br>tique<br>(t. 3 n°<br>64)  | 1,5 à<br>4 % | 4 à<br>12 %          | 4 % à<br>12 %        | 4 à<br>10% | 10 à<br>25 % |
|  | Projec-<br>tions | 4/3  | 4/3          | 4/3                  | 4/3                  | 4/3        | 4/3          |
| Logique de Vu ou VE<br>Articulation : rentière et par le<br>marché généralisé<br>Aire économique : du marché   |                  | 1. Les Appareils G et H se rencontrent rarement dans les sociétés où la FE 11 se développe, sans être dépendante d'une puissance extérieure. À l'inverse, en situation dépendante, les Appareils F, G, I et J présentent des formes plus diversifiées qu'il n'est indiqué ici — voir t. 3, annexe 4. |              |                      |                      |            |              |
| Projections : 4/3  |                  |  |              |                      |                      |            |              |

Voir également t. 2, n° 101 et annexe 1.

Les sociétés capitalistes sont relativement plus simples que les sociétés domaniales-capitalistes. Marx en donne la raison : « Dans l'Europe occidentale, mère patrie de l'économie politique, l'accumulation primitive, c'est-à-dire l'expropriation des travailleurs, est en partie consommée, soit que le régime capitaliste se soit directement inféodé toute la production nationale, soit que — là où les conditions économiques sont moins avancées — il dirige au moins indirectement les couches sociales qui persistent à côté de lui et déclinent peu à peu avec le mode de production suranné qu'elles comportent » (103-III, 206). La FE 10 était encore un système dualiste, où le capital perçait à l'encontre d'une propriété foncière prédominante. La FE 11 unifie, directement ou indirectement, ce système sous la prédominance du capital.

Cette prédominance s'affirme dans l'industrie dont les branches spécialisées se multiplient, mais aussi dans les transports, la banque, le commerce et l'agriculture.

Elle se manifeste notamment par la subversion ou la subordination du capital marchand. Celui-ci est chassé de la banque (t. 2, n° 75), qui devient le principal mécanisme de *centralisation* du capital : le crédit à l'économie et la mobilisation de capitaux investissables l'emportent désormais sur la spéculation commerciale et sur les prêts à l'État ou le crédit à la consommation des puissants. Sous le vocabulaire moderne et délibérément anachronique qui vient d'être employé, on reconnaîtra aisément des mouvements que les contemporains vécurent en termes de développement de l'escompte et des opérations de Bourse, de disparition des traitants et des fermes, et de minoration de la place tenue par les prêts gagés, destinés aux grands personnages de la société. Pareille subversion du capital marchand s'observe également en divers secteurs du commerce, jusques et y compris de détail où les premières formes du capitalisme commercial s'épanouissent (grands magasins, succursalisme, etc.). Le capital marchand est ainsi refoulé vers le commerce de traite coloniale et vers le négoce de détail où il poursuit une carrière subordonnée, comme exutoire de la production capitaliste. L'établissement progressif d'un réseau bien organisé de transports et de télécommunications contribue à cette subordination du commerce, tout comme à celle de l'agriculture — on y reviendra.

La classe capitaliste, qui domine la production et le marché, se différencie en couches distinctes, selon les secteurs où s'inscrivent ses intérêts, mais la concentration du capital qui s'opère de façon inégale, en son sein, commence à déspecialiser les sommets de cette classe. Le capital industriel, commercial ou agricole est souvent l'affaire de capitalistes isolés. Toutefois les sociétés se multiplient, notamment sous forme anonyme, et les plus puissantes d'entre elles commencent à déborder sur divers secteurs. De leur côté, les plus riches des capitalistes individuels trouvent, dans la multiplication des sociétés et dans le rôle accru de la Bourse, le moyen de diversifier leurs actifs. Les sociétés qui trustent ou cartellisent des activités diverses, les banques qui animent ou accompagnent ce mouvement et les capitalistes individuels qui dispersent leurs intérêts sont porteurs d'une tendance pleine d'avenir, celle qui donnera vie au capital monopoliste.

Dans la mesure où elle se traduit par la formation de grandes entreprises et par l'apparition des premiers monopoles, la concentration du capital amplifie la classe d'encadrement capitaliste. La multiplication et l'extension des travailleurs collectifs (t. 2, n° 64) ont pour corollaires la multiplication et la diversification des « officiers et sous-officiers de la production » (207). Cette classe qui occupe une position intermédiaire entre patrons et ouvriers devient de plus en plus hiérarchisée et ses limites d'autant plus floues que son effectif s'accroît. Dans les grandes sociétés et dans les premiers monopoles, le haut encadrement se mêle intimement à la classe capitaliste. Dans l'atelier, l'usine et le grand magasin, une échelle continue de qualifications et de positions hiérarchiques prend forme et s'applique, sans discontinuité apparente, jusqu'à la classe ouvrière elle-même. Cependant, la contradiction constitutive de la classe d'encadrement capitaliste n'en spécifie pas moins celle-ci (annexe 1, n° 14).

De son côté, la classe ouvrière prend une grande ampleur. Les sociétés capitalistes proprement dites (FE 11) sont celles où l'accumulation du capital repose principalement sur une extension massive de la main-d'œuvre exploitée (t. 2, n° 66). L'accumulation du capital est, alors, accumulation de travailleurs. La classe ouvrière devient la classe la plus nombreuse, sauf dans les sociétés où l'émiettement de la propriété foncière autorise, pour un temps, la survie d'une importante petite paysannerie. Le passé et l'avenir se conjuguent pour différencier cette classe, en couches sociales déterminées par la division sociale du travail. Le passé, parce que cette classe hérite des traditions des métiers artisanaux. La manufacture et l'industrie se moulent d'abord dans les cadres établis par l'artisanat, avant de faire éclater ceux-ci. La perte du métier artisanal, qui caractérise le travail salarié, n'est pas un effet instantané, mais le résultat d'un processus, celui de la révolution industrielle. Ainsi, les anciens métiers continuent de marquer la classe ouvrière de leur empreinte. À mesure que cette empreinte s'efface, une nouvelle marque vient la relayer, parfois sans retard. L'avenir succède au passé, sous forme de syndicats qui se dégagent — difficilement — des anciens clivages corporatistes, mais doivent nécessairement se mouler dans le réseau d'entreprises que dessine la division sociale du travail. La classe ouvrière se différencie, de la sorte, en corporations nouvelles qui ne sont plus déterminées par le métier *stricto sensu*, mais par la branche d'activité. La branche oriente les comportements collectifs, parce que c'est en son sein que se forment les intérêts communs. Le métier, c'est-à-dire la formation reçue et l'expérience acquise, oriente plutôt les comportements individuels : c'est lui qui permet de transiter, via le marché du travail, vers d'autres branches.

La majeure partie de la classe ouvrière est employée dans les diverses branches de l'industrie. Mais son effectif s'accroît également dans les transports et, à un degré moindre, dans l'agriculture, le commerce et même la banque. Ceci ne veut pas dire qu'il y aurait, de-ci, de-là, quelques ouvriers dans les entreprises commerciales ou bancaires, mais signifie tout au contraire que les employés du commerce et de la banque, tout comme les travailleurs salariés de l'agriculture et des transports et comme les employés de bureau de l'industrie elle-même, *commencent à devenir des ouvriers* (si, du moins, ils ne sont pas happés par la contradiction constitutive de la classe d'encadrement capitaliste). L'affirmation que *les employés sont ou deviennent des ouvriers* peut surprendre. Aussi convient-il de la justifier.

[Retour à la table des matières](#)

**30.** La détermination des caractéristiques et des contours de la classe ouvrière a suscité de multiples débats depuis Marx. De tels débats ne doivent pas surprendre. Dans toutes les théories, les concepts centraux sont soumis à des révisions permanentes, à mesure que la recherche progresse. L'idée que la théorie physique

donne de l'atome s'est modifiée maintes fois depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et l'on ne voit pas pourquoi la classe ouvrière — qui désigne une réalité infiniment plus mobile que l'atome — ne subirait pas le même sort théorique. La représentation qui n'épuise jamais le réel doit sans cesse être affinée pour améliorer les prises qu'elle donne sur le réel — surtout s'il est changeant. Affiner ou réviser la théorie de la classe ouvrière est d'autant plus nécessaire que, indépendamment des changements réels dont elle peut avoir à rendre compte, cette théorie a toujours souffert de deux handicaps majeurs : l'un tient aux ambiguïtés de Marx, dont il sera donné des exemples ; l'autre tient à la sacralisation du prolétariat qui s'est opérée dans divers courants du mouvement ouvrier, à mesure que le marxisme s'y convertissait en idéologies fort peu scientifiques (t. 1, n<sup>o</sup> 123). Je me garderai cependant d'entreprendre une analyse détaillée des débats sur l'essence du prolétariat : ils durent depuis un siècle, dans tous les courants marxistes, et un long ouvrage ne suffirait pas à en faire le tour complet. J'en ferai donc l'économie — sauf à indiquer qu'un état récent de la question est donné par Poulantzas dans *les Classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui* (122) — afin d'aborder sans détour ce qui fait problème : la classe ouvrière est-elle une classe de travailleurs manuels ? ou de travailleurs salariés ? ou de travailleurs productifs ?

*La classe ouvrière ne peut être définie comme une classe de travailleurs manuels*, nonobstant l'usage courant du mot ouvrier. La distinction du travail manuel et du travail intellectuel est évidemment toute relative. En fait, les combinaisons, à dominante manuelle ou intellectuelle, qui sont le contenu réel de cette distinction, se modifient considérablement d'un âge technique à l'autre (t. 2, n<sup>o</sup> 23). Le travailleur manuel est toujours un travailleur-avec-outils, au sens générique du terme outils, lequel inclut les machines. Outillé de façon variable, le travailleur manuel exerce un savoir-faire qui peut être fruste ou sophistiqué, mais qui toujours mêle à doses variables l'activité physico-nerveuse et l'activité intellectuelle ou réflexive. Néanmoins, cette distinction relative a une signification sociale : le travail à dominante intellectuelle et le travail à dominante manuelle se séparent et s'opposent. Historiquement, le travail à dominante intellectuelle est, longtemps, celui qui se détache de la production et qui s'épanouit, loin d'elle, dans l'exercice du pouvoir et du savoir — c'est-à-dire dans l'Appareil — ainsi que dans les loisirs offerts par la propriété. Ce n'est pas que l'aptitude au travail intellectuel dispenserait du travail manuel : c'est, qu'à l'inverse, il faut que les hommes-en-société soient libérés des servitudes de la production, pour que leurs aptitudes intellectuelles aient chance de se développer. En simplifiant quelque peu le parcours historique réel, on peut dire qu'il en va de la sorte, jusqu'à ce que le capitalisme s'empare de la production. On pourrait croire le contraire, on pourrait penser que la manufacture et l'usine qui dévalorisent les savoir-faire artisanaux font régresser le travail manuel vers des formes plus rudimentaires. Tel est bien le cas, en effet, des premières classes laborieuses dont Engels, Villermé et d'autres décrivent la situation tragique, durant les premières décennies de la révolution industrielle. Mais le capitalisme a aussi un autre effet que Marx résume d'un mot : l'application de la science à la production. Application dont les deux premières

manifestations concrètes sont la scolarisation qui se généralise et la formation de travailleurs collectifs. La scolarisation se généralise pour discipliner la main-d'œuvre, mais aussi pour porter progressivement sa formation au niveau minimum requis par le machinisme et par l'organisation usinière, niveau minimum que le progrès des techniques de production et des formes d'organisation élève plus ou moins régulièrement (t. 2, n° 65 et t. 3, n° 30). Quant au travailleur collectif en quoi se convertit chaque entreprise, puis chaque groupe (t. 2, n° 64), c'est, par définition, un complexe de forces de travail diversement qualifiées, où se mêlent, à doses variables, le travail manuel et le travail intellectuel, le manœuvre, le professionnel, le technicien et l'ingénieur. Gramsci a bien vu ce retour ambigu des intellectuels dans la production (29, 48). Ambigu, parce que la classe d'encadrement capitaliste semble longtemps devoir monopoliser les fonctions intellectuelles au sein du travailleur collectif. Mais, avec le temps, cette ambiguïté réelle se lève peu à peu : la main-d'œuvre intellectuelle — tels les ingénieurs et techniciens — se fait de plus en plus nombreuse dans des fonctions qui ne doivent *rien* à l'exploitation et à l'organisation du travail, c'est-à-dire à la contradiction constitutive de la classe intermédiaire. Ainsi, la science entre dans la production par une certaine requalification du travail simple (71, 228) et par une certaine multiplication des travailleurs hautement qualifiés, le tout mettant en œuvre un machinisme où de nouveaux savoirs se matérialisent. Dans ces conditions, on voit bien pourquoi l'égalité classe ouvrière = classe de travailleurs manuels est fautive. Elle a une valeur toute temporaire, au sein des entreprises primitives où la déqualification du travail est à son maximum. Elle n'a jamais aucune signification à l'échelle de la société tout entière où, indépendamment des entreprises industrielles déjà plus évoluées, la masse essentielle des travailleurs manuels se trouve partagée entre les diverses classes paysannes, la classe ouvrière et même la classe des tenants...

*La classe ouvrière ne peut pas non plus être définie comme la classe des travailleurs salariés, pour l'évidente raison qu'avant comme après la maturation du MP capitaliste, les salariés existent hors celui-ci. Marx observe lui-même que les premières formes de salariat apparaissent en diverses sociétés antiques ou esclavagistes et il est à peine besoin de souligner combien sont aujourd'hui nombreux les salariés étrangers à la classe ouvrière : ainsi des tenants ou de la classe d'encadrement capitaliste. On peut même soutenir, sans craindre le démenti, qu'une fraction importante de la plus-value est reçue par la classe capitaliste sous forme de revenus salariaux. Les patrons non salariés sont de petits patrons ou des survivants du MP capitaliste-marchand...*

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 2

**LE PARADIGME DU PROLETARIAT**

**DONNEES**

- travail manuel : certains disent oui, d'autres *non*
- travail salarié : tous s'accordent pour dire *oui*
- travail productif I : considéré comme production de valeurs d'usage ; certains le limitent aux *produits matériels*, d'autres l'étendent aux *services* (on dispute aussi beaucoup de la zone frontière entre produits et services, où les transports, les télécommunications et le commerce logent *une partie* de leurs activités)
- travail productif II : considéré comme production de plus-value ; certains en font un critère *décisif* de l'appartenance à la classe ouvrière, d'autres *non*
- travail productif III : considéré comme production de profits ; rares sont ceux qui en font un critère *décisif*, nombreux ceux qui le *rejetent*

**RESULTATS**

— Comme les critères relatifs au travail productif II et III s'emboîtent exactement (sauf chez ceux qui voudraient concevoir la classe ouvrière sans aucune référence à la plus-value *ni* au profit), il apparaît que les critères ci-dessus permettent d'établir *huit définitions distinctes* de cette classe : tel est l'espace où le débat se loge.

La définition la plus restrictive ou la plus *ouvriériste* dira que la classe ouvrière est formée de travailleurs manuels, salariés, employés à la fabrication de marchandises matérielles et

producteurs de plus-value. Les planificateurs des sociétés étatiques-socialistes ont souvent été tentés de s'en tenir à une telle notion.

Une définition moins ouvriériste et déjà beaucoup plus correcte est celle par laquelle on peut résumer les analyses de Poulantzas (**122**) : la classe ouvrière y apparaît comme l'ensemble des travailleurs manuels *ou non*, qui sont salariés et employés à la production de marchandises (sinon de services : c'est moins clair) et qui produisent la plus-value.

Je soutiens, pour ma part, la plus extensive des définitions : travail manuel *ou non*, toujours salarié, producteur *de profits pour le capital* (que ce soit en fabriquant des marchandises ou en fournissant des services).

À vrai dire, beaucoup d'auteurs marxistes définissent la classe ouvrière en jouant des deux critères précédents et d'un troisième qui est le travail productif. On sait, pour en avoir déjà longuement discuté (t. 2, n° 67), que le travail productif est lui-même une notion très complexe chez Marx. Une lecture simplificatrice peut

aisément se fixer — à tort — sur l'une des trois interprétations unilatérales que l'on peut donner de cette productivité, selon que l'on met l'accent sur la production matérielle (produits, par opposition aux services), sur la production de profits ou sur la production de plus-value. Le lecteur que ce rappel trop elliptique dérouterait est prié de se reporter à la discussion déjà citée (t. 2, chap. 11). Il s'établit de la sorte un *paradigme du prolétariat* que résume le tableau 2.

*À vrai dire, ce tableau ne permet pas de concevoir clairement ce qu'est la classe ouvrière. Ce paradigme est un piège où les vulgates ont englué le marxisme et c'est faire injure à Poulantzas que de traduire ses analyses en de tels termes. En effet, celui-ci a parfaitement compris que la classe ouvrière, comme toute autre classe, est à concevoir, non pas comme un ensemble d'individus triables selon certains critères, mais comme un effet de la structure sociale, effet qui se forme et se déforme avec cette structure et qui se manifeste notamment par les oppositions où les individus se trouvent toujours entraînés (et parfois déchirés jusqu'à en devenir inclassables — voir n° 5). Si je me sépare de Poulantzas, ce n'est pas sur la conception de la classe ouvrière, mais en amont de cela, sur la conception du MP capitaliste qui est l'élément de la structure sociale par lequel et dans lequel cette classe est spécifiée. Poulantzas me paraît mettre un accent beaucoup trop absolu sur un aspect du MP capitaliste, aspect certes fondamental et qui fait la nouveauté de ce MP, à savoir, la production de plus-value. Il fait grand cas d'un passage du *Capital* où Marx indique que « le capital industriel est le seul mode d'existence du capital où sa fonction ne consiste pas seulement en appropriation, mais également en création de plus-value, autrement dit de surproduit. C'est pourquoi il conditionne le caractère capitaliste de la production ; son existence implique celle de la contradiction de classe entre capitalistes et ouvriers salariés... » (103-IV, 53).*

La cause serait tout à fait entendue, si Marx tirait de cette analyse — et de maints autres textes qui la corroborent — la conclusion qu'en tire Poulantzas, à savoir, l'identité entre travail productif de plus-value et appartenance à la classe ouvrière. Réfléchissant aux ambiguïtés et aux difficultés de la théorie marxiste de la valeur — ce qui m'a conduit à proposer un élargissement et, disons le mot, une révision des thèses de Marx sur ce sujet (t. 2, n° 67) — je n'ai trouvé nulle part une analyse ou une réflexion incidente qui donne à penser que, pour Marx, les travailleurs salariés *non productifs de plus-value* sont irrévocablement et nécessairement étrangers ou extérieurs à la classe ouvrière. Néanmoins, je n'exclus pas que ma lecture ait pu être fautive et que l'on puisse m'opposer telle déclaration sans équivoque. Quant au fond, le problème me paraît devoir se poser ainsi :

1. Il ne faut pas confondre la partie et le tout. La *nouveauté* du MP capitaliste, c'est qu'à la différence du capital marchand qui grappille son surplus parmi les valeurs créées en d'autres MP (y compris dans le MP artisanal, quand il le soumet formellement et donne naissance au MP 6 proprement dit), le MP capitaliste est producteur : il s'y crée un produit, il s'y forme un surproduit qui ne doivent rien à l'activité des autres MP, même si le capital continue de prélever sur ceux-ci un

*supplément* de valeur et de plus-value (t. 2, n° 66). Néanmoins, cette nouveauté ne définit pas le MP capitaliste en tous ses aspects : il n'est pas qu'industriel, il a aussi vocation à devenir commerçant, banquier, transporteur, etc. Les classes sociales que forme le MP capitaliste sont déterminées *dans toute son étendue*, elles résultent des effets de classement que la structure entière de ce MP peut déterminer.

2. Considérons le MP capitaliste dans sa totalité. Il fait place à une classe capitaliste *et à une seule*. Cette classe se forme dans la manufacture et l'industrie, mais à mesure que le MP qui la porte devient prédominant, elle absorbe la classe capitaliste-marchande qui lui préexistait, portée par *un autre* MP. Il se constitue de la sorte, *au sein* de la classe capitaliste, une couche sociale distincte de capitalistes commerciaux et une autre couche sociale distincte de capitalistes financiers. Ces couches sont distinctes du capital industriel et distinctes l'une de l'autre, parce que les mécanismes qui régissent la formation de *leurs parts respectives* de plus-value sont différents. Laissons de côté les mouvements annexes à cette tendance générale, comme la longue survie du capital marchand proprement dit, sous sa forme boutiquière, ou comme l'interpénétration des diverses couches de la classe capitaliste qui s'opère, au sommet, du fait de la concentration du capital. On voit que la classe capitaliste unique, portée par le MP 10, ne se définit pas par le fait qu'elle extrait une plus-value ; *elle se définit par le fait qu'elle s'approprie cette plus-value sous des formes diverses* (profit industriel, profit commercial, intérêt), après en avoir cédé une fraction, sous forme de rente, à la propriété foncière. Laissons également de côté, pour un instant, la classe d'encadrement capitaliste. La classe capitaliste trouve, en face d'elle, *une classe unique de travailleurs exploités par le capital* : cette classe n'est pas à concevoir comme productrice de plus-value, mais comme *productrice de profits pour le capital*. La symétrie qui s'établit de la sorte entre la classe capitaliste et la classe ouvrière n'a rien qui doive surprendre : une même bipolarisation s'observe dans tous les MP où la propriété et le travail sont nettement distincts. Pour le dire en termes plus concrets, on observera que toutes les luttes sociales réelles, directement liées au fonctionnement du MP capitaliste, s'ordonnent toujours selon deux axes. L'axe principal, c'est-à-dire celui qui exprime la contradiction principale, se réduit toujours à une opposition profits/salaires. L'axe secondaire, sur lequel s'inscrivent des conflits, parfois violents, mais finalement subordonnés au précédent, est scandé selon les formes de partage de la plus-value. L'affrontement principal définit les deux classes fondamentales du MP capitaliste. Les affrontements subordonnés définissent les couches sociales distinctes *au sein* de ces deux classes.

3. Le lecteur qui voudrait vérifier si l'analyse précédente est cohérente avec les thèses de Marx se reportera au chapitre du *Capital* sur le profit commercial (103-VI, 292 sq.). Dans ce chapitre, Marx s'interroge sur la place et le rôle du capital commercial dans la péréquation générale des taux de profit. Son objet n'est donc pas de définir l'appartenance de classe des capitalistes ou des employés du commerce, mais, à vrai dire, il n'étudie nulle part cette appartenance de classe pour

elle-même, si bien qu'il faut inférer sa position d'analyses connexes, comme celle qui est ici indiquée. Or, dans ce chapitre, Marx aperçoit clairement les deux points essentiels que je crois devoir souligner. En premier lieu, il souligne que le capital marchand préexiste au capital industriel et n'est absorbé par lui qu'au cours d'un processus historique qui peut être long. « Au cours du développement historique... [c'] est le capital marchand qui, le premier, détermine les prix des marchandises plus ou moins par leur valeur ; c'est dans la sphère de la circulation assurant le procès de reproduction que se constitue d'abord un taux général de profit. Primitivement, c'est le profit commercial qui détermine le profit industriel. Mais, dès que le mode de production capitaliste a triomphé et que le producteur lui-même est devenu commerçant, le profit commercial se ramène à la part aliquote de la plus-value totale qui revient au capital marchand comme part aliquote du capital total employé dans le procès social de reproduction » (103-VI, 297-298). Pour éviter tout malentendu, soulignons qu'ici, les expressions « capital marchand » et « capital commercial » sont employées comme synonymes interchangeables. Néanmoins, il ne fait aucun doute que Marx a bien en vue deux stades historiques distincts : dans l'un, le capital industriel et le MP 10 sont inconnus ou subordonnés, et le capital marchand proprement dit (MP 6 et articulation marchande) existe seul ou prédomine ; dans l'autre, le MP 10 a triomphé et le capital, jadis marchand, est devenu un capital commercial, c'est-à-dire une branche spécialisée du MP 10.

Ceci posé, Marx observe que, « [dans] une certaine mesure, un travailleur du commerce ne diffère pas des autres salariés », entendez, des autres salariés du MP 10. Pourquoi n'en diffère-t-il pas ? Marx énumère ses raisons : sa force de travail est achetée par le capital et la valeur de cette force de travail est déterminée comme celle des autres salariés. Mais alors, pourquoi la restriction impliquée par ce « dans une certaine mesure » ? Parce que, répond Marx, entre un travailleur du commerce « et les ouvriers directement employés par le capital industriel, il doit exister la même différence qu'entre ce dernier et le capital marchand, partant entre le capitaliste industriel et le commerçant » (103-VI, 302).

Je n'en dis ni moins ni plus. Le capitaliste commercial *fait partie* de la classe capitaliste, il est un rouage indispensable au procès social de reproduction du capital. Le travailleur du commerce *fait partie* de la classe ouvrière, c'est un salarié, payé et exploité par le capital et qui concourt, par son travail, à la formation du profit de son capitaliste. Mais entre les termes de ces deux couples

|  |
|--|
| <p>capitaliste industriel /capitaliste commerçant<br/> travailleur salarié de/travailleur salarié<br/> l'industrie capitaliste/du commerce capitaliste</p> |
|--|

il existe, comme dit Marx, *la même différence* : non point une différence de classe, mais une différence *à l'intérieur* des classes intéressées. Les capitalistes commerçants sont une couche sociale, différenciée au sein de la classe capitaliste.

*De même*, les travailleurs du commerce sont une couche sociale différenciée au sein de la classe ouvrière. Ou, si l'on veut rompre avec la terminologie traditionnelle : au sein de *la* classe des travailleurs salariés, exploités par le capital, laquelle inclut non seulement les ouvriers de l'industrie et les employés du commerce, mais aussi les employés de l'industrie ou de la banque et les ouvriers et les employés des transports.

4. Pour aller plus avant, il faut regarder de plus près le processus *historique* par lequel le MP 10 s'empare des positions tenues par le MP 6. À des degrés divers, les sociétés européennes où le capitalisme triomphe au XIX<sup>e</sup> siècle ne sont pas le théâtre d'une invasion rapide et massive du commerce et de la banque par le MP 10-capitaliste. La banque tarde à se transformer et, plus encore, à s'étendre et à se concentrer. Le commerce de détail résiste longtemps à la pénétration capitaliste. C'est aux États-Unis que les formes les plus caractéristiques du capital commercial et du capital financier atteignent le plus vite leur pleine maturité (banques à guichets multiples, commerce succursaliste, grands magasins, etc.). En France, la grande poussée observée sous le Second Empire (banques et grands magasins) est bientôt bloquée et la véritable conquête du petit commerce, sinon de la haute banque, par le MP 10 s'est opérée, en ce XX<sup>e</sup> siècle, à la faveur de la grande expansion des années 1950-1974, sans que, d'ailleurs, l'éradication du capital marchand à l'ancienne soit totalement achevée.

Dans ces conditions, les employés de commerce et les employés de banque (ou d'assurance, etc.) ne peuvent être tenus pour des catégories sociales identiques à elles-mêmes, des débuts du capitalisme à nos jours. Ces catégories ont longtemps appartenu à la classe quasi salariée et relativement privilégiée qui ressortit au MP 6 (annexe 1, n° 10) et non pas au MP 10. Elles ont été progressivement intégrées à la classe ouvrière (ou, si l'on veut, elles ont été progressivement prolétarisées), à mesure que le MP 10 s'emparait effectivement de la banque et du commerce. Mais cette prolétarianisation a été caractérisée par la concurrence et par l'hystérésis. Concurrence de la classe des employés survivant au sein du MP 6 ; hystérésis des relatifs privilèges accordés à cette classe pour bien la distinguer de celle des ouvriers ou pour rémunérer ses éventuelles qualifications particulières. C'est seulement de nos jours que la grande masse des « O.S. de la paperasse » (231, 123) et des ouvriers de la vente rejoint, de fait, le statut banal de la classe ouvrière. À quoi s'ajoute évidemment ceci : nous nous intéressons, ici, aux classes-*statut*, mais il est bien évident que les identifications différentielles, formées par le monde des employés, ont toutes chances d'être en retard sur la réalité de leur statut (t. 1, n° 122).

Autrement dit, il en va de la classe ouvrière comme de toute classe sociale : c'est un être en devenir et l'assimilation des employés n'est qu'un aspect de son devenir (n° 69).

5. On a fait abstraction de la classe d'encadrement capitaliste, pour simplifier l'analyse précédente, mais il faut y revenir, car cette classe est mêlée par bien des côtés à l'hystérésis déjà notée. D'abord le poids relatif de cette classe intermédiaire n'est pas le même dans chaque secteur du MP capitaliste : il est probablement plus grand dans le commerce et l'assurance que dans l'industrie ; il l'est assurément dans la banque. Ensuite, la parenté des conditions requises pour entrer dans la classe d'encadrement capitaliste ou dans maintes fonctions d'employés (niveau de formation, mais aussi confiance patronale) a longtemps favorisé une relative identification des statuts offerts aux uns et aux autres. Quand ces motifs se sont objectivement affaiblis, ils ont été durablement relayés par le souci patronal de différencier le statut des cols blancs de celui d'une classe ouvrière devenue remuante. Enfin, dans diverses activités commerciales, des formes héritées des traditions marchandes du MP 6 demeurent vivaces : les démarcheurs pour la vente au détail demeurent des semi-salariés à guelte ; les représentants pour la vente en gros sont commissionnés de diverses façons et ils opèrent parfois dans l'indépendance — réelle ou fictive — que procure la représentation multicarte ; les acheteurs spécialisés des centrales d'approvisionnement et des chaînes commerciales sont souvent aussi, en droit ou en fait, des intermédiaires financièrement intéressés à la bonne marche de leurs opérations. Il n'est donc pas surprenant que, dans la Confédération générale des cadres qui s'efforce de rassembler, en France, les membres de la classe d'encadrement capitaliste et les diverses catégories de salariés qui sont (ou se croient) proches de celle-ci, l'un des contingents les plus nombreux soit fourni par les VRP (voyageurs, représentants et placiers).

Les liens économiques et les adhérences idéologiques qui existent, de la sorte, entre la classe intermédiaire du MP capitaliste et divers éléments des couches sociales de travailleurs du commerce ou de la banque aident évidemment à séparer ces éléments de la classe ouvrière et à entretenir l'hystérésis, déjà notée, qui affecte plus ou moins l'ensemble des couches salariées du commerce et de la banque. C'est dire que le devenir-ouvrier de ces couches sociales n'opère pas de la même manière ni avec la même force que le devenir-ouvrier des diverses « corporations » de l'industrie ou des transports. Mais ce serait ne rien comprendre à la dialectique sociale que de prendre ces différences réelles pour une négation de ce qui fait l'unité profonde de la classe ouvrière, comme classe-statut, dans le MP 10-capitaliste. Plus ce MP se développe, plus la société devient capitaliste, plus s'effacent ces différences : la tendance essentielle — et prépondérante, dans la durée — est à la prolétarianisation des employés, c'est-à-dire à leur inclusion dans le statut banal de la classe ouvrière.

[Retour à la table des matières](#)

**31.** Le MP 10-capitaliste transforme profondément les classes qui survivent à ses côtés, accrochées à « leur mode de production suranné ». Mais ce mouvement ne

doit jamais être conçu comme un effondrement soudain, ni comme une évolution qui déploierait mécaniquement ses effets cumulatifs. La transformation est d'autant plus rapide que l'accumulation et la concentration du capital sont vigoureuses. *A contrario*, tous les obstacles auxquels se heurtent cette accumulation et cette concentration ralentissent ou dévient la transformation des classes ancrées dans les MP subordonnés au MP 10.

Le principal obstacle tient à la rente foncière. On sait que, du point de vue du capitalisme, il existe une rente optimale, de quotité variable (t. 2, n° 81) : dans un premier temps, il faut que la rente soit assez forte pour concourir à l'exode rural et à l'approvisionnement du marché du travail ; puis, quand ce circuit est durablement amorcé, il faut qu'à l'inverse, la rente soit aussi faible que possible, afin d'accroître doublement le profit capitaliste : par cette minoration de la fraction *détournée* vers la rente, mais aussi par la minoration corrélative de la valeur de la force de travail (valeur dont la détermination dépend principalement du coût des denrées alimentaires, du moins tant que le capitalisme n'a pas trop transformé la consommation ouvrière). Mais il ne dépend pas du seul capitalisme que cet optimum soit atteint : la nature et la force des classes propriétaires et paysannes dont l'histoire le fait héritier en chaque pays, et les alliances diverses qu'il peut ou doit nouer avec certaines de ces classes, commandent le résultat obtenu à cet égard (n° 28). À noter également, comme substitut ou comme complément aux offensives capitalistes contre la rente foncière, la formation éventuelle de coopératives de consommation qui naissent généralement d'initiatives ouvrières.

Dans les sociétés où le capital et la propriété latifondiaire ont fait alliance, la pénétration du capitalisme à la campagne est généralement assez forte et les conditions d'une attaque frontale contre la rente mûrissent parfois assez vite. À l'inverse, dans les sociétés où le capital doit composer avec une propriété beaucoup plus diffuse, l'offensive contre la rente est toujours modérée ou différée. Si bien que les sociétés capitalistes présentent un éventail variable de classes paysannes. Partout la grande propriété finit par se mêler à la bourgeoisie, c'est-à-dire par conjointre ses intérêts fonciers à d'autres intérêts capitalistes : l'ancienne classe des propriétaires fonciers perd ainsi sa spécificité et devient une couche sociale de moins en moins distincte dans la classe capitaliste, encore que la propriété immobilière, stimulée par l'essor des villes, vienne s'adjoindre à la propriété des sols cultivables. La diversité est beaucoup plus grande, en revanche, pour ce qui est de l'importance, dans l'agriculture, des couches sociales relevant du MP 10 (fermiers capitalistes et ouvriers agricoles) et des classes paysannes plus traditionnelles (propriétaires-exploitants ; exploitants familiaux en fermage ou en métayage, etc.). L'évolution à long terme de ce petit monde rural a suscité beaucoup de débats, chez les marxistes, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (par exemple : 73). Ils guettaient surtout les progrès de la concentration — de la propriété ou du capital — dans l'agriculture, sans toujours bien voir que celle-ci se jouait hors l'agriculture : dans l'évolution des moyens de travail mis au service de la paysannerie (t. 2, n° 23), dans l'évolution des alliances de la classe capitaliste

(l'offensive contre la rente devient-elle possible ?) et, souvent même, dans l'évolution des alliances contre les premières tendances monopolistiques perceptibles au sein du capitalisme, j'y reviendrai.

Du côté de l'artisanat et du commerce, la progression du capitalisme a été partout plus sensible. On a déjà évoqué la façon dont la classe des marchands et celle des quasi-salariés qui est inscrite dans son sillage ont dû céder du terrain, dans la banque comme dans le commerce. En règle générale, lorsque les sociétés capitalistes atteignent le stade monopoliste (FE 12), le capital marchand n'occupe plus que la boutique. Le mouvement qui aboutit à cette perte d'influence transforme le capital marchand à trois égards. Il le place, en fin de circuit, dans une position subordonnée vis-à-vis du capital industriel et bancaire. Il le mêle de plus en plus intimement à ce qui reste de l'artisanat (t. 2, n° 46). Mais il n'exclut pas un gonflement des effectifs boutiquiers, pour commercialiser le flot abondant et varié des marchandises que répand l'industrie capitaliste.

L'artisanat, pour sa part, est expulsé de nombreuses branches de production, mais il garde longtemps certaines positions (l'habillement, par exemple) et il s'enrichit de secteurs nouveaux — et souvent transitoires — où la vente, l'entretien et la prestation de services commencent à se mêler à la production. La classe artisanale survit donc en se confondant plus ou moins avec la classe des marchands-boutiquiers et en se distinguant de plus en plus mal de la couche inférieure des capitalistes, celle des petits patrons qui participent pleinement à la production. Quant à la classe des compagnons, sa disparition est bientôt complète : rien d'essentiel ne la distingue plus de la classe ouvrière.

La concentration du capital accentue la polarisation de la classe capitaliste, par un mouvement qui va s'épanouir pleinement dans les FE 12 et dont les débuts donnent parfois lieu à des soubresauts politiques. En effet, les couches inférieures de la classe capitaliste, y compris leurs prolongements boutiquiers, artisanaux et paysans, subissent cette concentration comme une concurrence mortelle. La banque, la Bourse, les grands magasins, la grosse industrie voient parfois se dresser contre eux une coalition des couches moyennes et inférieures de la classe capitaliste et de diverses classes urbaines et rurales qui se battent pour maintenir « leurs modes de production surannés ». Telle est du moins l'ossature — en termes de classes-statut — de luttes toujours surchargées (et déplacées) par de multiples autres déterminations politiques et idéologiques. Ces luttes conduisent assez souvent à dresser des obstacles — fictifs ou réels, mais finalement contournables — à la concentration du capital ou, du moins, à certaines de ses manifestations les plus voyantes (par exemple : 214). La place de la classe ouvrière, dans ces luttes, est des plus variables : on en jugera en étudiant les structures politiques de la société (t. 1, n° 53).

Les classes déterminées par l'Appareil ne sont pas absentes des diverses luttes de classes évoquées ci-dessus. La variété et la complexité de ces luttes accentuent l'autonomie relative de la classe régnante, d'autant plus que ces luttes retentissent dans une société *mieux intégrée que les précédentes*. Cette intégration plus forte ne résulte pas seulement de l'importance nouvelle prise par les villes et par les concentrations industrielles ou des effets induits par la généralisation du marché ; elle provient aussi du maillage plus serré qu'opèrent un AE bureaucratique substantiel et un AI scolaire (t. 3, n° 50), lequel est caractérisé par une scolarisation accrue, mais aussi par un certain développement de la presse et des associations. Entre les régnants et les tenants, une classe d'encadrement administratif prend peu à peu tournure, à mesure qu'un ordre hiérarchique, détaillé et rigoureux, s'instaure dans l'AE bureaucratique, à l'exemple des classiques organisations militaires et des nouvelles organisations usinières. Seules les sociétés capitalistes où l'AE demeure très décentralisé (Angleterre, États-Unis) se dispensent, pour un temps encore, de cette organisation pyramidale et de la classe intermédiaire qui en est le serre-file. La classe des tenants, enfin, s'épaissit assez sensiblement et s'enrichit de couches nouvelles, déterminées par la division du travail qui règne en son sein, cependant que le salariat progresse, de façon décisive, dans ses rangs. Dans les sociétés où l'acuité des luttes de classes nationales et/ou des tensions internationales conduit à l'établissement d'un AI « gouverné » (t. 3, n° 50) et d'un MP 14-esclavagiste-concentrationnaire, le dispositif des classes, au sein de l'Appareil et dans toute la société, est enfermé sous une lourde chape répressive. Mais comme une telle éventualité est rare dans les sociétés capitalistes non monopolistes (FE 11) — sauf en situation de dépendance — on en réservera l'examen pour le prochain chapitre.

La dernière caractéristique du système des classes, dans les sociétés capitalistes, est la relative prolifération des éléments non étatiques de l'AI : les professions libérales deviennent importantes, les associations commencent à se multiplier (sous une forme plus ou moins licite), les clergés non étatiques sont plus fréquents, d'autant que certains États se laïcisent (t. 3, n° 26). Parallèlement à ce mouvement, les entreprises idéologiques, de forme artisanale ou industrielle, se font plus nombreuses.

Il n'est pas d'exemple qu'une société capitaliste assise sur une FE 11 se soit jamais trouvée en position d'être colonisée par un autre pays. En revanche, diverses sociétés de ce type se sont parfois trouvées placées dans une dépendance, plus subtile mais non moins forte, à l'égard d'une ou de plusieurs métropoles impérialistes : les dominions britanniques et l'Amérique latine en ont offert et en offrent encore maints exemples (t. 1, n° 111). Dans une telle situation, la structure des classes sociales est *apparemment* peu modifiée, puisque la société *semble* poursuivre un développement autonome et dispose d'un État indépendant. En fait, le développement relatif des diverses classes, la nature des alliances vers lesquelles elles peuvent être portées et les enjeux des luttes auxquelles elles sont conduites,

sont profondément affectés par une dépendance dont les formes et les effets sont d'ailleurs aussi complexes que variables : on en réservera donc l'examen, jusqu'à ce que l'étude des systèmes mondiaux nous devienne accessible.

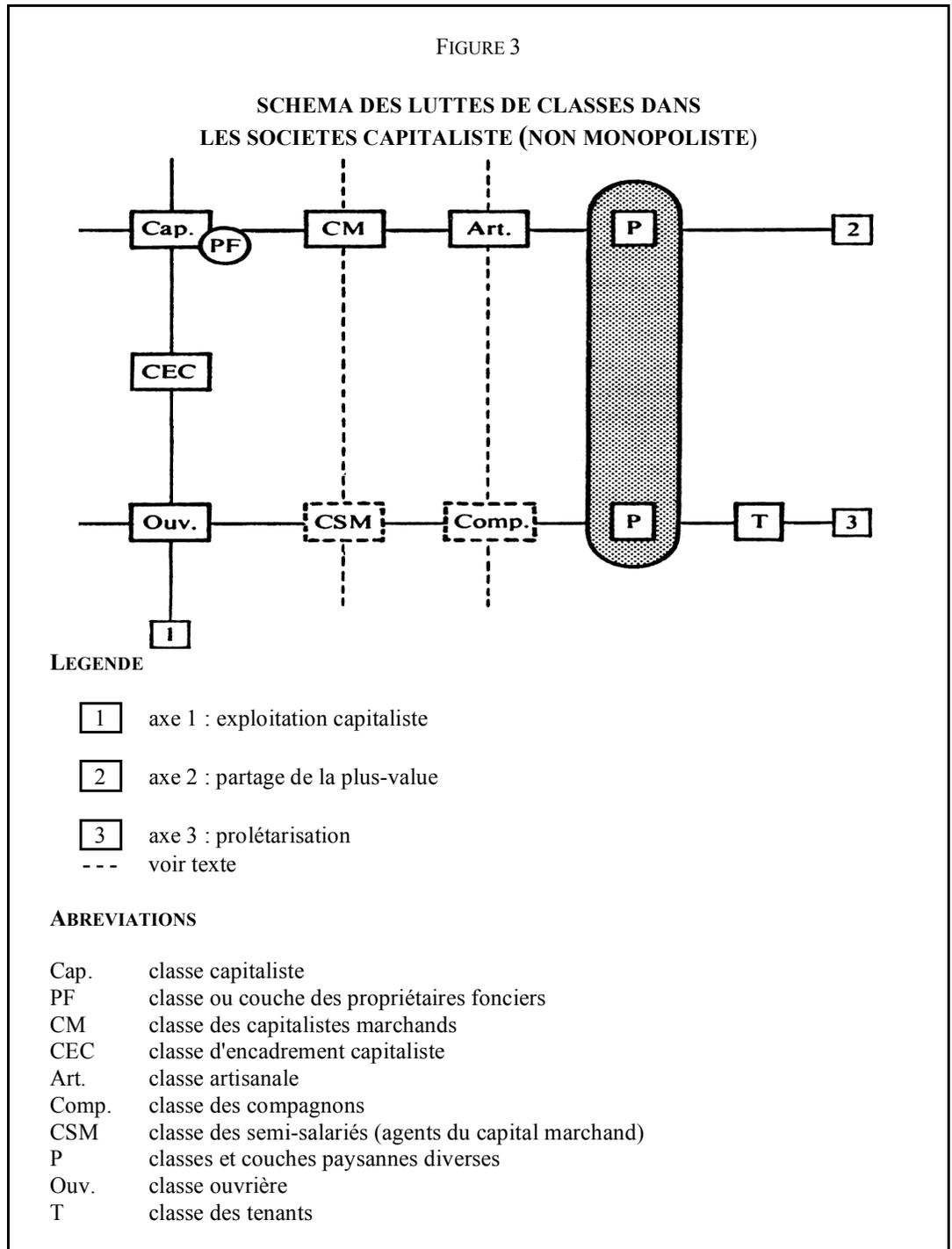
[Retour à la table des matières](#)

**32.** La figure 3 représente, de façon schématique, le potentiel des luttes de classes dont les sociétés capitalistes assises sur une FE 11 sont porteuses.

Si l'on compare ce schéma avec la figure 1, on voit mieux les simplifications apportées par le triomphe du capitalisme — les classes prennent position dans un dispositif plus simple et, malgré les apparences, leur nombre commence à se réduire. Le premier axe des luttes qui est celui de l'exploitation capitaliste devient prépondérant. On n'y a guère insisté ci-dessus, tant la chose est évidente : la société capitaliste est celle où les luttes de classes éclatent au grand jour. Si l'on veut bien se souvenir que la grève, les syndicats et les partis qui donnent forme au mouvement ouvrier (t. 3, n° 20) naissent sur l'axe n° 1 et tendent à s'institutionnaliser, tout en donnant aux luttes de classes une force nouvelle, on reconnaîtra aisément cette prépondérance. Les axes marqués en pointillés, qui sont parallèles à l'axe n° 1, sont là presque pour mémoire : ils indiquent les antagonismes mineurs qui séparent les marchands et les artisans de leurs salariés, non que ces antagonismes soient générateurs de luttes significatives, mais simplement parce que la présence de ces diverses classes étant nécessaire à l'intelligence de ce qui advient sur les axes 2 et 3, il eût été anormal de ne pas indiquer ces tensions, caractéristiques de formes d'exploitation marchande en voie de disparition.

L'axe n° 2 figure les luttes déterminées par le partage de la plus-value, y compris les conflits dont la rente foncière est l'enjeu (n° 28). Un schéma plus complet aurait dû visualiser la tension qui peut subsister, à ce dernier titre, entre le capital et la propriété latifondiaire et aussi la tension, interne à la classe capitaliste, qui se dessine à mesure que la concurrence produit le monopole. En outre, l'axe n° 2 ne dessine pas seulement le champ des batailles pour le profit. Il marque aussi le terrain où les classes exploiteuses se qualifient ou se disqualifient : soit qu'elles tendent vers la classe capitaliste, comme les propriétaires fonciers et une partie des capitalistes marchands, soit qu'elles subissent un sort contraire qui les prolétarisera ou les dépréciera, comme la classe artisanale, la majorité de la classe marchande et bon nombre d'éléments paysans.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)



L'axe n° 3, enfin, est dit de la prolétarianisation, parce qu'il regroupe les éléments que la dynamique sociale porte vers la classe ouvrière, éléments que l'on a entourés de pointillés pour marquer la déliquescence où la FE 11 les fait tomber. La présence des classes paysannes sur cet axe exprime évidemment le fait qu'elles constituent la réserve principale où le marché du travail puise les renforts destinés à l'industrie et à l'AE. Quant aux tenants, ils apparaissent, ici, pour marquer leur statut désormais salarial.

Ainsi se dessine un système de classes où le triomphe du capitalisme se manifeste par ce trait essentiel : la classe capitaliste et la classe ouvrière deviennent les deux pôles par rapport auxquels tout le potentiel des luttes de classes s'organise. Souligner ce trait est capital. Mais réduire tout le système des classes à ces deux seuls pôles serait une dramatique illusion : on le verra mieux encore en examinant, au prochain chapitre, les sociétés capitalistes plus développées que celles dont on vient de traiter. Aussi importe-t-il de garder, même en un résumé, les principales nuances soulignées plus haut :

- Luites de classes déterminées par l'exploitation capitaliste, par les séquelles des modes d'exploitation antérieurs et par la résistance des classes « précapitalistes » aux transformations provoquées par le capital
  - Classe des régnants — exigüe, mais nettement spécialisée
  - Classe d'encadrement administratif et militaire — en voie de formation
  - Classe des tenants — devenue salariée, prend de l'ampleur, se divise en couches déterminées par l'organisation du travail étatique
  - Classe capitaliste — se différencie à mesure qu'elle pénètre le commerce, l'agriculture, etc., et que la classe des propriétaires fonciers se fond en elle ; commence à se différencier, sous un tout autre angle, par l'effet de la concentration
  - Classe des propriétaires fonciers — tarde parfois à se fondre dans la précédente ; se renforce plus ou moins par le développement de la propriété immobilière urbaine
  - Classe d'encadrement capitaliste — en voie de développement
  - Classe ouvrière — tend à absorber l'ancienne classe des compagnons et, non sans délais, l'ancienne classe des semi-salariés du capital marchand ; se divise en couches différenciées par la division sociale du travail
  - Classe capitaliste-marchande — tend à être pour partie absorbée par la classe capitaliste et pour partie réduite à une classe de boutiquiers proche de la suivante
  - Classe artisanale — se mêle à la précédente ; perd sa spécificité et se distingue de moins en moins des échelons les plus modestes de la classe capitaliste.
  - Classe de paysans-exploitants (locataires, métayers, etc.)
  - Classe de petits propriétaires exploitants
- } leurs formes mixtes  
leurs éventuels prolongements capitalistes
- Eléments divers nombreux (séquelle de la classe semi-salariée du capital marchand, prétrises hors l'AE, idéologues marchands, associations, etc.)
  - Maintien ou renforcement des couches sociales distinctes recoupant diverses classes (domestiques, étudiants, rentiers)
  - Extension des entreprises à surdétermination idéologique (presse, spectacles, etc.).

## Chapitre 7

### Les secondes sociétés capitalistes

*« Et j'entends l'eau qui monte la nouvelle,  
l'intouchée, l'éternelle, vers l'air renouvelé Ai-je dit  
l'air ? »*

CESAIRE.

[Retour à la table des matières](#)

**33.** Les *premières* sociétés capitalistes, examinées au chapitre précédent, méritent deux fois leur qualificatif. Elles inaugurent une nouvelle étape du développement social, elles sont les formes initiales du capitalisme. Mais elles sont aussi ses formes primitives, car elles sont loin de correspondre à la pleine maturation du MP 10-capitaliste. À mesure que celle-ci se poursuit au centre du système mondial que le capitalisme réagence, ces formes primitives n'apparaissent plus qu'à la périphérie du système, à l'ombre des nouveaux empires que le capital se taille (t. 1, n° 109). Au centre, la concentration du capital donne naissance à des FE 12-capitalistes-monopolistes et l'une des réactions que cette concentration détermine peut être la formation de FE 13-étatiques-monopolistes.

Ces FE 12 et 13 (et les Appareils qui leur sont associés) vont fournir la matière du présent chapitre. Mais pourquoi les regroupe-t-on sous la rubrique des secondes sociétés capitalistes ? En vérité, le choix de cet adjectif a été guidé par une série de refus. On pourrait dire qu'il s'agit là de sociétés impérialistes ou, pour éviter toute confusion avec les anciens empires ou avec les éventuelles formes d'impérialisme qui ne devraient rien au capitalisme (t. 1, n° 110), on pourrait préciser : sociétés capitalistes impérialistes. Un tel titre serait tout à fait légitime, mais il conduirait à une analyse prématurée de l'impérialisme, c'est-à-dire du ou des systèmes mondiaux centrés sur le capitalisme. Analyse prématurée, parce que, faute de savoir déjà ce que sont les États et les structures idéologiques, on s'exposerait au

risque — si souvent encouru par les marxistes — de réduire l'impérialisme à sa seule dimension économique. Attendons donc de savoir ce que l'impérialisme peut signifier, *en tous ses aspects*, afin d'en faire, le moment venu, un qualificatif pertinent, c'est-à-dire bien maîtrisé. Une autre solution serait de considérer les sociétés sous revue comme les manifestations du capitalisme monopoliste d'État, mais j'ai rompu suffisamment de lances pour combattre la confusion des FE 12 et 13 (t. 2, n<sup>os</sup> 103 et 110) — et j'en ai encore trop à rompre, dans cette même lice, quand on en viendra à l'étude des États — pour faire aucune concession à la pensée fausse et molle que recouvre ce pseudo-concept. D'où le choix d'un adjectif aussi neutre que possible : les sociétés capitalistes à examiner sont *secondes...* parce qu'elles succèdent aux premières, sans que rien nous autorise à les dire *dernières* : on en jugera au terme de la recherche (t. 1, n<sup>o</sup> 144).

En présentant les secondes sociétés capitalistes, on se dispensera de rappeler, autrement que d'un mot, certaines des caractéristiques ou des tendances déjà observées dans les premières sociétés capitalistes et qui demeurent valables tant que le MP 10 occupe une position prédominante ou co-dominante dans la FE : le refoulement et la subordination de l'artisanat et du capital marchand ; la lutte, plus ou moins ouverte, contre la rente foncière ; l'absorption, dans la classe ouvrière, des éléments salariés naguère inscrits dans le sillage de l'artisanat ou du capital marchand ; la spécialisation effective de la classe des régnants, la conversion des tenants en salariés. De même, on évitera les redites inutiles, en renvoyant aux seules FE 13-étatiques-monopolistes, l'examen détaillé des classes auxquelles le MP 12-étatique-capitaliste fait place. On sait, en effet, que les FE 12-capitalistes-monopolistes incluent parfois un tel MP 12 : il y figure toujours en position subordonnée et, le plus souvent, à modeste échelle ; les seules exceptions concernent les pays où, comme en France, la FE 12 a reconquis le terrain qu'elle avait dû céder pour un temps (t. 2, n<sup>o</sup> 119). De même, enfin, les lourdes particularités dues à l'apparition du MP 14-esclavagiste-concentrationnaire seront examinées en variante des FE 12, bien que les FE 13 et les FE 11 ne soient pas immunisées contre de telles variantes.

[Retour à la table des matières](#)

### 34. Société capitalistes-monopolistes

Les sociétés capitalistes monopolistes portent, en tous leurs aspects, l'empreinte du capital. La petite propriété et la petite production marchande lui sont pleinement *subordonnées*. Hormis quelques fabrications luxueuses ou folkloriques, l'artisanat est rejeté aux marges de la production, dans les travaux encore mal sériables et dans l'entretien. Il se distingue de moins en moins du petit commerce, notamment dans les filières où la vente de produits industriels impose un service après-vente. La classe artisanale et boutiquière qui tend à s'unifier de la sorte se distingue des échelons inférieurs de la classe capitaliste, moins par les effets propres de la structure économique, que par les protections *politiques* dont elle fait partout l'objet. Plus le travail salarié se fait rare, dans l'atelier ou la boutique, plus l'auto-exploitation familiale s'y affirme (t. 2, n° 45). À l'inverse, lorsque ce travail salarié garde ou prend une suffisante ampleur, la frontière vers la classe capitaliste est aisément franchie, comme elle peut l'être, en sens inverse, par les petits patrons capitalistes dont les affaires périclitent. Mais, dans toutes les sociétés capitalistes-monopolistes, des législations — nées des luttes contre le grand capital ou acceptées par celui-ci pour maintenir la base de masse que la petite propriété lui procure — viennent protéger l'artisanat et le commerce, tout en l'inscrivant dans des définitions juridiques qui coïncident plus ou moins avec sa nature réelle : généralement ces définitions sont extensives et incluent une part non négligeable des petites entreprises capitalistes. Les protections fournies sont de nature diverse : atténuation des charges sociales, exemption des lois protégeant les syndicats, allègement des contrôles fiscaux et exonération de certains impôts, etc. Conjugué à la dynamique de la production capitaliste qui élargit périodiquement la gamme des marchandises à vendre et à entretenir et celle des services à offrir, conjugue aussi aux stratégies capitalistes qui diffèrent la pénétration massive des nouvelles branches de la distribution ou des services, jusqu'à ce que des formules assurant leur bonne rentabilité aient été mises au point, le statut modestement privilégié de l'artisanat et de la boutique atténue les effets de la concurrence et autorise une assez grande *extension* de la classe artisanale et boutiquière. Extension coupée, il est vrai, d'effondrements par pans entiers, lorsqu'une crise économique éclate ou lorsque le capital s'empare de nouvelles branches de la distribution ou de l'entretien.

| <b>FE 12 — capitaliste-monopoliste associée à un Appareil</b>   |   |             |                      |                      |              |              |
|---|---|-------------|----------------------|----------------------|--------------|--------------|
| ■ MP 10 – capitaliste<br>○<br>☆ MP 4 – paysan<br>MP 5 – artisanal<br>MP 6 – capitaliste-marchand<br>MP 9 – latifondiaire<br>MP 11 – coopératif<br>MP 12 – étatique-capitaliste<br>★ MP 14 – esclavagiste-concentrationnaire |   | <b>F</b>    | <b>G<sup>1</sup></b> | <b>H<sup>1</sup></b> | <b>I</b>     | <b>J</b>     |
|   |   | AE-AI       | AE-AI                | AE-AI                | AE-AI        | AE-AI        |
|   |   | 6-7<br>7-7  | 6-8<br>7-8           | 8-6<br>9-6           | 8-7<br>9-7   | 8-8<br>9-8   |
|   | Poids hypothétique (t. 3 n° 64)                             | 4 à<br>12 % | 4 à<br>12 %          | 4 à<br>10 %          | 10 à<br>25 % | 10 à<br>25 % |
| Logique de VE<br>Articulation : rentière/marché généralisé/capital financier<br>Aire économique : du marché   | 1. Les Appareils G et H sont rarement associés à des FE 12. |             |                      |                      |              |              |
| Projections : —   |   |             |                      |                      |              |              |

Voir également t. 2, n° 102 et annexe 1.

La subordination des classes paysannes progresse plus encore et ce, quelle que soit la structure agraire héritée de l'histoire antérieure. La pénétration du capital à la campagne se généralise par des voies très diverses. Celle du marché est la plus importante : partout l'agriculture de subsistance disparaît, partout l'ensemble des productions est drainé par le marché. L'agriculture et l'élevage deviennent dépendants du marché pour leurs approvisionnements (machines, engrais, aliments du bétail, etc.). L'industrie occupe ainsi une position dominante *en amont*, mais elle domine tout autant *en aval*, dans la transformation et le conditionnement des produits, quoiqu'elle doive partager cette domination aval avec le commerce qui stocke et vend les produits utilisables en l'état. L'agriculture et l'élevage deviennent ainsi, à tout prendre, *une branche intermédiaire de la structure industrielle*. Sauf à le nuancer par la suite, il faut souligner ce point : l'agriculture et l'élevage, même s'ils sont menés à grande échelle, demeurent l'affaire de petites entreprises, au regard de leurs puissants voisins industriels de l'amont et de l'aval. La branche industrielle en quoi l'agriculture et l'élevage tendent à être convertis est une branche caractérisée par un capitalisme de faible échelle et, plus encore, par un glissement du statut paysan vers une sorte d'artisanat (t. 2, n<sup>os</sup> 8, 28 et 45). Dépendants de leurs puissants voisins dans les échanges industriels, les paysans se trouvent également soumis au capital financier : en effet, le rachat périodique des

terres (plus ou moins partagées, à chaque génération, selon le droit de l'héritage), l'acquisition des machines et installations requises par la culture moderne, et les aléas climatiques qui affectent des récoltes et des productions à périodicité longue, font d'eux de permanents endettés. Néanmoins, la dépendance des paysans est partiellement corrigée par deux facteurs : la rente foncière dont ils continuent de jouir, bien que son niveau varie considérablement d'une société à l'autre, selon le degré de libre-échange (n° 28) ; et les protections *politiques* qu'ils ont conquises ou qui leur ont été octroyées pour affermir l'assise du capital. Ces protections sont généralement plus substantielles que celles de la boutique et de l'artisanat : outre les faveurs fiscales et les allègements de charges sociales, elles affectent aussi les conditions de la production, de la commercialisation et du financement, par des techniques variables (coopératives, mutuelles, interventions sur les prix, etc. — voir l'exemple de la France : t. 2, n° 118). Pour l'essentiel, ces protections s'analysent comme des écrans anti-marché, écrans certes perméables et contournables, mais qui atténuent néanmoins la dépendance de l'agriculture et de l'élevage et freinent leur dérive vers le statut quasi artisanal ou médiocrement industriel évoqué plus haut. Dans ces conditions, on conçoit que l'investissement du capital dans ces branches d'activité soit plus souvent périphérique que direct. Lorsqu'il est direct, il ne s'encombre pas toujours d'une acquisition du sol : les sociétés de travaux agricoles qui exploitent à forfait les terres d'autrui ou les sociétés d'élevage qui utilisent les paysans-éleveurs comme de quasi-salariés (t. 2, n° 81) se dispensent de cette immobilisation peu rentable. Néanmoins, la concentration de la propriété foncière et, surtout, de l'exploitation rurale progresse rapidement, car les techniques disponibles (t. 2, n° 23) ne sont efficaces qu'au-delà d'un certain seuil, cependant que s'accroît considérablement le volume des récoltes à produire pour donner à une famille d'exploitants un revenu au moins comparable à un salaire.

Ces diverses transformations aboutissent à des résultats parfois paradoxaux. Il n'y a rien de surprenant à ce que l'exode rural prenne des proportions énormes, car la concentration des exploitations, l'amélioration de la productivité du travail agricole et l'appel du marché du travail y concourent. La production rurale, qui retenait naguère encore la majorité de la population, n'en absorbe même plus 3 % en Angleterre et à peine plus de 10 % en France ou de 14 % en Italie. Toutes classes confondues, la paysannerie des sociétés capitalistes-monopolistes tend à ne plus employer que 3 à 8 % de la population active (la France et l'Italie sont encore en retard), soit trois fois moins que l'Appareil : ceci devrait donner à réfléchir à tous ceux qui continuent d'analyser scrupuleusement les classes paysannes, mais se dispensent de regarder d'aussi près les classes inscrites dans les infrastructures politiques et idéologiques... Même réduite, la paysannerie est loin d'être homogène. Les propriétaires fonciers sont, plus que jamais, indistinctement mêlés à la classe capitaliste, mais les exploitants capitalistes constituent une couche nettement différenciée, au sein de cette classe (fermiers, entrepreneurs de cultures, etc.). Cette couche capitaliste exploite une main-d'œuvre salariée, dont la qualification s'accroît avec l'évolution des techniques et dont l'effectif est

*relativement* important. Relativement, c'est-à-dire au regard de la main-d'œuvre totale employée dans les campagnes : ainsi, en Angleterre, les travailleurs salariés constituent les deux tiers de la très courte paysannerie qui subsiste en ce pays. Mais, de tous les effets induits par la domination du capital, le plus paradoxal est l'homogénéisation de *la classe paysanne semi-artisanale*. Elle devient plus homogène, parce que la coupure devient plus franche entre l'agriculture et les autres activités : l'artisanat traditionnel, qui occupait une partie du temps de travail des paysans, disparaît, comme disparaissent les formes semi-prolétariennes où se trouvaient placés les paysans-ouvriers, partagés entre la culture de leurs parcelles et le travail agricole ou industriel pour le compte d'autrui. Plus homogène aussi, parce que les formes héritées du MP 9-latifondiaire — tel le métayage — se raréfient et s'alignent de mieux en mieux sur le statut du fermage. Plus homogène enfin, parce que la concentration des exploitations, très supérieure à celle de la propriété, fait que nombreux sont les exploitants qui travaillent à la fois des terres qu'ils possèdent et d'autres qu'ils louent.

Dans les sociétés capitalistes-monopolistes, le capital mène une offensive tous azimuts. Il ne se contente pas de se substituer à la petite production marchande des villes ou des campagnes — ou de la subordonner à ses intérêts — autant que le maintien de l'ordre établi peut le permettre. Il reconquiert également une partie du terrain historiquement occupé par l'État. Ainsi, il s'empare, dès que possible, des branches industrielles nouvelles que les intérêts stratégiques des États avaient d'abord fait placer sous la tutelle de ceux-ci : atome, espace, etc. Souvent aussi, il reprend, au moins indirectement, le contrôle des transports et des télécommunications que l'insuffisante concentration du capital privé avait d'abord rangés dans le domaine public. Parfois même, il s'efforce de récupérer ou de satelliser les secteurs jadis nationalisés (t. 2, n° 110).

Le capital s'étale ainsi, parce que son accumulation l'oblige à découvrir de nouveaux champs d'activité et à les rendre rentables, cependant que sa concentration lui donne les moyens d'agir avec force et discernement. Les petits capitalistes aveuglément isolés sur un marché concurrentiel entourent désormais de vastes monopoles aptes à étudier et à contrôler le marché — sinon à le régulariser. La dérive  $P3 \rightarrow (P3)^3$  est pleinement accomplie (t. 2, n° 15). En s'étalant, le capital occupe de nouveaux secteurs qui, parfois, compliquent la formation et le partage de la plus-value : tel est notamment l'effet de sa pénétration massive dans le secteur immobilier (90). Mais la principale nouveauté vient des monopoles. Ceux-ci naissent *aussi bien* autour d'entreprises industrielles qu'autour de banques ou d'entreprises commerciales et, le plus souvent, ils transgressent les frontières dessinées par la division sociale du travail, si bien que les « luttes intenses entre le capital monopoliste industriel et le capital monopoliste bancaire » que Poulantzas croit pouvoir discerner (122, 147) sont, le plus souvent, de pures vues de l'esprit. Le capital monopoliste tend, pour sa part, à dépasser les conflits anciens entre le profit industriel, le profit commercial et l'intérêt bancaire, en rassemblant en une

même main les plus rentables de ces sources de profit, sans omettre d'y adjoindre celles des rentes foncières qui lui deviennent accessibles à peu de frais (les rentes minières et pétrolières notamment — du moins tant que les États ne réussissent pas à en récupérer la meilleure part — t. 1, n° 111). Mieux, le capital monopoliste réussit souvent à produire de nouvelles rentes *artificielles*, celles que Marx a entrevues sous la rubrique des prix de monopole (par exemple **103-VIII**, 143 ou 237). Ces rentes sont artificielles, car elles ne prennent pas appui, comme les rentes foncières, minières, immobilières, sur la disposition d'un donné *naturel*, mais naissent des diverses techniques de contrôle du marché que les monopoles peuvent pratiquer, en s'abritant de la concurrence. Leur effet est cependant identique : elles fournissent un surprofit par préciput sur la plus-value sociale totale. En d'autres termes, le capital monopoliste réduit, à son avantage, le taux moyen de profit accessible au capital concurrentiel : c'est dire qu'il provoque une nouvelle et vive contradiction, à l'intérieur de la classe capitaliste, entre la couche monopoliste et les couches différenciées par leur rôle sectoriel et soumises au jeu ordinaire de la concurrence. À quoi s'ajoute le fait que cette contradiction nouvelle ne trace pas une ligne franche, car les divers monopoles satellisent chacun une cohorte d'entreprises liées par des liens de sous-traitance ou même, de façon moins formelle, par la domination des firmes puissantes dont elles sont clientes ou fournisseurs. Ainsi, la classe capitaliste se divise en même temps qu'elle se hiérarchise.

Un autre fractionnement provoqué par l'épanouissement des (P3)<sup>3</sup> est d'une nature plus subtile. Les capitalistes actifs à la tête des entreprises monopolistes sont désormais en rapport avec deux nouvelles catégories de capitalistes. La première est celle des capitalistes que l'on peut dire passifs parce qu'ils n'exercent pas le pouvoir quotidien dans les firmes, mais qui n'en sont pas moins de puissants actionnaires, attentifs à leurs intérêts, dans les conseils d'administration qu'ils composent, comme dans l'intervalle des réunions — souvent formelles — de ces conseils. Ces capitalistes passifs sont difficiles à cerner, non seulement parce que leur activité s'exerce dans la coulisse, mais aussi parce qu'aucune barrière bien nette ne les sépare des simples porteurs d'actions acquises en Bourse, comme placements d'une épargne ou comme objets de spéculation. Il faut généralement reconstituer l'historique des firmes pour découvrir, sous l'anonymat des sociétés et dans l'enchevêtrement des groupes, les individus ou les familles qui sont de véritables capitalistes passifs et pour vérifier si leur « passivité » ne dissimule pas un pouvoir très réel. Mais parfois l'historique révèle une autre caractéristique de certains monopoles, à savoir, la disparition des capitalistes passifs : tel est le cas des groupes qui, comme la Banque de Paris et des Pays-Bas, ont une société mère dont les actions sont émiettées dans le public boursier, quand elles ne sont pas détenues par des sous-filiales. En ce cas, le noyau apparent des capitalistes actifs est pleinement souverain et il se recrute, pour une part importante, parmi les éléments supérieurs de la classe d'encadrement capitaliste (ou parmi la classe des régnants). C'est le règne de la cooptation qui succède à celui de l'héritage, mais on ne sort pas pour autant de la classe capitaliste, car il importe finalement peu que la

place du capital soit tenue par les fils et les gendres, ou par des *managers*, tant que la structure du MP 10 demeure par ailleurs inchangée. Poulantzas a bien vu ce point pour lequel je renvoie à ses analyses (122, 189-197).

Néanmoins, l'assimilation pure et simple dans la classe capitaliste demeure réservée à une « élite » de cadres supérieurs, entre lesquels la sélection s'opère, le plus souvent, au sabre d'abordage... « Élite » qui n'est d'ailleurs pas très étroite, car elle inclut, en une hiérarchie savamment graduée, l'ensemble des cadres dirigeants que le capital monopoliste place à la tête de ses filiales et sous-filiales, de ses usines et de ses départements bancaires, de ses centres commerciaux et de ses grands chantiers, etc., et qu'il appelle également à siéger dans ses conseils d'administration subalternes. Le droit des sociétés impose, en effet, le respect d'un formalisme qui, dans les groupes de quelque importance, oblige à désigner plusieurs dizaines d'administrateurs pour peupler les conseils des filiales et sous-filiales. De ces cadres dirigeants aux cadres supérieurs et aux cadres moyens, puis aux agents de maîtrise (industrie) et aux gradés (banque) ou aux petits chefs d'appellations variées (commerce, etc.), la hiérarchie de la classe d'encadrement capitaliste déploie ses effectifs qui deviennent substantiels. La formation des groupes et la concentration de grandes masses d'ouvriers dans les entreprises géantes de l'industrie, du commerce, de la banque et des assurances sont les deux facteurs de cette forte croissance quantitative : les armées nombreuses ont beaucoup de sous-officiers et d'officiers et leurs états-majors se peuplent de colonels. On pourrait penser que le vaste effectif des cadres favorise les effets de contagion, déjà notés (n° 29), par lesquels diverses catégories de salariés qualifiés (ingénieurs, techniciens, agents commerciaux, etc.) sont exemptés du statut banal de la classe ouvrière. Mais l'affaire est, en réalité, plus complexe. Deux traditions convergentes tendent à maintenir cette contagion : l'une est celle du patronat, attentif à distinguer ses bons ingénieurs et ses fidèles employés, pour les isoler des masses ouvrières de l'usine ou du comptoir ; l'autre est celle des organisations professionnelles dont les ingénieurs et cadres se sont dotés et qui bataillent évidemment pour la sauvegarde des droits acquis. Mais ces traditions se heurtent à une dure réalité : l'effectif des catégories les plus qualifiées de travailleurs s'accroît considérablement pour répondre aux besoins mêmes de la production et du crédit (sinon de la vente). À mesure que les bureaux d'études et de méthodes, les laboratoires, les centres de recherche, les ateliers spéciaux, les antennes commerciales et les départements bancaires spécialisés se peuplent de travailleurs nombreux dont la formation et l'expérience professionnelles sont identiques à celles des diverses catégories de cadres, il devient difficile d'appliquer le même statut aux uns et aux autres : le coût serait prohibitif et les vocations pour l'encadrement risqueraient de se raréfier. Dans ces conditions, les privilèges traditionnels s'effritent et la limite devient plus apparente, entre la classe d'encadrement capitaliste et la classe ouvrière dont relèvent les ingénieurs et autres techniciens. Ce mouvement a parfois pris une ampleur telle qu'il a pu donner l'impression qu'une « nouvelle classe ouvrière » était en formation (220). La réalité

est plus simple : non sans illusions ni nostalgies, les salariés les plus qualifiés *deviennent ce qu'ils étaient déjà* : des ouvriers.

L'éternel mouvement de qualification/déqualification qui brasse la classe ouvrière, sous le règne de VE (t. 2, n° 62), contribue d'ailleurs à cette prolétarianisation des techniciens et ingénieurs. Les savoirs et les savoir-faire dont la rareté fait prime ne tardent jamais à se multiplier sur un marché du travail désormais irrigué par une scolarisation généralisée (t. 3, n° 30).

En principe, la classe ouvrière, dont l'essor accompagne une accumulation plus soutenue que jamais, devient, par ses effectifs, la principale classe des sociétés capitalistes monopolistes. Mais l'accumulation du capital transgresse les frontières et la classe ouvrière en est affectée, de deux façons distinctes quoique non exclusives l'une de l'autre. Une première tendance est de suppléer au déficit éventuel de l'offre de main-d'œuvre par un recours massif à l'immigration. Il se forme de la sorte un sous-prolétariat immigré qui n'est pas — du point de vue de la structure des classes-statut — une classe distincte du prolétariat national, mais qui constitue néanmoins, au sein de celui-ci, un ensemble de couches sociales nettement différenciées, par les emplois inférieurs qu'elles occupent par les différences ethniques et nationales (t. 1, n° 83) qui les caractérisent et, souvent aussi, par un taux différent de syndicalisation. La seconde tendance résulte de l'émigration du capital vers les zones du marché mondial où une force de travail, de bonne qualité, est exploitable à bas prix, sans trop de risques politiques, ce qui tend évidemment à réduire le poids relatif de la classe ouvrière dans la métropole elle-même. Ainsi, l'internationalisation du capital a pour corollaire une double internationalisation du prolétariat exploité : minorité immigrée et exploitation lointaine. Cette dernière limite l'importance de la classe ouvrière *présente* en métropole, alors que la première réduit la part du prolétariat *citoyen*, c'est-à-dire autorisé à participer au jeu des institutions politiques en métropole. La transposition démocratique des luttes de classes en affrontements politiques, est soumise, de la sorte, à un filtrage qui, sauf aux heures de crise aiguë, diminue le poids politique officiel de la classe ouvrière *réelle*.

De leur côté, les classes déterminées par l'Appareil prennent également du poids. Toutes proportions gardées, cela vaut même pour la classe des régnants qui est aux prises avec une société complexe, au rôle international accru, et avec un appareil d'État devenu immense. On montrera, au prochain volume, que cette classe n'est pas « le valet des monopoles » et que la pseudo « fusion de l'État et des monopoles en un mécanisme unique », dont les théoriciens du capitalisme monopoliste d'État font grand cas, est une baliverne. Parmi les contradictions enchevêtrées dont cette classe tire sa relative autonomie, les antagonismes inscrits dans l'appareil étatique lui-même font désormais bonne mesure, à côté des luttes opposant la petite propriété et la petite production au grand capital et des affrontements incessants du capital et du travail. En effet, la classe d'encadrement

administratif (et militaire) sélectionnée par les régnants (et qui leur est d'autant plus fidèle qu'elle incarne l'idéologie du service public, du bien public et de l'État-arbitre) réussit de moins en moins bien à discipliner la classe des tenants. Celle-ci s'accroît de tous côtés et se divise, plus que jamais, en couches sociales compartimentées par une division du travail qu'aucune concurrence n'assouplit jamais et par une hiérarchisation rigide à laquelle aucun agent de l'État ne peut échapper. En tous pays, les effectifs les plus nombreux se rencontrent dans l'enseignement et dans l'armée. Les sociétés capitalistes-monopolistes ne comptent pas toujours *plus d'enseignants que de paysans*, mais toutes sont en passe d'atteindre et de franchir ce seuil. Il existe ainsi, dans l'AE, une couche massive de tenants, porteurs d'une très forte surdétermination idéologique (n° 9) qui les particularise : les enseignants ne sont pas des fonctionnaires comme les autres ; ils servent l'État, mais le révèrent moins que jadis. Par leur truchement, les formes ouvertes des luttes de classes pénètrent dans l'AE, car il est fréquent que la syndicalisation et la grève fassent leur entrée, dans la fonction publique, via l'appareil scolaire. Quoi qu'il en soit, la syndicalisation progresse dans les diverses branches d'un AE totalement converti au salariat. L'ampleur des effectifs militaires est moins surprenante que celle des effectifs enseignants. Elle prolonge une très vieille tradition étatique et souvent, d'ailleurs, elle est pour partie illusoire. En effet, les armées modernes où la conscription fournit bon nombre de soldats occupent, de ce fait, une position ambiguë : les contingents transitoires, généralement mal rémunérés, et les militaires professionnels et salariés coexistent en proportions variables, dans des unités plus ou moins cohérentes. La cohérence est la plus forte dans les corps d'armée spécialisés à des fins policières et la nature des contrôles auxquels elles sont soumises moderne (t. 3, n° 10). La dimension et la puissance des forces policières et la nature des contrôles auxquelles elles sont soumises (ou qu'elles exercent) constituent l'un des repères des diverses formes de régime (t. 1, n° 48) auxquelles l'État peut donner vie. Dans les régimes fascistes où la répression est poussée jusqu'à la formation d'un MP 14-esclavagiste-concentrationnaire, la branche policière de l'AE prend une importance considérable (en liaison avec l'éventuel parti unique qui vient enrichir l'AE — (voir t. 3, n° 23) : sa direction peut devenir prépondérante dans la classe des régnants, sa hiérarchie double la classe d'encadrement administratif et militaire par des contrôles avoués et occultes, sa piétaille occupe une position privilégiée parmi les tenants, s'enrichit des gratifications financières et sadiques que lui procurent tant la surveillance et l'extermination de la classe des déportés (annexe 1, n° 18) que le contrôle d'une population asservie par la crainte des camps.

Les régimes fascistes modifient également la structure et le fonctionnement de l'AI qui devient de type « gouverné » (t. 3, n° 50). Mais, sauf à noter qu'en ce cas les associations sont prohibées ou mises au pas, tandis que la presse, la radio, le cinéma et la télévision sont convertis en appareils de propagande, il vaut mieux examiner la contribution de l'AI à la structure de classes, en se plaçant dans l'hypothèse où le régime politique n'empêche pas sa pleine maturation, afin de

mieux apercevoir les nouveautés dont cet AI est porteur. L'AI se mêle encore assez intimement à l'AE, l'exemple massif des enseignants vient de le rappeler. Mais il se moule aussi dans diverses formes économiques. Les grandes catégories d'idéologues marchands qui se dénomment professions libérales finissent par apparaître comme *des survivances de l'artisanat, plus authentiques que l'artisanat contemporain lui-même*. Les producteurs-vendeurs de services médicaux, juridiques, fiscaux, boursiers, etc., ont tout à fait ce caractère, lorsque des ordres corporatifs régissent et protègent leurs fonctions d'avocats, de notaires, de médecins, de pharmaciens, d'architectes, d'experts-comptables ou d'agents de change, etc. Faute de tels ordres, leur activité demeure néanmoins artisanale pour l'essentiel, même si elle donne plus souvent naissance à des entreprises de nature capitaliste, qui sont petites ou moyennes si l'on en juge par les effectifs employés, mais qui atteignent parfois une certaine puissance, de par le chiffre d'affaires réalisé et de par l'influence exercée. Partout, l'idéologie a aussi ses grandes entreprises, voire ses monopoles, dans la presse, l'édition, le cinéma, la publicité, la radio-télévision, les spectacles et les industries des loisirs, etc. Ainsi, le domaine où s'exerce la surdétermination idéologique de certaines classes (n° 9) s'élargit grandement. Les éléments de l'AI, étrangers à l'AE et à la structure économique, s'étendent de même, mais les micro-classes (n° 9) qui s'y forment ne prennent jamais beaucoup de consistance dans les associations, sinon dans les Églises.

Il faut noter, enfin, que les couches sociales repérables en diverses classes, comme formes de l'élément domestique (n° 12), subissent elles aussi de grandes modifications. Les domestiques se font rares. Les rentiers se diluent en un groupe beaucoup plus vaste d'épargnants, groupe qui se recrute en de nombreuses classes sociales, y compris la classe ouvrière, mais qui ne prend guère de consistance, car l'inflation consubstantielle aux sociétés capitalistes-monopolistes interdit de faire de l'épargne le support d'une vie oisive (sauf à être un capitaliste passif, ce qui est un tout autre problème). En revanche, deux autres catégories deviennent tout à fait substantielles et forment des couches sociales, d'ailleurs inégalement réparties, au sein de toutes les classes : ce sont les retraités et les étudiants (n° 12).

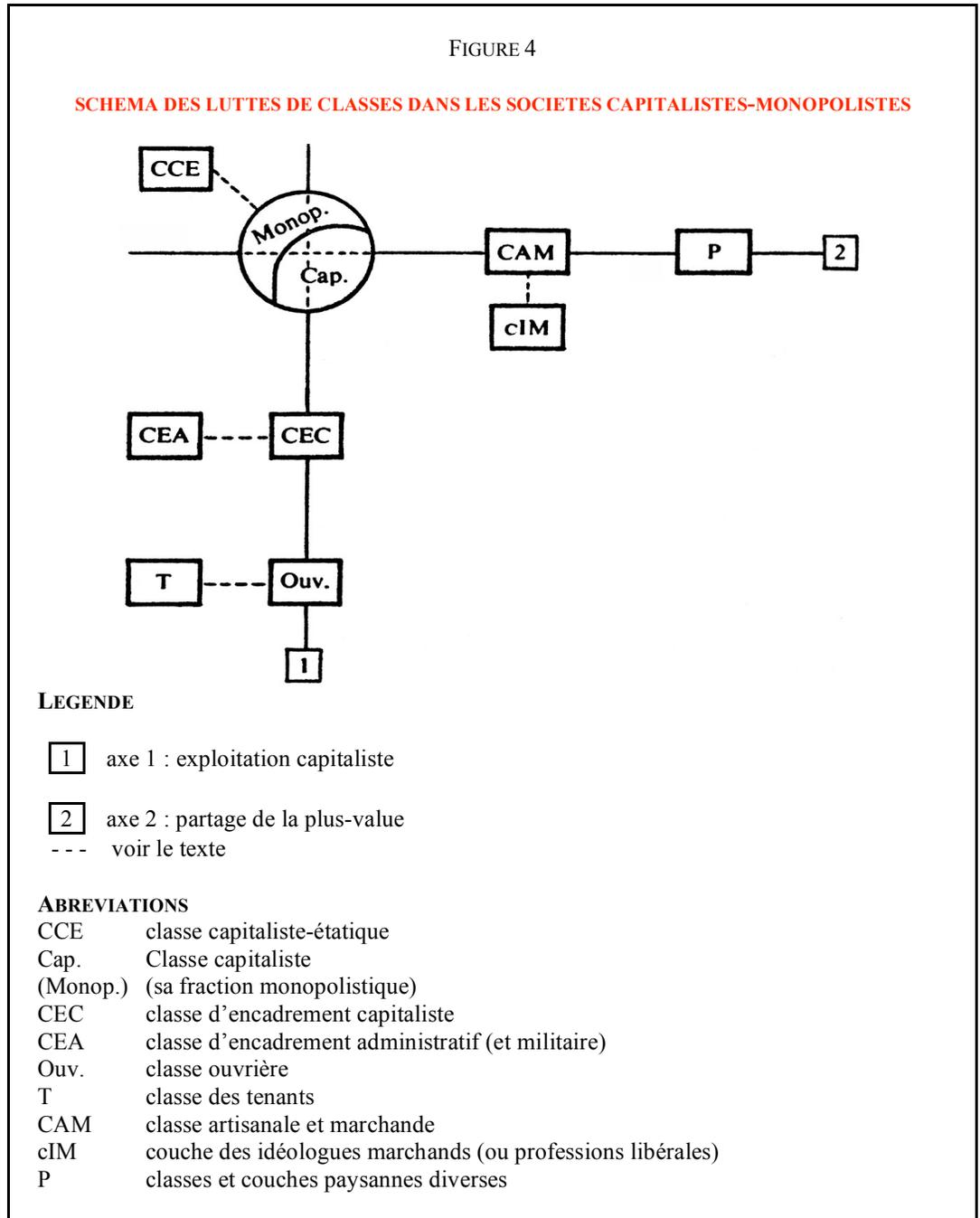
[Retour à la table des matières](#)

**35.** Dans les sociétés précapitalistes, la plupart des classes exploitées étaient éparées, sur un territoire plus ou moins vaste, et leur dispersion les rendait souvent moins cohérentes que les classes exploiteuses ou tenantes, qui trouvaient toujours dans l'État et parfois dans une Église une structure apte à garantir leur coordination, sinon leur cohérence. Dans les sociétés capitalistes marchandes et, plus encore, dans les sociétés capitalistes, cette situation se modifie peu à peu : les aires économiques (et aussi, on le verra, les aires politiques et idéologiques) qui se forment atténuent puis annulent les effets du saupoudrage spatial des classes exploitées ; en outre, des organisations se constituent et, des corporations aux syndicats et aux autres associations professionnelles modernes, elles tendent à

donner plus de consistance, non pas aux classes-statut elles-mêmes, mais bien à des groupes divers qui recoupent ces classes de plus ou moins près. Les sociétés capitalistes-monopolistes ne démentent pas cette tendance : même lorsqu'elles sont assorties d'un régime fasciste qui pourchasse les associations, elles n'en accentuent pas moins l'industrialisation et l'urbanisation qui rendent les classes massives, et n'en généralisent pas moins le rôle du marché — mais aussi de la nation et du discours social commun, voir t. 1, n° 80 — qui interconnectent de mille manières les éléments, encore épars, des diverses classes sociales.

Les classes deviennent ainsi plus cohérentes et plus condensées. Mais elles n'apparaissent telles qu'en *statique*, c'est-à-dire si l'on fixe le système des classes, le temps d'en prendre un instantané. Par contre, si on laisse se dérouler tout le film, l'image des classes devient plus brouillée, parce que de puissants courants franchissent en tous sens les frontières plus ou moins précises qui séparent les classes. Entre la classe ouvrière, les classes paysannes, la classe des tenants (militaires et civils), la classe artisanale et boutiquière, les classes d'encadrement (capitaliste ou administratif), des mouvements massifs s'opèrent sans cesse. On peut dire de ces mouvements qu'ils sont l'effet du marché du travail, à condition de donner à ce concept une extension suffisamment large, pour y inclure l'exode rural, le placement des étudiants, les profils de carrière offerts par les entreprises et les administrations et le recrutement disparate des nouveaux artisans et boutiquiers. À moindre échelle, ces mouvements intéressent même la classe capitaliste qui s'enrichit d'innovateurs heureux et de cadres fidèles, tout en perdant des éléments plus ou moins ruinés par la concurrence et par les crises. Même s'ils ne sont pas ajustés à cette fin, les recensements périodiques de la population donnent une idée de cet intense brassage (voir, par exemple, 123, 68). D'ailleurs ne suffit-il pas d'observer combien deviennent fréquentes les familles dont les membres actifs ressortissent à des classes distinctes ? Dans les sociétés capitalistes-monopolistes *la grille des classes-statut se clarifie, mais les destinées individuelles se déplacent et s'entrecroisent dans cette grille, que leur mouvement obscurcit.*

[Retour à la table des figures et tableaux](#)



Cette contradiction est naturellement avivée par les très dures batailles idéologiques dont les identifications différentielles (t. 1, n° 83) sont le résultat. C'est pourquoi, en attendant que l'on puisse saisir le système des classes et des luttes de classes, dans tous ses aspects (statutaires et identitaires ; voir n° 2), il

convient d'être plus vigilant que jamais dans l'interprétation du potentiel de luttes que l'analyse des classes-statut révèle : entre ce potentiel et les luttes effectives, le mouvement brownien des individus dans la structure sociale et les débats modelés par les structures politiques et idéologiques de la société interposent de multiples écrans et de multiples relais, dont l'étude sera abordée ultérieurement. Néanmoins, les potentiels de luttes existent bel et bien et ne peuvent être négligés : ils dessinent le relief social.

La figure 4 décrit ce relief. Deux axes suffisent à ordonner les affrontements potentiels. Le premier, qui est celui de l'exploitation capitaliste, oppose directement la classe ouvrière aux classes exploiteuses, c'est-à-dire à la classe capitaliste et à la classe capitaliste-étatique — qui n'a pas été mentionnée dans l'analyse précédente parce qu'on se réserve d'examiner ci-après les classes formées par le MP 12-étatique-socialiste. La classe d'encadrement capitaliste vient naturellement se placer en position intermédiaire entre ces deux extrêmes. Pour des raisons que l'on discutera dans un prochain chapitre (n° 53), les classes ancrées dans l'Appareil n'apparaissent pas toujours dans les schémas tracés jusqu'ici et n'y occupent que des positions assez latérales. C'est encore le cas de la figure 4. La classe d'encadrement administratif (et militaire) y est placée à la hauteur de son homologue économique, pour marquer la parenté croissante des situations offertes par ces deux classes et les échanges non négligeables qui s'établissent entre elles. Ces échanges d'hommes commencent également à se manifester entre la classe des tenants et certaines catégories au moins de la classe ouvrière. Mais la principale raison qui pousse à ranger la classe des tenants au voisinage de la classe ouvrière tient à la parenté objective que le salariat établit entre elles : les salaires offerts par l'État s'alignent de plus en plus souvent sur ceux du marché. Les tenants, les cadres administratifs et les régnants ne sont pas reliés par des rapports directs d'exploitation : aussi serait-il artificiel d'inscrire ces classes sur l'axe n° 1 ou sur un axe parallèle à celui-ci, ou même de faire figurer les régnants sur le schéma (n° 53).

Le front principal des luttes repérables sur ce premier axe passe évidemment entre la classe ouvrière et les autres classes. Mais deux contradictions secondaires sont également à noter. La première concerne la classe d'encadrement capitaliste dont la contradiction constitutive (annexe 1, n° 14) devient souvent déchirante : le temps n'est plus où les cadres et la maîtrise faisaient systématiquement bloc avec les patrons. La seconde intéresse la classe ouvrière elle-même. En effet, la situation internationale des sociétés capitalistes-monopolistes — et, pour tout dire leur position impérialiste (t. 1, n° 110) — suscite la formation d'un nouveau clivage au sein de cette classe. Outre les couches sociales diversifiées que la division sociale et technique du travail y provoque, une nouvelle catégorie s'y dessine qui recoupe, comme de biais, les couches précédentes. Inspiré par Engels, Lénine nomme cette catégorie *l'aristocratie ouvrière*. Seule l'analyse des structures idéologiques et des identifications différentielles (t. 1, n° 83) nous permettra d'examiner, sous ses divers aspects, ce nouveau concept, mais plusieurs des indices

déjà observés nous permettent d'en tenir compte dès à présent : nous savons, par exemple, que dans toutes les sociétés capitalistes-monopolistes les travailleurs immigrés se multiplient et subissent un sort plus défavorable que celui des travailleurs nationaux ; nous soupçonnons aussi que les cadres permanents des partis et des syndicats qui organisent le mouvement ouvrier ne sont pas de purs et simples travailleurs salariés (n° 9).

Le second axe permet de décrire sommairement les luttes qui ont pour enjeu le partage de la plus-value. Leurs protagonistes sont, d'une part, la classe capitaliste — et son éventuel satellite, formé dans le MP 12 — et, d'autre part, les classes paysannes et la classe artisanale et marchande, flanquée des professions libérales qui lui sont plus ou moins apparentées (n° 34). Les salariés dépendant de la paysannerie, de l'artisanat et de la boutique ont été omis, non seulement pour alléger le schéma, mais surtout parce que la croissance de leur effectif, dans une entreprise donnée, fait rapidement dériver les patrons de celle-ci vers la classe capitaliste. Sur l'axe n° 2, la concurrence s'exprime par une lutte permanente de tous contre tous, mais des conflits plus globaux se dessinent fréquemment et leurs racines nous sont bien connues (le taux de la rente ou du profit commercial, etc.). La nouveauté se manifeste, ici, dans les occurrences où les monopoles dressent contre eux à la fois les classes attachées à la petite propriété et à la petite production marchande et les couches non monopolistes de la classe capitaliste elle-même.

Les alliances de classes qui peuvent se nouer dans une société capitaliste-monopoliste sont, comme en toute société, enrichies et déformées par des déteripinations politiques et idéologiques dont la figure 4 ne peut déjà tenir compte. Néanmoins, cette figure montre clairement l'ossature des principales alliances. L'ordre normal des choses est respecté lorsque les dissensions inscrites sur l'axe n° 2 demeurent mineures et que la collaboration des cadres et la tranquillité des tenants permettent à la classe capitaliste d'exploiter paisiblement la classe ouvrière ou de triompher de ses grèves et de ses révoltes isolées. Cet ordre normal est dérangé, mais pas trop gravement, lorsque des alliances antimonopolistes se nouent *hors la classe ouvrière*, c'est-à-dire lorsque s'associent, en combinaisons diverses, les paysans, les artisans, les boutiquiers, les professions libérales et, éventuellement, une fraction des cadres ou des tenants. Il est davantage menacé lorsque se dessine un front commun des salariés, c'est-à-dire de la majeure partie des classes logées sur l'axe n° 1 ou à son voisinage, au-dessous de la classe capitaliste. Mais la menace devient aiguë lorsqu'une alliance antimonopoliste réussit à englober la majeure partie des classes non capitalistes et à neutraliser ceux de ces éléments qui refusent une telle coalition. Alors s'ouvre une crise politique aiguë, dont la nature exacte et l'issue dépendent évidemment du contexte international et des déterminations politiques et idéologiques ignorées ici : mais l'on sait déjà que la formation d'une FE 13-étatique-monopoliste est l'une des réponses que peut recevoir une telle crise (t. 2, n<sup>os</sup> 103 et 110).

|  |  |
|--|--|
| — Lutttes de classes déterminées, pour l'essentiel, par l'exploitation capitaliste et par la résistance des classes « précapitalistes » aux diverses formes de subordination ou de concurrence que leur applique le capital monopoliste. |  |
| — Classe des régnants  | — exigüe, mais nettement spécialisée.  |
| — Classe d'encadrement administratif (et militaire)  | — se développe parallèlement à la classe suivante.   |
| — Classe des tenants   | — salariée ; devient très nombreuse ; se divise en couches déterminées par l'organisation du travail étatique ; son éventuelle excroissance policière (MP 14).   |
| — Classe capitaliste   | — dominée par une couche monopoliste sous laquelle se différencient diverses couches spécialisées par la division sociale du travail.  |
| — Classe d'encadrement capitaliste   | — très développée ; ses éléments supérieurs se mêlent à la classe précédente jusqu'à s'y intégrer.   |
| — Classe ouvrière  | — absorbe la totalité des travailleurs salariés, hors l'AE ; se divise en couches sociales différenciées par la division sociale du travail ; une aristocratie ouvrière (qui reste à définir se forme en son sein et à ses côtés).   |
| — Classe artisanale et marchande   | — se forme par la confusion des éléments artisanaux et capitalistes marchands jadis distincts se prolonge par une couche nombreuse d'idéologues marchands.   |
| — Classe paysanne semi-artisanale  | — se forme, aux côtés de la couche sociale des propriétaires ou fermiers capitalistes, en rassemblant (plus ou moins vite et plus ou moins profondément) les diverses couches paysannes de propriétaires et d'exploitants familiaux. |
| — Éventuelle classe de déportés  | — s'il se forme un MP 14-esclavagiste-concentrationnaire.  |
| — Éléments divers nombreux (prêtrises hors l'AE, associations, etc.)   |  |
| — Décadence de certaines couches sociales recoupant diverses classes (domestiques, rentiers) et renforcement d'autres couches de même caractère (étudiants, retraités).  |  |
| — Extension considérable des entreprises à surdétermination idéologique.   |  |

[Retour à la table des matières](#)

### 36. Sociétés étatiques-monopolistes.

Les sociétés étatiques-monopolistes se distinguent des précédentes par le reflux réel du capital monopoliste. Les nationalisations qui exproprient d'importants monopoles privés et les éventuelles créations directes de firmes publiques (comme le Commissariat à l'énergie atomique) ne suffisent pas à caractériser ces sociétés. Encore faut-il que le MP 12-étatique-capitaliste ainsi formé soit de taille à

disputer, au MP 10-capitaliste, la prédominance dans la FE, et que l'État, propriétaire des entreprises publiques, sache et veuille faire usage de sa propriété pour rendre effectif le *leadership* potentiel du MP 12. *L'existence* d'un MP 12 introduit de nouveaux éléments dans une structure de classes qui, pour le reste, ressemble de très près à celle que l'on vient d'examiner, si bien qu'il suffira, ici, de mettre l'accent sur ces éléments nouveaux. Mais le repérage de ceux-ci n'est pas l'essentiel : ces mêmes éléments peuvent figurer dans une FE 12-capitaliste-monopoliste, dès lors que celle-ci inclut, *en position subordonnée*, un secteur public — c'est-à-dire un MP 12 — un tant soit peu substantiel. La véritable nouveauté, qui résulte *de l'existence et de l'utilisation effective* des potentialités du MP 12, est à rechercher dans la dynamique des luttes de classes : pour que l'État sache et veuille faire usage de sa propriété, il faut qu'il y soit contraint par ces luttes elles-mêmes. Ainsi, la différence essentielle entre une FE 12 et une FE 13 ne se mesure pas au poids relatif du secteur public (encore que ce poids ait une certaine importance), mais bien aux nouvelles configurations des luttes de classes que la réalisation des nationalisations *révèle et renforce* et que le fonctionnement et l'évolution du secteur nationalisé peuvent *renforcer ou débiliter*.

| <b>FE 13 — étatique-monopoliste associée à un Appareil</b>  |                                    |                |                |
|---|------------------------------------|----------------|----------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ MP 10 – capitaliste</li> <li>MP 12 – étatique-capitaliste</li> <li>○</li> <li>☆ MP 4 – paysan</li> <li>MP 5 – artisanal</li> <li>MP 6 – capitaliste-marchand</li> <li>MP 9 – latifondiaire</li> <li>MP 11 – coopératif</li> <li>★ MP 14 – esclavagiste-concentrationnaire</li> </ul> |                                    | <b>I</b>       | <b>J</b>       |
|   |                                    | AE-AI          | AE-AI          |
|   |                                    | 8-7            | 8-8            |
|   |                                    | 9-7            | 9-8            |
|   |                                    | 10-9           | 10-10          |
|   | 11-9                               | 11-10          |                |
|   | Poids hypothétique<br>(t. 3 n° 64) | de 10<br>à 25% | de 10<br>à 25% |
| Logique de Vu ou VE-VD  |                                    |                |                |
| Articulation : rentière/du marché<br>généralisé/du capital financier<br>/capitaliste d'État   |                                    |                |                |
| Aire économique : du marché   |                                    |                |                |
| Projections : —   |                                    |                |                |

Voir également t. 2, n° 103 et annexe 1.

Les données les plus apparentes sont les éléments nouveaux que le MP 12 adjoint au système des classes. Dans ce MP, la position patronale est occupée par une classe capitaliste-étatique qui tire son pouvoir non point de sa propriété, mais de l'État. Les administrateurs, qui sont souvent des dirigeants apparents, et les présidents et autres très hauts cadres qui détiennent la réalité du pouvoir, sont désignés par l'État, selon des procédures variables d'un pays à l'autre. Le détail de ces procédures ainsi que les modalités de sélection des cadres dirigeants qui assistent les précédents sont un bon indicateur des rapports de classes sous-jacents. Lorsque le capitalisme sans capitalistes du MP 12 valorise *systématiquement* les hommes qui ont fait leurs preuves dans le secteur privé, la logique du capital demeure puissamment représentée au cœur même du MP 12 : le maintien en fonction des cadres en place avant la nationalisation (comme dans les banques françaises, nationalisées en 1946), le recrutement fréquent de cadres choisis sur le marché (en fonction de leurs aptitudes au service du capital privé) et le recours à une promotion interne, exclusivement contrôlée par une telle hiérarchie, sont des symptômes d'une probable pérennité du capitalisme à l'ancienne. Le « pantouflage » d'hommes venus de la classe régnante ou de la clientèle politique des gouvernants et des élus (qui sont des éléments de cette classe régnante, ne l'oublions pas) peut avoir une signification différente, si — et tant que — les rapports de classe en vigueur sont défavorables au capital. En effet, la classe capitaliste étatique recrutée de la sorte est très sensible aux inflexions de la politique suivie par l'État. En outre, ce recrutement établit une intime parenté entre la classe étatiquecapitaliste et la classe régnante, parenté dont le *sotto governo* italien est un bon exemple : les affaires d'État et les affaires des entreprises publiques s'entremêlent en un affairisme politique qui ne garantit aucunement la prédominance du MP 12, mais particularise la forme du régime (t. 1, n° 43). Un troisième système est celui dans lequel les procédures de désignation des cadres dirigeants du MP 12 sont fortement marquées par la décision ou le contrôle parlementaires et par l'influence des syndicats. Une telle situation, beaucoup plus favorable que les précédentes à la pleine utilisation des potentialités du MP 12, n'a pu être observée, en fait, que dans la prime jeunesse des nationalisations, c'est-à-dire dans la période où elles viennent d'être conquises et où elles s'imposent à un environnement capitaliste d'abord très hostile. Même lorsque des précautions institutionnelles sont prises pour consolider l'influence syndicale et parlementaire, ce système demeure néanmoins très perméable aux fluctuations politiques ultérieures : lorsque le rapport des forces, qui avait permis les nationalisations, se modifie ou se renverse, l'un ou l'autre des systèmes précédents prend nécessairement le dessus. La seule façon d'éviter cette dérive — ou, en tout cas, de la rendre beaucoup plus difficile — serait d'amorcer, au sein même des entreprises nationalisées, un double mouvement de désétatisation et de construction d'un contre-pouvoir ouvrier : on y reviendra.

Faute de ce double mouvement, la classe d'encadrement et la classe ouvrière, inscrites dans le MP 12, ne se distinguent pas fondamentalement de leurs homologues du MP 10. Toutefois, certaines transformations minimales

interviennent presque toujours. Cela tient d'abord au fait que toute nationalisation s'opère à chaud, dans une période où les luttes de classes prennent un tour aigu. Il s'ensuit que, sous des formes variables, la puissance des syndicats — et parfois aussi celle d'autres intérêts sociaux organisés : consommateurs, régions, etc. — s'accroît dans les entreprises devenues publiques. En outre, l'État est généralement tenu de respecter sa propre logique, si bien que le droit du travail est moins transgressé dans les firmes publiques qu'ailleurs. Enfin, ces entreprises sont toujours traitées comme des instruments de la politique économique — et, parfois, de la politique « sociale » — que le gouvernement poursuit (t. 2, n° 52). Pour toutes ces raisons, les salariés du secteur public présentent quelques particularités qui tiennent à leur position dans la structure économique. Ils ont l'État pour patron et expérimentent de nouvelles luttes de classes contre l'État-patron. Mais aussi, ils sont souvent mieux organisés et disposent de syndicats relativement plus puissants. Bref, les cadres et les ouvriers du secteur public constituent, dans leurs classes respectives, des couches sociales nettement différenciées, jouant parfois un rôle pilote. La différence est particulièrement sensible dans la classe d'encadrement, car la contradiction constitutive de cette classe (annexe 1, n° 14) se résout moins systématiquement à l'encontre des ouvriers dans le secteur public que dans le secteur privé.

[Retour à la table des matières](#)

**37.** Au-delà de cette description, il faut bien voir à quoi tient la novation introduite par un MP 12, apte à partager la domination de la FE. Par sa formation, ce MP est toujours l'indice d'une défaillance du capital, que celui-ci ait été contraint de céder du terrain devant une forte offensive antimonopoliste, ou qu'il ait été impuissant à maîtriser, dès l'origine, de nouveaux secteurs d'activité (atome, espace, etc.), ou même, qu'il ait été gravement vulnérabilisé par une crise économique majeure (comme ce fut le cas dans l'Italie des années 1930, où l'IRI naquit comme hôpital pour monopoles boiteux). Mais c'est sans doute par son fonctionnement que le MP 12 déforme le plus nettement la logique du capital, dont il procède pourtant. En effet, *le type d'exploitation qui caractérise ce MP demeure l'exploitation capitaliste, mais les mécanismes de l'accumulation et de la concentration du capital y subissent d'importantes distorsions.*

Pour la plupart, les entreprises publiques sont des monopoles. Souvent même, elles sont devenues publiques, parce qu'elles étaient des monopoles. Mais, sous leur nouveau statut, elles cessent généralement d'abuser — ou même d'user — de leur position dominante. Elles cessent d'imposer les prix de monopole qu'autoriserait leur situation sur le marché. Elles se dispensent de satelliser ou d'absorber les firmes plus faibles sur lesquelles elles pourraient avoir prise. Elles prennent rarement l'initiative de créer de nouvelles filiales pour exploiter les opportunités nouvelles que la conjoncture commerciale et technique fait apparaître. Elles s'engagent à fond, en revanche, dans des politiques

d'investissement qui sont plus intelligibles — plus « rationnelles » — en termes de stratégie nationale qu'en termes de stratégie d'entreprise. Cette vertu est grande, mais équivoque. Ses objectifs déclarés varient avec le temps, comme ils varient d'un pays à l'autre. Il est question, ainsi, de soutenir l'expansion, de favoriser le développement des régions arriérées, de lutter contre l'inflation, de ne pas alarmer la petite propriété ou le petit capital, d'exécuter le plan, de moderniser le pays, de respecter les impératifs stratégiques fixés par le gouvernement, de concourir à la grandeur nationale, d'aider au sauvetage d'une branche de l'industrie nationale qui serait en péril, de contribuer à l'indépendance nationale, etc. Ces formules ne sont jamais tout à fait vides de sens. Elles prennent même une signification très précise, lorsque, comme dans la France des années 1950, le secteur nationalisé occupe une place prépondérante dans presque toutes les industries de base et qu'un plan assez précis, assorti de moyens financiers non négligeables, assigne aux firmes publiques des objectifs détaillés et cohérents. Mais les objectifs de politique économique — qu'elle soit planificatrice ou simplement conjoncturelle — ne laissent jamais apercevoir clairement la position réelle du MP 12 *comme enjeu des luttes de classes*. Or cet enjeu est énorme et contradictoire. Quitte à durcir le trait pour plus de clarté, on peut l'analyser ainsi :

1. De par son existence même, ce MP allège la pression que le capital monopoliste fait peser sur la petite propriété et la petite production marchande des campagnes et des villes, ainsi que sur le capital non monopoliste. Signaler cet effet, c'est dire en d'autres termes que les nationalisations ponctionnent le capital monopoliste, affaiblissent sa base de départ : c'est dire aussi que, de par sa dépendance à l'égard de l'État et de sa politique économique, le MP 12-étatique-capitaliste ne reprend pas à son compte la stratégie des monopoles dont il est l'héritier : *grosso modo*, l'expérience a confirmé ce point, en France comme ailleurs.

2. *Mais le MP 12 apporte aussi un soutien au capitalisme lui-même.* Les capitalistes dessaisis par une nationalisation sont mal placés pour goûter ce paradoxe. L'intérêt général du MP 10-capitaliste que les nationalisations protègent *en faisant la part du feu*, dans une conjoncture politique parfois très menaçante, leur importe évidemment moins que leurs intérêts directs, et, eux, se trouvent bel et bien dépossédés. Toutefois, le temps panse leurs plaies, dès lors qu'ils trouvent de fructueuses occasions de remployer leurs indemnités de nationalisation. Les propriétaires des houillères françaises, nationalisées en 1945, et les propriétaires du canal de Suez, évincés en 1956, ont-ils été *victimes* ou *bénéficiaires* de ces nationalisations, dont ils ont remployé le produit en constituant ce qui est devenu l'une des principales banques d'affaires françaises, la Compagnie financière de Suez (où l'Union des mines s'est fondue) ? Préféreraient-ils se trouver encore propriétaires de mines en déclin, à l'instar des sidérurgistes ? Auraient-ils préféré garder la propriété d'un canal, longtemps mis hors d'usage ? Il est vrai que — pour suivre cet exemple — la Compagnie financière de Suez a figuré derechef au rang des nationalisables de 1978 et que leur consolation aurait pu être d'assez courte

durée. Sans doute : mais cet exemple permet de bien comprendre deux autres formes de l'aide apportée au capital par les nationalisations. D'une part, celles-ci aident à relever la rentabilité du capital privé. D'autre part, celles-ci libèrent le terrain pour une nouvelle vague de concentration, pour une nouvelle génération de monopoles.

3. Les nationalisations rentabilisent le capital *privé* de trois façons. Premièrement, elles aboutissent à ce résultat, dans la mesure où elles portent sur des secteurs où d'importants investissements sont requis et où la rentabilité décline (ou ne se maintient à un niveau élevé que par une défense permanente des rentes foncières ou/et monopolistiques acquises). L'ensemble des industries énergétiques nationalisées, en France, après la Libération, ressortit à ce modèle. Le capital privé a été dispensé des énormes investissements, alors requis, cependant que les firmes nationalisées ont cessé d'exploiter leurs positions monopolistiques et ont pratiqué des barèmes non ou peu rentiers. La rentabilité du capital privé a été améliorée à ces deux titres : approvisionnements relativement moins chers et réduction relative du volume des capitaux concourant à la distribution des profits. Naturellement, ceci ne veut pas dire que le capital public, fonctionnant dans les entreprises nationalisées, ne revendique pas sa part de profits et ne concourt pas à la formation du taux de profit moyen. Mais précisément — et c'est là la seconde contribution du secteur public — il n'y concourt qu'avec des prétentions modestes, en revendiquant à peine le taux de profit moyen, sauf cas exceptionnels (on pourrait soutenir, par exemple, que Renault, en France, ou l'ENI italienne ont continué de se procurer des profits davantage monopolistiques ; le cas des banques nationalisées françaises est plus douteux). Enfin, le secteur public rentabilise le capital privé, dans la mesure où il sert de levier à l'expansion économique, c'est-à-dire à l'élargissement et à l'approfondissement du marché.

4. Sauvetage de secteurs menacés de déclin ou avides d'investissements, abandon assez général des pratiques monopolistiques, concourt à l'expansion générale de l'économie : à tous ces titres, le MP 12 a rendu de signalés services à un capitalisme fatigué. Il a fait plus, dans la mesure où il a pratiquement campé sur les positions dessinées par les lois de nationalisation. En effet, il est de la nature du capital de s'accumuler *et de se concentrer* (t. 2, n° 81). En demeurant quasiment absent de la course à la concentration, par décision délibérée des États intéressés, le secteur public a réservé au capital privé, qu'il avait d'abord affaibli, tout le bénéfice de cette loi du capitalisme : *les monopoles capitalistes nationaux ou étrangers ont fleuri derechef sur le terrain qu'il s'abstenait d'occuper*. Cette abstention a deux faces : c'est un refus d'annexer ou d'absorber des firmes privées et c'est aussi un refus de créer des filiales ou des entreprises nouvelles, dans les secteurs où l'initiative capitaliste est défaillante. En fait, l'abstention n'est pas tout à fait générale. On observe, de-ci, de-là, des prises de contrôle (comme celle de Berliet par Renault) ou des initiatives qui, d'ailleurs, sont rarement aussi importantes que celles de Mattéi. Mais l'abstention a été et demeure une règle qui souffre fort peu d'exceptions. Comme cette règle viole la logique de l'accumulation

capitaliste, il ne faut pas en chercher l'origine au niveau des firmes elles-mêmes. Le refus a une autre origine, *il est le fait des États propriétaires* et il renvoie, finalement, à la structure de classes dont ces États sont l'expression.

Avant d'en venir à ce dernier point, il faut toutefois examiner de plus près les caractéristiques que prend l'exploitation capitaliste, au sein du MP 12. On a vu que la formation de ce MP allège « temporairement la pression exercée sur les secteurs non monopolistes et que, passé le premier choc, son existence améliore la rentabilité du capital privé, tout en lui laissant le terrain libre pour construire de nouveaux monopoles. On ne peut dire, en revanche, que le MP 12 atténue sensiblement l'exploitation de la classe ouvrière. La meilleure syndicalisation et la moindre propension à enfreindre le droit du travail — que l'on a déjà notées — ont souvent pour effet de situer les entreprises publiques en assez bonne position, dans la comparaison des salaires versés par les firmes de tous statuts, et en meilleure position, encore, dans la comparaison des « avantages sociaux », annexes des salaires. Mais il serait tout à fait illusoire de prêter au MP 12 des vertus que sa structure lui interdit : il peut régulariser et « civiliser » l'exploitation du travail, il ne peut y mettre un terme. La seule grande novation dont ce MP soit porteur, c'est de concourir au dépassement de la logique de VE, d'aider à l'émergence de VD et, par ce détour, de préparer indirectement une éventuelle abolition de l'exploitation capitaliste. Sa contribution à l'émergence de VD n'a pas à être détaillée de nouveau (t. 2, n° 67). Il suffit d'en rappeler les traits principaux. Le MP étatique-capitaliste fait de l'État un important propriétaire de moyens de production, il mêle cette propriété au pouvoir qui est le propre de l'État et, de ce fait, il donne à l'État le besoin et le moyen de concevoir de nouvelles politiques économiques dont la planification *peut devenir* l'instrument principal. Si l'État exploite ces possibilités nouvelles, un *développement concerté de la production, de la formation et de la recherche scientifique devient envisageable*, non certes par un miracle instantané, mais par un cheminement qui, tout en étant long et difficile, n'en rapporte pas moins de rapides dividendes (t. 2, n° 65). Si ce processus est enclenché, fût-ce à l'échelle modeste de la planification française des années 1950 et des premières années 1960, *les possibilités immenses dont le MP 12 ne donne qu'un avant-goût deviennent perceptibles* : possibilité de régulariser le développement économique, puis de le maîtriser et de l'orienter, possibilité de coordonner la formation des hommes et leur emploi productif, sans que la production devienne nécessairement la finalité prioritaire assignée à la formation ; possibilité de discipliner la recherche scientifique en la soumettant à des priorités définies *en rapport* avec la production (et qui peuvent n'être pas l'optimum ou le maximum de production, mais tout aussi bien l'économie des ressources naturelles, à commencer par la plus précieuse d'entre elles : la peine des hommes). Toutes possibilités à l'égard desquelles la pédagogie expérimentale que peut concrétiser le MP 12 est tout à fait éclairante : ce capitalisme sans capitalistes montre, par son propre exemple, qu'une organisation économique efficace peut fort bien se dispenser des propriétaires privés des moyens de production.

Mais la vertu exemplaire du MP 12 ne va pas plus loin. Mieux : ce mode de production est un carrefour d'ambiguïtés. Il rompt avec le capitalisme, mais le sert indirectement et se laisse aisément réasservir à ses fins. Il pratique, sous des formes à peine atténuées, une exploitation qui demeure capitaliste, mais il démontre l'inutilité des capitalistes privés et laisse entrevoir ce que la société pourrait gagner à se passer d'eux. Il met timidement en œuvre ces possibilités nouvelles, mais il dessine du même coup la menace technocratique d'une relève des *possédants* par les *experts* ou par les *puissants*. Les puissants, c'est-à-dire la classe régnante. Les experts, c'est-à-dire la classe « technocratique » en laquelle pourrait s'épanouir l'actuelle classe capitaliste-étatique. Ni la classe ouvrière ni le socialisme ne peuvent trouver leur compte dans ce MP : s'il stagne, le capitalisme en est conforté ; s'il s'étendait largement, une transition originale vers une FE 18-étatique-socialiste serait ainsi trouvée... Son seul mérite est de marquer, provisoirement, une rupture avec le capital monopoliste et d'offrir, peut-être, un tremplin vers un socialisme qui ne soit pas étatique.

[Retour à la table des matières](#)

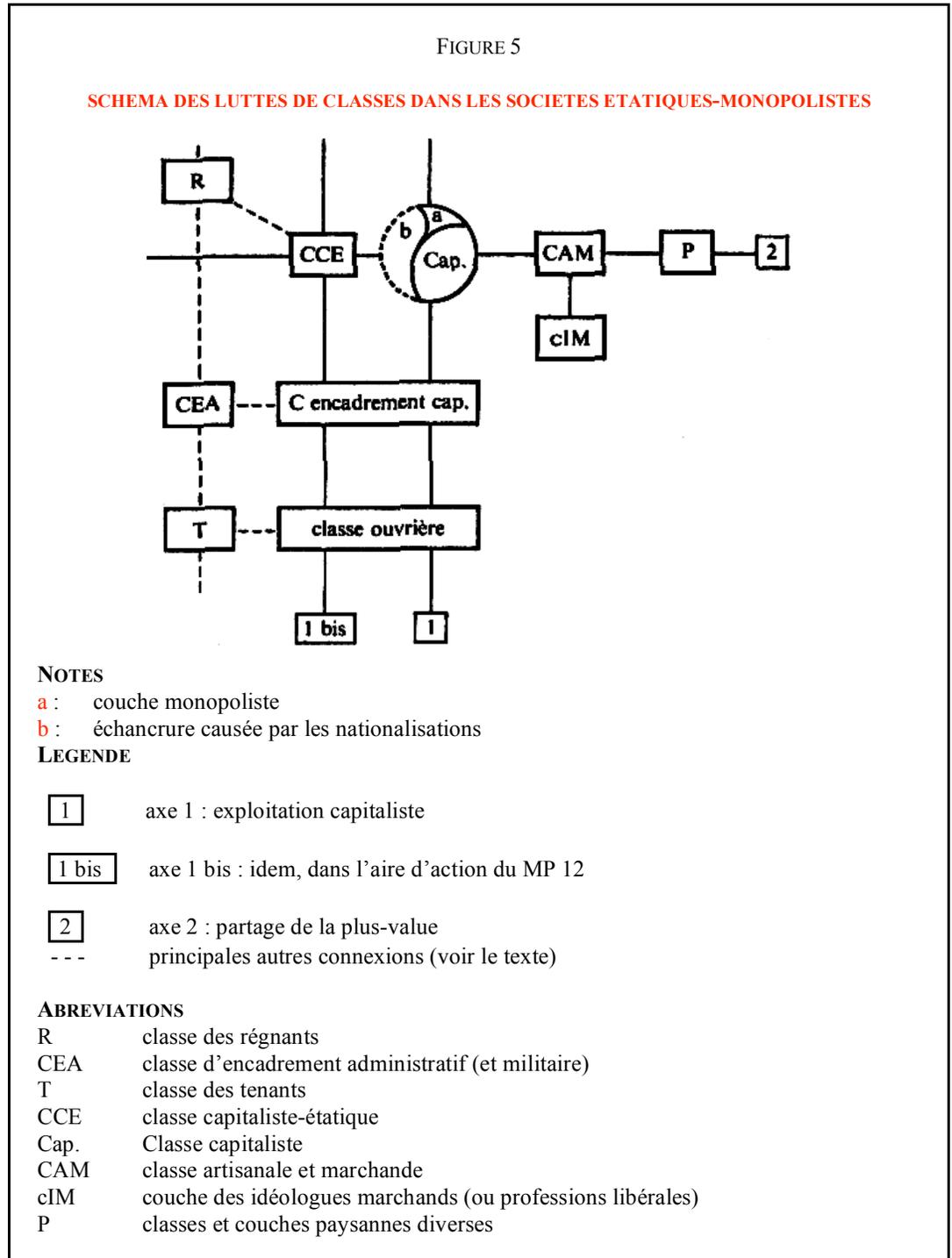
**38.** Que pourrait-être ce tremplin ? On en jugera en examinant de plus près la dynamique des luttes de classes dans les sociétés étatiques-monopolistes. À cette fin, la figure 5 — qui reprend, corrige et complète la figure 4 — va nous aider à rappeler les données relatives aux classes ancrées hors le MP 12-étatique-capitaliste et à ordonner le système assez complexe que les classes composent dans les sociétés sous revue.

L'axe n° 1 où le MP 10-capitaliste étale ses luttes nous est familier. L'axe parallèle où vient s'installer le MP 12-étatique-capitaliste exprime son homologie avec le précédent MP et rend manifeste l'exploitation capitaliste qui leur est commune. La distribution des classes sur l'axe n° 2, où se joue le partage de la plus-value, n'a rien non plus qui puisse surprendre : la classe capitaliste étatique vient s'y inscrire, après avoir échantonné la couche monopolistique de la classe capitaliste. D'un point de vue stratégique, on peut donc décrire les luttes de classes qui se développent ici comme une variante des luttes déjà analysées pour les sociétés capitalistes monopolistes. La même contradiction principale et les mêmes contradictions secondaires les sous-tendent. Les seuls éléments nouveaux semblent être les nouvelles contradictions secondaires qui peuvent apparaître entre la classe capitaliste étatique et le patronat classique ou au sein de la classe d'encadrement capitaliste, désormais plus ouverte à l'influence du syndicalisme.

Mais c'est dans la dynamique des luttes et dans le repérage des alliances de classes que les sociétés étatiques-monopolistes révèlent leurs potentialités nouvelles, étant bien entendu qu'ici, comme précédemment, les alliances effectives de classes sont enrichies et déformées par de multiples déterminations politiques et idéologiques dont la figure 5 ne peut rendre compte, si bien que le présent examen,

enfermé dans les limites de ce que les classes-statut laissent apercevoir, ne constitue qu'une toute première approximation.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)



Les possibilités nouvelles, ici ouvertes, se manifestent toujours, *à l'origine*, c'est-à-dire dans la période où le MP 12-étatiqucapitaliste est formé et porté à un niveau suffisant pour peser d'un poids décisif dans la FE. Dans cette période, la classe capitaliste recule et sa couche monopoliste subit une défaite majeure. Cela ne signifie pas que toutes les autres classes des axes 1 et 2 soient effectivement liguées contre elles. Mais cela signifie assurément que la classe capitaliste est en partie déchirée par ses propres contradictions internes (notamment entre éléments monopolistes ou non) et que son influence traditionnelle sur les cadres et les classes liées à la petite production et à l'appareil d'État est battue en brèche. Ces alliés habituels sont *en partie* retournés contre la classe capitaliste, *en partie* contraints à une sorte de neutralité ou de passivité, tandis qu'une autre partie, enfin, demeure fidèlement liée au capital. Dire quelles sont ces parties et repérer les raisons pour lesquelles l'alliance autour du capital se déchire et se laisse surclasser par une autre alliance, voilà qui requiert un examen historique concret de chacune des sociétés intéressées. Examen par lequel il s'agit de repérer à la fois les formes politiques et idéologiques de ce retournement d'alliances et les contradictions économiques qui, en s'envenimant, l'ont rendu possible.

À partir du « désordre » initial qui donne naissance à un puissant MP 12, le rétablissement de « l'ordre normal des choses » est la pente naturelle d'une société où le capitalisme a été ébranlé, mais demeure puissant dans l'infrastructure économique, comme dans les superstructures politiques et idéologiques. Mais un tel reflux de l'alliance antimonopoliste vers la traditionnelle alliance des grands et petits possédants et des cadres et tenants ne peut être conçu comme un mouvement simple et rapide, parce que l'existence d'un puissant MP 12, *qui ne peut être supprimé ou grignoté sans délai*, modifie le jeu des luttes de classes. La France des années 1950 et 1960 en fournit un bon exemple que j'ai analysé ailleurs (212, 83-89). La modification principale tient à l'expansion économique que le MP 12 favorise généralement : dans une économie en croissance, le capital privé reprend vite des forces, mais l'exploitation capitaliste peut être enrobée dans les douceurs d'une consommation accrue, si bien que la croissance *dérange plus* la petite propriété et la petite production que les salariés (ouvriers, tenants ou cadres). Dès lors, les tensions demeurent souvent très vives sur l'axe n° 2 : en France, les révoltes de la boutique et de la paysannerie ont illustré cette tendance, depuis 1950. De ce fait, un certain potentiel d'alliances (c'est-à-dire de convergences objectives d'intérêts) est demeuré actif entre les éléments non capitalistes des axes 1 et 2. L'alliance antimonopoliste s'est rompue, mais l'isolement de la classe ouvrière ne s'est pas rétabli pour autant.

[Retour à la table des matières](#)

**39.** Jusqu'à présent, l'histoire des sociétés étatiques-monopolistes s'est toujours inscrite entre ces deux limites extrêmes : alliance antimonopoliste et alliance anti-

ouvrière. La première de ces limites n'a été atteinte que de façon éphémère ; elle n'a jamais été dépassée. Elle ne pourrait l'être que si le MP 12-étatiqucapitaliste était converti en *un bastion du mouvement ouvrier* et si d'autres transformations structurelles étaient entreprises *pour déplacer durablement le statut* des classes et des couches sociales qui sont généralement alliées au capital, sauf dans les brèves périodes où une offensive antimonopoliste réussit à l'isoler plus ou moins. Avant de préciser ces deux points, je dois souligner derechef que la discussion qui peut être poursuivie ici demeure très lacunaire, puisqu'elle n'intègre pas encore les déterminations politiques et idéologiques activement présentes dans les luttes et les alliances de classes, ni les déterminations internationales qui les influencent, de façon parfois décisive. À mesure que ces déterminations nous deviendront intelligibles, il faudra donc revenir sur ce qui va être dit ici, non pour l'enrichir de quelques détails inessentiels, mais pour compléter, réviser et transformer autant que de besoin les conclusions *partielles et provisoires* qu'une analyse, enfermée au niveau des classes-statut, permet de formuler.

1. Pour éviter de lassantes répétitions, on a utilisé ci-dessus les expressions : nationalisations, secteur nationalisé, secteur public, entreprises (ou firmes) publiques et MP 12-étatiqu-capitaliste comme si elles avaient la même valeur. En réalité, les nationalisations sont mal nommées, car elles constituent, de fait, des *étatisations*. De son côté, l'adjectif public est équivoque. Le concept précis est fourni par le MP 12 : l'expropriation des monopoles capitalistes se traduit par la formation d'un autre type de mode de production *capitaliste* où l'État supplante les capitalistes privés.

Il est vrai que, dès lors, l'orientation de ce MP dépend du rapport de forces politique qui trouve son expression dans le jeu du pouvoir d'État. Mais il suffit de s'en tenir (comme en 1936 ou comme en 1945...) à cette seule vérité, *pour garantir le reflux ou la perversion* de ce qui est, d'abord, une victoire de la classe ouvrière. En effet, *le MP 12-étatiqu-capitaliste* porte en lui-même deux perspectives, certes contradictoires, mais également défavorables. La première, qui s'est toujours réalisée jusqu'à présent, tient à sa nature *capitaliste* : si l'offensive antimonopoliste cesse, si le MP 12 est cantonné sur les positions acquises, une véritable revigoration du capitalisme s'ensuit, comme on l'a montré (n° 37). C'est la perspective du *reflux*. Si, à l'inverse, les conditions politiques d'une offensive durable étaient réunies et si cette offensive se traduisait par une extension, puis par une relative généralisation du MP 12, à la faveur de vagues successives de nationalisations ou d'autre manière, alors la dimension *étatiqu* du MP 12 s'épanouirait pleinement : on aboutirait, par un cheminement encore inusité dans les sociétés capitalistes développées, mais nullement invraisemblable, à l'édification d'un MP 15-étatiqu-socialiste, c'est-à-dire à la formation d'une infrastructure économique semblable à celle dont l'URSS et d'autres pays se sont dotés. C'est une perspective que l'on est en droit de caractériser comme une *perversion* du socialisme.

Avec le MP 12, on se place donc sur le fil du rasoir : on renforce finalement le capitalisme ou on dérive vers le socialisme étatique. Et pourtant, on ne peut se dispenser de recourir aux nationalisations, car elles constituent précisément l'objectif équivoque en vue duquel une alliance antimonopoliste peut se former.

2. Pour échapper au reflux et à la perversion, il n'est d'autre solution que de *désétatiser* les entreprises nationalisées. Les désétatiser, c'est les mettre sous la dépendance d'autres pouvoirs que celui de l'État et, donc, les rendre beaucoup moins sensibles aux aléas et aux reflux politiques qui peuvent se manifester dans l'exercice du pouvoir d'État. Certes, les nouveaux pouvoirs mis en place ne peuvent être rendus indéracinables, mais ils peuvent être conçus de façon telle que leur soumission ou leur destruction requièrent des luttes de classes longues et dures, dont le succès sera donc incertain. Un gouvernement et une majorité parlementaire de gauche sont souvent vulnérables, on ne le sait que trop. Leur remplacement par d'autres coalitions politiques livre le secteur nationalisé à de nouvelles décisions et à de nouvelles influences politiques qui inhibent ses potentialités et favorisent la revigoration, déjà décrite, du capitalisme. Des entreprises publiques *désétatisées* seraient mauvaises conductrices de la décision politique : il faudrait que celle-ci ait prise sur les nouveaux pouvoirs (c'est-à-dire sur les nouveaux propriétaires des entreprises publiques). Mais ce qui vaut contre le reflux vaut aussi contre la perversion : on sait que le vice rédhibitoire du MP 15 est précisément de faire de l'État le propriétaire de tous les moyens de production (t. 2, n° 55).

3. Désétatiser le MP 12, donner aux firmes publiques d'autres propriétaires que l'État : qu'est-ce à dire au juste ?

D'abord, il faut chercher réponse à cette question sans se laisser enfermer dans les conceptions juridiques traditionnelles de la propriété, de la société commerciale ou de l'établissement public : s'il faut innover, innovons ! Et surtout, *découpons*, de telle façon que les pouvoirs fonctionnels engerbés sous la rubrique de la propriété soient bien agencés *comme pouvoirs, aptes à fonctionner et à se composer en une résultante cohérente* qui n'a aucune raison de ressembler à la *potestas* d'un *pater familias* romain ou à l'empire solitaire d'un PDG de société anonyme. De ce point de vue, il importe tout particulièrement de se libérer des fictions juridiques qui n'ont déjà plus de sens dans le capital privé monopoliste. Dans les groupes où le capital règne sous la forme (P 3)<sup>3</sup> (t. 2, n°, 15), les actionnaires ne sont déjà *plus en fait* les propriétaires de la société dont ils détiennent des actions, à moins qu'ils n'appartiennent *par ailleurs* au groupe dirigeant. Les conseils d'administration ne sont plus guère de véritables centres de décision et le pouvoir réel appartient à la hiérarchie des cadres dirigeants qui inclut (ou qui est chapeauté par) le groupe des capitalistes actifs (annexe 1, n° 14). Ainsi donc, distribuer les actions de Renault ou de la Société Générale parmi les ouvriers de ces entreprises n'aurait aucun sens, autre que précairement symbolique. Et débattre de la composition des conseils

d'administration des entreprises nationalisées — et d'eux seuls — n'a guère plus de signification.

4. Prendre le MP 12 comme tremplin vers d'autres structures économiques aptes à *poursuivre* l'offensive contre le capital monopoliste, à ancrer de nouveaux pouvoirs *pour et par* la classe ouvrière et à préparer un socialisme *on étatique* est une orientation radicalement nouvelle. Elle suppose que l'on définisse à frais nouveaux la propriété et ses pouvoirs *sur* l'entreprise, *dans* l'entreprise et *autour* de l'entreprise. Ainsi l'on *commencera* de construire un socialisme autogestionnaire, à partir des entreprises nationalisées (t. 2, n° 56).

Dans les trois directions qui viennent d'être indiquées, il ne peut être question de présenter LA solution idéale, comme le prestidigitateur sort un pigeon de sa manche. Rien ne pourra être substitué, à cet égard, à l'expérimentation sociale pratique qui sera nécessairement tâtonnante, mais perfectible. Aussi faut-il prendre les propositions qui vont suivre pour ce qu'elles valent : elles ne disent pas le vrai, le juste et le nécessaire ; elles indiquent le possible et le probablement efficace, tels que l'expérience acquise à ce jour par le mouvement ouvrier permet de les prévoir — si du moins j'interprète correctement cette expérience. Bref, ces indications appellent une discussion vigilante.

Le pouvoir sur l'entreprise ou, si l'on préfère, la définition juridique formelle de sa propriété, est à concevoir en rendant l'État *central* d'abord minoritaire, puis absent des conseils d'administration (rénovés et, sans doute, rebaptisés), la perspective, à plus longue échéance, étant également d'évacuer de ces conseils les institutions infra-étatiques (régions, départements, etc.). Pour s'en tenir à la première étape, il est souhaitable que les représentants *minoritaires* de l'État soient *nommément* désignés (mais pour un mandat de plusieurs années) par le Parlement, plutôt que par l'exécutif ou ses bureaux. Souhaitable, aussi, que dans la minorité du conseil figurent des représentants désignés par les assemblées élues des régions ou des départements, si les entreprises considérées pèsent d'un poids suffisant dans leur aire géographique. Souhaitable, enfin, que la majorité du Conseil soit composée de représentants des syndicats et des usagers. Mais attention à la représentation syndicale : il importe qu'elle soit partagée entre les élus du personnel de l'entreprise elle-même et d'autres représentants élus par les instances délibératives des syndicats représentatifs, de façon telle que la représentation *directe* du personnel soit, elle aussi, une minorité dans le conseil. Et attention également à la représentation des usagers : dans les entreprises publiques tournées vers la consommation finale, c'est aux seules organisations représentatives des consommateurs que le pouvoir de désignation doit revenir ; dans les autres entreprises, telles les banques, c'est à la représentation des firmes *publiques*, clientes obligées de l'appareil bancaire nationalisé, qu'il faut avoir recours, cependant que la représentation des usagers privés est à rechercher non par une désignation gouvernementale ou par recours aux syndicats patronaux, mais plutôt par consultation d'un collège *élu* représentant ces intérêts (par exemple : les

chambres de commerce et les chambres de métiers). Il est souhaitable, il faut, il importe : d'où ces formules tirent-elles leur impérieuse présentation ? Simplement de ceci : elles manifestent une stratégie de désétatisation et de construction d'un pouvoir ouvrier, en s'efforçant de doser, transitoirement, les éléments d'une bonne alliance de classes. Que l'on relise les prescriptions formulées en s'aidant de ce critère et leur signification dynamique apparaîtra plus clairement. Encore faut-il que le conseil rénové ait un réel pouvoir sur l'entreprise : il peut le tirer du droit souverain de désigner nommément (pour au moins trois à cinq ans) les cinq ou les dix salariés les mieux payés de l'entreprise, du droit de révoquer ceux-ci (à une majorité correctement qualifiée) et du droit exclusif d'approuver les « contrats de plan », tous droits venant s'ajouter aux compétences normales des conseils d'administration.

Une telle organisation ne modifierait pas substantiellement la situation et les pouvoirs de la classe ouvrière *dans* l'entreprise, si l'organisation interne de celle-ci demeurerait inchangée. Aussi convient-il, à cet égard, d'expérimenter de nouvelles formules par lesquelles l'organisation du travail et de la production, le niveau et l'échelle des rémunérations, puis, ultérieurement, l'embauche, le licenciement et l'investissement feront l'objet de procédures à définir. Quelles formules ? Quelles procédures ? je dirai que les meilleures seront celles que les directions et les syndicats s'accorderont, par convention collective, à mettre en œuvre.

Reste le pouvoir autour de l'entreprise. C'est ici sans doute que la décision parlementaire pourrait être la plus précieuse, au départ, pour fixer aux entreprises publiques de nouvelles règles du jeu, en attendant qu'une pratique contractuelle vienne relayer la loi, par des contrats entre l'entreprise et le plan, l'entreprise et telle région ou telle ville, comme par des contrats des entreprises publiques entre elles ou avec des firmes privées. Dans cette multitude de contrats à moyen et long terme, le « contrat de plan » devrait occuper la position hiérarchique la plus élevée, d'où la compétence donnée au conseil pour le ratifier souverainement.

5. Indépendamment du statut des firmes publiques, la construction d'un rempart contre les retours offensifs du capitalisme privé suppose également que ses alliés traditionnels ou occasionnels soient incités — et, plus rarement, contraints — à se transformer. Une patiente restructuration coopérative *volontaire* de la paysannerie, une défense vigilante des positions encore occupées par l'artisanat urbain, l'invention de formules plus ou moins coopératives pour relayer la boutique sans faire place nette aux grandes surfaces et aux chaînes du commerce intégré capitaliste sont à conseiller à cette fin. Mais il importe *tout autant* de déraciner la couche sociale des idéologues marchands où fermentent les valeurs traditionnelles du capital marchand le plus archaïque : la médecine libérale et la pharmacie épicière engraisées par la Sécurité sociale, l'architecture affairiste et le notariat prébendier qui font leurs choux gras de l'urbanisation, le conseil fiscal de haut vol et l'avocat d'affaires sont des institutions néfastes qui élargissent l'assise sociale de la classe capitaliste et contaminent diverses couches de la classe

d'encadrement capitaliste, on aura l'occasion de le montrer (t. 1, n° 83). Sauf crise sociale aiguë, il ne saurait être question d'affronter brutalement cette bourgeoisie des professions libérales. Mais un maniement habile des circuits financiers publics sur lesquels ces professions vivent en saprophytes, joint à de fortes incitations en faveur de formules coopératives ou autogérées, pourrait assurer, sans trop de délais, une transformation doucement radicale.

[Retour à la table des matières](#)

40. On aura compris que le n° 39 est une digression hypothétique ou, plus exactement, programmatique. Elle vaut ce que vaudra l'action d'un mouvement ouvrier qui ferait siens les objectifs esquissés. Pour en rester à ce qui est, c'est-à-dire aux sociétés étatiques-monopolistes, pas très nombreuses encore, dont l'histoire européenne des dernières décennies nous a offert le spectacle, on ne peut inclure les perspectives qui viennent d'être tracées, dans le tableau résumant leur structure de classe. Aussi bien, l'atteinte des objectifs qui ont été indiqués — ou d'autres, qui concrétiseraient, sous d'autres formes, la même perspective — ouvrirait une nouvelle étape du développement social et conduirait à un autre type de société dont la structure ne peut être préjugée : une société en transition vers un socialisme non étatique. S'agissant, donc, des seules sociétés assises sur une FE 13-étatique-monopoliste, on retiendra ceci :

|  |  |
|--|--|
| — Lutttes de classes déterminées par l'exploitation capitaliste, par la résistance des classes « pré-capitalistes » aux diverses formes de subordination et de concurrence que leur applique le capital monopoliste et par l'éventuelle pression étatique sur la classe capitaliste. |  |
| — Classe de régnants   | — exiguë, nettement spécialisée, rendue plus autonome par sa forte connexion avec la classe capitaliste-étatique   |
| — Classe d'encadrement administratif   | } — voir résumé précédent, n° 35 <i>supra</i>  |
| — Classe des tenants   |  |
| — Classe capitaliste-étatique  | — distincte de la classe capitaliste ; sa connexion avec la classe des régnants  |
| — Classe capitaliste   | } — voir résumé précédent, n° 35 <i>supra</i><br>— noter, <i>en outre</i> , que la classe capitaliste est affaiblie provisoirement par les nationalisations qui échancrent sa couche monopoliste, et que la classe d'encadrement capitaliste et ouvrière s'enrichit de couches nouvelles déterminées par l'appartenance au secteur public. |
| — Classe d'encadrement capitaliste   |  |
| — Classe ouvrière  |  |
| — Classe artisanale et marchande   |  |
| — Classe paysanne semi-artisanale  |  |
| — Eléments divers, etc.  |  |

## Chapitre 8

### Les sociétés périphériques du capitalisme

*« Je n'ay parlé que d'Europe ; car je ne suis point informé des deux autres parts, comme d'Asie et d'Afrique ; mais bien oyons-nous dire qu'ils ont guerres et divisions, comme nous, et encore plus mécaniquement. »*

COMMYNES.

[Retour à la table des matières](#)

**41.** L'accumulation du capital est le fil conducteur des deux chapitres précédents : elle prend définitivement tournure dans les FE 10-domaniales-capitalistes, s'épanouit dans les FE 11-capitalistes, s'enfle jusqu'au monopole dans les FE 12 et se heurte, dans les FE 13-étatiques-monopolistes, à de puissantes résistances qui dévient son cours plus qu'elles ne l'interrompent. L'accumulation du capital va demeurer le fil conducteur du présent chapitre, mais ici nous observerons ses effets indirects, ses ricochets lointains. Au cours de cette accumulation, on sait que l'expropriation des masses paysannes joue un rôle décisif : quand l'articulation rentière réussit à s'établir, la pompe aspirante et foulante du capital se met irrévocablement en marche (n° 28). Elle aspire des paysans vers l'industrie et vers les autres secteurs dont le capital se saisit et dont il favorise le développement. Mais elle refoule aussi, hors les sociétés dont elle s'empare, le trop-plein des paysans déclassés. « En rendant surnuméraire là où elle réside une partie de la classe productive, la grande industrie nécessite l'émigration et, par conséquent, la colonisation de contrées étrangères qui se transforment en greniers de matières premières pour la mère-patrie » (**103-II**, 131). À vrai dire, Marx ne s'intéresse ici qu'à une phase d'un phénomène plus complexe et plus contradictoire : avant la grande hémorragie européenne du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'il a en vue, il y avait eu, depuis deux siècles, une emigration dont le flot s'enflait à mesure que l'articulation

rentière prenait force ; après le grand exode, le moment viendra, au XX<sup>e</sup> siècle, où, l'un après l'autre, les principaux pays capitalistes deviendront, à l'instar des États-Unis, importateurs de main-d'œuvre étrangère, dès que la pompe de l'accumulation ne trouvera plus assez de travailleurs à aspirer sur place (t. 2, n° 81). Quoi qu'il en soit, l'Europe, où s'édifie le capitalisme, projette vers sa périphérie lointaine une population qui, dans les contrées tempérées où son apport est massif, donne souvent naissance à une structure économique originale : la FE 14-marchande simple. Dans d'autres régions, plus peuplées ou dont le climat est jugé moins hospitalier, la colonisation ne s'accompagne pas d'un important peuplement colonial. Elle se manifeste par une prise de contrôle économique, politique et, souvent, religieux, donc par une transformation des structures locales, déjà évoquée par les chapitres 4 à 6. Toutefois, les sociétés colonisées les plus primitives opposent, aux règles du jeu capitaliste, une résistance que le marché ne peut vaincre et lorsque la mise en exploitation des richesses locales le requiert, cette résistance est brisée par des initiatives politiques qui aboutissent à la formation d'un autre type de structure économique, d'ailleurs transitoire : la FE 15-« coloniale » (dont les guillemets, je le rappelle, signifient que cette FE est loin d'être la seule formation observable dans les colonies). Quand sonne l'heure de la décolonisation, les sociétés, transformées par une omission plus ou moins longue, qui deviennent ou redeviennent indépendantes, présentent toute une gamme de structures économiques correspondant, à quelques variantes près, à plusieurs des types déjà examinés. Dans beaucoup d'entre elles, la décolonisation se prolonge par des actions, plus ou moins persévérantes, essayant de compléter l'indépendance politique retrouvée, par une suffisante indépendance économique. Ces efforts ne sont pas aisément couronnés de succès, car le système mondial continue d'assujettir ces pays à l'impérialisme émané des sociétés capitalistes prépondérantes et parfois aussi à l'influence, différente mais non moins forte, qu'exercent les sociétés étatiques-socialistes. Néanmoins, ces efforts ont pour résultat fréquent la constitution d'un nouveau type de structure économique : la FE 16-domaniale-étatique-capitaliste.

Ainsi, les FE 14, 15 et 16, qui servent d'assise aux sociétés à examiner dans le présent chapitre, ont un caractère commun. Ce sont des formations originales, nées à la périphérie du système capitaliste, par ricochet de l'accumulation capitaliste qui s'y développe ou par réaction contre certains effets locaux de cette accumulation. Ce sont, à proprement parler, des sociétés périphériques du capitalisme. En chacune des phases par lesquelles on peut caractériser l'évolution du système mondial (t. 1, n° 105), ces sociétés ne sont jamais seules à s'inscrire à la périphérie du capitalisme, mais ce sont les seules qui prennent une forme tout à fait originale, bien distincte des divers types que l'on a recensés ci-avant. Au demeurant, il importe d'accueillir le présent chapitre, comme toutes les notations relatives aux effets des divers systèmes mondiaux, sous bénéfice d'inventaire : l'étude ultérieure de ces systèmes devra justifier et compléter ses résultats et les inscrire dans la perspective générale sans laquelle leur signification demeure équivoque.

[Retour à la table des matières](#)

## 42. Sociétés marchandes simples

Les sociétés marchandes simples ont pour classe prépondérante — sinon prédominante — une paysannerie éparse de petits propriétaires-exploitants, Leurs propriétés sont dites petites, non pas en raison de leur exigüité, mais par opposition à la propriété latifondiaire qui exclut l'exploitation familiale directe. Dans les « pays neufs » où le peuplement colonial s'étale, les exploitations familiales peuvent s'appliquer à d'assez vastes étendues, surtout si l'élevage prédomine. En outre, aucune frontière vertueuse ne sépare la petite exploitation des domaines plus substantiels mis en valeur à l'aide d'une main-d'œuvre plus ou moins servile. Ainsi les *trekboeren*, qui se répandent au nord du Cap, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ne répugnent pas à l'utilisation de *bushmen* ou de *hottentots*, comme quasi-esclaves ou comme semi-salariés (63, 197). La prépondérance de la petite propriété tient plutôt aux conditions dans lesquelles les colons sont reçus et installés, par les autorités coloniales ou les compagnies commerciales qui les attirent en leur attribuant un lot préfixé. L'absence ou la rareté de la main-d'œuvre indigène et l'étendue des terres libres, offertes aux nouveaux colons qui ne cessent d'arriver, contribuent également à l'essor de la petite propriété : son exploitation demeure familiale, faute de bras libres à louer ou à asservir. Il s'établit de la sorte une économie de subsistance, partiellement branchée sur le réseau des échanges marchands. Des compagnies commerciales ou des capitalistes-marchands de plus petite envergure drainent les excédents commercialisables, pour les exporter vers les métropoles lointaines, si du moins celles-ci offrent un débouché. Les ports et les bourgades où ce commerce s'implante deviennent également le siège d'un artisanat tourné vers la satisfaction des besoins ruraux et, comme les traditions corporatives de la vieille Europe sont rarement exportées par les émigrants, la classe artisanale comme la classe des marchands recourent, si besoin est, à un travail salarié de statut banal. Aucune classe de compagnons ne se forme, et la classe des semi-salariés à statut privilégié que le capital marchand inscrit parfois dans son sillage demeure ici tout à fait embryonnaire : il est si facile de se risquer au commerce pour son propre compte que ce statut salarié n'a guère de charmes, si ce n'est dans les rangs des puissantes compagnies commerciales. Les villes sont donc de modestes bourgades. La Nouvelle-Angleterre du premier XVIII<sup>e</sup> siècle en donne l'échelle : en 1720, il y a 12 000 habitants à Boston et 7 000 à New York ; en 1742, leur population atteint respectivement 16 000 et 11 000 habitants (216, 231).

L'Appareil des sociétés marchandes simples est des plus rudimentaires. L'armée permanente n'y fait pas tout à fait défaut, surtout si une puissance coloniale exerce une domination pas trop symbolique. Mais les bureaux étatiques sont presque inexistantes et les juristes, prêtres, médecins et autres intellectuels sont

généralement fort peu nombreux. L'État et son appareil, comme les éléments non étatiques de l'AI, ne prennent un peu plus de substance qu'au moment où les sociétés marchandes simples cessent de s'étaler et commencent à se transformer. En effet, la résistance que ces sociétés opposent au capital, marchand puis industriel, est tout à fait involontaire. Tant que les débouchés offerts par le marché mondial demeurent limités ou étroitement spécialisés, et tant que l'espace à coloniser offre un libre exutoire aux nouveaux immigrants, les sociétés marchandes simples ne se transforment guère, parce que rien ne les y incite. Mais dès que ces conditions se modifient, ces sociétés se révèlent parfaitement perméables aux incitations capitalistes. Selon les cas, elles tendent vers une certaine concentration de la propriété foncière, afin de dégager les larges surplus exportables qu'appelle le marché, ou bien elles se laissent pénétrer par le capital métropolitain dont elles deviennent les satellites partiellement industrialisés : les États-Unis (pour leur propre compte) et les dominions britanniques illustrent ce mouvement, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est dire qu'insensiblement, les sociétés marchandes simples changent de nature.

| <b>FE 14 — marchande simple associée à un Appareil</b>  |  |                      |                     |              |                      |                      |
|---|--|----------------------|---------------------|--------------|----------------------|----------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ MP 4 – paysan</li> <li>MP 5 – artisanal</li> <li>○ MP 6 – capitaliste-marchand</li> <li>☆ MP 7 – esclavagiste</li> <li>MP 8 – servagiste</li> <li>MP 9 – latifondiaire</li> <li>★ MP 10 – capitaliste</li> <li>MP 11 – coopératif</li> </ul> |  | <b>A<sup>1</sup></b> | <b>B</b>            | <b>C</b>     | <b>D<sup>1</sup></b> | <b>E<sup>1</sup></b> |
|   |  | AE-AI<br>3-3<br>3-4  | AE-AI<br>4-3<br>4-4 | AE-AI<br>4-5 | AE-AI<br>5-4         | AE-AI<br>5-5         |
| Logique de VU-VE  | Poids hypothétique (t. 3 n° 64)  | 0 à 0,5 %            | 0,5 à 1 %           | 0,5 à 1,5 %  | 1 à 3 %              | 1,5 à 4 %            |
| Articulation : capitaliste-marchande  |  |                      |                     |              |                      |                      |
| Aire économique : de voisinage rural et réseau de villes  | Projections  | —                    | 3/2                 | 3/2<br>4/2   | 3/2                  | 3/2<br>4/2           |
| Projections : 3/2 4/2   | 1. Les Appareils A, D et E s'observent rarement dans les sociétés où la FE 14 se développe de façon relativement autonome. Dans les sociétés où la FE 14 est soumise à une forte dépendance, les Appareils C et E peuvent présenter des formes plus développées — voir t. 3, annexe 4. |                      |                     |              |                      |                      |

Voir également t. 2, n° 104 et annexe 1.

Tant que cette transformation demeure suspendue, les sociétés marchandes simples sont le théâtre de luttes de classes relativement simples, sinon pacifiques. L'affrontement principal se produit souvent entre les colons et les populations indigènes qu'ils entendent refouler ou asservir. Le massacre des Indiens

d'Amérique du Nord, des aborigènes d'Australie et de Nouvelle-Zélande et de nombreuses peuplades d'Afrique australe illustre la cruauté de cette colonisation où la lutte des classes s'exprime par une guerre des races (t. 1, n° 83). Au cœur même des sociétés marchandes simples, les luttes prennent ensuite des formes moins sauvages et plus diffuses, comme dans toute société rurale éparsée. Elles opposent principalement les paysans au capital marchand et à la grande propriété (lorsque celle-ci survit ou se reforme). Elles prennent donc, très souvent, la forme d'une hostilité latente entre les campagnes et les villes, mais aussi entre les campagnes et les autorités étatiques qui, peu à peu, les dérangent par leurs impôts, leur conscription, etc. Après quoi, à mesure que le capitalisme s'infiltré dans ces sociétés, des tensions plus classiques s'y font jour, non sans être déformées par la durable prépondérance d'une paysannerie dispersée : le retard du mouvement ouvrier dans tous les « pays neufs » où le capitalisme pousse ses rejets, loin de la vieille Europe, n'a pas d'autre explication.

- |   |  |
|---|--|
| — Luites de classes déterminées par la conquête coloniale et par l'exploitation capitaliste-marchande |  |
| — Classe de paysans propriétaires-exploitants   |  |
| — Classe artisanale   |  |
| — Classe capitaliste-marchande  |  |
| — Eléments épars d'une classe de travailleurs salariés  | — plus ou moins mêlés à (et prolongés par) des éléments indigènes de statut semi-servile               |
| — Eléments d'une éventuelle classe latifondiaire  | — prolongée par une classe de producteurs paysans de statut semi-servile, ou salarié, ou métayer, etc. |
| — Rares éléments d'une classe de tenants ; rares éléments idéologiques                                | — a classe des régnants ne se spécialise pas.  |

[Retour à la table des matières](#)

### 43. Sociétés « coloniales »

Les sociétés où le MP « colonial » joue le rôle prédominant sont des formations rudimentaires et néanmoins complexes. La grande masse de la population colonisée y subit une transformation brutale qui accélère la maturation de classes jusque-là peu différenciées. La majorité de cette population est soumise à un travail forcé sur les chantiers des travaux publics que la puissance coloniale réalise, ou dans les domaines, plantations, concessions et mines des compagnies coloniales, marchandes ou capitalistes. Une minorité de la population — qui peut être formée d'une ethnie dominante ou se réduire aux chefs coutumiers et à leurs

suites — tire bénéfice du travail forcé, en aidant la puissance coloniale et les compagnies à s'approvisionner en main-d'œuvre. On est donc en présence d'un système qui tend à s'ordonner en quatre classes : celle des capitalistes colonisateurs (en fait représentés localement par des agents d'encadrement) ; celle des tenants coloniaux (armée et quelques rares services) dont les cadres fonctionnent, de fait, comme classe régnante ; celle des collaborateurs indigènes de la puissance coloniale qui sont généralement convertis en propriétaires fonciers ; celle, enfin, des paysans arrachés aux communautés villageoises, qui finissent par devenir des travailleurs salariés (ou des paysans libres) après avoir survécu au travail forcé qui les réduit en un semi-esclavage. Mais dans cette situation mouvante, les variantes peuvent être nombreuses. Rosa Luxemburg savait déjà qu'un « certain niveau de développement du salariat dans la colonie [donne] les formes hybrides les plus étranges entre le salariat moderne et les régimes d'exploitation primitive » (93-11, 39) ; les expériences ultérieures ne l'ont pas démentie.

| <b>FE 15 — « coloniale » associée à un Appareil</b>  |   |              |              |
|--|---|--------------|--------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ MP 13 – « coloniale »</li> <li>○ MP 6 – capitaliste-marchand</li> <li>MP 10 – capitaliste</li> <li>☆ MP 4 – paysan</li> <li>MP 5 – artisanal</li> <li>MP 9 – latifondiaire</li> </ul> |   | B            | C            |
|  |   |              | AE-AI<br>4-4 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>★ MP 7 – esclavagiste</li> <li>MP 8 – servagiste</li> <li>MP 11 – coopératif</li> <li>MP 14 – esclavagiste-concentrationnaire</li> </ul>  | Poids hypothétique<br>(t. 3 n° 64)                                | 0,5 à<br>1 % | 0,5 à<br>1 % |
|  | Projections   | 3/2          | 3/2<br>4/2   |
| Logique de VU-VE à VE<br>Articulation : du marché généralisé<br>(en construction)<br>Aire économique : voisinage rural<br>à marché   | N.B. : Les FE 15 sont toujours placées en position de dépendance. |              |              |
| Projections : 3/4 4/2  |   |              |              |

Voir également t. 2, n° 105 et annexe 1.

|   |  |
|---|--|
| — Exploitation disruptive des communautés primitives (annexe 1, n° 17). |  |
| — Classe régnante-tenante   | — de fonctionnaires et de troupes coloniales ;<br>éventuels auxiliaires locaux |
| — Classe « capital iste-coloniale »                                     | — marchands, agents des compagnies<br>commerciales et industrielles, etc.      |
| — Classe de propriétaires fonciers                                      | } — en voie de différenciation   |
| — Classe de travailleurs salariés ou/et de<br>paysans                   |  |
| — Rares éléments épars (missionnaires,<br>etc.).                        |  |

[Retour à la table des matières](#)

#### 44. Sociétés domaniales-étatiques-capitalistes

| FE 16 — domaniale-étatique-capitaliste associée à un Appareil  |  |            |            |            |          |           |           |
|--|--|------------|------------|------------|----------|-----------|-----------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ MP 10 – capitaliste</li> <li>MP 9 – latifondiaire</li> <li>○ MP 12 – étatique-capitaliste</li> <li>☆ MP 4 – paysan</li> <li>MP 5 – artisanal</li> <li>MP 6 – capitaliste-marchand</li> <li>★ MP 7 – esclavagiste</li> <li>MP 8 – servagiste</li> <li>MP 11 – coopératif</li> <li>MP 13 – « colonial »</li> <li>MP 14 – esclavagiste concentrationnaire</li> </ul> |  | <b>E</b>   | <b>F</b>   | <b>G</b>   | <b>H</b> | <b>I</b>  | <b>J</b>  |
|  |  | AE-AI      | AE-AI      | AE-AI      | AE-AI    | AE-AI     | AE-AI     |
|  |  | 5-5        | 6-7        | 6-8        | 8-6      | 8-7       | 8-8       |
|  |  | 6-6        | 7-7        | 7-8        | 9-6      | 9-7       |           |
|  |  | 7-6        |            |            |          |           |           |
|  | Poids hypothétique (t. 3 n° 64)  | 1,5 à 4 %  | 4 à 12 %   | 4 à 12 %   | 4 à 10 % | 10 à 25 % | 10 à 25 % |
| Logique de VU-VE ou de VE (rares poussées VE-VD)   | Projections  | 4/2<br>4/3 | 4/2<br>4/3 | 4/2<br>4/3 | 4/3      | 4/3       | 4/3       |
| Articulation : rentière/marché se généralisant/éventuellement : capitaliste financière ou capitaliste d'État   | N.B. Les FE 16 sont très souvent maintenues en situation de dépendance, par le système mondial. Leurs Appareils sont marqués de ce fait par des « projections » caractéristiques d'une telle dépendance et présentent, alors, des variantes plus nombreuses que celles relevées par le tableau ci-dessus — voir t. 3, annexe 4 |            |            |            |          |           |           |
| Aire économique : de voisinage rural dans une aire du marché en cours d'établissement  |  |            |            |            |          |           |           |
| Projections : 4/2 4/3  |  |            |            |            |          |           |           |

Voir également t. 2, n° 106 et annexe 1.

Les sociétés domaniales-étatiques-capitalistes portent un nom mal sonnante mais précis. Elles sont apparentées aux sociétés domaniales-capitalistes (n° 27), mais adjoignent à cette base capitaliste, encore primitive, un secteur capitaliste d'État souvent substantiel et qui pèse nécessairement d'un très grand poids, puisque le capital privé national est faible et que les rares monopoles sont presque tous étrangers. L'Inde et l'Iran, l'Égypte et l'Algérie, le Portugal et le Chili sont, parmi bien d'autres, des exemples de ces sociétés où se télescopent deux phases de développement que les sociétés capitalistes *centrales* ont traversées à des époques bien distinctes de leur histoire. Par certains côtés, elles en sont encore à cette toute première phase du capitalisme où se noue la dynamique du capital et de la propriété foncière : bâtir l'articulation rentière, puis réduire le poids de la rente (n° 28). Mais par d'autres côtés, elles expérimentent déjà les effets d'un capitalisme d'État semblable à celui qui s'est formé tout récemment dans maintes sociétés capitalistes développées. L'étude des systèmes mondiaux montrera comment ce télescopage a été provoqué par la dépendance coloniale ou impérialiste et par les luttes visant à la décolonisation politique et économique (t. 1, n° 110). L'inventaire des classes sociales qui s'opposent, au sein des sociétés domaniales-étatiques-capitalistes, peut donc s'appuyer sur les résultats déjà acquis pour les FE 10 et 13, sauf à souligner les différences, parfois très importantes, qui résultent soit du télescopage déjà noté, soit également de la persistance de traits plus archaïques, que le capital n'a pu résorber, faute d'avoir pu s'y employer, comme en Europe, pendant des décennies ou des siècles.

La classe des propriétaires fonciers demeure généralement importante et son amalgame avec la classe capitaliste (n° 27) n'est pas toujours commencé, sauf dans les régions où les cultures de grande exportation prédominent (caoutchouc, coton, etc.). Les classes paysannes sont d'une grande diversité, d'autant que d'importantes séquelles du servage subsistent souvent, par exemple chez les *harijans* indiens, les *khammès* maghrébins (qui reçoivent 1/5<sup>e</sup> de la récolte...) et dans plusieurs formes du péonage sud-américain. Les petits propriétaires exploitants, les fermiers, les métayers et les salariés permanents ou journaliers qui les assistent se mêlent à ces paysanneries semi-serviles, en doses très variables d'une société à l'autre. Mais, sauf dans les rares pays où une réforme agraire a été entreprise, la dominante demeure presque partout la propriété latifondiaire, associée à une petite exploitation.

L'exploitation rentière demeure donc très forte et le croît démographique, qui est souvent énorme, a pour principal effet de gonfler l'immense armée des paysans sans terre, des déclassés végétant dans les bidonvilles urbains ou des travailleurs émigrés. Souvent, la population surnuméraire excède en permanence les capacités d'emploi, *ce qui fait de la classe ouvrière active une classe relativement privilégiée, comme est privilégiée la classe des tenants...*

La classe ouvrière est encore très minoritaire. Les grandes entreprises du capital étatique ou des monopoles internationaux et les moyennes ou petites entreprises du capitalisme local mobilisent rarement une main-d'œuvre importante. Souvent l'artisanat emploie plus de salariés que l'industrie et les transports, sans que ces travailleurs jouissent du statut particulier qui était celui des compagnons. Sauf exceptions, le travail artisanal échappe aux protections et aux traditions corporatives, pour n'être qu'une variante rudimentaire du petit capitalisme. La classe artisanale est nombreuse mais vulnérable. La colonisation et l'essor international du marché capitaliste en ont souvent détruit des pans entiers, l'essor local du capitalisme ne peut qu'achever de la ruiner. Mais ce mouvement prend d'autant plus de temps que la disposition d'une abondante main-d'œuvre à bon marché et les capacités d'auto-exploitation dont l'artisanat peut faire preuve lui permettent de résister jusqu'aux limites extrêmes du dénuement. Mourir de faim ou produire, pour un prix dérisoire, de somptueux tapis et maintes autres marchandises, en attendant qu'une usine textile ou une fabrique de composants électroniques vienne offrir des salaires qui paraîtront substantiels, même s'ils sont cinq ou dix fois inférieurs à ceux que pratiquent les sociétés capitalistes développées : tel est le ressort dramatique d'un artisanat encore nombreux ou d'une petite industrie manufacturière qui s'en distingue par l'effectif des salariés, plus que par le machinisme mis en œuvre.

La classe capitaliste est, comme ailleurs, divisée en couches sociales distinctes, selon les formes du profit auquel elle peut prétendre. La différence tient, ici, à l'exiguïté relative de cette classe et à son hétérogénéité. Il est d'autres pays où le capital étranger joue un rôle non négligeable, mais dans les sociétés domaniales-étatiques-capitalistes le capital étranger pèse d'un poids souvent décisif. Le retard du développement capitaliste, né de la colonisation ou de la pression impérialiste, se prolonge, de la sorte, par une prépondérance des firmes multinationales, c'est-à-dire des monopoles étrangers et parfois aussi, comme en Iran, par une forte présence de capitaux étrangers plus modestes. Dans ces conditions, la classe capitaliste est surdéterminée par un facteur politique : l'opposition national/étranger recouvre plus ou moins l'opposition entre les éléments monopolistes et le capital privé plus modeste. De son côté, la classe capitaliste étatique, quoique liée à la précédente par des liens multiples, n'en est pas moins distincte : avec l'armée, elle tend à monopoliser les rares élites techniciennes et elle tient son pouvoir de la classe régnante avec laquelle elle tend parfois à se confondre. La classe d'encadrement capitaliste qui se constitue à la modeste échelle des grandes entreprises étatiques ou étrangères partage, souvent, dans ses rangs supérieurs tout au moins, la nationalité du capital qu'elle sert. Prise dans sa généralité, elle constitue une classe encore étroite, mais hautement privilégiée dans le contexte local : sa contradiction constitutive (annexe 1, n° 14) demeure latente, tant elle sert avec fidélité le capital qui l'emploie.

Comme dans toutes les formations où l'accumulation capitaliste en est à ses débuts, le capital marchand demeure très puissant et très diffus. De l'usure

appliquée aux paysanneries miséreuses, à la boutique et au négoce international, la classe des capitalistes marchands étale ses couches très diversifiées. À l'une de ses extrémités, elle se mêle à l'artisanat, parfois encore formellement soumis à sa tutelle (t. 2, n° 80) ; à l'autre extrémité, elle fonctionne comme bourgeoisie *compradore*, au service du capital étranger. Dans son sillage, les éléments d'une certaine couche salariée, modestement privilégiée, s'observent parfois, mais ce sont des éléments d'autant moins nombreux que la banque est rarement l'affaire du capital marchand : en effet, les banques sont le plus souvent étrangères, à moins que, par réaction politique, elles ne soient placées sous la coupe du capital étatique.

Dans les sociétés domaniales-étatiques-capitalistes, la classe des régnants est souvent plus spécialisée et plus autonome que dans les formations domaniales-capitalistes (n° 27). Cela tient à trois facteurs, dont l'importance relative contribue d'ailleurs à déterminer la forme du régime politique (t. 1, n° 48). D'abord le poids du secteur étatique-capitaliste et l'assise qu'il donne. Ensuite, l'existence fréquente de rentes minières substantielles, versées par le capital étranger concessionnaire (pétrole, cuivre, phosphates, etc.). Enfin, le rôle souvent majeur joué par l'armée et qui fait de ses dirigeants les régnants par excellence. Ce rôle de l'armée ne doit rien au hasard. C'est toujours, on le sait, la branche de l'AE à laquelle les États encore faiblement structurés prêtent un soin prioritaire (t. 3, n° 6). La poussée nationalitaire qui accompagne et suit la décolonisation ou qui ne cesse de fermenter sous la tutelle impérialiste, la vulnérabilité des États assis sur un système de classes déchiré par de multiples tensions (que l'on recensera plus loin) et l'insertion de ces États dans le système mondial renforcent puissamment cette tendance.

Souvent pourvoyeuse de régnants, l'armée constitue ainsi la principale couche spécialisée, au sein d'une classe de tenants qui devient assez vite substantielle, surtout dans les États rentiers. Les éléments bureaucratiques de l'AE s'étendent, les prêtres d'une église étatique en demeurent souvent une partie intégrante, et, non sans retard, l'effectif des enseignants finit par se gonfler lui aussi. En maints pays, la « coopération » technique ou culturelle, reçue de sociétés étrangères, constitue, pour un temps, des noyaux allogènes dans l'AE, ce qui détermine diverses contradictions secondaires. Fréquemment, les éléments non étatiques de l'AI sont relativement développés, car le livre, la presse, le cinéma, la radio et la télévision s'implantent aisément, même si la diffusion de leurs produits est soumise à un contrôle vigilant, auquel l'Église traditionnelle ne suffit pas toujours, si bien que l'AI est fréquemment de type « gouverné » (t. 3, n° 50). Les associations sont donc contrôlées ou prohibées, ce qui n'exclut pas toujours leur existence clandestine. En fait, les contraintes exercées dépendent de l'acuité des tensions sociales : c'est dire que l'organisation autonome du mouvement ouvrier est souvent très difficile.

La situation des couches sociales grâce auxquelles on peut reconnaître l'état de l'élément domestique (n° 12) confirme le caractère très contrasté des sociétés domaniales-étatiques-capitalistes. Comme dans les jeunes sociétés capitalistes, les

domestiques proprement dits sont relativement nombreux au service des classes aisées et les retraités sont extrêmement rares, sinon inconnus. En revanche, la couche sociale des rentiers, si nombreuse dans les jeunes sociétés capitalistes, semble ici assez rare, tandis que la couche sociale des étudiants s'enfle parfois plus vite que les débouchés qui pourraient lui être offerts. Plus généralement, l'inflation démographique dont ces sociétés sont les victimes (t. 1, n° 138) leur pose de redoutables problèmes, dont la scolarisation n'est que le premier et, tous comptes faits, le moins difficile : aux énormes bouleversements structurels que provoque nécessairement l'accumulation du capital, le poids croissant des jeunes générations à la recherche d'emplois donne et donnera de plus en plus une intensité nouvelle. La France de 1789, la Russie de 1917 et la Chine des années 1940 étaient, elles aussi, des sociétés où le poids relatif des jeunes générations était fort et croissant. Mais moins fort et croissant moins vite que le poids des jeunes générations dans les sociétés domaniales-étatiques-capitalistes actuelles.

[Retour à la table des matières](#)

**45.** L'ampleur de la population juvénile n'est pas, en elle-même, un facteur révolutionnaire décisif, mais les sociétés domaniales-étatiques-capitalistes *cumulent* les tensions sociales qui ont provoqué les crises révolutionnaires et, parfois, les révolutions effectives dont les sociétés capitalistes européennes ont été le siège au cours *des deux derniers siècles*. Il est vrai que cette accumulation est, en elle-même, un facteur nouveau et que le système mondial, où les sociétés domaniales-étatiques-capitalistes sont inscrites en position dépendante, s'est profondément modifié, si bien qu'une répétition de l'histoire — d'ailleurs très variée — des sociétés européennes est fort improbable. Cependant, les tensions entre le capital et la propriété latifondiaire (n° 28), entre le capital industriel et le capital marchand (n° 31), entre le capital et le travail ne manqueront pas de s'exacerber, tandis que l'exode rural et l'érosion de l'artisanat feront nécessairement problème et que la dépendance, plus ou moins ouverte, mais toujours forte, vis-à-vis du capital étranger, restera, elle aussi, grosse de crises. À quoi s'ajoutent évidemment les facteurs politiques et idéologiques qui alourdissent ce potentiel de luttes de classes (et de conflits internationaux), mais dont nous ne pouvons traiter déjà.

La figure 6 donne une représentation simplifiée et schématique des luttes de classes déterminées par l'infrastructure commune aux diverses sociétés domaniales-étatiques-capitalistes. Les classes capitalistes, la classe d'encadrement capitaliste et la classe ouvrière, rangées sur les premiers axes, s'opposent en luttes qui sont appelées à jouer un rôle de plus en plus décisif, mais dont l'ampleur effective peut être fortement tempérée par le retard du capitalisme, par le statut relativement privilégié d'une classe ouvrière noyée dans un océan de chômage et de misère paysanne et, souvent aussi, par la répression féroce à laquelle sont soumises les organisations ouvrières non inspirées par le pouvoir établi. La classe ouvrière figure également sur l'axe 1 ter où elle s'oppose à une classe artisanale

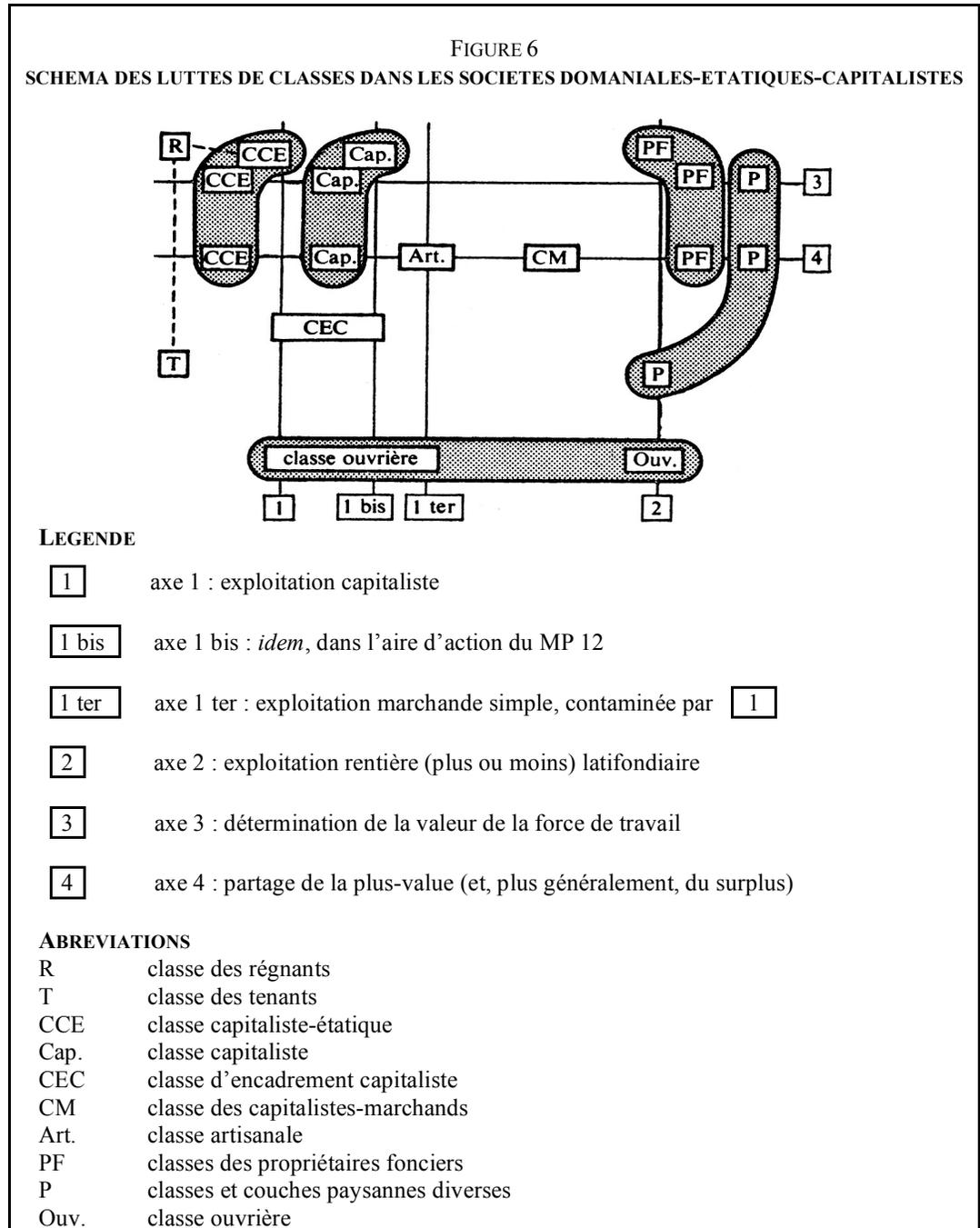
tout aussi émiettée qu'elle et sur l'axe 2 où s'inscrit la couche des salariés agricoles, occasionnels ou permanents. Mais l'objet principal de ce second axe est de décrire le potentiel de luttes où se trouvent impliquées les classes qui, pour un temps, demeurent les plus massives, c'est-à-dire les classes paysannes en leurs diverses variantes. La propriété foncière qui est leur antagoniste pourrait être considérée, de ce fait, comme l'alliée probable des classes capitalistes. C'est effectivement ce que l'on observe en de nombreuses sociétés sud-américaines. C'est également la perspective qui se dessinait dans l'Iran des années 1960 et des premières années 1970. Ici, une réforme agraire, apparemment tournée contre la classe latifondiaire, lui avait, en réalité, procuré de substantielles indemnités, réinvestissables dans la jeune industrie, dans le commerce et dans la propriété immobilière. En outre, l'État, rentier du pétrole, s'efforçait de cantonner l'important secteur étatique-capitaliste dans un rôle d'amorçage de l'accumulation capitaliste. Mais l'alliance des classes propriétaires et capitalistes autochtones qui s'esquissait de la sorte, a été bousculée par l'irruption massive du capital étranger et n'a pu mûrir à son rythme propre, ni trouver, dans le régime politique, les souplesses requises pour son ajustement, si bien qu'elle a été surclassée par une irrésistible addition de refus : refus nationalitaire d'une occidentalisation précipitée, refus traditionaliste des paysanneries et de l'artisanat dérangés, refus syndicaux de la jeune classe ouvrière contrainte à l'organisation clandestine. L'alliance des possédants iraniens n'a pu mûrir « à la brésilienne », faute de temps, de savoir-faire politique et d'idéologie légitimatrice.

L'exemple iranien n'est d'ailleurs pas le plus typique. Dans toutes les sociétés où l'État n'a pas les moyens de séduire, à grands frais, la classe des propriétaires fonciers, les contradictions inscrites sur l'axe n° 3 s'enveniment plus aisément. Ne pas entreprendre de réforme agraire, c'est freiner l'élan du capitalisme étatique et privé, accroître le sous-emploi rural et souvent, aussi, entraver et renchérir la production vivrière ; mais entreprendre une telle réforme, c'est saper l'un des piliers traditionnels de l'État et mettre en mouvement une énorme lutte de classes dont les effets peuvent déstabiliser maints régimes. Dans ces conditions, beaucoup d'États tergiversent, ils annoncent des réformes agraires qui s'enlisent ou qui sont menées dans des conditions si déplorables qu'elles n'ont presque aucun effet, comme dans l'Égypte nassérienne. Ainsi s'entretient l'un des cercles vicieux du « sous-développement ». Mais, ne serait-ce que sous la pression démographique croissante, la grande propriété est inéluctablement condamnée, étant bien entendu que cette *grande* propriété désigne une réalité toute relative : c'est celle qui, compte tenu des techniques disponibles et de la fertilité des sols, est apte à faire vivre plusieurs familles aux exigences modestes.

Le quatrième axe des luttes est plus classique. Il oppose toutes les parties prenantes au partage de la plus-value ou, plus exactement, du surplus social total. Il faut employer cette dernière expression, plus générale que la première, pour deux raisons. L'une est que la production, non ou peu marchande, et la rente en nature ne sont pas inconnues dans les régions les plus arriérées, lesquelles sont

d'ailleurs parfois immenses, comme en Inde. L'autre est que les rentes reçues du capital étranger, concessionnaire de mines et de bassins pétroliers et, plus encore, les rentes tirées du marché mondial par les entreprises publiques qui exploitent ces mines ou ces champs pétrolifères, jouent un rôle souvent décisif dans les conflits que repère l'axe n° 4. Dans ces pays, en effet, celui des deux ingrédients de l'accumulation capitaliste qui fait le plus défaut, ce n'est certes pas la main-d'œuvre salariale, encore que le déficit soit souvent sensible dans les professions qualifiées requises par l'industrie. Le défaut principal, c'est évidemment le manque de capital investissable dans l'industrie ou dans la construction et l'entretien des services d'enseignement qui aideront à qualifier la main-d'œuvre disponible. L'emploi relativement judicieux que les États font des capacités d'investissement qu'ils peuvent contrôler permet de reconnaître celles des sociétés domaniales-étatiques-capitalistes où, comme en Algérie, une perspective réelle de modernisation est ouverte, sans que son résultat doive être, inéluctablement, la formation d'une nouvelle société capitaliste.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)



L'expérience « socialiste » dont se réclame l'Algérie n'a pas d'autre sens. Elle utilise largement les capacités publiques d'investissement pour bâtir un secteur capitaliste d'État, elle s'efforce de cantonner plus ou moins le capital marchand

local et le capital monopoliste étranger, et elle refoule, assez timidement, la propriété latifondiaire. Un tel mouvement n'est socialiste qu'en intention, mais il permet de soutenir et d'autocentrer le développement économique (t. 1, n° 111). Il correspond à l'un des deux modèles principaux par lesquels on peut caractériser les alliances de classes qui sont potentiellement inscrites dans l'infrastructure des sociétés domaniales-étatiques-capitalistes. Ce premier modèle est celui dans lequel le *leadership* revient aux classes étatiques (régnants, tenants et classe capitaliste-étatique) qui reçoivent l'appui de la classe ouvrière ou/et de certaines classes paysannes. Le second modèle est tout autre : c'est celui où, comme en Inde, le capitalisme étatique vient renforcer une alliance, aussi large que possible, des possédants anciens et nouveaux : propriétaires fonciers, marchands et capitalistes. Ces modèles sont toujours enrichis et déformés par de multiples déterminations politiques et idéologiques et par l'effet d'alliances internationales qui échappent, pour le moment, à notre examen. Ils se prêtent en outre à maintes variantes intermédiaires. Aussi convient-il d'utiliser avec prudence le résumé ci-après.

- Luites de classes déterminées par les effets combinés de l'exploitation rentière (latifondiaire), de l'exploitation capitaliste et par l'éventuelle accumulation étatique — capitaliste.
- Classe des régnants — d'autant plus spécialisée que le secteur capitaliste d'État renforce son autonomie.
- Classe des tenants — dont la principale couche (l'armée) joue souvent un rôle prépondérant.
- Classe capitaliste-étatique — souvent liée à celle des régnants.
- Classe capitaliste — et son éventuelle pénétration par le capital monopoliste étranger.
- Eléments éventuels d'une classe d'encadrement capitaliste.
- Classe des propriétaires fonciers — généralement distincte de la classe capitaliste.
- Classe artisanale
- Classe capitaliste-marchande — relativement étendue et diversifiée ; sa fraction *compradore* ; la couche d'idéologues marchands.
- Classe de paysans-exploitants (locataires, métayers, séquelles semi-servagistes) } leurs formes mixtes ; leurs rares prolongements capitalistes.
- Classe de petits propriétaires exploitants }
- Classe ouvrière — ses couches relativement privilégiées dans les grandes entreprises privées ou publiques ; l'éparpillement de ses éléments artisanaux et, surtout, ruraux ; son vaste prolongement de travailleurs occasionnels et de chômeurs.
- Eléments divers assez nombreux (sans-emploi épars dans les campagnes ou rassemblés en bidonvilles ; couche de domestiques, etc.)
- Présence d'entreprises à surdétermination idéologique.

## Chapitre 9

### Les sociétés étatiques-socialistes

*« Nos adversaires sont à la recherche de toutes les forces qui s'opposeraient au socialisme au sein de nos pays. Mais comme ces forces sont inexistantes, car en société socialiste il n~ a ni classe ni nationalité opprimée et exploitée, ils fabriquent un faux produit et créent, au moyen de la publicité, des fantômes d'opposition intérieure dans les pays socialistes. »*

BREJNEV

[Retour à la table des matières](#)

**46.** Il n'est pas facile d'analyser le système des classes sociales dans les sociétés étatiques-socialistes. Les difficultés *légendaires* ne sont pas les moindres. Un demi-siècle de propagande et de contre-propagande a multiplié les images idylliques ou catastrophiques de ces sociétés, avec d'autant plus de force que ces images ont fini par se combiner en résultantes diverses, à mesure que l'extension du « camp socialiste », les péripéties de son histoire, les déchirements du mouvement ouvrier de par le monde, et les réévaluations, stratégiques ou mercantiles, des puissances et des « marchés » socialistes déformaient les intérêts des propagandistes. Mais les difficultés *réelles* ne font pas défaut non plus. Les sociétés étatiques-socialistes cultivent le secret et s'entrouvrent tardivement. Pendant la phase de transition, leur sous-équipement administratif les rend opaques pour leurs dirigeants eux-mêmes. La transition passée, les tabous imposés par l'idéologie dominante rendent souvent ces dirigeants aveugles à maints aspects de la société qu'ils dirigent : le voile jeté sur les classes et leurs luttes est le plus puissant de ces tabous.

Cependant, il n'est pas douteux que l'URSS, la Chine et toutes les autres sociétés où le MP 15-étatique-socialiste est en cours d'édification ou domine déjà la FE soient des sociétés divisées en classes distinctes et, souvent, antagonistes. Chacun peut reconnaître sans peine tous les symptômes d'une société de classes, l'inégalité des revenus et des conditions de vie ; une division du travail rigide, involontaire et subie ; la persistance d'un appareil d'État professionnalisé, et, plus généralement, la persistance d'un État dont la fonction n'est pas réduite — loin s'en faut — à protéger la société dans un système mondial encore hostile. Autrement dit, pour vérifier l'existence des classes et de leurs luttes, il n'est même pas besoin de faire référence au développement éventuel d'un MP 14-esclavagiste-concentrationnaire et aux autres manifestations aiguës du stalinisme, ni aux affrontements politico-idéologiques observables entre les diverses sociétés étatiques-socialistes. Même si une telle société était parfaitement déstalinisée et s'inscrivait dans un « camp socialiste » pacifié et coopératif, ce serait néanmoins une société de classes, parce que le MP 15-étatique-socialiste et l'État qui lui est associé divisent nécessairement la société en classes opposées.

La distinction des classes-statut et des classes-identité (n° 2) va nous aider à analyser les sociétés étatiques-socialistes sans prêter attention aux légendes. En effet, ce qui se dit des classes, dans le discours que ces sociétés tiennent sur elles-mêmes, ne nous importe aucunement pour l'instant. Seules comptent, ici, les déterminations primaires émanées de l'infrastructure sociale, c'est-à-dire les classements opérés par la FE et par l'Appareil. Pour examiner ceux-ci, nous allons d'ailleurs rompre avec l'ordre régulièrement suivi jusqu'à présent. La FE 18, où le MP 15-étatique-socialiste est pleinement épanoui, sera examinée avant la FE 17 où la transition, qui conduit à cet épanouissement, s'opère à partir de situations très différentes l'une de l'autre. En outre, un bref détour théorique précédera cet examen : il nous aidera à comprendre ce qu'est l'exploitation qui fonde la division des classes, dans les sociétés à étudier ici comme dans toutes les sociétés précédentes.

[Retour à la table des matières](#)

**47.** *La suppression de toute exploitation* est une thèse d'autant plus essentielle que la liaison du marxisme et du mouvement ouvrier s'est opérée par elle. Le mouvement ouvrier a d'abord été un ensemble d'actions pratiques, par lesquelles des éléments de la classe ouvrière ont résisté à certains aspects de l'exploitation capitaliste, avant de devenir un corps d'associations ayant vocation à organiser cette résistance (t. 3, n° 22). Les revendications, autour desquelles ce mouvement a pris corps, fusaient dans toutes les directions. Elles exprimaient des objectifs économiques directs : détruire les machines nouvelles, maintenir ou relever les salaires, améliorer de diverses façons les conditions de travail, défendre l'emploi, etc. Elles se sont enrichies d'objectifs économiques indirects : former des coopératives de consommation ou de production, des *building societies*, des

caisses mutuelles, etc. Elles ont débordé, aussi, vers des objectifs plus politiques : accorder aux travailleurs le droit de vote, le droit d'association, le droit de grève, créer des bourses du travail, étendre les pouvoirs des syndicats, etc. Pour établir ces revendications et pour les défendre, l'action ouvrière éparse et spontanée est rarement demeurée isolée. Une dialectique, aux formes variables selon les pays et selon les époques, s'est établie entre les révoltes ouvrières et des organisations déjà présentes dans la société pour des raisons historiques diverses : compagnonnages artisanaux, cercles et groupes radicaux, républicains, bonapartistes, chartistes, etc., sociétés secrètes plus ou moins maçonniques, Églises dissidentes et sectes religieuses, etc. Le mouvement ouvrier s'est nourri des soutiens et des idées qui lui sont venus de la sorte, mais il a aussi été capté, comme force d'appoint, par ces organisations. Dans les jeunes sociétés capitalistes, cette dialectique, longtemps incertaine, a favorisé une première maturation du mouvement ouvrier : il s'est institutionnalisé modestement et il s'est doté d'un premier corps de doctrine. C'est dans ce contexte que la greffe du marxisme est intervenue. Non sans délais ni déformations, elle a fini par prendre, dans une partie au moins du mouvement. Elle a pris parce qu'elle offrait à celui-ci une perspective radicale et fondamentale : une analyse théorique de l'exploitation quotidiennement expérimentée ; une généralisation de cette analyse à l'ensemble des mécanismes sociaux dont l'exploitation est le ressort caché ; l'espoir, enfin, que par une action et une révolution convenables, la suppression de toute exploitation deviendrait possible.

Comment cette suppression de toute exploitation a-t-elle été conçue ? Les organisations marxistes, liées au mouvement ouvrier, ont souvent tiré cette conception vers des formules simplistes, destinées à servir leur propagande. Le parti social-démocrate allemand, qui a réuni, en 1875 à Gotha, les partisans de Lassalle et ceux de Bebel et Liebknecht, n'a pas échappé à cette tentation. Il s'est attiré les foudres de Marx, mais l'orage est demeuré confidentiel : les *Gloses marginales au programme du parti ouvrier allemand*, écrites par Marx avant le Congrès de 1875, n'ont été publiées qu'en 1891, après qu'Engels eut longtemps bataillé pour les sortir de l'ombre. Les rigueurs théoriques de Marx dérangeaient les commodités d'une propagande à courte vue. Mais il faut croire que les *Gloses marginales* sont substantielles, puisque Lénine en discutera longuement dans *l'État et la Révolution* et que, vers la fin de sa vie, Mao Tsé-toung en imposera l'étude à une Chine où « la grande révolution culturelle prolétarienne » jetait ses derniers feux.

Le programme de Gotha déclare : « L'affranchissement du travail exige que les instruments de travail soient élevés à l'état de patrimoine commun de la société et que le travail collectif soit régleménté par la communauté avec partage équitable du produit » (105, 20). Marx se livre à une critique sévère de la dernière expression — « le partage équitable du produit » — mais il ne dit mot de ce qui précède. Il est vrai que le début de cette phrase peut passer pour une pompeuse paraphrase de la collectivisation des moyens de production dont il est l'avocat. Pourtant la nature et l'agencement de ce « patrimoine commun » et, plus encore, la

« réglementation par la communauté » du « travail collectif » et, sans doute aussi, du « partage équitable du produit » mériteraient bien qu'il s'y arrête. *Mais on touche, ici, à l'une des limites de Marx, à l'un des points aveugles de sa pensée.* Voyons cela de plus près, en commençant par les critiques très pertinentes qu'il adresse au « partage équitable » (105, 21-26).

Le produit à partager est évidemment le produit social total, mais ce produit n'est pas consommable dans son entier. Hostile à la démagogie ouvriériste dont Lassalle fait grand usage, Marx commence par rappeler tout ce qu'il faut nécessairement défalquer du produit social : l'amortissement des moyens de production usagés, les fonds destinés à être investis pour accroître la production, les réserves à constituer pour parer aux conséquences des accidents ou des calamités naturelles. Après ces retranchements, il ne peut être question de répartir tout le solde entre les seuls producteurs, car trois autres affectations doivent aussi être opérées. D'abord, il faut couvrir « les frais généraux d'administration qui sont indépendants de la production », c'est-à-dire les frais à exposer pour l'administration des firmes et de l'État. Marx, qui a en vue un prompt dépérissement de l'État, espère que « comparativement à ce qui se passe dans la société actuelle, cette fonction se trouve [ra] d'emblée réduite au minimum et [qu'] elle décroît [ra] à mesure que se développe [ra] la société nouvelle ». Par contre, le second élément destiné à « satisfaire les besoins de la communauté » — c'est-à-dire à financer les consommations et les équipements collectifs et les diverses associations appelées à relayer l'État dépérisant, pour la gestion des intérêts communs —, ce deuxième élément, donc, lui paraît devoir faire l'objet d'un prélèvement qui « gagne [ra] d'emblée en importance » et continuera de s'accroître par la suite. Troisième élément, enfin : « le fonds nécessaire à l'entretien de ceux qui sont incapables de travailler ». C'est seulement après ces divers prélèvements sociaux que la répartition individuelle, à destination des producteurs, peut prendre place.

Arrivé à ce point, Marx distingue la première étape de la société nouvelle et sa phase supérieure, laquelle adviendra seulement « quand auront disparu l'asservissante subordination des individus à la division du travail et, avec elle, l'opposition entre le travail manuel et le travail intellectuel ». La première étape intéressant une société « qui, sous tous les rapports, économique, moral, intellectuel, porte encore les stigmates de l'ancienne société, des flancs de laquelle elle est issue », Marx estime que le producteur devra encore recevoir, individuellement, « l'équivalent exact de ce qu'il a donné à la société ». La nature et la quotité de cet « équivalent exact » ne sont pas des plus limpides, parce qu'en cet endroit, le texte de Marx est brouillé par des réflexions — non pertinentes — sur la disparition de la monnaie (t. 2, n° 76) et par d'autres réflexions — fort pertinentes — sur la nature bourgeoise du droit égalitaire qui sera pratiqué de la sorte. Je crois cependant comprendre ceci, qui me paraît conforme à toute la logique de ses œuvres de maturité : le partage équitable, propre à la première étape, sera proportionnel à la durée et à l'intensité du travail, ainsi qu'à la

hiérarchie des qualifications héritées de l'ancienne société. Autrement dit, la logique de VE, déjà combattue par l'élimination du profit capitaliste, continuera néanmoins de régir le niveau relatif des salaires (t. 2, n° 66). Mais la réduction des inégalités réelles, dues à cette hiérarchie historique ou à la différence des aptitudes des travailleurs, sera l'un des processus acheminant vers la seconde phase, celle où « le travail ne sera pas seulement un moyen de vivre, mais deviendra lui-même le premier besoin vital » et où « toutes les sources de la richesse collective jailliront avec abondance » et permettront de dépasser définitivement « l'horizon borné du droit bourgeois » et d'écrire sur les drapeaux de la société : « De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ! »

Gardons-nous d'ironiser sur l'exaltation romantique dont Marx fait preuve. Toute novation prophétique (t. 1, n° 89) déploie de même ses étendards flamboyants, c'est une loi du genre. Au reste, les réflexions qu'il applique à la première étape sont des plus rationnelles et les indications qu'il donne sur la phase suprême nous aident à comprendre ce qu'est, pour lui, la suppression de l'exploitation. Celle-ci sera *chose faite*, lorsque la division du travail ne sera plus subie comme un asservissement ni associée à une hiérarchisation des revenus, des pouvoirs ou des prestiges. Autrement dit, lorsque aura été rompue la liaison entre le travail fourni et la consommation réalisée (sous forme individuelle ou collective). Sa disparition sera *en cours*, à partir du moment où les processus suivants seront effectivement engagés et obstinément poursuivis :

— élimination des revenus et des consommations non liés à un travail effectif ou à une incapacité de travailler qui soit socialement reconnue ;

— resserrement de l'éventail des revenus tirés du travail ou des transferts sociaux et disponibles pour la consommation actuelle ou différée ;

— aménagement de la distribution des produits, afin de rendre ceux-ci pleinement accessibles à tous les détenteurs de revenus légitimes (ceci ne veut pas dire consommation identique pour tous, mais égale liberté de choix pour tous) ;

— aménagement des consommations collectives (enseignement, santé, services publics, etc.) de façon que l'égale liberté d'accès soit, elle aussi, établie ;

— déprofessionnalisation et désétatisation des fonctions dites publiques ;

— etc.

En traduisant ainsi Marx dans le vocabulaire de ce siècle, je ne fais que le paraphraser sans modifier en rien le fond de sa pensée : la suppression de l'exploitation implique, en effet, de tels bouleversements. Mais les *Gloses marginales* laissent insatisfait, parce qu'elles indiquent clairement les objectifs à viser, en maintenant dans une ombre redoutable les moyens d'y parvenir.

1. Partons du plus évident : Marx n'analyse pas clairement *le rôle de l'État dans l'exploitation*. Certes, il examine sans concession le rôle de l'État dans la société capitaliste, comme soutien et comme agent de l'exploitation capitaliste. Mais après ? Comment entrevoit-il le rôle de l'État dans « la société nouvelle » où s'accomplit le processus de transformation révolutionnaire d'une structure naguère capitaliste ? On verra, au prochain volume, en étudiant les thèses de Marx et de Lénine sur le dépérissement de l'État et sur la dictature du prolétariat, que l'État de type nouveau, qui est censé s'établir alors, doit jouer un rôle décisif dans le « partage équitable » que Marx a défini, en critiquant les imprécisions lassalliennes. Lénine, qui commente longuement le passage des *Gloses marginales* en discussion ici, souligne très nettement ce point : « ... la nécessité demeure d'un État qui, tout en protégeant la propriété commune des moyens de production, protégerait l'égalité du travail et l'égalité dans la répartition des produits » (83-II 240). Fort bien ! Mais il en résulte que *tout va se jouer en fonction du type d'État qui sera établi de la sorte*. La détermination des fonds à défalquer du produit social pour l'amortissement, l'assurance et l'investissement sera-t-elle une affaire d'État ou se réglera-t-elle ailleurs et comment ? Le dosage des « frais généraux d'administration », des consommations collectives et de l'aide publique à ceux qui sont incapables de travailler sera-t-il une affaire d'État ou, sinon, comment se réglera-t-il ? L'aide aux associations appelées à suppléer l'État sera-t-elle décidée par ce dernier ? Marx n'en dit pas mot, Lénine espère encore dans *l'État et la Révolution* que cela se réglera par l'action d'un État qui « établira pour la première fois une démocratie pour le peuple, pour la majorité, parallèlement à la répression nécessaire de la minorité des exploités » (83-II 235), mais la pratique qui s'est établie en URSS, puis dans les autres sociétés étatiques-socialistes, ne peut nous laisser aucun doute : *l'État sans contrepoids* qui s'est formé de la sorte ne garantit nullement la suppression de l'exploitation, il se contente de la transformer. L'investissement, qui est privation de consommations présentes pour améliorer le produit à venir et qui, par ses orientations, fait choix de cet avenir, est le fruit de décisions étatiques spécialisées, comme le sont toutes les autres défalcatons sur le produit social. Même le partage ultime du solde du produit social qui est destiné à la consommation finale des producteurs demeure l'objet de normes étatiques régissant les salaires et les prix. Point n'est besoin de savoir déjà caractériser l'État de type soviétique (et ses diverses variantes) pour reconnaître ceci : le système social qui a succédé au capitalisme dans les sociétés étatiques-socialistes demeure le siège d'une exploitation dont le mécanisme essentiel n'est plus réglé par des déterminations économiques, mais bien par des déterminations politiques. L'exploitation n'a pas été supprimée, elle est devenue étatique.

2. À supposer qu'un autre type d'État et surtout un autre agencement de la société civile, apte à faire contrepoids à l'État (t. 1, n° 51), puissent être établis dans une société où la propriété collective des moyens de production est instaurée, cela suffirait-il, enfin, à ouvrir la voie aux processus par lesquels la suppression de l'exploitation peut être atteinte, à terme ? Oui, sans doute, mais à condition que

l'articulation de l'État sur le système mondial soit correctement traitée. On verra, par l'étude des systèmes mondiaux (t. 1, n° 96) tout ce que cette condition supplémentaire implique, dans un monde où la contagion du socialisme est et demeurera beaucoup plus lente que ne l'imaginait Lénine (d'autant que le socialisme devra conquérir les sociétés étatiques-socialistes comme les autres sociétés...). Dans un monde également où l'inflation démographique et les disparités de développement ont pris des proportions que Marx était loin d'imaginer.

Laissons de côté la dimension internationale de l'exploitation économique pour nous en tenir à l'agencement interne des sociétés étatiques-socialistes. L'exploitation économique dont celles-ci sont le siège est facile à décrire. L'État contrôle l'ensemble du produit social. Il décide de l'amortissement et de l'investissement, des consommations collectives et des aides sociales, des revenus salariaux et des prix à la consommation. L'ensemble immense des décisions concrètes que cela suppose n'est pas nécessairement centralisé en une seule instance, une partie peut en être déléguée à des organes étatiques de rang inférieur (régions, villes, structures industrielles régissant un groupe donné d'entreprises, etc.) ou même à des entreprises où la représentation des travailleurs peut n'être pas purement figurative (conseils ouvriers, communes paysannes, etc.), mais cette dispersion ne modifie pas la nature de l'exploitation, tant que les décisions qui échappent au contrôle administratif central demeurent marginales et vulnérables. *L'État contrôleur général du PNB* (ou produit national brut) *est lui-même indépendant des producteurs qu'il contrôle*. Il n'est l'État des ouvriers et des paysans que dans l'idéologie où sa substance réelle se pare de propriétés imaginaires. De fait, c'est un État *sur* les ouvriers, *sur* les paysans et *sur* diverses autres classes : il lui faut, certes, prêter attention aux mouvements qui parcourent les classes qu'il domine, mais c'est là le propre de tout État, dans une société divisée en classes (t. 1, n° 42).

L'exploitation étatique qui s'exerce ainsi doit être bien distinguée de l'exploitation capitaliste. Le XII<sup>e</sup> Congrès du parti bolchevik a beau décréter, en avril 1923, que « la création de plus-value dans l'industrie d'État est une question de vie ou de mort pour le pouvoir soviétique, c'est-à-dire pour le prolétariat » (cité in **22-II**, 270), ce n'est pas de plus-value qu'il s'agit, du moins quand la transition vers le MP 15-étatique-socialiste est achevée. La principale différence tient au fait qu'il *n'y a plus d'extracteur automatique du surplus*. L'exploitation capitaliste opère par l'automatisme aveugle du marché. La valeur des produits se réalise finalement sur le marché. La valeur de la force de travail se règle finalement sur le marché du travail. Le surplus se caractérise comme une plus-value, parce qu'il naît de cet écart immaîtrisable et irréductible entre deux valeurs marchandes dont la détermination générale échappe à l'action des capitalistes isolés ou monopolistes, comme à celle des ouvriers isolés ou syndiqués. Certes, les mécanismes, déjà analysés, qui font que la plus-value se concrétise sous forme de profit industriel ou

commercial, d'intérêt ou de rente, viennent compliquer et masquer cette détermination fondamentale. Certes, la constitution de monopoles ou (de toute autre manière) la formation de syndicats puissants viennent déformer le jeu du marché. Mais celui-ci n'en reste pas moins le régulateur ultime de la plus-value et, comme tel, il échappe pour l'essentiel à la décision des agents économiques. Il faudrait imaginer la situation limite où l'ensemble du capital serait parfaitement monopolisé ou cartellisé, dans une société donnée, cependant que le travail serait totalement syndiqué et que les échanges internationaux seraient nuls ou totalement contrôlés par l'État, pour que l'extraction de la plus-value échappe au jeu aveugle du marché. C'est dire qu'une telle situation est impensable dans les limites propres au système capitaliste.

En revanche, l'automatisme aveugle du marché ne joue plus qu'un rôle marginal dans les formations étatiques-socialistes, même dans celles où les entreprises jouissent d'une certaine marge de manœuvre, pour contracter avec leurs fournisseurs et leurs clients ou pour ajuster quelque peu les salaires et les primes. En effet, les prix des produits destinés à la consommation intermédiaire ou finale et le niveau des rémunérations demeurent, pour l'essentiel, dépendants des décisions prises, hors marché, par les autorités planificatrices, c'est-à-dire par le pouvoir politique. Dans ces conditions, le surplus prend un caractère quasi fiscal. Il n'est pas prédéterminé comme pourrait l'être une dotation budgétaire, mais il n'est pas non plus soumis aux aléas du marché : il varie dans les limites étroites où les performances des firmes et leur autonomie partielle le font jouer, dans un système bordé de toutes parts par l'État qui est maître du crédit, des prix et des revenus, ainsi que des objectifs de production assignés aux entreprises et des investissements qu'elles réalisent. On peut dire de ce surplus qu'il est de forme quasi fiscale, parce que tout se passe, en fait, comme si la valeur du produit social était totalement ponctionnée par l'impôt, après défalcation des imputations de la firme (payer les fournisseurs, amortir le capital fixe, régler les salaires), imputations elles-mêmes déterminées plus ou moins étroitement par l'État et soigneusement contrôlées par lui. Parfois cependant, la forme fiscale se mue en prix imposés, lorsque l'extraction du surplus s'applique à des entreprises paysannes de nature — ou d'allure — coopérative : prix imposés par les livraisons de récoltes, comme pour les prestations des stations de machines et tracteurs (que l'URSS a supprimées en 1958) ou pour les fournitures de machines ou d'engrais, etc. Quand cette technique des prix imposés s'accompagne de quotas de livraisons obligatoires, elle peut avoir pour effet de faire supporter aux paysans — plus ou moins coopérateurs — tout le poids des aléas climatiques, auquel cas la rente foncière s'inverse en surexploitation paysanne.

On le voit, l'exploitation étatique transforme la nature du surplus. Au couple plus-value/marché, elle substitue un autre couple valeur/plan, puisque le plan étatique tend à régler la croissance comme l'affectation de tout le produit social. De ce fait, la contradiction caractéristique du développement économique national se déplace et se modifie. Dans les sociétés capitalistes, l'accumulation du capital

s'interrompt de temps à autre, *par suite de ses disproportions*. Les stratégies isolées des petites entreprises capitalistes ont pour résultante périodique une crise économique générale qui, selon l'éclairage, apparaîtra comme une crise de surproduction ou de sous-consommation. Les stratégies, plus éclairées, des monopoles capitalistes et les actions correctrices auxquelles finissent par se livrer les États atténuent ces crises, étalent leurs effets et hâtent le retour d'une saine accumulation. Mais l'extension multinationale des monopoles, qui frappe d'impuissance les politiques anticrises des États *isolés*, ouvre la voie à de nouvelles disproportions et donc à de nouvelles crises, comme celle qui s'est ouverte en 1974. La production et l'accumulation planifiées des sociétés étatiques-socialistes sont à *l'abri de telles disproportions*, sauf dans la mesure où leur ouverture sur le marché mondial capitaliste s'accroît. Leur développement ne conduit donc pas à des crises économiques de surproduction/sous-consommation, analogues à celles du capitalisme. La contradiction est autre et, pour en bien juger, il faut en marquer clairement les deux aspects.

Premier aspect : les sociétés étatiques-socialistes peuvent favoriser la maturation de VD (t. 2, n° 67). Autrement dit, elles sont aptes à régler, au sein d'un même développement planifié, la croissance de la production, le perfectionnement de la formation et la recherche scientifique. De ce fait, un essor illimité de la productivité du travail leur est théoriquement ouvert. Mais le second aspect est beaucoup plus gris : le contrôle administratif, omniprésent dans ces sociétés, ne permet pas de définir une modalité optimale de production et d'affectation du surplus (t. 2, n° 108). Les lourdeurs et les routines bureaucratiques et les réactions de défense des classes exploitées creusent nécessairement un énorme écart entre les potentialités d'un système planifié et ses performances effectives. La répression policière et parfois concentrationnaire, l'incitation par les stimulants matériels, l'endoctrinement idéologique prodigué par le Parti travaillent à réduire cet écart, mais ne peuvent le résorber. Quelque chose qui participe de VD réussit effectivement à percer, par exemple, en raréfiant les insuffisances de main-d'œuvre qualifiée ou en favorisant l'essor de certains secteurs surprioritaires. Mais cette poussée demeure partielle et vulnérable. L'inertie et les ruses bureaucratiques opposent à la fluidité de l'information, requise par VD, mille obstacles stupides ou précautionneux (éviter que les objectifs ultérieurs soient trop relevés, masquer les défaillances ou les échecs, etc.). La confrontation critique, qui s'opère aveuglément sur le marché, n'a pas pour substitut l'affrontement de pouvoirs organiquement distincts. La peur et l'enthousiasme, mariés ou alternés, ne suffisent jamais à responsabiliser durablement les collectifs de travailleurs. Les classes exploiteuses ne peuvent recueillir l'adhésion active et soutenue des classes exploitées. Celles-ci ne peuvent associer à leur activité l'exercice d'un quelconque pouvoir, fût-ce pour exprimer et défendre leurs intérêts les plus immédiats.

Poussée chaotique vers VD, rigidités bureaucratiques, résistance au moins passive des classes exploitées. Le tout cerne les contours de la contradiction à laquelle l'exploitation étatique condamne le développement économique des

sociétés étatiques-socialistes : ce n'est plus la crise économique, *c'est la conversion en crises politiques de toutes les perturbations économiques*. Gierk succédant à Gomulka, après de violentes grèves provoquées par une hausse soudaine des prix de détail : voilà un cas limite qui illustre parfaitement la nouvelle contradiction. Mais celle-ci se monnaie souvent en crises moins globales : la valse périodique des dirigeants de l'agriculture soviétique en est un autre exemple, de caractère récurrent.

[Retour à la table des matières](#)

#### 48. Sociétés étatiques-socialistes

| <b>FE 18 — étatique-socialiste associée à un Appareil</b>  |                                    |                         |
|--|------------------------------------|-------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ MP 15 – étatique-socialiste</li> <li>○</li> <li>★ MP 4 – paysan</li> <li>MP 5 – artisanal</li> <li>MP 6 – capitaliste-marchand</li> </ul> |                                    | <b>K</b>                |
|  |                                    | AE-AI<br>12-10<br>13-10 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>★ MP 11 – coopératif</li> <li>MP 14 – esclavagiste-concentrationnaire</li> </ul>  | Poids hypothétique<br>(t. 3 n° 64) | 12 à<br>30 %            |
| Logique de VE-VD   |                                    |                         |
| Articulation : socialiste d'État (et séquelles du marché généralisé)   |                                    |                         |
| Projections : —  |                                    |                         |

Voir également t. 2, n° 108 et annexe 1.

Dans les sociétés étatiques-socialistes, la principale classe exploitée est la classe ouvrière. Pour juger de son taux d'exploitation, il faut se garder des comparaisons ponctuelles. Il est évident, par exemple, que le niveau de vie de la classe ouvrière soviétique demeure sensiblement inférieur à celui de la classe ouvrière française, mais la comparaison n'aboutit pas aux mêmes résultats selon qu'elle est limitée au rapprochement direct des salaires, des prix à la consommation et des paniers de la ménagère ou qu'elle est étendue à l'ensemble des consommations individuelles et collectives. En outre, il convient de tenir compte de l'inégal développement des sociétés intéressées et des charges particulières qui, à tort ou à raison, obèrent le produit social. Pour des raisons dont on discutera en étudiant le système mondial contemporain, l'URSS soutient un effort militaire identique à celui des États-Unis, alors que son produit par tête demeure vraisemblablement inférieur de 40 à 50 % à celui des États-Unis. Enfin, une comparaison équitable devrait aussi tenir compte de deux autres facteurs. D'une

part, l'intensité du travail (t. 2, n° 65) est nettement plus faible, en URSS, que dans les sociétés industrielles occidentales, pour des raisons qui tiennent à son industrialisation tardive, à son mode d'organisation et à la résistance passive des ouvriers. D'autre part, les inégalités entre les salariés de la classe ouvrière — et de la classe des tenants — sont sensiblement inférieures à ce qu'elles sont en France ou aux Etats-Unis : il est bon que le mineur de fond soit mieux payé que l'employé de bureau ou même que l'enseignant ou le médecin. Toutes ces précisions dûment prises en compte, il n'en reste pas moins que, soixante ans après la première révolution socialiste, les ouvriers soviétiques ne jouissent pas d'un statut exemplaire. L'énorme écart qui les sépare des classes exploiteuses et l'impuissance politique et syndicale où ils sont tenus attestent que la révolution s'est égarée.

Pour étendre ce jugement au-delà de l'URSS, il faudrait évidemment le nuancer selon les pays et selon les périodes. Mais, hormis les différences liées au très inégal développement économique, le tableau demeurerait de semblable tonalité, même pour les pays où les ouvriers conquièrent le droit — éphémère — de s'organiser en conseils. Seule la Yougoslavie fait exception à cet égard, car les conseils ouvriers y disposent, depuis les années 1950, de pouvoirs réels : sélection des dirigeants des entreprises et affectation des fonds libres. Il est vrai que la ponction fiscale sur les entreprises a longtemps réduit ces fonds libres à peu de chose, mais il n'en va plus de même depuis 1965. Au reste, l'exception yougoslave est à examiner moins pour ses particularités économiques que pour des raisons sur lesquelles on reviendra en étudiant les nations et le système international (t. 1, n<sup>os</sup> 111 et 123).

Le statut des paysans est plus complexe que celui des ouvriers. La théorie politico-juridique en vigueur dans les sociétés étatiques-socialistes distingue « la propriété du peuple tout entier » et la simple « propriété collective ». La première n'est autre que la propriété étatique directe, telle qu'elle est pratiquée dans l'industrie ou dans les *sovkhoses* et autres entreprises agricoles d'État. La seconde est celle des *artels* artisanaux, des *kolkhozes* et des coopératives paysannes de forme et de dénomination variables, selon les pays. Si le fait correspondait au droit, il faudrait donc distinguer une paysannerie salariée, couche sociale différenciée au sein de la classe ouvrière, et une paysannerie coopérative, organisée dans un MP 11, lui-même soumis à la tutelle du MP 15 (d'où viennent ses approvisionnements et où vont ses produits). Mais ce schéma s'écarte de la réalité sur deux points au moins. D'une part, les paysans ont généralement la jouissance de lopins privés qui sont certes exigus, mais sur lesquels ils assurent néanmoins une production substantielle, destinée à leur approvisionnement et surtout à la vente sur les marchés paysans ou kolkhoziens. Autrement dit, la masse des paysans inscrit une part de son activité dans un MP 4-paysan tourné vers la petite production marchande. Dans certains pays, comme la Pologne, la place occupée par ce MP 4 peut même être majoritaire : on n'est plus, ici, en présence de lopins infimes, situés aux marges des exploitations collectives, il s'agit bel et bien

d'exploitations privées indépendantes. D'autre part, les paysans qui consacrent — en droit, sinon toujours en fait — l'essentiel de leur activité à des exploitations coopératives ne jouissent pas pour autant du statut de réels coopérateurs : les prélèvements fiscaux, les prix imposés, les livraisons obligatoires, les plans de production qu'ils ont à respecter et la tutelle que l'État et le parti exercent sur le choix des cadres restreignent leur initiative jusqu'à l'annuler. Quand toutes ces pressions se conjuguent, la coopérative n'est plus qu'une fiction et les paysans sont en fait des éléments semi-prolétariens. Toutefois, aucune caractéristique générale ne peut être retenue pour l'ensemble des pays étatiques-socialistes. D'un pays à l'autre, d'une période à l'autre, la paysannerie se définit comme un cocktail variable de petits propriétaires-exploitants, de paysans possesseurs-exploitants de lopins individuels, de coopérateurs, de pseudo-coopérateurs quasiment ouvriers et d'ouvriers-paysans inclus dans des entreprises agricoles étatiques. Des formes d'associations coopératives peuvent également exister dans l'artisanat, mais la tentation est souvent grande de les soumettre à une tutelle étatique ou municipale qui annule leur autonomie ; auquel cas, il est vrai, un artisanat de contrebande ne manque jamais de renaître, pour satisfaire, en souplesse, aux besoins de la population urbaine.

La troisième grande classe exploitée des sociétés étatiques-socialistes n'est pas une donnée permanente de leur structure, mais elle prend néanmoins une grande extension en certaines périodes : c'est la classe des déportés. Toutes les sociétés contemporaines pratiquent l'emprisonnement des délinquants et la population carcérale qu'elles constituent de la sorte est menacée de dériver vers un MP 14-esclavagiste-concentrationnaire, si le travail contraint non ou peu rémunéré est la forme donnée à la sanction pénale : entre le bagne et le goulag, il n'y a aucune différence de nature — sinon d'échelle. Ou plutôt, une différence de nature apparaît, lorsque la surexploitation de la force de travail se prolonge par une extermination délibérée : peu de bagnes ont une telle visée ; rares sont les camps de concentration étrangers à ce dessein. Certaines sociétés contemporaines, aux structures sociales des plus diverses en sont venues — à partir des années 1920 et dans des conditions sur lesquelles l'étude du système mondial nous permettra de revenir (t. 1, n° 110) — à pratiquer, de façon massive, une incarcération destinée à terroriser la population « libre » et, parfois aussi, à exterminer une partie ou l'ensemble de la population emprisonnée. En URSS, la crise révolutionnaire ouverte en 1917 et prolongée par la guerre civile et par les interventions étrangères, puis surtout les luttes de classes très aiguës dont la formation du MP 15-étatique-socialiste est issue, se sont accompagnées de l'emprisonnement et de la déportation de catégories sociales massives. La rééducation par le travail était l'objectif déclaré de ces déportations, mais elles sont devenues, pour un temps, un instrument ordinaire de la domination politique. La classe des déportés, qui s'est enflée, par vagues successives, des années 1920 aux années 1950, a été soumise à un traitement qui mêlait l'exploitation systématique de la force de travail à une volonté d'extermination parfois déclarée et souvent pratiquée. La suppression des

*koulaks* comme classe et la destruction des « ennemis du peuple » n'ont pas été des figures de rhétorique. En Chine, où l'élimination des propriétaires fonciers n'a pas été, non plus, une clause de style, il semble néanmoins que le recours au système concentrationnaire ait été relativement moins massif et moins durable et que la « rééducation » par le travail et par un endoctrinement incessant ait joué un rôle plus manifeste : je dis « il semble », parce que l'information disponible ne permet pas encore d'évaluer avec certitude l'ampleur du MP 14 en Chine ni de retracer son histoire. Dans les autres sociétés étatiques-socialistes, le recours au MP 14, parfois imposé de l'extérieur, comme en Europe orientale et parfois réinventé avec une ardeur accrue, comme au Cambodge en 1975-1978, semble avoir été d'une ampleur très inégale ; l'ouverture des frontières à l'émigration en a parfois pris le relais, comme à Cuba, tandis que d'autres pays, comme la Pologne, se dispensaient de l'alimenter, en renonçant à la collectivisation forcée de l'agriculture.

La principale classe exploiteuse ne se laisse pas définir par son seul rôle économique ou politique. Ce n'est pas une classe de propriétaires, ni une classe de régnants, mais c'est une classe originale qui unifie ces deux déterminations en une synthèse sans précédent. L'analogie avec la classe tributaire (n° 17) dont Wittfogel s'est fait l'avocat (151) est insoutenable. Le tribut, confusion originelle de la rente et de l'impôt, ne ressemble en rien à la maîtrise générale du produit social que procure le MP 15-étatique-socialiste. La dérive du système tributaire vers une distinction et une spécialisation des propriétaires et des régnants menace d'autant moins le système étatique-socialiste que *la propriété y est, par nature, diffuse*. Elle est diffuse, parce que le pouvoir de disposer pratiquement des moyens de production, qui est la substance réelle de la propriété (t. 2, n° 25), est éclaté en pouvoirs multiples, distincts et épars : les pouvoirs de gestion industrielle sont exercés par les directeurs d'entreprise et par la structure administrative dont ils ne sont qu'un rouage (trusts, unions industrielles, ministères techniques), cependant que les pouvoirs de gestion commerciale, en partie rendus à ces directeurs, sont néanmoins à partager avec les centrales d'achat et les organismes d'export-import et que les pouvoirs de gestion financière échappent totalement aux entreprises et se localisent dans les ministères, l'appareil bancaire et l'administration du Plan, si bien que les entreprises ne sont pas un foyer autonome d'accumulation. S'agissant des pouvoirs de gestion sociale, c'est-à-dire de la réglementation des salaires, des conditions de travail et des avantages sociaux annexes, le rôle des directions d'entreprise est également limité par celui d'autres branches de l'appareil d'État, notamment les collectivités locales et les syndicats ; et, enfin, les pouvoirs de répression sans lesquels l'exploitation de la classe ouvrière ne pourrait se poursuivre (car cette classe *maintenue en état d'inorganisation est condamnée à la résignation ou à la révolte, sans pouvoir entrer dans le jeu des négociations institutionnalisées*), les pouvoirs de répression, donc, relèvent à leur tour d'organes spécialisés. Mais si l'on recompose le faisceau des pouvoirs dispersés entre lesquels la réalité de la propriété se diffuse, on reconnaît aisément l'unité originale déjà signalée : tous les attributs, ailleurs partagés entre la propriété et le pouvoir (t.

1, n° 62), sont ici brassés, de façon nouvelle, au sein d'une classe de propriétaires-régnants, la classe étatique-socialiste. Cette classe contrôle l'AE et en exporte les méthodes dans l'appareil productif, si bien qu'on peut la dire bureaucratique. Elle est intimement mêlée au parti communiste, si bien qu'on peut aussi la dire partisane. Et technocratique, dans la mesure où, en développement, elle est appelée à devenir plus technique. Ou policière, compte tenu du rôle, toujours central, qui revient à la répression dans l'exercice de son pouvoir et de sa propriété. Cependant chacun de ces adjectifs déforme unilatéralement sa représentation et ne révèle rien de son essence originale. Cette classe, souvent formée, au départ, d'éléments que le Parti transvase des classes exploitées de l'ancienne société vers le nouvel État, s'unifie dans et par cet État et se reproduit par le recrutement et la sélection que le Parti opère dans la descendance de cette classe, comme dans les autres classes sociales. Dire en quelles proportions le recrutement externe et la descendance se mêlent excède les limites de l'information disponible. En revanche, il est clair que l'effet de descendance ne ressemble jamais à une quelconque hérédité des postes et des fonctions. La reproduction est collective et non pas lignagère. C'est pourquoi l'État est le moule de cette classe : elle prend forme en exerçant ses fonctions. C'est donc une classe hiérarchisée, du sommet de laquelle le groupe dirigeant du Parti et de l'État surplombe les diverses couches spécialisées, déterminées par la division du travail étatique. La nomenclature des postes auxquels le secrétariat du Parti, chargé des « questions d'organisation », a pouvoir de désignation définit assez bien cette classe immense dont les échelons ultimes s'étendent jusqu'à la direction des kolkhozes.

La différenciation des couches sociales, au sein de cette classe, est fonctionnelle. Ceci n'exclut pas que d'autres types de différenciation, par nationalités, par liens de clans ou de clientèles, par effets de la formation reçue, etc., puissent jouer un rôle important, notamment dans le jeu des promotions individuelles ou dans la relève des équipes disqualifiées par une crise politique. Mais, outre que l'information disponible sur ces facteurs se limite à l'échantillon des hauts dirigeants politiques auxquels les kremlinologies et les pékinologues de tout genre prêtent attention, il n'en reste pas moins que, par leurs effets massifs et par les contrastes majeurs qu'elles imposent, les spécialisations fonctionnelles sont décisives. Elles le sont d'autant plus que, faute d'autre exutoire, les tensions sociales ne peuvent se convertir en problèmes politiques que par deux voies : celle du Parti, dont la vocation est générale, mais dont la conductibilité est très variable ; et celle des organes spécialisés, qui doivent forcément traiter les difficultés de toute nature auxquelles se heurtent leurs actions fonctionnelles.

Parmi les couches ainsi spécialisées dans la classe étatique-socialiste, celle des dirigeants d'entreprises occupe une position particulière, car, quelle que soit la diffusion de la propriété, elle est néanmoins aux avant-postes de la production du surplus. La spécialisation de cette couche sociale a été, comme le note fort bien Bettelheim, une étape décisive dans la rupture entre le Parti et l'État, d'une part, et

la classe ouvrière ou l'alliance des classes ouvrière et paysanne, d'autre part. Cette spécialisation s'est accomplie à mesure que s'instauraient, dans les entreprises, la direction unique, la priorité aux techniciens et la hiérarchisation dans les rapports de travail (22-II, 294). À ces facteurs, Bettelheim adjoint l'autonomie financière accordée aux entreprises, mais, à mon sens, il en surestime la portée (t. 2, n° 108). En fait, une autre couche sociale, distincte de la précédente malgré la circulation des individus entre elles, s'est développée à mesure que l'appareil de gestion économique et de planification (t. 3, n° 38) s'étoffait, comme rouage de l'AE séparé des entreprises. Les affrontements entre ces deux couches sociales sont l'une des principales contradictions internes de la classe étatique-socialiste : la bataille pour ou contre l'autonomie relative des entreprises se joue entre elles, tout comme les conflits liés à la fixation des objectifs planifiés.

Les cadres dirigeants de l'armée, d'une part, et de la police, d'autre part, constituent de leur côté d'autres couches différenciées. Le pouvoir des hauts cadres militaires est toujours considérable dans des pays où la phobie de l'encerclement capitaliste est, à tort ou à raison, toujours aiguë (t. 1, n° 110). La subordination de l'armée au Parti est, de ce fait, un enjeu toujours actuel. En Chine, où les forces policières spécialisées demeurent limitées, l'armée joue en outre un rôle de premier plan dans le maintien de l'ordre interne, ce qui renforce le pouvoir de sa direction et rend son contrôle politique plus délicat. Dans les sociétés étatiques-socialistes d'Europe, par contre, la police est une force distincte de l'armée. Pendant toute la période stalinienne, ses cadres sont devenus la principale couche sociale au sein de la classe dominante. L'extension immense de la répression et du MP 14-esclavagiste-concentrationnaire a assis son pouvoir : au contrôle de la police par le Parti s'est plus ou moins substitué le contrôle inverse, si bien que les réformes khrouchtchéviennes ont eu pour première condition une coalition des couches dirigeantes du Parti et de l'armée pour mettre un terme à la prédominance policière. Au prochain volume, l'étude des formes de régime nous permettra de revenir sur ce problème (t. 1, n° 48).

À l'exception du Parti lui-même, les autres couches spécialisées de la classe dirigeante ont eu moins d'occasions de se manifester par leur participation à des conflits ouverts. Néanmoins, il est évident que les dirigeants des appareils étatiques ou idéologico-étatiques, autres que l'armée, la police et les affaires économiques, sont porteurs d'intérêts distincts de ceux que les couches précédentes défendent. Quant au Parti, il faut se garder de le traiter comme une classe ou comme une couche sociale homogène et spécialisée. Dans les sociétés étatiques-socialistes, le Parti désigne un système complexe où s'interpénètrent des éléments que l'analyse doit dissocier, quitte à couper dans le vif. Pris dans sa masse, c'est un Appareil idéologique d'État prolongé par un public d'adhésion (t. 1, n° 76) : l'endoctrinement, l'arrivisme, le tri des élites, les convenances sociales et parfois même la volonté de réformes politiques se conjuguent à doses variables pour déterminer cette adhésion. De ce fait, le Parti est présent, quoique de façon très

inégal, dans toutes les classes de la société, y compris dans la classe des déportés. Considéré en tant qu'appareil le Parti ne se réduit pas à ses permanents spécialisés, car il recoupe tous les autres appareils par un contrôle, quelquefois très voyant, comme celui qu'exercent les commissaires politiques de l'armée, et souvent plus discret ou plus diffus. Quant à l'appareil politique permanent, il ne peut être considéré, dans sa totalité, comme une partie intégrante de la classe dominante : pour une part, non négligeable, ces permanents sont, comme les officiers ou les cadres de l'administration et de la culture, des éléments spécialisés au sein de la classe des tenants où se range la majeure partie de l'Appareil (AE + AI). C'est seulement la couche dirigeante du Parti (c'est-à-dire les cadres qui composent le comité central et ses services ainsi que les directions locales ou sectorielles) qui vient se ranger, de plein droit, au sein de la classe dominante.

La forme étatique hiérarchisée où se modèle cette classe dominante interdit de lui assigner des frontières précises. Il faudrait connaître avec précision le détail des privilèges de fonction, des profils de carrière et des responsabilités exercées, pour esquisser le tracé de frontières qui, d'ailleurs, ne peuvent être franches. En effet, deux classes intermédiaires, aux contours nécessairement imprécis, prolongent la classe étatique-socialiste vers les classes exploitées de la production et vers la classe des tenants. La première est la classe d'encadrement économique où s'inscrivent aussi bien les cadres et techniciens des entreprises que les permanents du Parti et des syndicats dans ces entreprises. Cette position des syndicats ne doit pas surprendre, car après les purges de 1929-1930, ils sont devenus une branche de l'appareil d'État (22-II, 434). La hiérarchie continue, qui relie cette classe aux directeurs des entreprises et, à l'autre extrémité, le traitement privilégié accordé à certaines catégories d'ouvriers (les stakhanovistes), rendent ses limites objectivement imprécises. La seconde classe est celle de l'encadrement administratif et militaire qui est le serre-file des tenants spécialisés dans les divers appareils, et qui fournit aussi, le cas échéant, les cadres des camps de déportation ou de « rééducation par le travail » ; savoir si ces cadres relèvent toujours, comme en URSS, de l'appareil policier ou si, comme le suggère la propagande chinoise, ils relèvent d'un appareil idéologique spécialisé ou du Parti lui-même pourrait aider à mieux comprendre les différentes formes de régime propres aux sociétés étatiques-socialistes. Quoi qu'il en soit, la classe des tenants est plus ample que dans les autres types de sociétés (à richesse économique égale), parce qu'elle inclut la quasi-totalité des éléments de l'AI qui prennent ailleurs une forme marchande. Sa différenciation en couches sociales distinctes, déterminées par la division du travail étatique, est complétée par l'étrange privilège (relatif) que la plupart des sociétés étatiques-socialistes continuent d'accorder aux « élites culturelles et scientifiques » — si, du moins, elles servent ou respectent l'idéologie dominante. Privilège étrange, mais qui cessera de l'être lorsque les structures idéologiques et les compétitions idéologiques internationales pourront être analysées à leur tour (t. 1, n° 103).

L'inclusion totale de l'AI dans l'AE est difficile à réaliser parfaitement. Maintes sociétés étatiques-socialistes doivent composer avec des Églises qui n'ont pas toutes la puissance de l'Église catholique polonaise, mais qui n'en sont pas moins des éléments, tolérés ou clandestins, difficiles à réduire, car l'athéisme de l'idéologie dominante les valorise. Le succès exceptionnel que rencontrent les rares associations non étatiques qui se forment dans les périodes de crise aide à comprendre cette situation des Églises : tout le potentiel d'aspirations et d'intérêts, inexprimable dans les formes réglées par l'État, s'engouffre dans les Cercles Petöfi et autres clubs des Sans-Parti. En outre, il importe de prêter attention aux mouvements informels, observables chez les intellectuels et chez les étudiants : les pures révoltes ouvrières et paysannes et les crises politiques de toute nature trouvent là un écho, souvent étouffé, mais jamais négligeable. C'est en effet la caractéristique de toute structure idéologique que d'offrir ainsi, près des sources mêmes de l'idéologie dominante, une caisse de résonance aux tensions sociales réelles (t. 1, n° 89).

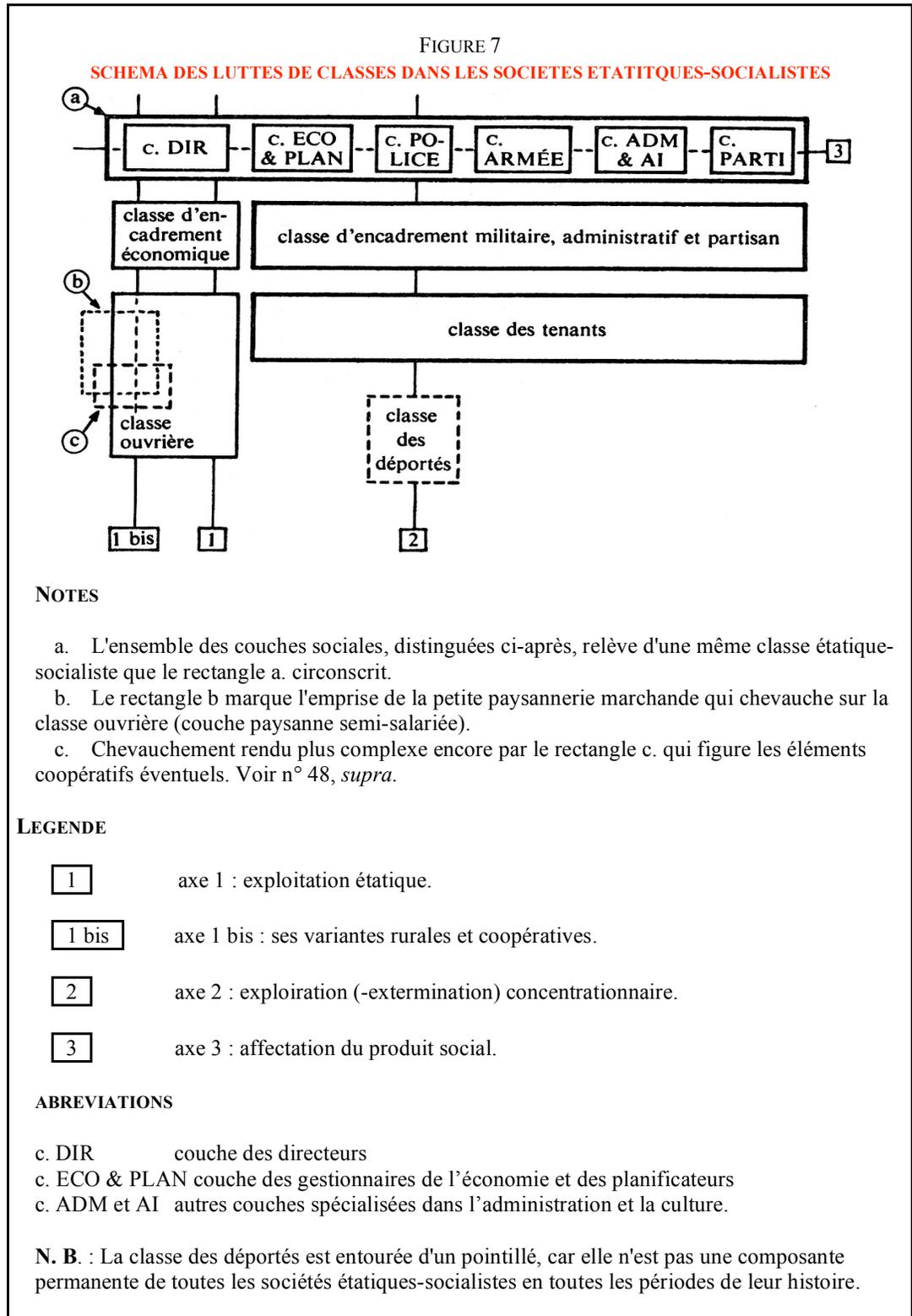
[Retour à la table des matières](#)

**49.** La figure 7 qui schématise le potentiel de luttes de classes propre aux sociétés étatiques-socialistes rappelle les figures précédentes, par ses axes verticaux. C'est, en effet, une société où l'exploitation économique persiste sous des formes qui, pour être originales, n'en sont pas moins brutales. L'axe n° 1 permet de marquer l'opposition de la classe ouvrière et de la classe étatique-socialiste. Sa variante 1 bis permet de positionner, vis-à-vis de cette même classe exploiteuse, les éléments plus ou moins coopératifs et les activités, partiellement libres et marchandes, des paysans exploitant leurs lopins individuels ou, plus rarement, leurs propres fermes. L'enchevêtrement de ces deux dernières positions avec celle de la classe ouvrière a été retenu à dessein pour marquer la complexité et l'ambiguïté du statut paysan (ou artisanal) en dérive vers le statut ouvrier. L'axe n° 2 permet, de son côté, de situer l'exploitation dont le MP 14-esclavagiste-concentrationnaire est le siège. Il ne faudrait pas qu'une comparaison superficielle de la figure 7, où la classe des déportés est inscrite en pointillé, et des figures précédentes, dont elle est absente, conduise à un contresens. Les sociétés étatiques-socialistes n'ont pas le monopole du système concentrationnaire, cela a été souligné à plusieurs reprises. Si on l'a néanmoins figuré ici et non ailleurs, c'est pour marquer l'ampleur qu'il a parfois prise, notamment en URSS, de la fin des années 1920 au milieu des années 1950 et pour inciter tous les socialistes à méditer sur la conjonction non accidentelle d'une étatisation généralisée et d'un système concentrationnaire...

La répression qui les étouffe le plus souvent et la propagande qui les dément ou les impute à divers agents étrangers ne doivent pas masquer l'intensité des luttes de classes inscrites sur les divers axes verticaux, luttes dont les manifestations s'évalent de la résistance passive (vols, combines, zèle modéré, etc.) à de très

violentes révoltes ouvertes, y compris de la part des déportés, malgré la répression permanente qu'ils ont à supporter. Les contradictions inscrites sur l'axe n° 3 aboutissent rarement à des éclats aussi violents, encore qu'elles jouent un rôle parfois éclatant, dans les crises par lesquelles se règle *la succession des leaders* et des équipes dirigeantes et dans les modifications de la forme de régime (t. 1, n° 48) que ces crises ont parfois pour enjeu et souvent pour résultat.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)



L'axe n° 3 manifeste pleinement l'originalité des sociétés étatiques-socialistes. Les principaux axes horizontaux des figures précédentes, ceux où s'inscrivaient notamment les luttes pour le partage de la plus-value, faisaient une grande part au jeu du marché, régulateur des diverses fractions de la plus-value et des transferts ou des prélèvements de valeurs intéressant les classes exploiteuses des MP non capitalistes. Les interventions politiques n'étaient certes pas absentes de ces axes — qu'il s'agisse de la lutte contre la rente ou de la nationalisation des monopoles — mais elles y jouaient un rôle assez exceptionnel : elles ne constituaient pas la règle du jeu la plus ordinaire et laissaient aux compétitions marchandes ce rôle quotidien et permanent. Ici, par contre, il n'y a plus de régulateur automatique du partage du surplus, comme il n'y a plus d'extracteur automatique de ce surplus (n° 47). On ne peut d'ailleurs plus parler de *partage* du surplus comme s'il s'agissait de le répartir entre des classes ou des couches sociales dont les agents auraient *ensuite* capacité pour employer à leur guise leur propre part du surplus. L'enjeu véritable est ici *l'affectation* du surplus, c'est-à-dire le réglage des priorités budgétaires ou planificatrices, en vue de l'allocation, aux diverses branches de la production et de l'Appareil, des ressources disponibles, une fois réglée la consommation directe des producteurs.

C'est pourquoi les réformes économiques entreprises depuis la fin des années 1950, et souvent remises en chantier depuis lors, ont donné lieu à des affrontements sévères. Plus la couche des directeurs a reçu de pouvoirs pour manœuvrer à sa guise, plus s'est trouvée affaiblie la couche dirigeante voisine, celle des gestionnaires ministériels et des planificateurs, dont les pouvoirs de décision ou d'arbitrage ont, du même coup, été un peu rognés. Mais les affrontements de caractère économique n'intéressent pas que ces deux couches. Derrière les débats classiques sur la priorité à donner à la section I (industries de base et biens d'équipement) ou sur la progression relative des différentes branches de la section II (industries de consommation) se profilent des choix essentiels : importance et nature des dépenses militaires, niveau des salaires réels, dotations affectables aux consommations collectives ou à la construction, etc. En s'affrontant autour de ces choix, les diverses couches de la classe dominante ne défendent pas seulement leurs domaines respectifs. Elles déterminent la nature des alliances de classes sur lesquelles repose le régime ou — du moins la nature des appuis que la classe dominante peut escompter.

En règle générale, la classe étatique-socialiste a régulièrement recherché et obtenu l'appui des classes d'encadrement (« les cadres décident de tout », répétait volontiers Staline) et de la classe des tenants, encore que l'extension massive de celle-ci ait empêché de la privilégier dans sa masse, si bien que des choix significatifs ont été opérés, le plus souvent, en faveur du Parti, de l'armée ou de la police, mais avec des dosages variables. De ce point de vue, la révolution culturelle déclenchée par Mao Tsé-toung (dans une période où la transition vers une FE 18 semblait s'achever) a présenté une réelle originalité, dans la mesure où les contradictions, dont la classe dirigeante était le siège, se sont transformées en

une lutte des étudiants et d'une partie de la classe ouvrière, contre les classes d'encadrement et contre les tenants (hormis l'armée et sans doute aussi la police). Comme les classes exploitées et les couches non ou peu privilégiées de tenants (tels les enseignants) constituent, selon les sociétés, de 70 à près de 90 % de la population, il est toujours nécessaire d'élargir l'assise du pouvoir établi. Staline s'y est employé en privilégiant la classe ouvrière *relativement* aux paysans et en favorisant la formation d'une élite stakhanoviste particulièrement choyée. Les réformes khrouchtchéviennes des années 1955-1963 ont tenté, non sans succès, de renverser cette tendance, en mettant fin à l'infortune extrême des campagnes. La classe dirigeante chinoise, de son côté, semble s'être employée, assez systématiquement, à minorer relativement les privilèges des classes d'encadrement et à traiter mieux les paysans que les ouvriers. La lutte insistante contre les stimulants matériels a exprimé cette tentative de plafonner plus ou moins les revenus ouvriers, alors qu'une part des gains de production réalisés par les paysans restait à la disposition de ceux-ci, sauf dans l'exaltation extrême du grand bond en avant (où la dilapidation en investissements médiocres a été parfois importante, tandis que l'aventure hasardeuse des communes première manière faisait reculer le niveau de vie des paysans) et dans les derniers soubresauts de la révolution culturelle où des tentatives multiples semblent avoir été faites pour étendre aux campagnes le mépris des stimulants matériels. Les orientations prises par les successeurs de Mao Tsé-toung, en faveur de l'industrialisation et de la modernisation de l'armée, donnent à penser que le zèle ouvrier sera derechef stimulé matériellement et que la contribution des campagnes à l'investissement industriel sera appelée à s'accroître, ce qui n'implique pas nécessairement un recul du niveau de vie paysan, si les gains de productivité dus à une collectivisation rurale qui paraît réussie ne sont pas déjà épuisés, à technique inchangée.

Pour bien apprécier la nature et les formes des luttes de classes dans les sociétés étatiques-socialistes, il faut prêter attention à la mobilité sociale dont elles sont le siège. D'abord parce que cette mobilité est massive dans la plupart d'entre elles. L'industrialisation rapide s'est traduite par un transfert énorme de la paysannerie vers la classe ouvrière (industrielle). De son côté, l'Appareil substantiel qui s'est formé en URSS et dont la formation se poursuit en Chine a ponctionné largement la classe ouvrière, puis les campagnes. Même s'il est freiné par *l'effet de succession collective*, déjà noté (n° 48), on ne peut ignorer ni tenir pour négligeable le mouvement par lequel les classes d'encadrement et la classe régnante elle-même s'irriguent d'éléments nouveaux, venus des classes exploitées par les filières du Parti et d'un enseignement très sélectif. Il faut réfléchir en outre à cette observation de l'exilé Pliouchtch, qui ne peut être soupçonné d'indulgence excessive pour un régime politique qui a traité son opposition par un long internement en asile psychiatrique : « La bourgeoisie soviétique a tendance à échapper à son caractère électif pour devenir héréditaire. Les privilèges qu'elle possède et transmet à ses enfants n'ont pas reçu de régularisation juridique, ils dépendent encore des bouleversements qui peuvent affecter les sommets » (223, 253). Autrement dit, l'exploitation étatique demeure, par nature, directement

sensible, en tous ses effets — y compris pour ce qui est des privilèges individuels que la classe dominante s'attribue généreusement — aux résultantes politiques immédiates des luttes de classes. La tentative infructueuse de Khrouchtchev pour sortir les cadres du Parti de leurs confortables routines (225, 20-46) et la révolution culturelle chinoise, apparemment plus fructueuse à cet égard, illustrent la possibilité évoquée par Pliouchtch. Toutes les crises politiques majeures, dont l'URSS, la Chine et les démocraties populaires (209) ont été le siège, se sont toutes traduites par l'éclatement de contradictions *déchirantes* au sein des Partis eux-mêmes, parce que ceux-ci demeurent, plus que tout autre appareil d'État, ouverts à la mobilité sociale et sensibles aux tensions sociales qui ne peuvent pas ne pas retentir en leur sein.

|  |   |
|--|---|
| — Luttes de classes déterminées par l'exploitation étatique et par les résistances des classes « pré-capitalistes » à la généralisation du MP 15-étatique-socialiste.  |   |
| — Classe étatique-socialiste   | — à la fois exploiteuse, dominante et régnante ; sa division en couches fonctionnelles.   |
| — Classe d'encadrement économique  | } — leur agencement hiérarchique ; leur division en couches fonctionnelles.   |
| — Classe d'encadrement administratif et militaire  |   |
| — Classe des tenants   | — son ampleur relative due à l'inclusion des divers AI élémentaires ; sa division en couches fonctionnelles.  |
| — Classe ouvrière  | — fractionnée selon la division sociale du travail ; comporte en outre une couche élitique semi-privilegiée ; prolongée par une paysannerie salariée, riche de formes mixtes vers la classe suivante. |
| — Classe paysanne  | — son apparence coopérative ; classe dont les éléments participent simultanément à la couche sociale précédente, si son champ d'action se réduit au lopin individuel.                                 |
| — Classe artisanale coopérative  | — réelle ou marquant une variante de la classe ouvrière.  |
| — Classe des déportés  | — massive en certaines phases historiques.  |
| — Éventuels éléments divers : clergés non ou peu étatisés, artisanat et commerce plus ou moins clandestins, etc. (leur importance est difficilement appréciable, car la plupart des sociétés intéressées s'emploient à en nier l'existence). |   |

[Retour à la table des matières](#)

## 50. Sociétés de transition étatique-socialiste

La Russie soviétique a été la première société de transition étatique-socialiste. Toutes les autres formations de ce type se sont inspirées de son exemple. Elles y ont été contraintes, de la Mongolie et de la Corée à l'Europe orientale, lorsque la transition s'est opérée sous la ferme tutelle de l'Armée rouge. Elles y ont été incitées, mais avec plus de souplesse, dans les pays où la guerre révolutionnaire et la révolution ont été dirigées par des partis de tradition communiste orthodoxe ou proches de cette tradition : Chine, Yougoslavie et pays d'Indochine. Cuba, tirée de son vulnérable isolement par le soutien de l'URSS, s'est convertie plus tardivement à cette tradition.

| FE 17 — de transition étatique-socialiste associée à un Appareil  |   |  |              |                      |                     |                      |                      |                      |                        |
|---|---|--|--------------|----------------------|---------------------|----------------------|----------------------|----------------------|------------------------|
| ■   | MP 15 – étatique-socialiste   |  | <b>E</b>     | <b>F<sup>1</sup></b> | <b>G</b>            | <b>H<sup>1</sup></b> | <b>I<sup>1</sup></b> | <b>J<sup>1</sup></b> | <b>K</b>               |
| ○   | MP 4 – paysan<br>MP 6 – capitaliste-marchand<br>MP 10 – capitaliste     |  | AE-AI<br>5-5 | AE-AI<br>6-7<br>7-7  | AE-AI<br>6-8<br>7-8 | AE-AI<br>8-6<br>9-6  | AE-AI<br>8-7<br>9-7  | AE-AI<br>8-8         | AE-AI<br>12-8<br>12-10 |
| ☆   | MP 5 – artisanal<br>MP 11 – coopératif                                  |  |              |                      |                     |                      |                      |                      | 13-8<br>13-10          |
| ★   | MP 12 – étatique-capitaliste<br>MP 14 – esclavagiste-concentrationnaire | Poids hypothétique (t. 3 n° 64)  | 1,5 à 4 %    | 4 à 12 %             | 4 à 12 %            | 4 à 10 %             | 10 à 25 %            | 10 à 25 %            | 12 à 30 %              |
|   |   | Projections  | 4/2<br>4/3   | 4/2<br>4/3           | 4/3                 | 4/3                  | 4/3                  | 4/3                  |                        |
| Logique de VU ou VE-VD<br>Articulation : séquelles du marché généralisé/capitaliste d'État/socialiste d'État<br>Aire économique : de voisinage rural dans l'aire du marché<br>Projections : 4/2 4/3 |   | <p><b>N.B.</b> : Les FE 17 sont souvent maintenues en situation de dépendance par le système mondial. Leurs Appareils sont alors marqués par des « projections » caractéristiques d'une telle dépendance — voir t. 3, annexe 4.</p> <p><b>1.</b> Les Appareils F/H/I/J ne s'observent généralement que sous des formes déformées et pour de brèves périodes.</p> |              |                      |                     |                      |                      |                      |                        |

Voir également t. 2, n° 107 et annexe 1.

Il n'est pas question de réduire à un schéma unique le système des classes sociales en lutte dans ces diverses sociétés durant leur transition vers une FE 18, car trop de différences circonstanciées ou essentielles les particularisent. Les différences circonstanciées sont historiques et géopolitiques : elles séparent la novation soviétique des initiatives ultérieures et des réinventions plus originales effectuées dans les pays qui se sont arrachés à l'orbite soviétique ou n'y figurent que lointainement ; elles renvoient finalement à l'état du système mondial et seront étudiées à ce titre. Les différences essentielles tiennent pour partie aux stratégies politiques pratiquées localement, lesquelles ont diversifié les rythmes, les méthodes et parfois même les objectifs de la transition. Mais surtout, elles tiennent à la différence des structures sociales à *partir* desquelles la transition a été entreprise. De la FE 7-servagiste-marchande qui caractérisait, au mieux, la Mongolie Intérieure des années 1920, à la FE 12-capitaliste-monopoliste — ruinée par la guerre — qui était observable en Allemagne orientale, toutes les formes intermédiaires (sauf la FE 8) ont pu se rencontrer ici ou là. En outre, d'amples séquelles servagistes ou tributaires demeuraient présentes en Chine et dans son voisinage. Enfin, de Cuba à l'Indochine, la dépendance coloniale ou impérialiste avait imprimé à plusieurs des sociétés où la transition s'est ouverte des marques profondes mais variables : plantations, enclaves industrielles, concessions minières, inégal développement d'une bourgeoisie *compradore* (n° 20), concentrations urbaines putréfiées (La Havane, Saïgon, Shanghai, etc.), projections diverses modifiant les AE et les AI, etc.

Néanmoins, il est légitime de considérer les FE 17 de transition étatique-socialiste comme une catégorie distincte et relativement homogène. Elles tirent leur unité, on l'a déjà noté, de la construction du MP 15-étatique-socialiste et du jeu des articulations économiques mises en œuvre à cette fin (t. 2, n° 107). Cette définition d'apparence téléologique était seule accessible, lors de l'analyse des structures économiques. Elle peut désormais être remplacée par une caractérisation plus précise de la dynamique des luttes de classes qui font de ces formations une catégorie spécifique. Toutes s'inscrivent, en effet, dans un itinéraire qui conduit *de la prise du pouvoir d'État à la destruction des anciennes classes propriétaires et à la confusion ultérieure de la propriété et du pouvoir*.

La prise du pouvoir d'État peut être le résultat d'une révolution victorieuse comme en Russie ou à Cuba. Elle peut être préparée par une longue lutte révolutionnaire qui se dote d'un contre-pouvoir d'État et, notamment, d'une puissante armée, comme en Chine. La construction d'une armée révolutionnaire peut également couronner une lutte anticolonialiste comme au Vietnam et dans les autres pays d'Indochine, ou une guerre de libération nationale, comme en Yougoslavie. Enfin, la prise du pouvoir d'État peut être opérée *de l'extérieur*, comme dans la plupart des « démocraties populaires » d'Europe orientale. De l'extérieur, c'est-à-dire à la faveur d'une guerre internationale et par le fait d'une puissance — l'URSS — qui, d'abord, n'entretient pratiquement aucuns rapports réels avec le jeu des luttes de classes propres à l'État qu'elle conquiert. Hormis ce

dernier cas, la prise du pouvoir d'État suppose que soit construite une alliance de classes apte à soutenir une lutte parfois longue et toujours difficile. Cette alliance, exprimée et stimulée par un parti et parfois par une coalition ou une convergence de partis, repose généralement sur de larges fractions des principales classes exploitées (ouvrières et paysannes). Mais jamais, en aucun cas, l'alliance des ouvriers et des paysans, fondée sur une lutte contre les diverses formes de l'exploitation qu'ils subissent, *n'a suffi pour assurer la prise du pouvoir d'État*. Seules les luttes de classes surdéterminées et enrichies par de puissantes contradictions internationales ont pu aboutir à ce résultat, que ces contradictions soient de caractère colonial, semi-colonial ou/et impérialiste. De telles contradictions ont pour effet d'affaiblir et de diviser les classes propriétaires et les classes intermédiaires qui leur font habituellement cortège ; de rallier parfois une partie de ces classes aux objectifs anticolonialistes ou anti-impérialistes, c'est-à-dire de faire jouer les divers ressorts du nationalisme (t. 1, n° 135) ; de favoriser, enfin, l'affaiblissement ou la division de l'État *et de son armée* s'il en existe une qui soit nationale, ou d'aider à la formation d'une armée nouvelle. La prise du pouvoir et son exercice ultérieur apparaissent ainsi comme la dérivation socialiste d'une action à fortes connotations nationalistes. La prise du pouvoir réalisée *de l'extérieur* pose évidemment de tout autres problèmes : la recherche de classes-appuis, aptes à soutenir le nouveau pouvoir importé, se heurte à une hostilité nationaliste (qui demeure sensible, trente ans après la « prise du pouvoir » dans toutes les « démocraties populaires » soumises à la tutelle de l'URSS) ; mais cette recherche joue des antagonismes de classes déterminés par la structure sociale préexistante et elle finit toujours, après avoir édifié un MP 15-étatique-socialiste et un appareil de type K (t. 3, n° 62), par trouver, dans les nouvelles classes ainsi déterminées, un certain soutien. Ainsi, par-delà toutes les variantes locales, un premier trait commun se dessine : toutes les FE 17-étatiques-socialistes sont le siège de luttes de classes *impulsées par le pouvoir d'État* et soutenues par une alliance — plus ou moins forte, autonome et enthousiaste — des classes exploitées, déterminées comme telles par la structure sociale *ancienne*.

Impulsées par l'État, soutenues par l'armée et la police, ces luttes de classes, qui prennent d'abord pour cibles principales les anciennes classes exploiteuses, recueillent nécessairement le concours des classes exploitées. La suppression des propriétaires fonciers et des capitalistes résout d'anciens antagonismes et suscite d'autant moins de réticences que l'armée et l'État ne sont plus les soutiens de ces classes propriétaires, comme il était d'usage dans les luttes antérieures. Néanmoins, la période pendant laquelle cette expropriation s'opère est marquée par des luttes complexes et dures, parce que les classes propriétaires ne sont jamais isolées ni aisément circonscrites. En outre, la superposition éventuelle de ces luttes et d'autres initiatives étatiques visant à résorber ou à éliminer la petite production marchande et à favoriser la nouvelle accumulation au bénéfice du MP 15 conduit à des situations très délicates où les affrontements s'entremêlent et se déplacent. Les classes alliées ou appuis du nouveau pouvoir d'État finissent par être dissociées et le nouveau système des classes caractéristique des FE 18 (n° 49) se met en place,

tandis que l'exploitation étatique s'épanouit, après qu'ont été évincées les formes antérieures d'exploitation.

La phase la plus heureuse de la transition est celle où, après la prise du pouvoir ou parallèlement à celle-ci, le partage des grands domaines satisfait la vieille faim de terre de la paysannerie. Dans des sociétés où la population rurale est souvent très majoritaire, ce partage aboutit à la formation d'une petite paysannerie libre (MP 4), qu'il est ultérieurement difficile d'accoutumer à des formes d'activité coopératives ou collectives. Aussi, la conversion directe des grands domaines en exploitations coopératives est-elle souvent préférée par les partis qui ont médité sur la dramatique collectivisation kolkhozienne des années 1930. L'éviction des capitalistes est, elle aussi, l'une des premières actions du nouveau pouvoir, même si, comme en Chine, elle est enrobée dans des formes moins brutales que l'expropriation (t. 2, n° 107). Cette éviction se traduit par une étatisation de l'industrie, des transports, des banques et du commerce, c'est-à-dire par l'établissement d'un MP 15-étatique-socialiste, dont l'ampleur initiale dépend évidemment du développement antérieur du capitalisme. Sauf dans les pays où le pouvoir est pris *de l'extérieur*, les premières étapes de cette étatisation sont souvent bénéfiques pour la classe ouvrière. L'État qui lui est favorable ou recherche son soutien et les syndicats qui demeurent fidèles à leur vocation originelle et se renforcent considérablement, permettent en effet une nette amélioration des conditions de travail, sinon toujours des rémunérations. Mais l'idylle se dénoue, à mesure que la logique du MP 15 prend le dessus.

Rares sont les pays, comme la RDA et le Cambodge, où la collectivisation de l'agriculture est entreprise à marches forcées pour des raisons qui doivent plus à la rigidité doctrinale qu'aux nécessités de l'accumulation. En effet, même en URSS, la collectivisation a été entreprise pour pallier les déficits croissants de la collecte — et donc de l'approvisionnement des villes et de l'industrie — et pour tirer de la paysannerie le tribut d'hommes et surtout de capitaux requis pour l'accumulation, c'est-à-dire pour le développement de l'industrie. Le tribut est, ici, le terme impropre mais expressif employé par Staline en 1931 pour définir sa nouvelle politique. Bettelheim, qui a étudié pas à pas la NEP et sa rupture, montre fort bien comment l'engrenage infernal d'une politique mal conçue et mal exécutée a finalement abouti à une collectivisation hâtive et manquée (destruction du cheptel, déficit accru de la collecte, etc., sans parler des immenses pertes humaines) et, donc, à un regain d'exploitation de la classe ouvrière et à la maturation du système concentrationnaire (22-II). Certaines au moins des leçons de cette expérience ont été utilement tirées par d'autres pays, comme la Chine. La distinction des classes paysannes en *koulaks* (aptes à employer du travail salarié et à accumuler), paysans moyens (dont l'exploitation permet d'entretenir une famille) et paysans pauvres (les autres), que Lénine avait posée, mais que la collectivisation stalinienne a pratiquement ignorée, a été reprise par Mao Tsé-toung (221-I, 162) et a inspiré une politique plus finement discriminée et dont les étapes ont été dosées, si du moins

l'on excepte les emballements du « grand bond en avant » qui semblent avoir été assez vite corrigés.

La collectivisation rurale a été fondée en doctrine, par Lénine, sur l'idée que la petite paysannerie engendre inévitablement une petite production marchande qui est le terreau du capitalisme. La même raison est invoquée à l'encontre de l'artisanat et de la boutique privée. Mais dans les deux cas, la doctrine masque ou minore des motifs qui sont, en fait, plus importants que celui-là : favoriser l'accumulation en rendant la paysannerie plus productive et plus « tributaire » ; éliminer les revenus peu exemplaires que les artisans et les boutiquiers tirent de leurs activités, lorsqu'ils comblent les lacunes de la production planifiée, spéculent sur les produits rares ou, tout simplement, échappent à divers aspects de l'exploitation étatique. Quand la collectivisation du commerce de détail et le regroupement de l'artisanat en coopératives ou en régies municipales ont été opérés, sans préparation suffisante des intéressés (ou des solutions de remplacement), elle a, en fait, abouti à une désorganisation de la distribution et des services destinés aux particuliers, et elle a aggravé la situation des classes non privilégiées. Puis le temps et l'expérience aidant, des solutions moins hâtives ont parfois été pratiquées, tandis que des entreprises commerciales ou prestataires de services trouvaient place dans le MP 15. Pourtant la distribution demeure l'un des points faibles en maintes sociétés étatiques-socialistes.

Un autre affrontement caractéristique des sociétés en transition vers le modèle étatique-socialiste concerne l'Appareil. La théorie léniniste, encore fidèle à la conception marxiste du dépérissement de l'État, se résume en deux propositions (dont on mesurera toute la portée au prochain volume) : casser l'ancien appareil d'État et bâtir un appareil qui, déjà, commence à dépérir par certains aspects. Ni en URSS ni en aucune autre société étatique-socialiste, la seconde proposition n'a été mise en œuvre. Quant à la première, elle a été plus ou moins appliquée, surtout dans les pays où une guerre révolutionnaire longue et sévère a, comme en URSS ou en Chine, précédé ou accompagné la prise du pouvoir. Partout le résultat vers lequel tendent tous les effets du nouveau pouvoir est l'édification, à partir de l'appareil existant au départ, d'un Appareil du type K, c'est-à-dire d'une énorme machinerie militaire, bureaucratique, financière et planificatrice, incluant la presque totalité des appareils idéologiques dans une structure étroitement « gouvernée » (t. 3, n° 62).

Certes, le tableau sommaire qui vient d'être dressé ne peut être appliqué sans nuances à toutes les sociétés en transition vers la forme étatique-socialiste. Il serait tout à fait injuste de confondre la Yougoslavie des années 1950 et le Cambodge de 1975-1978 ou d'ignorer les différences entre la Tchécoslovaquie ultra-stalinisée des années 1950 et la République cubaine des années 1960, etc. Mais, dans toutes ces occurrences, comme en Chine, en URSS et ailleurs, le processus a néanmoins conduit à *diverses variantes d'un même modèle* — quoi qu'en pensent les plus réactionnaires des Soviétiques, pour qui l'abandon de la variante stalinienne initiale

est un péché contre l'esprit du socialisme. D'un même modèle essentiellement caractérisé par la confusion de la propriété et du pouvoir, par l'exploitation étatique qui en est le corollaire et par l'autocratie et l'intolérance qui leur font cortège. Rien, dans ce que nous avons pu étudier jusqu'à présent ne nous a révélé les ressorts intimes de cette dérive dramatique du projet socialiste. Nous avons pu observer les particularités et les effets inéluctables de la FE 18, observer aussi l'obésité boulimique de l'Appareil et décrire, enfin, les *statuts* de classe que cette infrastructure détermine et les potentiels de luttes dont les classes sont porteuses. Mais il nous manque encore la principale clé. Nous savons ce que propriété veut dire, mais le pouvoir et spécialement le pouvoir étatique ou l'État comme pouvoir demeurent, à ce stade, des mots non chargés d'une signification précise. C'est pourquoi il nous faut renvoyer au prochain volume, où les États seront soumis à examen, cette interrogation fondamentale : d'où viennent l'attrait et la puissance maléfiques du mariage intime de la propriété et du pouvoir ?

# Discussion

## Chapitre 10

### La signification des classes-statut

*« Nous retombons de nouveau dans l'anecdote humaine : ressaisissons-nous, tournons avec la terre qui roule comme toujours inconsciente d'elle-même, belle planète au ciel. »*

YOURCENAR.

[Retour à la table des matières](#)

**51.** La théorie des classes présentée dans les chapitres précédents appelle maintes discussions. On peut s'interroger sur ce qu'elle doit à Marx, contester sa problématique, débattre de sa cohérence ou de sa portée. On peut soumettre chacun de ses résultats particuliers à une critique historique, sociologique ou politique. Mais il serait vain de vouloir anticiper de tels débats : comme le système des classes en lutte n'est autre que la société elle-même (t. 1, n° 115), la représentation des classes est exposée à une polémique tous azimuts qui, de proche en proche, remet en question tous les aspects de la théorie sociale. La discussion qui va suivre aura un objet beaucoup plus limité. Elle ne reviendra pas sur les recherches présentées aux tomes 2 et 3, grâce auxquelles les FE et les Appareils ont pu être repérés et typifiés. Elle n'anticipera pas sur les recherches par lesquelles les aspects de la société jusqu'ici ignorés (les États, les structures idéologiques, les systèmes mondiaux) deviendront peu à peu intelligibles. Elle se contentera de soumettre les chapitres précédents à quelques contre-épreuves destinées à en vérifier le sens et, si besoin est, à en préciser l'expression.

Première contre-épreuve. La démarche délibérément analytique qui isole les classes-statut semble être féconde, puisqu'elle a permis d'expliquer le *potentiel* de classes sociales et le *potentiel* de luttes de classes dont chaque société est porteuse. Chaque société ou, plus précisément, chaque type d'infrastructure sociale, chaque ensemble FE + Appareil. Mais elle se situe tout entière en deçà de ce que Marx appelle la constitution en classe-pour-soi (n° 2), du côté de la classe-objet et non pas du côté de la classe-agent ou de la classe-acteur des luttes de classes. Dès lors, que peuvent signifier au juste les luttes de classes et les *alliances* de classes souvent évoquées dans les chapitres précédents ? Quelle signification faut-il attacher à la précaution théorique — souvent renouvelée, mais peu explicitée — qui a fait qualifier de *potentielles* ces luttes et ces alliances, repérées par référence aux seules classes-statut ? Quelles conclusions ultérieures est-on en droit de tirer de ces potentialités ? Bref, quelle est, en définitive, la signification des classes-statut, quelle est la portée de ce concept provisoire ou intermédiaire ?

La deuxième contre-épreuve prendra l'allure d'une recension critique de quelques résultats acquis dans les chapitres 4 à 9. On s'interrogera sur certaines absences, celles, notamment des classes *fondamentales* ou des classes *moyennes* ; mais aussi sur certaines présences étrangères à la plupart des traditions marxistes : les régnants, les tenants, les idéologues marchands, etc. Plus généralement, on veillera à bien préciser la portée respective de trois mouvements que l'analyse peut dissocier, mais qui sont en réalité interdépendants : le mouvement par lequel une structure sociale, elle-même soumise à une reproduction transformatrice (t. 1, n° 139), *classe les hommes* (n° 5) ; le mouvement par lequel les hommes *ainsi classés* sont conduits à concevoir leurs positions différentielles dans la société où ils vivent et agissent (t. 1, n° 83) ; et, enfin, le mouvement par lequel la théorie des classes extrait et abstrait des réalités précédentes une représentation *d'échelle variable*.

La troisième contre-épreuve s'appliquera à la théorie des classes, prise dans sa totalité, et s'efforcera d'en préciser les limites. Elle partira d'une interrogation sur les sociétés sans classes et sur la formation, en leur sein, de classes distinctes et opposées. Elle se terminera par une interrogation sur les sociétés sans classes, inscrites par la doctrine socialiste à l'horizon de notre histoire. Mais ce ne sont pas les vertus de l'hypothétique « communisme primitif » et les beautés de l'éventuel communisme futur qui nous retiendront. L'exploration des limites tendra surtout à reconnaître la portée des divisions en classes et des affrontements de classes. Elle permettra de juger s'il est ou non légitime de rapporter toutes les différences et tous les antagonismes dont les sociétés sont le siège à des termes de classe.

[Retour à la table des matières](#)

**52.** Prendre les résultats acquis aux chapitres précédents pour une représentation effective des classes en lutte dans les divers types de société serait un énorme

contresens : ce serait oublier que nous *ne savons presque rien encore* des déterminations politiques et idéologiques des classes sociales.

Les seules déterminations de cette nature dont nous sachions déjà faire usage sont celles qui résultent de la structure de l'Appareil (AE + AI), structure dont la représentation a d'ailleurs été obtenue par une méthode empirique (t. 3, n° 3), sans que l'on puisse, à ce stade, établir un lien clair entre les divers types d'Appareils et le pouvoir ou l'hégémonie qu'ils servent. Le pouvoir et l'hégémonie restent à définir, ce qui nous interdit, pour le moment, de discerner les classes dominantes ou dirigeantes, dirigées ou dominées. De même, les aires politiques ou idéologiques n'ont pu être précisées jusqu'ici, si bien que la consistance spatiale des diverses classes ne se laisse apprécier que par référence aux aires économiques déjà connues (t. 2, n° 88). Mais surtout, l'action des partis, des syndicats et autres associations reste à examiner, comme reste à examiner, de façon plus générale, l'action des appareils idéologiques sur la population qu'ils constituent en publics (t. 1, n° 76). L'action idéologique ou politique que les hommes peuvent également exercer, hors l'emprise directe de ces appareils, est, elle aussi, à élucider. Bref, les mouvements sociaux et l'action des hommes-en-société nous demeurent inconnus. Il faudrait tenir ces multiples déterminations pour quantité négligeable ou les prendre pour des *reflets* plus ou moins mécaniques, des déterminations émanées de la base économique ou de l'infrastructure sociale, pour croire à la pleine validité de la représentation des classes qui est actuellement disponible. En vérité, cette représentation est le fruit d'une *première analyse*, elle pose de premiers repères, mais elle est loin d'épuiser ou même de maîtriser son objet, c'est-à-dire le système de classes en lutte.

Écoutons les critiques que Touraine adresse à toute théorie marxiste des classes — ou à certaines variantes de cette théorie ? « Je rejette absolument l'idée qu'en dernière analyse, on atteint des rapports économiques de classe, une relation d'exploitation. Je rejette plus précisément encore l'idée qu'existe au cœur de la société — ou à sa base, selon l'image préférée — un système de rapports définissables indépendamment des acteurs et de leurs orientations, mécanisme économique porteur du sens des actions au-delà de la conscience des acteurs, réduite à l'idéologie [...] Il faut se débarrasser absolument [...] de l'idée qu'une classe est définie par une "condition", c'est-à-dire par sa place dans un mécanisme objectif » (229, 167-168).

Prises au pied de la lettre, ces affirmations péremptoires pourraient conduire à une guerre d'axiomes, sans grand intérêt. Comme Touraine a fort bien compris certaines des thèses essentielles de Marx — notamment celle qui veut que les classes soient toujours définies par leurs luttes (140, 145) — et comme il a fourni, dans *Production de la société*, une contribution originale à l'étude de problèmes essentiels qu'aucun marxiste, sauf Gramsci, n'a clairement aperçus — on y reviendra en étudiant les structures idéologiques de la société —, il convient de lui faire meilleur crédit. On comprendra mieux ce qu'il veut dire, si l'on se sert du

bâton courbé qu'Althusser emprunte à Lénine (5, 133). On connaît l'apologue : lorsqu'un bâton est courbé dans le mauvais sens, il faut le courber *dans le sens opposé* pour le redresser. « Cette simple formule », ajoute Althusser, « me paraît contenir toute une théorie de l'efficace du vrai, profondément ancrée dans la pratique marxiste. » La pratique des théoriciens non marxistes me semble relever, elle aussi, de cette moralité épistémologique qui n'est pas sans rapport avec la sagesse des artilleurs (un coup court... un coup long... un coup au but ...). Toujours est-il que l'on peut lire les critiques de Touraine comme un effort pour redresser le bâton marxiste, fâcheusement courbé *dans le mauvais sens* du déterminisme économique. Combien n'a-t-on pas vu, en effet, d'analyses marxistes des classes sociales qui réduisent leur détermination à la place qu'elles occupent dans les rapports économiques ? Il suffit de feuilleter une collection de la revue *Économie et Politique* pour en trouver autant d'exemples que l'on voudra et cette revue du parti communiste français ne détient aucun monopole en l'espèce. J'avoue avoir moi-même contribué à cette funeste réduction, en soutenant en 1954 une thèse — heureusement non publiée — qui, en voulant analyser *les implications économiques des classes sociales*, vidait celles-ci de toutes autres déterminations... Mais, comme il est fréquent, l'effort de Touraine produit finalement une courbure excessive, *dans le sens opposé*. Cet excès ne concerne nullement l'incidente où Touraine dénie au « mécanisme économique » le pouvoir de donner leur sens aux actions sociales, ni même l'opposition qu'il suggère entre « conscience des acteurs » et idéologie. Sans approuver ces formulations ni adhérer aux analyses qui les sous-tendent par ailleurs, j'en réserve néanmoins la discussion pour plus tard (t. 1, n° 122). La courbure excessive se manifeste par le rejet de tout « système de rapports définissables indépendamment des acteurs et de leurs orientations », par l'abandon de l'idée qu'une classe puisse être *repérée* (sinon « définie ») « par sa place dans un mécanisme objectif ».

S'il fallait, à partir d'ici, entreprendre un examen critique des œuvres de Touraine, il serait facile de montrer comment cette courbure excessive déforme sa propre recherche. À quelques détails de vocabulaire près, j'approuverais tout à fait cette thèse de *Production de la société* : « Si l'on ne considère que l'accumulation, c'est-à-dire la formation des rapports de classes, il est possible de dire qu'elle est le prélèvement d'une part du produit collectif, donc de l'activité des producteurs, par une classe dirigeante [...] Mais cette analyse devient insuffisante et même fautive lorsqu'on considère les rapports de classes en acte, la double dialectique des rapports de classes, car c'est oublier que *l'accumulation n'est pas isolable des autres composantes de l'historicité* » (140, 151) — étant entendu que l'historicité désigne, chez Touraine, la majeure partie des déterminations politiques et idéologiques énumérées en tête du présent numéro et dont l'examen viendra ultérieurement. Mais comment ne pas regretter que, centrant toute l'attention du côté de l'historicité, Touraine réduise l'accumulation à quatre modèles rudimentaires (sociétés primitives, traditionnelles, industrielles et postindustrielles...), ce qui, en effet, ne permet guère d'apercevoir les

« mécanismes objectifs » infiniment plus diversifiés qui constituent l'infrastructure sociale ?

Mais venons-en au fond du problème. Il est certain qu'en toute société, les luttes de classes, sous toutes leurs formes, sont l'affaire d'hommes *pleinement déterminés* — dans les diverses acceptions que peut prendre cette formule opportunément équivoque. Pleinement déterminés par leur position dans la structure économique, politique et idéologique de la société, c'est-à-dire par leurs rapports, toujours complexes, avec la production, le pouvoir et l'hégémonie. Pleinement déterminés, aussi, lorsque, *dans certains types de sociétés*, l'appartenance de classe devient, de façon plus ou moins claire, la forme sous laquelle les hommes en lutte s'identifient dans l'action et acquièrent une « conscience de classe ». Pleinement déterminés, encore, lorsque, *dans les formes les plus éclatantes* des luttes de classes, dans les mouvements sociaux les plus apparents, les hommes prennent conscience — en termes de classe *ou non* — du combat qu'ils mènent ou qu'ils doivent mener et qu'ils se font zélés, militants, prophètes, meneurs, entraîneurs, révoltés, etc. Pleinement déterminés, enfin, et même surdéterminés : c'est-à-dire pris dans un réseau d'incitations et de contraintes sociales qui ne peuvent se résoudre en une résultante simple et unique, si bien que, de façon variable selon les divers types de société, un certain espace de liberté s'ouvre devant eux (ou devant certains d'entre eux), espace de liberté qu'il faut parfois comprendre comme apparenté à ce que les philosophes ou/et les législateurs appellent de ce nom, mais qu'il faut toujours comprendre comme degrés de liberté, au sens moins exaltant, mais plus précis, que les mathématiciens ou les mécaniciens donnent à cette expression. Une théorie des classes sociales qui ne saisisse pas l'ensemble de ces déterminations et surdéterminations — y compris les degrés de liberté effectivement ouverts — serait incorrecte. Mais une théorie qui saisisse cet ensemble ne serait autre qu'une théorie générale de la société (t. 1, n° 117) : c'est dire qu'il nous faudra avoir atteint le terme de la présente recherche pour en disposer. Ou, du moins, pour disposer d'une esquisse essayant d'embrasser l'ensemble des facteurs précités.

Toutefois, cette exigence totalisante ne permet pas de qualifier le présent volume comme un pur travail préparatoire, dénué de sens propre. En effet, le repérage des statuts de classe, déterminés par l'infrastructure sociale, *a une double valeur*. D'une part, il contribue à l'élaboration d'une théorie correcte et complète des classes sociales et de leurs luttes et, de ce premier point de vue, c'est bien un travail préparatoire. Mais, d'autre part, ce repérage dessine un *tableau pleinement significatif du potentiel* de classes et de luttes de classes dont chaque type de société est porteur.

Avant de la justifier, illustrons cette assertion, par analogie avec les sciences de la nature. C'est, évidemment, des biologistes que l'on attend une représentation significative de la matière vivante. Pour ce faire, les biologistes produisent des connaissances spécifiques qui incluent et dépassent les savoirs produits par les

physiciens ou les chimistes. On peut donc considérer le travail de ces derniers comme une étape *préparant* le travail des biologistes. Mais on ne peut pas oublier, pour autant, que les savoirs produits par les physiciens et les chimistes *s'imposent* aux biologistes, comme lois communes à toute la matière, vivante ou non. Il en va de même pour le biologiste social qui veut rendre intelligible la vie des classes en lutte. Il peut *et doit* faire usage des lois, plus rudimentaires mais incontournables, que le physicien des infrastructures sociales aura mises au jour.

En effet, le système des classes-statut est, dans chaque type de société, *une donnée élémentaire de la physique sociale*, une contrainte omniprésente. Comprendre ce que signifie cette contrainte, c'est définir la nature et la portée de la détermination en dernière instance par les rapports de production, mais surestimer cette contrainte, c'est aller vers le déterminisme économique et se priver, du même coup, de la possibilité de rendre intelligibles, dans toute leur complexité, les luttes de classes qui sont le métabolisme de toute vie sociale — ou, si l'on préfère, le moteur de toute histoire. Le tracé de cette contrainte doit donc être d'une extrême rigueur, pour ne rien laisser échapper de la détermination en dernière instance, tout en évitant le piège du déterminisme économique.

1. Rappelons ce qu'il faut entendre par *rapports de production*. L'ensemble des éléments (ou relations sociales) inscrits dans la formule d'un MP donné est subordonné à l'un d'entre eux — la relation A ou relation de propriété — pour ce qui est de l'affectation (ou du partage) du produit, entre propriétaires et travailleurs. Les rapports de production désignent l'ensemble des relations sociales, inscrites dans un MP donné et considérées sous l'angle de leur subordination à la propriété (t. 2, n° 36). Dans une société où plusieurs MP, diversement articulés entre eux, s'enchevêtrent sous la prédominance d'un (ou plusieurs) d'entre eux, pour former une certaine FE (t. 2, n° 84), les rapports de production désignent l'ensemble des relations sociales inscrites dans cette structure complexe, considérées sous l'angle des relations de propriété — prédominantes ou subordonnées — qui règlent l'affectation du produit social total, c'est-à-dire sa répartition et son accumulation. On dira, d'une façon plus concise (mais qui serait inexacte si l'on oubliait les précisions qui viennent d'être rappelées), que *la FE représente le système des rapports de production en vigueur dans une société donnée*.

2. Les rapports de production transforment une contrainte naturelle en une contrainte sociale. La contrainte naturelle est évidente : l'espèce animale-humaine ne peut survivre qu'en tirant sa subsistance de la nature. La contrainte sociale exprime et déforme cette contrainte naturelle : les hommes-en-société ne peuvent survivre qu'en tirant leur subsistance d'une production régie par les rapports de production en vigueur dans leur société. Cette contrainte sociale n'annule pas la contrainte naturelle. Elle l'enveloppe et la déplace : jusqu'à un certain point, elle assouplit la dépendance des hommes-en-société à l'égard du donné naturel (t. 2, n° 68). Par ailleurs, la contrainte sociale incorpore une variable historique, à savoir, la

variation *qualitative* des produits nécessaires à la subsistance des hommes-en-société. On sait que la dérive historique des *besoins* et leur éventuelle stimulation par les entreprises ou par les appareils n'ont pu être étudiées avec la structure économique, car elles relèvent d'autres déterminations dont l'étude des structures idéologiques devra rendre compte (t. 2, n° 29). C'est là un aspect des nombreux effets en retour que la structure économique subit : les besoins que la production doit satisfaire, les techniques dont elle peut faire usage, la qualification de la main-d'œuvre qu'elle emploie, les lois et règlements divers auxquels elle doit se plier sont, parmi bien d'autres, des exemples de la dépendance où la production (et la reproduction des rapports de production) se trouve placée vis-à-vis de l'ensemble du système social. Cette dépendance interdit de considérer la production comme une activité sociale souveraine et isolée. *Mais elle n'enlève rien à la primauté des rapports de production existants.* C'est toujours dans le cadre de ces rapports de production — c'est-à-dire, à leur façon, dans leurs limites, selon leurs normes, selon leurs orientations — que ces effets en retour sont intégrés, assimilés, rendus opérants.

3. Les rapports de production ne sont pas nécessairement, en toute société et en toute période, les relations sociales les plus décisives, les plus déterminantes. La survie de la société ne dépend pas toujours d'eux : il est des épidémies, des invasions, des croisades, etc., qui peuvent, de diverses manières, mettre en péril l'existence même d'une société et qui ne peuvent être considérées comme un effet *direct et simple* des rapports de production en vigueur dans la société considérée, ou dans les autres sociétés qui entrent en interaction avec elle, dans un système mondial donné. La contrainte, toujours fondamentale, exercée par les rapports de production tient à *l'absolue permanence des besoins de subsistance que la production doit assurer. La production est une nécessité première et les rapports de production qui la régissent nécessairement tirent de là leur capacité contraignante — ou déterminante — en dernière instance.*

4. Les rapports de production en vigueur dans une société donnée s'expriment par une certaine relation d'exploitation ou, plus exactement, par un système complexe de relations d'exploitation, enchevêtrées sous la prédominance de l'une d'elles qui correspond au MP dominant. La détermination en dernière instance par les rapports de production se manifeste par divers enchaînements dont les deux principaux sont les suivants :

a. l'agencement politique du pouvoir en vigueur dans une société donnée est subordonné, dans *son principe*, au maintien du système d'exploitation en vigueur ; le prochain volume montrera la portée de cet enchaînement et en détaillera les effets et les limites ;

b. l'agencement hégémonique de l'idéologie en vigueur dans une société donnée est subordonné, dans *son orientation générale*, dans sa ligne dominante, à la valorisation (souvent indirecte et mystifiante) de l'exploitation en vigueur et du

pouvoir politique qui lui est associé ; un volume ultérieur précisera la nature de cet enchaînement et en détaillera les effets et les limites (t. 1, n° 84).

La signification générale de ces deux enchaînements apparaît clairement *a contrario*. Une société où le pouvoir établi et l'idéologie dominante auraient pour fonction principale de contester et de saper les rapports de production existants serait nécessairement plongée dans une crise profonde. Très exactement dans une crise révolutionnaire. L'histoire est riche de telles crises, mais celles-ci n'expriment pas *l'ordre normal des choses sociales*, elles le rompent ou tendent à le rompre, pour le recomposer d'une autre manière, comme le montre, notamment, le cas des FE 17 (n° 50). *La détermination en dernière instance fonde l'ordre normal des choses sociales*.

5. Ladite détermination en dernière instance a deux limites générales. L'une est qualitative, l'autre quantitative. *Ignorer ces limites conduit droit à l'erreur, c'est-à-dire au déterminisme économique*.

La limite qualitative résulte de la spécificité du politique et de l'idéologique. Le pouvoir est subordonné aux rapports de production *dans son principe*, mais non dans le concret de ses agencements ni *a fortiori* dans le détail de ses formes ; il a donc ses contradictions propres dont dépendent sa logique intégratrice ou sa dynamique enveloppante (t. 1, n° 127).

L'idéologie est subordonnée aux rapports de production *dans son orientation générale*, mais non dans l'articulation de ses champs (t. 1, n° 79), ni dans le détail des discours spécifiques (t. 1, n° 85) par lesquels elle se manifeste ; elle a donc *ses contradictions propres* dont dépendent sa logique incohérente ou sa dynamique foisonnante (t. 1, n° 84).

La limite quantitative résulte de l'accroissement des capacités productives de la société, lequel élargit le surplus disponible pour la subsistance d'hommes dégagés de la production. Le déplacement de cette limite accroît la diversité contradictoire des activités politiques et idéologiques auxquelles plus d'hommes consacrent plus de temps.

6. Appréciée à sa juste mesure, la détermination en dernière instance par les rapports de production éclaire la signification et la portée des classes-statut enracinées dans la FE. En effet, ces classes sont définies par leur place dans les rapports de production, c'est-à-dire dans le système de relations sociales qui régit la production et qui se subordonne — dans les limites indiquées — le pouvoir et l'idéologie. Dès lors, les places distinctes que ces rapports de production assignent aux hommes-en-société les rendent porteurs d'intérêts distincts. Comme ces places sont reliées par des relations d'exploitation, les intérêts distincts qu'elles comportent se résolvent en oppositions génératrices de luttes sociales. Comme, en outre, toutes ces places distinctes sont nécessairement occupées par de vastes

groupes d'hommes, elles définissent *des classes* d'hommes-en-société et elles définissent les luttes fondées sur leurs intérêts opposés, comme des luttes de classes.

L'erreur économiste serait de s'en tenir là et de croire que les luttes de classes *qui ont réellement lieu* en société s'identifient ou se réduisent nécessairement à des affrontements opposant nettement les classes-statut ainsi distinguées. En fait, les déterminations politiques et idéologiques déforment, déplacent et enrichissent les intérêts des classes opposées, les enjeux de leurs affrontements et les configurations de leurs luttes. Mais ces déplacements, ces déformations et ces enrichissements *retravaillent une matière déjà donnée* qui est celle des classes-statut : c'est pourquoi on peut dire de celles-ci qu'elles constituent le *potentiel* des classes et des luttes de classes.

7. Les classes déterminées par l'infrastructure politique et idéologique — c'est-à-dire par l'Appareil et non par la FE — ne sont pas directement justiciables des remarques précédentes. On peut toutefois formuler trois observations à leur sujet :

a. une part croissante des hommes employés par les divers appareils étatiques ou idéologiques tirent leur subsistance de l'activité qu'ils y déploient ; leurs positions communes dans ces appareils les rendent porteurs d'intérêts communs qui *contribuent* à la détermination de leur statut de classe ; mais ce n'est là qu'une contribution car, en règle générale, aucune relation d'exploitation ne vient différencier et opposer les intérêts économiques des agents des appareils (les AI de forme économique font exception, t. 3, n° 46), si bien que la spécification des classes formées par l'Appareil fait appel à d'autres critères tirés de l'organisation spécialisée et hiérarchique qui caractérise cet Appareil ;

b. à son tour, cette organisation spécialisée et hiérarchique est *un effet* des liens fort complexes et historiquement variables qui ancrent le pouvoir et l'idéologie dans les rapports de production (voir n° 4 et 5 ci-dessus) ; on doit se contenter, ici, d'affirmer ce point, dont les justifications seront produites à mesure que progressera l'étude des États et des structures idéologiques ; quand ces justifications auront été fournies, il apparaîtra que les observations formulées au n° 6 ci-dessus valent également ici, si bien que les classes et les intérêts de classes spécifiés par l'Appareil sont eux aussi constitutifs d'un *potentiel* de classes en lutte et non pas explicatifs des luttes effectives, conçues dans toutes leurs déterminations ;

c. au demeurant, l'étude des États et des structures idéologiques fera également apparaître que les classes déterminées par l'Appareil sont, dès l'origine et en toutes circonstances, porteuses de déterminations dont il n'a pas été tenu compte dans le présent volume, parce qu'on ne pouvait les spécifier par anticipation, bien qu'elles affectent directement le statut même de ces classes, en

amont des déterminations politiques et idéologiques multiples qui s'appliquent à toutes les classes-statut. On donnera une idée *provisoire* de ces déterminations particulières, en observant que les classes liées à l'Appareil sont toujours agents du pouvoir ou brasseurs de l'idéologie...

[Retour à la table des matières](#)

**53.** Au bénéfice des remarques précédentes, la signification des classes-statut devient tout à fait claire. Dans la vie sociale, les classes-statut ne s'offrent jamais directement à l'observation, ce qui les rend tout à fait différentes des « situations de classe » que Max Weber tente de définir (200-I, 309). C'est d'ailleurs pour éviter toute confusion à cet égard que j'ai éliminé du présent volume le vocabulaire provisoire dont il a été fait usage au tome I : la « situation de classe » et la « position de classe » qui y sont distinguées (t. 1, n° 122) sont plus correctement exprimées par les expressions usitées ici : « classe-statut » et identités différentielles des classes ou « classes-identités ». En fait, les classes-statut ne peuvent être assimilées à des groupes sociaux concrets, car ceux-ci sont toujours des éléments complexes où les déterminations primaires des classes-statut se mêlent à d'autres déterminations qui les complètent, les déforment et les effacent plus ou moins. Dans la plus industrielle des sociétés capitalistes, la classe ouvrière ne s'offre aux regards que sous les espèces confuses *des salariés* des entreprises X, Y ou Z, où elle se mêle à des éléments de la classe d'encadrement capitaliste ; *des habitants* de tel quartier populaire où elle se combine à des éléments de classes très variées ; ou *des membres* de familles ouvrières, lesquelles sont loin d'être toujours homogènes quant à leur statut de classe. Inutile d'ajouter que *les syndicats et les Partis* qui se disent ouvriers, y compris les partis communistes qui n'hésitent pas à se présenter, dans leurs pays respectifs, comme LE parti DE LA classe ouvrière, n'offrent pas de meilleures garanties d'homogénéité. Pourtant, ce sont bien les partis, les syndicats, les salariés des entreprises ou le petit peuple des villes qui sont, *de fait*, les acteurs des mouvements sociaux par lesquels se manifeste l'existence de la classe ouvrière. C'est dire que cette classe, comme toutes les autres classes, n'apparaît jamais à l'état pur, et que les luttes de classes *effectives* n'ont jamais l'allure de relations chimiques entre éléments soigneusement épurés, dont les propriétés exactes se manifesteraient pleinement.

Les classes-statut s'observent « au microscope social », c'est-à-dire par un effort d'abstraction analogue à celui qui permet de concevoir les MP et les FE. Mais ce sont des abstractions réelles, des formes de la nature sociale, aussi significatives que l'électricité, la pesanteur ou le magnétisme peuvent l'être dans la nature naturelle. Ces comparaisons ont été choisies à dessein, parce qu'elles illustrent le caractère essentiel des classes-statut qui est de déterminer *un champ de forces*. Tous les hommes-en-société, que leur place dans la structure sociale classe parmi les ouvriers — c'est-à-dire parmi la classe ouvrière, considérée en tant que classe-statut —, sont en position d'être happés par les courants qui traversent cette

classe et qui la portent à affronter d'autres classes et, d'abord, la classe capitaliste qui est son antagoniste naturel. Ces courants, ces forces potentielles *préexistent* aux actions qui les manifestent et à la conscience que peuvent en avoir les acteurs. Ils sont une propriété de la nature sociale, car la classe ouvrière et la classe capitaliste sont comme deux pôles électrisés différemment, entre lesquels les éclairs sont inévitables. Mais, de mille manières, le pouvoir et l'idéologie servent à isoler ces deux pôles, à canaliser l'énergie qui pourrait jaillir entre eux, etc. Le seul défaut de cette métaphore est que les orages naturels se jouent entre deux pôles seulement, alors que (n'en déplaise aux lecteurs simplistes de Marx) les orages sociaux, c'est-à-dire les luttes de classes, se jouent entre des pôles toujours plus nombreux.

Ainsi, le *potentiel* de classes et de luttes de classes, défini pour les divers ensembles FE + Appareil, n'est pas une virtualité ou une éventualité. C'est une réalité *toujours opérante*, mais qui opère toujours sous des formes déplacées et transposées. Le terme de *classe-STATUT* a précisément pour objet de marquer cette réalité. En effet, il ne faut pas prendre le mot *statut* au sens où l'emploient les juristes, pour qualifier les règles applicables au fonctionnement d'une société commerciale ou les normes réglant la situation des fonctionnaires, etc. Il ne faut pas non plus l'entendre à la manière des sociologues qui, parfois, font du statut un synonyme de la condition, *empiriquement observable*, d'un groupe social quelconque. Il faut prendre ce mot au plus près de son étymologie qui l'apparente au verbe statuer, mettre en état, établir. Chaque classe-statut désigne une subdivision du corps social, une classe de la population totale, que l'infrastructure sociale *établit*, installe, range dans une certaine position, dans un certain état, lequel s'impose, *volens nolens*, à tous les individus intéressés. Nonobstant les objections de Touraine (n° 52), toutes les classes-statut d'une société donnée sont l'effet d'un même « mécanisme objectif » qui est l'infrastructure sociale. La société est agencée pour produire, appareillée pour gouverner et pour dire le monde et cette infrastructure *toujours-déjà-donnée*, c'est-à-dire préexistant à l'action présente des hommes-en-société, a pour effet nécessaire de leur assigner des statuts distincts, donc de les ranger en classes distinctes.

Les classes-statut ainsi définies préexistent à l'action et aux orientations des acteurs des luttes sociales effectives. Mieux, elles sont le premier déterminant de ces actions et de ces orientations. Mais, j'y insiste, d'être le *premier* déterminant ne fait pas d'elles le *seul* déterminant, ni même le déterminant *principal* dans une situation historique donnée. On ne comprendrait rien aux révolutions russes de février et d'octobre 1917, si l'on ne tenait compte du rôle éminent joué par cet acteur (ou ce groupe d'acteurs) qu'a été *l'armée* ; on ne comprendrait rien aux « événements » de mai 1968, en France, si l'on oubliait l'acteur « *étudiants* ». Or les étudiants et les soldats — surtout dans une armée énormément gonflée pour les besoins d'une grande guerre — ne sont assurément pas des êtres simples, directement analysables en termes de classes-statut. Avec les classes-statut, on ne tient que le premier maillon d'une chaîne de déterminations qu'il faut pouvoir

reconstruire pour rendre intelligibles les luttes sociales concrètes. Mais on tient effectivement le premier maillon, celui à partir duquel le reste de la chaîne peut être retracé.

Il est difficile de traiter des classes-statut en se tenant sans cesse à *leur niveau propre*, sans jamais faire référence aux manifestations concrètes et *dérivées*, sous lesquelles leur existence, leurs luttes et leurs alliances se laissent apercevoir. Sans de telles références, les chapitres 4 à 9 auraient été particulièrement arides. Mais les institutions ou les événements qui ont pu être évoqués dans ces chapitres ou qui pourront l'être au chapitre 13 (consacré à la situation des classes sociales en France) ont été choisis, à dessein, pour *leur relative transparence*. Autrement dit, je me suis gardé de faire appel à des exemples *riches* où les déterminations politiques et idéologiques, encore inconnues à ce stade, transforment et transposent les rapports élémentaires de classes que détermine l'infrastructure sociale. Telle était, du moins, mon intention, mais il est certain qu'en refusant de m'en tenir à l'algèbre abstraite des classes-statut, j'ai pris le risque de provoquer des malentendus. Ceux d'entre eux qui pourraient tenir à la signification même des classes-statut seront aisément levés par qui voudra bien prêter attention aux remarques précédentes. Mais il reste à écarter aussi des malentendus qui pourront peser sur *les concepts de luttes de classes ou d'alliances de classes, tels qu'on peut les saisir au niveau des classes-statut*.

Commençons par les alliances de classes. Il existe des sociétés dont le système politique est agencé de façon telle que des alliances politiques explicites peuvent être nouées entre des partis qui, eux-mêmes, soutiennent des intérêts de classes, relativement précis et assez bien identifiables. On est alors en présence d'alliances de classes apparentes et assez transparentes. En France, par exemple, les programmes et les actions du Front populaire de 1935 ou de l'Union de la gauche de 1972 correspondaient à ce cas de figure. Mais il s'agit là d'une situation exceptionnelle, non seulement parce que les sociétés dont le système politique autorise de telles manifestations sont rares, dans l'histoire comme dans le monde contemporain, mais aussi et surtout parce que *la plupart des alliances de classes n'ont pas ou n'ont guère de transposé politique explicite*. Mieux, il n'est pas rare que des alliances de classes s'accompagnent d'affrontements politiques aigus entre les alliés. Les rapports politiques entre l'aristocratie foncière anglaise et la classe capitaliste industrielle qui prend forme à ses côtés au XVIII<sup>e</sup> siècle ont été souvent tempétueux, mais l'articulation rentière qui relie et allie ces deux classes a été le principal ressort du développement capitaliste dans l'Angleterre de ce siècle (n° 28). Les rapports entre le groupe composite de classes qui constitue la bourgeoisie française, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et les vastes classes paysannes, déjà propriétaires ou avides de le devenir ou de l'être plus encore, ont été tumultueux durant la Révolution, à tel point que la chouannerie vendéenne peut être analysée, au premier chef, comme une guerre née de l'affrontement de ces classes (25) ; et pourtant, c'est dans cette période que s'est nouée une alliance, sans cesse renouvelée depuis, entre la bourgeoisie et la paysannerie (n° 32). De tels exemples,

qui pourraient être multipliés à l'envi, permettent de bien comprendre ce qu'est une alliance de classes. Lorsque deux ou plusieurs classes, coexistant dans une même société, sont dotées, de par leurs positions respectives dans l'infrastructure sociale, d'intérêts dont la défense, isolée ou conjointe, conduit à entretenir ou à renforcer l'infrastructure qui garantit leurs privilèges ou, à l'inverse, conduit à déformer ou à détruire l'infrastructure qui détermine leur exploitation ou leur dépérissement, *ces classes sont alliées*. Une alliance de classes requiert une convergence objective d'intérêts fondamentaux, c'est-à-dire d'intérêts consubstantiels aux classes-statut. Une telle alliance peut parfois être concrétisée, dans l'infrastructure elle-même, par l'existence d'une certaine articulation économique (t. 2, n° 79). À défaut, et notamment lorsqu'il s'agit d'une alliance offensive de classes exploitées, des déterminations politiques et idéologiques à étudier ultérieurement sont requises pour que l'alliance se forme.

En présentant les alliances de classes décelables dans les divers types de sociétés comme des *potentiels*, on a voulu marquer ce fréquent débordement. Une convergence objective d'intérêts de classe fonde toute alliance, mais ne suffit pas nécessairement à lui donner vie. Le cas est particulièrement net dans les sociétés où plusieurs alliances concurrentes sont envisageables (voir, par exemple, n°s 35 ou 38). À vrai dire, les potentiels que l'on a repérés sont d'ailleurs incomplets, car les alliances *internationales* de classes — qui jouent un rôle essentiel dans maints États contemporains — ne pourront leur être adjointes que par l'étude des systèmes mondiaux (t. 1, n° 100).

On aurait tort de penser que luttes de classes et alliances de classes désignent deux configurations opposées ou symétriques. En réalité, *les alliances de classes sont l'une des formes que prennent les luttes de classes*. Les classes distinctes, déterminées par un même MP, sont nécessairement opposées entre elles, mais il en va de même pour les classes ressortissant à des MP distincts : la prédominance exercée par un MP, dans toute FE, signifie que la classe exploiteuse du MP prédominant tend à se renforcer au détriment des autres classes exploiteuses ; l'éventuelle lutte de deux ou plusieurs MP qui se disputent la prédominance dans certaines FE ne dément aucunement cette règle, mais l'aggrave. Au-delà des variantes locales qui les particularisent, les schémas qui illustrent les potentiels de luttes de classes, dont certaines sociétés sont porteuses, montrent tous que ces luttes s'ordonnent sur deux axes principaux : exploiters/exploités et exploiters entre eux. Cela ne veut pas dire que les classes exploitées sont, entre elles, indemnes de toutes luttes : ainsi, par exemple, la paysannerie laborieuse et la classe ouvrière ont des intérêts opposés quant au niveau de la rente foncière et au prix des produits alimentaires que cette rente influence directement (n° 32) ; ou bien, autre exemple qu'illustre le mouvement des coopératives de consommation, la classe ouvrière et la classe des marchands, même réduite à sa plus simple expression boutiquière, ont des intérêts évidemment opposés. C'est seulement pour simplifier les schémas que ces contradictions *secondaires* ont généralement été ignorées. Ainsi donc, le potentiel de luttes de classes dont une société est porteuse

n'exclut en principe aucune classe. Une société divisée en classes est potentiellement disposée à une lutte de tous contre tous. Ceci explique pourquoi les classes qui sont apparemment isolées sans antagonistes directs se trouvent néanmoins entraînées dans le tourbillon général. Ainsi, l'analyse du MP 4-paysan, *pris isolément*, ne décèle *en celui-ci* qu'une seule classe pleinement formée (annexe 1, n° 8), mais cette classe de petits propriétaires-exploitants est toujours enserrée, dans les FE où ce MP figure, entre des capitalistes marchands, des propriétaires fonciers, des capitalistes industriels (ou banquiers), etc., toutes classes auxquelles l'opposent des intérêts évidemment divergents. De même, la classe des tenants (dont les schémas précités font rarement mention) peut sembler innocemment isolée. Elle est hiérarchiquement soumise à la classe des régnants, sans que l'on puisse, en première analyse, caractériser leurs rapports par une relation d'exploitation. Mais, outre les antagonismes extra-économiques qui sont nombreux entre cette classe de militaires, de prêtres, d'enseignants et de percepteurs, etc., et les diverses autres classes sociales, on ne peut manquer d'observer que, prise conjointement avec les régnants, elle vit du surplus *tiré* des classes exploitées et défalqué des profits et des rentes et que, considérée dans son rapport économique aux régnants, elle est tenue dans une position qui *transpose* les rapports d'exploitation existant par ailleurs. Ce dernier trait devient tout à fait évident lorsque le salariat se généralise dans cette classe : les taux des salaires, dans l'Appareil, sont liés à ceux qui règnent sur tout le marché et reflètent donc le taux d'exploitation en vigueur dans les secteurs directement soumis au capital. On montrerait sans peine qu'une relation analogue existe avant la généralisation du salariat : les relatifs privilèges, dont jouit longtemps la classe des tenants, ne sont privilèges que par rapport au sort commun des classes exploitées. Donc, la classe des tenants est, elle aussi, entraînée, pour des raisons directement économiques, dans la lutte de toutes les classes contre toutes les classes.

C'est cette lutte générale ou plutôt ce potentiel de luttes généralisées qui donne aux alliances de classes leur pleine signification : *alliances, appuis et affrontements sont les trois formes principales des luttes de classes*. Les *affrontements* sont la forme première, qu'ils se manifestent en révoltes extrêmes ou qu'ils se résolvent en un sourd réseau de tensions latentes (n° 3). Les *alliances* sont une forme dérivée. Elles sont la marque des FE complexes où plusieurs MP se partagent la domination et des FE modernes où l'extension et la concentration de la principale classe exploitée rendent les luttes de classes plus vives et plus périlleuses pour l'ordre établi. Cette dernière transformation, caractéristique des FE où le capitalisme est présent (à moins qu'il n'ait été relayé par un MP 15-étatiqu-socialiste), rend les *appuis* indispensables, encore que l'on puisse aussi en trouver des exemples dans des FE plus anciennes.

Les appuis sont fournis par des classes exploitées ou par des classes exploiteuses menacées de dépérissement à une classe exploiteuse dont ils confortent la prééminence. Ainsi, par exemple, la classe d'encadrement capitaliste sert le plus souvent d'appui à la classe capitaliste et il n'est pas rare que les classes

fondées sur la petite propriété et la petite production marchande fassent de même. Les classes-appuis sont toujours porteuses d'intérêts contradictoires qui les opposent à la fois aux classes exploitées et à la plus puissante des classes exploiteuses et elles arbitrent cette contradiction au bénéfice de l'ordre établi avec lequel elles se solidarisent, moyennant quelques privilèges mineurs ou quelque rémission dans la pression que cette classe exploiteuse leur fait subir. C'est dire que les classes-appuis sont généralement celles qui ont à être arrachées à ce rôle, pour que se forme une alliance de classes tournée contre la forme dominante d'exploitation.

Pour utiliser à bon escient les concepts d'alliances, d'appuis et d'affrontements, il convient de ne pas perdre de vue les remarques suivantes :

1. Ces trois formes principales des luttes de classes ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Une classe peut être liée à une autre par des relations où affrontement, alliance et appui se succèdent ou se mêlent. La classe artisanale et marchande des sociétés capitalistes-monopolistes (n° 34) offre un bel exemple de cette versatilité contradictoire, dans ses rapports avec la classe capitaliste à laquelle elle est affrontée, en raison de la concurrence mortelle que l'industrie et le commerce intégrés lui font subir, mais à laquelle elle porte néanmoins appui, en croyant défendre ainsi sa petite propriété et son indépendance. Les rapports entre les propriétaires fonciers et la bourgeoisie industrielle, pendant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, sont plus contradictoires encore : l'articulation rentière en fait des classes alliées, mais la bataille des droits sur les blés les voit s'affronter violemment.

2. Ces trois formes sont inégalement ancrées dans l'infrastructure sociale. Autrement dit, les déterminations politiques et idéologiques, qui ne manquent *jamais* d'enrichir et de déplacer ces formes de luttes, sont *parfois* indispensables à leur configuration même. Les *affrontements* résultent toujours directement de déterminations infrastructurelles. Les *alliances* y sont *souvent* objectivement inscrites, mais il est *parfois* indispensable, on l'a déjà noté, que diverses déterminations politiques ou idéologiques entrent en jeu pour qu'elles puissent se former : tel est notamment le cas des alliances tournées contre les principales classes exploiteuses. Les appuis ne sont *jamais* une simple résultante des déterminations infrastructurelles, ils ne s'établissent et ne s'entretiennent que par l'effet de facteurs politiques et idéologiques dont l'étude de l'infrastructure sociale ne permet pas de rendre compte.

3. Les couches sociales différenciées au sein des diverses classes (et parfois opposées entre elles par diverses contradictions secondaires) ne sont pas toutes également entraînées par les rapports d'affrontement, d'appui ou d'alliance qui peuvent s'établir entre les classes en lutte. Les alliances antimonopolistes qui peuvent recevoir l'appui des couches inférieures de la classe capitaliste, menacées par la pression trop vive des monopoles (n° 35), sont un exemple, parmi bien

d'autres, des configurations très complexes selon lesquelles les luttes de classes peuvent s'ordonner. C'est pourquoi l'étude des luttes de classes effectives, dans une société donnée, doit se garder de tout schéma *a priori*. Les schémas présentés dans les chapitres 6, 7 et 9 doivent être considérés, de ce point de vue, comme un repérage très général de *potentiels* de luttes qui peuvent s'actualiser sous des formes très diverses.

S'agissant toujours des luttes de classes, il convient d'être attentif aux glissements sémantiques dont cette expression peut faire l'objet. LES luttes de classes ou les luttes DE LA classe X ou Y sont des formules non équivoques : la première désigne le système des luttes dont une société est le siège, la seconde dénote l'ensemble des activités d'une classe particulière. Dans un registre plus abstrait, LA lutte des classes a également une signification claire : elle indique une propriété générale des sociétés, un mécanisme qui leur est essentiel, la lutte des classes comme moteur de l'histoire. En revanche, il faut considérer avec suspicion LA lutte de classe, car cette expression singulière n'a aucun sens propre, mais est lourde d'investissements métaphysiques. Elle n'a aucun sens propre, c'est-à-dire repérable dans le paradigme des luttes de classes : on pourrait à la rigueur comprendre LA lutte DE LA classe X ou Y comme variante de l'une des formules précédentes, encore que le remplacement des luttes plurielles, qui disent une réalité, par LA lutte singulière, qui peut être une catégorie générique, mais qui se donne les allures d'une quintessence, soit déjà équivoque. Mais on ne peut comprendre LA lutte DE classe, formule dont toute détermination précise est désormais absente : on ne sait de quelle classe singulière il peut s'agir, donc on ne sait pas non plus à quelle société il est fait référence et, du coup, LA lutte n'est plus le synonyme tolérable *des luttes* réelles. En devenant incompréhensible, en flottant dans l'espace poétique où les signifiants ne sont plus amarrés à un signifié objectif, LA lutte DE classe est disponible pour tous les investissements magiques et métaphysiques. Dans les discours, généralement gauchistes, où il est fait grand cas de cette formule vide, on la voit s'accoupler avec d'autres locutions également désincarnées : la ligne prolétarienne, le parti ou la révolution (évoqués sans références d'organisation, de lieu, ni de temps), etc. La valeur de tels discours est claire : ils n'ont rien à voir avec la théorie sociale, ni avec la stratégie politique, mais sont à ranger dans de tout autres compartiments de la superstructure idéologique, à côté des religions frustes, des magies incantatoires et des beaux-arts narcissiques.

[Retour à la table des matières](#)

**54.** Les classes et les luttes de classes désignent des objets ou des champs de forces (n° 52) dont la matière, la consistance, la densité ne sont pas les mêmes en tous types de sociétés. J'y insiste : les classes et leurs luttes désignent *des réalités sociales dont la substance varie d'un type de société à l'autre*.

Ces variations dépendent d'abord de la maturation des MP ou des Appareils qui déterminent l'existence d'une classe donnée. Selon que, dans la FE considérée, tel MP sera embryonnaire et dominé, ou bien épanoui et dominant, ou derechef dominé et réduit à l'état de séquelle, les classes qu'il porte pèseront d'un poids différent. Ainsi la classe artisanale qui se spécialise peu à peu dans une FE 4-antique, celle qui atteint sa pleine maturité dans une FE 9-domaniale-marchande et celle qui survit, atrophiée, dans une FE 12-capitaliste-monopoliste, représentent trois stades de développement d'une classe qui est loin de demeurer identique à elle-même, de sa naissance à sa mort. Il en va de même pour les classes déterminées par les Appareils, avec cette circonstance aggravante que leur différenciation et leur autonomisation sont longtemps différées par divers processus que l'on a déjà évoqués (n° 8). Il faut donc se garder d'assimiler l'une à l'autre deux classes de même statut, dès lors qu'elles sont prises dans des systèmes de classes différents. À quoi s'ajoute le fait, déjà noté (n° 12), que deux classes de même statut, prises dans des systèmes de classes identiques, peuvent néanmoins présenter des différences considérables, non pas dans leur rapport aux autres classes du système dont elles font partie, mais dans leur comparaison terme à terme, d'une société à l'autre. La classe ouvrière russe de 1917, inscrite dans une FE 10-domaniale-capitaliste, en transition vers une FE 11-capitaliste, occupait une position structurelle analogue à celle de la classe ouvrière anglaise, un siècle plus tôt ; mais cela ne suffit pas à identifier ces deux classes que, par-delà l'homothétie de leur position structurelle, tout distinguait. La classe des propriétaires fonciers latifondiaires qui, dans la FE 10-domaniale-capitaliste du Mexique pouvaient posséder vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des centaines de milliers d'hectares (217, 21), pouvait sans doute mieux se comparer à son homologue russe de la même période, qu'à son homologue anglaise d'un siècle plus tôt. Bref, les MP, les FE où ils s'inscrivent, les Appareils qui leur sont associés *ont une histoire* et, de ce fait, les classes qu'ils déterminent ont, elles aussi, une histoire. Leurs luttes sont le moteur de l'histoire, mais leurs statuts sont un produit de l'histoire.

Ces variations, liées à l'histoire des structures sociales, se manifestent par des traits multiples. Ainsi, par exemple, on a pu remarquer que la condensation des classes dans l'espace social est très différente d'un type de société à l'autre. Les classes dispersées dans les aires de voisinage rural sont pulvérulentes. Les classes qui mûrissent avec le réseau des villes (y compris celle des tenants) ont une tout autre consistance. Celles dont l'essor est porté par l'industrialisation ne se répandent pas souvent dans toute l'aire du marché, mais se concentrent dans les zones urbaines industrialisées. Gardons-nous toutefois d'établir une liaison trop mécanique entre la consistance des classes et la nature des aires économiques, car les aires politiques et idéologiques qui seront définies ultérieurement sont également des repères à considérer. Qui plus est, les classes inscrites dans un même système — dans une même société — ne subissent pas au même degré les effets de cette mise en forme spatiale. En toute société, les classes que l'on saura bientôt reconnaître comme dominantes (t. 1, n° 42) et la classe régnante que nous connaissons déjà sont toujours plus cohérentes, plus consistantes que les autres,

parce que l'État qu'elles dominent ou qu'elles actionnent leur sert de *condensateur*. En justifiant cette remarque, au prochain volume, on comprendra mieux, par contraste, le rôle décisif joué par les organisations syndicales et politiques qui, de leur côté, s'efforcent, avec des moyens infiniment plus faibles que ceux de l'État, de servir, pour leur part, de condensateurs à la classe ouvrière et à d'autres classes exploitées. Du même coup, on verra plus clairement l'un des traits spécifiques des sociétés assises sur une FE 13-étatisme-monopoliste ou une FE 17-de transition étatisme-socialiste où le pouvoir condensateur de l'État est plus ou moins fortement détourné du service des classes dominantes traditionnelles.

Les luttes de classes se modifient elles aussi, de façon substantielle, selon le degré de consistance des classes qui y sont impliquées, mais aussi selon la complexité du réseau d'affrontements, d'appuis et d'alliances que l'infrastructure sociale autorise. On aurait tort de penser que cette complexité résulte uniquement de la multiplication des classes et des couches sociales différenciées, c'est-à-dire porteuses d'intérêts distincts. En effet, cette multiplication se double d'un *enchevêtrement* des classes sociales qui peut prendre d'énormes proportions. Dans les sociétés les plus simples (par exemple, les FE 2, 4, 6, 7, etc.), les classes-statut déterminées par la FE sont peu nombreuses, les classes exploitées sont pulvérulentes mais homogènes, la classe des régnants demeure virtuelle (c'est-à-dire que sa place est généralement occupée par la classe exploiteuse), la classe des tenants demeure embryonnaire, si bien que la seule classe relativement condensée est celle qui est à la fois exploiteuse, dominante et régnante. Dans de telles sociétés, les luttes de classes prennent des formes simples et généralement fragmentaires, si bien que l'exploitation et la domination établies ne sont que très exceptionnellement menacées par la révolte des exploités-dominés. À l'opposé, les sociétés les plus complexes — qui sont assises sur des FE 12 ou 13 — constituent un système de luttes de classes d'une prodigieuse intrication, car les classes y sont multiples, souvent condensées et toujours enchevêtrées. Cet enchevêtrement est le résultat d'une intense mobilité sociale (n°11) favorisée par les brassages urbains et par l'interconnexion que la formation généralisée (t. 3, n° 30) et le marché du travail établissent entre de nombreuses classes. Les familles dont tous les membres actifs appartiennent à la même classe sociale tendent à devenir minoritaires en de telles sociétés. Elles le sont tout à fait, si l'on considère non plus la situation des familles réduites (formées par les parents et leurs enfants mineurs), mais bien la situation des familles au sens large (en tenant compte des diverses générations apparentées qui survivent simultanément. C'est dire combien le tracé effectif des classes en lutte est modifié, déchiqueté par cet enchevêtrement qui rend tous les groupes concrets (familles, communautés de travail, d'habitat, etc.) hétérogènes, en termes de classes (n° 5). D'autant que, comme on le verra ultérieurement, les déterminations politiques et idéologiques, dont l'analyse des classes-statut fait abstraction, viennent très généralement s'appliquer à ces groupes concrets ou à des individus qu'elles touchent par l'intermédiaire de ces groupes (t. 1, n° 76).

Néanmoins, quelle que soit l'ampleur des variations substantielles dont les luttes de classes et les classes elles-mêmes peuvent faire preuve, d'un type de société à l'autre, il convient de ne jamais perdre de vue la détermination essentielle sur laquelle le concept de classe sociale est fondé, détermination qui est commune à toutes les sociétés divisées en classes. À savoir : l'exploitation, présente en tout MP et donc en toute FE ; l'exploitation, présente également — quoique sous une forme réfractée (n° 8) — comme raison d'être de tout Appareil. Une recherche portant sur un objet historique précis — telle société ou tel segment d'une société donnée, à une époque donnée — doit être attentive aux variations qui viennent d'être brièvement récapitulées, ainsi qu'aux déterminations politiques et idéologiques qui restent à étudier. Mais, à l'inverse, une recherche théorique plus générale doit rendre compte de ces variations elles-mêmes, découvrir leurs ressorts et définir le terme commun dont ces variations dérivent. La théorie des classes-statut qui explicite les divisions *imposées* aux hommes-en-société *par l'infrastructure sociale* rend intelligibles les systèmes de classes en lutte, empiriquement observables en chaque société ou, du moins, concourt à cette intelligibilité, en attendant que les déterminations politiques et idéologiques qui convergent dans les identifications différentielles des classes (n° 21) viennent la compléter. On en trouvera une preuve supplémentaire, dès l'abord du prochain volume, lorsqu'il s'agira de concevoir la relation de domination qui est au principe de chaque État.

## Chapitre 11

### Critique des résultats

*« Il est vrai que Guy Bois se dit, se veut marxiste. Mais parlons faits : au fond, cette orientation réelle ne se sent guère à la lecture serrée de son livre, quand on étudie celui-ci comme je l'ai fait, avec une attention sympathique et sans préjugés. On ne tiendra certes par rigueur à Guy Bois de cette volition idéologique un peu vaine. »*

LE ROY LADURIE.

[Retour à la table des matières](#)

**55.** La lutte des classes est le moteur de l'histoire... et de la littérature marxiste. On pourrait emplir d'épais volumes en retraçant l'évolution du concept de classe dans les diverses lignées issues de Marx, en jaugeant les enrichissements — et les appauvrissements... — dont ce concept a fait l'objet, et en observant les applications qu'il reçoit et les conjectures qu'il nourrit. Comme un plein couvent de bénédictins ne suffirait pas à cette tâche, je ne m'y hasarderai pas. D'autant que la critique des résultats — acquis par les chapitres 4 à 9 et par l'annexe 1 — à laquelle va être consacré ce chapitre-ci ne peut prendre pour critère principal la fidélité à la lettre de Marx et aux écrits de ses disciples rivaux. Je tiens, certes, Marx pour le fondateur de la théorie sociale à laquelle ma recherche entend contribuer, et cette référence impose d'expliquer et de justifier toute thèse qui s'écarte des siennes pour les contredire ou les compléter. Cela a d'ailleurs été fait, chemin faisant. Mais la fidélité à Marx ne peut aller plus loin : privilégier le critère exégétique qu'elle pourrait inspirer reviendrait à diviniser Marx ou à supposer que l'histoire s'est figée pour porter son deuil. Les critères, selon lesquels les résultats doivent être jugés, ne peuvent être que la cohérence interne de la représentation qui est proposée et son adéquation aux réalités sociales qu'elle s'efforce de représenter. Spinoza qui nous a appris cela oublie seulement d'ajouter : à charge pour la pratique sociale de vérifier l'adéquation de la représentation au réel.

S'agissant des classes et de leurs luttes, le principal terrain sur lequel cette vérification pratique peut s'opérer est celui des luttes politiques (au sens plein du terme : les luttes syndicales sont aussi politiques que les campagnes électorales ; voir t. 1, n° 50), c'est-à-dire des actions qui tendent, peu ou prou, à transformer la société. C'est, en effet, dans l'orientation stratégique de ces luttes qu'une théorie des classes peut trouver application et, du même coup, s'offrir à la critique vérificatrice de la pratique. Mieux : il n'est aucune stratégie politique qui ne soit porteuse d'une théorie des classes. Keynes disait que tout ministre des Finances est l'esclave inconscient d'un économiste défunt. On peut dire, de même, que tout *leader* politique, syndical, etc., est l'esclave inconscient d'une ancienne théorie sociale, à moins que son action se nourrisse d'une réflexion vivante (et qui ne soit ni superficielle ni purement tactique...). Ces évidences dûment rappelées, il faut souligner que les résultats à discuter ici ne peuvent suffire, en leur état présent, à inspirer la réflexion et l'action politiques, car ils cantonnent provisoirement la théorie au seul niveau des classes-statut (n° 2). Néanmoins, il est opportun de centrer la discussion sur ceux de ces résultats, encore partiels, qui intéressent les conflits politiques les plus actuels et qui s'écartent le plus des analyses couramment proposées par les marxistes des diverses tendances. Ainsi, la nouveauté des thèses que je soutiens sera-t-elle mise en lumière, cependant que leurs conséquences politiques pourront, à tout le moins, être esquissées.

[Retour à la table des matières](#)

**56.** Qu'est-ce que *la classe des régnants* : une provocation ou une proposition ? Il faut avouer que la provocation est légitime. Comment ne pas être intrigué, avec Pašukanis, par ces « personnes singulières que la théorie juridique gomme pour ne voir que l'État » (192, 133) ? Les juristes, en effet, drapent l'exercice du pouvoir sous d'amples manteaux, taillés dans le matériau le plus abstrait : le législateur, la jurisprudence, les pouvoirs publics, le prince, l'exécutif, le gouvernement, que sais-je encore ? La tradition marxiste dominante balaie ces curiosités, par un mouvement en deux temps dont Balibar nous offre un exemple tout à fait classique. Premier temps : les formes juridiques qui dissimulent les rapports de classes, dans le fonctionnement de l'appareil d'État, ne sont certes pas une illusion (12, 93), elles existent, elles fonctionnent, elles peuvent être étudiées comme telles, mais elles ne peuvent trouver en elles-mêmes leur principe explicatif. Parce que — deuxième temps — l'appareil d'État est constitué de façon à permettre l'exercice du pouvoir par une classe déterminée. Il doit permettre l'exercice du pouvoir par ses « représentants ». Il faut donc que ceux-ci soient *transformés en représentants de « la société, [re] produits comme ses représentants légitimes du fait de la structure de l'appareil, et du fait qu'ils y occupent un "poste" — qu'ils soient à ce poste élus, nommés ou recrutés selon d'autres modalités. D'où la forme de l'État, avec ses hiérarchies (dont la hiérarchie fondée sur l'égalité juridique est un cas particulier, ultime) et ses rapports de dépendance (dont la dépendance fondée sur la liberté individuelle est un cas particulier, ultime) »* (id., 94).

L'étude prochaine des États nous permettra de vérifier la portée exacte de cette analyse, mais elle ne peut nous satisfaire ici. Tenir les régnants pour des représentants d'une classe déterminée, érigés en représentants légitimes de la société tout entière, est une formule *trop générale* qui ne peut couvrir tous les cas de figure, c'est-à-dire tous les types de sociétés. Dans des textes qui ont été évoqués au passage — et que l'on retrouvera ultérieurement — Marx et Engels attirent, eux-mêmes, notre attention sur certains cas où une monarchie absolue, un régime bonapartiste ou un État bismarckien semblent doter l'ensemble de la bureaucratie (= AE) ou bien les seuls régnants d'une *indépendance anormale*. Des *anomalies* plus considérables encore s'observent dans les anciennes sociétés tributaires comme dans les sociétés contemporaines où, bien après la mort de Bismarck et d'Engels, les régnants deviennent, de fait, les propriétaires souverains de l'appareil productif tout entier, ou peu s'en faut. Voilà qui ne peut manquer de provoquer une nouvelle analyse du rôle joué par l'appareil d'État, c'est-à-dire par la ou les classes qu'il porte et dont il fixe la place — sinon le rôle — dans la structure sociale. À partir du moment où cette nouvelle mise en perspective apparaît indispensable, les exceptions locales, relevées par Marx et Engels, dans l'Europe des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, deviennent suspectes : en quoi sont-elles exceptionnelles au juste ?

Ni Marx ni Engels ne se sont appesantis sur l'État et son appareil, sur les classes qui en vivent et le font fonctionner. La plupart de leurs remarques, à ce propos, sont formulées de biais, du point de vue de l'instance économique à laquelle ils consacrent le meilleur de leurs soins. La logique propre de l'instance politique, le fonctionnement spécifique de l'État et sa relative autonomie ne sont illuminés que par des éclairs fugaces. Dans cette théorie de l'État qui demeure embryonnaire, aucune *règle* explicitement analysée ne vient donner leur sens aux *exceptions*. Or l'établissement de la série des systèmes FE+ Appareil et l'observation de leurs propriétés comparées nous donnent la clé de ces exceptions. Celles-ci se situent, en effet, pour la plupart, dans des sociétés domaniales-capitalistes ou capitalistes (assises sur des FE 10 ou 11), c'est-à-dire dans des sociétés où, *par contraste* avec les formes précédentes, de type servagiste-marchand ou capitaliste-marchand (FE 7 ou 8), l'appareil d'État devient substantiel, tandis que la classe des régnants se différencie et tend à devenir autonome (n<sup>os</sup> 27 et 31). Marx et Engels repèrent ce mouvement, non pas dans l'ensemble des États intéressés, mais seulement dans les formes de régime (t. 1, n<sup>o</sup> 48) où il est le plus manifeste, dans les empires napoléoniens ou bismarckien. Une autre de leurs exceptions intéresse une forme de régime, associée à un État qui ne repose encore sur aucun élément capitaliste : il s'agit des monarchies absolues qui se forment sur la base d'une FE 9-domaniale-marchande. Mais il est intéressant de noter qu'en ce cas, ce n'est pas l'autonomie « exceptionnelle » des régnants qui attire l'attention de Marx, mais bien « l'indépendance anormale » de la bureaucratie, c'est-à-dire de l'AE (n<sup>o</sup> 25). La nuance est pertinente, car on a pu observer que, dans ces sociétés, l'AE prend effectivement une certaine consistance, alors que la classe des régnants demeure faiblement différenciée. Ainsi, il apparaît que les « exceptions »

correspondent, en réalité, à la résurgence d'une autonomie de la classe régnante, déjà observable en certaines sociétés anciennes (assises sur des FE 2 et 3 et sur les plus puissantes des FE 5) et qui s'épanouira dans *toutes* les sociétés modernes (assises sur des FE 12, 13 et 16 à 18).

La classe des régnants, dont je propose de reconnaître l'existence en divers types de sociétés, ne peut être parfaitement définie que par référence aux classes exploiteuses — déjà connues — et aux classes dominantes — que l'étude prochaine des types d'État nous fera connaître. Néanmoins, on peut se faire une première idée des conditions qui président à sa spécification, en observant que :

— la confusion de la propriété et du pouvoir, au *bénéfice de ce dernier*, donne une grande ampleur à la classe des régnants et fait d'elle la principale — ou la seule — classe exploiteuse ; tel est le cas des sociétés tributaires (FE 2 ou 3) et étatiques-socialistes (FE 17 et 18) ;

— la confusion de la propriété et du pouvoir, au *bénéfice de la première* (FE 6 et 7), l'annexion du pouvoir par un élément émané d'une classe exploiteuse (FE 5, 8 et souvent 9) ou l'existence d'un pouvoir diaphane (FE 4 et 14) empêchent la formation d'une classe autonome de régnants, sauf circonstances exceptionnelles ; malgré ses particularités le cas des FE 15 « coloniales » est à ranger également ici ;

— la *disjonction* de la propriété et du pouvoir qui s'opère dans les divers types de sociétés capitalistes (FE 10 à 13 et 16) est à mettre en rapport avec la pluralité des classes exploiteuses et surtout avec la pluralité et la complexité des alliances de classes possibles, mais il nous faudra comprendre comment le système politique s'adapte à cette situation, pour favoriser *l'autonomisation d'une classe régnante qui n'est pas, dans son principe, une fraction d'une classe exploiteuse*.

Autrement dit, dans le troisième cas de figure, les rapports entre la classe des régnants et la ou les classes exploiteuses ne se réduisent pas à une relation d'appartenance. L'ensemble constitué par les gouvernants, les cabinets ministériels, les parlementaires, les hauts cadres de l'armée, de l'administration et les dirigeants des appareils étatiques extérieurs à l'administration (banque centrale, sociétés de radio-télévision, etc.), bref l'ensemble des régnants n'est pas constitué par un détachement avancé de la classe capitaliste ou d'une autre classe exploiteuse. Ou, plus exactement, il s'émancipe plus ou moins vite de cette appartenance, selon des modalités variables, à mesure que les sociétés intéressées décrivent le parcours FE 10 → FE 13. Mais la rupture *des liens automatiques d'appartenance* n'exclut pas que de nouveaux *liens de dépendance* puissent, plus subtilement, les relayer : on en jugera lorsqu'on saura définir les classes dominantes et les formes de leur domination. Ainsi, dans ce troisième cas de figure, la classe des régnants n'est ni une provocation ni une proposition : c'est une question ouverte, que l'instance politique devra trancher.

À s'en tenir aux données déjà acquises, on peut toutefois s'interroger plus avant sur la position de la classe des régnants, dans les sociétés capitalistes où la disjonction de la propriété et du pouvoir est partiellement contredite par un certain développement de la propriété étatique des moyens de production, ce qui est le cas de certaines FE 12 et de toutes les FE 13-étatiques-monopolistes (t. 2, n° 103). La propriété et le pouvoir, mêlés à hautes doses, ont pour conséquence logique la formation d'une classe de régnants-propriétaires dont les FE 18-étatiques-socialistes donnent l'exemple le plus accompli. Peut-on considérer que l'extension du secteur public et nationalisé, par exemple dans un pays comme la France, ressortit, elle aussi, à cette même logique, fût-ce à une échelle plus modeste ? Autrement dit, peut-on considérer qu'en pareil cas, la classe des régnants et la classe capitaliste-étatique (annexe 1, n° 16) forment une seule et même classe, dont la position structurelle se définirait par l'exercice du pouvoir, y compris le pouvoir de diriger les firmes publiques ? Les procédures de recrutement et de contrôle des dirigeants du secteur public, en France, pourraient incliner à une réponse affirmative : ces dirigeants sont nommés par le gouvernement ; ils sont systématiquement recrutés dans la haute administration ou dans le personnel politique, c'est-à-dire dans la classe des régnants ; et le contrôle qu'exerce sur eux le propriétaire abstrait dont ils sont les mandataires — c'est-à-dire l'État — mêle à doses variables les techniques administratives de contrôle et le *bargaining* politique, ce qui tend à les identifier plus encore aux régnants, à la vie desquels ils sont organiquement mêlés. La limite, caricaturale, de ce système tient en deux mots : pantouflage et grenouillage. Mais, d'un pays à l'autre, le recrutement et le contrôle des *managers* publics présentent des variations sensibles, si bien que les rapports entre eux et les régnants ne peuvent être rangés sous une règle générale, au vu des seules apparences offertes par leur sélection ou leur comportement politique. Les rapports entre la classe des régnants et celle des capitalistes étatiques n'échappent pas à l'observation générale faite plus haut : il n'y a pas de liens automatiques d'appartenance et l'existence de liens éventuels de dépendance ne peut être établie que par une analyse politique.

Le prochain volume où cette analyse prendra place aboutira à des conclusions nuancées, mais non à l'exclusion de toute classe autonome de régnants, dans les sociétés capitalistes. À qui objecterait qu'une telle classe est, de toute façon, invraisemblable, tant elle est exiguë, par comparaison avec les classes régnantes-propriétaires des sociétés tributaires ou étatiques-socialistes, comme par comparaison avec les *autres* classes des sociétés capitalistes, je rappellerai que l'effectif ne fait rien à l'affaire (n° 4). Une classe régnaute qui regrouperait à peine un millièème de la population peut fort bien exister comme un élément distinct du système des classes en lutte, dès lors qu'elle occupe, dans la structure sociale, une place qui lui est propre et que, par ailleurs, elle remplit parfaitement les conditions d'impersonnalité — ou *d'abstraction réelle* — par lesquelles une classe se distingue d'un groupe concret (n° 4). Or il n'est pas douteux que ces conditions sont toujours satisfaites : les hommes qui incarnent ce *monstre froid* qu'est l'État fonctionnent nécessairement comme les agents de forces qui transcendent leur

personnalité et qui dépersonnalisent leurs rapports entre eux, comme avec le reste de la société. La personnalisation du pouvoir, caractéristique de la plupart des régimes politiques à *l'époque de la télévision*, et le sens des relations publiques dont font preuve les hommes politiques contrastent assurément avec la discrétion, apparemment modeste, dont les dirigeants administratifs et militaires font plus souvent preuve. Mais, en cela, les uns et les autres se conforment au rôle que leur assigne leur position dans la classe des régnants, fût-ce en cultivant une image très « personnalisée ». Ni l'exigüité de son effectif ni la « personnalisation » éventuelle de certains de ses éléments ne peuvent réfuter l'existence d'une classe impersonnelle de régnants. Encore une fois, c'est par l'analyse du système politique qui détermine la nature et la position des régnants, que l'existence ou non d'une classe qui leur serait propre pourra être tranchée, pour le cas ambigu des sociétés capitalistes.

La situation des autres classes déterminées par l'Appareil est moins controversable, encore qu'elle doive également être enrichie par l'étude du pouvoir d'État (t. 1, n° 39). En effet, *la classe des tenants et la classe d'encadrement administratif et militaire*, qui sert d'intermédiaire entre tenants et régnants, ne peuvent être considérées comme pleinement définies par le présent volume. *Le sens de ce qu'elles font demeure obscur*. Toutes les classes déterminées par leur position dans un quelconque MP ont un sens tout à fait clair : elles concourent à la production, dans une forme sociale donnée (t. 2, n° 80), laquelle détermine la relation d'exploitation qui relie ces classes. Par contre, les tenants et leurs cadres flottent encore dans un espace indéterminé : ils constituent la main-d'œuvre et l'encadrement des activités sociales par lesquelles se manifestent un pouvoir et une idéologie qui restent à définir. Pour échapper aux contresens inéluctables qu'aurait provoqués une définition prématurée, on a dû se contenter de repérer empiriquement et descriptivement l'Appareil qui sert d'infrastructure matérielle au pouvoir et à l'idéologie. Cela suffit pour apercevoir distinctement les classes en discussion, mais non pour les définir pleinement. Donc, leur caractérisation exacte demeure une question ouverte. Mais, pour autant, *leur existence n'est pas douteuse*, dès que sont remplies les conditions qui régissent leur lente spécialisation (passage des activités occasionnelles aux fonctions pérennes ; passage des activités confiées à des éléments de la parentèle, de la domesticité, etc., à des activités de plein exercice, associées à un statut spécifique ou, de plus en plus, à un statut *de forme* salariale, etc.). Cependant, il est vrai qu'en soulignant l'existence, en maints types de sociétés, d'une classe de tenants bien spécialisés et nettement distincts des autres classes, je tranche dans le vif. La plupart des marxistes et Marx lui-même (n° 6) sont enclins à soutenir deux thèses, souvent mêlées : l'une met l'accent sur le recrutement « bourgeois » du haut appareil d'État et sur l'origine « petite-bourgeoise » des éléments subalternes, l'autre réduit la situation des agents de l'AE à une seule détermination, leur dépendance à l'égard de la ou des classes dominantes, au service desquelles l'État serait toujours placé, par définition. Or ces deux thèses éludent le problème. La première confond

l'appartenance de classe et l'origine de classe. D'où qu'ils viennent, les éléments d'une classe donnée ne sont pas définis *d'abord* par leur provenance, mais bien par leur place spécifique dans l'infrastructure sociale. Nul ne songerait à définir la classe ouvrière russe des années 1920 comme une classe... paysanne. Pourtant chacun s'accorde à reconnaître que la révolution a fait beaucoup de victimes dans la classe ouvrière d'avant 1917 et que la consolidation du jeune État soviétique a transvasé une bonne partie des survivants dans les appareils d'État et dans les syndicats et le Parti (qui n'étaient pas encore de purs appareils étatiques), tandis que la classe ouvrière, effectivement employée dans l'économie, se reconstituait puis s'étendait par un apport massif de paysans. La classe des tenants n'est, pas plus que les autres, définissable par les classes *extérieures* où elle se recrute. À quoi s'ajoute d'ailleurs le fait que, le temps aidant, elle finit par se recruter, dans une grande mesure, en son propre sein. Quant à la seconde thèse, elle confond l'appartenance de classe et les liens de dépendance politique où une classe donnée peut se trouver placée, vis-à-vis d'une autre classe : on en jugera au prochain volume. Mais il reste que l'existence distincte de la classe des tenants n'est pas douteuse. L'effectif n'est pas un argument, on le sait, mais c'est à tout le moins un indice et il est sans équivoque. Il vient un moment où les tenants rassemblent un ou deux dixièmes de la population active, sinon plus. Un moment où, comme dans la France contemporaine, les tenants sont plus nombreux que les paysans ou que les artisans et les boutiquiers *réunis*... Cet indice n'est pas trompeur, car les tenants occupent une place spécifique dans la société et leur position ne résulte pas d'un effet mineur ou superficiel de la division sociale du travail : ils sont ceux sans qui les États modernes ne pourraient fonctionner, ne pourraient exister. C'est dire qu'ils occupent une place distinctive dans l'infrastructure sociale — même si ce n'est pas dans l'infrastructure économique. C'est dire aussi qu'ils sont porteurs d'intérêts sociaux distincts de ceux des autres classes. On pourrait objecter à cette dernière assertion que, par bien des côtés, leurs intérêts sociaux se rapprochent de plus en plus de ceux des autres salariés, c'est-à-dire, pour l'essentiel, de la classe ouvrière. L'objection est tout à fait fondée — du moins, dans les sociétés capitalistes développées — mais que signifie-t-elle au juste ? Que les tenants deviennent des ouvriers ? En poussant à la limite certaines lignes des raisonnements marxistes vulgaires, on pourrait de la sorte démontrer tout à la fois que les tenants relèvent de la bourgeoisie (variantes gauchistes) ou en dépendent (vulgates courantes), tout en se rapprochant de la classe ouvrière ou en étant « influencés » par celle-ci (vulgates courantes). Poulantzas échappe à cette contradiction en créant pour les besoins de la cause une « catégorie sociale » (122, 201) qui n'est qu'une échappatoire (n° 7). En fait, il existe une classe de tenants et la contradiction que l'on vient de relever est *le plus sûr indice de son existence autonome*, même si cette contradiction mûrit moins vite que la classe des tenants elle-même. Cette classe est, d'une certaine façon, l'homologue de la classe d'encadrement capitaliste (annexe 1, n° 14). On sait que cette dernière est, *par nature*, la vivante concrétisation de la contradiction qui oppose la classe capitaliste à la classe ouvrière. La classe des tenants connaît une situation analogue, non pas à l'échelle d'un MP particulier, mais bien à *l'échelle de la société tout entière*. Elle

est l'instrument de la contradiction (complexe) entre les classes dominantes et les classes dominées. Comme la classe d'encadrement capitaliste, elle est subordonnée à un terme de sa contradiction constitutive, non point par une dépendance hiérarchique directe, comme celle qui lie l'encadrement aux capitalistes, mais par une médiation plus générale : celle des régnants qui font le lien entre elle et le système des classes dominantes. Comme la classe d'encadrement capitaliste, elle exerce, par délégation, une pression systématique sur l'autre terme de sa contradiction constitutive, non pas en concourant à l'organisation productive et à l'exploitation économique de la classe ouvrière, à la manière de l'encadrement, mais bien en concourant à l'organisation administrative (politique) et à la répression des classes dominées. Comme la classe d'encadrement capitaliste, enfin, elle jouit de relatifs privilèges qui s'effacent à mesure que son effectif s'étend, et elle subit, outre les résistances du pôle inférieur, les influences que celui-ci exerce en retour : tentatives pour solidariser l'encadrement avec les ouvriers contre les patrons ; tentatives pour solidariser les tenants avec les classes dominées contre les classes dominantes. La conclusion de cette analyse — qui anticipe sur une démonstration plus complète, à produire au prochain volume — est tout à fait claire : de même que la classe d'encadrement capitaliste est une classe intermédiaire définie par référence aux classes extrêmes d'un MP donné et une classe bien spécifiée dans et par son rôle intermédiaire, de même, la classe des tenants est une classe intermédiaire, définie par référence aux groupes de classes extrêmes d'un système politique donné (c'est-à-dire d'une société tout entière, considérée en tant que système politique), et une classe bien spécifiée dans et par son rôle intermédiaire.

Cette analyse permet de comprendre pourquoi, malgré son extrême diversité concrète, la classe des tenants constitue *une classe unique* et non pas un faisceau de classes distinctes ou qui pourraient, à un certain stade de développement, devenir distinctes. En effet, si l'on s'en tenait aux repères empiriques, on pourrait être tenté de considérer les militaires, les magistrats, les percepteurs et les enseignants, etc., comme autant de « catégories sociales » distinctes. Mais la détermination fondamentale, qui est commune à toutes ces couches sociales, réduit leurs compétitions et leurs affrontements au rang de contradictions secondaires. Toutes sont d'abord déterminées par la même place structurelle contradictoire, toutes sont, sous des formes diverses, en position de tampon entre dominants et dominés. Toutes sont *fonctionnaires* car elles matérialisent l'État en fonctionnement. Naturellement cette unité profonde de la classe des tenants *en tant que classe-statut* ne nous autorise pas à préjuger des formes sous lesquelles cette classe ou ses diverses composantes participent au jeu des identifications différentielles (n° 2), ni à sous-estimer l'acuité que peuvent parfois prendre les contradictions entre les diverses couches de cette classe. Mais ces contradictions secondaires et les identifications disparates qui les accompagnent éventuellement demeurent enveloppées par une commune dépendance de l'État nourricier, par une commune révérence de l'État à servir et de la loi (ou de la circulaire...) à appliquer et par une commune distance à l'égard du peuple des administrés, des assujettis,

des contribuables, des scolarisés, etc. Qui douterait de cette communauté pourra soumettre à la réflexion des organisations propres à la classe des tenants (syndicats « ouvriers » ou autonomes, associations, amicales, etc.) la question suivante : que pensez-vous de la suppression totale des fonctionnaires de métier, préconisée par Marx, à la lumière de la Commune de Paris (n° 64) ? L'unanimité des réponses montrera que cette classe-statut unique n'est pas sans avoir une certaine conscience de ce qui fait sa commune spécificité.

Un mot encore pour écarter un possible malentendu. J'ai présenté la classe des tenants comme homologue, à l'échelle sociale, de la classe d'encadrement capitaliste inscrite dans le MP 10. Ceci permet de bien concevoir l'existence propre des tenants. Mais, une fois que cette existence est reconnue, on doit prêter attention à un autre problème qui se joue tout entier dans l'AE : comment articuler l'une sur l'autre une classe de tenants qui finit par prendre des proportions immenses et une classe de régnants qui est la médiation par laquelle les classes dominantes règlent l'usage de l'État ? La classe d'encadrement administratif et militaire qui sert d'intermédiaire entre les régnants et les tenants répond à ce problème et l'on pourrait, à bon droit, établir une autre analogie entre cette classe-ci et la classe d'encadrement capitaliste. Il suffirait, pour cela, de mettre en parallèle entreprises et administrations et de souligner le rôle des deux classes d'encadrement comme courroies de transmission ou comme serre-files, dans leurs systèmes respectifs. Cette seconde analogie n'est pas à confondre avec la précédente, car l'échelle de comparaison est tout à fait différente. Mais surtout, elle est de bien moindre portée, car la classe d'encadrement capitaliste est l'agent d'une relation fondamentale d'exploitation, alors que la classe d'encadrement administratif et militaire ne véhicule pas, entre régnants et tenants, une relation de même ordre ; son rôle est, plus modestement, de transmettre la décision politique, de la faire traduire en actes administratifs ou militaires. Donc l'analogie ne va pas, comme dans le cas précédent, jusqu'à l'homologie. Mais, à cette réserve près, l'existence et la spécificité de la classe d'encadrement administratif et militaire ne font aucun doute, dès lors que l'on a reconnu l'existence et la spécificité de la classe des tenants, et quelles que soient les interrogations qui demeurent ouvertes sur le statut de classe des régnants.

[Retour à la table des matières](#)

**57.** La classe capitaliste, dont j'ai établi la présence dans plusieurs types de sociétés, peut susciter un malaise chez certains lecteurs de formation marxiste. La définition de cette classe semble, en effet, impeccable, mais les conséquences qu'elle entraîne s'écartent, sur divers points, de l'image que les vulgates marxistes donnent de la bourgeoisie. Je crois ce malaise parfaitement justifié et n'entreprendrai pas de rasséréner ceux qui en sont atteints, bien au contraire.

La classe capitaliste occupe une place très précise dans l'infrastructure économique : c'est la classe exploiteuse du MP 10-capitaliste, la classe des propriétaires des moyens de production et d'échange, *dans ce MP*. Encore faut-il ne pas se laisser piéger par les formes juridiques que reçoit cette propriété (t. 2, n° 13). La propriété juridique et la propriété réelle ne sont pas identiques, en ce cas comme en bien d'autres, et seule la seconde importe ici. Autrement dit, la classe capitaliste inclut les capitalistes *passifs* à qui leurs titres de propriété donnent droit à une fraction de la plus-value et les capitalistes *actifs* qui sont les agents effectifs de l'exploitation ; elle inclut même les cadres dirigeants qui détiennent une fraction négligeable ou nulle du capital — au sens juridique — mais remplissent néanmoins les fonctions de capitalistes actifs, de chefs d'entreprises. Une telle définition, tout à fait fidèle à Marx, entraîne des problèmes de frontières dont la solution offre des difficultés pratiques, mais non théoriques. Au-delà des capitalistes passifs, simplement retranchés dans les coulisses des affaires (n° 34), il faut savoir distinguer les véritables capitalistes passifs, gérants de porte-feuilles d'actions, plus ou moins diversifiés, et les pseudo-capitalistes qui sont en réalité des épargnants relevant de diverses classes plus ou moins fortunées. En deçà des cadres dirigeants, intégrés de fait à l'activité de la classe capitaliste, il faut savoir distinguer les éléments de la classe d'encadrement capitaliste qui plonge, par degrés hiérarchiques, jusqu'aux confins immédiats de la classe ouvrière (annexe 1, n° 14). Dans les deux cas, l'enquête sociologique concrète et la pratique syndicale savent toujours préciser le tracé de frontières qui sont des marches et non des lignes idéales.

Le malaise vient de ce que cette définition rigoureuse de la classe capitaliste exclut de celle-ci de multiples éléments que maintes traditions marxistes lui incorporent, de façon souvent irréfléchie. Ces débordements concernent, en premier lieu, la classe capitaliste-marchande. Les marchands et les banquiers antiques ou médiévaux, les négociants et les traitants d'Ancien Régime apparaissent de la sorte comme les ancêtres d'une classe capitaliste qui, une fois engagée la révolution industrielle, semble aussi incorporer, sans délai, toute activité commerciale ou bancaire poursuivie avec l'aide de travailleurs salariés. Cette annexion des ancêtres et des survivants est un contresens. Il est vrai que les capitalistes marchands, mais aussi les artisans, sont les ancêtres de la classe capitaliste moderne, mais ils le sont au sens où Darwin peut dire des primates qu'ils sont les ancêtres des hommes : ce sont des espèces différentes et il faut une véritable mutation pour passer de l'une à l'autre. Cette mutation s'opère par la soumission *réelle* du travail artisanal au capital, c'est-à-dire par la transgression du MP 6-capitaliste-marchand (où la soumission n'est que *formelle* — t. 2, n° 46), et par la cristallisation, manufacturière puis industrielle, du MP 10-capitaliste. La classe des capitalistes marchands n'est pas identifiable à la classe capitaliste : elle ressortit à une autre logique, elle pratique un autre type d'exploitation, elle est porteuse d'intérêts différents de ceux du capital développé, elle s'insère autrement dans le jeu des luttes de classes. Quand le MP 10 cristallise puis s'étend, la classe capitaliste qu'il porte trouve à ses côtés une classe de capitalistes marchands,

d'abord plus puissante qu'elle-même. Il lui faut la surclasser, la subordonner, pour finalement la supplanter ou l'assimiler (n° 29). Substituer à ce mouvement — qui occupe toute une période historique et qui complique singulièrement le dispositif des luttes de classes — l'idée que ces deux classes sont identiques ou de même essence, c'est appauvrir et fausser la représentation que l'on donne du système des classes sociales. Bref, c'est un contresens.

Un second débordement concerne la classe capitaliste-étatique, c'est-à-dire la classe exploiteuse déterminée par le MP 12-étatique-capitaliste (annexe 1, n° 16). Cette « bourgeoisie » du secteur public et nationalisé n'est-elle pas identique à la « bourgeoisie » capitaliste du secteur privé ? J'ai placé la bourgeoisie entre guillemets pour tenir en suspens le débat particulier que ce terme appelle. Si l'on néglige les connotations propres à la « bourgeoisie », on peut soutenir l'assimilation des classes capitalistes des MP 10 et 12 par deux argumentations tout à fait distinctes. La première part de l'observation que la classe ouvrière du secteur public ne se distingue guère de celle du secteur privé et circule de l'un à l'autre : ouvrier chez Renault, ouvrier chez Citroën, cela ne fait point de différence essentielle. À quoi s'ajoute le fait que *le même type d'exploitation* caractérise les MP 10 et 12 (annexe 1, n° 16). Même classe exploitée, même relation d'exploitation, comment douter qu'il y ait aussi même classe exploiteuse ? À ce point du raisonnement, des arguments textuels, tirés de Marx ou d'Engels (par exemple **103-VI** sq. ou **43**, 318), peuvent être invoqués pour soutenir cette conclusion. Mais celle-ci se heurte néanmoins à une objection, d'apparence formelle, mais de portée considérable : c'est que la formation du MP 12 substitue, non sans violence, la propriété étatique à celle des capitalistes privés (t. 2, n° 57). On peut tenir l'objection pour négligeable, puisqu'elle est de forme juridique, mais on s'expose dès lors à ne pas voir la novation qui intervient par mariage de la propriété et du pouvoir. C'est à ce point qu'une seconde argumentation prend le relais : comme l'État est sous la dépendance directe de la classe dominante, c'est-à-dire de la classe capitaliste, les agents placés à la tête des entreprises publiques ou nationalisées sont au service de ce « capitaliste collectif en idée » (**43**, 318) qu'est l'État, c'est-à-dire, en définitive, au service de la classe capitaliste à laquelle ils s'intègrent, au même titre que les hauts dirigeants faisant fonction de capitalistes actifs. Pour se laisser convaincre par un tel raisonnement, il faut accepter plusieurs liaisons — dont le prochain volume établira qu'elles sont toujours schématiques et souvent fausses. À savoir : l'idée que la classe capitaliste est nécessairement une classe dominante et qu'elle possède, seule, cette qualité ; l'idée que l'État est purement et pleinement la chose de la classe dominante et qu'il est donc bon conducteur des intérêts de celle-ci ; l'idée, enfin, que le pouvoir politique et la propriété de la classe dominante — en l'occurrence la classe capitaliste — s'identifient, se marient ou s'ordonnent sans contradictions autres que subalternes ou exceptionnelles. Si d'aventure, ces trois thèses étaient validées, il en résulterait effectivement que la classe capitaliste incorpore la classe que j'ai dite capitaliste-étatique, ainsi que la classe des régnants. Mais, comme dans le cas précédent (n°

56), il faut laisser cette question ouverte, jusqu'à ce que l'instance politique nous ait donné le moyen de la résoudre.

Dans certaines de ses acceptions courantes, la classe capitaliste ou bourgeoise déborde plus encore. Outre les capitalistes marchands, les dirigeants du secteur public et les régnants, on y inclut volontiers des éléments plus disparates : les couches supérieures des classes d'encadrement capitaliste et d'encadrement administratif et militaire, ainsi que la « bourgeoisie » des professions libérales et, selon l'humeur des classificateurs, d'autres groupes encore (le haut clergé ou la totalité de celui-ci, les artistes à forte valeur marchande, les suites mondaines des puissants, les journalistes de la grande presse mercantile ou réactionnaire, les idéologues de la « science bourgeoise », etc.). Ce ramassis hétéroclite n'a évidemment aucune signification en termes de classes-statut, mais l'étude des structures idéologiques (t. 1, n° 83) nous le rendra intelligible : la bourgeoisie n'est pas définissable comme classe-statut, mais elle constitue, dans le système des identifications différentielles, une identité de classe, au contenu historiquement variable et dont l'extension est généralement plus grande que celle de la classe capitaliste, tant du point de vue des intéressés eux-mêmes, que du point de vue des classes opposées à la bourgeoisie, encore que ces deux points de vue n'aboutissent jamais à des conséquences identiques. Ce glissement de sens que la distinction des classes-statut et des identifications de classes (n° 2) permet de repérer est riche de conséquences politiques, car les luttes de classes réelles ne se livrent pas entre classes-statut, mais entre des groupes sociaux à concevoir dans la plénitude des déterminations statutaires et identitaires qui sont les leurs. Néanmoins, il reste qu'en termes de classes-statut, la classe capitaliste ne peut être conçue comme synonyme de la bourgeoisie étendue et hétéroclite qui vient d'être évoquée. Une telle assimilation annulerait tout le bénéfice que l'on a tiré d'une analyse détaillée des positions structurelles *fondatrices* des diverses classes-statut et masquerait un problème réel qu'il faut, au contraire, cerner et traiter distinctement : le problème des rapports entre le système des classes-statut et celui des identifications différentielles qui dérive de cette base de classes et en déplace la signification dans la conscience des hommes-en-société. Je suis persuadé qu'une analyse méthodique des occurrences où Marx emploie d'une part les termes de classe capitaliste (ou de capitalistes, etc.) et, d'autre part, les termes de bourgeoisie (et ses équivalents propres), aboutirait aux conclusions suivantes : les expressions se référant aux capitalistes s'écartent rarement de ce que j'appelle la classe-statut ; les expressions se référant aux bourgeois débordent souvent vers un groupe social plus vaste, aux contours plus flous, et comportent des connotations politiques ou idéologiques que l'infrastructure économique ne suffit pas à justifier pleinement. Si cette hypothèse, fondée sur mes impressions de lecteur, se révélait exacte, il en résulterait que Marx s'est souvent masqué à lui-même le problème que je notais à l'instant (passage des statuts aux identités). Maints contresens théoriques et politiques, commis par ses diverses descendances, trouveraient ainsi leur explication...

La bourgeoisie dilue la classe capitaliste dans un magma de classes et de couches sociales qui partagent, plus ou moins, ses richesses matérielles et culturelles et ses valeurs idéologiques. Autrement dit, l'identification bourgeoise étend la base sociale du capital. À l'inverse, l'identification prolétarienne rétrécit l'assise sociale de la classe ouvrière, car elle tend à réduire le prolétariat « conscient » ou « conscientisable » — sinon organisé — à une partie seulement de la classe ouvrière véritable. Cette astringence sera étudiée avec les autres identifications différentielles (t. 1, n° 83), mais elle ne renvoie pas seulement aux effets de l'idéologie dominante ou aux tendances ouvriéristes dont le mouvement ouvrier est souvent riche ; il faut aussi la rapporter aux erreurs théoriques dont la conception de la classe ouvrière, comme classe-statut, offre l'occasion, car ces erreurs nourrissent un ouvriérisme théorique que certaines organisations « ouvrières » véhiculent et qui aide à entretenir l'ouvriérisme « spontané » de certaines corporations ou de l'ensemble des travailleurs manuels.

Les erreurs théoriques que je vise peuvent être repérées à l'aide du paradigme du prolétariat (n° 30). Il suffit d'oublier l'analyse du travailleur collectif que donne Marx (t. 2, n°64) pour faire, du travail manuel, l'un des critères de l'appartenance à la classe ouvrière. Il suffit de s'embrouiller, par surcroît, dans la délicate question du travail productif (t. 2, n° 62), pour parachever la réduction de la classe ouvrière aux seuls travailleurs manuels qui sont producteurs de marchandises matérielles et de plus-value. En revanche, une analyse théorique beaucoup plus rigoureuse (n° 30) définit la classe ouvrière comme l'ensemble des travailleurs salariés, soumis à l'exploitation capitaliste, dans les limites du MP 10-capitaliste ou du MP 12-étatique-capitaliste. Les travailleurs exploités au sein du MP 15-étatique-socialiste sont eux aussi considérés, dans leur totalité, comme une classe ouvrière, mais à strictement parler, cette classe n'est pas semblable en tous points à son homologue capitaliste, parce qu'elle fait face à une classe de régnants-propriétaires, différente à maints égards de la classe capitaliste, et parce qu'elle subit une exploitation étatique (n° 47) qui ne peut être identifiée à l'exploitation capitaliste.

Cette conception de la classe ouvrière peut sembler extensive à tous ceux qui demeurent plus ou moins prisonniers de l'ouvriérisme, mais elle est seule en mesure de rendre intelligibles les mouvements historiques, lents et profonds, par lesquels le capital, en s'annexant la banque, puis le commerce, substitue à la classe salariée semi-privilegiée que le capital marchand traînait parfois dans son sillage (annexe 1, n° 10) un ensemble d'ouvriers de commerce et de bureau qui sont de plus en plus systématiquement soumis aux mêmes modes d'organisation, de rémunération et d'exploitation que les ouvriers de l'industrie et des transports. Et aussi, les mouvements, lents et profonds, par lesquels le capital, en appliquant la science à la production, adjoint aux ouvriers-manouvres et aux ouvriers-professionnels qu'il emploie des ouvriers-techniciens et des ouvriers-ingénieurs (n° 30). Il faudra porter attention aux déterminations idéologiques en vertu desquelles les employés de commerce et de bureau demeurent déguisés en non-

ouvriers, et aux adhérences sociologiques en vertu desquelles les techniciens et les ingénieurs demeurent, réellement ou illusoirement, distraits de leur statut ouvrier. Mais ces phénomènes devront être analysés comme l'hystérésis de statuts passés et dépassés, faute de quoi la dynamique incoercible à laquelle les MP 10 et 12 soumettent ces couches sociales serait rendue incompréhensible. La classe ouvrière des toutes premières sociétés capitalistes était un peuple d'artisans déclassés, de manœuvres fraîchement arrachés à la terre, le tout mêlé de femmes et d'enfants soumis, dès le plus jeune âge, à la logique féroce du capital naissant. La classe ouvrière des sociétés capitalistes contemporaines les plus développées ne comprend plus d'enfants, et les hommes et femmes qu'elle rassemble sont tous façonnés par un système d'enseignement (t. 3, n° 30) qui qualifie relativement leur force de travail. La classe ouvrière originelle était exclusivement tournée vers la production de marchandises que les réseaux préétablis du capital marchand véhiculaient vers le marché. La classe ouvrière actuelle est employée à tous les stades de la création et de la réalisation de la valeur. La classe ouvrière originelle était une force de travail musculaire et nerveux, assujettie à un machinisme rudimentaire. La classe ouvrière actuelle n'est plus que marginalement employée comme source d'énergie ; la force de travail qu'elle vend est faite de discipline, de savoir-faire et de savoirs. Ignorer ce mouvement multiforme et appliquer à la classe ouvrière actuelle une grille d'analyse qui date de l'ère victorienne, c'est se condamner à l'erreur ; notamment, à l'erreur ouvriériste.

[Retour à la table des matières](#)

**58.** La bourgeoisie et le prolétariat ne sont pas les seules expressions que j'ai le plus souvent évité d'employer, à propos des classes-statut, en raison des lourdes connotations idéologiques qui obligent à différer leur examen. Les classes moyennes et la petite bourgeoisie ont été écartées pour les mêmes raisons. Ce sont, en effet, des expressions *relatives* qui identifient, par opposition aux classes « supérieures » et « inférieures », un ensemble composite où des classes et des couches sociales, aux statuts distincts, sont amalgamées de leur fait ou par les dires émanés d'autres classes. Ce sont, en outre, des expressions dont la signification varie, selon les étapes du développement historique. Ainsi, par exemple, on a déjà rencontré une « classe moyenne » qui n'était autre que la bourgeoisie des jeunes sociétés capitalistes, en train de se réordonner autour de la classe capitaliste (n°, 1) et cette « classe moyenne » n'a rien de commun avec son homonyme (plurielle) des sociétés capitalistes contemporaines, car, dans celles-ci, les classes moyennes désignent un magma de cadres, de petits producteurs indépendants, de professions libérales et de tenants. Ces classes moyennes se glissent dans le système des identifications différentielles (t. 1, n° 83) avec tant de souplesse qu'elles recouvrent, le cas échéant, tout ou partie des classes extrêmes. Bourgeoisie et classes moyennes ou, à l'opposé, classes moyennes et classes populaires ne sont pas des couples bien tranchés, mais des jeux de vocables valorisants/dévalorisants qui ne se prêtent à aucune lecture simple. Il faudra s'initier à l'action subtile des

structures idéologiques, pour échapper aux pièges, parfois redoutables, que recèlent ces vocables ondoiyants. Et ce qui vaut pour les classes moyennes vaut également pour la petite bourgeoisie, pour la bureaucratie, pour la technocratie et pour une série d'autres labels consacrés par un usage infiniment fluctuant, mais jamais innocent.

Restons-en, pour le moment, aux classes-statut et demandons-nous si l'analyse, qui a été présentée des diverses classes éventuellement identifiables sous la rubrique des classes moyennes, peut soulever des contestations majeures.

Personne ne doutera, je crois, de l'existence d'une classe d'encadrement capitaliste, même si on la désigne plus souvent sous l'appellation descriptive et inexacte *d'ingénieurs et cadres*. Appellation inexacte, car elle semble exclure les rangs inférieurs de cette classe (cadres moyens, chefs d'équipe, contremaîtres, porions, etc.) et inclut à tort de pseudo-cadres, tels les agents commerciaux, et de véritables ingénieurs-ouvriers (n° 30). Personne ne doutera non plus que, l'existence de *la classe* des tenants ayant été reconnue comme telle, il faille distinguer de celle-ci la classe d'encadrement administratif et militaire. En revanche, il est vraisemblable que le flou des limites assignables à ces deux classes pourra faire problème. Certes, aucune frontière entre classes ne ressemble à la Muraille de Chine — comme aimait à dire Lénine. La plupart de ces frontières sont occupées par des degrés transitoires dûment analysables. Ainsi, par exemple, le travail à façon et l'artisanat en chambre, tardives séquelles de la soumission formelle (t. 2, n° 15), s'interposent entre la classe ouvrière et la classe artisanale. De même, le dégradé continu qui peut être établi entre la classe capitaliste et la classe ouvrière passe par diverses nuances toujours discernables : le petit patron capitaliste qui travaille encore de ses mains, l'artisan, le façonnier, l'ouvrier ; ou bien : le commerçant capitaliste, l'agent commercial indépendant (représentant non salarié), l'agent commercial salarié et intéressé (qui est une active survivance du salariat semi-privilegié propre au MP 6 — voir annexe 1, n° 10) et enfin l'ouvrier commercial (que l'on dit employé ou vendeur, par tradition). En revanche, aucun degré transitoire ne peut être réellement identifié entre les classes d'encadrement et les classes extrêmes qu'elles relient. Se demander si le contremaître est encore ouvrier ou déjà cadre, si le directeur d'un établissement est déjà inclus dans la classe capitaliste ou encore cadre, et chercher à repérer le grade hiérarchique ou l'échelon indiciaire qui pourraient marquer avec certitude la frontière entre tenants et encadrement, voilà qui n'a pas de signification. La raison en est simple, mais fondamentale : ces classes d'encadrement sont, par essence, des contradictions en mouvement, des tampons vivants entre des classes perpétuellement en lutte (patrons/ouvriers) ou entre des classes, entraînées dans les luttes analogues (régnants = État-patron/tenants), dont la maturation accompagne la spécialisation de la classe d'encadrement administratif et militaire (encore que, dans le domaine militaire, d'autres déterminations viennent se surajouter ici — t. 3, n° 6). Ce point doit être bien compris. Toutes les classes sont tissées de contradictions, toutes se définissent fondamentalement par leur insertion dans le système des classes en

lutte qui est un nœud de contradictions (n° 11), toutes, enfin, sont déchirées par des contradictions internes dont les principales déterminent la différenciation des couches sociales en leur sein. Mais ce qui particularise les classes d'encadrement, c'est que les principales de ces contradictions — celles qui résultent de leur insertion dans le système des classes en lutte — se font sentir *non pas sur elles, mais en elles*. La principale contradiction pour la classe capitaliste et pour la classe ouvrière est celle qui les oppose entre elles. La principale contradiction pour la classe d'encadrement capitaliste est la même : cette classe est donc traversée par la contradiction de ces deux classes opposées (annexe 1, n° 14). Dès lors, ses limites réelles sont mobiles et fluctuantes, elles dépendent pratiquement de la puissance respective des deux classes antagonistes, de la forme et de l'intensité de leurs luttes. Que la classe ouvrière soit puissante, combative et adossée à des alliés ou à des appuis nombreux (n° 35), et des pans entiers de la classe d'encadrement capitaliste la rejoindront *objectivement* : contremaîtres et chefs d'équipe fonctionneront comme des ouvriers, comme de simples rouages du travailleur collectif et non plus comme les agents ultimes de l'exploitation capitaliste, cependant que, de proche en proche, une certaine désorientation se manifestera dans toute la hiérarchie, dont les sommets feront plus que jamais l'objet des soins attentifs d'une classe capitaliste décidée à s'assurer leur fidélité, si bien que, de ce côté, la classe capitaliste s'ouvrira davantage... Qu'à l'inverse, la classe ouvrière soit passive, faible, isolée, et la hiérarchie tout entière fonctionnera conformément aux impulsions reçues de la classe capitaliste, laquelle saura mieux marquer ses distances à l'égard de ses « collaborateurs », fussent-ils de rang supérieur. L'analyse qui vient d'être présentée a toutefois un défaut évident, elle décrit en termes subjectifs (fidélité, distance, etc.) un mouvement qui présente assurément une telle dimension, mais qui a aussi des effets objectifs : les rôles, les fonctions assignées aux divers agents de la classe d'encadrement capitaliste sont une variable historique qui exprime, non sans décalages (inerties, etc.), l'évolution des rapports de force entre la classe capitaliste et la classe ouvrière. C'est pourquoi l'on a pu noter que l'apparition du MP 12 et de la classe étatique-capitaliste modifie la situation de la classe d'encadrement capitaliste (annexe 1, n° 16) : elle marque, en effet un déplacement de ce rapport de forces. Concluons : la classe d'encadrement capitaliste n'est pas *délimitée*, elle est *ballottée*, ce qui est une autre façon de dire qu'elle est *traversée* par une contradiction majeure. Et, *mutatis mutandis*, la même analyse vaut pour la classe d'encadrement administratif et militaire.

La dérive de l'artisanat et du capital marchand qui conduit à la formation tardive d'une classe artisanale et marchande (n° 34) pourra surprendre pour diverses raisons. Les uns, sensibles à l'ancienneté des deux classes distinctes que forment, respectivement, les artisans et les marchands, s'étonneront de voir ces classes, dont les affrontements emplissent parfois l'histoire des cités médiévales, finir par se confondre. Les autres, attentifs à ne jamais confondre une classe productrice de biens réels et une classe spécialisée dans la réalisation mercantile de la valeur produite ailleurs, pourront estimer que cette fusion est, en réalité, une confusion, un artifice, bref une erreur. La surprise des premiers est légitime, mais

la résistance des seconds serait mal fondée. Pour prévenir l'une et l'autre, je me suis efforcé de détailler l'argumentation historique et théorique qui conduit à la conclusion que je maintiens. Sans répéter cette argumentation, il est peut-être bon de rappeler qu'elle se répartit entre l'analyse des MP 5-artisanal et 6-capitaliste-marchand (t. 2, n<sup>os</sup> 45 et 46), de l'articulation capitaliste-marchande (t. 2, n<sup>o</sup> 80), des classes associées aux MP précités (annexe 1, n<sup>os</sup> 9 et 10) et la présentation des divers systèmes de classes où s'observent le déclin des artisans et marchands et leur mariage ultime (chapitres 6 et 7 *supra*). Peut-être faut-il également préciser la conclusion de cette recherche : je ne dis pas que la fusion de l'artisanat et de la boutique soit, d'ores et déjà, un processus accompli, un mouvement ayant abouti à une intégration parfaite de ces deux éléments, en un ensemble désormais unifié à tous égards ; mais je dis que ce processus est en cours, que ce mouvement est largement engagé et que les différences qui peuvent subsister entre ces deux classes tendent à s'effacer ; je dis, enfin, que, dans ce mouvement, c'est l'artisanat qui perd le plus de sa spécificité ancienne, en devenant producteur de services et d'entretien, c'est-à-dire commerçant de l'après-vente... Si bien que, pour être tout à fait éclairante, la discussion qui pourrait s'engager à propos de la classe artisanale et marchande devrait porter en priorité sur les tendances qui sont aujourd'hui repérables dans les sociétés capitalistes les plus développées (FE 12 et 13) : font-elles encore place, pour l'avenir, à une *production artisanale* autre que marginale (artisanat d'art, entretien des produits de l'industrie, etc.) ?

À vrai dire, l'avenir de l'artisanat se concrétise sous nos yeux... dans *la classe paysanne semi-artisanale*. Celle-ci est, en effet, l'une des deux formes auxquelles l'agriculture des sociétés capitalistes développées tend à se réduire. La première de ces formes, qui est la plus puissante, sinon la plus répandue, est l'agriculture capitaliste. C'est l'affaire des propriétaires et des fermiers qui exploitent, à l'aide d'une main-d'œuvre salariée et d'un important matériel moderne, des domaines substantiels. Les entreprises agricoles, non fixées sur un domaine quelconque, mais qui exploitent à façon les terres d'autrui, contre une rémunération convenue ou moyennant un loyer du sol qui s'écarte des normes traditionnelles du fermage, poussent un cran plus loin l'agencement capitaliste des campagnes, en désolidarisant l'exploitation de la propriété foncière. Quoi qu'il en soit, cette agriculture et cet élevage, de forme capitaliste, supportent deux couches sociales, inscrites respectivement dans la classe capitaliste et dans la classe ouvrière. À leurs côtés, la petite paysannerie exploitante est soumise à trois mouvements qui spécifient peu à peu son nouveau statut. D'une part, les différences entre les formes de tenure s'atténuent : le métayage se rapproche du fermage, ne serait-ce que sous la pression du marché du travail qui — hors les crises — offre des débouchés plus attrayants que le métayage à l'ancienne ; et, dans les pays où la propriété est très divisée, la séparation des purs propriétaires-exploitants et des exploitants non propriétaires s'atténue par un entremêlement de ces deux catégories. On ne peut dire qu'à ce premier titre la classe paysanne soit parfaitement homogène, mais, assurément, ses disparités se réduisent. D'autre part, le recul général du système de

polyculture-élevage annule les possibilités d'autosubsistance et rend la paysannerie tributaire du marché. Comme, en outre, les techniques culturales rendent la production dépendante du matériel, des semences et des engrais utilisés, la terre perd ses vertus anciennes : elle n'est plus la nourricière de la famille paysanne, garante de sa survie et de son isolement, elle n'est plus qu'un facteur de production parmi d'autres et pas le plus important ; bref, elle devient un instrument de travail analogue à l'outil artisanal (t. 2, n° 26). D'autre part, enfin, l'achat des terres, du matériel, des semences et des engrais place la paysannerie dans la mouvance de ses fournisseurs et de ses banquiers. Le crédit, qui devient aisément accessible, contribue à l'effacement des anciennes frontières entre propriétaires et locataires, mais il a surtout pour effet de charger la paysannerie d'une lourde dette constamment renouvelée.

Production marchande, terre convertie en instrument, fin de l'autosubsistance, éventuelle soumission formelle (t. 2, n° 81) au capital (fournisseur, banquier, ou client dominant) : par l'effet combiné de ces facteurs convergents, la dérive artisanale de cette classe s'accroît. Comme pour tout artisanat, un dégradé insensible peut s'établir vers la petite ou moyenne industrie agricole qu'est l'agriculture — ou l'élevage — capitaliste. Mais, à la différence de l'artisanat urbain qui décline, l'artisanat agricole a de meilleures chances de survivre durablement, parce qu'il tire parti d'une contradiction spécifique : d'un côté, la terre que possèdent les paysans ou qu'ils achètent en s'endettant, offre un gage substantiel au crédit dont ils font massivement usage, alors que l'artisanat urbain, doté d'un maigre capital, ne possède aucune *surface* financière ; d'un autre côté, cet endettement vulnérabilise la paysannerie, l'expose à une soumission formelle toujours plus accentuée et, donc, à une auto-exploitation aiguë (annexe 1, n° 4). D'où la forme particulière des luttes où cette classe est engagée : luttes pour des prix rémunérateurs qui solidarisent la paysannerie artisanale et les capitalistes paysans, au bénéfice réel de ces derniers ; luttes pour des subventions publiques qui peuvent être d'effet analogue au cas précédent (bonification d'intérêts, etc.) mais peuvent aussi, à l'inverse, être modulées de façon plus subtile ; luttes pour la conquête des places fortes d'où s'opère la soumission formelle : crédit mutualiste, coopératives d'approvisionnement, etc. Une grande erreur serait de croire que l'acheminement de la paysannerie artisanale vers le socialisme doit passer en priorité par la construction de coopératives confondant les terres, les matériels et les forces de travail, en une masse unifiée, base d'une exploitation collective. Une transition pertinente, acceptable par les paysans et génératrice d'une coopération réelle, serait de les aider à conquérir collectivement la maîtrise des facteurs sis en amont et en aval de leur activité propre, en veillant à faire des unités paysannes de base (village, canton, etc.) les maillons effectifs des mutuelles de crédit et d'assurance, des coopératives d'achat, de transformation, de stockage et de vente et non les rouages décoratifs d'une mécanique dont le pouvoir serait, tout entier, planté loin du village.

Le tableau des classes sociales qui résume l'analyse des divers types de sociétés capitalistes mentionne régulièrement la présence d'une couche *d'idéologues marchands*. Cette terminologie inhabituelle peut surprendre. Aussi, convient-il de la justifier, en précisant ce qu'elle recouvre et en marquant, plus nettement qu'il n'a été fait, la position de cette couche sociale, dans les systèmes de classes où elle apparaît. Partons d'un exemple concret : qui sont les idéologues marchands, dans la France contemporaine ? Eh bien, ce sont tout d'abord les membres des professions libérales, c'est-à-dire les vendeurs de services « intellectuels » divers : médecins, vétérinaires, dentistes, pharmaciens, psychiatres, psychanalystes, avocats, huissiers, notaires, architectes, experts comptables, conseillers fiscaux, conseils juridiques, agents de change, commissaires-priseurs, syndics de faillite, ingénieurs-conseils, experts, etc. On notera que cette énumération, d'ailleurs incomplète, mêle des professions dont les statuts *juridiques* sont variables — et plus variables encore, si l'on se livre à une comparaison internationale. Pour s'en tenir à la France, les uns se présentent comme des officiers ministériels, d'autres relèvent d'ordres professionnels, c'est-à-dire de corporations légalement organisées, d'autres enfin pratiquent des professions dont l'accès est libre ou faiblement réglementé. Mais il n'y a aucune raison de limiter cet inventaire aux professions réputées sérieuses et nobles. Les artistes non salariés, les infirmières, les professeurs à domicile, les cartomanciennes, les moniteurs d'auto-école, etc. doivent y figurer également, ainsi que tous les pratiquants isolés de professions qui peuvent, par ailleurs, s'exercer concurremment dans des entreprises de forme capitaliste : enquêteurs, sondeurs, conseils en organisation, en gestion, en *marketing*, en études de marchés, en publicité, en relations publiques, etc.

Que penser de cette macédoine d'activités nobles et de professions mineures ou douteuses ? Un tel salmigondis a-t-il un sens ? Peut-il constituer une classe-statut ?

Un premier tri est à opérer pour éliminer de cet ensemble tout ce qui relève réellement du MP 10-capitaliste. L'architecte qui regroupe en un puissant cabinet des collaborateurs, inscrits, comme lui, à l'Ordre des architectes, et d'autres salariés de qualification moins élitique, est tout bonnement le patron d'une entreprise capitaliste, exploitant des ouvriers-architectes et des ouvriers-dessinateurs, etc., à moins que, par exception, des formes semi-coopératives soient établies entre ces architectes, sinon étendues à la piétaille des maquettistes, secrétaires et autres tireurs de plans. La même analyse peut évidemment s'appliquer aux cliniques médicales, aux cabinets d'avocats prospères (même si le salariat y est déguisé en vacations) et, plus généralement, aux sociétés vendant des services « intellectuels » de toute nature : sociétés fiduciaires, entreprises publicitaires, sociétés d'étude, d'ingénierie, d'organisation, d'informatique, etc. On le voit, il ne faut pas se payer de mots, le pavillon d'un ordre ou d'un office peut couvrir une marchandise parfaitement capitaliste.

Ce tri achevé, que reste-t-il ? Très exactement ceci : un ensemble extrêmement diversifié *d'artisans* qui produisent et vendent seuls ou à l'aide de quelques

travailleurs salariés, des marchandises immatérielles, des services « intellectuels », c'est-à-dire tout bonnement des prestations idéologiques de nature variée : du savoir, de la santé, du rêve, du chiffre, du vent... On peut vérifier la nature idéologique de leurs prestations en appliquant à l'énumération qui vient d'être faite la grille des AI (t. 3, n° 49) et l'on constatera que toutes ces activités, sans exception aucune, y trouvent place. Il est vrai que cette preuve demeure d'une portée douteuse, faute d'une définition explicite et justifiée de ce qu'est l'idéologie, mais il faut, sur ce point, faire crédit à une recherche qui sera présentée ultérieurement (t. 1, n° 64). Ce crédit consenti, il apparaît que l'énumération ci-dessus n'est pas plus hétéroclite que la liste des métiers artisanaux, des professions capitalistes (où le banquier « côtoie » le fabricant de moulinettes, l'entrepreneur de pompes funèbres et le fermier capitaliste ...) ou des qualifications ouvrières... Toutes les prestations considérées ont un trait commun qui résulte de leur commune insertion dans l'infrastructure sociale : toutes relèvent de l'activité idéologique, pratiquée sous une forme analogue à l'artisanat, *toutes participent de la petite production marchande de services idéologiques*, ce que leur dénomination, *a priori étrange*, résume fort bien : ce sont des activités dues à des *idéologues marchands*.

Ces idéologues marchands constituent-ils une classe distincte ? En limitant la question au seul niveau des classes-statut, pour ne pas préjuger des positions, souvent complexes, que ces intellectuels occupent dans le système des identifications différentielles, on doit répondre par la négative, puis assouplir cette réponse, pour l'adapter à la dynamique des systèmes de classes où les idéologues marchands prennent rang. Fondamentalement, la réponse est négative, parce que les divers types d'idéologues marchands émergent peu à peu des suites domestiques et des communautés villageoises, pour se trouver aussitôt pris dans des formes d'activité toujours semblables à celle de l'artisanat marchand (annexe 1, n° 9). La similitude s'étend même à l'organisation corporative que certaines de ces professions réussissent à conquérir et qui survit dans les ordres et les compagnies modernes. Les idéologues marchands se définissant donc comme une partie de la classe artisanale et marchande où les professions organisées s'érigent en couches sociales différenciées. Quand le développement social le permet, ils poussent tout naturellement des excroissances vers la classe capitaliste, on l'a déjà noté. Mais, à partir du moment où l'artisanat des métiers traditionnels décline à tel point qu'il tend à se fondre, comme on l'a vu, avec la classe boutiquière, séquelle ultime du capital marchand, les idéologues marchands, dont l'effectif continue de croître et dont les activités sont souvent prospères, *deviennent peu à peu les seuls occupants véritables de la classe artisanale*. Ils tendent ainsi à devenir une classe distincte par l'effacement progressif des autres couches sociales, jadis prépondérantes dans la classe dont ils font partie.

Ce dernier mouvement — qui n'est évidemment pas achevé ajoute un trait nouveau à l'histoire étonnamment complexe de la classe artisanale. Il est bon d'y

insister, car son exemple peut nous aider, mieux que tout autre, à ne pas prendre les mots pour des choses, à ne pas croire qu'une même étiquette accolée à une classe désigne constamment la même substance sociale.

L'artisanat naît comme type de travail, comme ensemble de métiers pratiqués par des travailleurs dont le statut peut être très variable (esclaves, domestiques tributaires, communautés tributaires, etc.). La classe artisanale se forme quand cette production est destinée à l'échange, c'est-à-dire quand mûrit le MP 5. C'est alors une classe artisanale et marchande, une classe de producteurs, vendeurs de leurs propres produits ; une classe qu'il ne faut pas confondre avec celle des marchands non producteurs qui se détache de la précédente ou se spécialise d'autre façon pour s'épanouir en classe capitaliste-marchande (annexe 1, n<sup>os</sup> 9 et 10). La classe artisanale et marchande s'enrichit de métiers nouveaux, y compris ceux qu'exercent les idéologues marchands. Elle perd parfois sa qualité marchande, lorsque la classe capitaliste marchande accapare la vente de ses produits, ce qui est l'une des manifestations de la soumission formelle (t. 2, n<sup>o</sup> 46). Les idéologues marchands n'échappent pas à ce mouvement, mais celui-ci a des effets plus drastiques pour ces *producteurs de services* : soumis à un quelconque capital, ils deviennent aussitôt salariés, si bien que l'on peut soutenir, sans paradoxe, que l'exploitation capitaliste du travail intellectuel (dans les établissements d'enseignement, par exemple) précède éventuellement la manufacture, encore qu'il s'agisse là d'un capitalisme embryonnaire, non soumis à la pure logique de VE (t. 2, n<sup>o</sup> 66). Mais, dans l'ensemble, la classe artisanale et marchande survit aux pressions du capital marchand et résiste longuement aux offensives du capital industriel (n<sup>o</sup> 31). Néanmoins, cette résistance s'accompagne d'une déformation profonde du MP 5-artisanal et, donc, de la classe principale que porte ce MP. Il vient un moment où, comme on l'a montré plus haut, la classe artisanale et marchande tend à ne plus contenir que des idéologues marchands, cependant que les artisans, naguère producteurs de biens, se déversent dans une classe artisanale et marchande d'un *nouveau type*. L'homonymie ne doit pas tromper : ce n'est plus la glorieuse classe artisanale et marchande *du MP 5*, c'est une classe moderne, de même nom, mais qui relève de ce qui survit du MP 6. La dérive historique de l'artisanat s'achèverait là, n'était sa *résurgence paysanne*, née de la quasi-conversion des petits paysans en artisans de la terre... Le lecteur qui ne verrait, dans ce parcours complexe, que glissements de mots, analogies, similitudes et approximations, fera bien de s'interroger sur ceci : il est sans doute prêt à admettre, *en thèse générale*, que l'essor du MP 10-capitaliste bouleverse profondément les MP préexistants ; mais ne vient-il pas d'observer, dans leur dialectique parfois surprenante, *les effets pratiques* de certains de ces bouleversements ?

[Retour à la table des matières](#)

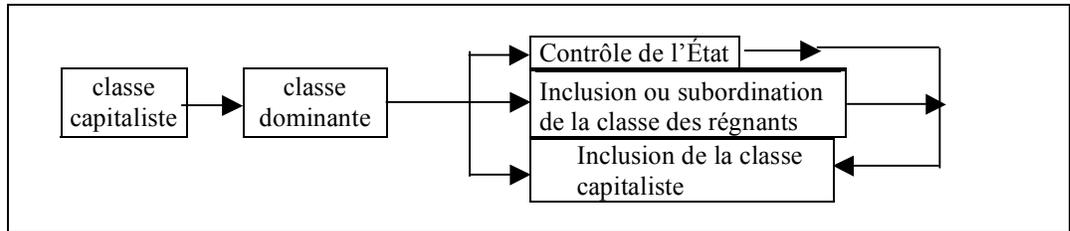
**59.** Parmi les classes sociales qui demeurent actives dans le monde contemporain, il en est qui ne me semblent pas appeler de discussion spéciale : ce

sont les classes précapitalistes qui survivent, sous des formes parfois massives, dans les sociétés où le MP 10-capitaliste n'a pas encore conquis la prédominance (FE 10), l'a conquise de fraîche date (FE 11) ou doit la partager prématurément avec le MP 12-capitaliste-étatique (FE 16), toutes sociétés où la propriété foncière et son cortège de classes paysannes très différenciées continuent de jouer un rôle important. À vrai dire, les problèmes les plus intéressants — et les plus complexes — que posent ces classes ne pourront être abordés utilement qu'avec l'étude des systèmes mondiaux (t. 1, n° 96), car les particularités de ces classes et des luttes où elles sont engagées dépendent avant tout des effets internationaux de dépendance économique, politique et culturelle, que subissent aujourd'hui les sociétés dotées d'une FE 10, 11 ou 16. On peut en dire autant des FE 17-de transition étatique-socialiste et des classes qu'elles comportent, encore qu'il s'agisse, en leur cas, d'effets internationaux souvent différents des précédents.

Reste le cas des FE 18-étatiques-socialistes. Le statut de la classe propriétaire et régnante, qui est la caractéristique la plus originale des sociétés assises sur une telle FE, peut certes prêter à d'amples discussions. On peut prétendre qu'il s'agit là d'une classe bureaucratique ou technocratique, à moins qu'on ne marie ces deux qualités pour en faire une classe techno-bureaucratique. Ces mots que l'on se garde trop souvent de définir peuvent fonctionner d'une façon quasi magique. Bureaucratique évoque la paperasse, le règlement, la norme abstraite, l'administration impersonnelle, et peut, indirectement, valoriser les vertus dont ces sociétés seraient dépourvues par nature : l'initiative, la spontanéité, l'équité ou l'esprit d'entreprise... Technocratique redouble ces connotations et les enrichit d'harmoniques ténébreuses : le savoir domestiqué, la volonté de puissance, la vie des hommes-en-société traitée comme un processus d'histoire naturelle dont le fin mot serait de faire acquérir à toute la population de bons réflexes (évidemment pavloviens...). Délivrés de leurs charmes magiques, ces deux mots ont, tout au plus, le mérite de décrire certains symptômes, d'ailleurs bien évidents : l'interpénétration de l'appareil d'État et de la hiérarchie propre aux entreprises, la priorité donnée à l'expansion des forces productives matérielles et, donc, aux techniciens qui sont censés la procurer, etc. Mais je ne sache pas qu'une analyse en termes techno-bureaucratiques ait jamais éclairé le devenir de la propriété et des propriétaires, dans les sociétés étatiques-socialistes, ni la novation qui résulte de la dramatique confusion de toute la propriété avec un pouvoir, lui-même privé de tout contrepoids.

D'autres lignes d'analyse font grand cas de la bourgeoisie d'État ou de la bourgeoisie capitaliste d'État que serait, dit-on, la classe exploiteuse et dominante de l'URSS et des autres sociétés étatiques-socialistes, sauf lorsque, par un miracle idéologique, cette classe se scinderait en deux tendances, dont l'une serait porteuse de la ligne politique juste, grâce à laquelle se maintiendrait son unité mystique avec le prolétariat, tandis que l'autre serait conservatrice, maléfique et sournoisement porteuse d'une ligne politique tendant au rétablissement du capitalisme ou à son maintien. Il faudrait pouvoir se promener à l'aise dans les

superstructures idéologiques pour goûter pleinement ces formulations : on y reviendra (t. 1, n° 95). En attendant, observons toutefois que nous touchons ici aux limites extrêmes d'un problème déjà rencontré (n° 57). Il est apparu, en effet, qu'il fallait laisser à l'instance politique le soin de vérifier — ou, pour tout dire, de démentir — la liaison par laquelle la classe capitaliste-étatique *des sociétés capitalistes* (F2 12 et surtout 13) est parfois présentée comme un élément relevant purement et simplement de la classe capitaliste. On se souvient que cette liaison peut être schématisée de la sorte :



Ce qu'il y a de merveilleux dans la théorie qui présente la classe propriétaire-régnante des sociétés étatiques-socialistes comme une bourgeoisie d'État, c'est que la disparition locale de la classe capitaliste privée ne semble pas enrayer le petit moteur qui vient d'être schématisé. Tout se passe comme si le souvenir de cette classe disparue et l'écho de la domination qu'elle conserve en d'autres pays (dont on s'isole pourtant par de solides frontières économiques, politiques et idéologiques...) suffisaient à l'actionner. C'est dire qu'on ne prêtera aucun crédit à cette théorie hautement fantaisiste... et idéaliste. Mais les théoriciens de la bourgeoisie d'État ont d'autres tours dans leur sac. L'un d'eux est d'assurer qu'il y a encore bourgeoisie parce qu'il y a encore État, comme si la bourgeoisie, classe sociale tard-venue sur la scène de l'histoire, était désormais la seule classe qui puisse dominer un État, tant que celui-ci n'aura pas déperé. Il est vrai que Marx a plusieurs fois affirmé que la bourgeoisie était *la dernière* des classes exploiteuses, celle dont le renversement ouvrirait la voie au socialisme. Mais pendant combien de temps faudra-t-il observer le démenti éclatant que les sociétés étatiques-socialistes lui infligent, sur ce point, pour reconnaître son erreur, en déceler les racines et y porter remède ? Il est encore un autre tour, plus subtil et qui, en vérité, n'est pas vide de toute signification : il y aurait bourgeoisie d'État ou, en tout cas, survivance du capitalisme, *dans l'idéologie*, dans la culture, dans les valeurs demeurées vivantes, dans les orientations forgées par les sociétés antérieures et qui survivraient à la transformation révolutionnaire des rapports de production. On pèsera plus tard les lourds grains de vérité contenus dans cette thèse, ce qui n'empêche pas d'observer, dès à présent, qu'elle ne répond pas au problème posé. À supposer que le capitalisme survive dans les structures idéologiques, cela ne nous apprend rien, en effet, *sur le* statut des classes sociales déterminées par *la nouvelle* infrastructure sociale...

La classe étatique-socialiste fait encore l'objet de maintes autres analyses. Les Soviétiques s'en tiennent officiellement à la légende stalinienne qui nie l'existence

de cette classe comme antagoniste de la classe ouvrière, mais la présente au contraire comme l'émanation de cette dernière. Passons. Une tout autre version est fréquemment acceptée en Occident et trouve des échos chez certains dissidents russes et dans quelques partis communistes déstalinisés : elle présente la FE 18 comme un capitalisme d'État généralisé, et sa classe dominante comme une classe étatique-capitaliste. Mais il est à peine besoin de souligner que l'identité entre *un secteur* capitaliste d'État et une étatisation généralisée de l'économie n'a pas de sens (t. 2, n<sup>os</sup> 57 et 110). Arrêtons-là cet inventaire qui est loin d'être exhaustif, mais retient, à ma connaissance, toutes les variantes principales. Aucune n'est satisfaisante, car aucune ne répond clairement aux questions structurelles que doit résoudre toute définition d'une classe ou d'un système de classes : comment l'infrastructure économique est-elle agencée (MP, articulations, FE) ? Comment l'infrastructure matérielle du pouvoir et de l'idéologie est-elle agencée (Appareil) ? Quels statuts distincts cette infrastructure sociale impose-t-elle aux classes qu'elle détermine ? C'est ce parcours qui nous a conduit à définir la classe étatique-socialiste dans son double rôle : propriétaire et régnante. Un tel résultat devra être complété pour tenir compte des déterminations politiques qui spécifient cette classe régnante, avant d'entrer dans la dialectique des rapports, probablement complexes, qui peuvent s'établir entre son statut et son identité (n<sup>o</sup> 2). Mais, en l'attente de ces compléments, il n'est, je crois, aucune raison de douter que cette classe ait été correctement analysée au chapitre 9 *supra*.

Que penser, par ailleurs, de la *classe ouvrière* des FE 18 ? L'habitude de la désigner par ce nom est si bien ancrée que l'on pourrait oublier de se demander si cette appellation est légitime. Et pourtant, la classe ouvrière des sociétés étatiques-socialistes ne peut être tenue pour identique à son homonyme des sociétés capitalistes. Son emploi et sa rémunération ne sont pas réglés de la même façon. Quand la FE 18 arrive à maturité, le marché du travail ne joue plus qu'un rôle négligeable ou subsidiaire. Négligeable, si la contrainte policière ou administrative enrégimente la main-d'œuvre, impose sa stabilité, assure le maintien au village de ses contingents excédentaires, organise le reflux des excédents urbains vers les campagnes, déporte les « ennemis de classe » et autres dissidents potentiels ou imaginaires, vers les entreprises installées (ou à créer de toutes pièces...) dans les régions les plus inhospitalières. Subsidiaire, quand l'affaiblissement de ces contraintes, puis l'allègement de la tutelle exercée sur les entreprises donnent un peu plus de fluidité à la main-d'œuvre. En effet, même dans ce second cas, la répartition planifiée de la force de travail disponible et le contrôle administratif de son emploi demeurent prépondérants, sauf dans le cas, exceptionnel, de la Yougoslavie. Les normes planifiant l'échelle des rémunérations, la gamme des prix de détail et l'offre effective des produits règlent, de leur côté, un système de salaires réels, fort différent, dans son principe même, de celui que le marché du travail et le marché des produits offerts à la consommation déterminent dans les sociétés capitalistes. Les pouvoirs accrus qui peuvent être accordés aux entreprises, pour doser les stimulants matériels que sont les primes et autres avantages

annexes, atténuent quelque peu la différence, mais dans d'étroites limites. En vérité, le contraste manifeste en matière d'emploi et de salaires explicite une différence plus essentielle que l'on a déjà analysée : la classe ouvrière des sociétés étatiques-socialistes n'est pas soumise à l'exploitation capitaliste, mais à une exploitation d'un type nouveau (n° 47). D'où cette autre conséquence déjà notée (n° 48) : en principe, aucune frontière, aucune différence de classe, ne sépare les ouvriers des paysans, dès lors que ces derniers sont privés de tout débouché marchand et de toute réelle autonomie coopérative. En fait, on sait que les *paysanneries* des sociétés étatiques-socialistes ne sont presque jamais réduites à cette position limite : les lopins individuels, les marchés paysans, l'autonomie parfois non négligeable des coopératives agricoles et, plus exceptionnellement, la survie massive d'une petite paysannerie (transitant lentement du MP 4 vers le MP 11, comme en Pologne) leur assurent des statuts de classe plus différenciés. Ceux-ci ne peuvent être représentés par un schéma uniforme : chaque pays et chaque période appellent une étude spéciale. Mais il reste que l'inclusion pure et simple des paysans dans la classe ouvrière est une tendance profonde des FE 18.

Dès lors, il faut se rendre à l'évidence : la classe exploitée du MP 15-étatique-socialiste *n'est pas une classe ouvrière au sens capitaliste du terme*, pas plus que la classe exploiteuse n'est une « bourgeoisie » ou une « classe capitaliste » — fût-ce d'État. En toute rigueur, il faudrait corriger ou compléter sa dénomination. Je m'en suis cependant abstenu parce que l'emploi de l'expression « classe ouvrière », en référence aux FE 18-étatiques-socialistes et aux sociétés qu'elles portent, suffit à écarter toute confusion.

[Retour à la table des matières](#)

**60.** En définitive, il importe de faire un usage prudent des résultats acquis par le présent volume, parce que ce sont des résultats incomplets et, donc, provisoires. Ce point a déjà été souligné (n° 13), mais il est bon d'y insister. Les diverses classes, définies en tant que classes-statut, ne désignent pas les acteurs réels des luttes de classes. Elles ne désignent pas non plus des êtres ou des objets sociaux bien circonscrits et pleinement caractérisés. Elles présentent, de façon provisoirement *unilatérale*, des réalités sociales dont le repérage devra être poursuivi dans la suite des instances politiques et idéologiques, comme dans l'étude des systèmes mondiaux. Quand, par exemple, Marx observe « [qu'] il existe naturellement, en France, comme dans la plupart des pays continentaux, un profond antagonisme entre les producteurs urbains et ruraux, entre le prolétariat industriel et la paysannerie » (187, 219), il pose un problème dont nous possédons déjà certaines clés, mais que nous ne pouvons résoudre complètement. L'antagonisme des villes et des campagnes est avéré, dans les sociétés les plus diverses, et l'hostilité réciproque des prolétaires et des paysans, au temps de la Commune (à laquelle Marx se réfère), n'en est qu'une manifestation exemplaire. Or ce que nous savons présentement, des classes et de leurs luttes, aide à comprendre cet antagonisme —

ne serait-ce qu'en raison de la très fréquente association villes-classes exploiteuses/campagnes-classes exploitées — mais ne permet pas de rendre intelligible le *transfert* de conflit qui finit par opposer des classes non liées entre elles par une relation d'exploitation, dès lors qu'elles sont situées de part et d'autre de la frontière entre villes et campagnes. De toute évidence, les déterminations politiques et idéologiques des classes (qui nous font encore défaut) doivent peser d'un poids décisif dans cette transposition globale des luttes de classes. On aurait pu montrer, tout aussi bien, que l'opposition entre manuels et intellectuels, qui se laisse rarement réduire à l'affrontement de classes aux *statuts* bien distincts, est, elle aussi, le fruit d'une transformation et d'une transposition des déterminations infrastructurelles déjà recensées, par d'autres déterminations qui restent à étudier. Ces deux exemples massifs suffisent à montrer combien la définition *unilatérale* des classes-statut et de leurs potentiels de luttes est de courte portée.

Sa portée est plus courte encore, lorsque l'infrastructure sociale ne suffit même pas à définir le statut de certaines classes, ce qui est le cas, notamment, des régnants, des tenants ou de la classe étatique-socialiste. Ici, en effet, la discussion des résultats acquis doit rester ouverte, car l'ignorance où l'on est des rapports de domination et du pouvoir qu'ils fondent laisse inachevé le repérage primaire de ces classes : l'infrastructure sociale *montre leur place*, mais ne la détermine pas complètement.

C'est pourquoi rien ne serait plus inexact que de considérer chacun des systèmes de classes en lutte, analysés par les chapitres 4 à 9 ci-dessus, comme une sorte de modèle schématisant la réalité sociale, ou comme une grille de lecture aidant à ordonner le tumulte anarchique des situations individuelles (122, 213-214). Ces chapitres *commencent* à définir les systèmes de classes. Ils produisent des résultats toujours *unilatéraux* (et parfois *partiels*, on vient de le rappeler). Les classes dont ils dessinent les premiers contours ne sont jamais des objets finis, des réalités figeables, des collections d'hommes recensables un par un (n° 5). Ce sont au contraire des groupes d'hommes pris dans des champs de force (n° 11), déterminés par les places qu'ils occupent dans l'infrastructure sociale. Non point des hommes classés, une fois pour toutes, par une société rigide, mais bien des hommes pris (et parfois déchirés — n° 5) dans un processus social de classification qui est lui-même en mouvement, en déformation et en reformation permanentes, si bien que chaque classe apparaît comme un devenir plus que comme un état. Cette mobilité des classes est évidemment inégale selon les types de société. Elle est aussi inégale, selon *l'échelle* de représentation dont on choisit de faire usage. Tous les chapitres précités sont, à cet égard, de même échelle : ils saisissent des sociétés, de types distincts, dans leur totalité et ne quittent jamais ce niveau d'analyse *macro-sociale*. Mais il est évident qu'un réglage différent du microscope social (103-I, 18) nous aurait fait découvrir des nuances plus fines, des mouvements plus complexes, des tendances plus contrastées. Toute étude des classes et de leurs luttes, à l'échelle d'une province, d'une ville, d'un centre rural, d'une industrie ou d'une entreprise, ne peut manquer d'avoir un tel effet. Les classes en lutte, c'est la

société en mouvement, en vie. L'analyse des classes-statut est un peu comme l'anatomie de l'organisme social : sans elle, la physiologie de l'organisme vivant serait inintelligible, mais la plus subtile des recherches anatomiques ne peut suppléer le travail du physiologue.

## Chapitre 12

### Les sociétés sans classes

*« Au fond de la matière pousse une végétation obscure ; dans la nuit de la matière fleurissent des fleurs noires. Elles ont déjà leur velours et la formule de leur parfum. »*

BACHELARD.

[Retour à la table des matières](#)

**61.** Qu'est-ce qu'une société sans classes ? C'est d'abord un piège sémantique, une expression équivoque ou négative. On peut aisément lever l'équivoque, si l'on sait distinguer les classes-statut et les identifications différentielles qui s'expriment — tardivement — en termes de classes (n° 2). La France de Louis XIV est une société sans classes, en ce sens qu'aucune fraction de la société ne s'y identifie, ou n'est identifiée par le reste de la société, comme constituant une classe sociale. Mais nous ne nous intéressons pas encore aux sociétés sans classes de cette espèce-là, c'est-à-dire aux sociétés qui sont déjà divisées en classes-statut, distinctes et opposées, mais où cette division et cette opposition sont vécues sous des formes idéologiques qui les transposent et les métamorphosent. Ici, nous n'avons en vue que les sociétés sans classes-statut. D'où le second piège à déjouer sans retard. Dire de certaines sociétés qu'elles ne comportent pas de classes-statut distinctes et opposées, ce n'est pas les qualifier positivement comme des sociétés égalitaires, indifférenciées, homogènes, dépourvues de conflits ; c'est simplement reconnaître qu'elles présentent certains caractères communs purement négatifs : elles sont inaptes à faire vivre ensemble une population nombreuse, elles sont dépourvues d'État et d'appareils spécialisés à des fins idéologiques ou étatiques, elles ignorent l'écriture, etc. Désigner l'ensemble des sociétés sans classes, ce n'est pas repérer un premier chapitre de l'histoire, qui serait bien séparé d'un second chapitre dont les

sociétés avec classes seraient les seuls protagonistes. En effet, il faut se garder de concevoir les rapports entre les sociétés *sans* classes et les sociétés *avec* classes, comme un clivage bien net, franchi par une transition (ou une mutation) rapide, uniforme et irréversible. Il existe encore, aujourd'hui, au cœur de l'Amazonie, de l'Afrique ou de la Nouvelle-Guinée, quelques rares et frêles sociétés sans classes, qui ont survécu à la conquête de la planète entière par les sociétés avec classes, sans que l'on puisse être assuré que chacune de ces communautés primitives soit repliable, par une filiation directe et continue, aux sociétés sans classes qui furent, initialement, le lot commun de toute l'humanité. Bref, les sociétés sans classes ne sont rien d'autre que des communautés primitives, tardives ou archaïques, de petites sociétés pré-étatiques dont la production relève de l'un quelconque des MP communautaires, dits MP 1 (t. 2, n° 41). On prêtera attention à ces sociétés non pour elles-mêmes, mais pour mieux comprendre ce que sont les sociétés divisées en classes et les luttes de classes qui les animent. La lutte des classes est le moteur de l'histoire, à *partir* du moment où les classes prennent forme. Mais comment prennent-elles forme et que se passait-il auparavant ? Les communautés humaines étaient-elles *sans histoire* ? Sinon, quel était — ou quels étaient — leur « moteur » ? La lutte des classes sera le moteur de l'histoire, *tant que* les classes subsisteront. Mais ont-elles chance de disparaître un jour ? Sous quelles conditions ? Avec quels effets ? Sera-ce *la fin de l'histoire* ou le début d'une autre histoire, mue par quelque autre « moteur » ? Et lequel ?

À quelques milliers de kilomètres ou à quelques dizaines de générations de nous, les sociétés sans classes rappellent ou composent le passé de notre histoire sociale. Qu'avons-nous gardé de ce passé ? La formation des infrastructures complexes qui *classent* les hommes et déterminent leurs luttes a-t-elle totalement effacé les agencements sociaux antérieurs ? Ou nos sociétés gardent-elles, en leur tréfonds, la mémoire ou la marque de structures archaïques antérieures au clivage des classes ? Les luttes de classes auxquelles les analyses précédentes semblent *réduire* tous les potentiels de conflits, décelables en nos sociétés, ne sont-elles pas abusivement enrichies ou surchargées de significations qui nous viendraient ainsi de beaucoup plus loin ?

Dans le monde contemporain, le « moteur » de l'histoire tourne assurément à plein régime, y compris dans la quinzaine de sociétés étatiques-socialistes où l'on prétend abolir les classes sociales, si ce n'est déjà fait... Mais ce « moteur » peut-il, à bon droit, être réduit aux seules luttes de classes ? Notre monde n'est-il pas déchiré de luttes où les nations et les races, les générations et les sexes, les religions et les idéologies politiques s'opposent autant et plus que les classes ? Quelle est, dans ce faisceau d'antagonismes évidents, la part qui revient, éventuellement, aux différenciations antérieures aux classes sociales ? Qu'advient-il des éventuelles divisions sociales, antérieures aux classes, dans les sociétés où les luttes entre celles-ci sont avérées ? De quelles divisions archaïques, conservées ou transformées, et de quelles différenciations nouvelles, nées dans les sociétés *avec* classes, les futures sociétés sans classes risquent-elles d'hériter ?

Au point où se trouve présentement notre recherche, on ne pourra pousser très avant l'examen des questions immenses qui viennent d'être posées, mais il est nécessaire de les aborder, ne serait-ce que pour préciser le sens et la portée des luttes de classes et pour préparer l'étude prochaine des États. Au reste, on aura mainte occasion d'y revenir, à mesure que les structures idéologiques et les systèmes mondiaux deviendront accessibles. Encore faudra-t-il ne jamais perdre de vue que nous touchons, ici, aux limites de la théorie sociale. Les sociétés sans classes du passé opposent aux chercheurs l'opacité de la mort sans testament, les sociétés sans classes de l'avenir ne sont que diaphanes hypothèses et toute réflexion appliquée aux unes et aux autres se formule au sein de sociétés où le tumulte des luttes de classes en cours interdit à tout homme de jeter sur le passé comme sur l'avenir un regard neuf et naïf. Gardons-nous, donc, de franchir, sans les voir, les frontières, d'ailleurs mobiles, qui séparent la théorie sociale de la spéculation philosophique et d'autres discours sociaux encore moins soucieux de représenter le réel social.

[Retour à la table des matières](#)

**62.** À l'aide de matériaux de moins en moins rares et à grand renfort d'hypothèses et d'inférences, diverses sciences naturelles et sociales s'emploient à remplacer les mythes d'origine par des constructions plus rationnelles. Elles racontent la formation du système solaire et de notre planète, l'émergence de la matière vivante, l'évolution des espèces, l'hominisation des primates et la très lente transformation des bandes d'animaux humains en sociétés organisées. Ce dernier mouvement, qui n'est plus guère pensable en termes d'évolution naturelle, voit s'épanouir les modestes promesses sociales déjà décelables en diverses espèces animales. En quelques dizaines de millions d'années, les animaux humains inventent des sociétés et des cultures. Les communautés qu'ils forment et que l'on dit primitives sont une étape *tardive* de cette transformation — ou de cette formation — sociale. Elles occupent non point les milliers de millénaires qui se sont écoulés depuis les mutations génératrices de l'espèce animale-humaine, mais seulement les quelques dizaines ou centaines de millénaires qui ont précédé nos cinq mille ans d'histoire « documentée ».

C'est dire que *ces communautés ont déjà pleinement socialisé les différences naturelles inhérentes à l'espèce humaine*. Ce sont des sociétés d'hommes qui ont acquis, depuis des millions d'années, la station debout, la parole, l'aptitude à symboliser, le travail : d'hommes qui ont rompu, d'aussi longue date, la liaison animale entre la sexualité et le rut reproductif ; d'hommes dont les enfants, qui naissent physiquement et socialement prématurés, ont à être protégés et élevés pendant des années ; d'hommes qui ont élaboré des savoirs, des savoir-faire, des dires sur le monde et des mnémotechniques ; d'hommes, enfin, qui possèdent des

outils, des techniques, des mœurs, des rites, bref, des cultures. *Les différences naturelles entre les âges et entre les sexes sont déjà enveloppées dans des formes sociales qui en fixent le sens et la portée.* Toutes ces formes sociales ont pour trait commun la prohibition de l'inceste — encore que le domaine des relations incestueuses soit défini de façon variable. À vrai dire, cette prohibition tout à fait générale (56, 151) ne doit pas surprendre. Elle apparaît dans toutes les sociétés dont les archéologues et les ethnologues ont pu trouver trace, *c'est-à-dire dans toutes les sociétés qui ont réussi à durer suffisamment pour laisser des traces.* Mais il est probable que cette prohibition a été empiriquement « inventée » par diverses bandes d'animaux humains, tandis que d'autres bandes « expérimentaient » d'autres organisations n'incluant pas cette prohibition. Celle-ci a triomphé, parce qu'elle est apparue, de fait, comme le moyen le plus efficace pour assurer la survie collective de l'espèce, c'est-à-dire des bandes animales-humaines organisées. En effet, la prohibition de l'inceste a deux effets positifs. D'une part, elle impose le mélange des lignées, l'établissement entre lignées de liens de parenté et d'alliance, ce qui favorise le renouvellement — et, donc, l'adaptabilité — du patrimoine génétique, tout en offrant un cadre d'une certaine flexibilité à la coexistence d'une collectivité relativement nombreuse — et, donc, plus apte à survivre. D'autre part, elle impose une discipline, une socialisation des pulsions sexuelles, qui a probablement favorisé l'immense développement des capacités symboliques de l'espèce humaine : c'est en tout cas l'hypothèse à laquelle Freud nous conduit lorsqu'il marque l'intime liaison entre la répression des instincts et la civilisation (213). Toutes les « inventions » ou « expérimentations » qui viennent d'être évoquées doivent être vidées de toute intentionnalité : les collectivités humaines n'ont pas voulu, choisi, projeté, elles ont « fait comme ça », et quand ça a réussi, on peut dire, *après coup*, qu'elles ont « inventé » ceci ou cela. Les projets explicites, les intentions déclarées des communautés vivant il y a dix, cent ou mille millénaires nous resteront à jamais inconnus.

Les systèmes de parenté et d'alliance, fondés sur la prohibition de l'inceste, sont d'une extrême variété et d'une déroutante complexité (56, 147). De ce fait, leur capacité d'accueil, leur aptitude à relier une population substantielle, est fort inégale. Mais en toute hypothèse, ces systèmes ont pour effet de transposer les différences naturelles de sexe et d'âge, en différences sociales de position et de fonction. Autrement dit, les communautés primitives sont, comme les sociétés « historiques », *socialement hétérogènes*. D'ailleurs, leur hétérogénéité n'est pas qu'un transposé de différences naturelles irréfragables, elle est aussi l'effet de développements qui ne doivent rien à la nature et qui surchargent les rapports de parenté et d'alliance de déterminations nouvelles, jusqu'à les distendre ou les faire éclater, pour donner naissance à de nouveaux systèmes de relations qui s'éloignent de la parenté. À très grands traits, il semble que l'on puisse ranger ces développements nouveaux sous trois rubriques — étant bien entendu qu'il s'agit là d'une pure commodité de présentation et que la nouveauté desdits développements est toute relative : ils s'inscrivent dans une durée multimillénaire. La première rubrique exprime, au fond, les effets initiaux de la division sociale du travail : une

répartition des activités guerrières, productives, domestiques et même de certaines activités idéologiques, s'établit entre hommes et femmes, jeunes et vieux, malades et bien portants, voire entre lignages ou entre clans. Dans la durée, cette répartition de fait peut finir par prendre l'évidence d'une différenciation nécessaire des rôles et sembler aussi « naturelle » que les différences d'âge ou de sexe. Sous la seconde rubrique, on peut ranger les différenciations qui manifestent l'efficacité des idéologies globales — des conceptions du monde — dont les communautés primitives, comme toute collectivité humaine, sont nécessairement porteuses. Les anciens qui passent pour sages parce qu'ils ont des souvenirs forment généralement un sous-groupe valorisé, mais il se constitue aussi d'autres sous-groupes très divers, des clans, des segments, peut-être même des castes, dans la répartition desquels la communauté incarne sa vision du monde, ses tabous, ses valeurs. Une telle segmentation semble diviser artificiellement la communauté. En fait, elle matérialise l'idéologie dans laquelle la communauté communit et qui la soude. Éventuellement, elle permet aussi de nouer des liens idéologiques étroits avec d'autres communautés, dès lors que des différenciations, semblables ou analogues, fonctionnent chez les unes et les autres. On rejoint par là une troisième rubrique, celle des liens intercommunautaires. L'extension des liens d'alliance et de parenté vers des communautés extérieures, c'est-à-dire l'exogamie, est sans doute au principe de tels rapprochements, mais ceux-ci peuvent être sous-tendus ou renforcés par de nombreuses autres liaisons : échanges non marchands (t. 2, n° 80), parentés langagières ou ethniques, communions idéologiques, et même liens d'alliance ou effets de dépendance quasiment politiques. Il se forme de la sorte des tribus, voire des conglomérats de tribus. Les plus petites communautés primitives, réduites à l'échelle d'un village sédentarisé ou d'une bande nomade, ne comprennent sans doute que quelques dizaines d'individus, quelques centaines tout au plus. Les tribus et, plus encore, leurs « confédérations » peuvent en inclure quelques milliers ou, sans doute plus exceptionnellement, quelques dizaines de milliers. Ainsi se forme le terrain sur lequel les classes et l'État pourront pousser.

Division du travail, segmentations idéologiques ou « claniques », associations tribales, ces divers modes d'extension et de différenciation des sociétés primitives se combinent entre eux, et avec les différences lignagères par lesquelles s'exprime le système de parenté et d'alliance, pour donner à chacune de ces sociétés son allure propre, son organisation singulière. L'extrême diversité des systèmes de parenté et d'alliance se trouve encore accrue par l'effet des différenciations adventices qui viennent s'y mêler ou s'y surajouter. Les sociétés primitives sont donc très diverses. Certaines, qui sont probablement très minoritaires, peuvent être plus « égalitaires » ou « démocratiques » ; d'autres, qui sont sans doute de beaucoup les plus nombreuses, sont inégalitaires et « hiérarchiques », mais toutes possèdent au plus haut point cette propriété, commune à toutes les sociétés soumises à la logique de VU (t. 2, n° 68), à savoir la variété des agencements sociaux concrets. Au plus haut point, parce que la logique réductrice des États ne s'y fait pas encore sentir : quand les États prendront tournure, chacun d'eux tendra à régulariser l'activité déployée dans sa sphère d'action, à rogner les différences des

sociétés, naguère primitives, qu'il amalgamera et transformera. Mais ici, on est encore loin d'un tel processus. Chaque société primitive vit isolément une histoire à nulle autre pareille. C'est une histoire dont les péripéties concrètes nous resteront à jamais inconnues, sauf à en trouver occasionnellement l'écho, dans les récits et les documents de sociétés plus développées et à en trouver souvent la « moralité » dans les mythes conservés — et indéfiniment réélaborés... — par la tradition orale. On peut cependant imaginer, de façon très plausible, ce qu'ont été les ressorts ou les « moteurs » de cette histoire, dans toutes les sociétés : une longue lutte pour la survie collective, un combat incessant contre une nature rarement généreuse, une permanente mise à l'épreuve des structures de parenté et d'alliance et des mythes qui disent ce qu'est le monde et comment y survivre. Cette mise à l'épreuve aura sans doute été le plus souvent provoquée par des accidents, naturels ou non : aléas des productions, épidémies, déficits ou croûts démographiques sortant des limites traditionnelles, épuisement des ressources locales et errance vers de nouveaux sites, affrontements avec d'autres communautés installées ou errantes, etc. On peut imaginer aussi que, au fil des millénaires, maintes communautés primitives auront été déchirées par des accidents purement internes, par des querelles de village, des sacrilèges, des affrontements de toute nature. Innombrables ont sans doute été les sociétés qui sont mortes d'accidents naturels, de déchirements internes ou d'hécatombes guerrières. Toutes celles qui ont survécu ont sans doute trouvé, dans cette survie même, la preuve de l'excellence de leurs dieux, de leurs rites, de leurs usages et de leurs agencements, en quoi elles avaient pleinement raison, puisque la seule vérité d'une société est de perdurer.

Durant toute cette histoire multimillénaire que l'on peut abstraitement imaginer, il n'y a place ni pour les classes sociales ni pour les luttes de classes. Les sociétés primitives ne sont pas assez grandes, pas assez peuplées, pas assez complexes pour se diviser en classes. Les différenciations multiples et parfois très raffinées dont elles sont porteuses ne mettent en cause que des dizaines, des centaines ou des milliers d'individus : pas assez en tout cas pour que les divisions et les différences se dépersonnalisent et deviennent abstraites (n° 4). En invoquant l'effet quantitatif qui dépersonnalise les relations sociales et qui accompagne nécessairement la division en classes, je fais référence à un argument déjà employé dans la discussion des rapports entre classes sociales et groupes sociaux concrets, tels qu'ils s'établissent dans les sociétés où la division en classes n'est plus douteuse (n° 4), mais dont la portée est beaucoup plus fondamentale qu'il n'y paraît. Pour en juger, faisons abstraction des problèmes nécessairement délicats et ambigus que pose la formation des classes sociales, la transition d'une société sans classes vers une société divisée en classes — on y reviendra — et considérons une société où, à n'en pas douter, les classes et l'État existent bel et bien. Quelles sont les différences essentielles entre une telle société et une communauté primitive aussi vaste, complexe et différenciée soit-elle ? J'entends : quelles sont les différences objectives, les différences dans la nature de l'objet social, les différences appréciables en termes de classes-statut ? Par cette dernière précision, je ne vise pas à exclure les idées que ces sociétés se font sur elles-mêmes et sur leur monde,

ni à tenir ces idées pour fausses, aléatoires ou négligeables. Non, ces idées existent et font elles aussi partie des caractéristiques de l'objet social. Mais, simplement, nous ne sommes pas encore armés pour rendre compte de leur formation et de leur efficacité, si bien qu'il convient de suspendre provisoirement leur examen, ce qui a l'avantage de nous faire mieux voir le reste de l'objet social, de nous montrer ses propriétés quasiment physiques ou mécaniques. Sous cet angle très particulier, les différences que je veux mettre en lumière se ramènent à ceci : les *sociétés AVEC classes et, donc, AVEC État, sont toutes porteuses d'un système de relations sociales beaucoup plus flexible et, surtout, beaucoup plus extensible que les sociétés SANS classes*. Ces dernières ont une capacité d'accueil ou d'assemblage qui est fondée sur la parenté et l'alliance, c'est-à-dire, concrètement, sur l'échange des femmes entre lignages. De proche en proche, de cousinages en cousinages, les liens de cette nature peuvent être étendus, distendus, dédoublés. Ils peuvent être démultipliés par des liens symboliques qui prolongent la parenté réelle par des alliances imaginaires. Mais cette extension a une limite. Les agencements claniques, gentilices, tribaux, etc., font reculer cette limite au maximum, mais, même déplacée, la limite demeure. Si l'on franchit, sans s'y arrêter pour le moment, toutes les incertitudes et toutes les difficultés de la transition, comment ne pas constater que les sociétés AVEC classes et État ont une capacité d'accueil ou d'assemblage *infiniment plus grande* : dans ces sociétés, de nouveaux liens viennent se surajouter à ceux de l'alliance et de la parenté, ce sont des liens d'échanges (non marchands, puis marchands), des liens d'administration à distance dûment appareillés par l'armée, l'impôt ou le tribut, etc., des liens religieux faisant communier les hommes de communautés lointaines et étrangères les unes aux autres, dans l'adoration des mêmes dieux, etc. Ce sont des liens qui deviennent de plus en plus abstraits, impersonnels, objectifs, des liens qui se prolongent hors la vue des hommes ordinaires (sinon des puissants), au-delà de l'horizon des villages et des tribus. Entre les sociétés *sans* classes et les sociétés *avec* classes pleinement développées, il y a une discontinuité, un saut qualitatif, un changement d'échelle. Ce changement d'échelle n'affecte pas que le *quantum* de la population socialisable, c'est-à-dire assemblable dans une société donnée, prise dans un même réseau de relations sociales. Il affecte aussi les capacités d'action de la société, ses chances de survie, ses activités, ses productions et ses créations, ne serait-ce qu'en donnant aux États le moyen de canaliser et d'employer sa part du surplus.

Considéré sous l'angle de la société globale, le changement d'échelle est l'effet de l'enveloppement (et non pas du remplacement) des liens de parenté et d'alliance, pas des liens de propriété, de pouvoir et d'hégémonie. Considéré sous l'angle de groupes sociaux concrets, ce changement d'échelle se manifeste par la force nécessairement impersonnelle et abstraite que prend une partie au moins des relations sociales, partie dont la place et le poids vont croissant. Mais, considérés sous l'angle de la transition effective, du bâti tâtonnant, lent et répétitif, des classes et de l'État, le changement d'échelle et la discontinuité *s'effacent*. Les liens nouveaux de propriété, de pouvoir et d'hégémonie ne naissent pas d'un miracle soudain, ils se modèlent longtemps dans les formes de la parenté et de l'alliance et

dans leurs diverses distensions et distorsions. Leur maturation imparfaite a sans doute été le fruit d'un processus séculaire ou millénaire, souvent avorté, souvent repris et qui a fini par donner *un net avantage aux sociétés qui ont su accoucher des classes et de l'État*, en accroissant leurs chances de survie, leurs capacités de résistance ou de conquête, leur prestige et même celui de leurs dieux (car il est bien établi que les meilleurs dieux sont ceux des sociétés les plus puissantes et les plus conquérantes, l'implication est réciproque).

Les différences sociales s'empilent, avant de s'effacer plus ou moins. Les sociétés primitives avaient socialisé les différences de sexe et d'âge. Les sociétés *avec* classes héritent des différences ainsi socialisées et continuent de les travailler et de les retravailler : les anthropologues et les historiens nous montrent que la « situation sociale » des jeunes, des femmes, des adultes, des vieux, etc., est une variable historique et nullement une valeur éternelle. Les sociétés *avec* classes héritent, de même, des différenciations lignagères, claniques ou tribales, déjà établies par les sociétés primitives. Mais comme il s'agit ici de différenciations purement sociales — et non pas, comme dans le cas précédent, de différenciations ayant une base naturelle — elles s'emploient à les résorber pour faire place aux liens sociaux nouveaux qu'elles promeuvent. Phrase qu'il convient évidemment de lire en la débarrassant, elle aussi, de toute intentionnalité. La résorption des liens lignagers est un résultat, le plus souvent involontaire, un produit de l'histoire : il est atteint, d'ailleurs imparfaitement, à mesure que les États se font plus abstraits et que le rôle social des familles est rogné. La résorption des liens claniques ou tribaux est un effet indirect du bâti des nations (t. 1, n° 83). Mais, avant que de s'effacer, ces différenciations archaïques gardent toute leur efficacité réelle et symbolique — les rois se donnent du « mon cousin », tant que les républiques ne les ont pas relayés, les appartenances tribales règlent le partage du pouvoir dans les jeunes États qui se veulent nationalistes, mais n'ont pas encore forgé une nation, etc.

Les différences raciales ont-elles une base naturelle, comme les différences d'âge et de sexe, et sont-elles, comme ces dernières, inscrites par les communautés primitives en des formes sociales dont les sociétés *avec* classes hériteraient, quitte à les retravailler ?

L'hypothèse scientifique communément admise est que les mutations génétiques, dont l'espèce animale-humaine est le résultat, s'inscrivent dans une filière unique. Autrement dit, l'espèce humaine n'est pas née plusieurs fois, de souches distinctes. Mais elle s'est dispersée en peuplades distinctes qui, ayant proliféré séparément pendant des millions d'années et dans des conditions écologiques différentes, ont constitué, de la sorte, des patrimoines génétiques *quelque peu* particularisés. À vrai dire, on connaît encore mal l'ampleur exacte des différences, toujours marginales, qui se sont formées dans les peuplements séparés. Les plus apparentes de ces différences sont seules connues de longue date :

pigmentation de la peau, stature, forme du crâne, etc. Depuis peu, les progrès de l'hématologie géographique apportent des résultats moins superficiels et l'on peut espérer qu'une connaissance plus détaillée du code génétique donnera, peut-être, le moyen d'évaluer les particularités génétiques et de poser des hypothèses moins incertaines sur les étapes du peuplement humain de la planète et sur les isolats géographiques qui ont pu exister, avant que la formation des États et des systèmes mondiaux ne vienne, peu à peu, interconnecter l'ensemble de la population mondiale. Quoi qu'il en soit, il est douteux que les sociétés primitives aient eu à connaître, habituellement et régulièrement, des différences d'apparence physique entre les hommes. En effet, les quelques millions ou dizaines de millions d'habitants humains que la Terre portait, tout au plus, avant la maturation des premiers États tributaires et autres, étaient épars en quelques rares plaques de peuplement, séparées par d'immenses espaces vides. Les sociétés primitives, petites et nombreuses, qui existaient dans chaque plaque de peuplement devaient, selon toute vraisemblance, être génétiquement assez homogènes. Tout au plus, peut-on penser que, très rarement, de lointaines migrations provoquées par des bouleversements climatiques ou par la lente errance des sociétés pastorales, ont pu faire se rencontrer des peuplades porteuses de particularités physiques bien distinctes, c'est-à-dire des peuplades particularisées par leur isolement multimillénaire. En ces occurrences probablement rarissimes, que s'est-il produit ? L'hypothétique évaluation rétrospective des stocks génétiques permettra, peut-être, un jour, de hasarder, à ce propos, quelques schémas d'interprétation, mais, en attendant, il faut admettre que l'on n'en sait strictement rien : les populations d'allure distincte se sont-elles séparées ou mêlées ? ou l'une d'elles a-t-elle exterminé ou chassé l'autre ? Rien n'est *a priori* impossible, mais il est vraisemblable qu'aucune société primitive « préhistorique » — c'est-à-dire antérieure aux États et à leur histoire — n'ait juxtaposé de quelque façon des hommes de races différentes. Je fais, en somme, l'hypothèse que les contacts et les brassages sont un effet « tardif » des États et des systèmes mondiaux qu'ils édifient. Les observations ethnologiques naïves, effectuées ou rapportées par les Hérodote et les César des États conquérants, sur les peuples barbares de leur voisinage et les observations ethnologiques parfois moins naïves, effectuées depuis peu de siècles par les marchands, les missionnaires, les administrateurs coloniaux et les anthropologues professionnels, sur des populations pus ou moins primitives, montrent parfois ces sociétés aux prises avec des problèmes ethniques. Cela est particulièrement vrai pour les sociétés les plus avancées dans la transition vers l'État. Mais il est évident que de telles observations ne démentent pas l'hypothèse qui vient d'être posée, car il s'agit là de sociétés déjà maintes fois bousculées par les États qui les approchent ou les ensèrent (et qui, parfois, les ont déjà incluses dans une phase historique antérieure). En outre, il faut être attentif au glissement du vocabulaire : les différences *raciales* sont devenues *ethniques*. On verra, en effet, par l'étude des identifications sociales *collectives*, que les différences raciales mineures sont toujours prises dans un système beaucoup plus vaste de déterminations (t. 1, n° 83). Les particularités raciales sont naturelles et inessentiels. Dans les sociétés où elles se révèlent, elles entrent dans la

composition des différences ethniques, lesquelles sont purement sociales et jouent un rôle idéologique essentiel. Mais ce mouvement s'opère dans les sociétés *avec classes* et État, d'où il ricoche éventuellement vers les sociétés primitives survivantes.

[Retour à la table des matières](#)

**63.** Comment les classes se sont-elles formées ? Pourquoi la formation de l'État est-elle systématiquement associée à celle des classes, comme si société *avec classes* et société *avec État* étaient deux expressions parfaitement synonymes ? Les réflexions de Marx et Engels sur ces questions sont éparpillées dans toute leur œuvre. Godelier en a dressé un excellent bilan bien critique (56, 135 sq.) auquel je renvoie pour plus amples précisions.

À vrai dire, la formation des classes sociales et de l'État n'apparaît comme un « épais mystère » (206, 211) que si l'on pose mal la question à résoudre. Elle est difficile à concevoir, si l'on suppose qu'elle fait suite à quelque « communisme primitif », à quelque « égalité des conditions d'existence » et des positions sociales (43, 211) qui serait le propre de toutes les sociétés primitives. La difficulté redouble si, comme Castoriadis, l'on cherche à déceler « le fait capital » (206, 211), c'est-à-dire l'événement ou, à tout le moins, le « moment » (*ibid.*) par lequel ou durant lequel se serait opérée la transmutation du communisme primitif en sociétés *avec classes* et État. La difficulté devient tout à fait insurmontable, si l'on cherche en outre à situer l'apparition des classes et de l'État, comme un stade *nécessaire* dans une *évolution* dont on voudrait décrire les étapes successives et progressives (44). Mais les trois conditions que l'on pose de la sorte — communisme primitif, mutations relativement brusques et irréversibles, évolution nécessaire et bien scandée — sont toutes trois invraisemblables. Rien de ce que nous savons des bandes animales (humaines ou autres) ne nous autorise à les concevoir comme égalitaires et indifférenciées ; rien de ce que les archéologues et les ethnologues nous enseignent sur les sociétés primitives *très tardives* dont ils ont trouvé des traces ou observé l'existence ne nous autorise à représenter ces sociétés comme indifférenciées et généralement égalitaires. Ainsi, du terme initial de l'histoire humaine au terme final des sociétés primitives, les collectivités humaines sont différenciées et — sauf exceptions — inégalitaires, si bien que l'hypothèse du communisme primitif paraît contournée. Par ailleurs, il est tout à fait évident que la formation des classes et de l'État peut s'être inscrite dans une très longue durée : ce n'est pas un *fait* ou un *moment*, c'est un processus dont la durée est à mesurer en millénaires, en dizaines de millénaires — ou plus... Processus dont on peut penser qu'il s'est maintes fois brisé, puis repris, jusqu'à finir par donner forme et force à des structures sociales nouvelles, plus amples et plus riches que les systèmes fondés sur la parenté et l'alliance, et aptes à perdurer. Enfin, il serait naïf de croire que la formation et le dépassement des sociétés primitives relèveraient d'une évolution nécessaire : pourquoi cette émergence

échapperait-elle aux tâtonnements hasardeux et aberrants dont fait preuve l'évolution des espèces qui la précède ? Pourquoi serait-elle moins itérative et zigzagante que l'histoire des sociétés *avec* classes et État, qui lui fait suite ?

Si l'on pose correctement la question, « l'épais mystère » devient une incertitude banale. Voici de petites communautés, faiblement différenciées, parce qu'elles sont petites et que les liens de parenté et d'alliance suffisent à assurer leur cohérence, et faiblement inégalitaires parce qu'elles n'ont guère le moyen de faire autrement, le travail de tous — ou de presque tous — étant le plus souvent indispensable à la survie collective. Ces petites communautés sont probablement très nombreuses dans chacune des aires de peuplement distinctes, où elles sont plus ou moins éparpillées. Ceci posé, on se demande comment en quelques milliers — ou en quelques millions — d'années, certaines de ces sociétés ont pu finalement s'étendre et se différencier davantage, jusqu'à englober une population assez substantielle, divisée en classes et régie par un État ; comment, dans ce mouvement, elles ont étendu et distendu les liens de parenté et d'alliance, jusqu'à faire apparaître des liens plus flexibles, des liens de propriété, de pouvoir et d'hégémonie. On ne peut certes apporter aucune réponse historique détaillée à cette question qui s'est résolue sans laisser de traces interprétables par l'historiographie. Mais ce mouvement, dont l'histoire restera à jamais incertaine, n'est pas inintelligible pour autant, car on peut avancer maintes hypothèses hautement vraisemblables qui suffisent à le rendre clairement concevable.

1. Au fil des millénaires, l'outillage des communautés primitives se forme et se transforme, tandis que leurs capacités productives se modifient. Non par un mouvement linéaire et cumulatif, mais par bonds, par essais et erreurs répondant aux contraintes du milieu. La survie est la sanction des essais réussis. Dans ce mouvement chaotique et accidentel, les communautés qui survivent sont de moins en moins animales, de moins en moins démunies. Le travail et l'outil atténuent leur dépendance à l'égard du donné naturel. Une petite capacité objective de former un surplus finit par apparaître, occasionnellement, puis plus régulièrement, là où, la fertilité des terres et l'efficacité des outils aidant, le travail des hommes produit un peu plus que leur subsistance immédiate. Cette capacité est vulnérable et sans doute souvent perdue, mais elle est néanmoins reconstituée et elle finit par s'établir plus durablement en certaines sociétés. Pour que des hommes fournissent l'énorme travail dont les alignements de mégalithes portent témoignage, à Carnac ou à Stonehenge, il a bien fallu que d'autres hommes — ou les mêmes, mais à d'autres moments — produisent la subsistance des premiers. Or cette capacité de surplus accroît la flexibilité des sociétés qui en jouissent : elles ne peuvent pas ne pas être modifiées de quelque façon. Laquelle ? N'importe laquelle ! Les conséquences auront sans doute été infiniment variables d'une communauté à l'autre. Mais il est tout à fait vraisemblable qu'en certaines d'entre elles, la division rudimentaire du travail entre hommes et femmes, jeunes et vieux, se sera enrichie de quelques prolongements et qu'une modeste spécialisation de non-producteurs (guerriers, chamans, etc.) aura pu se dessiner. L'apparition, dans les sociétés primitives, de

rôles sociaux et de positions sociales, dissociés de la production, ne doit pas être conçue comme une nécessité, ni comme une novation soudaine, mais comme l'un des résultats aléatoires de leur activité même et de leur adaptation au milieu et aux circonstances.

2. Les sociétés primitives ont souffert d'aléas démographiques souvent mortels. Mais, à l'inverse, certaines d'entre elles ont dû connaître des croûts démographiques exceptionnellement puissants, si l'abondance des ressources, l'efficacité du travail et l'absence ou le relâchement des éventuelles contraintes sociales opposées aux variations de population le permettaient. L'extension des collectivités résultant de telles poussées a distendu et déformé leurs liens traditionnels. L'essaimage de collectivités nouvelles, qui peut avoir été opéré pour atténuer cette pression ou pour résoudre les conflits qu'elle faisait naître, peut, à son tour, avoir parfois suscité la création de liens nouveaux, plus tribaux ou claniques que « villageois » ou communautaires, lesquels liens nouveaux pouvaient s'apparenter, réellement ou symboliquement, aux liens de parenté et d'alliance, mais n'en étaient pas moins une distension et une déformation de ceux-ci.

3. Rien n'autorise à penser que les sociétés primitives aient été toutes et toujours pacifiques. La rareté des ressources naturelles, les migrations et les errances dues aux aléas climatiques, la contradiction éventuelle entre pasteurs nomades et agriculteurs sédentaires, les conflits déchirant éventuellement les communautés voisines nées d'essaimage antérieurs, les solidarités réunissant éventuellement ces communautés contre des peuplades étrangères, venues d'ailleurs, sont, parmi bien d'autres, les facteurs qui peuvent expliquer les affrontements guerriers entre communautés ou entre tribus et agglomérats de tribus. Rares ou fréquentes, les guerres ont induit l'esclavage : on peut exterminer les ennemis, on peut les manger (43, 212), on peut les chasser, on peut s'allier et se mêler à eux, mais on peut aussi les garder comme « machines de travail » (t. 2, n° 8), dès lors que l'on sait pouvoir tirer de leur travail plus que leur subsistance. Cette dernière condition ne suffit assurément pas à provoquer *ipso facto* l'esclavage des prisonniers : elle est permissive et non pas incitative, ni déterminante, du moins tant que la coutume de l'esclavage ne s'est pas établie. Mais dans les guerres, d'envergure assurément limitée, qui se sont produites, innombrables, au cours de milliers et de millions d'années, toutes les issues qui viennent d'être énumérées ont pu et ont dû être pratiquées. L'issue esclavagiste, aussi marginale et aussi exceptionnelle qu'elle ait pu être, n'est pas moins vraisemblable que l'issue anthropophagiste : il s'est assurément trouvé des sociétés pour passer du « je te mange » au « tu me nourris ». D'autant qu'il ne faut pas se représenter l'esclavage primitif sous des formes accomplies, comparables, par exemple, à celles de l'Empire romain. On peut imaginer, au contraire, que les sociétés primitives ont expérimenté, au fil des siècles ou des millénaires, une gamme infinie de formes dans lesquelles s'esquissaient, dans des rapports de collectivité à collectivité, sinon d'individu à individu, des liaisons qui allaient se transformer et mûrir en tribut, en servage ou en esclavage, bref des relations où la survie des vaincus et de leur

descendance se payait par une dissymétrie, par une position diminuée, par un transfert de produit et de respect, par une dépendance.

4. Une maigre capacité de former un surplus ; une division du travail, même très rudimentaire ; une spécialisation, même rare et occasionnelle, d'hommes un tant soit peu libérés de la production de leur subsistance ; une certaine croissance démographique ; une occasionnelle mise en dépendance d'ennemis vaincus. Chacun de ces facteurs pris isolément est de faible portée, mais leur combinaison peut être très puissante. Elle permet à des sociétés plus nombreuses que les autres de se former et de rester cohérentes, au prix d'une quelconque distension de leurs liens traditionnels. Elle donne une dimension nouvelle aux éléments libérés de la production. Si la capacité de surplus permet de faire vivre un homme sur cent hors l'obligation du travail, cela permet à une communauté villageoise de cent actifs d'entretenir éventuellement un « chef », un « héros », un « devin », etc. ; mais la même capacité appliquée à un agglomérat cohérent de communautés, à une tribu groupant 2 ou 3 000 actifs, libère 20 ou 30 hommes, et c'est déjà une force, un petit repli de la société sur et contre elle-même ; si, par surcroît, l'expérience a commencé d'enseigner l'efficacité de l'esclavage ou du servage archaïques, ladite force peut en être indirectement accrue. Il est très probable que beaucoup de sociétés primitives ont mal supporté les tensions multiples que l'agglomération d'hommes plus nombreux faisait subir à leurs liens et à leurs idées traditionnelles et que la fragile pyramide en formation s'est maintes fois effondrée. Mais il suffit que la pyramide ait tenu quelques fois, pour que la novation finisse par s'opérer, c'est-à-dire pour que le processus d'affirmation de l'État et d'accentuation des différenciations sociales jusqu'à la cristallisation de classes sociales distinctes soit irréversiblement enclenché. Ce processus a vraisemblablement pris tournure plusieurs fois, en des aires et en des périodes très différentes. Aujourd'hui encore, on ne sait établir aucun lien de filiation ou de préséance entre les processus qui ont abouti, par exemple, à la formation de l'Égypte ancienne et à celle de la Chine ancienne et, de façon plus évidente encore, on ne peut établir aucune liaison entre ces deux processus et celui dont le Mexique aztèque a été le résultat. Une telle pluralité a valeur de preuve : elle rend hautement plausible l'hypothèse suivant laquelle la conjonction aléatoire et accidentelle des facteurs ayant permis la cristallisation des classes et de l'État est elle-même le résultat hasardeux d'une dérive spontanée où les sociétés primitives ont *tout essayé*, à tâtons, et où ont survécu celles dont, par hasard ou par chance, les essais répondaient aux contraintes du milieu naturel et de l'environnement social. Résultat hasardeux, donc, mais qui, une fois acquis, comporte des effets nécessaires. Les sociétés plus vastes, un peu plus différenciées et dotées de liens un peu plus flexibles que ceux de l'alliance et de la parenté, ont généralement mieux réussi que les autres. Mieux réussi à quoi ? À survivre, à durer, à s'adapter, à se défendre, à conquérir. Ce faisant, elles ont éprouvé l'efficacité et, donc, la légitimité de leurs usages, de leurs dieux, de leurs traditions et de leurs institutions, et elles ont persévéré, s'engageant de la sorte dans un *processus nouveau* dont le résultat a été le maintien et l'accentuation de leurs différenciations internes. Elles sont alors *entrées dans*

*l'histoire*, parce que l'écriture a été l'un des fruits de leur nouvelle puissance, de leur nouvelle richesse, aussi dérisoires que puissent nous paraître cette richesse et cette puissance. Elles sont entrées dans l'histoire, parce qu'un écho de leurs activités nous est parvenu et surtout parce que la différenciation de plus en plus marquée de leurs classes et la poursuite de leur étatisation les ont fait accéder à un domaine où les structures sociales s'appliquent désormais à des populations massives, avec une force abstraite et impersonnelle et donnent forme à des sociétés dont la taille s'accroît et dont le nombre se réduit. Des sociétés par lesquelles les communautés primitives sont peu à peu détruites ou phagocytées. Des sociétés bientôt articulées en de tumultueux systèmes mondiaux.

5. La liaison *originelle* entre les classes et l'État apparaît ainsi comme tout à fait fondamentale et indissociable. Il ne faut pas confondre cette liaison *originelle* avec la relation *structurelle* qui existe entre les classes et l'État, dans toute société où la division en classes est bien établie : l'État apparaît alors comme l'instrument de domination d'une ou plusieurs classes sur une ou plusieurs autres (t. 1, n° 39). Mais les classes et l'État entre lesquels cette relation structurelle existe ne sont pas des choses fixes, données une fois pour toutes, sous l'une quelconque de leurs formes. Les sociétés sont le siège d'un processus d'étatisation par lequel l'État, qui émerge finalement des brumes primitives, s'affermi, se spécifie et se densifie peu à peu. Les divers types d'État, que l'on repérera au prochain volume, sont les fruits successifs de ce processus qui prolonge, sous des formes de plus en plus riches et complexes, le mouvement par lequel, dans les sociétés primitives, des hommes ont été spécialisés peu à peu, et en nombre croissant, hors le souci immédiat de leur subsistance. Les sociétés sont, de même, le siège d'un processus de classification dont les divers systèmes de classes, définis par les chapitres précédents, sont les fruits successifs, processus qui prolonge le mouvement par lequel les sociétés primitives épaississent et accumulent peu à peu leurs différenciations internes. Ce mouvement, que l'on a dédoublé pour les besoins de l'analyse et qui se dédouble réellement à mesure que les niveaux économique et politique de la société commencent à se dissocier effectivement (t. 2, n° 3), est, à l'origine, totalement et indissociablement unifié dans les sociétés primitives. Sous les conditions que l'on a dites, celles-ci entrent dans un processus de différenciation/étatisation qui, si rien ne l'entrave, réduit leurs liens de parenté et d'alliance à un rôle subalterne et enveloppe ces liens sous de nouvelles relations plus complexes. Les hommes aptes au travail et qui, pourtant, en sont dispensés deviennent moins rares. Considérés du point de vue de ce qui deviendra l'État, ils sont l'embryon de l'État, le germe des AE et des AI ; considérés du point de vue de ce qui deviendra la structure économique, ils sont l'embryon d'une classe exploiteuse. Le développement de tels embryons peut être extraordinairement lent, mais leur croissance peut aussi être brutalement accélérée, à partir du moment où la soumission d'autres communautés et la mise en esclavage d'étrangers captifs aident la société où ces embryons existent à dépasser une certaine masse critique. Bientôt tout change, en tous sens : l'État se dessine, se fait impérieux et conquérant et, par ses conquêtes, accélère le processus ; la différenciation entre travailleurs et non-travailleurs, entre hommes

libres (= hommes de la communauté) et non libres s'accroît et se particularise de diverses façons, et en s'accroissant, elle renforce le besoin d'État.

L'hypothèse générale qui vient d'être présentée aurait pu être étayée par bon nombre des textes de Marx ou d'Engels que Godelier passe en revue dans son bilan critique (56, 135 sq.). Mais, citation sur hypothèse ne vaut pas preuve. Qui plus est, je m'écarte tout à fait de Marx sur un point essentiel : le communisme primitif me paraît être une vue de l'esprit, une dernière résurgence de l'âge d'or rousseauiste. Si bien qu'il faut prendre à sa juste valeur l'expression traditionnelle : les *sociétés sans classes*. L'absence des classes n'est l'indice d'aucune perfection, d'aucune supériorité, mais au contraire la marque de leur primitivisme, le signe de leur fragilité et de leur misère. Ce sont de faibles et misérables sociétés, presque totalement immergées dans leur dépendance à l'égard d'un donné naturel, dont un travail millénaire leur apprend à tirer quelque parti. Ce sont des sociétés où la faiblesse et la dépendance toutes relatives des femelles de l'espèce animale-humaine se convertissent en une dépendance générale des femmes à l'égard des hommes, en une infériorité sociale permanente des femmes. Ce sont des sociétés sans doute souvent cruelles aux vieux, nonobstant les rites funéraires destinés à pacifier leurs esprits ; et probablement tout aussi cruelles pour les jeunes, qui ne peuvent échapper à l'absolue contrainte du travail que le temps d'apprendre à se tenir sur leurs pieds et à coordonner leurs mouvements. Ce sont des sociétés tout aussi cruelles pour les hommes, adultes et mâles, exposés comme tous leurs congénères à une vie laborieuse, harassante et sans doute brève.

Pour tout dire, ce sont des sociétés sans classes et sans État, parce qu'elles n'ont pas les moyens de faire tenir ensemble une population de quelque importance et de faire bourgeonner ce repli de la société sur elle-même, ce groupe d'hommes distraits de la production, dont l'État, les classes et la civilisation seront les produits. Quand ces moyens sont enfin réunis accidentellement, les sociétés *accomplissent un immense progrès* : elles se divisent en classes et se dotent d'un État. Je ne suis pas loin de penser que le sort réservé aux plus misérables de ces classes (les esclaves, les plus maltraitées des communautés soumises à un pouvoir tributaire, etc.) demeure, sauf exceptions, égal ou supérieur à ce qu'était le sort commun des populations, jadis assemblées en communautés primitives. Quoi qu'il en soit, il faut bien comprendre l'éloge de l'esclavage que formule Engels (43, 213) : avec les classes et l'État, une étape nouvelle de l'aventure humaine s'ouvre, comme s'ouvrira, plus tard, une autre étape encore, avec le capitalisme dont Marx a maintes fois fait l'éloge. Quant, à leur tour, les doctrines socialistes chantent, par anticipation, les louanges du nouvel agencement social dont elles annoncent ou préparent la venue, elles ne manquent pas de marquer qu'il s'agira, encore une fois, d'une nouvelle étape progressive dans le développement de l'humanité. À la supériorité de l'esclavage (et de l'État) sur les sociétés primitives, à la supériorité du capitalisme (et de l'État) sur les sociétés précapitalistes, elles entendent adjoindre une supériorité nouvelle : celle du socialisme (dépourvu d'État) sur toutes les sociétés étatiques antérieures. Dépourvu d'État et donc aussi dépourvu de

classes. Mais que pourrait signifier, un jour futur, une société sans classes — qui ne soit nullement primitive ?

[Retour à la table des matières](#)

**64.** Essayons d'imaginer *une future société* sans classes, en laissant au prochain volume le soin d'étudier son corollaire : la disparition de l'État. Pour simplifier cet exercice d'allure utopique, oublions également tout ce qui, dans l'existence des classes (et des États) comme dans leur disparition, résulte de la pluralité des États (et des sociétés, inégales et différentes, qu'ils encadrent) : l'examen du système mondial nous forcera à revenir sur la présente utopie (t. 1, n° 152). Enfin, souvenons-nous que seules les classes-statut peuvent être considérées, ici, et laissons à l'instance idéologique le soin de préciser, ultérieurement, ce que pourrait bien être une société sans classes du point de vue des identifications collectives ou différentielles qui s'y manifesteraient (t. 1, n° 135). Bref, imaginons une société sans classes-*statut*.

Mais ne joignons pas la pastorale à l'utopie. Une telle société ne peut être conçue comme un immense semis de petites communautés néo-villageoises, confortablement éparses sous des climats toujours tempérés, à charge pour des réseaux de communications et de télécommunications, gérés avec la discrète efficacité d'une bonne compagnie aérienne ou téléphonique, de les interconnecter. Bien au contraire, il faut avoir en vue une société immense, dont les formes de peuplement, sans poursuivre les errements actuels (conurbations, antagonisme villes/campagnes, désertification relative de zones aisément habitables, etc.), se traduiraient néanmoins par une inégale densification de l'espace peuplé, ne serait-ce qu'en raison de l'héritage urbain légué par l'histoire et de la probable persistance d'une agriculture de plein champ. Société immense, au peuplement dense mais inégalement réparti ; et de plus, société fort complexe. En effet, sauf régression catastrophique, aucun avenir n'est concevable où l'extrême diversité des activités humaines, aujourd'hui observable, puisse se résorber ou même se réduire. Sans doute y a-t-il des activités qui perdraient leur raison d'être, dès lors que les classes et l'État auraient disparu. Mais sont-elles vraiment si nombreuses ? Il suffit de reprendre, en tous ses détails, la liste des appareils élémentaires, de caractère étatique ou idéologique (t. 3) et de considérer également la liste des branches entre lesquelles se répartit l'activité économique, pour voir que les suppressions radicales seraient rares. Tout porte à penser, en revanche, que de multiples activités sociales nouvelles aujourd'hui inconnues ou embryonnaires prendraient de l'extension : il suffit d'observer, à cet égard, l'énorme gamme des activités nouvelles, nées depuis l'émergence du capitalisme, dans l'ordre des arts, des sciences, de la culture, de la santé, des loisirs, des sports, etc., pour se représenter le potentiel plus immense encore que l'émergence et la maturation du socialisme pourraient libérer, dans les domaines les plus divers. Certes, la division sociale du travail, aujourd'hui en vigueur et qui ne cesse de se ramifier, n'a rien d'éternel. Certes, les séparations entre production et science, production et formation, travail

et loisirs, etc., pourraient être transformées, voire effacées. Il n'en reste pas moins que toute société future est à concevoir comme un énorme entrelacs d'activités diverses, dans lesquelles des hommes, très nombreux, seront inégalement engagés.

Dans une telle société, immense, densément peuplée et riche d'activités diverses, à quoi ressemblerait la suppression des classes ? S'en faire une idée *positive*, décrire le nouvel état de la société, dire le « moteur » de son histoire ultérieure, serait un pur rêve : c'est comme si on voulait concevoir un papillon, à partir de savoirs exclusivement applicables à sa chenille. Mais on peut s'en faire une idée *négative*, en réfléchissant aux conditions et aux conséquences d'un effacement des différenciations structurelles, abstraites et impérieuses qui *classent* les hommes.

Considérons, en premier lieu, le bastion principal des classes, l'infrastructure économique. Une société sans classes ne serait évidemment pas une société sans économie. Les classes ne sont pas déterminées par la production et par l'échange, mais par des rapports de production *non socialisés*. Toutes les formes de propriété privée ou étatique (A1 à A4 — voir t. 2, n° 26) et tous les types de propriétaires privés ou étatiques (P1 à P4 — voir t. 2, n° 14) expriment, avec des conséquences variables, cette particularisation différenciante et inégalitaire de la production et des échanges. Les rapports de production, définis par l'une quelconque des combinaisons entre les éléments précités, ont pour conséquences directes une division technique et sociale du travail, subie comme une fatalité par ceux qui travaillent, une répartition prodigieusement inégalitaire du produit social, une dérive immaîtrisable des besoins à satisfaire (ce point reste à établir — voir t. 1, n° 82), une division sociale et technique de l'espace (90), une utilisation, plus ou moins performante, mais toujours aberrante, des capacités productives et un progrès incertain ou aléatoire de ces mêmes capacités. Dire cela et dire que la société est divisée en classes, de par son organisation économique, c'est dire la même chose. L'effacement des classes a donc, pour condition, la résorption de ces diverses tendances et la destruction des agencements structurels dont elles sont la conséquence inéluctable. Les rapports de production symbolisables par A5 et P5 (t. 2, n°s 15 et 27) permettent d'entrevoir les méthodes pratiques selon lesquelles cette condition majeure pourrait être, peu à peu, remplie : construire, de la base au sommet des entreprises et des groupes — et pas seulement en haut, ou du haut en bas —, le pouvoir des travailleurs sur leur entreprise et sur leur groupe ; construire entre les entreprises et sous la houlette d'un centre planificateur dûment démultiplié (par nations, par régions, etc.) un système contrat/plan (t. 2, n° 114) refoulant de plus en plus le marché vers un rôle d'ajustement marginal ; inciter la petite production éparse à s'engager dans des formes coopératives la rendant apte à s'insérer dans le système contrat/plan et non dans ses marges marchandes ; tendre à éliminer toutes les formes de revenus non salariaux — hormis les revenus de transfert destinés aux éléments inaptes à la production et aux autres activités reconnues d'utilité sociale ; tendre à imposer la participation effective de toute la population sociale, hormis les très jeunes, les trop vieux et les physiquement

inaptes, à la production et à la gamme des autres activités jugées d'utilité sociale équivalente ; raboter les patrimoines privés et leur transmission héréditaire ; écraser fortement la hiérarchie des salaires ; associer la formation que l'on dit aujourd'hui supérieure, permanente ou de recyclage, aux activités de production et aux activités sociales jugées équivalentes ; abrégier substantiellement la durée du travail ; expérimenter des modes politiques d'évaluation et de hiérarchisation des besoins dont la satisfaction passe par une utilisation ou une consommation collectives ; assurer la satisfaction prioritaire, par l'appareil de production desdits besoins collectifs (locaux, « nationaux » et « internationaux ») ainsi que des besoins liés à l'élimination totale des travaux jugés dégradants ou stupides ; tendre à aligner les revenus de transfert sur les revenus d'activité, etc. À l'horizon de ces diverses transformations convergentes, les classes distinctes et opposées que porte l'infrastructure économique tendraient à se fondre dans une classe unique de travailleurs-proprétaires, encore que l'on doive s'interroger sur deux effets évidents des orientations qui viennent d'être indiquées : qui serait juge des choix, des priorités, des coordinations impliquées par plusieurs d'entre elles, par exemple, par le repérage des activités sociales jugées *d'utilité sociale équivalente* à celle de la production ? et, d'autre part, à qui reviendraient les pouvoirs que la socialisation progressive n'effacerait pas *ipso facto* : l'arbitrage du plan, l'arbitrage des litiges nés de l'exécution des contrats entre firmes et groupes producteurs et même le pouvoir hiérarchique dans ces entreprises ?

Répondre que l'autogestion par les travailleurs eux-mêmes suffirait à régler ces problèmes serait stupide. L'autogestion d'une entreprise ou d'un groupe est concevable ; celle d'une commune l'est également ; celle d'un ensemble hétéroclite d'entreprises, de communes et *de bien d'autres organisations sociales*, c'est-à-dire celle d'une société tout entière — quelle qu'en soit, par surcroît, l'extension territoriale et « internationale »... —, *ne l'est pas* avant que, par une très longue période d'accoutumance et d'invention d'autres modalités de la vie sociale, les hommes tels qu'ils sont, tels que leurs sociétés les ont faits, aient appris, en façonnant d'autres sociétés, à se faire, eux-mêmes, autres qu'ils ne sont... L'autogestion comme projet est un levain ; comme expérience effective, elle serait un levier, un contre-pouvoir soulevant des siècles de propriété séparée du travail et de pouvoir retourné contre les hommes-en-société. Mais elle ne dispensera pas de sitôt du pouvoir.

Je dis bien : du pouvoir et non pas de l'État. Car la réponse qui nous vient spontanément à l'esprit quand nous nous demandons qui pourrait arbitrer, coordonner, orienter et décider, c'est évidemment l'État. Et c'est une réponse dramatiquement inexacte, non seulement dans la perspective d'une société sans classes — et, donc, sans État — mais même dans la perspective, beaucoup plus immédiate, de l'amorçage d'une transition socialiste vers une société sans classes : faut-il rappeler, une fois de plus, comment l'étatisation a refoulé les promesses socialistes de la révolution soviétique et de ses émules ? Nous touchons ici à l'un des problèmes les plus essentiels que le prochain volume devra mettre en lumière.

À savoir : l'État n'est pas LE pouvoir ; il n'en est pas la forme unique, la quintessence, l'expression nécessaire ; il n'est que sa forme historique principale, sa forme sociale prépondérante ; et rien n'est plus important que de *faire dépérir l'État*, pour libérer et réagencer les capacités de pouvoir dont la société est porteuse. Mais il nous faut laisser cette immense question en suspens.

Sauf à noter, sans retard, que l'effacement des classes devrait évidemment s'appliquer aussi bien aux classes enracinées dans l'Appareil qu'à celles dont l'infrastructure économique est porteuse. À supposer, en effet, que les transformations suggérées plus haut aient été mises en œuvre et que la classe unique des propriétaires-travailleurs ait vu le jour, la persistance, à ses côtés, d'appareils étatiques et idéologiques, structurés et structurants comme ils le sont, de diverses façons, aujourd'hui, aurait pour effet d'adjoindre à cette classe « unique » d'autres classes, de régnants et de tenants notamment, qui feraient de la société considérée, non point une société sans classes, mais simplement une quelconque variante des actuelles sociétés étatiques-socialistes — un peu plus démocratique, peut-être... Par quoi l'on peut juger que la discussion présentée au chapitre 2 valait d'être entreprise et conclue comme elle l'a été...

La disparition des classes enracinées dans l'AE est, à tout prendre, moins difficile à imaginer que celle des classes déterminées par la FE. Comme Marx l'a compris sur-le-champ, les diverses réformes esquissées par la Commune de Paris, en 1871, ont clairement indiqué la voie à suivre. Que « les services publics [cessent] d'être la propriété privée des créatures du gouvernement central », que toute fonction publique soit « assurée pour des salaires d'ouvriers » (187, 42), que disparaissent les fonctionnaires et les militaires de métier, que l'exercice des fonctions publiques soit une charge et un devoir temporaires, alternables avec d'autres charges et devoirs, dans la production et dans les autres activités jugées d'utilité sociale équivalente, et la disparition des tenants, en tant que classe, serait chose faite. S'agissant des régnants, j'hésiterai davantage à suivre Marx qui souhaite que les élus soient « à tout instant révocables » (*ibid.*). Ma préférence irait plutôt à la prolifération des fonctions électives, assortie de précautions diverses contre leur professionnalisation et leur pérennisation, mais on n'en pourra discuter qu'au prochain volume. En tout cas, il faut bien voir que l'élimination des classes tenantes et régnautes et le dépérissement corrélatif de l'État ne constitueraient nullement une abolition anarchique, mais bien une novation polyarchique. Ils signifieraient, en effet, que les fonctions exercées par les appareils d'État auraient soit à être poursuivies sous cette forme, mais sans spécialisation permanente du personnel desdits appareils, soit à être transférées à l'échelle des collectivités sociales concrètes, soit à être confiées aux bons soins d'associations multiples et diverses (t. 3, n° 21). L'examen de l'AE scolaire nous a déjà offert l'occasion de rappeler ce que Marx pensait de l'éducation du peuple par l'État (t. 3, n° 29) et l'éducation n'est qu'un exemple parmi les innombrables fonctions d'intérêt commun, dont la socialisation devra passer par une désétatisation.

Si l'on n'y prenait garde, les orientations proposées jusqu'ici auraient pour effet d'adjoindre à la classe « unique » des travailleurs propriétaires, une autre classe qui pourrait prendre une ampleur redoutable : celle des permanents. En effet, le dépérissement ou la déprofessionnalisation de l'AE qui viennent d'être suggérés auraient pour corollaire un énorme développement d'une branche de l'AI : les associations (t. 3, chap. 6). Dès lors, pourraient jouer à plein les capacités structurantes de celles-ci, que l'on a déjà reconnues, mais dont on a observé qu'elles entraînent en combinaison avec les déterminations émanées de l'infrastructure économique et étatique, sans jouer, par elles-mêmes, un rôle autre que surdéterminant (n° 9). À l'inverse, le nouvel épanouissement d'associations nombreuses et diverses, dont beaucoup auraient en charge des intérêts sociaux très importants, pourrait devenir le terrain d'une spécialisation et d'une pérennité professionnelles, dont les permanents des associations actuelles (politiques, syndicales ou autres) nous donnent un avant-goût. Un recours systématique aux procédures électives ; un terme imposé aux mandats, à leur répétition et à leur cumul ; une soigneuse limitation des activités de forme associative, jugées d'utilité sociale équivalente à celle de la production, afin d'imposer à tout le personnel des associations l'obligation de travailler aussi dans la production et dans ses alentours ; telles pourraient être certaines au moins des orientations grâce auxquelles la maturation d'une classe de permanents pourrait être inhibée. Le prêtre-ouvrier et le militant non permanent préfigurent aujourd'hui ce vers quoi devrait tendre une société sans classes, c'est-à-dire une société dotée d'une *classe-statut unique* : celle des travailleurs-propriétaires, adjoignant à leur activité une gamme très diverse de participations associatives et, pour beaucoup sinon pour la plupart d'entre eux, une gamme de mandats électifs ou/et de services civiques. Car, tant qu'il restera des égouts à curer, des agonisants à soigner, des morts à ensevelir, des risques mortels à encourir et, à tous les sens du terme, de la merde à remuer, ce serait le devoir d'une société sans classes que de combattre obstinément la spécialisation d'hommes voués aux tâches impures ou risquées. Le risque social et l'animalité naturelle qui sont deux composantes éternelles de l'aventure humaine devraient être pleinement socialisés, faute de quoi, la production de sous-hommes et de héros se poursuivrait et offrirait une base permanente à des identifications différentielles survalorisées ou dévalorisées, à des classes-en-idée, sinon à des classes-en-statut. On y reviendra (t. 1, n° 83).

La société engagée dans l'immense transformation qui vient d'être esquissée ne manquerait pas de mettre au jour les différenciations archaïques, ensevelies sous la stratification des classes et qui, déjà, affleurent à la surface sous nos yeux. Elle aurait à surmonter et à compenser la différenciation naturelle des sexes, jusqu'à construire, presque de toutes pièces, une parfaite égalité sociale des hommes et des femmes. Elle aurait à maîtriser la dérive hasardeuse qui substitue au *continuum* naturel des âges une discontinuité sociale des âges, faisant de ceux-ci des jeunes, de ceux-là des adolescents, d'autres encore des étudiants attardés et des derniers, enfin, des vieillards retraités, toutes catégories dévalorisées vis-à-vis des adultes de plein exercice. Dire comment la protection, mais aussi l'autonomisation et la

responsabilisation des jeunes pourraient s'opérer ; dire comment, à quel âge et par quels degrés transitoires, l'obligation civique de concourir à la production et aux autres activités jugées équivalentes, aurait à s'appliquer ; dire comment les dispenses vacancières ou sabbatiques pourraient scander cette obligation ; dire si celle-ci devrait être levée par une retraite, avant que l'incapacité physique se fasse sentir ; dire cela, serait apporter une réponse préconçue et arbitraire à des problèmes qui, néanmoins, devraient être résolus chemin faisant.

[Retour à la table des matières](#)

**65.** Tout lecteur sensé bouillonnera d'objections, en lisant le n<sup>o</sup>, précédent. Comme il aura raison ! Car, enfin, lui et moi, nous vivons *depuis des millénaires* dans une société divisée en classes et, nos actes, nos mœurs, nos idées, nos projets, nos valeurs — que sais-je encore ? — en portent nécessairement l'empreinte. Si bien que, soit dit en passant, rien ne garantit, même à mes propres yeux, que mon esquisse soit quelque peu pertinente : plus elle est concrète, plus elle illustre les mutations structurelles associables à la disparition des classes, par des exemplifications référables à notre expérience pratique, et plus un élément arbitraire ou aléatoire s'y insinue. Mais autant je suis prêt à concéder tous les détails que l'on voudra, autant je soutiens que le mouvement d'ensemble vers une société sans classes devrait, s'il advenait, passer par l'unification statuaire du monde du travail et de la propriété, par le dépérissement de l'État et la dilution du pouvoir dans la société et par d'analogues précautions contre la renaissance sournoise et diffuse de l'État dans les associations.

Peut-être faut-il que, de son côté, le lecteur sensé fasse le tri de ses réactions. Qu'il veuille bien tenir en suspens toutes les interrogations et toutes les objections d'ordre international ou idéologique. Il est vrai qu'une société sans État est difficilement concevable dans un système mondial où les États pullulent et sont toujours féroces : mais je ne dis pas qu'il soit possible, ni souhaitable de construire le socialisme *dans un seul pays*, ni non plus qu'il faille attendre qu'en tous pays, on soit prêt à construire le socialisme, pour entreprendre une destruction synchronisée de tous les États. L'histoire locale et mondiale n'autorise aucune de ces deux naïvetés et il faudra, le moment venu, pénétrer plus avant dans la dialectique internationale des États et du socialisme, pour substituer à ces naïvetés une conception plus pertinente. Il est vrai, par ailleurs, que l'on peut formuler maintes objections tirées de l'expérience sociale courante. Nos contemporains — y compris le lecteur sensé et moi-même — ont sur la société et sur eux-mêmes beaucoup d'idées auxquelles ils croient dur comme fer, lesquelles idées rendent invraisemblable la disparition des classes, des États, des nations, des ethnies, des patrons, des patries, des chefs, des prestiges, des fortunes et de maintes autres différences qui composent notre panorama social, avec une telle évidence, qu'elles en paraissent naturelles, consubstantielles à l'espèce humaine. Tout cela semble vrai. Mais je prie le lecteur sensé d'attendre que l'instance idéologique nous ait

donné le moyen de comprendre d'où viennent ces idées, de comprendre comment elles se forment, se déforment et se transforment, pour apprécier exactement le sens et la force des objections qu'elles fondent et, surtout, des obstacles qu'elles constituent. Il est vrai, enfin, que la perspective de pouvoirs sociaux, dilués hors l'État jusqu'à le supplanter totalement, heurte profondément nos disciplines — et nos indisciplines — façonnées par une longue accoutumance à l'autorité étatique qui est — ou paraît être — la clé de voûte de toute société civilisée. Mais, derechef, je demande un sursis à statuer, jusqu'à ce que l'on ait pu faire justice de l'État lui-même.

Je retiendrai donc, pour l'instant, les objections tirées de la sagesse économique. On pourra douter qu'une société tendant vers l'égalité des revenus et la réduction des patrimoines à des valeurs plus personnelles que marchandes ait du cœur à l'ouvrage, soit active, productive et inventive. On aurait tout à fait raison, s'il fallait concevoir l'édification d'une société sans classes, comme une mutation instantanée ou brève, à laquelle les hommes tels qu'ils sont — les hommes que nous sommes — auraient à se livrer soudain. Mais l'histoire nous donne assez de recul pour comprendre qu'un processus, étalé sur ce qu'il faut de siècles et de générations, ouvre d'infinies possibilités. La société sans classes que l'on a en vue est infiniment différente de nos sociétés actuelles, capitalistes ou étatiques-socialistes ; mais nos sociétés actuelles, ne sont-elles pas extrêmement différentes, par la plupart de leurs aspects, des sociétés esclavagistes ou tributaires des siècles passés ? On dira que, pourtant, l'inégalité a été le ressort des unes comme des autres et que la révolution égalitaire, impliquée par toute société sans classes, est d'une tout autre nature. Il est vrai. Mais ne voit-on pas déjà fonctionner des pans entiers de la société, selon des modes d'organisation où l'inégalité économique n'est pas le ressort principal, même si des traces en demeurent perceptibles ? Tel est par exemple le cas de la recherche scientifique et de l'enseignement dont on connaît, par ailleurs, les liens déjà intimes avec la production (t. 2, n° 65), liens qui sont évidemment appelés à se développer plus encore, jusqu'à faire de la production l'un des aspects de l'activité scientifique.

On pourra douter également que l'égalisation des conditions soit compatible avec l'existence de spécialisations rares mais indispensables, et avec l'exercice de l'autorité hiérarchique ou coordinatrice. Mais c'est là raisonner comme si les aléas de l'offre de travail qualifié étaient une loi de la nature et comme si la construction de nouveaux pouvoirs dans l'entreprise était plus inimaginable encore que celle de sociétés sans État. On pourra douter, enfin, que la circulation et la distribution du produit social soient aisément agencables, dès lors que les incitations marchandes feraient défaut et que l'État ne serait plus là pour actionner la pompe aspirante et foulante de l'impôt et de la dépense afin de féconder les consommations collectives ou les associations substituées aux appareils d'État. Mais il est assez d'exemples de sociétés où des transferts sociaux assurent une répartition non marchande d'une bonne part des richesses, pour penser qu'à l'usage, d'efficaces solutions puissent être inventées. D'autant que la persistance du circuit I/D — sous des formes qu'il

serait vain de préjuger — ne fera nullement problème, dès lors que l'on aura justifié ceci : la suppression de l'État n'équivaudrait pas à la disparition du pouvoir social.

J'entends bien que les objections relevées sont loin d'être exhaustives ; que leur réfutation cas par cas peut n'être pas convaincante ; et que, plus généralement, le tableau du n° 64 demeure, quoi que j'en dise, d'allure tout à fait utopique. Telle est bien, en effet, sa vérité profonde. Il dessine une société qui n'existe en aucun lieu. Mais il faut se garder de confondre l'utopie avec l'illusion ou le mirage. Pris dans son ensemble, le tableau est irréel, imaginaire, incroyable. Observons-le de plus près, examinons séparément chacun de ses traits et ceci deviendra évident : *chacune des propositions élémentaires dont il se compose a l'évidence immédiate d'une revendication déjà posée* ou, à la rigueur, d'une interrogation sociale déjà pressante. Écraser la hiérarchie des revenus, construire un pouvoir ouvrier dans les entreprises, éliminer la propriété privée, éviter la propriété étatique, abrégier massivement la durée du travail, faire du travail une obligation sociale répartie sur tous, maîtriser les modalités et les conséquences sociales de l'âge d'entrée en activité ou de sortie de l'activité, etc. : les diverses branches syndicales et politiques du mouvement ouvrier ont soutenu ou soutiennent l'une ou l'autre de ces propositions. Faire des femmes les égales sociales des hommes, débureaucratiser tout pouvoir, bâtir des formes de pouvoir assurant la participation directe et entière des hommes à la prise de décision, à leur exécution et à leur contrôle, décloisonner la science, la production et la formation, etc. : de telles aspirations se font jour, bien au-delà du mouvement ouvrier, dans les organisations et dans les couches sociales les plus diverses. Certes, l'ensemble de ces revendications et de ces aspirations est vivement combattu par d'autres forces sociales, comme il se doit dans une société où la lutte des classes bat son plein. Certes, ce même ensemble n'est nulle part constitué en un corps de doctrine unifié, en un projet social cohérent, qu'un bloc de classes alliées s'emploierait sans relâche à faire triompher : mais comment pourrait-il en être autrement dans une société divisée en classes, que la domination politique et l'hégémonie idéologique s'emploient à maintenir dans le cadre étatique existant et dans les limites assignées par l'idéologie dominante. L'utopie, c'est de tenir pour acquises la convergence de toutes ces revendications et aspirations et l'applicabilité des projets par lesquels elles s'expriment. Mais le réalisme, c'est de reconnaître l'existence de ces revendications et aspirations *et leur bien-fondé théorique* : elles sont un fruit réel des structures sociales existantes. L'utopie serait de croire que le système que composent idéalement ces revendications et aspirations constitue l'avenir nécessaire de la société, de toute société. Mais le réalisme, c'est de reconnaître que ce système définit, au-delà des classes et de l'État, l'un des avènements possibles de la société : très précisément celui auquel aspire le mouvement socialiste — quand, du moins, il n'est pas englué dans les prudences du présent, ni fourvoyé dans les ornières de l'étatisme vaguement socialiste.

Entre le projet socialiste d'une société sans classes et les sociétés sans classes du passé, il n'y a rien de commun. Ces dernières étaient des sociétés trop courtes et

trop faibles pour *accéder à ce degré supérieur de complexité et de puissance* que la structure, impersonnelle mais flexible, des classes et de l'État permet d'atteindre. Les premières, si l'on en trouve le chemin, seront des sociétés immenses, assez fortes pour *accéder à ce nouveau degré de complexité et de puissance* où les différences sociales peuvent être dégagées de la gangue inégalitaire des classes et de l'oppression hiérarchique du pouvoir étatique. Car il importe de bien comprendre ceci — qui est l'essence même du projet socialiste, comme on en jugera par l'instance idéologique — ceci, donc : *l'égalité n'est pas l'in-différence*. L'égalité des hommes et la pleine libération de leurs potentialités passent par le bâti de relations sociales offrant le plus vaste et le plus libre champ d'expansion à leurs différences individuelles ou collectives, organisant l'expression transparente des intérêts divergents nés de leurs différences et articulant le jeu infini des arbitrages entre ces intérêts divergents. Mais de quelles différences parle-t-on ? De leurs vraies différences, parbleu, c'est-à-dire des différences réelles que la nature et l'histoire leur ont léguées et que l'abstraite différenciation des classes enveloppe et envenime : celles des sexes et des âges qui resteront sans doute ce que la nature les a faites, celles des langues et des ethnies façonnées par les siècles et que les siècles refaçonneront sans cesse, celles des intérêts culturels infiniment variables, déjà engendrés par les civilisations défuntes ou vivantes et qui ne manqueront pas de s'enrichir et de se diversifier « plus infiniment encore », dès lors que les hommes, ayant appris à maîtriser le temps requis pour leur subsistance, auront plus que jamais loisir de s'inventer eux-mêmes.

## Chapitre 13

### Les classes en France

*« Si toute la population savait, le régime capitaliste ne tiendrait pas vingt-quatre heures. »*

ROSA LUXEMBURG.

[Retour à la table des matières](#)

**66.** La société sans classes n'est certes pas à l'ordre du jour en France et ne le sera pas de sitôt, bien que notre pays ait perdu la palme que lui décernait Marx, au siècle dernier : celle d'une terre d'élection des luttes de classes, menées jusqu'au bout, jusqu'à « l'assaut du ciel », comme il disait superbement de la Commune. Son enthousiasme était bien fondé. Au regard de l'Allemagne philistine où le capitalisme tardait à mûrir et de l'Angleterre où sa maturation précoce était bientôt suivie d'un enlisement du mouvement ouvrier dans un trade-unionisme circonspect, la France offrait un exemple, à ses yeux, idéal. La révolution démocratique bourgeoise, puissamment engagée de 1789 à 1793, poursuivait son cours, en 1830 et en 1848. Bien avant qu'elle soit parachevée sous la III<sup>e</sup> République, une nouvelle révolution se profilait déjà, non point à l'horizon de son histoire, mais dans les rues de Paris. 1848 en avait donné une première esquisse, dans la mesure où le peuple ouvrier, plus ou moins républicain, mais déjà teinté de socialisme, y avait joué un grand rôle, à son propre compte. Les massacres de juin 1848 voulaient calmer à jamais la racaille populaire. Mais, une génération plus tard, la première révolution socialiste de l'histoire éclatait à Paris, triomphait pour quelques semaines, juste le temps de devenir plus et mieux qu'un symbole, et mourait héroïquement au temps des cerises...

C'est seulement vers la fin de leur vie que Marx, puis Engels, en vinrent à douter de la France. La correspondance d'Engels et des Lafargue (**208**), qui s'étale de 1868 à 1895, dessine la courbe d'un socialisme français qui n'évolue guère

mieux que l'allemand. Ce jugement est lucide : le cyclone se fixe sur les marches orientales du capitalisme européen, d'où les révolutions de 1905 et de 1917 finiront par ébranler le monde. La France n'est plus la terre classique des révolutions. Ses soubresauts sont faibles, sitôt après la révolution d'Octobre. Il faut attendre le quarantième anniversaire de la mort d'Engels, pour qu'elle offre à nouveau, en 1935-1936, le spectacle d'une révolution assagie en Front populaire. Puis attendre encore un tiers de siècle, avant qu'elle déploie le grand jeu de Mai 1968.

On pourrait croire que ce parcours historique — de la révolution *menée* jusqu'au bout, à la révolution *mimée* jusqu'au bout... — décrit la montée, l'apogée communarde et le déclin des élans révolutionnaires, en ce pays. On aurait tort, car la nature et la portée des ébranlements subis par l'édifice social ne se mesurent pas au sang versé sur les pavés de Paris. De la révolution politique de 1789 à la révolte économique de 1848 et à la révolution culturelle de 1968, l'axe principal des luttes de classes s'est déplacé, de façon d'ailleurs moins simple que les adjectifs accolés à chacune de ces trois étapes ne le donnent à penser. Ces adjectifs disent la dominante, quant aux causes et quant aux résultats, mais ils risquent de faire oublier qu'en chaque occurrence, toute la société s'est trouvée impliquée, en tous ses aspects, dans une convulsion majeure.

Au reste, nous ne sommes pas encore armés pour en débattre. Comme les déterminations politiques et idéologiques des luttes de classes — et des révolutions — nous demeurent provisoirement inaccessibles, nous devons nous contenter, ici, d'observer à grands traits l'évolution du système des classes-statut où les Français se sont trouvés rangés, tout au long de l'histoire qui vient d'être évoquée. — Ceci permettra de donner une suffisante profondeur de champ à l'étude du système des classes-statut dans la France actuelle, qui doit former l'essentiel du présent chapitre. Toutefois, je me dispenserai de revenir sur les systèmes de classes en vigueur sous l'Ancien Régime ou plus tôt encore, car le XIX<sup>e</sup> siècle industriel, capitaliste et révolutionnaire les a définitivement effacés. Le lecteur qui voudrait néanmoins s'aider de la présente recherche pour examiner la structure de classes de la France médiévale ou « classique » trouvera dans les précédents volumes (t. 2, chap. 18 et t. 3, chap. 16) le moyen de caractériser, pour chaque période, le système FE + Appareil qui sous-tend les classes sociales (n° 13), de même qu'il trouvera, dans le présent volume (chap. 5/6 et annexe 1), une analyse sommaire des classes correspondant à chacun de ces systèmes FE + Appareil.

[Retour à la table des matières](#)

**67.** On ne comprendrait rien aux révolutions françaises — ni aux autres révolutions d'ailleurs — si on voulait à toute force les faire entrer dans un schéma qui prétendrait expliquer leur déclenchement et leur déroulement *par leurs conséquences*. Ainsi, on ne comprendrait rien à la décennie révolutionnaire qui s'ouvre en 1789, si on la réduisait à une lutte de la bourgeoisie capitaliste contre

l'aristocratie terrienne et « féodale ». Certes, il apparaîtra, *après coup*, que cette révolution a eu pour principal effet d'ouvrir la voie à l'expansion du capitalisme, mais de là à conclure que la bourgeoisie capitaliste est entrée dans cette crise révolutionnaire pour en découdre avec une aristocratie qui lui faisait obstacle et lui portait ombrage, il y a une distance infranchissable. Infranchissable à maints égards. L'affaire ne s'est pas jouée entre ces deux classes, mais, comme toujours, entre des classes beaucoup plus nombreuses, entremêlées en alliances et en affrontements très complexes. Elle ne s'est pas jouée non plus par des initiatives délibérées, mais dans un enchaînement chaotique d'événements qu'aucune force politique n'avait prévus ni voulus (et, à ce titre, certaines des révolutions ultérieures se présenteront différemment, dans la mesure où des forces politiques révolutionnaires préexisteront parfois à des révolutions qu'elles auront souhaitées et dont les péripéties ne les surprendront pas trop). Mais surtout, la distance que je soulignais à l'instant est infranchissable parce que la bourgeoisie capitaliste, grande bénéficiaire de la révolution, *ne lui préexistait presque pas*.

Il faut se souvenir, en effet, que la France du second XVIII<sup>e</sup> siècle était une FE 9-domaniale-marchande encore peu intégrée et au sein de laquelle la transition vers une FE 10-domaniale-capitaliste s'amorçait, çà et là, dans les quelques régions et villes où la manufacture s'était établie (t. 2, n° 117). Dès lors, la véritable classe capitaliste, celle qui est ancrée dans le MP 10 (t. 2, n° 50), se réduisait à une maigre cohorte de manufacturiers, augmentée de quelques contingents adventices, dans les mines, etc. Cette classe embryonnaire commençait à se différencier de deux autres classes « bourgeoises » fort distinctes l'une de l'autre et promises à des avens très différents. L'une était la vieille « bourgeoisie » issue des révolutions communales, la classe artisanale et marchande, retranchée dans ses corporations (annexe 1, n° 9) ; l'autre était la classe capitaliste-marchande, largement étalée, de l'armement naval à la ferme des impôts, de la marchandise à la finance, des offices à la robe (annexe 1, n° 10) et dont les sommets se mêlaient de plus en plus à la « noblesse ». Cette greffe honorifique couronnait et masquait une transformation beaucoup plus profonde qui affectait de longue date le MP dominant, c'est-à-dire le MP 9-latifondiaire (t. 2, n° 49) : les « bourgeoisies » urbaines devenaient d'importants propriétaires fonciers, rejoignait par là la paysannerie riche qui, elle aussi, grignotait depuis des siècles l'assise domaniale de « l'aristocratie ». Mais, si une mince fraction de cette dernière commençait à se faire physiocrate, c'est-à-dire à s'orienter vers une exploitation capitaliste des terres, les grands domaines de la « noblesse » et les mainmortes du clergé faisaient encore barrage aux appétits rivaux que « bourgeois » et paysans manifestaient pour la terre. Là-dessous, le peuple immense des campagnes, éparpillé en diverses classes d'inégale infortune, supportait tout le poids des rentes drainées par de multiples canaux vers les villes et vers l'État, vers les « bourgeois », les « nobles » et le clergé. Le petit peuple des villes vivait peut-être un peu mieux que celui des campagnes, mais il n'avait pas la ressource de survivre chichement, par sa propre production, dans les mauvaises conjonctures (comme celles des années 1788-1789...) : alors, ce monde mêlé de

compagnons, d'ouvriers, de tenants de tous rangs, de domestiques et d'intellectuels divers, devenait dangereux, ne serait-ce qu'en raison de son agglomération.

Un tableau, même rapide, des classes que la révolution va mettre en mouvement suffit à interdire les simplifications téléologiques. La plus schématique des analyses oblige à reconnaître l'énorme concours de déterminations et de surdéterminations qui déclenchent et entretiennent la réaction en chaîne : crise de l'État, de son organisation et de ses finances ; crise politico-idéologique au centre de laquelle l'inégalité (devant l'impôt, les honneurs, les fonctions, etc.) et les privilèges qui en sont la forme juridique (t. 3, n° 14) cristallisent les mécontentements auxquels la philosophie des Lumières donne quelque cohérence doctrinale ; crise économique, du textile notamment, et crise des subsistances ; *le tout venant s'inscrire sur la toile de fond des luttes de classes permanentes*, propres aux FE 9 (n° 25) et, en certaines régions, propres aux FE 10 (n° 28). D'où cette déchirure générale de la société française d'Ancien Régime et ce tohu-bohu de révoltes successives ou enchevêtrées que l'on nomme coutumièrement LA révolution française, mais que l'on aurait tort de concevoir comme un processus unique ou convergent. La coutume est légitime, puisque la continuité historique de la société française n'a pas été rompue par les déchirements révolutionnaires, ni par les boursoufflures dues à l'épisode napoléonien. Mais dans le feu de l'événement, LES révolutions françaises ont proliféré : révolte des « bourgeoisies » contre les ordres privilégiés et contre le régime politique ; révolte des paysans contre les rentes, les dîmes, etc. ; révoltes du petit peuple parisien contre la misère et contre la rupture des protections corporatives ; révolte des paysans de l'Ouest contre l'accaparement bourgeois des terres (révolte récupérée contre la République) (25) ; révolte de diverses « bourgeoisies » locales contre le centralisme jacobin uniformisateur ; révoltes éparses contre la constitution civile du clergé ; le tout surchargé d'appels à l'étranger, de sursauts pour défendre la patrie en danger, d'élans républicains contre les tyrans étrangers, etc.

On aura remarqué que les réflexions précédentes font usage de termes « injustifiés ». Il y est question de « bourgeoisies », de « noblesse », etc., c'est-à-dire de classes (ou de leurs multiples et sous-multiples) considérées non point dans leur seul statut, mais aussi dans l'identité qu'elles se donnent ou dont elles sont affublées ; il y est question également d'enjeux, tels le régime politique ou la constitution civile du clergé dont nous ne savons pas encore évaluer la consistance. C'est qu'en effet il était difficile d'évoquer — fût-ce schématiquement — le bouillonnement révolutionnaire de 1789, sans faire référence aux figures historiques sous lesquelles les acteurs et les enjeux se présentaient effectivement. Dans toute la mesure du possible, ces références concrètes, riches de plus de déterminations que nous n'en savons déjà reconnaître, seront évitées par la suite ; mais si, d'aventure, il est impossible de s'en dispenser en quelque endroit, je souligne derechef que tout ce qui est étranger aux classes-statut définies par les chapitres précédents n'aura qu'une valeur allusive et devra être pris sous bénéfice d'un inventaire à présenter ultérieurement. Il reste que, dans leur réalité, toutes les

péripiétés des luttes de classes — et les révolutions plus que toutes autres — mettent toujours en cause, directement ou indirectement, l'ensemble des déterminations sociales. L'économique, le politique, l'idéologique et souvent aussi l'international s'y mêlent indissolublement, car ils n'ont d'existence autonome que dans les représentations spécialisées produites par les diverses instances (t. 1, n° 4). C'est pourquoi le lecteur, qui aura prêté attention aux quelques lignes consacrées ci-dessus à LA révolution française, n'aura pas manqué de reconnaître les trois « ennemis » qu'elles visent : 1) les partisans des schémas téléologiques, mais aussi 2) les adeptes de l'histoire événementielle ou aléatoire, aveugles aux luttes de classes qui trament cette histoire, et enfin 3) les analystes des classes sociales qui réduisent les luttes de celles-ci au jeu unidimensionnel des déterminations économiques, sans prêter attention aux transformations radicales que l'analyse doit subir, selon qu'elle saisit ces luttes en termes d'exploitation, ou bien en termes de domination, ou enfin en termes d'hégémonie (t. 1, n° 114).

Mais revenons à LA révolution française, ou plutôt à son issue. On peut dire qu'elle accélère la transition vers une FE 10-domaniale-capitaliste (t. 2, n° 118) tout en affermissant et modernisant l'appareil d'État (t. 3, n° 67). Le système des classes-statut en est profondément modifié, moins dans sa consistance que dans sa configuration. Le poids relatif des classes exploiteuses se redistribue peu à peu. Les propriétaires fonciers demeurent prépondérants et partagent richesse et prestige avec une classe capitaliste-marchande, évincée des finances et des offices publics, mais toujours souveraine dans la banque et le négoce. Néanmoins, la classe capitaliste progresse désormais sans entraves politiques : elle pénètre faiblement l'agriculture, s'épanouit dans la manufacture puis dans l'industrie, ne tarde pas à maîtriser les transports, mais ne peut encore conquérir la banque, ni s'embarrasser de tous les rouages du commerce. Les classes exploiteuses de plus faible envergure vivent un bel automne : l'artisanat n'en est pas encore à s'effondrer sous les coups de la concurrence capitaliste et il prolifère, cependant que la boutique étend son réseau aux marges d'une production plus abondante ; les protections corporatives se sont évaporées, mais leur défaut n'est pas encore cruel. Dans les campagnes, c'est parfois mieux qu'un automne : la paysannerie aisée des régions fertiles, même si elle n'est pas de taille à concentrer la terre et à l'exploiter sur un mode capitaliste, n'en trouve pas moins une main-d'œuvre à bon compte et de larges débouchés urbains et industriels. Mais cette modeste aisance, coupée de crises occasionnelles, n'est pas partagée par la masse des paysans, propriétaires, locataires ou métayers de petites exploitations, sur lesquels l'industrie, les mines et le chemin de fer lèvent leur tribut d'hommes. L'articulation rentière caractéristique des FE 10 (n° 28) joue à plein : la terre est chère, la rente est forte, l'appel de main-d'œuvre vers les villes est puissant, l'accumulation du capital va bon train. Elle agglomère, dans les villes déjà formées et dans les villes nouvelles qui se forment sur les bassins miniers, une classe de manouvriers et d'ouvriers dont, bientôt, les compagnons artisanaux ne se distingueront en rien. La différence demeure grande, en revanche, entre cette classe et celle des employés. J'entends : non seulement la différence *identitaire*, mais bien la différence *statuaire* (n° 2). En effet, les

« employés » — au sens que Balzac donne à ce mot — relèvent de trois classes distinctes, d'ailleurs fortement stratifiées. Ce sont d'abord les employés du capital marchand, les salariés du MP 6, auxquels la banque et le négoce accordent un statut bien différent de celui de l'ouvrier (annexe 1, n° 10) et leur classe se prolonge parfois jusque dans la boutique artisanale où, néanmoins, aucune limite bien nette ne la sépare des domestiques et des aides familiaux. Ce sont ensuite les employés du capital manufacturier ou industriel, petit groupe qui porte en germe la classe d'encadrement capitaliste et la vaste couche sociale des employés de bureau, futurs OS de la paperasse (n° 30), mais qui, en ce premier XIX<sup>e</sup> siècle, jouissent au sein du MP 10-capitaliste d'une position nettement privilégiée : leurs qualifications sont encore rares, on ne peut les confondre avec le tout-venant des ouvriers, il faut tenir compte de l'exemple que donne le MP 6-capitaliste-marchand (et de la concurrence qu'il exerce encore à ce niveau) ; bref : ces futurs cadres et ces futurs salariés banals jouissent d'un modeste prestige dont le souvenir survivra longtemps après que leur statut se sera réellement modifié. Ce sont, enfin, les employés, non moins prestigieux, de l'État et des nouvelles collectivités locales, ceux que l'on nomme de plus en plus souvent les fonctionnaires et qui sont, en fait, l'élément civil de la classe des tenants. La spécification des classes ancrées dans l'appareil d'État est d'ailleurs de plus en plus incertaine à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie redessinée par l'Empire. Les concours, les statuts, les grilles de rémunération et les carrières n'ont pas encore acquis la netteté et la raideur que nous leur connaissons. La faveur, la recommandation et l'arbitraire jouent encore un rôle non négligeable, même pour recruter ou sanctionner les plus modestes des fonctionnaires. Par ailleurs, le prestige et l'influence de certaines corporations (les prêtres, les universitaires, les officiers, etc.) sont très grands et, hormis les interrègnes révolutionnaires, fréquents de 1815 à 1850, la position et le pouvoir des préfets et autres hauts fonctionnaires excèdent de beaucoup ce qu'ils sont aujourd'hui, du moins tant que la faveur de leur ministre les maintient en place. Les maires eux-mêmes sont des quasi-fonctionnaires de ce type, des notables locaux investis par le pouvoir central. On peut dire de ces classes liées à l'AE que celle des tenants commence à prendre sa forme moderne et que celle de l'encadrement administratif et militaire existe à peine : on est du côté des tenants, ou bien du côté des régnants. Mais la classe des régnants n'a pas encore de véritable autonomie : pour l'essentiel, elle est formée de notables et non pas de professionnels. Rares sont les titulaires du pouvoir et des hauts postes de l'État qui ne disposent pas de quelque fortune personnelle sans laquelle il leur serait difficile de tenir leur rang. La phrase de Marx que j'ai vivement critiquée comme thèse générale *sur les régnants de tous les temps* (n° 6) n'est pas sans valeur pour les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle : c'est dans le haut appareil d'État, dans cette « machine gouvernementale vaste et compliquée » que la bourgeoisie française « case sa population superflue et *complète*, sous forme d'appointements, ce qu'elle ne peut encaisser sous forme de profits, d'intérêts, de rentes et d'honoraires » (100, 42). Phrase intéressante également, en ce qu'elle montre tout ce que Marx amalgame sous le vaste manteau de la « bourgeoisie » : la classe capitaliste (profits), la classe capitaliste-marchande, alors maîtresse de la banque (intérêts), la

classe des propriétaires fonciers et des diverses couches de rentiers (rentes) et même les « idéologues marchands » des professions libérales (honoraires). En soulignant ce dernier trait, je ne cherche pas à surprendre Marx en flagrant délit de contradiction, comme s'il perdait de vue les classes distinctes que ses analyses (et sa méthode d'analyse) aident à spécifier ; je veux seulement marquer une différence dont on mesurera prochainement l'énorme portée pour la France contemporaine (n° 69) : la différence entre un complexe de classes *identifiées* comme bourgeoisie et la réalité *statutaire*, fort diversifiée, des classes ainsi fondues ou confondues.

S'il fallait décrire, étape par étape, le tableau des classes-statut, de 1780 à 1840, l'esquisse précédente devrait subir bien des retouches, mais n'aurait pas à être bouleversée. Je n'en dirai pas autant du tableau des classes *saisies dans la plénitude de leurs déterminations*, car la situation politique et idéologique de ces mêmes classes s'est plusieurs fois modifiée entre les deux dates que je prends pour repères approximatifs. Mais tel n'est pas encore notre objet. En revanche, *la configuration des classes-statut*, c'est-à-dire leurs dispositions objectives les unes vis-à-vis des autres, sort complètement transformée des tumultes de la Révolution et de l'Empire. Les lignes d'affrontement, les besoins d'alliance et les possibilités d'appui (n° 53) se présentent désormais sous un jour tout à fait nouveau. L'ancienne configuration des classes, grâce à laquelle l'Ancien Régime contenait l'essor du capitalisme naissant, fait place à une configuration nouvelle qui, tout en accélérant la maturation d'une FE 10-domaniale-capitaliste (n° 27), va être riche de conséquences à beaucoup plus long terme.

[Retour à la table des matières](#)

**68.** Le trait principal du Nouveau Régime, engendré par la Révolution, est l'alliance de la bourgeoisie et de la paysannerie. La classe capitaliste, qui va s'épanouir tout au long du XIX<sup>e</sup> et du premier XX<sup>e</sup> siècle, sort de la Révolution *condamnée à l'alliance paysanne*. Il lui faut rechercher — et payer — le soutien de la petite paysannerie, propriétaire ou non (annexe 1, n<sup>os</sup> 8 et 13). En termes politiques, cette liaison, qui est riche de péripéties et de variantes, prend l'allure d'un *appui* apporté par les paysans à la bourgeoisie, appui qui est périodiquement renouvelé, pour des raisons apparemment accidentelles. Mais pour qui observe l'infrastructure matérielle de la société française, c'est bel et bien d'une *alliance* de classes qu'il s'agit.

La convergence d'intérêts qui se noue, au cours de la Révolution, entre une paysannerie déjà diversifiée et une bourgeoisie encore mal décantée (n° 67) peut sembler accidentelle. Les régions de l'Ouest lui opposent un rude démenti, mais, partout ailleurs, paysans et bourgeois semblent être ligués par leurs ennemis communs, les champions de l'Ancien Régime, la populace des villes ou le bas

peuple des campagnes ; bref, par les ennemis de la nouvelle propriété que l'État ne tarde pas à codifier. Ensuite, pendant quelques décennies, ces liens politiques paraissent desserrés. La paysannerie se lasse plus vite que la bourgeoisie des guerres napoléoniennes. Elle subit parfois avec inquiétude la Restauration, mais s'intéresse plus au respect du nouveau Code civil qu'aux promesses de la Charte. La « révolution » de 1830 est une affaire parisienne qui ne la concerne pas plus que les premières émeutes ouvrières. L'alerte est plus grande, en 1848, quand la révolution parisienne détrône le roi et semble ensuite menacer la propriété. La paysannerie, naguère « rempart naturel de la bourgeoisie contre tout retour offensif [des] anciens seigneurs » (100, 94), devient désormais le rempart de la bourgeoisie contre les « partageux ». Le suffrage universel qui lui donne voix au chapitre lui permet d'apporter un soutien, presque sans failles, au prince-président, bientôt empereur. L'alerte de 1871, infiniment plus grave que celle de 1848, montre tout le prix que la bourgeoisie peut et doit attacher au soutien paysan. Les conseils généraux et le Sénat qui institutionnalisent la sur-représentation des campagnes, et le protectionnisme, couronné par les lois Méline, confortent l'appui paysan pour un demi-siècle au moins.

On aurait tort de penser qu'une convergence d'intérêts et d'orientations politiques, aussi régulièrement répétée d'une crise révolutionnaire à l'autre, est explicable par des causes contingentes et peut être analysée en termes purement politiques. En réalité, il s'est créé un complexe de liens politiques, économiques et idéologiques, entre les classes globalement désignées par les termes de paysannerie et de bourgeoisie et, au cœur de ce complexe, *une liaison organique permanente, imprimée dans l'infrastructure même*, s'est établie entre deux classes-statut : la classe capitaliste et la paysannerie propriétaire-exploitante. Cette liaison tient en deux mots : propriété et rente. La propriété foncière, fragmentée par l'érosion du MP 9-latifondiaire et par la relative dissémination des biens nationaux, est restée en état de fragmentation par l'effet d'un Code civil qui impose l'égalité des héritiers. Dès lors, le retour offensif de la grande propriété foncière a été rendu de plus en plus difficile, cependant que se renforçait une classe innombrable de petits propriétaires, défenseurs acharnés de leur propriété. La rente, dont on connaît les vertus comme articulation économique (t. 2, n° 81) et comme ciment d'une alliance de classes (n° 31), a donc circulé du MP capitaliste vers l'immense MP paysan (annexe 1, n° 8) bientôt prépondérant dans les campagnes. Les poussées républicaines et ouvrières de 1848 et de 1871 sont venues, à point nommé, faire sentir tout le prix de l'alliance ainsi cimentée : le moment approchait, en effet, où l'intérêt économique bien compris du capitalisme aurait dû être de réduire la rente pour accélérer le transfert de main-d'œuvre des campagnes vers les villes, mais ces révolutions ont montré que l'intérêt politique du capitalisme était de consolider l'alliance existante (t. 2, n° 118). *Le bouleversement politique de l'infrastructure économique* qui aurait été nécessaire pour déprécier la rente — par exemple, sur la lancée du libre-échange inauguré dans les années 1860 — a été épargné aux paysans, et l'alliance imprimée dans l'infrastructure même est demeurée vivace, plus longtemps et plus fortement qu'en toute autre société

capitaliste, non sans se fortifier, naturellement, de tout un cortège d'effets adventices : institutionnalisation politique déjà notée et formation de traditions et de clientèles politiques, formation aussi de syncrétismes idéologiques où la terre, la propriété, la patrie et la religion, tardivement rejointes ou relayées par la république et l'école, se combinent, en donnant à l'idéologie dominante l'allure pastorale d'un ordre éternel des champs. Tous effets qui ne sont point des efflorescences passives, mais d'actifs générateurs de mentalités : on en jugera par les prochains volumes.

Le paysan qui était partout « le rempart de l'ancienne société » (103-II, 180) devient aussi, paradoxalement, le rempart de la nouvelle société capitaliste, en France. La vaste et solide assise qu'il procure à la classe capitaliste permet à celle-ci de poursuivre l'offensive contre les anciennes classes exploiteuses et dominantes, avec lesquelles elle doit tout d'abord partager le pouvoir. La classe des grands propriétaires fonciers, ébranlée mais non détruite par la Révolution, et les couches les plus riches de la classe capitaliste-marchande (annexe 1, n° 10) sont brassées et reclassées de diverses manières, mais continuent de tenir le haut du pavé, du Directoire à la Restauration. La bourgeoisie manufacturière et industrielle se dégage pourtant de mieux en mieux de cette gangue. À mesure qu'elle se renforce et aperçoit plus clairement ses intérêts propres, elle affirme, *souvent à coups de révolutions politiques*, sa prédominance croissante. La France du XIX<sup>e</sup> siècle ne connaît par les transitions insensibles à l'anglaise, ni la longue pérennité d'une aristocratie dont l'armée et la haute administration demeurent la chasse gardée, comme en Allemagne. 1830 éteint la morgue de l'aristocratie restaurée. 1848 ouvre finalement la voie à un pouvoir bourgeois dont la forme, bientôt impériale, ne doit pas tromper : la « fête impériale », c'est aussi le triomphe de l'industrie, la conquête de la banque par le capital (n° 29) et la floraison des sociétés anonymes. Vingt ans plus tard, quand la III<sup>e</sup> République donne à l'État une forme plus classiquement bourgeoise, les anciennes classes exploiteuses et dominantes ne jouent plus qu'un rôle mineur, d'ailleurs surestimé par l'image politique qu'en donnent, au Parlement, les divers groupes porteurs de légitimités défuntées.

Mais l'alliance souterraine de la paysannerie et d'une bourgeoisie, désormais capitaliste pour l'essentiel, ne suffit pas à stabiliser une société que le capitalisme transforme en profondeur. Même si la protection des paysans atténue la concentration urbaine, celle-ci n'en prend pas moins des proportions considérables. La répression féroce des révoltes ouvrières ne suffit pas à pacifier les villes. Il faut aussi tenir compte de toute la vaste petite bourgeoisie urbaine, où se mêlent plusieurs classes, tiraillées en divers sens par les progrès du capital. La classe artisanale et marchande, qui est d'abord prépondérante en ce milieu, est versatile mais remuante. Propriétaire, elle cède souvent aux joies de l'ordre ; mais quand sa propriété et même son travail sont menacés, on la trouve au cœur des émeutes populaires : elle fournit un large contingent de quarante-huitards (203) comme de communards (226). La III<sup>e</sup> République devra se résoudre à lui appliquer une

recette transposée de sa politique paysanne, afin d'atténuer, de diverses façons, les conséquences de la pression concurrentielle que le capitalisme applique à cette classe. Mais, comme il n'est aucun levier économique aussi fondamental que la rente qui puisse servir à cette fin, il faudra sans cesse bricoler des mesures mineures et précaires pour pacifier cette classe : il faudra acheter son appui, faute de pouvoir cimenter son *alliance*. Appui fragile d'ailleurs : la logique intime du capital, celle qu'exprime la dérive  $P3 \rightarrow (P3)^3$  — voir t. 2, n° 15 —, a pour effet inéluctable d'écraser l'artisanat, de soumettre et d'englober la boutique, et de vulnérabiliser ou d'éliminer le petit capital lui-même, ce qui rend cette petite bourgeoisie productive ou marchande souvent disponible pour des aventures politiques — qui deviennent *dangereuses* dès que se profile une conjonction d'efforts avec le mouvement ouvrier. Il est vrai qu'à l'inverse, d'autres éléments de la petite bourgeoisie urbaine, dont l'effectif s'accroît sensiblement, demeurent longtemps plus respectueux de l'ordre établi : les tenants de l'appareil d'État, les employés du commerce capitaliste-marchand, les employés de bureau qui ne se savent pas promis à la prolétarisation (n° 30), les cadres de l'économie et de l'administration, les « idéologues marchands » des professions libérales (n° 58) trouvent dans la croissance capitaliste et dans l'enflure étatique une assise solide et un statut confortable. Il faudra attendre que le *mauvais exemple* donné par le syndicalisme ouvrier devienne contagieux et que les crises économiques, politiques ou idéologiques de la société capitaliste mûrissante prennent des dimensions dramatiques, pour qu'une agitation *malsaine* s'empare de certaines au moins de ces classes ; autrement dit, il faudra un bon siècle de capitalisme, deux guerres mondiales, une ou deux crises économiques majeures, une décolonisation dramatique et quelques autres cataclysmes de moindre ampleur, le tout joint à de profondes transformations de la FE et de l'Appareil, pour que ces classes en viennent à jeter sur la société un regard moins débonnaire.

La classe ouvrière n'est pas une Minerve sortant tout armée du cerveau du Jupiter — ou du Vulcain — capitaliste. Certes, son *statut* la soumet, en permanence, à l'exploitation capitaliste la plus directe, mais, même si l'on fait provisoirement abstraction des déterminations politiques et idéologiques associées à ce statut et qui le dévient ou l'enrobent de diverses manières, il faut bien voir, en effet, que cette classe, en tant que classe-statut (n° 2), *se construit laborieusement*, au sein d'un MP capitaliste qui est, lui-même, en permanente transformation. Les deux à trois millions d'ouvriers des années 1840-1845 sont éparpillés en quelques dizaines de milliers d'entreprises dont beaucoup ne dépassent guère le stade artisanal. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, leur effectif a plus que doublé, le compagnonnage (annexe 1, n° 9) a fini de disparaître et la frontière avec l'artisanat — qui ne cessera jamais d'être poreuse — est devenue beaucoup plus nette. Néanmoins, la diversité concrète des situations ouvrières ne disparaît pas pour autant ; mieux, elle s'accroît, selon la taille des firmes, leur degré de syndicalisation, leur compétitivité nationale ou internationale, etc. Pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle la classe ouvrière double derechef son effectif, mais sans *bien s'en rendre compte*. En effet, une part croissante des effectifs *réellement*

adjoints à la classe ouvrière, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, ignore ou nie son appartenance *statutaire* à cette classe, car elle est faite d'employés de bureau ou de commerce, de travailleurs des services, de techniciens et d'ingénieurs qui demeurent « inconscients » de leur véritable place dans le système objectif des classes-statut. D'autant que, le plus souvent, les « vrais » ouvriers de l'industrie — et maintes organisations du mouvement ouvrier — continuent de croire que ces éléments sont « étrangers au prolétariat » (n° 69). La prolétarianisation progressive de catégories massives qui ressortissaient jadis à d'autres classes (n° 30) accentue évidemment la diversité des situations concrètes, à quoi se reconnaissent les diverses couches de la classe ouvrière. Si bien que celle-ci offre des prises multiples aux déterminations politiques et idéologiques par lesquelles son statut essentiel se diffracte en organisations, en identifications et en comportements des plus variables : les instances politique et idéologique nous donneront le moyen de bien comprendre ce point, qui est lourd de conséquences pratiques (t. 1, n° 135).

Néanmoins, le travail ouvrier accompagne le capital comme une ombre ineffaçable et la lutte de la classe ouvrière contre la classe capitaliste est un ressort toujours tendu, que le pouvoir et l'idéologie peuvent contenir, mais ne peuvent détendre : depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, sa tension s'est trop souvent résolue en émeutes, en révolutions, en grèves et en pressions syndicales plus institutionnalisées — pour qu'on puisse en douter. Dans ces luttes, la classe ouvrière s'est transformée. De ses révoltes aveugles et sporadiques, marginalement influencées par des sectes diverses, est sortie peu à peu une organisation syndicale et politique puissante. Encore faut-il bien voir qu'à la différence de maintes autres grandes sociétés capitalistes, cette organisation ne s'est pratiquement jamais unifiée : syndicats et partis sont demeurés multiples et épars et il nous faudra analyser ultérieurement les causes et les conséquences de cette relative singularité. L'une des plus évidentes de ces conséquences est le retard à maîtriser la quantité. Depuis un siècle, le syndicalisme court derrière les nouveaux éléments de la classe ouvrière, et tarde à les pénétrer et à les organiser. Aujourd'hui encore, la syndicalisation est particulièrement faible dans les catégories les plus récemment prolétarisées, employés, ingénieurs, etc. Mais à l'inverse, il est vraisemblable que la diversité des organisations politiques, enracinées dans la classe ouvrière ou influençant celle-ci, a puissamment aidé à rompre la solitude de cette classe. La jeune classe ouvrière, mêlée au petit peuple artisanal et boutiquier, joue un rôle décisif dans la révolution de février 1848, mais quand les revendications économiques et socialistes que sa misère lui inspire s'affirment nettement, derrière les revendications démocratiques et républicaines satisfaites en février, elle ne tarde pas à se retrouver isolée et décimée pour l'exemple. Mal liée aux autres classes populaires parisiennes et complètement déconnectée de l'immense paysannerie, la révolte ouvrière ne peut réaliser, comme dit Marx, « le chœur sans lequel, dans toutes les nations paysannes, *son solo devient un chant funèbre* » (100, 97). Nouveau solo et nouveau chant funèbre, en 1871, bien que l'organisation syndicale et politique ait quelque peu progressé sous l'Empire. C'est seulement vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que la situation change : la puissance et, peut-être, la

diversité organisationnelle de la classe ouvrière la mettent en mesure de peser plus constamment dans le système complexe des luttes de classes où elle se trouve insérée. Aucune organisation ne sait encore l'aider à exploiter la crise hégémonique attestée par l'affaire Dreyfus (t. 1, n° 84), mais en revanche, plusieurs de ses organisations politiques et syndicales réussissent — au contact du mouvement radical où s'expriment les espoirs et les inquiétudes de la petite bourgeoisie urbaine et des campagnes détachées de l'Église — à rompre l'isolement ouvrier et à préparer les « chœurs » futurs. Certes, il ne faut pas interpréter ces rapprochements politiques comme un reflet simple et direct du dispositif des classes-statut, ni comme un circuit d'influences univoques. Par ce jeu politique, la classe ouvrière entre dans un champ d'influences *exercées et subies*, où les intérêts des classes opposées se réfractent de mille manières. Mais l'essentiel me paraît être ceci : grâce aux organisations politiques à dominante ouvrière, cette classe commence à trouver un débouché politique autre que la révolte « en solo ». La transformation ainsi amorcée révèle toute sa portée à partir de 1936. Des organisations à dominante ouvrière réussissent désormais à prendre la tête de coalitions politiques, parfois capables de « conquérir le pouvoir » et de tenir en échec l'idéologie dominante. C'est dire que quelque chose d'essentiel a changé, non seulement dans le système politique, mais aussi dans le système des classes-statut. La configuration des luttes de classes, héritée de la Révolution de 1789, s'est définitivement effacée. Par une série d'étapes — dont les tableaux 1 à 5 *supra* donnent une image schématique — la classe ouvrière est devenue le pivot d'une alliance, de classes. La bourgeoisie (de plus en plus capitaliste) du Nouveau Régime, né de la Révolution, tient le haut du pavé, depuis un siècle et demi, à l'aide d'alliances politiques variables dont le noyau a toujours été l'alliance rentière qui la lie à la paysannerie. L'évolution du système des classes-statut charge la classe ouvrière d'un poids nouveau. À mesure que le salariat s'étend, bien au-delà de la classe ouvrière *lato sensu*, dans la classe des tenants, comme dans les classes d'encadrement capitaliste et administratif (et peut-être même dans la classe capitaliste-étatique), l'action de la classe ouvrière, qui joue un rôle directeur dans la détermination générale des salaires, commence à fonder une alliance de classes, de caractère salarial. Mais ce n'est encore là qu'une potentialité masquée par les séquelles de privilèges anciens, dans les classes non ouvrières et dans diverses couches de la classe ouvrière elle-même, et qui, d'ailleurs, n'intéresse pas les classes plus ou moins artisanales, de la boutique et du village (n° 34). Si bien que, de fait, la classe ouvrière est le pivot d'une alliance de classes qui demeure *essentiellement politique* : dans la mesure où elle est dotée d'organisations politiques et syndicales suffisamment puissantes et habiles, elle est le rempart de toutes les classes sociales que la pression capitaliste menace, dérange ou détruit. Elle est, virtuellement, le chef d'orchestre de toutes les révoltes ; celles des paysans dont la rente s'effrite, des artisans et boutiquiers que la concurrence capitaliste talonne, des salariés dont les privilèges s'évanouissent. *Ce n'est point l'imagination de Marx qui lui assigne une mission historique, c'est tout simplement l'infrastructure sociale qui lui ouvre la possibilité historique de transformer la société.* Mais attention : une telle conclusion deviendrait un dangereux non-sens, si

l'on oubliait l'un quelconque des maillons du raisonnement qui la soutient. Ici, je dis que le dispositif des classes-*statut* et le potentiel de luttes de classes engendré par ce dispositif ouvrent à la classe ouvrière la *possibilité* de constituer et d'entraîner un bloc de classes suffisant pour tenir en respect ou pour déloger la classe capitaliste. Mais il reste à apprécier très exactement ce que cette possibilité signifie dans le jeu des forces *politiques*, ce qu'elle devient dans le fonctionnement des structures *idéologiques* et ce qu'elle implique dans le *système mondial* où notre pays est logé, en un carrefour stratégique. Trois questions auxquelles les trois prochains volumes auront à donner réponse. Omettre ces questions ou préjuger leurs réponses reviendrait à transformer une possibilité en une conclusion irréfléchie.

[Retour à la table des matières](#)

**69.** On vient encore de le constater, il est très difficile de traiter des classes-*statut* sans faire au moins allusion à des déterminations, d'apparence plus concrète, mais qui excèdent ce que l'on peut savoir des classes et de leurs luttes, quand on ne maîtrise que leur dimension *statutaire*. Comme il nous faut pourtant prendre une vue détaillée de ce qu'est, aujourd'hui, en France, le système des classes-*statut*, il semble que la meilleure façon d'y arriver, sans préjuger des autres déterminations des classes sociales, est de passer outre aux objections que l'on peut opposer aux recensements de population comme image de classes (n° 5) et de faire usage des données extrayables des recensements d'après-guerre. Ce faisant, on va prendre divers risques car il faudra se fier à des chiffres qui tranchent nécessairement dans le vif et qui reposent sur les déclarations des recensés eux-mêmes. De telles déclarations ne peuvent être objectives, c'est-à-dire ajustées à *l'objet social* qu'est la texture des classes-*statut*. Chaque chef de famille remplissant un bordereau de recensement répond aux questions relatives à son activité et à celle des membres de sa famille, par des formules moins précises qu'une date de naissance. Il peut se dire « industriel », mais sera-t-il artisan ou capitaliste ? Il peut être voyageur de commerce et se prétendre cadre. Il résistera mal à la tentation de se valoriser de quelque façon. Les spécialistes des recensements prennent de multiples précautions pour éliminer ces glissements, mais leurs marges d'interprétation sont très inférieures à celles des censeurs romains qui qualifiaient eux-mêmes les citoyens soumis à leur examen. D'ailleurs, la substitution de rangements opérés par les censeurs, aux déclarations effectuées par les recensés, déplacerait le problème plus qu'elle ne le résoudrait. Donc, il faut se résigner à faire usage d'une matière première impure. Et aussi, on le sait, d'une matière première mal adaptée aux transformations qu'on veut lui faire subir (n° 5). Les bulletins individuels et les tableaux récapitulatifs fixent la position sociale de chaque homme *en un point* plus ou moins bien défini, alors que l'analyse des classes aurait à s'appuyer sur une bonne connaissance des *trajectoires* individuelles et des *tensions* objectives que chaque trajectoire fait subir à celui qu'elle transporte. Mais la disposition de plusieurs recensements consécutifs, effectués selon des méthodes suffisamment

homogènes, permet de reconstituer à peu près la résultante globale des millions de trajectoires individuelles : elle dit quelque chose de significatif sur le devenir global d'ensembles sociaux qui peuvent être considérés, *en toute première approximation*, comme représentatifs des classes-statut. C'est pourquoi, dans les données qui vont suivre, il importe de prêter attention avant tout aux variations observables d'un recensement à l'autre. Les valeurs absolues sont douteuses, les pourcentages pris statiquement le sont tout autant, tandis que l'évolution des pourcentages est significative, si elle est d'une ampleur suffisante pour excéder les aléas de la mesure : disons, à cet égard, qu'une variation de deux ou trois points de pourcentage devient nettement significative. Au reste, l'annexe 2, qui précise les sources utilisées et les méthodes retenues pour leur utilisation, permet d'apprécier plus exactement les réserves qui viennent d'être esquissées. Les résultats présentés ci-après « mesurent » les différentes classes-statut, *en pourcentage de la population* active totale à la date des divers recensements. En effet, les données relatives aux catégories inactives et spécialement celles qui concernent les retraités et autres personnes âgées sont trop imprécises pour être rapportées aux diverses classes dont ces inactifs dépendent. Ainsi donc, j'y insiste une nouvelle fois, nous sommes en présence de « mesures » grossières auxquelles il serait tout à fait déraisonnable d'attacher une valeur intrinsèque. C'est pourquoi je n'ai pas hésité à arrondir tous les pourcentages à l'unité ou à la demi-unité la plus proche, car des décimales plus fines auraient donné l'illusion d'une précision qui demeure hors d'atteinte.

Encore faut-il s'accorder sur les principes théoriques à respecter. On pourrait, par exemple, faire usage d'une pseudo-analyse marxiste des classes, pour donner de la structure française une image étonnante. Il suffirait de penser que la classe ouvrière, ou *prolétariat*, est formée par les seuls ouvriers de l'industrie, des transports et de l'agriculture ; de penser que la classe capitaliste ou *bourgeoisie* inclut, outre les patrons et les cadres supérieurs de l'économie privée ou publique, la bourgeoisie régnante et celle qui encadre l'appareil d'État bourgeois, ainsi que la bourgeoisie intellectuelle des professions libérales et des autres appareils où « se fabrique l'idéologie bourgeoise dominante » ; de penser, enfin, que le reste de la population est formé de *classes moyennes* où la *petite bourgeoisie* artisanale, marchande et paysanne, voisine avec de nouvelles « couches intermédiaires » salariées ; il suffirait de penser tout cela pour faire apparaître la France comme une merveille de stabilité sociale : le tableau 8 permet d'en juger.

Une bourgeoisie dont la croissance est peu significative, étant donné l'incertitude inhérente aux chiffres disponibles. Un prolétariat tout aussi stable, car sa chute apparente, en 1975, est trop ponctuelle pour être, déjà, une certitude. Et, par conséquent, un ensemble massif de classes moyennes dont l'équilibre global est impressionnant, même s'il résulte de deux mouvements bien compensés l'un par l'autre : le déclin de la petite production/petite propriété et les progrès concomitants de nouvelles classes moyennes salariées. Ah ! que la France est mesurée ! Quelques décennies d'une expansion sans précédent, vingt ans

d'intégration européenne, un libre-échange inouï et voyez le résultat : la bourgeoisie et le prolétariat campent sur leurs positions, tandis que les classes moyennes se rénovent, sans rien perdre de leur prépondérance globale, si précieuse pour l'équilibre de notre beau pays...

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

| TABLEAU 8                              |      |      |      |      |
|--|------|------|------|------|
| LES CLASSES EN FRANCE SELON LA VULGATE |      |      |      |      |
|  | 1954 | 1962 | 1968 | 1975 |
| Bourgeoisie                            | 5,5  | 6    | 6,5  | 7,5  |
| Prolétariat                            | 38,5 | 38,5 | 38,5 | 36,5 |
| Classes moyennes propriétaires         | 28   | 23   | 19,5 | 14   |
| Classes moyennes salariées             | 28   | 32,5 | 35,5 | 42   |

Voir annexe 2, n°11  
Toutes données en % de la population active totale, à la date de recensement.

La réalité n'est cependant pas aussi équilibrée, ni aussi simple que le tableau 8 le donne à penser. Certes, l'étude ultérieure des structures idéologiques nous montrera qu'en effet, beaucoup de nos contemporains se font, plus ou moins confusément, une idée de la structure sociale française, proche de l'image que dessine le tableau 8. Une bourgeoisie extensible, un prolétariat étriqué, des classes moyennes omniprésentes : on verra que l'idéologie « bourgeoise » dominante et la vulgate marxiste, dont les communistes se font trop souvent les avocats, concourent, jusqu'à un certain point, pour valider cette représentation et le jeu des identifications sociales différentielles qui la supporte. Mais l'idée que les Français se font de leurs appartenances de classe *a pris beaucoup de retard*. Les bouleversements énormes que l'expansion d'après-guerre et l'internationalisation des échanges ont imprimés à la structure économique nationale ont profondément transformé la structure des classes-statut sans que les identifications de classe en soient déjà affectées. Une part de notre avenir politique se joue dans ce décalage, dans cette discordance aiguë entre la réalité économique des classes et leur réalité idéologique. Si l'on peut dire, ce sont là deux réalités aussi réelles l'une que l'autre, mais elles ne s'entretiennent pas de la même façon. La réalité idéologique des classes se joue dans le discours social (t. 1, n° 80), elle se nourrit de l'action des partis, des syndicats, des associations de toute sorte, des médias de toute nature, etc. Leur réalité économique a des ressorts plus secrets et moins souples : elle se joue sur le marché du travail, dans les rouages fonctionnels des entreprises et des administrations, dans le réseau des échanges économiques. La crise économique mondiale ouverte depuis 1974, les luttes politiques qui lui font écho et le désarroi idéologique qu'elle accentue ne vont pas modifier la réalité économique des classes, sauf à en durcir les traits. Mais ces mêmes facteurs soumettent et

soumettront de plus en plus la réalité idéologique des classes à des révisions qui pourraient être déchirantes. Même si l'histoire ne se répète jamais à l'identique, les secousses diverses qui ont accompagné depuis vingt-cinq ans le déclin des « classes moyennes propriétaires », les révoltes paysannes, les poujadismes boutiquiers peuvent nous donner une idée de ce qui advient lorsque des classes ont à réviser dramatiquement l'idée qu'elles se faisaient — à tort — de leur situation sociale. La vulnérabilité des cadres, ingénieurs et techniciens à un chômage naguère impensable, « l'industrialisation » des tâches quotidiennes de la banque, de l'assurance et du commerce intégré, sont, parmi bien d'autres, des processus massifs qui ont toutes chances de conduire à une réduction drastique de l'écart entre la réalité économique des classes et leur réalité idéologique. Et, dans une telle réduction, c'est évidemment l'élément le plus décalé qui sera transformé : l'élément le plus décalé, c'est-à-dire les identifications de classe (n° 2).

Il faut donc soumettre les données, déjà exploitées par le tableau 8, à un autre traitement qui soit de nature à mieux révéler la réalité économique des classes — c'est-à-dire le système des classes-*statut* — puisque leur réalité idéologique a de fortes chances d'avoir à s'en rapprocher. Qui plus est, ce nouvel examen, dont les résultats s'inscrivent au tableau 9, va rendre beaucoup mieux intelligibles les transformations prodigieuses dont la France est le siège depuis un quart de siècle. Là où le tableau 8 dessinait une trompeuse stabilité, le tableau 9 va mettre en relief cinq évolutions d'importance majeure.

1. La classe des tenants de l'appareil d'État s'est considérablement accrue. À vrai dire, la santé et, surtout, l'éducation nationale absorbent la majeure partie de cet accroissement. Nous vivons dans un pays où il y aura bientôt plus d'enseignants que de paysans. C'est dire aussi que le statut des tenants se modifie. Plus leur effectif s'accroît, plus s'effacent les relatifs privilèges qui les caractérisaient jadis. En outre, la part massive qui revient, dans l'appareil d'État, aux fonctionnaires de l'idéologie, crée une disponibilité nouvelle : cette classe se diversifie et s'ouvre à des surdéterminations idéologiques (n° 9) qui bousculent peu à peu les conceptions traditionnelles du service dû à l'État et de la réserve qui doit l'accompagner. L'État est un colosse aux pieds d'argile.

2. La classe d'encadrement capitaliste accompagne, de son essor, le renforcement et la *concentration* du capital, privé ou étatique. Sa croissance, en effet, n'est pas proportionnelle à celle *des effectifs* salariés, mais à celle des concentrations capitalistes. Ce qui revient à dire qu'en longue période, la dérive  $P3 \rightarrow (P3)^3$  — voir t. 2, n° 15 — tend à substituer des cadres salariés à des moyens patrons de plein exercice. Substitution équivoque, où les automatismes de la propriété sont remplacés par les allégeances, parfois douteuses, de cadres qui font tourner le capitalisme, qui incarnent le capital, mais qui ne sont pas liés à lui par les liens transcendants de l'avoir qui façonne l'être (annexe 1, n° 14).

3. Le déclin assez rapide de la classe artisanale et marchande est trop connu pour qu'il faille y insister. Mais il comporte des conséquences à ne jamais perdre de vue. Il provoque des soubresauts violents auxquels les Poujade et les Nicoud ont associé leur nom, soubresauts qui, dans un contexte politico-idéologique convenable, peuvent conduire aux extrêmes : cette classe est de toutes les révolutions et de toutes les contre-révolutions.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

| TABLEAU 9   |             |             |             |             |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>L'EVOLUTION DES CLASSES-STATUT EN FRANCE</b>               |             |             |             |             |
|   | <u>1954</u> | <u>1962</u> | <u>1968</u> | <u>1975</u> |
| Classe des régnants   | 0,5         | 0,5         | 0,5         | 0,5         |
| Classe d'encadrement administratif et militaire <sup>a</sup>  | 0,5         | 0,5         | 0,5         | 1           |
| Classe des tenants  | 7,5         | 9           | 10          | 11,5        |
| Classe capitaliste <sup>a</sup>                               | 1,5         | 2           | 2           | 2           |
| Classe capitaliste-étatique                                   | 0,5         | 0,5         | 0,5         | 0,5         |
| Classe d'encadrement capitaliste                              | 1           | 1,5         | 2           | 3           |
| Classe ouvrière <sup>d</sup>                                  | 58,5        | 61          | 63          | 65          |
| Classe artisanale et marchande                                | 11          | 9,5         | 9           | 7           |
| Classe paysanne semi-artisanale                               | 17          | 13,5        | 10,5        | 7           |
| Classe des idéologues marchands <sup>a b</sup>                | 1           | 1           | 1           | 1,5         |
| Couches sociales des idéologues à statut spécial <sup>c</sup> | 1           | 1           | 1           | 1           |

Voir annexe 2, n°9.  
 Toutes données en % de la population active totale, à la date de recensement.

a. L'imprécision des données — qui justifie, ici, comme dans les autres lignes, les arrondissements pratiqués — rend non significatives les variations enregistrées par la présente ligne.

b. Voir n° 58.

c. Voir n°9.

d. Comme la majeure partie de la main-d'œuvre étrangère, immigrée en France, ressortit à la classe ouvrière, il conviendrait de détailler les données relatives à cette classe, selon la nationalité. Toutefois, les données relatives aux années 1954 et 1962 sont peu fiables à cet égard, en raison, notamment, de la nationalité française arbitrairement octroyée aux immigrants originaires des colonies maghrébines et autres. Pour les deux derniers recensements, les résultats sont les suivants, en pourcentage de la population active totale :

|                                | <u>1968</u> | <u>1975</u> |
|--------------------------------|-------------|-------------|
| Ensemble de la classe ouvrière | 63          | 65          |
| dont : travailleurs français   | 58,5        | 59,5        |
| travailleurs étrangers         | 4,5         | 5,5         |

4. Pour la classe paysanne, déclin serait un mot trop faible : c'est d'un véritable effondrement qu'il s'agit. Pour en apprécier la portée potentielle, il faut se souvenir *du rôle historique séculaire* joué par l'alliance entre la bourgeoisie et la paysannerie : cette alliance n'est pas morte, la politique agricole commune l'entretient encore, vaille que vaille ; mais c'est désormais l'alliance d'une armée toujours légère en effectifs — celle de la bourgeoisie capitaliste — et d'une armée paysanne en déroute, au sein de laquelle les dissensions deviennent patentées.

5. La plus surprenante des évolutions concerne sans doute la classe ouvrière. Non que son expansion puisse étonner, dans un pays où la croissance du capital a pris des proportions exceptionnelles, avant que la crise de 1974 vienne la bloquer. Mais, enfin, le contraste n'est-il pas extraordinaire, entre les images que donnent les tableaux 8 et 9 ? D'un côté, un prolétariat minoritaire et stagnant, sinon en recul ; d'un autre côté, une classe ouvrière largement majoritaire et dont l'effectif s'enfle rapidement : que faut-il en penser ?

Il faut d'abord réfléchir derechef à la signification théorique du concept dont il est fait usage. De ce point de vue, une relecture attentive de l'annexe 1 (n° 14) et du chapitre 6 (n° 30) est vivement conseillée : on touche ici à l'un des points les plus délicats de la théorie sociale *et à l'un de ceux qui peuvent emporter d'énormes conséquences politiques*. Aucun dirigeant d'un parti ou d'un syndicat, qui se réclame à un titre quelconque de la classe ouvrière, ne peut se dispenser de faire, sur ce point, sa religion. Toutes réflexions théoriques dûment faites, il convient de méditer également sur les conséquences pratiques à en tirer : qu'y a-t-il, au juste, dans cette immense classe ouvrière qui rassemblerait, si l'on m'en croit, près des deux tiers de la population active française ?

Le tableau 10 répond à cette question, en distinguant les diverses couches sociales dont cette classe se compose, ou plutôt, en privilégiant l'un des critères selon lesquels ces couches sociales peuvent être discernées. Non point le critère des « corporations » formées par la division sociale du travail, ni le critère des « qualifications » reflétant les hiérarchies établies dans les divers travailleurs collectifs (t. 2, n° 64) et les échelles de salaires plus ou moins dérivées de ces hiérarchies, mais plutôt un critère dynamique : celui des sédiments successifs que l'histoire du capitalisme a déposés dans la classe ouvrière.

De nouveau, ce tableau aide à l'intelligibilité de l'histoire sociale récente, dont nous avons été les témoins et les acteurs. La croissance modeste du prolétariat usinier n'a rien qui doive surprendre : les énormes gains de productivité expliquent pourquoi l'essor de la production industrielle s'est opéré, surtout depuis 1962, avec des effectifs quasiment inchangés (t. 2, n° 65). L'effondrement du prolétariat agricole, parallèle à celui d'une paysannerie dont les rangs se sont raréfiés, *mais qui n'est pas devenue capitaliste pour autant*, est lui aussi évident, tout comme le déclin, à peine moins accusé, des couches domestiques et des formes quasi familiales du salariat rural ou boutiquier. Point de surprise non plus à voir

progresser, presque d'un même pas, *les trois nouvelles couches ouvrières*, du commerce, des bureaux et « de la technique ».

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

| TABLEAU 10   |             |               |              |               |              |               |              |               |
|--|-------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| LES COUCHES « SEDIMENTAIRE » DE LA CLASSE OUVRIERE |             |               |              |               |              |               |              |               |
|  | 1954        |               | 1962         |               | 1968         |               | 1975         |               |
|  | a           | b             | a            | b             | a            | b             | a            | b             |
| Prolétariat industriel                             | 32,5        | 54,5          | 34,5         | 56,5          | 35,5         | 56, –         | 35, –        | 53,5          |
| Prolétariat agricole                               | 6, –        | 10, –         | 4, –         | 7, –          | 3, –         | 4,5           | 1,5          | 2,5           |
| Employés de commerce et des services               | 4, –        | 7,5           | 5, –         | 8,5           | 6, –         | 9,5           | 7, –         | 10,5          |
| Employés de bureau                                 | 5,5         | 9,5           | 7, –         | 11, –         | 8,5          | 13,5          | 10,5         | 16,5          |
| Contremaîtres, techniciens et ingénieurs           | 4, –        | 7, –          | 5,5          | 9, –          | 6, –         | 10, –         | 8,5          | 13, –         |
| Domestiques, femmes De ménage et aides familiaux   | 6,5         | 11,5          | 5, –         | 8, –          | 4, –         | 6,5           | 2,5          | 4, –          |
| <b>Total</b>                                       | <b>58,5</b> | <b>100, –</b> | <b>61, –</b> | <b>100, –</b> | <b>63, –</b> | <b>100, –</b> | <b>65, –</b> | <b>100, –</b> |

Voir annexe 2, n°8.

a. En % de la population active *totale*, c'est-à-dire par ventilation de la part prise par la classe ouvrière dans ce total général.

b. En % de la *seule* classe ouvrière.

Mais je suis persuadé qu'arrivé à ce point du raisonnement, tout lecteur responsable et non prévenu se sentira hésitant. D'un côté, il verra bien que les arguments théoriques auxquels je le renvoyais à l'instant ont de la force et semblent cohérents. Mais, d'un autre côté, le tableau 10 le laissera perplexe : tout syndicaliste, tout politique sent bien qu'un ouvrier, un employé, un ingénieur et un domestique, « ça n'est pas la même chose » et que cette différence, éprouvable de mille façons, est rebelle aux effets de vocabulaire. Dire qu'il y a, théoriquement, une seule classe ouvrière et que celle-ci se décompose (?) pratiquement (?) en différentes couches sociales, bien distinctes (?), ne fait qu'ajouter au malaise. Je dirai donc ceci : ce malaise, cette hésitation sont légitimes, ils sont l'indice de vrais problèmes, c'est-à-dire de difficultés qui ne résultent pas de l'insuffisance ou de l'incertitude de la représentation théorique que je cherche à établir, mais bien de difficultés réelles, inscrites dans la réalité sociale. On maîtrisera mieux ces

difficultés, si l'on veut bien se souvenir de la distinction essentielle qui a inauguré le présent volume (n° 2).

Une classe sociale, c'est *d'abord* un ensemble d'hommes *classés* dans une certaine situation ; d'hommes qui occupent une *place* dont l'infrastructure matérielle de la société impose qu'elle soit occupée. Cette place définit non pas une classe sociale en tous ses aspects, mais une classe-statut. La classe ouvrière est, en ce sens, une *classe-statut* fort bien spécifiée. Dès lors que l'infrastructure sociale inclut un MP capitaliste (ou un MP étatique-capitaliste), elle fait nécessairement place à une classe ouvrière et à une seule et cette classe inclut nécessairement — qu'ils le veuillent ou non, qu'ils le sachent ou non, qu'ils l'acceptent ou non — l'ensemble de ceux qui fonctionnent comme travailleurs salariés face au capital qui les exploite. L'ensemble des *purs* travailleurs salariés, ce qui les différencie objectivement de ces autres salariés hybrides qui travaillent, pour le capital, comme agents de la classe d'encadrement capitaliste, c'est-à-dire comme organisateurs du travail collectif et, du même mouvement, comme gardiens de l'exploitation capitaliste (annexe 1, n° 14). De ce point de vue, il est fort possible que les évaluations présentées plus haut, pour la classe d'encadrement capitaliste d'une part, et, d'autre part, pour la couche ouvrière des techniciens et ingénieurs non-cadres, surévaluent plus ou moins cette dernière catégorie. Mais l'essentiel reste pourtant ceci : tous les salariés « non-cadres », placés sous le contrôle du capital, sont « statutairement » des ouvriers. Des ouvriers d'usine ou des champs, des ouvriers de bureau ou de magasin, des ouvriers spécialisés ou des ouvriers ingénieurs, bref des éléments de la classe ouvrière, parce qu'ils participent d'un même *statut* : celui d'exploités directs du capital, de producteurs directs de profit pour le capital.

Mais le repérage d'une classe sociale ne s'arrête pas là. Reconnaître son *statut* n'est que la première des démarches à accomplir. Ensuite, il faut reconnaître la façon dont les hommes vivent ce statut, laquelle est puissamment déterminée par l'organisation politique et idéologique de la société, et peut être synthétisée en un concept très *différent* de celui de *classe-statut*, à savoir : *l'identification de classe* (que j'ai aussi parfois désignée comme *classe-identité*). Or cet autre aspect de la théorie des classes nous fait encore totalement défaut, pour des raisons déjà dites (n° 2). La classe-statut et la classe identité, ce n'est pas la même chose, les liens entre ces deux réalités sociales ne se réduisent jamais à un schéma du genre classe-statut —> classe-identité (t. 1, n° 134). Si bien que l'hésitation ou le malaise, relevés plus haut, trouvent ici leur première explication : quand je dis qu'il y a une seule classe ouvrière qui englobe l'ensemble des catégories détaillées au tableau 10, je dis que cet ensemble constitue *une seule et même classe-statut* ; si l'on m'objecte que les ouvriers d'usine, les employés de bureau, etc., « ça n'est pas une seule et même chose », cela revient à dire que ces couches sociales sont porteuses *d'identifications distinctes*, ce dont je conviens bien volontiers. Et, je le répète, rien n'autorise à tenir ces identifications distinctes pour des phénomènes seconds ou subalternes, sinon « faux » ou « aliénés ». Absolument pas ! La nature des liens à

établir entre classe-statut et classe-identité est une question à suspendre, jusqu'à ce que l'on sache clairement ce que peut être une identification sociale (t. 1, n° 83).

On peut toutefois anticiper quelque peu sur cette discussion ultérieure, parce que l'analyse des divers systèmes de classes-statut nous a donné les moyens de comprendre certaines au moins des raisons qui font que les employés, les ingénieurs, etc., ne s'identifient guère comme ouvriers. Le prolétariat industriel est le *noyau historique* de la classe ouvrière, la première et la plus massive des concrétions ouvrières secrétées par le MP capitaliste. Tous les autres sédiments que le développement du capitalisme a déposés dans la classe ouvrière sont généralement plus tardifs, et toujours marqués par d'anciennes adhérences avec d'autres MP, adhérences qui, même totalement coupées, n'en tardent pas moins à cicatriser — d'autant que de multiples agents politiques et idéologiques s'emploient à retarder cette cicatrisation, c'est-à-dire à différer le moment où les nouveaux éléments soumis à un *statut* ouvrier se reconnaissent ouvriers comme les autres. Le prolétariat agricole, souvent épars et parfois mêlé aux classes paysannes, s'identifie mal aux ouvriers d'usine. Les employés de toute sorte, souvent dérivés du MP 6-capitaliste-marchand où leur statut était privilégié, relativement à celui des ouvriers (annexe 1, n° 10), tardent à ranger leurs cols blancs au vestiaire de l'histoire. Les techniciens et ingénieurs, historiquement issus de la classe d'encadrement capitaliste (n° 30) ou extraits de la masse ouvrière et longtemps dressés contre elle, ont peine à devenir ce qu'ils sont, d'autant que survivent des séquelles, parfois substantielles, de leurs privilèges anciens. Les domestiques et autres aides, même s'ils ont complètement perdu le sentiment de relative supériorité sociale que leurs gages et la morgue imitée de leurs maîtres leur donnaient parfois au siècle dernier, n'ont cependant pas accompli tout le chemin qui les ferait se reconnaître ouvriers.

Ainsi donc, il apparaît que le processus historique par lequel le capitalisme a précipité diverses couches sociales vers la classe ouvrière, en les assujettissant à sa propre logique (t. 2, n° 66), n'a pas pour corollaire automatique et instantané — loin s'en faut ! — une unification des identités de classe. Mieux : il faut se garder de croire que la prise de conscience de leur appartenance nouvelle à la classe-(statut) ouvrière, soit le lot inéluctable de ces couches sociales : cela se jouera, cela se joue, dans la vie sociale réelle, sans qu'aucune nécessité ne prédétermine le résultat. Il dépend des syndicats et des partis de faire comprendre à tous ceux qui sont désormais rangés dans la classe ouvrière (en tant que classe-statut) pourquoi et en quoi ils sont ouvriers. De le faire comprendre aussi aux « vrais » ouvriers, c'est-à-dire aux héritiers présents du « noyau historique », au prolétariat industriel. Mais les syndicats et les partis ne prêchent pas dans un désert, il leur faut se faire entendre, malgré le bruit énorme que produisent simultanément tous les autres AI et malgré les contre-offensives délibérées auxquelles bon nombre de ces AI les soumettent (t. 3, n° 49).

Revenons une dernière fois au tableau 9. À en juger par ses seules données, on comprend mal pourquoi un pays où le suffrage universel est pratiqué depuis plus d'un siècle (et a même fini par inclure les femmes dans son « universalité »...), et où les classes-statut, effectivement ou potentiellement hostiles au capitalisme, rassemblent désormais l'immense majorité de la population, demeure néanmoins une société soumise, pour l'essentiel, au capital. On le comprend mal ou on ne le comprend que trop bien : les lourdes déterminations infrastructurelles dont le système des classes-statut décrit la portée ne fixent pas le sens pratique de l'action politique, mais elles déterminent *un immense besoin d'État et un immense besoin d'hégémonie*. Les classes très minoritaires à qui l'exploitation économique profite, seraient infiniment vulnérables, si l'immense machinerie politique, dont l'État est la pièce maîtresse, ne venait conforter leur position, par une domination adéquate. Cette domination, elle-même, demeurerait fragile si elle était sans cesse mise à l'épreuve, si le pouvoir ne se nimbait pas d'idéologies convenables, qui le légitiment, le rendent supportable ou le font aimer et respecter. La disproportion entre les classes exploitées et les classes exploiteuses est telle qu'on est en droit de pressentir ceci : le pouvoir et l'idéologie doivent être considérés comme des réalités sociales majeures ; les structures qui les portent doivent être examinées avec autant de soin que les structures économiques, car tout porte à penser qu'elles jouent un rôle essentiel dans notre société comme en toute société. C'est dire qu'en abordant, à partir du prochain volume, ces domaines que la tradition marxiste classe volontiers dans les « superstructures », il faudra se défendre pied à pied contre une illusion que cette tradition a trop souvent laissé fleurir. L'illusion que, quittant la terre ferme des infrastructures, on va désormais s'engager dans les nuées superstructurelles où rien d'essentiel ne se joue, où tout est reflet de la base économique. En vérité, nous allons enfin entrer dans le vif du sujet, en faisant connaissance avec la clé de voûte de tout système de classes : l'État.